Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lhistoirelaviele05gran

L'HISTOIRE, LA VIE, LES MŒURS ET LA CURIOSITÉ

Il a été tiré de cet ouvrage :

200 exemplaires imprimés sur papier Japon numérotés de 1 à 200 ;

300 exemplaires imprimés sur papier vélin pur fil numérotés de 201 à 500 ;

1000 exemplaires imprimés sur papier alfa teinte numérotés de 501 à 1500.

Coll. Paul Prouté.

LE BAL DE L'OPÉRA. D'après une lithographie en couleur de Bettanier, reproduisant un dessin de Charles Vernier (XIX^e^ siècle).

JOHN GRAND-CARTERET

L'HISTOIRE - LA VIE - LES MŒURS ET LA CURIOSITÉ

par l'Image, le Pamphlet et le Document (1450-1900)

TOME CINQUIÈME

La Révolution de 1830 et le Gouvernement de Juillet. — La Révolution de 1848 et la seconde République. — Le second Empire et la spéculation nationale. — Le XIXe siècle galant. — Le mouvement philosophique. — La Commune et la IIIe République. — Les Présidents et la caricature. — Le Boulangisme. — L'Affaire Dreyfus. — Une idée des Affaires sous la IIIe République. — Les Monographies.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

MM. Dr JEAN AVALON, LOUIS CHERONNET, RENÉ DALSÈME, PIERRE DUFAY, CHARLES GONNET, PAUL JARRY, Dr GHISLAIN HOUZEL, HENRY LYONNET, J.-F. LOUIS MERLET, PROSPER MONTAGNÉ, PAUL-SENTENAC, JEAN RAPHANEL, HENRI REGNAULT, TANCRÈDE MARTEL, VALMY-BAYSSE, ANDRÉ WARNOD

29 PLANCHES HORS TEXTE COLORIÉES AUX PATRONS OU TIRÉES EN ENCRES DE COULEUR

572 ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

PARIS

LIBRAIRIE DE LA CURIOSITÉ ET DES BEAUX-ARTS

9, Rue de Villersexel (VIIe)

1928

Tous droits de reproduction, de traduction, et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris U.R.S.S.

Copyright 1928 by Martin-Dupuis.

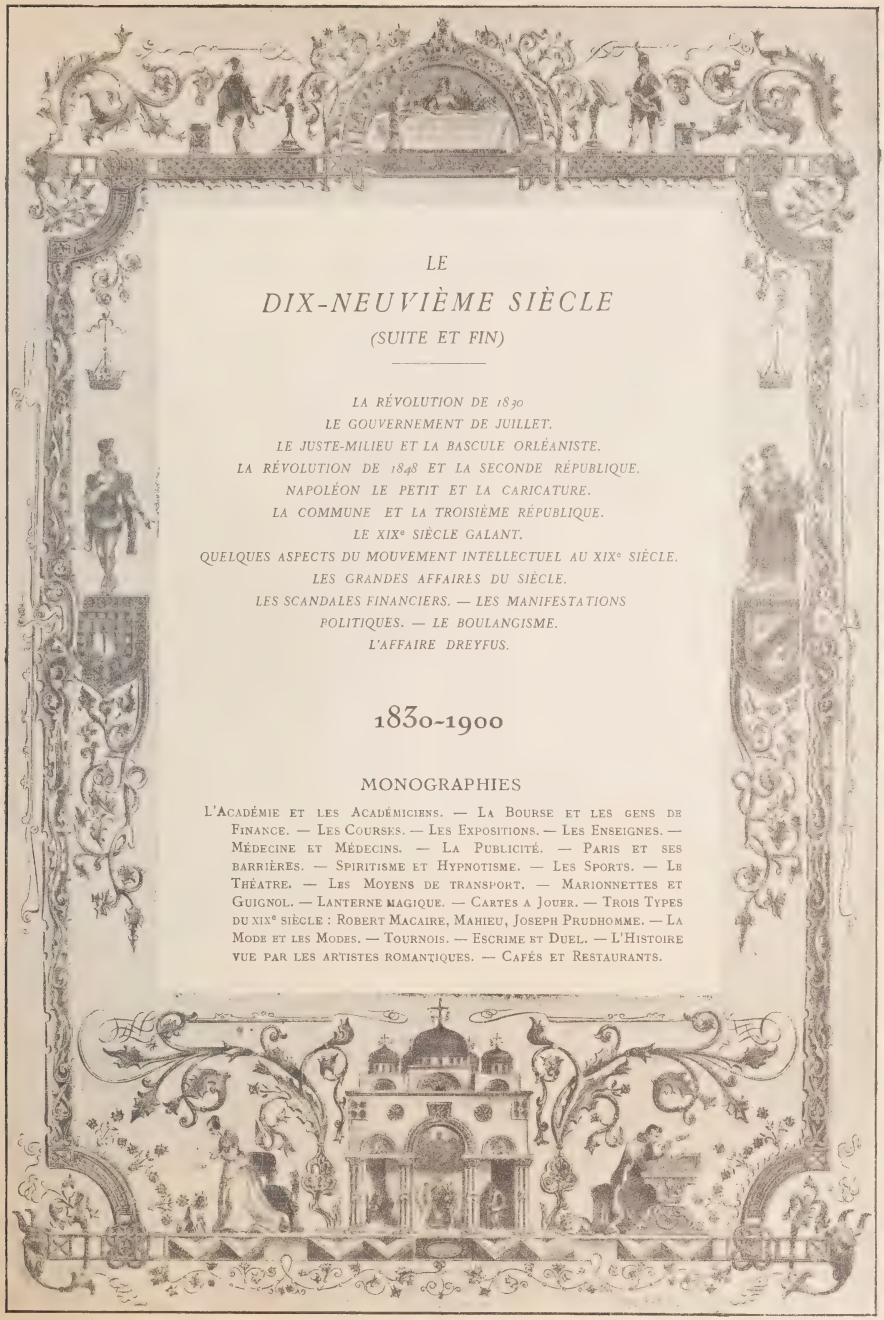

Fig. 1. — Encadrement extrait d'un ouvrage romantique.

Fig. 2. — LA CHASSE. Estampe satirique sur la liberté de la Presse. (La Caricature, 1832).

I

LA RÉVOLUTION DE 1830 ET LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

DE LA BASCULE ORLEANISTE AU JUSTE-MILIEU

« Les financiers soutiennent l'Etat, comme la corde soutient le pendu. »

[Montesquieu.]

C'EST la presse qui a donné le signal de la révolution de 1830. Il y avait quelque temps déjà que le *National*, par la vigueur de son opposition, s'était acquis une grande popularité, et particulièrement la faveur de la jeunesse des écoles. Adolphe Thiers, son rédacteur en chef, à la publication des cinq fameuses Ordonnances du 26 juillet, rédigea une protestation qui fut signée par les rédacteurs en chef des autres feuilles libérales, et qui provoquait la nation à résister. Nous allons en donner le texte, parce que cette pièce demeure aujourd'hui encore un des titres d'honneur de la presse française :

« On a souvent annoncé, depuis six mois, que les lois seraient violées, qu'un coup d'Etat serait frappé ; le bon sens public se refusait à le croire. Le ministère repoussait cette supposition comme une calomnie. Cependant le *Moniteur* a publié enfin ces mémorables ordonnances, qui sont la plus éclatante violation des lois. Le régime légal est donc interrompu ; celui de la force est commencé.

« Dans la situation où nous sommes placés, l'obéissance cesse d'être un devoir. Les citoyens appelés les premiers à obéir sont les écrivains des journaux ; ils doivent donner les premiers l'exemple de la résistance à l'autorité qui s'est dépouillée du caractère de la loi. Les raisons sur lesquelles ils s'appuient sont telles qu'il suffit de les énoncer.

« La Charte, article 8, dit que les Français, en matière de presse, sont tenus de se conformer *aux lois* ; elle ne dit pas aux ordonnances. La Charte, article 35, dit que l'organisation des collèges électoraux sera réglée par *les lois* ; elle ne dit pas par les ordonnances.

« La couronne elle-même avait reconnu jusqu'ici ces articles. Toutes les fois, en effet, que des circonstances

FIG. 3. — LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE DE PARIS, LE 28 JUILLET 1830.
Lithographie de Mouilleron, d'après le tableau d'Eugène Delacroix (1831).

prétendues graves lui ont paru exiger une modification, soit au régime de la presse, soit au régime électoral, elle a eu recours aux deux chambres ; elle ne s'est arrogé, à l'égard de ces articles 8 et 35, ni une autorité constituante, ni une autorité dictatoriale qui n'existent nulle part.

« Les tribunaux qui ont droit d'interprétation, ont solennellement reconnu ces mêmes principes. Leurs décisions établissent qu'en matière de presse et d'organisation électorale, les lois, c'est-à-dire le roi et les chambres, peuvent seuls statuer.

« Aujourd'hui, le gouvernement a violé la légalité. Nous sommes dispensés d'obéir ; nous essaierons de publier nos feuilles sans demander l'autorisation qui nous est imposée.

« Voilà ce que notre devoir de citoyens nous impose, et nous le remplissons.

« Nous n'avons pas à tracer ses devoirs à la Chambre illégalement dissoute ; mais nous pouvons la supplier, au nom de la France, de s'appuyer sur son droit évident et de résister autant qu'il sera en elle à la violation des lois. Ce droit est aussi certain que celui sur lequel nous nous appuyons. La Charte dit, article 50, que le roi peut dissoudre la Chambre des Députés ; mais il faut pour cela qu'elle ait été réunie, constituée en Chambre ; avant la réunion et la constitution de la Chambre, il n'y a que des élections faites. Or, nulle part, la Charte ne dit que le roi peut casser les élections. Les ordonnances publiées aujourd'hui ne font que casser des élections ; elles sont donc illégales, car elles font une chose que la Charte n'autorise pas. Les Députés élus et convoqués

pour le 3 août sont donc bien et dûment élus et convoqués. Leur droit est le même aujourd'hui qu'hier. La France les supplie de ne pas l'oublier. Tout ce qu'ils pourront pour faire prévaloir ce droit, ils le doivent.

« Le gouvernement a perdu aujourd'hui le caractère de légalité qui commande l'obéissance. Nous lui résistons pour ce qui nous concerne ; c'est à la France à juger jusqu'où doit s'étendre sa propre résistance. »

Fig. 4. — Les Capucins de Cartes ou le jeu des Enfants de Paris, les 27, 28 et 29 juillet 1830. Estampe satirique sur Charles X et les journées de Juillet.

Cette énergique protestation était signée de Thiers, Carrel, Mignet, du *National* ; — Evariste Dumoulin, du *Constitutionnel* ; — Châtelain, Alexis de Jussieu, Avenel, du *Courrier Français* ; — Ch. de Rémusat, P. Leroux, du *Globe* ; Baude, Barbaroux, Haussmann, du *Temps* ; — Larréguy, Bert, du *Commerce* ; — Léon Pillet, du *Journal de Paris* ; — A. Fabre, Ader, de la *Tribune* ; — Bohain, Nestor Roqueplan, du *Figaro* ; — Vaillant, du *Sylphe* ; — et de beaucoup d'autres.

Les imprimeurs renvoyèrent leurs ouvriers, qui se répandirent dans Paris, et auxquels se réunirent les ouvriers, également congédiés, des industries qui se rattachent à l'imprimerie ; ils parcoururent les rues, criant : *Vive la Charte ! A bas les ministres !*

Le *Temps* et le *National* avaient publié la protestation des journalistes. Un commissaire de police se présente aux bureaux du *Temps* pour faire une saisie ; le rédacteur en chef, Baude, refuse d'ouvrir. Le commissaire envoie requérir un serrurier, Baude lit à l'ouvrier l'article du Code pénal qui inflige les travaux forcés à tout coupable d'effraction ; le serrurier se retira, et il faut aller chercher un ouvrier de police pour enfoncer la porte et briser les presses.

La parole restait à la force.

« LES TROIS GLORIEUSES ».

Elles furent extrêmement rapides. Le gouvernement disposait à Paris et dans les environs, de quinze à dix-huit mille hommes, placés sous le commandement de Marmont, — Marmont dont le seul nom augmentait encore, et avec raison, la colère de la population qui n'avait pas perdu le souvenir du 31 Mars, seize ans auparavant ! Le noyau de cette petite armée était formé par la garde royale, composée d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie.

FIG. 5. — Estampe en couleur sur les journées de Juillet 1830.

Les premiers coups de feu furent tirés le 27 juillet, vers cinq heures du soir ; les cadavres tombés, parmi lesquels se trouvait une femme, furent relevés et promenés dans Paris aux cris répétés de *Vengeance ! Aux armes !*

Paris se souleva d'un bout à l'autre et, pendant les deux journées du 28 et 29 juillet, ne fut qu'un champ de bataille sur lequel les sons continus du tocsin, le rappel battu par des tambours volontaires, appelèrent sans relâche les citoyens. Il faisait un soleil étouffant. Le peuple, sans autres chefs que de jeunes gens des écoles et surtout de l'Ecole Polytechnique, mal armé, mal organisé, retranché derrière des barricades improvisées, combattit, sans faiblir, des troupes d'élite commandées par des officiers dévoués. L'acharnement fut considérable, surtout contre la garde suisse, objet d'une animosité ancienne, à titre de troupe étrangère. Dès le début de la lutte, on avait vu apparaître le drapeau tricolore, le drapeau de la Révolution. Des gardes nationaux en armes vinrent prendre rang parmi les combattants, et le peuple emporta successivement l'Hôtel de Ville, le Louvre, les Tuileries, la caserne de la rue de Babylone, dernier point de résistance de la garde suisse, à l'attaque de laquelle fut tué l'élève de l'Ecole Polytechnique, Vanneau. Le 29 juillet au soir, Paris était délivré des troupes royales.

Aucun personnage officiel n'avait pris part à la bataille. Pendant les trois jours, la population parisienne ne fut guidée au feu que par des hommes appartenant aux ventes du carbonarisme, presque tous d'opinion républicaine, et par un certain nombre d'élèves de l'Ecole Polytechnique. Les députés se réunirent, pendant la bataille, à l'hôtel Laffitte, mais aucune résolution efficace n'y fut prise apparemment. La plupart se retranchèrent derrière

des scrupules de légalité, la Chambre ayant été dissoute par les ordonnances du 25. Dans la journée du 28, on se hasarda cependant à envoyer une députation à Marmont, pour le prier de demander au roi un changement de ministère. Marmont en référa au prince de Polignac, présent aux Tuileries, qui refusa. Le 29, La Fayette et le général Gérard, se montrant disposés à accepter le commandement l'un de la garde nationale, l'autre des corps militaires qui venaient se rallier à la population, les députés réunis chez Jacques Laffitte nommèrent une commission municipale composée de Laffitte, Casimir Périer, Lobau, de Schœnen, Andry de Puyraveau et Mauguin. Cette

Fig. 6. — « BRISEZ VOS MACHINES. — C'EST DÉJA FAIT PÈRE SAINT IGNACE. »
D'après une lithographie (1830) sur les journées de juillet.
* Le Jésuite déguisé qui donne ce perfide conseil voulait, sans doute, parler des machines qui servaient à imprimer les journaux libéraux. L'homme du peuple lui montre le buste de Charles X qu'il vient de briser.

commission se rendit à l'Hôtel de Ville. Disons tout de suite que des placards avaient annoncé l'institution d'un gouvernement provisoire formé de Laffitte, du général Gérard et du duc de Choiseul.

Et Charles X, qu'était-il devenu ? Pendant ces trois jours, il était resté à Saint-Cloud, dans une imperturbable assurance, repoussant aussi bien les avis de Marmont que les conseils des royalistes qui l'avaient suivi. Quand on lui annonça la prise du Louvre et des Tuileries, il se décida à nommer un nouveau ministère. Mais l'heure des concessions était passée, et le dernier acte royal de Charles X arrivait *trop tard*...

Il s'éloigna d'abord jusqu'à Versailles, puis jusqu'à Rambouillet, où il se décida à abdiquer, en son nom et en celui de son fils, au profit du duc de Bordeaux. Il se dirigea ensuite avec sa famille sur Cherbourg, d'où le 16 août, un navire emporta toute la branche aînée des Bourbons pour l'exil dont elle ne devait plus revenir. Les gardes du corps accompagnèrent le roi déchu jusqu'auprès du navire et lui remirent leurs étendards. Charles X habita successivement Holyrood en Ecosse, le château de Hradschin en Bohême, enfin Goritz — alors en Illyrie — où il mourut le 6 novembre 1836.

La Révolution de Juillet 1830 avait été surtout l'œuvre de la population parisienne.

LE BILAN FINANCIER.

Or, dans cette population, il y avait *aussi* les financiers, qui avaient triomphé sous la Restauration, à tel point qu'on leur avait bâti un palais spécial, au milieu de la rue Vivienne, et qui fut inauguré en 1823. C'est dans le même temps qu'on élevait, rue de Rivoli, le ministère des Finances qui « flamba » en 1871.

Financiers et ministres se côtoyaient à chaque instant, même ailleurs qu'au palais de la rue Vivienne, et les financiers qui n'étaient ni ducs, ni pairs, convoitaient les Tuileries. Depuis que Rothschild avait reçu son tortil de

Fig. 7. — Caricature sur la conquête de l'Algérie.

baron, Jacques Laffitte et Casimir-Périer rêvaient de les distancer sur le seul point qui fût possible : être ministre, car le financier consul d'Autriche, comme étranger, ne pouvait pas être ministre du roi de France.

Sur le marché, les affaires ne prêtaient guère à l'agiotage. Un moment donné, l'Espagne avait offert quelque aubaine, mais Ouvrard s'était précipité dessus, pour finir à Sainte-Pélagie et succomber sous les coups de son ancien confrère, Seguin. Un Espagnol, Aguado, avait plus de chance : il inventait les subsides aux journaux financiers, comme autrefois l'Angleterre avait fourni des subsides aux puissances européennes pour venir à bout de Napoléon. Aguado battait monnaie sur le dos de la France, comme l'Angleterre sur le dos de l'Europe.

Au milieu de cette pénurie relative des grosses opérations, la caisse d'amortissement, suivant l'impulsion initiale, fonctionnait avec une régularité mathématique.

Toutefois, depuis 1818, une réunion de financiers, surnommée *La Bande noire,* morcelait, démolissait, émiettait tous les grands domaines. Malgré cela, les possesseurs des biens des émigrés n'étaient pas encore rassurés complètement. On avait fait des lois pour eux, mais ils ne croyaient pas à leur sécurité. D'ailleurs, les émigrés qui

n'avaient point été indemnisés lorsqu'on payait la foule des *arriérés,* disaient tout haut leur mécontentement, et estimaient que les financiers tenaient leur place.

Ils s'allièrent parfois avec eux, mais les nobles ruinés étaient trop nombreux pour avoir chacun une héritière de financier. Il fallait donc calmer les uns parce qu'ils étaient riches, nourrir les autres parce qu'ils étaient pauvres et affamés, — la faim et la richesse étant deux forces sensiblement égales et se faisant équilibre. On inscrivit donc au grand livre trente millions de rente, et Rothschild exécuta en 3 pour 100 le trésor public de la France.

Le commerce et l'industrie s'exaspérèrent, et les ouvriers, voyant la fureur de leurs patrons, n'eurent aucune raison pour dissimuler leur propre colère.

Villèle fut renversé, M. de Martignac lui succéda. Mais ce changement était illusoire. Le résultat le plus

FIG. 8. — LE DEY-TROUSSEUR. Caricature contre la duchesse d'Angoulême. Conquête de l'Algérie.

curieux de cette gigantesque opération fut de donner à Louis-Philippe les moyens de préparer son avènement. Elle l'enrichit prodigieusement, et constitua un état-major millionnaire qui devait, au moment opportun, le servir. Les plus forts titulaires du 3 pour 100, à cette époque, étaient en effet : le duc d'Orléans (Penthièvre par sa mère), 14 millions de rente; le duc de Choiseul, 1 million de rente; le duc de Liancourt, 1 million et demi de rente; le marquis de La Fayette, 450.000 francs de rente; Gaétan de La Rochefoucauld, 420.000 francs de rente; le comte de Thiars, 357.000 francs de rente; le comte de Lameth, 201.000 francs de rente.

C'est de cette belle opération que date la liaison intime de Rothschild avec la famille d'Orléans. Louis-Philippe, alors seulement le Prétendant, résidait en Angleterre. Immense curée de paix, après tant d'autres curées de guerre, qui fut le coup décisif que se donna la Restauration !

La révolte commença par la Chambre : après Villèle, elle rejeta M. de Martignac. On lui donna comme par hasard le prince de Polignac, qui mit le feu aux poudres. Laffitte, après avoir adouci son opposition à propos du vote des trente millions, redevint plus furieux que jamais. Sa faillite était imminente, et il trainait derrière lui une

Fig. 9. — Estampe satirique de Machereau contre les ministres de Charles X, à propos de leur procès.

foule de petits capitalistes qui ne demandaient que plaie et bosse. La finance voulait le pouvoir à tout prix, et le duc d'Orléans était prêt à tout, pour ne pas demeurer *oisif*, comme il ne cessait de l'écrire depuis quatre ou cinq ans, des bords de la Tamise. *Oisif!* l'euphémisme est charmant.

Les élections de 1830 avaient donné la majorité à la haute finance et au commerce, c'est-à-dire que toute la colonie commerciale était révolutionnaire avec la haute industrie et la finance. Il y eut bien quelques crises à propos des salaires, mais nous arrivons au gouvernement provisoire, et nous retrouvons les personnages déjà mentionnés, Jacques Laffitte, Casimir-Périer, le Comte de Lobau, De Schœnen, Andry de Puyraveau, Mauguin, tous gens de finance et d'industrie. La Fayette était promu commandant de la garde nationale.

Trois jours de bataille avaient suffi. Rothschild s'était prudemment effacé, attendant, ses millions en arrêt, l'avènement du duc d'Orléans.

Celui-ci prit le nom de Louis-Philippe I^er^, *roi des Français*, et non pas *roi de France*.

Etait-ce assez clair?

DIX ANS D'ÉQUILIBRE INSTABLE.

Le gouvernement de la Restauration avait été parlementaire : celui de Juillet est constitutionnel, mais il n'implique nullement le système de 1688 en Angleterre, pour la raison bien simple que le droit civil anglais n'a jamais été radicalement changé, tandis que la France a fait table rase en 1789. La royauté de Louis-Philippe, tout le monde l'a vue naître, et elle a été improvisée dans une seule séance de la Chambre, le 9 août 1830. On attache

peu d'importance à la Charte, on la rédige en hâte, et, pour en finir au plus vite, on ne la soumet même pas à la sanction du pays comme les autres Constitutions. Seulement on y ajoute un petit article, qui est le triomphe des idées libérales : « Jamais la censure ne pourra être rétablie ». Bien moins une royauté qu'un établissement royal, cet état de choses groupe autour de Louis-Philippe la bourgeoisie, les philosophes et les universitaires. Et cepen-

FIG. 10. — LA GRIPPE, par Grandville, au sujet des troubles de Paris, en février 1831, au cours desquels les émeutiers détruisirent l'Archevêché.

dant le roi, s'il n'a pas l'esprit gentilhomme, s'y fera parfois complaisant : il lui faudra des confidents et des serviteurs. Il vantera les beaux jours de 1791, dans ses harangues. Il a été élevé par Mme de Genlis avec ces idées, il a vécu de cette éducation, et ce qui forme en lui la contradiction la plus manifeste, c'est qu'avec tout cela il voudrait faire de la monarchie. Il espère élever un édifice permanent, considérable, héréditaire. C'est même là la prétention de tout ce qui l'environne.

Aussi bien, les hostilités ne tardent point à s'élever, car on n'a pas renversé la branche aînée pour faire le jeu de la branche cadette. Telle est la conviction d'un groupe de républicains, convaincus davantage par une doctrine que par les événements ; quelques carbonari satisfaits ont adhéré au gouvernement de Juillet, mais la position active de l'opinion démocratique, restée dans une opposition très tranchée, a repris ses projets de renversement. Elle est en pleine prévention à la bourgeoisie qui la traite avec colère, l'appelle de mille épithètes dédaigneuses et implacables. Toutes les précautions du gouvernement vont être dirigées contre le parti républicain.

Vis-à-vis de l'Europe, le roi Louis-Philippe se trouve dans une situation non moins embarrassante. Il a trop la connaissance des traités pour ne pas comprendre que la chute de la branche aînée est un événement très sérieux, dont les cabinets vont se préoccuper. Par ses lettres autographes (14 août 1830), il explique son avènement comme une nécessité, et il respectera les traités existants. On dirait que le nouveau roi veut s'excuser. Mais ce n'est pas tout : le mouvement de Juillet est européen ; la propagande s'agite. Quelle sera l'attitude du nouveau gouvernement de la France à l'égard des réfugiés ? S'il comprime la propagande, que pourra-t-il répondre à ceux qui ont fait les journées de Juillet ? S'il prend parti pour elle, comment maintiendra-t-il un état de paix ? D'où la nécessité impérative de s'appuyer sur l'Angleterre, de prendre conseil d'elle et d'en suivre la direction. L'Angleterre

FIG. 11. — « L'étoffe de cette soutane est-elle solide ? — Oh ! oui, c'est du casimir, c'est bon comme le pain. » Caricature contre Casimir-Périer (1831).
Ministre de l'Intérieur et président du Conseil à la chute du ministère Laffitte, il se montra hostile aux républicains.

une confusion profonde commence à porter ses fruits, et la classe moyenne, s'apercevant que le travail s'en va, que les ressources financières disparaissent, voudrait un point d'arrêt, — une aspérité de résistance. C'est là son dilemme incurable : après avoir préparé la révolution par ses manœuvres objectives, quand le mouvement est arrivé à son paroxysme, elle en a peur et le comprime violemment jusqu'à ce qu'elle recommence à murmurer encore, à élargir la voie par laquelle passe la conspiration contre le gouvernement établi. Soyons équitable toutefois, et reconnaissons que, pendant les journées du 5 septembre et du 9 octobre 1830, où les troubles éclatèrent, la Garde nationale fut courageuse et La Fayette rendit d'éminents services.

Mais chacun de ces services est accompagné de revendications. Le Conseil des Ministres, tel qu'il est composé, ne convient pas à La Fayette, et il en inspire le remaniement, combinant avec Dupont (de l'Eure), ministre de la Justice, et Odilon Barrot, préfet de la Seine, un parti qui domine le gouvernement. Les politiques qui ont cru faire une révolution de 1688, paisible et régulière, ne veulent pas accepter cette situation. Molé, de Broglie, Guizot se retirent. Dans ce mois de négocie, porte la parole pour la France, et se place à côté d'elle — quand ce n'est pas au-dessus — dans toutes les questions.

Les esprits de révolution gravitent autour de la barre dans ce gouvernement. Il y a La Fayette, qui commande la garde nationale, espèce de maire du palais que l'on respecte et que l'on craint. Il y a Laffitte, qui préside le Conseil des Ministres où se groupent à la fois les radicaux et les fatigués, car les uns, fort conséquents, veulent une façon de République, tandis que les autres, rêvasseurs, se bercent dans l'illusion de la Monarchie anglaise. Au milieu de cette lutte intestine, l'esprit révolutionnaire ne cesse de gourmander ;

FIG. 12. — LE MARCHAND DE ROIS. Lithographie au sujet de l'élection du duc de Nemours au trône de Belgique (février 1831), élection qui ne fut pas ratifiée par son père, Louis-Philippe.

FIG. 13. — ENCORE UNE VÉRITABLE MODE D'ENSEIGNEMENT.
Caricature contre l'enseignement des Jésuites (1831), à propos des réclamations du parti catholique pour la liberté de l'enseignement.

novembre 1830, Laffitte garde la présidence du Conseil, et avec lui le parti de révolution prend de franches et libres allures. Pendant la Restauration, il a aidé ce parti de ses encouragements et de ses moyens : sa faveur se continue. Et pourtant une tâche difficile s'impose à lui, le procès des ministres de Charles X. Il y eut, à cette occasion, une terrible émeute, mais le jugement reçut sa pacifique exécution. La Fayette, qui avait réprimé l'émeute, conclut « qu'il fallait plus hardiment marcher dans les voies révolutionnaires », pensée fixe chez lui, car une révolution sans troubles avait été toujours son rêve, et il était le centre de la propagande, groupant autour de lui tous les réfugiés italiens, polonais, allemands qui espéraient une révolution dans leur pays.

Cette brève exposition suffit pour montrer que le gouvernement de Juillet, juché sur la bascule orléaniste, penchera sans relâche dans le désordre des affaires intérieures ou s'élèvera dans un immense péril vis-à-vis de l'Europe, jusqu'au jour où l'équilibre instable de la bascule sera rompu.

Après le procès des ministres de Charles X, on se sépare de La Fayette, mais on ménage Dupont (de l'Eure), Odilon Barrot et Laffitte, ce dernier restant à la présidence du Conseil, et laissant aller l'Etat à ses tendances de désorganisation. On est à la veille d'une suspension de paiement au Trésor, qui n'a pas son service assuré pour huit jours ! Expression du journalisme, Thiers, qui apparaît comme sous-secrétaire d'Etat, remue tous les vieux projets des cartons financiers, et compromet la situation par ses agitations stériles. Odilon Barrot, préfet de la Seine, aspire au ministère de l'Intérieur. Baude, préfet de police, sourit au désordre des idées. Ce désordre éclate d'une manière soudaine par les ravages de Saint-Roch, de Saint-Germain-l'Auxerrois et par le saccage de l'Archevêché (13 février 1831). Le ministère Laffitte tombe d'impuissance, car il ne peut ni la paix, ni la guerre, ni la liberté, ni l'ordre. Le Trésor est vide... Thiers essaie une combinaison de gauche qui échoue et le roi confie les affaires à Casimir-Périer, qui a longtemps vécu avec le parti libéral et qui est partisan de la liberté de la presse.

Dès maintenant se développe un élément vivace, dont on ne soupçonnait pas l'existence, et qui demande sa part des droits dans le gouvernement de la société : c'est le prolétariat. Si la classe moyenne avait fait sa part très large en 1790, l'ouvrier n'avait rien gagné à ce nouvel ordre de choses, et dans le développement naturel des doctrines économiques, on l'a beaucoup flatté depuis les barricades de Juillet. Les livres et les journaux ont

FIG. 14. — LE CONSEIL DES MINISTRES S'EST RÉUNI CE MATIN. Caricature contre le ministère Casimir-Périer (1831).

réhabilité la Révolution française, et accoutumé le peuple à croire que la Déclaration des Droits de l'Homme était la vraie charte du présent et de l'avenir. A Lyon, ville de grandes manufactures, commence le sanglant débat entre les ouvriers et les patrons à l'occasion des tarifs. Dans les journées du 21 et 22 novembre 1831, les ouvriers, braves, déterminés; maîtres de la ville, proclament leur gouvernement, qu'accepta le préfet Dumolard. Le jeune duc d'Orléans et Soult sont dépêchés pour ramener la ville à l'ordre ; mais l'idée demeure vivante, et elle va devenir la puissante question moderne : dans le rapport des ouvriers et des patrons, qui doit fixer le salaire ? L'Etat doit le travail à tous. A qui l'œuvre ? A qui le profit ?

Ces troubles ont une répercussion à Paris, lorsque tout à coup sévit le choléra. Une multitude, assez ignorante, se précipite sur de prétendus empoisonneurs, les met en pièces ou les jette dans la Seine. Le maire s'associe à ces sentiments, et attribue le fléau à un parti politique. Les funérailles sont nombreuses autour de celles de Casimir-Périer, bientôt suivi par M. de Martignac et Cuvier. Il est curieux de constater que cette époque de lutte fut choisie par les légitimistes pour préparer une levée de boucliers dans le Midi et la Vendée avec la duchesse de Berry comme régente. Cette entreprise supposait la nation prédisposée, et la France n'aspirait qu'au *statu quo*. Elle échoua piteusement.

A son tour, le parti républicain éclata dans de solennelles funérailles, et le cri de guerre fut poussé sur le cercueil du général Lamarque. Les jeunes démocrates tinrent leur place de combat avec dévouement et valeur, le 5 et 6 juin 1832. Le canon retentit dans la capitale, mise en état de siège. Hélas ! à deux ans de distance, à peine, ce que les ministres de Charles X avaient fait, ceux de Louis-Philippe l'exagéraient ! Matériellement vaincue, la démocratie pure n'en restait pas moins souveraine de l'avenir.

Nous allons laisser le gouvernement de Juillet se débattre jusqu'en 1840 avec ces contradictions successives, et tandis que la bascule orléaniste oscillera de droite à gauche, examinons de plus près le travail des sociétés secrètes.

LES CONSPIRATIONS COMMUNISTES.

Dès le lendemain de 1830, les doctrines révolutionnaires ont recommencé à faire du chemin. Après avoir espéré un moment qu'un grand pas a été fait dans le sens des idées démocratiques et avoir cru posséder enfin une monarchie républicaine, les républicains, cruellement déçus, songent à renverser Louis-Philippe comme ils viennent de détrôner Charles X.

Deux écoles se forment dans le parti. L'une a pour but idéal, la république parlementaire modérée, et pour but direct le développement des libertés individuelles. A cette école se rattachent la société *Aide-toi* et l'association pour la liberté de la presse. Toute cette faction échappe à l'influence de Buonarroti.

La seconde école se compose surtout de républicains conventionnels groupés dans la *Société des Amis du Peuple* et emprunte ses tendances démocratiques à Buonarroti.

Dès qu'il a appris la défaite de Charles X, l'ancien complice de Babeuf a obtenu un passeport ; le 20 août, il rentre en France sous le nom de Jean-Jacques Raimond et se loge rue Saint-Lazare, n° 126, dans une maison d'ouvriers. Il est de nouveau un chef de parti. C'est lui qui tient les fils qui font agir les groupements républicains soit en France, soit en Belgique ; mais il reste dans l'ombre. De même qu'il avait été le théoricien et l'organisateur du mouvement des *Egaux*, au temps du Directoire, de même il dresse et encourage sous le gouvernement de Juillet toute une phalange de jeunes démocrates qui prennent de lui le mot d'ordre. On le regarde comme l'héritier des idées de la grande époque révolutionnaire, comme l'apôtre, le grand-prêtre d'une religion proscrite qui entretient presque seul et dans un abri mystérieux le feu sacré de l'égalité. L'influence du patriarche croît chaque jour auprès de cette seconde école groupée dans la *Société des Amis du Peuple*, dont une section, les *Droits de l'Homme*, englobe, en 1832, toutes les doctrines révolutionnaires. Elle affiche une étiquette républicaine, mais n'oublie pas les grandes figures de la Révolution.

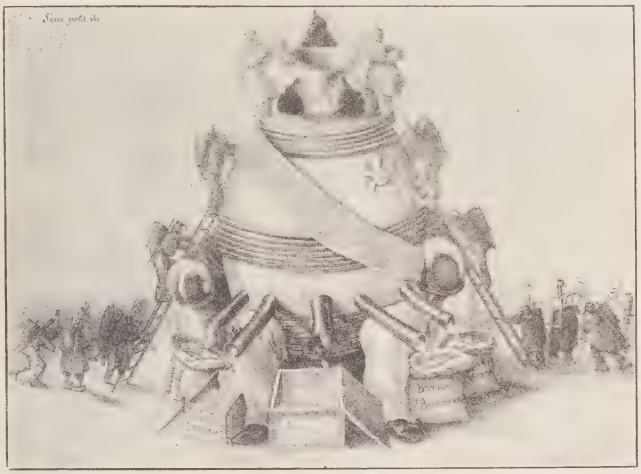

Fig. 15. — Caricature contre Louis-Philippe au sujet de la situation financière (1831), et de la domination des banques.

Certains de ses membres, Voyer d'Argenson et Charles Teste, Laurent et Achille Roche, se chargent d'ailleurs de l'en faire souvenir.

A cette époque, Buonarroti, qui a soixante-dix ans, est venu habiter, 38, rue du Rocher, chez son ami Voyer d'Argenson, qui était le petit-fils du célèbre ministre de Louis XV et dont on a dit : « Il pouvait aspirer à tout : il ne voulut rien être qu'homme de bien ».

Charles-Antoine Teste — grave et pauvre — habite, lui, le n° 40 de la même rue. Des relations s'établissent entre Voyer d'Argenson et Buonarroti.

En 1832, on étudie, dans ce cercle, comme un texte sacré : *La Conspiration de l'Egalité*, dont l'homme, qui l'avait servie au prix de toute une vie de souffrances, commentait les théories, avec passion, avec un auditoire formé d'Andry de Puyraveau, Kersauvie, Berryer-Fontaine, Bornias. Mathieu (d'Epinal), de passage à Paris, y était chaleureusement accueilli, et Napoléon Lebon y développait ses aphorismes si ardemment communistes.

Fig. 16. — LA POMPE ASPIRANTE. Caricature allemande contre Rothschild et la puissance mondiale de l'or (1815).

On y discute ardemment la question de propriété : la propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer à son gré de la portion de biens qui lui est garantie par la loi. Et cette proclamation est faite dans un manifeste de 1832 : « Nous avons bien moins en vue un changement politique qu'une refonte sociale. Ce qui est notre but à nous, c'est la répartition égale des charges et des bénéfices de la société, c'est l'établissement complet du règne de l'Egalité. »

Mais ces néo-babouvistes forment un groupe encore isolé qui ne répand pas son influence jusque sur les masses. La doctrine égalitaire n'est pour rien dans les troubles des 5 et 6 juin 1832 auxquels les funérailles du général Lamarque servent de prétexte.

A la fin de juin 1833, une scission éclate dans les *Droits de l'Homme,* suite naturelle des trois sectes rivales, ardentes et acharnées, qui, d'après Pierre Leroux, divisaient la société dès 1832. La première représentée par Marrast qui prêchait la liberté et « qui était l'extrême bout de la queue de Danton »; la seconde, la plus avancée, dont les chefs Lebon et Vigneste s'inspiraient de Babeuf, et qui représentait « la queue de Robespierre », et enfin le clan Godefroy Cavaignac qui voulait la fraternité. Toutes trois, faisant taire leurs vues particulières, s'étaient d'abord ralliées à un programme nettement républicain. Renonçant à la conciliation d'une royauté héréditaire avec des institutions parlementaires et démocratiques, celui-ci préconisait un pouvoir central électif, responsable et temporaire, contrôlé dans ses actes, et possédant, par l'unité de ses actions, tous les moyens de force, de protection et d'ensemble nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Au lieu d'adopter un programme babouviste, la société des *Droits de l'Homme,* craignant d'être allée un peu loin, songe désormais à former l'esprit public au moyen de l'éducation publique par laquelle l'homme sera patriote par inclination, par passion, et l'enfant, en ouvrant les yeux, verra la République.

Telle est, du moins, l'opinion du comité modéré Raspail-Trélat représenté par le *National,* d'Armand Carrel, et qui entend diplomatiser avec la bourgeoisie. Le comité violent de Lebon, de Vigneste, les Montagnards, comme on les appelle par opposition aux premiers qu'on appelle Girondins, devient, au contraire, de plus en plus ardent et, à la fin de 1833, rompant en visière avec les « tièdes », énonce un programme presque absolument babouviste disant que l'insurrection devient pour le peuple le plus sacré des droits et le plus saint des devoirs dès que le pacte social est violé ou qu'un ambitieux s'est emparé de l'autorité souveraine. Il faut

LE NOUVEAU JOSUÉ

LE NOUVEAU JOSUÉ. Caricature contre Louis-Philippe au sujet des lois contre la liberté de la Presse.

* Hissé sur le dôme du Louvre, le roi, armé d'une lance, veut arrêter dans sa course flamboyante la liberté, comme jadis Josué arrêta le soleil !

terroriser la classe moyenne qui n'est qu'une nouvelle aristocratie. Plus de charte ! Plus de lois ! D'alliances bâtardes et d'atermoiements, ils n'en veulent plus entendre parler.

N'ont-ils point adressé eux-mêmes au *National* cette lettre qui précise le sens social de leur doctrine :

« Vous nous demandez ce que nous pouvons faire et dire dans nos « ténébreux conciliabules ». Ce qu'on dit dans les sections, le voici : A bas tous les privilèges, même ceux de la naissance ! A bas le monopole des richesses ! A bas l'exploitation de l'homme par l'homme ! A bas les inégalités sociales !... Vive la République centralisée ! Vive le suffrage universel ! Vive le peuple, souverain de droit ! Il le sera bientôt de fait... C'est le peuple qui garde et cultive le sol ; c'est lui qui féconde le commerce et l'industrie ; c'est lui qui crée toutes les richesses. A lui donc appartient le droit d'organiser la propriété, de faire une équitable répartition des charges et des jouissances sociales... Voilà ce qui nous préoccupe dans nos nombreux conciliabules. Voilà ce dont la presse ne parle guère ; elle ne travaille, en général, qu'à un changement politique. Cependant les plus grandes révolutions ne sont pas les révolutions politiques. Quand elles ne sont pas accompagnées de révolutions sociales, il n'en résulte rien ou presque rien. L'autorité change de mains, mais la nation reste dans le même état. »

Fig. 17. — CET ENFANT NE MARCHERA JAMAIS SEUL.
Caricature de Benjamin Roubaud (1832) contre Louis-Philippe et Laffite.

Au lendemain des journées d'avril 1834, les sociétés secrètes ont déjà de nouveaux chefs à leur tête : Blanqui, Barbès, Martin Bernard, Huber sont les principaux. Tous les quatre sont communistes, mais ils hésitent entre la formule saint-simonienne enseignée dans la société des *Amis du Peuple* et la doctrine de Babeuf.

Si Blanqui organise les sociétés secrètes, c'est afin de détruire un système politique qui lui répugne et, le terrain une fois déblayé, de permettre à la science, en la toute vertu de laquelle il croit, d'opérer sur un sol déjà préparé.

A ses côtés, Barbès ne formule aucun système précis. Il invoque la mémoire de Babeuf, il invoque en même temps celles de ses parents, de Saint-Just, de Couthon, de Robespierre, et s'il en appelle à Babeuf plutôt qu'à Saint-Simon, c'est que les Saint-Simoniens se rallient déjà à Louis-Napoléon qui, embarqué pour l'Amérique, après l'échauffourée de Strasbourg en 1836, avait reparu en Europe en 1837 et, réfugié en Angleterre en 1838, faisait une propagande active et fructueuse pour ses projets.

Les deux autres chefs des sociétés secrètes, Martin Bernard, fils de l'imprimeur Laurent Bernard, et Huber subissent surtout l'influence saint-simonienne, mais s'effacent le plus souvent derrière Barbès et Blanqui.

A la remorque de ces meneurs, marche une foule chaque jour grandissante de patriotes qui, poursuivis, acculés, traqués, condamnés à l'isolement, ressentent comme une soif d'unité, se recherchent malgré tout et s'unissent pour s'entretenir de leurs peines et de leurs espérances. La *Société des Familles* est formée.

Dans cette société secrète, non plus que dans celles qui vont suivre, on ne trouve jusqu'en 1839 aucun programme hardiment babouviste, à peine quelques formules destinées à satisfaire dans une mesure très minime les plus violents. Au contraire le communisme de Buonarroti commence à faire des adeptes de plus en plus

nombreux dans les masses malheureuses. Suspecté et tracassé par la police, l'ouvrier s'aigrit profondément contre le gouvernement et n'a plus les mêmes hésitations qu'auparavant. Ainsi se forme cette nombreuse secte de communistes ou d'égalitaires à laquelle tiennent de près ou de loin et d'une façon plus ou moins exclusive presque tous les ouvriers de Paris, de Lyon, de Rouen, c'est-à-dire tout le peuple actif en politique.

Les lois dites « de septembre » vont achever de jeter dans le camp des violents ceux qui pouvaient encore hésiter.

Elles sont la conséquence de l'attentat du Corse Fieschi, dirigé contre la personne même du roi.

La *Société* secrète *des Familles* avait-elle pris part à cet attentat? Fieschi a toujours protesté avoir agi sous

Fig. 18. — LE CAUCHEMAR (1832). Caricature contre La Fayette.
Allusion à la Journée de l'Hôtel de Ville en 1830, où La Fayette donna son appui à Louis-Philippe.

sa seule inspiration, il est permis de croire que tout au moins la société ne fit rien pour le dissuader de son projet.

A côté des *Familles* qui avaient succédé aux *Droits de l'homme* il se forme sous le nom de *Légions révolutionnaires* une association qui est presque immédiatement dissoute. Les membres rêvaient la destruction sanglante, non seulement du roi et de la famille royale, mais de l'aristocratie et de la bourgeoisie française tout entière.

Le 8 mars 1836, l'autorité est informée de l'existence d'une fabrique clandestine de poudre, exploitée dans un but politique; elle fait investir un bâtiment isolé, situé rue de Lourcine, au n° 113, et arrête en flagrant délit cinq individus : les nommés Beaufour, Robert, Canart, Daviat, Robier. Au moment de la perquisition, outre une grande quantité de poudre complètement manutentionnée, on trouve trente-deux livres de poudre de guerre empaquetées et prêtes à sortir de l'atelier.

Les prévenus ne pouvant expliquer l'origine de l'argent employé à la fabrication de la poudre, l'enquête

cherche plus haut les instigateurs de ce complot et arrête Blanqui et Barbès, au domicile de Barbès lui-même, trois jours après la découverte de la rue de Lourcine.

Après cette découverte, la *Société des Familles,* se scinde en deux : la *Société des Saisons,* organisée en semaines, mois et saisons. On ne possède que des renseignements incomplets sur cette société dont la modération admettait pourtant la violence, le massacre et l'émeute. Les plus ardents se soudent avec une association fondée par les Montagnards pour former les *Phalanges démocratiques.*

Voici le programme qu'ils avaient élaboré : abolition de la propriété, communauté des femmes, abolition de la famille, destruction des tyrans par tous les moyens ; le travail, l'habitation et les repas en commun,

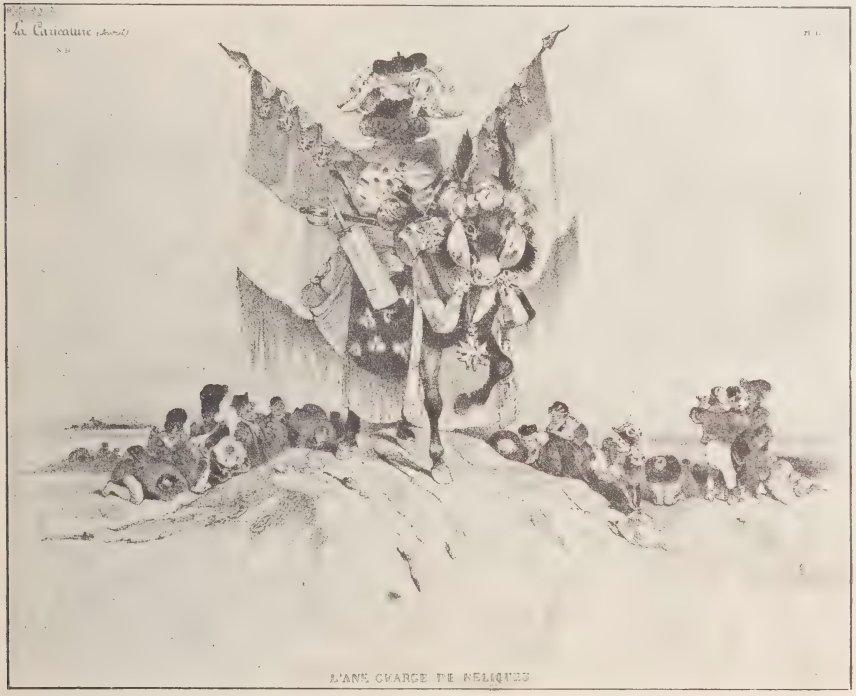

Fig. 19. — L'ANE CHARGÉ DE RELIQUES. Caricature contre Louis-Philippe (1834) et les décorations.

l'éducation gratuite et obligatoire et surtout démocratique ; destruction des objets de luxe, n'accepter le travail que comme agrément, les anciens conspirateurs seront de plein droit les chefs de la communauté.

On voit que ce comité d'action allait droit à son but et ne le dissimulait pas.

Tandis qu'échouaient les menées révolutionnaires auxquelles avaient pris part les néo-babouvistes, les communistes militants, les anarchistes, un homme avait échafaudé lentement et minutieusement une nouvelle utopie communiste qui allait avoir, durant quatre ou cinq ans, une fortune extraordinaire. En 1840, Etienne Cabet publiait son *Voyage en Icarie.*

Cabet, en homme avisé, se garde bien de faire de la propagande dans les milieux nettement réfractaires. Il se contente de s'adresser et de demander des prosélytes aux grands centres ouvriers : Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Limoges, etc. L'affaire réussit d'abord admirablement, et des communistes qui n'étaient que des babouvistes, qui ne connaissaient que l'ouvrage de Buonarroti, deviennent de fervents cabétistes.

Après la ruine de la *Société des Saisons,* les principaux membres se fondent en une nouvelle société au nom caractéristique de *Société communiste* qui se subdivise elle-même en plusieurs sections : *Communistes*

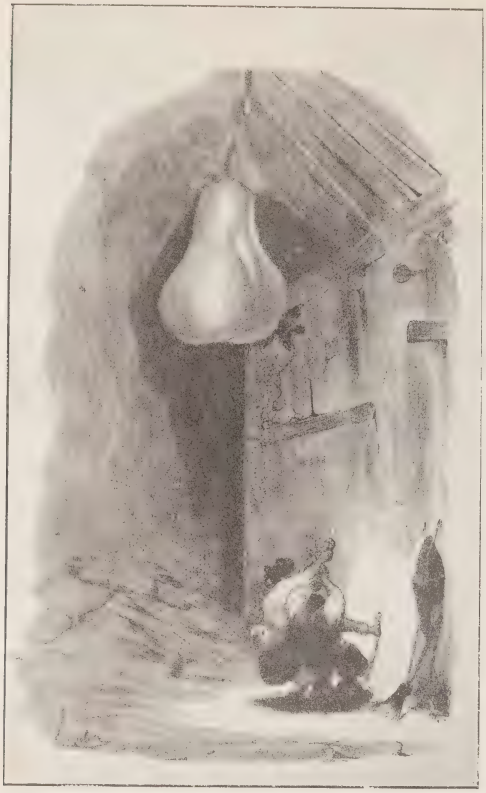

Fig. 20. — LA CLOCHE.
Caricature de H. Daumier contre Louis-Philippe.
(*La Caricature*, 19 juillet 1832.)

proprement dits, *Réformistes, Egalitaires*. L'organisation des deux premières était ralliée à la doctrine icarienne, elle est assez peu connue.

On est heureusement mieux renseigné sur la troisième section : les *travailleurs égalitaires* qui conservent l'organisation des *Saisons* et que, pour cette raison sans doute, on appelle les *Nouvelles saisons*.

Les *Travailleurs égalitaires* sont dirigés par un ancien libraire du Dauphiné, Dourille, qui est parvenu à grouper près de quinze cents adhérents dont huit cents prêts à l'action, et le reste disposé à prendre les armes quand l'affaire serait engagée.

Les *Nouvelles saisons* ne tardent pas à se diviser en deux groupes : quelques-uns, plus prudents, plus patients, hésitants irrésolus, demeurent sous la conduite de Dourille ; les autres, plus enthousiastes, plus exaltés, partisans de l'action immédiate, forment un groupe dissident de cent cinquante à deux cents membres que mènent quelques énergumènes, tels que : Villecus, Rozier, Lionne, Vigny. C'est la « Société communiste révolutionnaire » proprement dite.

A ce moment, beaucoup de sociétaires communistes se réunissent chez un marchand de vins, Colombier, dont le cabaret sert de lieu de rendez-vous pour les réunions politiques ; on y lit à haute voix et on commente les journaux communistes ; on s'y entretient des projets et des espoirs des sociétés secrètes, on y reçoit enfin le serment des nouveaux affiliés.

Et cependant, à la fin de 1847, ces sociétés secrètes, qui ont surexcité l'opinion durant tout le règne, sont en grande partie démembrées. Il ne reste guère de ces contingents que quelques débris en qui les républicains semblent espérer, et qu'ils transforment en légions immenses et toutes puissantes.

Quand arrivera le mois de février 1848, sur les cinq mille révolutionnaires que la capitale peut compter, on ne trouve guère que mille hommes appartenant aux deux sociétés secrètes qui subsistent : la *Société communiste* et la société dissidente.

LE JUSTE-MILIEU VACILLANT.

C'est que la Révolution de février 1848 n'aura d'autre cause immédiate que la nullité du gouvernement de Juillet. Où il n'y a rien, on peut toujours glisser quelque chose.

Lorsque Thiers, si stérilement agité dans son premier ministère, est appelé à nouveau à la présidence du Conseil, le 1er mars 1840, avec l'appui du duc de Broglie, soutenu par Duvergier de Hauranne, avec le concours promis d'Odilon Barrot, il réveille deux tendances : l'esprit impérialiste et les velléités jacobines. On négocie pour obtenir les cendres de Napoléon, on inaugure l'Arc de Triomphe, la colonne de Juillet reçoit les cendres des héros de 1830. L'écho répond par le débarquement de Louis-Napoléon à Boulogne ; il nomme Thiers président de son conseil, choix logique. On refaisait l'idée impériale, pourquoi n'y aurait-il pas un Empereur ?

Les révolutionnaires répondirent à leur tour par de petites émeutes, brisant chaque soir les réverbères. Le ministre déploie un luxe de stratégie burlesque : Paris est sillonné d'artillerie et de cavalerie que Thiers conduit en personne, comme Napoléon à Austerlitz !...

Ce ministère un peu trop puéril tombe ainsi sous le bruit qu'il a fait, et il se forme une nouvelle administration sous la présidence du maréchal Soult (29 octobre 1840), — mutations de cabinet qui deviennent si fréquentes qu'on en confond les dates, sous cette forme de gouvernement modèle qui ne permet à aucune question d'être suivie et traitée. A cette époque, commence à se dessiner véritablement le parti du *juste-milieu,* avec ses petites préventions et son dédain des supériorités territoriales, et qui ne veut protéger que les situations acquises. Il sera très colère contre tout ce qui troublera ses petits arrangements, très tolérant pour tout ce qui est philosophie ou matérialisme d'idées, c'est-à-dire que la poussée révolutionnaire mettra fin à ces vacillements par sa conquête du pouvoir.

Guizot est l'homme de ce parti. Une des qualités de Guizot, mais poussée jusqu'au

Fig. 21. — Obélisque élevé à la gloire d'une révolution et découvert en 1830 au Juste-Milieu de l'Arabie heureuse, par une caravane d'épiciers doctrinaires.
Caricature contre Louis-Philippe et la politique du Juste-Milieu.
Le Charivari 1831.)

Fig. 22. — PARODIE DE LAOCOON.
Caricature contre Louis-Philippe.

défaut, c'est la sécurité, une quiétude parfaite d'esprit, la conviction qu'on peut venir à bout de toutes les difficultés, quelles soient-elles, sans une volonté active et décisive. Le cabinet obtint le vote de l'adresse et même le budget, mais ses ennemis, qui cherchaient une occasion de témoigner leurs ressentiments et de dénombrer leurs forces, trouvèrent un terrain tout préparé dans la question du *droit de visite.* L'Angleterre l'avait toujours soutenu et la France toujours refusé. Louis XVI, naguère, avait conclu l'alliance des pavillons pour défendre l'opinion française. L'opposition fut vive, et le ministère eût été renversé s'il n'avait adjoint à sa majorité quelques anciens membres du centre Molé, qui subit sa première défection.

Mais ce qui détermina davantage encore la fusion du centre, ce fut l'aspect agité du pays. Les opérations récentes du recensement avaient soulevé dans les provinces un esprit de révolte dont les démocrates profitaient habilement (septembre 1841). Partout murmuraient les émeutes : le bonapartisme s'agitait pour sa cause, les légitimistes se concertaient entre eux. Ces derniers, plus aveugles que jamais, suivaient une politique expectante, et espéraient plus dans les événements que dans les œuvres des hommes.

A la fin de la session de 1842, le cabinet du maréchal Soult et de Guizot se trouvait déjà débordé, lorsqu'il

obtint du roi un blanc-seing de dissolution. Le nécrologue déploya son crêpe sur trois maréchaux, Moncey, Victor, Clausel, et sur un homme qui avait exercé une puissance dans la presse, Armand Bertin, du *Journal des Débats*. A quelques jours près, Dumont d'Urville périssait dans la catastrophe du chemin de fer de Versailles (8 mai 1842), et le duc d'Orléans tombait foudroyé par la mort sur le pavé (13 juillet 1842).

Les élections s'accomplirent sous la triste impression de cette mort, et il était impossible que la nouvelle Chambre ne fût pas absorbée par la question de la régence. Le roi, qui craignait qu'un attentat n'en finît avec sa vie, voulut faire de la régence un point imminent du débat, et sur ce terrain seulement, les partis de la Chambre devaient s'agiter. Dans l'opinion du roi et de la famille royale, la régence devait appartenir au premier prince du sang, et la tutelle à sa mère. L'opposition d'Odilon Barrot prit le thème contraire, c'est-à-dire la régence à la duchesse d'Orléans avec un Conseil. Cette forme de gouvernement ouvrait un accès facile aux combinaisons démocratiques ; encouragées par la faiblesse d'un tel établissement, elles pouvaient s'y donner rendez-vous. La royauté devenant viagère, la régence était une solution pour les uns, une espérance pour les autres. Elle fut votée conformément à l'opinion du cabinet, et le duc de Nemours fut régent éventuel (10 septembre 1842).

FIG. 23. — Le Diable emporte les fruits. Caricature contre La Fayette, par Traviès.

Alors, Louis-Philippe se croit tellement sûr de fonder une dynastie, que c'est à peine s'il prête attention à l'état social. Cette perspective immédiate lui échappe, l'esprit de famille l'emporte. Un an s'est à peine écoulé depuis la mort du duc d'Orléans, que les mariages du prince de Joinville et de la duchesse Clémentine sont célébrés. Le roi veut élever, à l'instar de Louis XIV, un de ses fils au trône d'Espagne, ou le placer tout à côté. Or, l'Europe a les yeux fixés sur cette Espagne agitée : le général Espartero, expression de l'idée anglaise, en est le maître par la régence, la reine Christine a fui Madrid. Espartero veut faire de l'Espagne une nation soumise, comme le Portugal, aux ordres de l'Angleterre. Christine, à Paris, prépare avec le général Narvaez, un mouvement contre le régent. Mais à côté de ces *pronunciamentos,* se poursuit la négociation intime de Louis-Philippe avec la reine-mère, pour les mariages espagnols, sérieuse affaire qui préoccupe le roi et inquiète, en Angleterre, le comte d'Aberdeen. Louis-Philippe, alors, ménage moins l'Angleterre que de 1830 à 1835. Il se croit plus sûr de sa couronne, il s'imagine que ses étais en Europe et sur le sol sont plus solides. Erreur grossière ! la dynastie d'Orléans ne pouvait espérer d'autre appui en Europe que l'Angleterre, et l'alliance anglaise affaiblie, que lui restait-il ? La Russie ? le roi savait quelle répulsion il inspirait au czar. L'Autriche ? plusieurs fois pressentie, elle avait hésité, puis reculé. La Prusse ? Il était difficile de fonder rien de durable sur la politique du cabinet de Berlin. Dès que la question des mariages espagnols commence, la vieille rivalité diplomatique de l'Angleterre se fait sentir. Si la reine Victoria rend visite au château d'Eu (8 octobre 1843), elle ne change rien à la situation. Les conversations de Louis-Philippe et de la reine, de Guizot et du comte d'Aberdeen allèrent au delà de la pensée intime, et l'on put réciproquement s'accuser de n'avoir point la mémoire assez fidèle.

Dans la réalité, les d'Orléans vacillaient de plus en plus sur leur base mouvante. Le pouvoir se séparait de plus en plus de l'opinion révolutionnaire, et la gauche dynastique, comme le tiers-parti, n'avaient acquis que des unités sans valeur. Il se manifestait en Europe une certaine agitation, favorisée par ces discussions ardentes. La pensée de la maison d'Orléans, à laquelle s'identifie Guizot en face de cette crise, est celle-ci : les gouvernements

FIG. 24. — LE TRIOMPHATEUR. Caricature contre Thiers (1835).

doivent donner des chartes aux peuples, aider leur liberté pour éviter les révolutions. Mais cette idée est plus spéculative que pratique, et si la diplomatie française cherche à la développer à Berlin, à Naples, à Rome, en Espagne, en Suisse, cette idée se ressent de l'éducation anglaise de Louis-Philippe et de l'esprit de Guizot. En face de cette diplomatie, on trouve en opposition la politique expérimentale du prince de Metternich et de l'empereur Nicolas. « La liberté, telle que l'établit le système constitutionnel, disent-ils, dérogation aux vieux principes d'autorité et d'obéissance, n'est qu'un masque ou un acheminement révolutionnaire vers la République. Mieux vaut s'occuper du bien-être matériel et intellectuel des masses que de leur donner ces formes de tribune et de presse qui ne sont utiles qu'aux ambitieux ou aux intrigants. L'autorité active et intelligente, le pouvoir protecteur, éclairé, est le dernier perfectionnement des nations, si l'on ne veut pas arriver à l'anabaptisme universel. »

Telle est la lutte qui s'engage dès 1844, sur tous les points de l'Europe. Louis-Philippe et Guizot, conseillent à Berlin, à Naples, à Rome, un système de concessions des formes représentatives d'Assemblées et de liberté,

tandis que le vieux jacobinisme, transformé en mille sectes philosophiques, devient humanitaire, universel, communiste, sous des chefs qui se raillent en secret de la monarchie constitutionnelle.

Nous nous réservons de traiter dans le chapitre suivant, la chute du gouvernement de Juillet. Ce gouvernement, qui n'a jamais tenu, s'est laissé tomber, et le spectacle de cet abandon compose le début naturel de la Révolution de 1848.

LA CHEMISE DE FEMME ET CORRESPONDANCE GALANTE TROUVÉES DANS L'ORATOIRE DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Par un séminariste qui a jeté le froc aux orties. Paris 1830.)

J'étais encore à Saint-Sulpice lorsque les premiers coups de fusils de nos oppresseurs se firent entendre. Mon cœur battit aussitôt d'enthousiasme; je reconnus avec transport que cette maudite soutane qui étouffe tant de nobles sentiments n'avait rien enlevé à mon âme de son énergie et de son amour patriotique. Mon père est un simple ouvrier et comme disaient mes camarades : « Il y a toujours du sang de vilain dans les veines d'un fils de vilain ».

Ainsi, mes braves amis, point de sot orgueil vis-à-vis des nobles; ce n'est pas leur faute s'ils sont poltrons, avides et partisans de la servitude : tout cela leur vient du sang, comme à nous, l'honneur, la bravoure, l'amour de l'indépendance.

Notre portier qui disait son chapelet ne voulut pas me laisser sortir et soutenait que ma conduite était un scandale. En ce moment le canon retentit à mon oreille, je ne fus plus maître de moi; j'ébranlai les battants de la porte, je l'ouvris avec violence et je me précipitai dans la rue.

Quant au portier, j'ai une idée confuse qu'il voulut s'opposer à mon passage et que je fus obligé de lui administrer un certain nombre de coups de poings, dont je n'eus pas le temps d'adoucir la franchise.

A peine dans la rue, mon premier mouvement fut de jeter bas ce maudit habillement de corbeau, qui me pesait depuis si longtemps sur le cœur. Je ne l'eus pas plutôt foulé à mes pieds que je me sentis plus à l'aise; il me semblait que je respirais plus facilement et que j avais repris le droit de regarder en face un de mes concitoyens.

J'avais le projet de me diriger vers le faubourg Saint-Antoine pour me joindre à mon père, à mes oncles, et à nos amis : mais à peine arrivé à la place je reconnus l'impossibilité de passer l'autre bras de la Seine. On venait de s'emparer du Palais-de-Justice. Une idée soudaine m arriva comme la foudre et je m'écriai :

« Mes chers camarades, nous restons ici les bras croisés, lorsque, à côté de nous, se trouve un repaire de bandits qui, en ce moment peut-être, conspire notre mort. Suivez-moi : courons à l'Archevêché.

Je ne raconterai pas les détails de la prise de ce palais; tout le monde les connait. Ce qu'on ignore seulement, c'est que les portes ne furent pas plutôt brisées, que je résolus de tirer parti de la connaissance particulière que j'avais des localités. Par la route la plus courte, j'arrivai avec plusieurs braves à la chambre à coucher de Monseigneur. De magnifiques vases en vermeil se trouvaient sur la cheminée; nous les jetâmes sans pitié dans le fleuve. Nous ne voulions ni voler, ni respecter le fruit de tant de larcins scandaleusement pieux; nous ouvrimes sa commode et nous fîmes subir le même sort à son linge fin et parfumé. Dans la précipitation que nous mettions à notre ouvrage, un vêtement blanc tomba sur le parquet et se déploya. Nous reconnûmes avec stupeur une « chemise de femme ». Elle était de la batiste la plus belle et répandait une douce odeur d'ambre et de rose. Nous cherchâmes la marque, il n'y en avait pas. Pendant que nous faisions bien des commentaires à ce sujet, un de nos camarades qui, pour rien au monde, ne se serait dérangé de l'importante occupation de saisir et de jeter, avait ouvert le secrétaire du prélat et le vidait avec le zèle le plus ardent. En regardant par une des croisées je vis un grand nombre de feuilles légères qui voltigeaient dans les airs. Si c'étaient des papiers d'une haute importance ? dis-je en courant au secrétaire. Il était trop tard, tout avait été arraché et livré aux vents, tout excepté deux carrés de papier barbouillés, restés oubliés, au fond du tiroir.

Nous donnons ici ces pièces curieuses.

Premier fragment.

« .... passion funeste. C'est bien facile à dire, madame, mais croyez-vous que ce soit possible ? croyez-vous qu'on puisse vous aimer assez faiblement pour avoir la force de renoncer à vous ? — Oh ! si vous connaissiez les désirs qui me dévorent ! si vous pouviez un seul instant pénétrer dans ce pauvre cœur, brisé, torturé, en proie à toutes les angoisses; vous auriez sans doute pitié de lui.... Vous me parlez de mes cheveux blancs, de mon caractère. — Barbare, vous imaginez-vous que l'âge ait en moi étouffé la nature, que je ne sente plus.... Je me suis prosterné ce matin devant l'image vénérée de la Vierge, je lui ai demandé la grâce de vous oublier. Je croyais déjà l'avoir obtenue; déjà il me semblait la voir sourire à ma prière et me tendre une main secourable; une joie douce pénétrait goutte à goutte dans mon âme. Insensé que j'étais ! je ne voyais plus la mère de Dieu. C'était votre image qui m'apparaissait, c'était votre bouche de rose qui me souriait, c'était votre jolie main qui était tendue vers moi.... »

Deuxième fragment.

« Il y a peu de jours que je vous ai quittée, chère Athénaïs ! et j'éprouve déjà le besoin de vous entretenir et de me rappeler à votre pensée.

« Je m'éloigne, ma tendre amie; mais toutes mes affections, tous mes désirs, tous mes vœux restent ici. — Vous, vous seule, réunissez tous les éléments de mon bonheur ! vous, objet de perfections qui rassemblez tant de vertus et tant de qualités, c'est pour la vie entière que vous possédez mon cœur.

« Tous les instants de mes journées vont être remplis par des pensées qui vous seront relatives. — A mon réveil, comme toujours, vous avez mon premier vœu.

« Je retarde mon départ de quelques heures parce que je ne puis avoir que demain matin quelque chose qui me manquait aujourd'hui, et que je veux, veux qui ne me quitte jamais.

« Cette lettre sera remise chez vous après-demain seulement, lorsque vous serez seule, et assez tard pour qu'elle ne vous arrive pas à l'heure où votre mère va vous voir.

« Au nom du plus tendre amour, au nom du plus vif attachement et d'un sentiment si pur qu'il est, j'ose l'espérer, digne de vous, écrivez-moi, prouvez-moi que vous ne m'oubliez pas, et que vous appréciez tout ce qu'éprouve mon pauvre cœur, si rempli, si dévoué, si déchiré, mais aussi quelquefois si doucement agité.

« Adieu, ma chère Athénaïs, adieu mon amie adorée. Accordez-moi la centième partie des sentiments que vous m'inspirez, et je vous devrai le charme de ma vie. »

Lettre.

« Chère Athénaïs,

« Il y a trois jours que je vous ai vue, et je ne puis vous exprimer tout ce que m'a coûté votre absence. Aujourd'hui je ne puis vous voir, et demain votre mari sera ici.

« Quelle singulière destinée que la mienne ! chère Athénaïs !

« Notre conversation a eu une bien douce influence sur moi. Elle exalte tout mon être. Je vous ai écrit jeudi, mais ma lettre m'a été rapportée, vous étiez partie.

FIG. 25. — CE JEU N'A DURÉ QUE TROIS JOURS, par Daumier.
Caricature contre Louis-Philippe et les changements de ministères (1835).

« Ah ! je vous en conjure, occupez-vous des moyens de nous voir, de nous voir seuls. Chère Athénaïs, mon amour, mes désirs sont le destin de ma vie, et c'est à vous à le fixer.

« Ecrivez-moi un mot ; dites-moi que vous vous occupez des vœux que je forme et auxquels mon existence est attachée.

« Celui qui vous aimera toute sa vie. »

QUELQUES TITRES DE PIÈCES

SUR LA RÉVOLUTION DE 1830.

ANNÉE 1830.

— *La victoire du peuple,* par HYACINTHE DE COMBEROUSSE.

— *Le réveil parisien,* juillet 1830. Signé A. D.

— *Le trône renversé ou la dernière semaine de Juillet 1830,* poème burlesco-historico-tragique, en sept journées, mis à la portée des vainqueurs du Louvre et des Tuileries, par J.-A. DUMAS, 1831.

— *Epitre aux Parisiens, avec des notes historiques contenant tous les faits qui se sont passés dans les journées des 26, 27, 28 et 29 juillet 1830.*

— *Cantate en l'honneur des ouvriers de la ville de Paris célébrant les glorieux événements des 27, 28 et 29 juillet 1830,* par J.-P. MARESCHAL.

— *Le réveil de la France, ou trois jours de gloire,* par M. JULES MERCIER.

— *Aux braves Parisiens qui, dans les immortelles journées des 27, 28 et 29 Juillet 1830, ont héroïquement sauvé la France du coup d'Etat porté contre elle par un roi très catholique,* par J. RENAULT.

— *Ode à l'Indépendance, et cantate dédiée aux Parisiens.*

— *Parodie ou pot pourri.*

— *Médor ou le chien du Louvre, au tombeau de son maître,* romance à ce sujet, par GAUTHIER, 1831, in-8°.

— *La marmite renversée ou le départ de Charlot Casse bras,* chanson populaire, signée M. L.

— *Les jarrets de Charlot,* chanson nouvelle.

— *Le grand déménagement royal par un volontaire parisien qui n'a pas eu le bonheur d'y contribuer, faute de fusil au moment du congé,* par Th. FONDART. (V. P.)

— *Les Cornichons,* couplets chantés par M. Odry sur le théâtre des Variétés.

— *La famille des Cornichons,* chanson morale en manière de *De profundis* par un auteur célèbre et anonyme.

— *Le bon Roi,* parodie du *Bon Dieu* de Béranger.

— *L'Officier en retraite sous le règne des ordonnances,* chansonnette.

— *Jérôme Buteux et le père Chopin aux barricades*, récit véridique des trois journées mémorables, en vaudevilles par J.-A. Gardy ; suivi de : *Les journées mémorables de Juillet*, par M. Cadet ; *l'artillerie de Montrouge*, par Pierre Colau.

— *La Philippiade*, fragments en vers, sur la vie de Louis-Philippe 1er, par F. F. Legrand.

— *Horoscope de sa majesté Louis-Philippe 1er, ou son glorieux avènement au trône vacant des Français*, poème impromptu, par M. Alexandre Sermet.

ANNÉE 1831.

— *Jadis et aujourd'hui ou le pauvre homme et sa poule aux œufs d'or*, chanson nouvelle ; *Etrennes à Charles X ou le pain bénit de Saint-Acheul*, par Lepleux.

— *Pamphets poétiques* (N° 1) ; *La tête et les membres*, par F. de M.

— *Henri IV et Louis-Philippe*, chansonnette.

— *Le carnaval des faubouriens ou le carême des Jésuites*, impromptu comique, satirique et authentique de l'échauffourée jésuitique qui a eu lieu par les carlistes les lundi et mardi gras, 1831.

— *La Philippade française, ou Dieu, le Roi et la Patrie*, essai poétique, divisé en plusieurs chants, suivi d'un acrostiche sur le mot d'Orléans, par un Alsacien.

— *Le roi chrétien ou le pauvre Charlot ; Au roi des Français le jour de sa fête, le 1er Mai 1831*, pamphets poétiques par P.-Eugène Rollande.

— *Les croix ou le charivari*, à-propos en un acte, mêlé de couplets par MM. Brunwich-Lhérie et Ceran. (V. Théâtre.)

— *La nicortrata*, brochure périodique par Victor Basière.

— *Une nuit à Ham, ou le Songe de Polignac*, par F. Malet.

— *Les fossés quand même*, épitre à M. le baron Fontaine, architecte du roi, sur les travaux du jardin des Tuileries, par Bruno Galbécio.

— *Le petit Exilé*, par A. Depasse [20 janvier 1832.]

— *La Veuve ou le pèlerinage en Ecosse*, par Mlle Victorine Germillan.

— *Les Pompes ou le juste-milieu, et les femmes de Paris*, poème héroï-comique en quatre chants, par X.

— *A Philippe, roi des Français*, signé par un ancien menuisier qui s'est fait rimeur malgré Minerve, par amour pour son prince dont il ne brigue, d'aucune manière, la faveur particulière.

— *Cris, gémissements, désirs d'un vieillard invalide, bon Français,*

Qui ne fut jamais que passif
Ou que passivement actif.

Ch. Poussard, ancien curé titulaire. Paris, chez l'auteur (s. d.), in-8°.

— *Divagations politiques sur les affaires du temps*, par un grenadier de la garde nationale. Paris, Tétot frères, novembre 1830, in-8°.

— *Charles X que l'on veut mettre en prison ou ses créanciers qui le poursuivent par corps.* Détails intéressants sur la cour d'Holyrood, in-8°.

— *L'accouchement de la duchesse de Berry ou comment les princesses font les enfants*, in-8°. Paris.

— *La lanterne magique ou encore des blagues ou des bamboches*, en neuf tableaux, par Cadet la Blague et Fanfan Latulipe. Paris, in-8°.

— *Le choléra-morbus ; Le patriote, la gripette et les royalistes.* Paris.

— *L'enragé carliste ou défaillance vis-à-vis d'un ouvrier ébéniste décoré de Juillet* (signé L. D.). in-8°.

— *Les billets doux de la Révolution de 1830*, in-8°.

— *Le pèlerinage d'Holy-Rood ou le récit et le rêve 1832.* In-8°.

— *Caractère indélébile et historique du Jésuitisme ou du doctrinisme*, signé J. Tétard, 19 nov. 1831.

— *Epître à Caroline*, par B. A. Ronsca.

Fig. 26. — L'ATTAQUE DU PANTHÉON. Journées de juin 1848. D'après une gravure extraite d'une publication de l'époque.

II

LA RÉVOLUTION DE 1848 ET LA SECONDE RÉPUBLIQUE

LE PROLETARIAT AU POUVOIR : SES TENTATIVES ET SES ERREURS

« Pour triompher, une révolution doit être pure... »

AVANT d'aborder la question sociale qui est au fond du soulèvement de 1848, il est nécessaire d'indiquer comment, depuis 1844 — époque à laquelle nous avons laissé le gouvernement de Louis-Philippe, — une altération grandissante écarta la bourgeoisie de la couronne, et c'est même une leçon précieuse pour connaître l'esprit des classes moyennes. Lorsqu'il y a un péril actuel, menaçant, on se rapproche, on se ligue, on ne laisse ses rangs ouverts ni aux ennemis, ni aux douteux. Mais lorsque le péril passe, la tranquillité acquise crée une sécurité générale, et comme l'on ne craint plus pour soi, viennent les aigreurs, les récriminations, sur des incidents ou des malentendus. La bourgeoisie trouvait que, depuis la consolidation apparente des d'Orléans, ceux-ci avaient fait pour leur pouvoir plus que pour elle-même ; la bourgeoisie, si hautaine pour la démocratie, abusant d'elle par la rigueur des loyers et des salaires, avait cette fausse éducation que la mort du prince royal, en 1842, n'avait pas ébranlée. De 1830 à 1835, elle avait lutté contre les tentatives des républicains en y apportant une sévérité implacable, que ne méritaient pas de jeunes et braves hommes qui mouraient martyrs d'une idée. Après la fusion de Guizot et de Thiers, elle afficha une résistance trop menaçante, et si la couronne l'emportait encore, Louis-Philippe laissait des germes de haine dans la jeune démocratie. Enfin, la grande faute du gouvernement de Juillet, c'était, en s'éloignant de son principe, d'avoir blessé trop ouvertement ses fondateurs sincères. Il devait son triomphe à l'idée démocratique, et le parti gouvernemental, le parti bourgeois, l'insultait avec un entier oubli des sentiments qu'il lui devait. La faute se doublait d'une mauvaise action.

Il fallait que l'on fût aveugle pour ne pas voir qu'une révolution s'avançait ; et il ne s'agissait plus seulement d'une loi constitutionnelle ou d'un changement dans la forme politique, comme pouvait le croire la classe moyenne, les partisans du juste-milieu. La réforme d'une des bases de la constitution ne pouvait être qu'un prétexte ou qu'un accident ; la brèche une fois faite, les flots pénètreraient partout. Le temps était aux orages, et les vives passions calculaient mal les conséquences de chaque démarche.

Ce que l'on appelait désormais le prolétariat, les classes déshéritées avaient acquis elles-mêmes une certaine force, une règle et avec cela l'orgueil de leur supériorité. Tout ce qui aspire à gouverner s'organise, c'est sa loi

FIG. 27. — LOUIS-PHILIPPE ET MONSIEUR THIERS. Caricature de Daumier à propos du vote des fonds secrets

nécessaire. On se prépare à la vie nouvelle par l'éducation et par l'application, et cette multitude avait fait d'incontestables progrès. L'éducation qu'on avait donnée à ce peuple n'était ni bonne, ni complète, mais il la corrigeait par un sentiment porté jusqu'à l'exaltation, l'amour de son pays. Le travailleur semblait s'incarner au sol ; les douleurs et les humiliations du pays étaient les siennes, et les chants révolutionnaires vibraient jusqu'au fond de ses entrailles.

La doctrine qui faisait le plus grand progrès était celle de l'organisation du travail, nouveau mode de répartition du capital et de l'œuvre, qui tendait à bouleverser la société industrielle. Une certaine école, à la tête de laquelle se trouvait Louis Blanc, esprit direct et à périodes, appelait l'intervention de l'Etat, l'association de l'ouvrier et du producteur, l'égalité des salaires. Tout ce qui demeurait rationnel dans cette théorie était ancien : il y avait longtemps que l'Etat intervenait dans le règlement des industries par l'examen des statuts, et la surveillance de la manufacture ; mais il laissait la liberté des transactions, la concurrence surtout qui n'est au demeurant que

l'émulation et le progrès. La doctrine de Louis Blanc attachait l'ouvrier au plus terrible des esclavages, le besoin et la faim.

Les ateliers, toujours impressionnables pour chacun de ceux qui s'occupent de leurs destinées, acceptaient avec empressement les écrivains de toute espèce qui parlaient de leurs droits et de leurs intérêts. Les systèmes de Fourier, Victor Considérant, Pierre Leroux, Jean Reynaud, les almanachs icariens de Cabet partageaient avec les bulletins de l'Empire et les histoires de la Révolution française le temps et les loisirs de l'ouvrier. Celui-ci avait visiblement progressé vers les désirs indéfinis que son éducation nouvelle ouvrait devant lui, en comparant ces

Fig. 28. — RÉCOMPENSE HONNÊTE AUX ÉLECTEURS OBÉISSANTS.
Caricature contre Louis-Philippe au sujet des élections.

idées et ses passions ; il avait son journal spécial rédigé par ses compagnons, ses amis, avec une certaine rectitude de pensées et quelque éclat de style. L'ouvrier voulait se rendre digne de l'avenir par une éducation plus vigoureuse qu'il espérait mettre en pratique dans les affaires du gouvernement.

COMMENT LOUIS-PHILIPPE S'EST LAISSÉ TOMBER.

Les républicains réfléchis et habiles éprouvaient cette conviction générale avec plus ou moins d'impatience : « Que la Société n'étant point encore façonnée à l'idée démocratique, ils ne pouvaient triompher actuellement qu'à l'aide d'une surprise ». Les démocrates purs et d'action voulaient l'essayer vigoureusement par une démonstration armée. Gens de cœur et de courage, ils osaient tout, parce qu'ils ne redoutaient rien. Souvent, par surprise, la majorité incertaine et faible suit la loi d'une minorité ardente. Le pouvoir pour eux résidait dans la constitution

immédiate d'une république démocratique, avec un comité dictatorial et une assemblée unique. Les démocrates plus réfléchis croyaient qu'avant toute entreprise, il fallait d'abord diviser le parti bourgeois, et pour cela caresser les ressentiments de Thiers et d'Odilon Barrot, soulever ainsi des haines contre le gouvernement de Louis-Philippe, afin de l'isoler de plus en plus dans la société révolutionnaire. Il fut donc accepté qu'on achèverait de dépopulariser le roi aux yeux de la classe bourgeoise, par tous les moyens ; quand la désaffection serait arrivée à son dernier point, la garde nationale affaiblie, divisée, alors on saisirait la première question irritante pour l'élever jusqu'à une lutte capitale d'opinion ; si jamais la circonstance se présentait favorable, on essayerait un combat à main armée sur la place publique, et dans le feu de cette grande entreprise, qui sait ? L'idée républicaine surgirait peut-être comme un résultat ou comme une surprise. On comptait sur le caractère incertain de la garde bourgeoise pour s'emparer d'elle, et la dominer le lendemain de la victoire.

De son côté, Louis-Philippe, convaincu de sa propre force, dédaignait les avis et les conseils de la prudence.

Fig. 29. — QUEL COUPE-GORGE ! Caricature de Traviès au sujet des lois contre la liberté de la Presse (1835).

Il était si convaincu même de la durée de son pouvoir, que ses habitudes anglaises, l'étude qu'il avait entreprise du mécanisme constitutionnel, lui faisaient croire qu'il n'avait rien à craindre, fût-ce d'une opposition ardente, et ne lisait guère les journaux français et leur polémique qu'il désignait comme une *politique de café*. Ce dédain, qu'il avait contracté de Talleyrand, avait sans doute quelque raison ; mais cette politique de café, avec nos mœurs, nos intérêts, nos habitudes, réglait le monde ; c'était elle qui formait les opinions, les partis et préparait la colère des masses ; la dédaigner, c'était méconnaître son époque. Un gouvernement, quel soit-il, ne doit jamais examiner la valeur morale ou intelligente d'un fait, mais sa force et sa puissance relative, de sorte que si ce fait exerce un pouvoir réel sur l'opinion, il faut en tenir compte, serait-il même absurde : fermer les yeux pour ne point voir, ce n'est pas gouverner. Dans sa conviction profonde, Louis-Philippe n'avait oublié qu'une chose, l'action continue de la presse, le mouvement irrésistible de l'opinion irritée, les mœurs de plus en plus démocratiques des masses dont les plaintes remontaient à l'origine du pouvoir.

Si nous jetons un coup d'œil, maintenant, sur l'évolution financière, nous sommes obligés de constater que l'or du joueur avait traîné sur le sol du pays, laissant une trace huileuse qui s'allongeait et s'élargissait, portant à son comble la corruption des esprits. Depuis le retour au pouvoir de Thiers, appuyé par Odilon Barrot, la

maison de Rothschild avait continué de monopoliser le crédit, prenant la fleur et laissant les feuilles de l'arbre financier aux capitalistes de Paris. En 1846, l'année ne fut pas heureuse, et la nature ne favorisait pas l'administration. L'année suivante, il y eut les inondations, et le blé fut rare : l'approvisionnement tourna à l'agiotage.

Enfin, le 10 novembre 1847, le Trésor obéré dut recourir à la banque Rothschild et lui adjuger un emprunt de 250 millions. Des écrivains populaires prenaient soin, par ailleurs, d'alimenter l'irritation générale en démontrant aux citoyens que la révolution de 1830 était un leurre, qu'ils avaient été trompés, et qu'il fallait prendre

Fig. 30. — SOUFFLEZ, SOUFFLEZ, VOUS NE L'ÉTEINDREZ JAMAIS.
Caricature de Daumier, à propos des lois sur la presse, après l'attentat de Fieschi (1835).

une éclatante victoire. Le peuple voyait avec un perpétuel étonnement combien était différente sa situation réelle de sa situation apparente. La finance politique, tout entière passée dans l'opposition, favorisait ce mécontentement, espérant bien, comme en 1830, le diriger et l'absorber ensuite.

Et puis, il y avait un autre duc d'Orléans, qui s'appelait le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Blotti dans la tanière traditionnelle des prétendants, l'Angleterre, il épiait le moment de tenter une restauration impériale.

Avec lui, le peuple était prince à son tour : Bonaparte, c'était la royauté plébéienne. Louis se faisait volontiers socialiste, phalanstérien, tout ce qu'on voulait, pourvu qu'il mit la main sur les finances de la France.

L'opposition, nous l'avons vu, revêtait bien des formes : depuis la rue du Sentier jusqu'au faubourg Saint-Antoine, à Lyon, à Marseille, et même à Carpentras, tout le pays gémissait et conspirait dans un sens ou dans l'autre.

Cette vaste aspiration au changement éclata à propos d'un banquet.

Et ce banquet fut suivi de quelques autres, jusqu'à ce que le peuple entier manifestât toute sa faim, en s'attablant au pouvoir.

LES JOURNÉES DE FÉVRIER ET DE JUIN 1848.

La réforme ! Telle était le désir de la France entière, à Paris comme dans les départements, et ce désir s'était manifesté dans la campagne dite des *banquets*. Les départements avaient eu chacun leur banquet. A Lille, le représentant Ledru-Rollin prononçait ces paroles : « Parfois les flaques d'eau du Nil desséché, les détritus en

Coll. Paul Proute.

FIG. 31. — FÊTE DE LA CONCORDE. D'après une lithographie de P. Janet.

* En février 1848, Louis Blanc, membre du Gouvernement provisoire, organisa une *Commission pour les travailleurs*, qui provoqua la création des *Ateliers nationaux*. Une fête fut organisée par les ouvriers pour commémorer cet événement.

décomposition sur ses rives, apportent la corruption de l'épidémie ; mais que l'inondation arrive, le fleuve, dans son cours impétueux, balayera puissamment toutes ses impuretés, et sur ses bords resteront déposés des germes de fécondité et de vie nouvelle ». Ces paroles, accueillies à Lille avec enthousiasme, avaient été partout répétées.

Un banquet fut donc organisé à Paris, sous la présidence d'Odilon Barrot. Ce banquet, fixé au 22 février 1848, devait réunir un nombre considérable de convives. Le pouvoir s'en émut : il s'y opposa, ou du moins il y mit une clause obligatoire qui avait pour effet, dans sa pensée, d'en empêcher l'exécution ; c'était d'entourer les banqueteurs d'une haie de soldats en armes. Or, ce qui n'avait point eu lieu pour les départements, ne pouvait pas être accepté pour Paris. Là-dessus, les opposants renoncèrent à leur banquet, qui fut regardé comme une plaisanterie à laquelle on ne devait plus penser, et il fut entendu qu'il n'en serait plus question. Mais le peuple ne se tint pas pour satisfait ; aussi ne manqua-t-il pas de se trouver au rendez-vous.

Dès le matin, le peuple encombrait les abords des Champs-Elysées ; c'était le lieu désigné pour la réunion. Les troupes aussi n'avaient pas oublié d'y paraître. De chaque côté, tout se passait en silence. On mesurait ses forces, et on attendait le signal pour attaquer. Comme toujours, les gamins de Paris commencèrent ; ils harcelèrent les municipaux à coups de pierres qu'ils lancèrent des Champs-Elysées, en se tenant cachés derrière les arbres. Les dragons et tous les soldats de la troupe de ligne, qui se trouvaient au nombre de la force déployée place de la Concorde, étaient respectés. On semblait déjà fraterniser. Seuls, les municipaux étaient l'objet des récriminations de tous.

LA CHAMBRE DES DEPUTES, LE 24 FEVRIER 1848.

* Dans cette estampe si finement gravée où les têtes des personnages offrent un caractère véridique de ressemblance, l'artiste a exprimé avec bonheur le mouvement tumultueux de cette fameuse séance. On voit le peuple descendre des tribunes et envahir le Parlement au-dessus duquel flottent les étendards de l'insurrection.

L'orage s'amoncelait, mais n'était pas encore près d'éclater. De la part de la force publique, il y eut quelques charges, et lorsque la foule se retira, morne et silencieuse, elle rêvait déjà les barricades. Le soir, il y en eut. Le lendemain, on se battait.

Pendant ce temps, Guizot, avec un ton d'audacieuse insolence, disait : « Tout est prévu pour se rendre maître de l'émeute... » Et on la laissait grandir cependant, comme si elle n'eût pas encore été assez forte pour

C'T'ARBRE-LA N'VAUT PUS RIEN, FAUT-Z-Y ABATTRE

FIG. 32. — Caricature contre Louis-Philippe. * Type de caricature à silhouette.

mériter autre chose que le dédain. Odilon Barrot mettait les ministres en accusation, pendant que Guizot demeurait calme. A la même heure, Louis-Philippe riait et plaisantait de l'émeute avec ses courtisans.

Et cependant, l'émeute grossissait encore... Le soir, le gouvernement se souvint qu'il y avait une garde nationale ; on fit battre le rappel, et les soldats-citoyens se rendirent en petit nombre au poste de chacune de leurs mairies respectives. Voilà qui était assez significatif pour inspirer une attitude défensive, mais il n'en fut rien. Le gouvernement, dans son aveugle confiance, courait à sa perte. Dès le lendemain, il était trop tard, les barricades étaient élevées, et le peuple était prêt à se battre.

Le pouvoir réfléchit que cela devenait sérieux ; et comme on n'avait pris les armes que pour la défense de la réforme, il fut convenu qu'on aurait la réponse avec un changement de ministère.

Pendant ce temps, le peuple et l'armée fraternisent. On attend patiemment la nouvelle officielle du changement de ministère. Pas de nouvelles ! On conserve les barricades et les armes, et déjà circule dans la foule le mot : *trahison !* Dans la soirée, la fusillade du boulevard des Capucines devait donner un caractère décisif à cette prise d'armes, car le mot de ralliement était : *vengeance !*

A dater de ce moment, la royauté n'est plus que l'ombre d'elle-même.

Le drame, commencé boulevard des Capucines, aura son dénouement aux Tuileries.

Il importe peu, maintenant, que le roi abdique en faveur de son petit-fils, le comte de Paris. Il est trop tard ! Et quand le roi, apprenant le combat acharné qui se livre au Château-d'Eau, déléguera Lamoricière vers le peuple pour lui annoncer son abdication, au mot d'abdication le peuple répondra : *Déchéance* ! Il est trop tard ! Le roi ne peut plus abdiquer, le roi n'existe plus.

Après l'incendie du Château-d'Eau, le peuple se précipita sur les Tuileries, mais elles s'étaient déjà rendues.

Le château était cerné par la garde nationale, et l'intérieur des grilles était occupé par trois mille hommes environ d'infanterie, dix pièces de canon en batterie, deux escadrons de dragons et des gardes municipaux. Une lutte engagée ainsi eût fait un horrible carnage. Il y eut un moment où parlementèrent le lieutenant Aubert-Roche, commandant le détachement de la garde nationale, et le chef des municipaux qui se trouvait avec le duc de Nemours. Quelques minutes après, le peuple se ruait sur les Tuileries, dont il était alors le maître.

Pendant que Louis-Philippe donnait des ordres de départ pour prendre la route de l'exil, son piqueur était

Fig. 33. — ABD-EL-KADER ET LE MARÉCHAL BUGEAUD. Caricature de Platel sur la victoire de l'Isly (1844).

* On sait que le maréchal Bugeaud, après s'être illustré en Afrique fut placé, dans la nuit du 23 au 24 février 1848, à la tête de la force armée ; mais ce fut en vain qu'il tenta de sauver Louis-Philippe. Il devait par la suite soutenir la cause du Prince-Président.

tué sur la place du Carrousel, et les équipages rentraient à l'écurie. Force fut au roi de partir par le souterrain qui conduisait à la terrasse du bord de l'eau. Il partit avec la reine pour tout cortège, après avoir recommandé à la duchesse d'Orléans de rester, car il croyait encore à la possibilité d'une régence !

A la Chambre, on était inquiet et agité de ce qui se passait au dehors. On cherchait partout Odilon Barrot, mais Odilon Barrot était invisible. Là-dessus, le président Sauzet annonce l'arrivée de la duchesse d'Orléans. Elle arrive, tenant d'une main le comte de Paris, et de l'autre le duc de Chartres. Elle est accompagnée du duc de Nemours, en tenue de lieutenant-général.

Un orateur, Dupin, monte à la tribune pour annoncer l'abdication du roi en faveur du comte de Paris. Ces paroles sont accueillies favorablement, et l'on crie, *vive la régente !* Jusque-là, tout va bien pour la régence. Il était réservé à l'avocat Marie de lui porter les premiers coups, et elle devait succomber sous ceux de Lamartine. Tous deux demandèrent un gouvernement provisoire. Odilon Barrot, brusquement réapparu, fait entendre de chaleureuses paroles pour le maintien de la régence, et il l'eût peut-être emporté sans le peuple qui fit tout à coup irruption dans la Chambre.

Alors, il se passa quelque chose d'émouvant. La duchesse d'Orléans dut céder devant la force du peuple vainqueur et ivre de sa victoire. Mais ce n'était ni à elle, ni à ses enfants que le peuple en voulait. Il avait chassé le roi parjure à la constitution. Il respecta la femme et les enfants. Entraînée plutôt que poussée par la foule, la duchesse fut un instant séparée de ses enfants qui lui furent ramenés par un garde national et un huissier

de la Chambre, et la foule s'écarta pour les laisser passer. Moins heureux, le duc de Nemours s'esquiva, après avoir eu ses épaulettes arrachées et ses habits lacérés.

A partir de cette instant, c'en était fait de la dynastie des d'Orléans. Un fiacre emportait le gouvernement de juillet et sa fortune.

Le gouvernement provisoire, lui, devait nous donner la République.

Sur-le-champ, on procède à la nomination des membres qui doivent composer ce gouvernement ; les noms de Dupont (de l'Eure), Arago, Lamartine, Ledru-Rollin sont acceptés à l'unanimité ; les noms de Marie, Bethmont, Crémieux éveillent des discussions qui, dans le moment où l'on se trouvait, ne pouvaient être que tumultueuses. C'est à l'Hôtel de Ville que le nouveau gouvernement allait trouver sa sanction définitive.

Déjà des bruits de toute nature circulaient. Louis-Philippe était mort d'une attaque d'aploplexie. La République était proclamée à Bruxelles, et Léopold en fuite. Le peuple, en armes, demandait que le gouvernement provisoire proclamât la République, et telle était sa frénésie qu'il voulait arrêter la forme du gouvernement avant même que les membres en fussent nommés. Les chefs étaient d'avis qu'on consultât le pays. Mais Paris ne voulait pas attendre, et c'est au milieu d'une agitation extrême, comme par violence, que la République fut proclamée.

FIG. 34. — MONUMENT DE JUILLET, PLACE DE LA RÉVOLUTION.
* Caricature de Benjamin contre Louis-Philippe, à l'occasion de l'érection de la colonne qui commémore les victimes de juillet 1830.

Le gouvernement provisoire fut ainsi composé : Dupont (de l'Eure), Président du Conseil ; Lamartine, ministre des Affaires étrangères ; Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur ; Marie, ministre des Travaux publics ; Garnier-Pagès, maire de Paris ; Crémieux, ministre de la Justice ; Arago, ministre de la Marine ; Carnot, ministre de l'Instruction publique et des Cultes ; Goudchaux, ministre des Finances ; Bethmont, ministre du Commerce ; Subervie, ministre de la Guerre ; Armand Marrast, Louis Blanc et Albert, secrétaires.

Le premier acte du gouvernement fut ce décret :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

25 Février 1848.

« Le gouvernement de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail.

« Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir de leur travail. Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui va échoir de la liste civile.

Signé : GARNIER-PAGÈS, maire de Paris.
LOUIS BLANC, un des secrétaires. »

Eh bien, il faut le dire, ce décret était malencontreux. Qu'on veuille bien réfléchir, et l'on verra que nous ne saurions blâmer un gouvernement qui assure du travail à tout citoyen dont les bras sont la vie, mais il faut le *pouvoir*.

LOUIS PHILIPPE

OU LE

BŒUF GRAS

DÉTRONÉ

COMPLAINTE PATRIOTIQUE

AIR des BŒUFS.

Hier, dans une riche étable,
Voulut un bœuf gras, vieux grigou
L'acajou remplaçait l'érable
Des grands bœufs blancs marqués de roux
Chacun admirait sa bedaine,
Monde l'hiver, monde l'été.
Il gagnait, dans une semaine,
Plus d'argent qu'il n'en eût porté.

Adieu, roi sacrilège!
Que l'Anglais te protége!
File, file au plus tôt,
Ou bien, sur le carreau,
Nous traînerons
Louis-Philippe et Guizot.

Il fallait voir la grosse bête,
Penser profond et voter droit,
Malgré le vent et la tempête,
Qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid
Ne s'arrêtant jamais pour boire,
Mais bien pour engraisser l'impôt
Et graisser notre terre ès,
Avec son bon ami Guizot
Adieu, etc.

Cent fois plus fort qu'un pressoir d'huile,
Mais cent fois moins doux qu'un mouton.
Après avoir lassé la ville,
Va-t-il cacher dans un caveau,
Tu n'iras plus aux Tuileries,
Promener ton chapeau de roi,
Car tu fis tant de perfidies,
Qu'on chasse ta famille et toi.
Adieu, etc.

Victime de ton avarice
Et de ton obstination,
Du trône fais le sacrifice,
Va conspirer chez Albion.
De tes enfants, malheureux père
Tu vients de briser l'avenir,
Car la couronne héréditaire
A rendu le dernier soupir!

Adieu, roi sacrilège!
Que l'Anglais te protége!
File, file au plus tôt,
Ou bien, sur le carreau,
Nous traînerons
Louis-Philippe et Guizot

Imp. Pollet, rue Saint-Denis, 580. — CARLE, Associe, passage du Caire, 77,
OU L'ON TROUVE LADITE CHANSON ET D'AUTRES.

FIG. 35. — *Louis-Philippe ou le Bœuf gras détrôné.*
* Complainte contre Louis-Philippe, après février 1848.

Avant de promettre, il faut la certitude de pouvoir tenir. Le gouvernement était-il en mesure d'assurer du travail à chaque individu ? La suite a bien prouvé que non !

Le droit au travail amenait fatalement le décret suivant :

« Le gouvernement provisoire décrète l'établissement d'ateliers nationaux. »

A dater de ce moment, il était facile de prévoir une insurrection. Les ateliers nationaux, qui nourrissaient cent mille individus à ne pas faire grand'chose, ne pouvaient avoir une longue durée. Leur dissolution devait amener l'émeute.

On nomma cependant une commission des travailleurs, dont Louis Blanc fut président. C'était la création d'un ministère du Travail. La séance d'ouverture eut lieu le 1er mars. Alors parurent ces étranges théories qu'on appela *Organisation du travail*, — probablement par antiphrase.

Il est fort possible que Louis Blanc fût animé des meilleures intentions, et nous croyons qu'il s'est engagé de bonne foi dans la route qu'il s'est opiniâtré à suivre ; mais aussi, nous ne craignons pas de le dire, Louis Blanc n'entendait rien aux notions les plus simples de la plus simple pratique.

Le président de la commission des travailleurs avait pour mission d'établir au mieux possible la position respective du patron et de l'ouvrier. Que fit-il? Il fixa à dix heures seulement la durée du travail qui était précédemment de onze heures, — et il augmenta le salaire. Que devait-il résulter de cette absurde combinaison ? Que le patron fermerait boutique et que l'ouvrier irait grossir le nombre des inoccupés aux ateliers nationaux.

Du reste, si par le seul fait du changement subit de forme de gouvernement, le commerce ne se fût pas trouvé arrêté, le travail par conséquent interrompu, la commission des travailleurs eût seule atteint ce but. C'est dans le sein de cette commission, en effet, que l'ouvrier devait apprendre, non pas à travailler, mais à détester son patron. On lui fit un tableau affreux de sa misère, tandis qu'à côté, on lui faisait le récit d'un luxe fabuleux ! Pour mener à bien des réformes sociales, le premier principe est l'union. En irritant l'ouvrier contre le patron, on visait exactement au contraire.

L'union, le gouvernement républicain la comprit en instituant la fête de la Fraternité. Mais un funeste malentendu sema la discorde entre l'armée et le peuple. L'armée était répudiée, comme si, par sa non-activité, elle n'eût point travaillé au grand œuvre, la République.

La fête du 20 avril avait été voulue par le gouvernement pour réaliser l'union des divers corps de la société qui se trouvaient alors en scission. Un seul cœur devait battre, voilà quelle était la pensée de la fête de la Fraternité. Tous les rangs devaient être confondus, cette masse n'avait qu'un nom, *Citoyen*, mot admirable quand il est vrai.

FIG. 36. — LES AUGURES.
* Caricature contre Louis-Philippe.

Nous sommes au moment, maintenant, où doit sortir de l'urne le nom des représentants qui doivent composer l'Assemblée nationale, le gouvernement définitif après le gouvernement provisoire. *Le suffrage est universel*, et les clubs s'organisent. Chacun fait entendre sa voix, chacun se dit apte aux fonctions de représentant, et la foule d'applaudir en signe d'adhésion. Si Paris eût nommé tous ceux qui avaient été reconnus par les clubs, la Chambre eût compté, pour Paris seulement, dix mille représentants, tel était l'élan pour servir le pays !

Le 4 mai, l'Assemblée entrait en séance. Onze jours après, Paris avait un nouvel accès de fièvre. Sous le prétexte d'une manifestation en faveur de la Pologne, on avait rassemblé une masse d'individus, au nombre de vingt mille environ. Le point de départ était la place de la Bastille, et l'on se dirigea sur l'Assemblée nationale.

Lamartine, voulant faire entendre sa voix à cette foule ameutée, reçoit cette réponse sarcastique : « C'est toujours le même air, assez de lyre comme ça. »

Un instant après la foule envahissait l'Assemblée. Dans le tohu-bohu où tout le monde parlait à la fois, il ne se passa que des faits confus : Barbès grevant les riches d'un impôt d'un milliard ; Louis Blanc, Hubert, Blanqui, Raspail s'invectivant à l'envi l'un de l'autre ; Hubert dissolvant la Chambre, enfin le chaos. Ce fut un triste spectacle. Que devaient penser ces nouveaux députés arrivés la veille de province, qui avaient à peine eu le temps de prendre place dans cette enceinte, de voir tout à coup cette foule violant le plus sacré des droits, — la souveraineté du peuple brisant aujourd'hui son ouvrage d'hier ? Heureusement, la partie saine de la nation n'y était pour rien. Mais ce n'était là que le premier acte.

Fig. 37. — Caricature contre Louis-Philippe.
* On reconnaît dans le laurier la silhouette de Napoléon et dans le poirier la face en forme de poire de Louis-Philippe.

Fig. 38. — LA POIRE COMMENCE A MURIR.
Caricature, de la série des « Poires », contre Louis-Philippe en février 1848.

Le second se passa à l'Hôtel de Ville. Après avoir prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale, on joua au 24 Février, et l'on se rendit à l'Hôtel de Ville pour se constituer en gouvernement. Barbès nomma le sien, dont il se réservait la présidence. Au nom de Blanqui, que l'on prononça, il répondit : « Choisissez entre lui et moi ! » Inutile de dire que Blanqui fut écarté. La foule s'était portée en masse à l'Hôtel de Ville, dont le commandement avait été confié au colonel Rey, qui dut céder au nombre. Un nouveau gouvernement fut nommé, mais on anéantissait tout ce qui avait été fait jusqu'alors.

Cette journée du 15 Mai, dont la République fit les frais, n'eut pas seulement pour auteurs des exaltés. Les royalistes surent l'exploiter, et on les retrouve dans les sanglantes péripéties du mois suivant.

Nous l'avons dit : les ateliers nationaux furent contraints à la fermeture, conséquence inévitable de tout établissement qui consomme sans produire. On avait voulu occuper des bras, mais on n'avait pas pensé qu'avant peu ces bras devaient être forcément inoccupés, et qu'alors c'était cent mille hommes que l'on mettrait sans pain du jour au lendemain. Ces bras inoccupés devaient bientôt chercher de l'ouvrage dans la construction des barricades. Il était impossible, du reste, qu'il en fût autrement. L'imprévoyance des uns, l'imprudence des autres firent de ce mouvement insurrectionnel un mouvement tout populaire. Il était imminent, le 22 juin, lorsque M. de Falloux, à la tribune, donna lecture d'un rapport qui concluait à la fermeture des ateliers et à l'allocation d'un crédit de trois millions destiné à venir en aide aux ouvriers jetés sur le pavé, soit une indemnité de trente francs à peu près par homme, ce qui donna lieu à Proudhon d'écrire : « Trente francs pour avoir fondé une République, pour la rançon du monopole et une éternité de misères ! Cela rappelle les trente deniers payés par Judas pour le sang de Jésus-Christ ! »

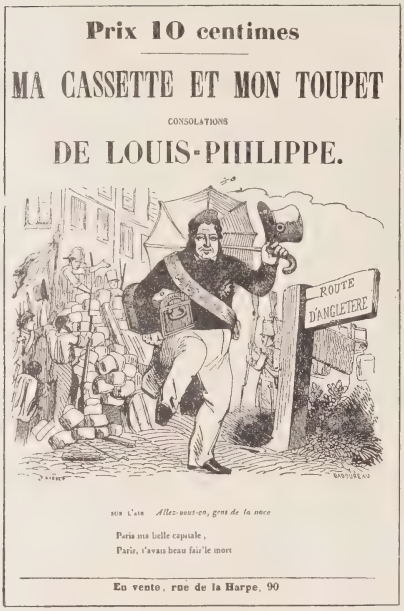

FIG. 39. — *Ma Cassette et mon Toupet.* Titre d'une chanson contre Louis-Philippe, après le 24 février 1848.

Pendant quatre jours, on se battit, de part et d'autre, avec acharnement. L'insurrection de Juin, l'histoire doit la condamner, mais en expliquant les causes fatales qui l'ont amenée et en regrettant amèrement que toutes mesures qui auraient pu la prévenir n'eussent point été prises. Les barricades s'élevèrent, pendant toute la journée du 23 juin, sans aucune opposition, et quand Paris en fut sillonné, les insurgés occupaient la moitié de la capitale.

Le 24 juin, l'Assemblée nationale, émue de la lutte fratricide, décréta l'état de siège et déféra tous les pouvoirs exécutifs au général Cavaignac, tout en se maintenant en permanence.

Le 25 juin, l'archevêque de Paris, Mgr Affre, tombait d'une balle, mais qui n'était pas partie de ceux qui défendaient les barricades ; le général de Bréa était assassiné à la barrière de Fontainebleau, parce qu'on l'accusait d'avoir fait fusiller, sur la place du Panthéon, des hommes qui s'étaient rendus. Damesme, Duvivier et Négrier, tués ou mortellement blessés, témoignent de l'acharnement de la lutte. En effet, de chaque côté, beaucoup d'héroïsme fut déployé pour le malheur du pays ; les uns croyaient défendre les droits sacrés du travail menacé, leur existence même, celle de leurs familles ; les autres, la cause de l'ordre, de la propriété, de la civilisation, et l'un et l'autre parti combattant au nom de la République éperdue... Derrière les combattants, les ennemis de la République avaient des représentants dans les deux camps.

Le 26 juin, l'insurrection était vaincue. Le général Cavaignac adressait à la population et à la garde nationale une proclamation où il était dit : « Citoyens et soldats, la cause sacrée de la République a triomphé. Votre dévouement, votre courage inébranlable ont déjoué de coupables projets, fait justice de funestes erreurs... Ce matin encore, l'émotion de la lutte était légitime, inévitable ; maintenant, soyez aussi grands dans la calme que vous l'avez été dans le combat. Dans Paris, je vois des vainqueurs et des vaincus. Que mon nom reste maudit si je consentais à y voir des victimes ! »

Certes, les belles et nobles paroles du général Cavaignac étaient une promesse de pardon et d'oubli. Mais il s'en faut de beaucoup qu'elle ait été tenue. Peut-être le général, en disant que la cause de la République avait triomphé, était-il sincère, et des contemporains assurent que si l'élection du président de la République avait eu lieu à cette époque, le général Cavaignac eût probablement réuni tous les suffrages. Tout cela est fort possible. Seulement, les événements en décidèrent d'une façon différente, les élections furent reculées, et l'on s'aperçut que la République avait été noyée dans le sang des journées de Juin, lorsque près de six millions de suffrages proclamèrent Louis-Napoléon Bonaparte président, ou plutôt possesseur de la première magistrature de France.

Dans la tourmente qui suivit les journées de Juin, sur les cent cinquante feuilles publiques qui s'étaient fondées depuis le 24 février, beaucoup furent menacées : *La République, La Voix du Peuple, Le Peuple Constituant,* de Lamennais ; *L'Assemblée Nationale ; Les Droits de l'Homme ; La Commune de Paris ; Le Père Duchesne ; Le Salut Public,* d'Esquiros ; *Le Nouveau Cordelier ; Le Représentant du Peuple,* de Proudhon ; *La Cause du Peuple,* de George Sand ; *L'Ere Nouvelle,* de Lacordaire. Certaines furent suspendues par ordre, d'autres étouffées par les mesures fiscales, car l'Assemblée constituante descendit, à pas rapides, la pente raide

FIG. 40. — LE TRONE BRULÉ. Imagerie populaire contre la royauté, après le 24 février 1848.

de la réaction. Les proscriptions suivirent, et la seconde République, à laquelle les ouvriers ne pardonnèrent pas la ruine de leurs prétentions, tandis que le pays gardait des terribles journées la crainte des idées révolutionnaires, la seconde République mourut de ces haines et de ces craintes.

L'ACHEMINEMENT VERS LE COUP D'ÉTAT

« Je mettrai, — disait Louis-Napoléon, — mon honneur à laisser, au bout de quatre ans, à mon successeur, le pouvoir affermi, la liberté intacte, un progrès réel accompli. » Sans doute, ce n'était pas cette déclaration adroitement calculée qui avait déterminé l'élection du prince-président. Elle sortait de l'aveuglement des uns et de la bêtise des autres : l'alliance de toutes les factions monarchiques, les rancunes du parti ouvrier contre Cavaignac, et aussi le prestige du nom de Napoléon un peu partout furent les causes du triomphe de son neveu.

Il est bon, tout de même, de se souvenir de la déclaration du « citoyen Louis Bonaparte », ne fût-ce que pour la comparer avec sa conduite ultérieure. C'était pourtant une grande mission que celle de fonder la République en France, et jamais l'heure n'avait été plus favorable pour une œuvre semblable. Mais il fallait, pour la remplir, un homme exempt d'ambition personnelle, une âme austère, simple, désintéressée en toutes choses. Or, l'homme qui prenait possession du pouvoir n'était rien moins que cela, malgré ce qu'il venait de dire à la face du peuple français.

Au bout de trois mois, l'Assemblée, docile aux tractations présidentielles, s'attirait déjà cette diatribe du

député du Cher, Félix Pyat, dont tout le mérite était un dévouement complet à la République et à la démocratie :

« Oui, cette Assemblée qui a si bien mérité du pays, qui lui a donné tant de gages de son esprit de sagesse et de modération, qui a tant fait, comme dit M. Barrot, pour l'ordre et pour la société, qui a fait depuis huit mois les lois de l'état de siège, de la transportation, du cautionnement, des attroupements, la loi des clubs... qui a fourni, vous le savez, amplement au pouvoir toutes les lois dont il a besoin pour vaincre l'anarchie ; cette Assemblée qui a livré au principe d'autorité la liberté de la presse, la liberté individuelle ; cette Assemblée qui a poussé le dévouement jusqu'à exclure de la République tous les républicains, l'abnégation

Fig. 41. — LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE. D'après une lithographie de Devéria.
Au premier rang, de gauche à droite, on reconnaît : Lamartine, Marie, Dupont de l'Eure, Ledru-Rollin et Arago. Au second rang se trouve Garnier-Pagès parmi d'autres personnages comme Barbès et Blanqui.

jusqu'à leur préférer les satisfaits de la veille, devenus les affamés du lendemain, la complaisance jusqu'à recevoir les ministres posthumes de Louis-Philippe avec les revenants du *Sonderbund* (1) et de la légitimité, eh bien ! cette Assemblée n'a pas encore satisfait la contre-révolution ! »

Sous une forme spirituelle, mais exagérée, il y avait beaucoup de vérité dans cette apostrophe.

Mais, dans le même temps, Proudhon jetait à nouveau l'alarme dans l'opinion. C'est l'occasion pour nous de juger cet homme, et nous le ferons avec fermeté. Proudhon, depuis Février, avait déversé sur ses confrères en socialisme tout ce que son âme contenait de fiel et de haine. Il songea, en février 1849, à fonder une entreprise qui devait renverser les vieilles assises de la société ; cette entreprise, c'était la *Banque du Peuple,* où il substituait le papier de crédit au capital numéraire. « Je fonde, écrivait-il lui-même, une entreprise qui n'eut jamais d'égale, qu'aucune n'égalera jamais. Je veux changer la base de la société, déplacer l'axe de la civilisation... » Proudhon croyait son heure arrivée, et il jouait le tout pour le tout.

« Ceci est mon testament de mort, écrivait-il encore ; à celui-là seul qui pourrait mentir en mourant, je permets d'en soupçonner la réalité. Si je me suis trompé, la raison publique aura bientôt fait justice de mes théories ; il ne me restera qu'à disparaître de l'arène révolutionnaire, après avoir demandé pardon à la société et à mes frères du trouble que j'aurai jeté dans leurs âmes, et dont je suis, après tout, la première victime. »

Oui, Proudhon, le fondateur de la *Banque du Peuple,* commençait, avant de la fonder, à payer ses dangereuses erreurs sociales. Il fut peut-être honnête et sincère ; c'était un écrivain d'une certaine puissance

(1) Le *Sonderbund* ou la ligue des cantons suisses catholiques en faveur des Jésuites (1841-47).

Fig. 42. — *La République dans les carrosses du Roi*. Chansonnette illustrée par Quillenbois (1848).
* Placard satirique contre tous les profiteurs de la Révolution.

mal dirigée, un pamphlétaire hors ligne, mais, sur beaucoup de points, un inconscient. Sa logique, si vantée, est dans le faux et l'absurde. Publiciste qui se piquait de quelque science, il ignorait l'histoire, — l'histoire, « cette suprême expérience », a dit un grand philosophe, — et cette ignorance lui a fait commettre les plus grosses bévues qu'on puisse imaginer. Son entreprise échoua, il faut le dire, sous la risée publique, et Proudhon, qui avait appelé sur lui, pour le cas où il recevrait le démenti de la raison générale, « le mépris des honnêtes gens et la malédiction du genre humain », n'en continua que de plus belle son système de guerre sociale et de

LE JEU DE BARRES.

Déjà la partie est engagée, plusieurs Elèves ont été faits prisonniers, plusieurs tentatives sont faites de nouveau, mais ils sont si bien gardés que leurs Camarades auront de la peine à les délivrer.

FIG. 43. — LE JEU DE BARRES.

Image satirique de Mondor de l'Aigle, à propos des révolutionnaires emprisonnés. On reconnaît Barbès et Blanqui et les principaux agitateurs de 1848.

démolition des plus grandes réputations françaises. La part du mal qu'il a commis l'emporte assurément sur celle du bien qu'il a pu faire. Par ses sophismes, par ses dénigrements systématiques, par les semences de haine qu'il répandait gaiement sur sa route, il a causé aux idées de réforme et de progrès un préjudice que les sincères amis de la démocratie ne lui pardonneront jamais.

Nous ne pouvons relater dans ses détails le procès des accusés du 15 mai, qui étaient au nombre de vingt, parmi lesquels Louis Blanc, Barbès et Blanqui, mais les débats, soumis à une juridiction exceptionnelle, la Haute-Cour de Bourges, sont restés comme une indigne parodie de la justice. Louis Blanc, réfugié à Londres, avait écrit que le jour des débats venu, il se présenterait devant le jury. La détermination de l'Assemblée, instituant une juridiction extraordinaire, lui rendait sa parole.

« ... Je ne me suis pas engagé, au mois d'août, à comparaître devant un tribunal institué seulement au mois de novembre, écrivait-il, le 3 mars 1849.

« Je ne me suis pas engagé, au mois d'août, à comparaître devant une juridiction exceptionnelle, créée trois mois après, par les mêmes hommes qui m'avaient proscrit, et en vue d'une condamnation désirée, au mépris du principe d'éternelle justice, celui de la non-rétroactivité.

« La décision par laquelle l'Assemblée m'a livré, en se déjugeant, et l'acte d'accusation qui ne contient pas une seule charge précise, disent assez que l'évidence n'est rien là où les passions politiques sont tout.

« Plus que jamais Paris est abandonné à l'empire de la force ; on y épuise le scandale des arrestations arbitraires ; la contre-révolution y est dominante et furieuse.

« En de telles circonstances, placé sous le coup de la plus honteuse iniquité qui fut jamais, je me réserve le droit de décider si, pour servir ma cause, je n'ai rien de mieux à faire que de me jeter aux mains de mes ennemis. Je reste maître de ma résolution.

« Le jour ne peut être éloigné où les haines de parti céderont la parole à la vérité. Je proteste et j'attends... »

Un incident lamentable attrista singulièrement la fin des débats. Le procureur général Baroche, dans son réquisitoire, avait fait indirectement allusion à l'accusation qui planait sur Blanqui d'avoir, dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, adressé un rapport au gouvernement sur le parti républicain, et obtenu par cette complaisance sa mise en liberté. Blanqui se récria avec indignation contre la lettre infâme qui lui avait été attribuée, et qui avait été insérée dans la *Revue rétrospective*.

Cette protestation amena Barbès à déclarer que la lettre n'avait pu être écrite que par celui auquel elle avait été imputée. Alors un des accusés, Flotte, s'adressant à Barbès : « Vous vous êtes déshonoré aujourd'hui. — Je te dirai à toi, reprit Barbès, que tu n'es que le séide d'un individu, et tu te crois républicain. » Et, se tournant vers Blanqui, la main tendue : « On a plaidé pendant un mois pour avoir sa liberté ; qu'on plaide maintenant une dernière heure pour sauver son honneur ! »

Coll. Paul Prouté.

Fig. 44. — Portrait de Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République. D'après Joseph Felon (1848).

Vingt ans plus tard, malgré les dénégations violentes de Blanqui, Barbès est mort avec cette conviction que son ancien compagnon d'armes de l'insurrection du 12 mai 1839, était l'auteur des révélations sur les sociétés secrètes et sur cette journée.

Ces divisions fortifiaient les factions réactionnaires. Le Président, qui était entré en conflit avec l'Assemblée presque aussitôt qu'il était entré en fonctions, profita d'un vote de cette Assemblée l'invitant à protéger la République romaine contre ses ennemis, pour envoyer une armée en Italie, sous le commandement du général

Oudinot. Il lui donnait l'ordre de rétablir le Pape dans ses Etats, et de détruire la République romaine. Ledru-Rollin demanda à l'Assemblée la mise en accusation de Louis-Napoléon Bonaparte; mais, comme elle était sur le point de se séparer, elle rejeta la motion.

A l'Assemblée constituante succéda l'Assemblée législative où la proportion des membres montrait que le sort de la République était désormais bien compromis. La Législative ne comptait que deux cents républicains contre cinq cent cinquante monarchistes, légitimistes, orléanistes et surtout bonapartistes.

FIG. 45. — LÈCHE LÈCHE.
Caricature de Rigobert contre le général Cavaignac (1848).

* Chef du pouvoir exécutif pendant les journées de juin 1848, il se rendit maître du mouvement insurrectionnel. Il refusa son concours aux partis révolutionnaires. Il offrit un asile au pape chassé de ses États. Cavaignac, candidat à la présidence de la République, fut battu par le prince Napoléon Bonaparte. Les masses ouvrières ne lui avaient pas pardonné la terrible répression de l'insurrection de Juin, qu'il avait commandée.

C'est l'époque où la politique du prince-président fut appelée une « campagne de Rome à l'intérieur », se traduisant par le relèvement du cautionnement des journaux; le renversement des arbres de la liberté; l'émeute du Château-d'Eau (13 juin 1849), soulevée par Ledru-Rollin et réprimée par le général Changarnier; la loi Falloux, sur l'enseignement, votée le 25 mars 1850, qui supprimait le monopole de l'Université et autorisait les congrégations religieuses à ouvrir des établissements d'enseignement secondaire; la loi électorale du 31 mai, appuyée par le ministre Baroche, qui restreignait le suffrage universel et, en dépopularisant l'Assemblée, favorisait les visées du prince-président.

Celui-ci, du reste, ne perdait aucune occasion pour les affirmer. Il se prépara à obtenir la suppression de l'article constitutionnel ne lui donnant le pouvoir que pour quatre ans, et ses journaux agitèrent devant le pays la question de la revision. Ils passait des revues, comme à Satory, le 10 octobre, où il fut accueillit aux cris de : « Vive Napoléon ! Vive l'Empereur ! » Il destitua Changarnier, commandant des troupes de Paris, sur lequel il ne pouvait pas compter. Le 3 février 1851, il demande un supplément de traitement qui lui est refusé, aggravant ainsi le conflit latent. Le 14 juillet, des ministres présentent un projet de revision qui est repoussé, parce qu'il n'a pas obtenu les deux tiers des voix nécessaires. Le 4 novembre, il demande l'abrogation de la loi électorale du 31 mai qui restreignait le suffrage universel. C'était souhaiter son rétablissement. La majorité monarchiste donna dans le piège, et repoussa cette suggestion. Le coup d'Etat était arrêté en principe.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851, pendant que, à l'Elysée, le président, par un air indifférent et distrait, donnait le change à ses invités sur ses projets du lendemain, Morny, son demi-frère, assistait au théâtre de l'Opéra-Comique, à la première représentation de *La Fée aux Roses*, de Ludovic Halévy.

On le vit, pendant les entr'actes, circuler de loge en loge, souriant aux femmes, disant un mot aux hommes, et il trouva moyen même de dire un mot cynique et bouffon sur l'exécution qui se préparait.

Il était allé voir, dans une loge voisine de la sienne, Mme Liadières, femme d'un ancien officier d'ordonnance de Louis-Philippe, qui avait été auteur dramatique à ses heures.

« Monsieur de Morny, dit la dame, on prétendait tantôt que le président de la République était sur le point de balayer la Chambre. Que ferez-vous ?

— Madame, répondit M. de Morny, s'il y a un coup de balai, je tâcherai de me mettre du côté du manche. »

Chose curieuse, à l'orchestre se trouvaient l'un à côté de l'autre Cavaignac et Lamoricière. Il s'en fallut de bien peu que les futurs proscrits n'entendissent la fine plaisanterie de leur proscripteur.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude, réservée à la seconde République, de raconter le coup d'Etat du 2 Décembre 1851, jour anniversaire de la bataille d'Austerlitz.

La seconde République était morte, nous l'avons dit, depuis l'élection du prince Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence. Mais il est piquant de jeter un coup d'œil, en terminant, sur l'évolution financière de 1848 à 1851. Ce sera là toute notre conclusion. N'avons-nous pas notre épigraphe à justifier ?

Nous avons laissé le Trésor contractant un emprunt de deux cent cinquante millions en 1847, et l'insurrection de 1848 dérouta quelque peu M. de Rothschild. Comment, en effet, ce financier international, de la religion hébraïque, aurait-il pu se faire comprendre d'un gouvernement qui comptait un poète, Lamartine ; un journaliste, Arago ; un simple courtier de Bourse, Garnier-Pagès, et enfin Ledru-Rollin, celui qui empêchait la réouverture du palais de l'agiotage ?

Le ministre des finances, Goudchaux, était un petit escompteur de commerce, incapable de tenir tête au roi des écus de l'Europe. Quelle différence avec un baron Louis, un Villèle, un Laffitte ou un Périer ! Goudchaux, et après lui, Garnier-Pagès, le tout au nom d'une république, quelle dérision !

Quoi qu'il en soit, le gouvernement provisoire du 24 Février avait au moins cette qualité, l'horreur profonde des financiers.

Lorsque le général Cavaignac devint dictateur, cette dictature devint conservatrice, c'est-à-dire appuyée sur l'élément financier.

La République courait ses premières bordées vers l'Empire.

Alors, on vit le crédit renaître de ses cendres, la Bourse rouvrir, la République, elle aussi ! organiser un marché des fonds publics, des comptoirs d'escompte, et au bout du compte la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte.

Après quelques mois de défaite, les financiers ressaisissaient le pouvoir. M. de Rothschild était redevenu plus millionnaire que jamais, et il allait se lancer dans les grandes spéculations du second Empire.

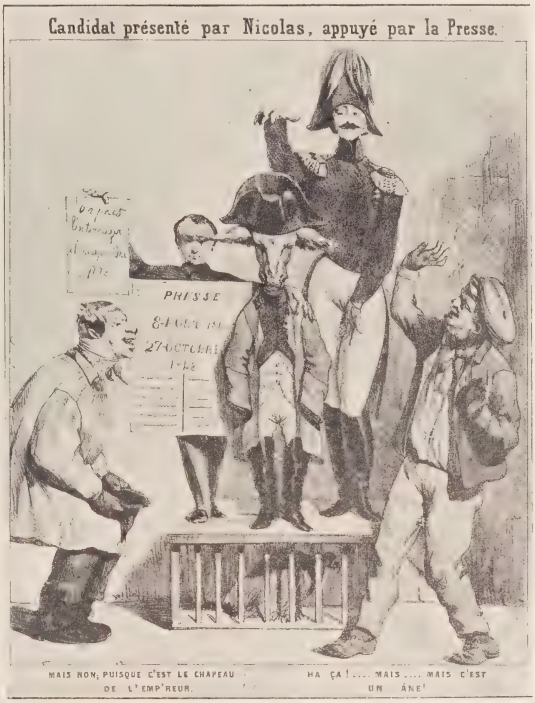

FIG. 46. — Candidat présenté par Nicolas, appuyé par la Presse.
Caricature de Rigobert contre Louis-Napoléon Bonaparte candidat à la présidence.
* En 1848 la caricature représente Napoléon Bonaparte sous la forme d'un âne coiffé du légendaire petit chapeau.

Fig. 47. — LES ORPHELINS. Départ des proscrits (1851). Composé par la citoyenne Goldschmidt.

QUELQUES TITRES DE PIÈCES

SUR LA RÉVOLUTION DE 1848.

— *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques*, par Louis Reynaud, 1848.

— *Proudhon au tribunal de la pénitence*, par Ernest Grégoire fils. Paris, 1850, in-12.

— *La police sous le citoyen Caussidière*, suivi de : *Le peuple et les tire-laine*. Paris, 1850, in-16.

— *Les mois de nourrice de la République*. Paris, 1850, in-18.

— *Aux mânes des victimes de février 1848*, par Hippolyte Limasset.

— *Les Tarquins vaincus, pot pourri dialogué en trente couplets, précédé d'une vision*, pièce mystique en neuf couplets pour préface. Dédiée aux membres de la loge des zélés philanthropes, à l'Orient de Vaugirard, par le frère citoyen F^re^ .·. Rué.

— *Maria Stella* ou *échange criminel d'une demoiselle du plus haut rang contre un garçon de la condition la plus vile*, mémoires écrits par Maria Stella elle-même. Paris, in-8°.

— *Les amours de Louis-Philippe*, par le père Simplon. Paris, in-8°.

— *La Batignollaise, couplets patriotiques, suivis de deux autres chansons* par A. Marie, garde national de la 1^re^ compagnie.

— *Plus de Pauvres ! là est toute l'organisation du travail, ou nouvelle organisation sociale fondée sur la liberté du travail et l'anéantissement du paupérisme*, par Ch. Benoist. Caen, 1848, in-8°.

— *Le droit des ouvriers sous la révolution de 1848*, par un républicain. In-12.

— *Les vertus et les talents du peuple*, par P.-A. Leblanc.

— *Moyen d'ordre pris dans la nature pour organiser la grande famille du peuple, à l'avantage réel de toutes les classes de la Société* par Mandy. Lyon, in-8°.

— *Circulaire convoquant les maîtresses des maisons de tolérance pour le 11 avril, à l'effet de s'entendre pour conjurer des mesures qui menacent d'être plus rigides sous le règne de la République, que sous le gouvernement déchu.* — A. Dunan, J. J. D. Lamarre. Paris, in-8°.

— *Les queues de chevaux* ou *lettre de la jeune Amerique à la France républicaine*, pamphlet par le citoyen Améd. Boucs. Paris, in-32.

— *Mémoire en faveur du divorce, et réfutation de toutes les attaques dont le projet ministériel a été l'objet dans les divers bureaux de l'assemblée*, par Montigny. Paris, in-4°.

Les Prolétariennes, satires par S. Lapointe et Ch. Deslys.

— *Prophétie des jours sanglants*, par le citoyen Louis Pujol. Paris, in-4°.

— *Les Euménides*, satires politiques par le citoyen Adrien Delaire, ouvrier ébéniste.

— *Trahisons et conspirations des Napoléon-Bonaparte contre la République française*, par Renaud. Paris, 2 n^os^ in-fol.

— *Détails complets et exacts sur l'assassinat du Général Bréa et l'aide de camp Mangin pendant les journées de Juin à la barrière Fontainebleau*. Paris, in-fol.

— *Les cancans de la République en Juin 1848*, par G. Randon.

— *Micromégas* ou *le miroir de Paris civil et politique, en épigrammes historiques.*

— *Un paysan champenois à Timon, à l'occasion de son « Petit pamphlet sur le projet de la constitution »*, signé Jean le Champenois. Paris, 1848, in-32.

— *Du communisme. Réfutation de l'utopie icarienne*, par Ernest Merson. Paris, 1848, in-8°.

— *La casquette du père Duchêne*, pamphlet socialiste. Paris, in-fol.

— *L'île de Tohu-Bohu, galimatias en 3 actes, mêlé de couplets, conspirations, danses, changement à vue... de gouvernement*, par Cognard frères, représenté à Paris sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 31 octobre 1848.

— *Litanie bonapartiste d'une lorette*, par Marie Latouche.

— *La déconfiture de MM. Marrast et Cavaignac et leur rencontre sur les bords de la Seine*, complainte lamentable, signé : B. J. ouvrier gantier.

— *Place au peuple !* par Gustave Dubois. Réponse à *Place au droit*, par le vicomte d'Arlincourt. Paris, 1850, in-8°.

— *Histoire d'un vieux pavé républicain du faubourg Saint-Antoine, âgé de 70 ans*, signé : *Par l'auteur de l'Eléphant de la Bastille.*

Fig. 48. — LES DEUX MALADES. Caricature anglaise contre Napoléon III (1860).

* Les deux malades sont le pape et le sultan. Le pape dit : « Ils vous ont envoyé un médecin français à ce que je vois. Son traitement par l'acier ne m'a guère soulagé ». Allusion à l'occupation de Rome par les troupes françaises et à l'expédition de Syrie à la suite du massacre des Maronites par les Druses.

III

LE SECOND EMPIRE ET LA SPÉCULATION NATIONALE

UNE CURÉE QUI DURA DIX-HUIT ANS (1852-1870)

Haud ignarus summa scelera incipi cum periculo, peragi cum praemio (1).
(Tacite, *Annales*, XII, 59.)

NOUS sommes restés à la veille du coup d'Etat de 1851. Le raconter est inutile : c'est une de ces tristes opérations de police qui se ressemblent toutes. Mais dévisageons, — car le moment en est venu, — l'homme qui n'est pas encore Napoléon III. Dans le Prince-président, le prochain empereur n'attend que le succès pour ne plus sommeiller...

Quelques jours après son avènement à la Présidence de la République, Louis Bonaparte avait dit ce mot : « J'irai aux Tuileries ou à Vincennes ». L'ancien prisonnier de Ham ne dissimulait guère les meurtres, les proscriptions et tous les autres crimes qui devaient inaugurer un jour sa dictature. De naissance, il portait un nom fatalement tourné contre les libertés politiques. Il était même plus factieux que son nom. Le peuple, en le plaçant à la tête de la République, avait cru fonder une magistrature. C'était une conspiration qu'il portait au pouvoir. Le mandataire du suffrage universel, trompant la foi populaire, entrait en ennemi dans cette république qui lui confiait aveuglément sa fortune.

(1) S'il est dangereux de tenter les grands crimes, il y a profit à les consommer.

On a vu précédemment de quelle manière Louis Bonaparte s'était rendu maître des institutions. Il lui restait à se rendre maître des hommes. Les éblouir ? Il n'avait pas cette présomption. Ce singulier plagiaire de l'Empire ne comptait dans ses états de service que deux misérables équipées, dignes tout au plus d'un caporal en goguette. Il n'était vis-à-vis de la gloire qu'un conscrit malheureux. La gloire lui manquant, il avait eu recours à la corruption, cette monnaie de tous les lâches. Mais la corruption elle-même était épuisée. L'argent, les places, les honneurs, tous les dons du pouvoir avaient été prodigués pour enrôler les faibles. Que faire avec les autres ? Il n'y avait plus qu'un moyen à mettre en jeu, la violence, — et ce moyen fut adopté.

Fig. 49. — Badinguet descendant du ciel à la califourchon sur un âne. Caricature contre le plébiscite de 1852, d'après un almanach de l'époque.

Plus d'une fois, d'audacieux conspirateurs ont marché hardiment vers leur but : Catilina est de tous les temps et de tous les pays. Mais il y a des conspirateurs maniaques et sournois, qui forment comme une classe à part dans la famille des factieux. Ce qui caractérise ces esprits sans cesse tournés vers les complots dont ils font leur pâture, c'est une morne obstination que rien ne secoue. Ils savent attendre parce qu'ils sont lents de leur naturel ; mais ils veulent absolument arriver parce qu'ils sont enchaînés, pour ainsi dire, à leurs projets, et quand ils croient le moment favorable pour se porter en avant, ils embrassent avec une ardeur concentrée tous les moyens de succès. Aucun crime, aucun attentat ne les gêne : ils courent à toutes les extrémités. Un peuple se trouve-t-il sur leur passage ? Ils marchent sur le ventre de ce peuple. Rien n'arrête cette farouche énergie, qui a couvé longtemps au fond de l'âme, comme la lave impure dans les entrailles du volcan.

Louis Bonaparte était un de ces conspirateurs taciturnes. C'est aux relations de la reine Hortense avec l'amiral Verhuell qu'il devait le jour. On savait déjà, du temps du premier Empire, comment le roi de Hollande avait des fils. Une chanson de cette époque qui accusait de contrebande le frère de l'Empereur, finissait par ce refrain :

La Reine fait de *faux Louis*.

Le fils de l'ex-roi Jérôme disait assez souvent en parlant du Président de la République : « Il n'est pas mon cousin, il est étranger à notre famille ; c'est un Hollandais ». Et quand la veuve de Lucien écrivait à son fils Pierre, elle ne parlait jamais de l'ancien prisonnier de Ham, qu'en l'appelant *le faux nom*. Ce titre avait pris dans la famille : c'était un euphémisme à l'usage des femmes. Quant aux hommes, il se servaient du mot propre.

Ainsi, déjà aventurier en naissant, Louis Bonaparte semblait avoir emprunté au sang hollandais qui coulait dans ses veines, la froide résolution et la patience obstinée du Batave. Malheureux dans sa double tentative contre le gouvernement de Louis-Philippe, il s'était replié quelque temps sur lui-même pour recueillir de nouvelles forces et préparer d'autres complots. Un jour, il avait songé à disputer au roi Othon, son parent, le sceptre fragile de la Grèce. Plus tard, il avait noué des intrigues dans l'Amérique du Sud pour se placer à la tête d'une de ces petites républiques qui oscillent toujours entre deux partis. Son ambition, inquiète et tourmentée, l'avait rapproché à travers les mers de cet autre monomane, qui devait, en même temps que lui, donner à sa manière une parodie de l'Empire. Les deux Soulouques, les deux singes du despotisme impérial, menacèrent de se donner la main en face de la liberté américaine.

Coll. Paul Proute.

BAPTÊME DU PRINCE IMPÉRIAL. D'après une lithographie de Jules Gaildrau.

* Jules Gaildrau, peintre et graveur, qui fut un des bons collaborateurs de l'*Illustration*, a fixé, dans cette composition, le souvenir des fêtes impériales qui entourèrent la naissance du « petit Badinguet ». C'est ainsi que vint au monde ce petit prince à la destinée tragique.

Un esprit étroit, un caractère superstitieux, une foi aveugle dans le nom retentissant qu'il avait dérobé aux Bonaparte, ne contribuèrent que trop à le renfermer dans ses desseins. Son séjour au fort de Ham, en le plongeant dans la solitude, l'avait rejeté de plus en plus sur ses pensées. Les excitations d'une vie désordonnée ne l'enlevaient de temps en temps à lui-même que pour l'asservir davantage à l'idée impérieuse qui gouvernait son esprit. Car l'influence de la débauche sur les hommes de cette trempe est telle qu'elle les fatigue et les affaiblit, mais pour les livrer plus complètement à la passion qui maîtrise leur âme. Leur œil est terne et sans regard, leur figure pâle et livide : ils marchent, tête baissée, dans leurs projets ténébreux. On dirait qu'ils ont perdu la liberté de leurs mouvements et qu'ils sont les esclaves du crime que leur coupable imagination a longtemps poursuivi dans l'ombre.

Tel était Louis Bonaparte, et c'est avec ce tempérament et ce caractère qu'il a marché au coup d'Etat du 2 Décembre.

Néanmoins, il manquerait quelque chose à cette esquisse, si nous ne groupions autour de Louis Bonaparte ses séides, et nous en dirons un mot rapide. D'une façon générale, ramassés par le futur dictateur dans les bas-fonds de la politique, ces hommes d'Etat de la trahison et du parjure ont figuré, à divers titres, dans le drame du 2 Décembre ; les uns ont joué le premier rôle, les autres s'y sont montrés avec moins d'éclat, mais ils y occupaient aussi une place, et le lendemain du succès, pendant que le pays se débattait encore sous le coup de cette surprise, cherchant à s'envelopper dans les lambeaux de la loi déchirée, ils ont formé, tous ensemble, un tribunal de colère et de haine qui a tristement inauguré une ère de proscriptions.

Celui qui mérite d'être signalé le plus dans ce groupe, c'est Morny.

La première place lui appartenait de droit dans le guet-apens : n'était-il pas le demi-frère de Louis ? Fils adultérin de la reine Hortense [Verhuell ici prend le nom de Flahault], sorti d'une aventure comme le Prince-président, il semblait avoir été destiné, comme lui, à tous les jeux du hasard. La carrière militaire l'avait tenté, mais il n'avait fait que paraître dans notre armée d'Afrique. L'Achille s'était hâté de déposer le casque, et il n'avait guère figuré, depuis ce moment, que dans les maisons de jeu et sur les hippodromes. Morny aspirait au rôle de Don Juan ; il était lancé, comme lui, à la poursuite des plaisirs, mais il ne payait jamais le prix de la course. Crébillon aurait fait sans peine l'un de ses héros de ce libertin vulgaire, échappé d'une alcôve royale.

« Y sont contents et satisfaits. — et y disant 7 millions de ouis.
V'oui, v'oui mon Prince !... »
Fig. 50. — Image satirique contre le plébiscite de 1852.
D'après un almanach de l'époque.

Sa corruption, changeant de théâtre, l'avait poussé un jour vers la vie politique. Il avait siégé dans la dernière assemblée de Louis-Philippe. La révolution de Février l'avait rejeté de la scène, mais l'avènement de Louis Bonaparte n'avait pas tardé à l'y rappeler. Etrangers l'un à l'autre jusqu'à cette époque, les deux frères s'étaient rapprochés ; les deux fils de la galante reine de Hollande avaient uni leurs fortunes, et Morny avait été désigné naturellement comme premier ministre du dictateur.

A côté de Morny se place Saint-Arnaud, ministre de la guerre, plus connu autrefois sous le nom de Leroy. Sa carrière avait été semée de toute sorte d'accidents.

On le vit essayer un jour du rôle d'acteur. Mais il n'avait pas attendu ce moment pour reproduire avec succès les valets fripons de notre vieille comédie. Il avait été chassé de la garde royale à la suite d'un larcin. On l'avait accusé d'avoir dérobé un gland d'or aux Tuileries.

La révolution de Juillet lui rouvrit la carrière militaire. Nous le rencontrons à cette époque dans la citadelle de Blaye, avec le général Bugeaud, épiant sous les verrous le déshonneur d'une princesse qu'un ignoble calcul livrait aux risées de l'Europe.

Quelque temps après, nous le retrouvons en Algérie, mais c'est pour y jouer le rôle de ces anciens proconsuls qui déshonorèrent l'hégémonie de la vieille Rome. Ses vices levaient un double tribut sur les soldats et les colons. Il prêtait aux uns l'argent des autres et forçait ainsi l'usure à payer ses plaisirs. Le général Rulhière, chargé d'inspecter nos régiments en Afrique, découvrit, un jour, ce commerce honteux, mais il avait eu la faiblesse de garder le silence.

Violent, ambitieux, en proie à tous les besoins, Saint-Arnaud fixa les regards de Louis Bonaparte, qui crut trouver en lui l'un de ses instruments les plus utiles. On a prétendu qu'il fut acheté pour une somme considérable au moment décisif. C'est se méprendre sur le caractère de ces individus : de pareils hommes ne s'achètent pas une fois, ils s'achètent tous les jours et à chaque instant.

Après Saint-Arnaud apparaît Rouher, le garde des sceaux du dictateur.

C'est une assez triste figure dans la tragédie du 2 Décembre que celle de ce clerc auvergnat, mais son absence eût été remarquée. Nos sociétés civilisées règlent tout, même leurs fureurs; et lorsque la hache ou la guillotine fait tomber des têtes, il faut qu'il y ait dans un coin quelque greffier, précurseur du bourreau, pour écrire et réciter un grimoire, qui est le commencement du supplice. Rouher a donc été le greffier des fureurs du 2 Décembre. Il paraissait hésiter le premier jour devant la responsabilité de ce rôle :

— « Je ne veux, disait-il, entrer dans le ministère, qu'autant que les représentants du peuple recouvreront la liberté. »

Singulier scrupule de légiste avant de se précipiter dans la proscription !

Reste le ministre des finances, Fould, qui n'avait eu besoin de trahir aucune idée libérale, parce qu'il n'en avait jamais servi aucune. Seulement, lorsque le mouvement prétorien commença, Fould affecta de se tenir à l'écart. Il se montra même à quelques représentants de la gauche, et leur demanda des nouvelles de l'ignoble tragédie qui se jouait. L'excellent homme n'avait rien su, ne savait rien. *Credat judœus Apella !* La loi pouvait se redresser contre ses adversaires. La sagesse juive commandait d'attendre.

Mais quand le crime eut triomphé, quel heureux moment pour cet autre Samuel Bernard ! Il pénètre, il siège dans les conseils de Louis Bonarparte. Il a la clef du trésor. Il préside aux opérations de la Bourse. Que lui font les proscriptions ? Il donnera toutes les victimes qu'on lui demandera.

Après Fould et à côté de lui, n'oublions pas Magne, le ministre des travaux publics, qui professait, comme le financier, un même dédain pour le droit et la morale, mais doué qu'il était d'un tempérament plutôt modéré que violent, il ne reculait pas devant la violence, quand l'intérêt l'exigeait, tout en l'enveloppant des formes les plus sereines.

Dans l'arrière-scène, un homme dominait les comparses : c'était Fialin ou Persigny. Sa vie, comme celle de tous les aventuriers, avait des côtés obscurs et voilés. Il servait, comme sergent. Il quitte, un jour, l'armée, et il va joindre en Suisse Louis Bonaparte, qui était déjà lancé dans les aventures. Il s'empare, en arrivant, de sa confiance. On a dit qu'il jouait un double rôle à côté du prétendant. Le complice aurait caché un espion. Etait-ce une trahison domestique ? Etait-ce une ruse pour mieux tromper l'ennemi ? Lui seul eût pu le dire. Il avait partagé dans ses mauvais jours la fortune de Louis Bonaparte. Le lendemain de la révolution de Février, il avait jeté dans la foule le nom du futur dictateur. Mais ce nom n'y réveilla point d'écho. Quelques temps après, il le poussait à l'Assemblée Constituante et à la Présidence. Le lendemain du succès, il avait dit avec orgueil : « Je l'ai fait représentant malgré lui, président malgré lui ; je le ferai malgré lui Empereur ». L'Assemblée législative l'avait compté au nombre de ses membres. Il n'y parlait pas, mais il y semait l'intrigue à pleines mains. Il servit de lien entre l'Elysée et les partis monarchiques. Falloux lui donnait le bras, Montalembert lui souriait, Thiers lui jetait deux mots en passant, Molé lui parlait dans un coin et il sortait avec Changarnier qu'il épiait.

Séjan s'annonce avant l'avènement de César, dit Tacite. On parlait à Persigny d'un ministère : « Je ne serai ministre que sous l'Empire », répliquait-il. Un complice embarrassé, Casabianca, démentait devant lui les bruits du coup d'Etat qui circulaient dans l'Assemblée : « Je veux être pendu, disait Casabianca, si le coup d'Etat se fait. — Et moi, s'il ne se fait pas », ajoutait le favori du Prince-président.

A demi-caché dans l'ombre, Persigny complétait depuis longtemps Louis Bonaparte. Il s'était mêlé à toutes les intrigues et à toutes les corruptions qui amenèrent le coup d'Etat. Les deux complices usèrent leur santé et leur

NAPOLÉON III
EMPEREUR DES FRANÇAIS.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE est né à Paris, le 20 avril 1808, de Louis-Napoléon, frère de l'Empereur NAPOLÉON-LE-GRAND, et d'Hortense-Eugénie de Beauharnais, fille de l'Impératrice Joséphine *la bien-aimée*, et sœur du prince Eugène, dont la devise était *Honneur et Patrie*.

L'Empereur et l'Impératrice le tinrent sur les fonts, et le Cardinal Fesch, son oncle, le baptisa.

L'Empire était alors à l'apogée de sa puissance, sept ans après, il succombait sous l'effort combiné de toutes les aristocraties de l'Europe et de la trahison de quelques Français, indignes de ce nom.

A l'éclat du trône succéda la rigueur de l'exil. La reine Hortense se réfugia sur les bords du lac de Constance, désireuse que l'éducation de son fils se fit dans un pays libre.

A vingt-deux ans cette éducation était complète. Louis-Napoléon, nourri des plus fortes études, parlait toutes les langues de l'Europe; il excellait dans tous les exercices du corps; il avait étudié ces nombreux champs de bataille de la Suisse où avait brillé la valeur française; il avait conquis ses grades sous un illustre maître, le colonel Dufour, à qui la Suisse doit sa liberté.

Il publia alors deux ouvrages qui fixèrent sur lui l'attention du monde savant et politique : l'un intitulé *Considérations sur la Suisse*, et l'autre, *Manuel de l'artillerie*.

Quand éclata la révolution de juillet, le jeune proscrit n'eut rien de plus pressé que d'offrir son sang et sa vie à la France. Les portes lui en furent impitoyablement fermées.

Avide de périls, et surtout de ceux que couraient ses compatriotes, on le vit, durant le siége d'Anvers, se plaisant à se mêler à eux, sous le feu de la place.

Cependant la France avait été déçue de toutes ses espérances de juillet, et Louis-Napoléon n'avait pu rester insensible au spectacle de l'abaissement continu de sa patrie. Il ne lui était pas permis d'oublier que quatre fois le suffrage universel avait placé le pouvoir dans les mains de Napoléon et de sa famille. Il en concluait, non pas un droit, mais un devoir, celui de relever le drapeau de la souveraineté nationale, et de faire un appel au peuple. Dès que ce devoir eut parlé à son âme, il y dévoua sa vie; mais il échoua d'abord.

Captif dans la forteresse de Ham, il se livra tout entier aux études les plus sérieuses.

Cette captivité durait déjà depuis près six ans, quand il apprit que le roi Louis, son père, approchait de sa fin. Tendre fils, il était accouru un jour des États-Unis pour se trouver au chevet de sa mère mourante. Il n'eut plus qu'une pensée, celle de voir encore une fois son père avant sa mort. Il demanda l'autorisation d'aller recueillir son dernier soupir, promettant sur l'honneur de revenir, après ce devoir accompli, se constituer prisonnier. Sa loyauté ne fut pas comprise, il essuya un cruel refus. Indigné, il ne chercha plus qu'à recouvrer sa liberté, à quelque temps de là, il feint une maladie, s'affuble en ouvrier, sort de sa prison, et déjà il avait gagné la frontière, qu'à Ham on s'apercevait à peine de sa fuite.

Il se retira en Angleterre. Les choses en étaient venues en France à un point tel qu'il ne lui restait plus désormais qu'à attendre l'explosion des événements.

En effet, la Révolution de février ne tarda pas à éclater. Louis Napoléon accourut, croyant enfin pouvoir recouvrer et servir sa patrie; mais des gouvernants ombrageux feignirent de voir un péril dans sa présence, et il suffit que cette appréhension lui fût manifestée, pour que le proscrit, par un effort sublime, reprit encore une fois le chemin de cette terre d'exil qu'il habitait depuis trente-trois ans.

La Nation s'émut et protesta contre cet éternel et impitoyable ostracisme. Tandis que la Commission du pouvoir exécutif avait le courage de solliciter contre le neveu de Napoléon une nouvelle sanction du décret de proscription, que l'Assemblée nationale refusa de voter, plusieurs départements le nommèrent trois fois de suite membre de cette Assemblée. Il n'avait pas recherché cet honneur; deux fois il le refusa dans l'intérêt de la paix publique. Il lui fallut enfin céder au vœu du peuple. Il parut dans cette Assemblée, au milieu de passions qui s'empressèrent à l'assaillir, son attitude y fut pleine de calme et de dignité.

Dès-lors sa nomination à la Présidence de la République n'était plus douteuse; 6,000,000 de suffrages l'y appelèrent. Cette élection, qui fut *la voix de Dieu*, fut avant tout la glorification de Napoléon, sauveur de la Révolution française.

Pendant les trois années de son gouvernement, Louis Napoléon sut comprimer l'anarchie qu'engendra février 1848, rétablir l'ordre par tout, et préserver la France des malheurs dont ses ennemis acharnés la menaçaient.

L'Assemblée législative, divisée en plusieurs partis, oubliant sa haute mission de ne *travailler* qu'à l'intérêt général, n'avait plus pour objet de ses vues que d'arracher le pouvoir des mains dans lesquelles le Peuple l'avait déposé. Le pays allait s'engloutir dans l'épouvantable catastrophe dont le socialisme le menaçait pour 1852. Le Neveu du GRAND EMPEREUR, l'Élu du 10 décembre, devait à son nom et à la confiance que la nation avait en lui, de la sauver par un remède héroïque. Il congédie cette Assemblée, et en appelle au jugement du peuple. — 7,500,000 voix lui ont donné l'aprobation la plus éclatante, en lui conférant le POUVOIR SANS LIMITES de reconstruire l'édifice social ébranlé et menaçant ruine.

Louis-Napoléon a sauvé le pays. La nation, reconnaissante, vient de manifester hautement sa volonté de rétablir l'Empire, seul gage d'un avenir calme et prospère. — 8,000,000 de voix ont acclamé du nom de NAPOLÉON III, le Prince qui, depuis quatre ans, nous gouverne avec tant de sagesse et d'habileté. Il fera le bonheur de la France; car ce règne, qui n'a pas pris naissance au milieu des armes et des camps, est l'œuvre de la pensée nationale la plus spontanée. Il sera donc l'*Empire de la paix*, c'est-à-dire la révolution de 89 sans les idées révolutionnaires, la religion sans l'intolérance, l'égalité sans la folie égalitaire, l'amour du peuple sans le charlatanisme socialiste, et l'honneur national sans les calamités de la guerre.

LE VIEUX SOLDAT

Air : Dis-moi, soldat, dis-moi, t'en souviens-tu

Un vieux soldat, à travers la mitraille,
Avait suivi nos drapeaux triomphants,
Et pour la France, en vingt champs de bataille
D'un cœur joyeux avait versé son sang.
Quand sous les coups de l'Europe acharnée,
Blessé au cœur, l'aigle enfin succomba,
Le vieux soldat, à sa femme éplorée,
Disait : « Espère, Dieu nous le rendra. »

Et cependant les ans se succédèrent;
Autour de lui sa famille grandit,
Et sur son front les rides s'amassèrent;
Sous le travail son bras s'appesantit.
Mais, quand le soir la vaste cheminée
Réunissait le père et les enfants,
Il redisait l'illustre destinée,
Et l'Empereur, et les combats géants.

Il redisait les hautes Pyramides,
Le Nil fécond et les sables mouvants;
Venise, Rome, et les palais splendides,
Et le vieux Rhin, et les flots écumants;
Vienne, Berlin, et le canon qui gronde,
Et le Kremlin, et le triste retour,
Et les efforts qui secouaient le monde,
Quand l'Empereur luttait au dernier jour.

Et les enfants, de ces récits sublimes
Émerveillés, gardant le souvenir,
Les répétaient en leurs discours intimes,
Quand aux travaux succédait le loisir.
Mais tout à coup, au loin dans la campagne
Un cri s'élève, un seul cri : le bonheur,
Qu'a répété l'écho de la montagne :
Salut! salut! salut à l'Empereur!

Le vieux soldat à ce cri se réveille,
Son œil tremblant cherche son Empereur.
« Enfants, quel nom a frappé mon oreille?
Vit-il encor? n'est-ce point une erreur?
Ah! mes enfants, soutenez votre père,
Qu'il voie encor celui qu'il a perdu;
Il le pleurait en sa douleur amère,
Voilà que Dieu pourtant nous l'a rendu. »

Ils sortent tous. Au seuil de l'humble asile,
Un char s'arrête au bruit de mille voix,
Et l'Empereur, le front calme et tranquille,
Au sein du brave a suspendu la croix.
Le vieux soldat, à cet honneur suprême,
Verse une larme, et dit d'un ton ému :
« Ce n'est point lui; mais pourtant c'est lui-même,
Dieu nous l'a pris, et Dieu nous l'a rendu. »

Propriété de l'éditeur (Déposé)

Fabrique de PELLERIN, Imprimeur-Libraire, à EPINAL.

FIG. 51. — NAPOLÉON III, EMPEREUR DES FRANÇAIS. D'après une image d'Epinal. Placard populaire publié à l'occasion du plébiscite de 1852, qui venait de rétablir l'Empire.

vie dans ces machinations ténébreuses, qui ont toujours des orgies pour intermèdes, comme dans le drame de Faust. Pendant que le dictateur se plaignait d'un ramollissement du cerveau, des symptômes d'épilepsie se révélaient dans son confident et dans son ministre.

Voilà les hommes qui ont fait le Second Empire.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LE SECOND EMPIRE : LES RÉSULTATS.

L'homme du coup d'Etat de 1851 aurait pu ceindre la couronne au lendemain du 2 Décembre, parce que la terreur rendait alors tout possible, mais il aurait été obligé de la ramasser dans le sang. Il aima mieux attendre que ce sang fût séché. Un an après, le pavé n'en portait plus de trace : un empereur était possible. Louis-Napoléon Bonaparte se fit empereur.

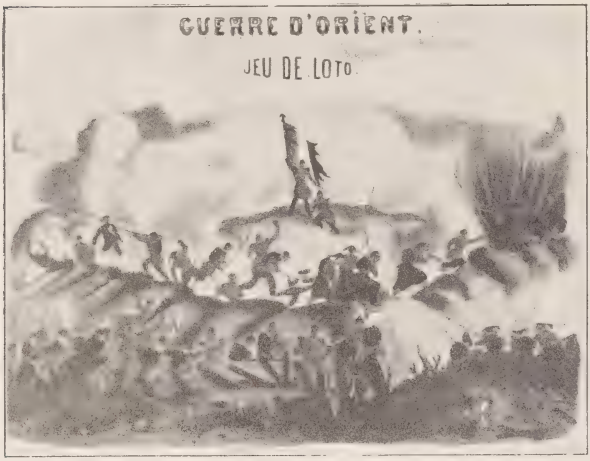

FIG. 52. — PRISE DE MALAKOF. D'après une image en couleur ornant un jeu de loto.

Mais cet événement, qui peut s'appeler à un certain point de vue la restauration de l'Empire, ne s'accomplit qu'à l'aide de trois auxiliaires : l'état général des esprits, l'action personnelle de celui au profit duquel la restauration s'opère, enfin le concours heureux des circonstances. L'état des esprits se prêtait à ce changement, parce que la Révolution n'avait jamais nettement séparé sa cause de celle de l'Empire. L'Empire par lui-même avait été un spectacle si rapide, que les contemporains n'en avaient aperçu que les grandeurs. Enfin, le bonapartisme qui prétend être la propagande révolutionnaire par les armes, la bataille appliquée à l'émancipation des peuples, le bonapartisme avait été, au lendemain de 1830, toute la politique extérieure du gouvernement de Juillet. Un vieux général de l'Empire et un avocat, Lamarque et Mauguin, la professait à la tribune, et tous les écrivains révolutionnaires dans les journaux avancés.

***

En 1852, l'Europe entière redoutait le triomphe de la République, parce que ce triomphe aurait eu nécessairement son contre-coup dans tous les pays où les vaincus de 1848 avaient une revanche à prendre. Les souverains italiens, auxquels on demandait des constitutions, cherchaient un prétexte pour n'en pas donner. Les princes allemands, qui en avaient donné, cherchaient, avec l'approbation et les encouragements de l'Autriche et de la Prusse, une occasion de les retirer.

Toutes les grandes et les petites cours furent charmées du coup d'Etat qui les débarrassait de la Révolution et du régime constitutionnel, excepté l'Angleterre qui, ne fût-ce que par *cant*, devait avoir l'air de regretter la chute d'un régime qui, sauf le nom, ressemblait au sien. Il est peut-être inexact de dire que Lord Palmerston se vit obligé de quitter le ministère pour avoir témoigné à Walewski son approbation de l'acte du 2 Décembre, mais ce qui est certain, c'est que les fonds publics subirent une baisse sensible à la Bourse de Londres, et que les journaux traitèrent l'usurpateur avec autant de violence que de mépris. La joie des autres puissances diminua singulièrement lorsque le rétablissement des aigles sur les drapeaux, la préoccupation de se rapprocher des institutions du Premier Empire, qui éclatait dans tous les actes de Napoléon III, vinrent leur rappeler qu'elles avaient devant eux un successeur de Napoléon Ier. Un document officiel, le rapport de Saint-Arnaud sur l'organisation des troupes, en

date du 25 décembre, insinuant que la frontière du Rhin pourrait bien ne pas tarder à changer, et posant la question des armes que Napoléon III devait chercher si fatalement à résoudre dix-huit ans plus tard, ne tarda pas à le leur rappeler encore mieux.

Tout s'apaisa cependant, et l'Angleterre elle-même ne tarda point à se rassurer. Le discours de John Russel, prononcé le 4 février 1852 à la Chambre des Communes, est l'approbation pleine et entière du coup d'Etat. L'Autriche avait, dès les premiers jours de décembre, proposé à la Russie et à la Prusse de s'unir à elle pour reconnaître le gouvernement de Napoléon III. La Prusse repoussa la proposition ; elle alla même jusqu'à se déclarer prête à empêcher par la guerre le rétablissement prochain de l'Empire, si l'Angleterre et la Russie s'unissaient à elle dans une Triple Alliance, et s'engageaient à considérer toute attaque dirigée contre l'une d'elles comme une agression contre les trois à la fois, et si les deux autres puissances lui garantissaient son territoire. L'avènement d'un ministère conservateur fortifia les espérances de la Prusse. Lord Derby achevait la réorganisation de la milice, lorsque le sénatus-consulte rétablissant l'Empire fut adopté le 7 novembre, et sanctionné le 21 et le 22 par les comices plébiscitaires. La Prusse espérait encore que les puissances protesteraient ou qu'elles exigeraient des garanties. L'Angleterre la désabusa bientôt en reconnaissant l'Empire, le 6 décembre 1852.

Fig. 53. — Caricature contre la cavalerie autrichienne, à propos de la guerre d'Autriche (1859.)

Napoléon III était reconnu par les puissances européennes, mais il demeurait isolé. Il avait des égaux parmi les souverains, mais il n'avait pas un allié. Des divisions qui surviendraient entre les gouvernements pouvaient seules lui permettre de s'en créer. L'Europe était calme ; on ne prévoyait aucune complication, lorsque tout à coup la Russie, en réveillant la question d'Orient, vint fournir à Napoléon III l'occasion souhaitée. Il la saisit avec empressement, et il décida d'en profiter. Voici comment : l'Angleterre, au moment où éclata la querelle des Lieux-Saints, sentait vaguement planer sur elle le dédain du continent, de plus en plus convaincu de sa décadence. La Grande-Bretagne gagne de l'argent, disait-on ironiquement, mais elle ne lutte plus pour l'empire : le *Rule Britannia* cesse d'être vrai autre part que sur les marchés de l'univers. L'Angleterre écoutait avec un orgueil apparent un arrêt dont elle feignait d'être fière, mais auquel le vieil orgueil national était loin de souscrire. C'est de cette disposition d'esprit que Napoléon III sut habilement profiter, et la conséquence fut la guerre de Crimée.

Le tsar Nicolas, au début de la querelle dont les Lieux-Saints furent le prétexte, comptait sur la reconnaissance de l'Autriche sauvée par ses armes à l'époque de l'insurrection de Hongrie, sur son alliance politique avec la Prusse corroborée par une alliance de famille, et sur l'impossibilité d'une alliance entre Napoléon III et Victoria Ire qu'il appelait un *inceste*, d'après le mot même du roi de Prusse. Mais le tsar se trompa ; l'Autriche étonna le monde par son ingratitude, l'inceste fut consommé et Nicolas mourut dans le désespoir de ses défaites, pendant que Napoléon III, devenu l'hôte de la reine Victoria, cherchait quelle compensation il pourrait retirer des victoires de son armée. Le rétablissement de la Pologne lui eût souri, mais l'Angleterre refusa de s'y prêter. Restaient la Belgique et la rive gauche du Rhin qu'on pourrait annexer à l'Empire. Napoléon III s'en ouvrit, un matin après déjeuner, en fumant sa cigarette, au prince Albert qui recula tout effrayé. Napoléon III feignit l'étonnement. A qui cet arrangement pouvait-il déplaire ? A l'Angleterre et à la Prusse ? N'apaiserait-il pas le cerbère anglais en lui donnant, en guise de gâteau, un magnifique traité de commerce, et la Prusse refuserait-elle d'échanger deux millions d'habitants contre dix ou douze millions qu'elle pouvait prendre en Allemagne ? Le prince Albert fit la sourde oreille à ces nouvelles ouvertures, mais l'Angleterre ne les devait pas oublier.

Cent cinquante mille Français morts dans l'expédition de Crimée, un milliard environ dépensé, les résultats

de cette guerre inutile commençaient à apparaître dans leur triste réalité, lorsque Napoléon III se jeta dans une autre entreprise.

L'abaissement de l'Autriche avait été préconisé à Berlin par Persigny dès 1851, et cet abaissement tenait au cœur de Napoléon III. Il fit renouveler en 1857 des propositions qui n'eurent pas plus de succès que la première fois. La Russie remplaça l'alliance qu'il lui offrait également par la proposition d'un congrès européen ; l'Angleterre se déclara pour la paix et pour la neutralité. Il ne restait donc plus à Napoléon III qu'à se résigner au congrès. Mais l'Autriche, afin d'empêcher qu'on ne traitât dans ce congrès la question de sa domination en Italie et de ses traités avec les souverains de ce pays, l'Autriche était contrainte de brusquer les choses, de devancer Napoléon III en Italie, et de marcher plus tard sur Paris pour y rétablir la branche aînée des Bourbons.

Fig. 54. — Caricature russe contre Napoléon III, à propos de la guerre de Crimée.
* Napoléon Ier parle à Napoléon III, en désignant du doigt l'Angleterre : « Où te fourres-tu ? J'ai eu moi-même de la peine à me dépêtrer d'ici. Tu ferais mieux de réserver tes forces contre ta voisine, cette excellente propriétaire de l'Ile de Sainte Hélène ».

Elle se crut assez forte pour tenter le sort.

Napoléon III eut l'habileté de laisser son ennemie prendre la responsabilité de la rupture, mais il faillit ne pas arriver à temps pour sauver Turin. Un moment, la fortune menaça de l'abandonner, mais elle lui revint bientôt. Magenta, Solférino présageaient la chute de Vérone et de Venise, le rétablissement du trône de Murat à Naples, l'élévation du prince Napoléon sur celui de Toscane, lorsque la Prusse intervint comme médiatrice entre les belligérants. Elle offrit de prendre pour point de départ vers une entente commune le retour à l'état de choses établi en 1815, c'est-à-dire l'abrogation des traités nouveaux conclus entre l'Autriche et les souverains italiens. Mince résultat pour Napoléon III ! Seulement, qu'adviendrait-il si la Prusse, suivie de l'Allemagne, jetait quatre cent mille hommes sur le Rhin ? La France ne pouvait leur opposer la moitié même de ces effectifs. La fortune vint, une fois encore, au secours de Napoléon III. L'Autriche repoussa le programme de la Prusse, céda la Lombardie à Napoléon III, mais garda Venise, et obtint que les princes dépossédés fussent rétablis dans leurs droits.

Fig. 55. — Caricature russe contre Napoléon III, à propos de la guerre de Crimée.
* « Oh ! comme je suis fatigué ! dis-moi, jeune ourson, arriverai-je bientôt au fond de la Russie ? — Bientôt, jeune étranger, il reste en tout neuf mille verstes ».

Dans cette entreprise, la France avait perdu soixante mille hommes et huit cents millions, pour donner la Lombardie au Piémont, en restaurant les grands-ducs et en laissant le champ libre à l'Autriche pour rétablir son influence sur le centre et le sud de l'Italie. Elle avait gagné, il est vrai, deux provinces, la Savoie et le comté de Nice, mais cette conquête donnait un funeste exemple, et elle a servi à justifier pendant quarante-quatre ans l'enlèvement de l'Alsace et de la Lorraine.

Victor Cousin, dont toute l'imagination était dans le bulbe, avait dit un jour de Napoléon III : « Enfin, j'ai vu un politique ! » Il faut reconnaître que, jusqu'ici, le génie politique de Napoléon III ne se montre guère. On ne le découvre pas mieux dans cette espèce de cotte mal taillée qu'il impose au Pape et à Victor-Emmanuel, l'un gardant Rome, et l'autre les provinces de l'Etat romain. On ne sait le but qu'il poursuit, — est-ce aucun ou plusieurs ? — qui s'excluent l'un l'autre. La politique de Napoléon III n'est qu'incertitude et irrésolution, tantôt favorable à l'Italie sous l'influence de Thouvenel et de La Valette, tantôt penchant pour le Pape, sous l'influence de l'Impératrice et de Drouyn de Luys. Dans la question polonaise, en 1863, il donne une fort misérable idée de sa clairvoyance et de sa perspicacité. Etait-il permis de s'imaginer, parce que l'Autriche laissait la frontière de la Galicie ouverte dans le dessein d'irriter la Russie, et parce que la presse et le parlement d'Angleterre montraient quelque sympathie pour la Pologne, était-il permis de s'imaginer que ces deux puissances allaient s'unir à lui pour ressusciter cette malheureuse nation ? Rien, au contraire, n'était plus facile à prévoir que l'empressement de l'Autriche à cesser son jeu au moindre signe d'une alliance entre la Prusse et la Russie. Quant à l'Angleterre, elle n'avait autre chose à donner que des paroles.

Le 5 novembre 1863, Napoléon III eut beau déclarer que les traités de 1815 n'existaient plus, et qu'il fallait régler les questions en litige dans un congrès européen, le congrès n'eut pas lieu, et l'insuccès de sa proposition montra son isolement, soulignant l'échec diplomatique par la fameuse note du prince Gortschakof.

Sur ces entrefaites, le roi de Danemark mourut. La question du Schleswig-Holstein offrait à Napoléon III l'occasion de prendre sa revanche et de donner enfin l'essor à son génie politique. Examinons les moyens qu'il employa pour retenir l'Autriche dans son alliance, et l'empêcher de se joindre à la Prusse pour arracher les duchés au nouveau roi. L'Angleterre se trouvait dans une disposition d'esprit assez semblable à celle qui lui avait fait entreprendre la guerre de Crimée ; elle éprouvait comme une secrète honte devant l'Europe de paraître incapable de défendre un vieil et fidèle allié comme le Danemark. Elle voulait involontairement la guerre, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et elle s'apprêtait à s'y lancer malgré elle. Mais Napoléon III, dissimulant dans un faux dépit une indécision aussi fatale à lui qu'aux Danois, se renferma dans une inaction calculée. C'était pour se venger, — disait-il, — de la froideur avec laquelle l'Angleterre avait accueilli ses propositions d'intervention en faveur de la Pologne. Comme si une politique devait être accessible à de pareils sentiments ! Napoléon III se contenta de déclarer que le protocole de Londres n'existait plus, et qu'il fallait laisser aux habitants du Schleswig-Holstein la liberté de régler leurs affaires. La Prusse n'y voyait aucun inconvénient, du moment que l'Europe ne se mêlait plus de la guerre. Il suit de là, pourtant, que Napoléon III venait en aide à une puissance qui avait bien plus contrarié ses desseins en 1859 que l'Angleterre en 1863, mais cette puissance était en voie de rénovation. Si elle se lançait dans des entreprises difficiles et dangereuses, il lui faudrait un allié. Napoléon III songeait à lui offrir son appui et à s'en faire payer !...

FIG. 56. — LE FILS AINÉ DE L'ÉGLISE.
Caricature anglaise contre Napoléon III.

En Allemagne, la vieille constitution fédérale tremblait sur sa base. Les complications qui surgissaient à

Fig. 57. — Caricature de H. Daumier contre la Prusse (1867), après Sadowa.

chaque instant de l'autre côté du Rhin, ouvraient à Napoléon III des perspectives trop favorables à ses intérêts pour qu'il ne se mît pas en mesure d'en profiter. Il commença par conclure un traité avec l'Italie qui devait lui rendre sa liberté d'action et le rassurer de ce côté, au moment où, en Allemagne, l'Autriche et la Prusse allaient se disputer la possession des Duchés. Napoléon III n'avait qu'à se montrer bienveillant envers les deux puissances, tout en restant maître d'agir. Cette politique n'était pas sans exiger quelque duplicité, mais il n'était pas homme à reculer devant elle. Seulement, pour réussir, il ne fallait pas se tromper sur la force des deux adversaires.

Et Napoléon III se trompa. Une partie de l'histoire contemporaine dépend de cette erreur, et c'est pourquoi nous allons l'analyser.

L'Empereur jugeant la Prusse plus faible que l'Autriche, la poussa à la guerre, espérant profiter de sa défaite. Il laissa donc supposer au chancelier de Bismarck que sa neutralité lui serait favorable. Il approuva même l'alliance prusso-italienne. Au même moment, il négociait secrètement avec l'Autriche, pour la cession de la Vénétie. Un traité secret fut signé à ce sujet. L'Autriche avait donc lieu de compter sur Napoléon III autant que la Prusse. Napoléon III se croyait tellement sûr du résultat de la guerre prête à s'engager entre ces deux puissances, que dans une lettre écrite à son ministre, il fixait d'avance les conditions de la paix : abandon de la Vénétie à l'Italie, maintien de l'Autriche en Allemagne, rectification des frontières de la Prusse à l'est, perte pour elle de la Silésie et de la province Rhénane compensée par les Duchés et le Hanovre de la Hesse électorale, meilleure organisation des autres Etats allemands. D'ailleurs, l'Autriche restant puissance allemande, c'était la rivalité en permanence avec la Prusse ; l'organisation meilleure des Etats allemands signifiait la confédération du Rhin moins la Prusse, qui permettait à Napoléon III de s'emparer à son moment du Rhin et de la Belgique.

Sadowa vint déjouer tous ces calculs, et la Prusse, libre de se livrer à toutes ses annexions,

Fig. 58. — LA SITUATION EUROPÉENNE EN 1867. Caricature de H. Daumier.

fit exactement ce que Napoléon III lui avait conseillé en 1851, en 1859, en 1863.

Depuis lors, aussi remuant qu'impuissant, Napoléon III ne cessa de réclamer des compensations pour la France, demandant tantôt Sarrelouis et Landau, tantôt le Palatinat et la Hesse rhénane, un jour se rabattant sur l'érection en état neutre des provinces allemandes de la rive gauche du Rhin, un autre jour redemandant le Luxembourg, puis la Belgique, et finissant par se contenter de la neutralisation du Luxembourg.

Il y avait eu deux vaincus à Sadowa : Napoléon III et François-Joseph, et les deux empereurs se rendirent à Salzbourg où ils eurent une entrevue. Il en résulta, sinon un traité, du moins une entente qui servit à déguiser à Napoléon III et à François-Joseph leur commune impuissance. La question romaine restait toujours le grand embarras de Napoléon III, et paralysait son action ; la reine d'Espagne lui promettait d'envoyer ses troupes à Rome, ce qui lui aurait permis d'en retirer la garnison française, expédient d'un succès fort douteux. L'Italie en effet, étranger pour étranger, aurait peut-être mieux aimé voir les Français que les Espagnols dans sa capitale. Victor-Emmanuel ne pouvait d'ailleurs tolérer la présence de ces derniers. La révolution d'Espagne coupa court à cette singulière combinaison. Napoléon III, obligé de maintenir ses troupes à Rome, devait finir par se brouiller avec le roi d'Italie, et ne pouvait compter que sur l'appui un peu platonique de l'Autriche.

Fig. 59. — « Avec un bon cadenas à la porte, on sera enfin tranquille. »
Caricature de H. Daumier. (1867).
* Cette pièce porte le visa de la Censure qui demande de modifier la légende : « La diplomatie poussant à la roue ».

Et cet homme, qui n'avait jamais été un grand politique, tomba au-dessous de lui-même au lendemain de Sadowa. Il était usé, fini, n'ayant ni volonté, ni esprit, tergiversant, hésitant, passant sans cesse d'un plan à un autre. L'Autriche, seule puissance sur laquelle il puisse compter un peu, lui conseille vainement de chercher autre part qu'en Allemagne une cause de rupture avec la Prusse, il s'acharne à mêler le roi Guillaume Ier à la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, et à choisir ce terrain pour lui imposer un acte de faiblesse. Un instinct secret lui fait redouter la guerre, l'instinct dynastique l'y pousse. L'Impératrice la lui impose, il change en quelques heures de résolution, et, tour à tour pacifique et belliqueux, il finit par engager la lutte où le Second Empire n'a pas tardé de disparaître !

***

Après avoir suivi la politique extérieure de Napoléon III, regardons un peu sa politique intérieure.

Le pays, au moment de la fondation du Second Empire, récoltait les fruits de quarante ans de paix. L'industrie et le commerce avaient pris un grand essor pendant cette longue période de calme et de tranquillité. Napoléon Ier n'avait créé en quelque sorte que des routes stratégiques. L'Etat, associé aux départements, entreprit le réseau de nos grandes voies et de nos chemins vicinaux au lendemain de la première invasion. Trois mille kilomètres de canaux furent creusés de 1822 à 1851. Le 10 juillet 1846, le premier convoi remorqué par une locomotive française franchit la frontière belge. Une grande révolution économique était à la veille de s'accomplir.

FIG. 60. — NOUVELLE SUSPENSION AÉRIENNE, par H. Daumier.
* Allusion à la situation de l'Europe après Sadowa.

Le gouvernement de Juillet et la République de 1848 eurent le sentiment de cette situation ; le premier permit trop à l'intérêt personnel d'en user à son profit ; la seconde s'efforça d'employer les forces nouvelles que la science mettait au service du progrès national. Mais, en proie à la guerre civile, absorbée par la lutte entre les partis, si elle n'eut pas le temps de mener à terme les projets élaborés par elle, on ne peut lui refuser l'honneur d'en avoir préparé et facilité l'exécution par les travaux de ses deux Assemblées. La Constituante et la Législative de la Seconde République ont légué au gouvernement qui leur a succédé un héritage d'études et de plans dont il n'a eu qu'à faire l'application.

L'année même qui suivit le coup d'Etat, on vit en effet se succéder les décrets constituant les grandes compagnies de chemin de fer. Le travail, suspendu par les événements de 1848 et de 1851, reprit avec vigueur... Seulement, dès le début, l'œuvre économique du Second Empire trahissait le caractère de spéculation et de combinaison hasardeuse qu'elle devait garder jusqu'à la fin.

Le système adopté jusqu'alors, en matière de chemins de fer, était fort simple : l'Etat se chargeait de construire les travaux d'art ; la voie et le matériel roulant étaient fournis par les compagnies. Grâce à des concessions de courte durée, l'Etat fût redevenu maître des chemins dans un avenir relativement rapproché. Ce système, fort bon pour un gouvernement régulier, ne pouvait convenir à l'Empire ; il lui fallait brusquer l'achèvement des chemins de fer, comme il brusquait la transformation de Paris, et comme il brusqua plus tard la révolution économique par le coup de théâtre du traité de commerce qui avait été lui-même précédé d'un autre coup de théâtre, de la prorogation jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans accordée aux concessions des compagnies de chemins de fer nouvelles et anciennes. Prorogations, fusions, subventions échelonnées, garanties d'intérêt faisaient de la question des chemins de fer un véritable dédale. Ce que l'on voyait de plus clair dans tout cela, c'était le partage de la France en quatre ou cinq grands apanages financiers tracés d'une façon aussi incohérente que les apanages féodaux, et comme eux exposés aux invasions et excursions de certains chefs de malandrins avec lesquels il fallait entrer en composition : c'est ainsi que Morny, se décernant à lui-même un apanage fictif, força les grandes compagnies à lui racheter, au prix de trois cents millions, un chemin de fer, dit Grand-Central, qui n'existait que sous la forme de concessions signées de l'Empereur.

A la suite des monopoles se créent des fonctions largement rétribuées, et les riches sinécures étaient toujours réservées aux créatures du gouvernement. Les places de directeurs et administrateurs de chemins de fer devinrent la consolation et la récompense des ministres usés ou incapables. Le dévouement à l'Empereur était le meilleur titre pour entrer dans l'immense personnel des chemins de fer dont l'Empire s'était fait une véritable armée. Cette armée était doublée de celle de l'agiotage scandaleux dont les titres de chemins de fer étaient l'objet, et elle devenait chaque jour plus nombreuse. Les spéculateurs de la Bourse avaient pour chefs les directeurs du Crédit mobilier nouvellement créé, qui s'étaient chargés de l'organiser et de le faire manœuvrer.

Jusqu'en 1855, le gouvernement impérial n'avait que peu touché à la dette consolidée, dont une partie, depuis 1852, fut convertie au moyen d'une opération qui rendit nécessaire la création de quatre millions de rentes annuelles. Mais on n'avait pas largement usé de l'emprunt. La guerre de Crimée ouvrit l'ère des grands

appels de crédit. Quinze cents millions furent demandés pour soutenir cette stérile expédition. L'administration, rompant avec les usages passés, eut recours à la souscription publique et abaissa les coupures de rentes jusqu'à dix francs, afin d'en favoriser le placement parmi les petits capitalistes, innovation portée aux nues à cette époque. Il est universellement admis, aujourd'hui, que ce mode d'opérer ouvre la voie à des spéculations effrénées, et nuit plus qu'il ne sert au classement de la rente.

La guerre de Crimée fut suivie par la guerre du Mexique. Les budgets de la guerre et de la marine avaient absorbé plus de dix milliards, de 1852 à 1856 : chacune des années suivantes, ils absorbèrent près d'un milliard, alors qu'on ne trouvait que quelques millions à appliquer à l'instruction publique. Et ces dépenses n'étaient encore que les dépenses du temps de paix. La guerre eut ses emprunts spéciaux : deux emprunts s'élevant ensemble à douze cent cinquante millions furent émis en 1855. De nombreux emprunts surgirent en 1859, quoique nous fussions victorieux par les armes.

C'est que la campagne d'Italie fut suivie d'une révolution économique.

Napoléon III, à cette époque, méditait depuis longtemps d'introduire dans notre régime commercial quelques-unes des libertés préconisées par l'école de Manchester, et d'opérer dans nos tarifs de douane des changements qu'il comptait présenter au pays comme un premier pas vers le *libre échange*. Ce système, débattu avec passion dans les assemblées parlementaires du gouvernement de Juillet et de la Seconde République, n'avait jamais pu triompher de la prédominance des intérêts de la haute industrie. Napoléon III s'étant fait octroyer par sa Constitution le droit de conclure des traités de commerce, ne redoutait pas d'opposition de la part du Corps législatif. L'annexion de la Savoie et du Comté de Nice avait éveillé les susceptibilités de l'Angleterre ; l'Empereur, songeant alors à relever la Pologne, avait besoin de les calmer. Il proposa donc à son ancienne alliée de Crimée de négocier en vue d'un abaissement commun des tarifs de douane. Les pourparlers, promptement engagés entre Rouher, Michel Chevalier et Cobden, ne tardèrent pas à être suivis de la fixation des bases du traité. C'est le *Moniteur* qui le fit connaître au pays.

Mais la libre concurrence n'est possible, pour le commerce international, que si les conditions de la lutte sont égales. Napoléon III, dans une de ces lettres emphatiques qu'il aimait à lancer de temps en temps, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, annonça pompeusement tout un ensemble de mesures destinées à dégrever la production et à faciliter les transports. Il prit l'engagement de pourvoir « au prompt achèvement des chemins de fer, des canaux, des voies de navigation, des routes et des ports ». Tâche immense qui, accomplie selon les prescriptions rigoureuses d'un tel programme, eût exigé les efforts et les ressources de tout un siècle.

Quand le Second Empire est tombé, il a laissé le pays au cinquième rang par l'étendue de ses voies ferrées; il n'avait pas ajouté deux cents kilomètres de canaux aux trois mille creusés sous les gouvernements précédents. Complice des grandes compagnies, il n'avait pas voulu que l'achèvement de notre réseau de canalisation leur créât une concurrence dans le transport des matières premières. Elles restèrent libres d'arrêter par des tarifs élevés le développement industriel, le cabotage et la batellerie. Nos grands fleuves furent presque entièrement abandonnés au milieu des plus riches contrées du monde. Combien de ports attendirent les améliorations promises!

Fig. 61. — « CE SOLEIL ME FAIT PEUR » (1868).
Un bonnet phrygien annonciateur d'événements prochains apparaît dans le soleil à l'aigle impérial épouvanté.

Le libre échange est assurément un principe fécond, et le protectionnisme n'est défendable ni devant la science, ni devant l'équité. L'expérience le condamne, mais l'application des mesures les plus fécondes exige souvent les plus délicates précautions. Napoléon III, en procédant selon son habitude de coups de théâtre et d'improvisation, à la révolution commerciale, causa le plus grave préjudice à de grands intérêts. Beaucoup de villes, telles que Rouen, Lille, Roubaix, Amiens, Mulhouse, furent le théâtre de grandes catastrophes dues à la

brusque mise en pratique du fameux traité de commerce. Il a laissé dans ces centres manufacturiers des traces et des souvenirs qui furent longtemps avant de s'effacer.

Le réveil de la vie politique se manifesta en 1860 au Corps législatif, non seulement par la discussion approfondie de l'Adresse en réponse au Discours du trône, mais encore par celle des lois de finances. Le budget devint le champ de bataille de l'opposition. Ses premières et plus vives critiques portèrent sur le mode défectueux du vote du budget et sur l'abus des crédits supplémentaires. La situation financière s'aggravait, du reste, de plus en plus. Les budgets se soldaient en déficit. Fould, en 1862, commença de s'inquiéter. Les découverts s'élevaient à un milliard, et l'on prévoyait la nécessité d'un emprunt prochain pour la guerre du Mexique. Le ministre des Finances, convaincu de la nécessité d'augmenter les impôts, proposait de frapper une taxe sur les voitures, d'élever les droits de l'enregistrement et du timbre, de surtaxer le beurre et le sel, et en même temps de convertir les rentes 4 1/2 pour cent en 3 pour cent, moyennant une soulte à payer par les rentiers, — emprunt déguisé, qui devait, selon lui, procurer des ressources importantes. Fould profitait en même temps de l'occasion pour avouer que les finances de l'Empire avaient besoin d'être contrôlées davantage, et il recommandait de dresser à l'avenir le budget d'après des divisions nouvelles, qui devaient, disait-il, en faciliter l'appréciation.

FIG. 62. — « Bah ! je l'enlèverai comme une plume ».
Lithographie de A. Darjou (1870).
* Raillerie contre la Prusse au moment de la déclaration de guerre.

Remèdes bien légers pour une aussi grave maladie financière ! « Depuis 1850, disait Berryer, les déficits ont à peu près égalé le chiffre de tous les déficits constatés pendant les cinquante premières années du siècle. » Thiers ajoutait que les dépenses étaient montées de quinze cents millions, chiffre de 1852, à deux milliards trois cents millions, somme prévue pour 1864. Les recettes ne suivant pas la même marche, on était obligé de demander chaque année les différences au public, ou d'appliquer aux besoins courants des ressources qui devaient servir à l'amortissement de la dette.

Le Second Empire a tout fait pour accroître la dette publique, sans rien tenter de sérieux pour la réduire. L'amortissement ne fonctionnait plus depuis 1848. On lui créa en 1859 une dotation spéciale, mais cette dotation fut bientôt absorbée par d'autres exigences. Le Second Empire léguait ainsi des charges aux générations futures, en leur enlevant les moyens d'en alléger le fardeau.

D'ailleurs, ce désordre signalé dans les finances de l'Etat existait dans celles des grandes villes et même des communes de second ordre engagées dans des travaux énormes, et obligées de recourir sans cesse au crédit pour les alimenter. Les paysans, attirés par l'élévation des salaires, désertaient les champs et affluaient dans les grandes villes. Les démolitions d'immeubles, les spéculations sur les terrains, l'accroissement trop rapide de la population créaient non seulement la hausse des loyers, mais encore de toutes les choses nécessaires à la vie. Les embarras, les plaintes étaient universels. Le pays ressentait les effets de l'entraînement excessif vers les spéculations de toute nature créé par l'Empire.

De nombreuses sociétés, nées avec le règne, et longtemps soutenues par la faveur officielle, avait attiré

l'épargne nationale dans des entreprises étrangères. Des milliards s'étaient ainsi engagés dans une foule de banques, de chemins de fer, d'emprunts d'Etat exotiques. La plupart de ces opérations, d'abord fructueuses, avaient abouti presque toujours à des mécomptes et souvent à des ruines. Le gouvernement lui-même n'avait-il pas donné l'exemple de ces excitations au profit de tant d'entreprises étrangères véreuses, en patronnant les scandaleux emprunts mexicains ?...

L'Empire, effrayé, chercha bien à donner aux affaires un courant plus régulier. La loi de 1865 sur l'établissement des chemins de fer d'intérêt local est certainement sortie de ces préoccupations, ainsi que la loi de 1867 sur les sociétés par actions, loi qui adoucissait quelques-unes des rigueurs de la législation antérieure et affranchissait l'anonymat de l'autorisation administrative, mais ces efforts tardifs ne pouvaient rien contre le courant qu'on avait laissé prendre de la vitesse.

Chacun son tour

FIG. 63. — CHACUN SON TOUR, par H. Daumier.
* Le vieux grognard de l'empire apparait au soldat de 1870 qui marche vers la frontière.

Les inquiétudes causées par l'augmentation continue de la dette croissaient en même temps qu'elle. Le gouvernement, pour les calmer, reconstitua en 1866 le service de l'amortissement qui fonctionna l'année suivante et jusqu'en 1870. Mais à peine commence-t-on à amortir, qu'il faut emprunter de nouveau pour subvenir aux dépenses de réorganisation de l'armée et aux préparatifs militaires motivés par l'incident avorté du Luxembourg. L'Empereur s'imagine qu'il réparera cet échec par quelque nouvelle lettre à sensation, et, dans une épître datée du camp de Châlons, il ordonne à ses ministres de prendre des dispositions pour que les communes achèvent en dix ans leurs chemins vicinaux !

Le système financier de l'Empire apparaissait de jour en jour plus usé. Les débats du corps législatif sur la gestion financière de la ville de Paris, la retraite forcée du baron Haussmann, qui s'avouait impuissant à poursuivre son œuvre, la crise amenée par le retentissement et la suspension des grands travaux de la capitale, les graves embarras financiers éprouvés par les villes de Lyon et de Marseille annonçaient aux moins clairvoyants la catastrophe finale. Comment en douter quand on voyait les emprunts accumulés du règne ajouter aux charges annuelles de la dette une somme de cent soixante-huit millions de francs qui dépasse de trente-deux millions les charges d'emprunt laissées par le Premier Empire, la Restauration et le gouvernement de Juillet ? La balance entre les augmentations et les diminutions d'impôt votées de 1850 à 1852 se résume par trente-six millions d'augmentation. Le budget qui s'élevait en 1852 à la somme de quinze cent treize millions était de deux milliards cent quarante-cinq millions en 1869, dernier exercice normal de la période impériale.

La guerre n'eût-elle pas éclaté, il est certain que le bilan du Second Empire se serait réglé par une liquidation désastreuse.

Mais la paix aurait-elle prolongé l'existence de l'Empire ?

Les destinées de l'Empire libéral étaient déjà bien compromises au début de la guerre. La France regardait l'Empire libéral avec curiosité, comme on regarde un spectacle ; mais elle ne croyait nullement à sa durée. L'existence de l'Empire libéral n'était pas compatible avec celle d'un Corps législatif, produit taré de la candidature

Fig. 64. — Frontispice d'un almanach satirique allemand sur la guerre de 1870-71. D'après une composition de C. Forster.

officielle. Napoléon III, s'il eût voulu sérieusement devenir un souverain constitutionnel, aurait été obligé, après la guerre, de dissoudre la Chambre et de laisser l'électeur livré à lui-même. La liberté des élections aurait produit un Corps législatif composé d'hommes nouveaux, involontairement hostiles à un gouvernement qui les avait fait si longtemps soupirer à la porte de la vie politique. Comment ces nouveaux venus n'auraient-ils pas, dans leur longue attente, pris des engagements avec les partis ? Républicains, Orléanistes, Légitimistes, ils ne pouvaient être que de très douteux amis de l'Empire. Plus le régime constitutionnel leur paraissait le gage de la prospérité d'un pays et de la force de son gouvernement, moins ils devaient se sentir disposés à laisser le destructeur de ce régime recourir à son rétablissement comme à un expédient pour se raffermir. Justice, équité, logique, tout démontrait que le rétablissement du régime parlementaire aurait pour contre-coup la chute de l'Empire.

Le régime parlementaire ne peut être appliqué que par des hommes d'une grande souplesse d'intelligence. Comment de pareils hommes auraient-ils pu se former sous l'Empire ? Emile Ollivier, dépourvu de toute pratique des affaires, entouré de gens qui en manquaient autant que lui, sentait d'heure en heure le pouvoir lui échapper. Les anciens parlementaires, qui s'étaient décidés à entrer dans ses grandes commissions d'apparat, n'auraient pas consenti à faire partie d'un ministère avec lui et encore moins sans lui. La politique d'Emile Ollivier consistait simplement à adapter au régime parlementaire les ressorts du gouvernement dictatorial. Le cabinet du 2 Janvier 1870, usé aux yeux du pays, miné à la Chambre, attaqué à la Cour, n'en avait pas pour longtemps à vivre au moment de la guerre, et il était assez visible que sa fin serait la fin du régime parlementaire.

Le retour à l'ancien système était donc inévitable, mais aurait-il sauvé l'Empire ? Non. Le bonapartisme se fût trouvé en face du parti libéral et du parti révolutionnaire. Ce dernier, dont les forces s'accroissaient tous les jours, s'apprêtait depuis longtemps à engager la bataille dans la rue. L'insurrection, depuis l'enterrement de Victor Noir, était dans la période préparative.

Aux yeux de bien des gens, l'Empire en était là au moment de la guerre. D'autres, et c'étaient, il faut le dire, le plus grand nombre, sans considérer l'Empire comme entièrement fini en 1870, assignaient à sa chute la date même de la mort de Napoléon III que son état maladif pouvait rendre prochaine. Le gouvernement du Prince Impérial, dirigé par Rouher avec l'appui de la Bourse et du Clergé, aurait été comme un nouveau partage de la France entre les financiers du bonapartisme, les danseurs de cotillon, les chambellans et les députés composant ce qu'on appelait le parti de l'Impératrice. Qui pouvait croire à la durée de ce gouvernement de Bourse, de boudoir et de sacristie, n'ayant d'autres moyens d'action que la corruption, d'autres mobiles que les caprices d'un enfant et les fantaisies d'une femme agitée et frivole ?...

L'Empire était condamné, le jugement était rendu, et la guerre n'a fait que devancer sa chute.

FIG. 65. — NACH PARIS. Départ des troupes allemandes en 1870, d'après un almanach allemand sur la guerre.
* En 1870, comme en 1914, les Allemands avaient inscrit sur leurs wagons « Nach Paris ».

UN DOCUMENT TYPIQUE :

" LES FRANÇAIS DE LA DÉCADENCE ".

Il est, du reste, un ouvrage qui reflète parfaitement les mœurs de la fin de l'Empire, et dans lequel on peut voir un tableau brossé par une main experte et fringante. Henri Rochefort, son auteur, débutait par ce livre des *Français de la Décadence* dans la publicité, lorsque tout de suite il fut célèbre. Livre et document à la fois plaisant et curieux, nous allons en donner quelques extraits, parce qu'il préfigure les fameuses campagnes du premier rédacteur en chef de la première *Lanterne*, ce journal que l'on reconnaît à juste titre pour avoir porté les coups décisifs au régime issu du Deux Décembre... C'est de l'histoire au jour le jour, contée sous la forme de chroniques où l'esprit fait balle à chaque instant, et Henri Rochefort inaugurait là ces traits à la manière de Swift, mais trempés dans la gaîté française, qui sont demeurés le meilleur de son talent.

Nous commencerons par les *Femmes de couleur :*

« Il est vrai que les femmes elles-mêmes sont passablement coloriées aussi et qu'un peintre n'est plus sûr de rien dans un pays où les cheveux de ces dames changent de nuances quatre ou cinq fois dans la même année.

« La couleur qu'elles ont récemment adoptée pour leurs chignons est le rouge vif qu'on obtient au moyen d'un mélange d'ammoniaque et de brique pilée. Toute femme qui soustrait sa tête aux séductions de la brique pilée est immédiatement reléguée au sixième plan parmi les comparses de la galanterie.

« La célèbre Cora Pearl, qui est brune, a, la première, adopté ce drapeau rouge en s'écriant : « Qui m'aime me suive... », et, comme elle a été souvent aimée, elle est arrivée à rassembler autour d'elle une légion de chevelures à exaspérer tous les taureaux de la péninsule.

FIG. 66. — Le Prussien sur le trône impérial. Caricature allemande sur la guerre de 1870.

« Cette folie passagère pourrait néanmoins amener une réforme importante, ce serait de supprimer les femmes pour en garder une seule qui les représenterait toutes l'une après l'autre. L'inconduite des hommes voués au mariage ou au célibat vient surtout des différences notables que présentent les femmes entre elles. Le Français, étant né avec des ailes dans le dos, va de la brune à la châtain foncé, et de la brune cendrée à la châtain clair avec un déplorable entraînement. S'il suffit d'un peu d'ammoniaque pour obtenir un changement complet de décor, la même femme réalisera les rêves les plus excentriques, et ainsi seront évitées les séparations de corps pour incompatibilité de cheveux.

« Un chimiste serait attaché à la maison et procéderait instantanément à la coloration demandée. Peut-être, dans un temps donné (qui sait où la science s'arrêtera ?), faudra-t-il voir à obtenir des négresses au moyen d'une teinture de tournesol encore inconnue. Il ne serait pas absolument désagréable de s'entendre dire par une jeune fille qui était, quelques instants auparavant, blonde comme Cérès :

« — Petit blanc l'y venir sur la coudrette !... »

FIG. 67. — CHARITÉ DE SIÈGE.
Caricature d'André Gill contre les faux dévouements et la charité ostentatoire pendant le siège de Paris.

public est obligé de faire la chaîne pour les enchères, comme pour les seaux d'eau dans un incendie. Ce qui complique encore le travail, c'est que l'acheteur ne distingue pas toujours, dans l'éloignement, l'objet mis sur la table. Il croit pousser un bronze antique, et quand on le lui a adjugé, il s'aperçoit qu'il a payé un prix fou une terre cuite Renaissance, dont il n'avait pas la moindre envie.

« Le côté désavantageux pour nous autres de ces liquidations retentissantes, c'est que, pendant six mois, les marchands ne nous vendront pas une paire de pincettes sans nous assurer qu'elle vient de la vente Pourtalès ; et ils partiront de là pour nous en demander six mille francs au lieu de sept francs cinquante que nous serions disposés à en donner.

« Le côté comique est représenté par l'amateur économe qui met trois cents francs dans sa poche pour aller acheter l'*Innocence* de Greuze, qui se vendra dans les quatre-vingt mille ;

« Et par l'amateur gandin qui raconte avoir poussé jusqu'à cinquante-cinq mille francs le *Murillo* qui est allé jusqu'à soixante-trois mille.

« Il ne se consolera jamais d'avoir vu ce magnifique tableau lui échapper. Il est vrai que si on le lui avait adjugé pour cinquante-trois mille francs, il aurait été obligé d'avouer qu'il n'avait pas le premier centime pour le payer.

Voici maintenant le croquis d'une vente aux enchères, la vente Pourtalès, qui fit autant de bruit à l'époque que la vente Doucet quelque temps avant la guerre de 1914 :

« Les gens sans place ont eu une belle occasion de s'asseoir sur le trône, un grand nombre de souverains ayant quitté leurs États pour venir chez nous assister à la vente Pourtalès. Les amateurs y sont serrés les uns contre les autres comme des timbres-poste dans leur feuille. De temps en temps on entend craquer sourdement les os des enchérisseurs : c'est un millionnaire qu'on fait entrer à la force du poignet. Il aurait fallu ajouter à la vente un commissaire-priseur chargé spécialement d'adjuger les apoplexies.

« Et remarquez que ceux qui étouffent dans les salles sont encore les élus. La majorité des curieux languissent sur les paillassons, dans l'ignorance absolue de ce qui se passe au fond des appartements. Plusieurs ont emménagé sur le carré avec des objets de campement pour deux mois. Dans le rapide coup d'œil que je suis allé jeter sur l'ensemble de la vente, j'ai aperçu, installé sur la rampe de l'escalier, un monsieur qui mangeait du cervelas. On m'a assuré que c'était le roi de Wurtemberg.

« Vous voyez d'ici la difficulté de faire arriver une offre à destination à travers ces couches humaines. Le

FIG. 68. — MORALITÉ DE LA GUERRE. Caricature de Bertall contre la guerre.

CONSPIRATION ET SERMENT DES BOSSUS. D'après une estampe en couleurs [1797].

* On sait que la corporation des commis de magasin, mécontente de s'être vue ridiculiser par Scribe, mena grand tapage à la représentation du *Combat des Montagnes*, dont le principal héros était le *Calicot*. Calicot, héros des montagnes russes, devint célèbre, mais la caricature s'empara de ce personnage dont elle montra les ridicules en une série de planches.

« Quant à moi, j'ai jeté mon dévolu sur le beau portrait de jeune homme qu'on a attribué à Sébastien de Piombo, et qui est de Bronzino. S'il ne va pas au-dessus de trente-sept francs, il aura de mes nouvelles.

« Outre le Sébastien del Piombo qui est de Bronzino, le catalogue a le tort grave de donner à Léonard de Vinci une *Vierge à l'Enfant* qui est de Luini. Je n'hésite pas à le dire, attendu qu'en peinture la recherche de la paternité n'est pas interdite. Le grand Léonard prendrait la peine de venir en personne me déclarer à domicile qu'il a fait lui-même cet enfant, que je ne pourrais m'empêcher de lui répondre :

« — Vous vous trompez, mon brave, vous croyez que c'est vous, mais c'est Luini. Du reste, vous n'êtes pas le premier à qui on ait fait endosser l'enfant d'un autre. »

A propos de la spéculation sur les terrains et du percement des rues par le baron Haussmann, le chroniqueur troussait cet article :

« Les Français, disent les psychologues, sont versatiles, ingrats et incapables d'affection sérieuse. Il me semble que nous avons mille fois raison de ne tenir à rien, puisque nous sommes continuellement exposés à tout perdre. Dès que nous nous attachons à quelque chose, comme par exemple le jardin du Luxembourg, un bon décret d'utilité pratique le transforme en caserne. Je ne me sens pas assez de voix pour entamer la romance du *Marronnier,* comme pendant à la romance du *Saule.* Si le chant plaintif était dans mes cordes, je ne serais pas au *Figaro,* mais à l'Opéra, où je donnerais la réplique à mademoiselle Sax, moyennant soixante mille francs par an, cinquante francs de feu, trois mois de congé et le droit de discuter mes costumes.

« Mais si la roulade me manque, la pantomime me reste ; je la voudrais aussi significative que possible pour exprimer la mélancolie qui s'empare de moi quand je pense que la Pépinière où j'ai promené mes rêveries d'étudiant va être prochainement adjugée à la criée comme les vieilles paires de pincettes et les serre-papier en galvanoplastie qui traînent sur les comptoirs de l'Hôtel des Ventes. On m'assure que l'opération est magnifique et qu'elle rapportera au bas mot trente millions à l'Etat. Je le veux bien, je ferai seulement observer que cette compensation ne peut m'atteindre, attendu que, jusqu'à un certain point, la pépinière était à moi, tandis que les trente millions sont évidemment pour d'autres.

ALMANACH DE LA PAIX

Fig. 69. — LA GUERRE.
Image contre la guerre par Henry Hatel, extraite de l'Almanach de la paix (1871).

« Ce qui développe aussi mes inquiétudes, c'est que j'ai mis deux boutures de réséda sur mon balcon et que si on se met à vendre des terrains chaque fois qu'on aura besoin d'argent, rien ne me prouve que je n'apprendrai pas un matin, en me réveillant, que mes pots de fleurs viennent d'être traversés d'outre en outre par l'ouverture d'une rue nouvelle qui continuera jusqu'à la tête de mon lit de plume en passant par ma table de nuit.

« Si encore mes craintes se circonscrivaient à mes deux pots de réséda ! Mais je m'attends à tout. Du moment que l'affaire des terrains du Luxembourg est aussi brillante qu'on le dit, il est évident qu'il reste à essayer une affaire encore plus belle : ce serait d'ouvrir dans le Musée du Louvre une rue qui passerait au milieu des *Noces de Cana,* de Paul Véronèse, et de la *Belle Jardinière,* de Raphaël. Ces deux tableaux, ainsi expropriés pour cause de bâtisse, se vendraient un prix exorbitant, étant donné leur grande réputation. On établirait, sous le nom de *Boulevard Rubens,* une voie assez large pour englober toutes les toiles du maître flamand, en y ajoutant quelques Rembrandt, accompagnés de plusieurs Titien, à la place desquels on planterait un joli square ; ce serait bien le diable si de tous ces chefs-d'œuvre on ne tirait pas trente autres millions.

« Je n'ai jamais eu sur le mariage des idées bien sincères. Tantôt je me dis :

« — Marcher dans la vie en se tenant par la main, c'est peut-être là qu'est le bonheur ?

ALMANACH DE LA PAIX

— Enfin, sargent, pourquoi qu'on s'a battu ?
—Vous mériterez que je vous colle médiatement au bloc, pour s'oser me demander ce que je ne saisis pas et que la colonel, qui l'ignore, dit que le général y s'le demande.

FIG. 70. — Caricature contre la guerre de A. Nino, extraite de l'Almanach de la paix (1871).

impossible d'ouvrir des rues à travers les consciences. Les expropriations se traiteraient de gré à gré, et je suis convaincu que l'Etat finirait toujours par s'entendre avec les propriétaires. »

Un autre jour, la manie de statufier commençant à sévir, Henri Rochefort risquait, — le mot n'est pas trop fort, — cette satire périlleuse :

« Les Italiens viennent d'inaugurer la statue de Dante, et ils savent pourquoi. Nous autres Français, nous rougirions d'agir avec cette simplicité : nous sommes sur le point d'élever un monument superbe à Vercingétorix, mais pas un de nous ne pourrait dire à quel propos. Cette habitude d'élever ainsi des monuments à des hommes que nous ne connaissons pas, entre tout à fait d'ailleurs dans la façon comique dont nous entendons la vie. Si nous les connaissions, quel mérite aurions-nous à consacrer leur gloire ?

« Les statues, chez nous, c'est chacun son tour. On les élève par ordre alphabétique. On est arrivé à la lettre V et on a choisi Vercingétorix. La plupart de nos convictions sont aussi solides que cela.

Quand nous aurons ainsi élevé des statues à tous les personnages historiques qui composent le dictionnaire de Bouillet, nous fonderons une loterie où le

« Souvent aussi je n'ai pu m'empêcher de m'écrier :

« — Mon Dieu ! qu'il doit être désagréable de ne jamais pouvoir découcher !

« Aujourd'hui, je suis fixé. Je ne me marierai pas de ma vie. J'aurais trop peur qu'un géomètre vînt m'annoncer qu'il est nécessaire que je cède ma femme à l'Etat, attendu qu'elle va être prochainement coupée en deux par une rue nouvelle.

« J'aime certainement ma patrie avec passion. Je ne le lui ai pas encore avoué, parce qu'elle en abuserait ; mais ce sentiment est d'autant plus violent qu'il est plus comprimé. Je ne puis cependant m'empêcher de convenir que telle que les gandins et les expropriations nous l'ont faite, la France me fait l'effet d'une lorette qui aurait perpétuellement des huissiers à ses trousses et dont on vendrait régulièrement les meubles au moment du terme. Rien n'est douloureux comme de se sentir pour son pays un attachement exempt d'estime. On se représente à soi-même ce personnage d'une parodie de la *Dame aux Camélias,* qui disait à toutes les scènes :

« — Je t'aime, mais je te méprise.

« Le grand malheur des temps, c'est qu'il soit

ALMANACH DE LA PAIX.

— Voyons, rappelle-toi bien, ça a commencé par l'histoire du prince chose.
— Mais, qu'est-ce que ça pouvait me faire à moi, ton prince chose ? je le connaissais-t'y, moi !

FIG. 71. — Caricature contre la guerre de A. Nino, extraite de l'Almanach de la paix (1871).

PRIX : 10 c — En Vente chez tous les Libraires. — PRIX : 10 c

HISTOIRE VÉRIDIQUE

DE LA

GUERRE DE PRUSSE 1870-71

RACONTÉE PAR

THOMAS BIDOCHE

1

AIR : *Silence, silence, etc.*

Silenc', silenc', silence
V'là l'brand'bas qui commence :
Bismarck a cinq fois trop d'toupet
Et ça déplait à Badinguet.

2

AIR : *Il était un riche Pacha.*

Badinguet Trois notre Pacha (*bis*),
La guerre à la Pruss' déclara (*bis*);
En lui-même y s' disait comme ça
Ça n'est pas papa qui payera.

3

AIR : *Alleluia.*

Il dit encore : oui dès demain,
Le roi d' Pruss' n'est plus mon cousin ;
Je vais lui jouer un tour subtil.
Ainsi soit-il !

4

AIR : *Le Nuc de Framboisie.*

Pendant qu'en France l'on criait à Berlin
Le roi de Prusse a déjà passé le Rhin.

5

AIR : *Il faut r' mercier l' bon Dieu d'tout.*

Le grand Guillaume s'avance
Gourmé comme un caporal,
Il veut dévorer la France
Sans descendre de cheval ;
Son haleine royale embaume,
Ça sent l' cognac, le cassis ;
On l' dit très-vert, le cher homme,
Pour mon compt' moi j'le vois gris } (*bis*)

6

AIR : *As-tu vu la casquette*

Qui l'eût
Cru
Papa Guillaume est pompette
Qui l'eût
Cru
Papa Guillaume a trop bu
Qui l'eût
Cru
Il lèv' le coude en cachette
Qui l'eût
Cru
Ce reître à moitié fourbu.

7

AIR : *de La faridondaine.*

Comm' Saint-Antoine et son cochon
Qui ne se quittaient guère
Guillaume avec son compagnon
Portent tous deux en guerre,

La Censure n'ayant pas autorisé notre gravure, nous avons fait remplir le cadre avec des mots pris au hasard *de la fourchette*, de manière à combler le vide causé par l'absence du dessin.

Honni soit qui mal y pense.

Silex hampe hère heure aiguille homme haie Bis marque craie vêle abât atour dez rôt le camphre baie thon? serf taie nez mans dais lasse aussé hisse aide hue bout daim quine cerf rêt pas Bône âme ange air mêts ment nime étant dégout cède ail. Once aise ire rêt lins tempe rôt pisse puits long pou raie céder bas rat serre aile hacher sept tours baie daim poste heure frit pond quine val pâle accorde pou relai paon dru nef oie toussant cœur.

Caen paon sève houx.

THOMAS BIDOCHE

Bismarck au Roi dit: Sachez donc
Que notre adversaire
N'a plus sa raison,
Nous le roulerons, Dieu merci!
L' biribi
A la façon de Barbari
Mon ami.

8

AIR : *J'ai du bon tabac dans ma tabatière.*

Si nous l' dégottons, répond le roi d' Pruse,
J'achète un cach' mire à mon Augusta ;
On n'achèt'ra rien, dit l'autr' plein d'astuce,
C'qui pourra conv' nir on se l'offrira,
Nous nous l' rons payer des cadeaux charmants,
F'rons meubler gratis nos appartements,
C'est l' bien des Français que veut le roi d' Prusse,
Ils n's' ront pas gentils s'ils n'sont pas contents.

9.

AIR : *Mettez-vous donc.*

Puisque la France est désarmée,
Grâce à mon Frèr' son Souverain,
J' veux avec ma fameuse armée,
Histoir' de s' refaire la main,
Donner un coup de pied dans l'bas Rhin
Nous sommes vingt contre un, il faut pas rire,
Les Français n'aim' pas les intrus.
N'faut pas leur donner l'droit d' nous dire.
V'là les vaincus (4 fois)

10

AIR. *Des 101 petites misères.*

Bismarck toujours cousu d' malice
Dit: « Près d' l'Emp' reur j'ai ma police
Qui m' renseign' très-exactement,
Et j' suis rassuré pour l'instant
Badingu' fum' comme un four champêt' re,
Lebœuf fabriqu' des boutons d'guêtre;
Pour qu'ils ne restent pas en plan
J'ai dû leur envoyer un plan.
Et Lebœuf a fait le serment
De l' suivre très exactement.

11

AIR : *Fallait pas qu'y aille*

Voyez comme ils s'avancent,
Ran, tan, plan, digue, digue, digue, plan,
Voyez-les ils commencent
A suivre notre plan.
Badinguet Trois
A l'air Dunois
Accompagné d' son gosse,
De son carosse
Il sort quel truc,
La vrai' paill' de Saarbruck.
Ah ! c' te balle (*bis*)
C'est parfait — Quel haut fait !
Vite qu'on emballe
La fameuse balle;
Nos amis — de Paris
S'ils n' sont pas joyeux n' s' ront pas gentils.

12

AIR : *Béranger à l'Académie*

Napoléon en style pathétique
A son épouse écrivit: Mon cher cœur,
De ton *crapaud* la conduite héroïque
A pétrifié... l'ennemi de terreur;
Pour ses débuts il s'est couvert de gloire,
Tout comm' son père il s' ra fameux guerrier!
Nous r' culons, mais j'ai gagné la victoire!
Fais-nous passer quèqu' voiture de laurier (*bis*).

13

AIR *du Maliton*

Bientôt l'Impératrice
Pour fêter un tel coup
Dit J' veux qu'on se réjouisse;

FIG. 72. — Complainte satirique sur la guerre de 1870-71 et contre Napoléon III.

FIG. 73. — CONGÉ DÉFINITIF.
Caricature contre Napoléon III, ornant un placard satirique.

possesseur du premier numéro sortant sera de droit taillé en marbre par M. Aimé Millet et inauguré sur la plus grande place de la première ville venue. Voilà où nous en sommes.

« Cette passion subite qui s'est emparée de tous les cœurs vraiment français pour Vercingétorix est d'autant plus incompréhensible que ceux qui ont pris la peine d'étudier l'histoire de ce Gaulois l'apprécient surtout pour la résistance acharnée qu'il a opposée à César. Or, personne n'ignore que César est actuellement un des Romains les mieux vus à la Cour. Il demanderait une sous-préfecture qu'elle lui serait accordée séance tenante.

« Si vous élevez partout des statues à César parce qu'il a envahi la Gaule, les siècles futurs ne s'expliqueront pas très bien que vous en ayez élevé à Vercingétorix, qui s'est opposé à cet envahissement. Puisqu'il est convenu, depuis le mois dernier, que Vercingétorix est le fondateur de la nationalité française, d'où vient l'admiration de M. Paulin Limayrac pour César qui a fait tout ce qu'il a pu pour détruire cette nationalité ? Je ne demande pas mieux que d'accepter le héros qu'on me propose, mais il faut prendre un parti : de même que je ne peux pas fléchir en même temps le genou de droite devant le duc de Wellington et le genou de gauche devant Napoléon Ier, du moment que je me prosterne devant César, je suis obligé de lâcher Vercingétorix.

« Je plains le fonctionnaire chargé du discours officiel à l'inauguration de la statue colossale du chef gaulois : s'il se permet la moindre critique sur les procédés de César à l'égard de son adversaire, il ne manquera pas de gens pour dire à l'orateur :

« — Pardon, vous savez parfaitement que la personne de César est très sympathique dans les hautes regions, et vous profitez du premier prétexte qui vous tombe sous la main pour faire au gouvernement une opposition de mauvais goût. »

Un autre jour encore, c'étaient des propos aigus sur la *perfide Albion* :

« Après être descendu dans mon for intérieur par *la petite* escalier, je me suis dit qu'il serait bien téméraire de me grever d'hypothèques pour la seule satisfaction de prendre part à une manifestation politique dont lord Palmerston ne me saurait aucun gré. Outre la question d'argent qui m'attachait au rivage, il y avait d'ailleurs pour moi une question de sûreté personnelle qui, à mon avis, aurait dû faire reculer les plus braves. La perfide Albion jouit, parmi nous, d'une telle réputation de mauvaise foi, que sa conduite dans cette affaire me paraissait toute tracée : elle rassemblait sa flotte cuirassée, mais au lieu de charger simplement à poudre les

FIG. 74. — LA TRISTESSE DE ROUHER.
Par H. Daumier.

* « J'ai eu beau l'empailler de mon mieux, impossible de faire croire qu'il est encore vivant », dit la légende. On connait le rôle joué par Rouher sous l'empire et sa fidélité à l'empereur après l'abdication. Il ne se retira de la lutte qu'après la mort du prince impérial.

canons de ses marins, elle y fourrait d'énormes boulets, et après avoir bombardé Cherbourg de façon à ne pas y laisser debout un quart de maison, elle opérait, à la tête de ses troupes, une descente sur les côtes de France où elle proclamait la reine Victoria avec tous ses enfants qui sont nombreux (1).

« Pour une nation perfide comme l'est Albion, il n'y aurait jamais eu, en effet, de plus belle occasion pour démasquer sa perfidie. J'ai donc été fort surpris et même un peu désappointé, je l'avoue, quand j'appris que la flotte anglaise était rentrée au domicile conjugal, et que cependant Cherbourg nous appartenait encore. Il en résulterait que cette locution adverbiale « perfide Albion » ferait partie des cinq cent mille bêtises que nos professeurs nous enseignent à l'âge où l'on joue aux billes. Napoléon avait promis de rester à l'île d'Elbe. Il en est sorti. Depuis ce temps-là, il est convenu qu'Albion est perfide. »

Et cette critique de l'enseignement se traduit ailleurs sous la forme suivante :

« Les aperçus artistiques qui ont cours dans les collèges se bornent généralement à enseigner que Raspail est mort à trente-neuf ans, et que Charles-Quint a ramassé un jour le pinceau du Titien. Il y aurait quelque chose de plus fructueux que ces anecdotes, ce serait,

FIG. 75. — NAPOLÉON BONAPARTE.
Par H. Daumier.

* « Cousin du Président de la République, représentant du peuple, colonel de la garde nationale, diplomate, etc., etc., mais présentement ambassadeur et cousin en disponibilité. Seul entre tous les membres de l'ancienne famille impériale, ce représentant a reçu de la nature l'heureux privilège de ressembler, tout à la fois, à deux personnages excessivement célèbres en France, à Napoléon et à Polichinelle ».

FIG. 76. — PLON PLON.
Un général de cabinet opérant dans les tranchées.

* Caricature contre le prince Napoléon, cousin de l'empereur, qui fut chargé de préserver la Toscane pendant la guerre d'Italie.

de mener les élèves dans la salle du Louvre et de leur montrer, toiles en main, le danger qu'il y a à nettoyer des Rubens et à savonner des André del Sarte.

« Peut-être y aurait-il pour eux une promenade profitable à faire, sur le coup de deux heures du matin, dans les escaliers de la Maison d'Or. Ils perdraient ainsi dès le début, des illusions qu'on ne saurait perdre trop tôt sur les petites femmes qui n'ont rien de particulier, si ce n'est les cabinets où on refuse quelquefois de les recevoir.

« Ces constatations purement matérielles une fois faites, il faudrait s'occuper un peu des théories morales qui, comme les décors du théâtre Déjazet, demandent instamment à être renouvelés, attendu qu'elles ne cadrent plus du tout avec les nécessités de la vie moderne. Depuis longtemps, par exemple, sitôt qu'on voit passer une femme de mauvaise vie dans sa victoria qu'elle conduit elle-même, cinquante passants s'écrient à la fois :

« — Encore une qui mourra à l'hôpital !

« Je regrette d'être obligé de donner un démenti à des gens dont les intentions sont pures, mais les

(1) A mesure que le prince de Galles attendait davantage la mort de sa mère pour payer ses dettes, Henri Rochefort n'appelait plus la reine d'Angleterre que « *cette vieille calèche que l'on s'obstine à appeler* VICTORIA ». (Le mot est de la fin du XIXe siècle.)

femmes qui se conduisent mal meurent partout, excepté là. Les femmes qui meurent à l'hôpital sont surtout celles qui se conduisent bien. »

Et cette fantaisie sur les placements à fonds perdus :

« En attendant que l'heure terrible de la servitude ait sonné pour elles, le patriotisme de nos cocottes s'est rabattu sur le gros lot de l'emprunt mexicain, dont le tirage a lieu ces jours-ci. On ne saurait croire combien de somnambules elles ont déjà consultées à cet effet. Car, vous l'ignorez peut-être, rien n'est simple comme de gagner les cinq cent mille francs annoncés. Vous allez chez une somnambule qui, moyennant dix francs, tombe en extase et vous divulgue le numéro gagnant. Vous achetez alors, au prix de quinze francs, un morceau de papier qui vous donne droit aux chances du tirage, et qui porte le chiffre révélé, après quoi vous attendez. »

Fig. 77. — *Le lieu de captivité de Napoléon III.*
Titre d'un pamphlet allemand contre l'Empereur (Berlin 1870).
Tandis que, dans le fond, la guerre continue, Napoléon III, dans sa « prison », fume le narghileh et fait bombance.

Un profond philosophe a dit :

« Remercions Dieu qui a placé des tunnels là où passent les chemins de fer. »

« Remercions-le aussi d'avoir logé les somnambules dans les villes où se font des tirages d'obligations. Seulement, comme la circonstance actuelle est pleine de solennité et que les cinq cent mille francs seront gagnés le 3 juillet, il y a aujourd'hui à Paris quatre-vingt-quatorze somnambules qui fonctionnent continuellement Or, chacune de ces quatre-vingt-quatorze filles des prophètes a un numéro qu'elle garantit sur facture. Mais comme le lot de cinq cent mille francs ne peut être gagné que par un seul numéro, sur les quatre-vingt-quatorze pythonisses, il s'en trouve nécessairement quatre-vingt-treize pour le moins dont les prédictions seront démenties par les événements. »

Nous terminerons par cette queue de chronique sur le ministre Emile Ollivier et le meilleur mulet du Cirque Impérial, Rigolo :

« Quelle journée que celle de lundi dernier ! Toutes les places étaient retenues au Corps législatif de une heure à six, et de huit heures à dix, on n'aurait pas pour tout l'or de la vente Pourtalès trouvé une stalle vide au cirque Napoléon.

« Il s'agissait, pour les amateurs d'équitation, de savoir lequel de M. Emile Ollivier ou de Rigolo serait dompté le premier.

« Rigolo, tu l'emportes ! On peut encore t'appliquer les vers fameux qui ont célébré la cavale allégorique :

Jamais aucune main n'avait passé sur elle,
Pour la flétrir ou l'outrager ;
Jamais son large dos n'avait porté la selle
Ou le harnais de l'étranger.

« En bonne prose, c'est dire qu'à l'heure où nous écrivons, Rigolo continue à désarçonner ses cavaliers et à les rouler dans la poussière de l'arène comme les dragées dans la farine.

« Quant à M. Emile Ollivier, il est aujourd'hui d'une souplesse admirable et fait à volonté dans la grande piste les trois tours convenus, sans manifester la moindre velléité de mors aux dents.

« Ce Rigolo me paraît destiné à atteindre, comme succès, la fabuleuse longévité des *Vieux Garçons* (1). En apprenant qu'il suffisait de se tenir pendant cinq minutes sur sa croupe pour encaisser cent francs, j'avais nourri le projet de laisser chômer cette semaine ma chronique, et de me donner la satisfaction de vivre quelques jours à la force de mon jarret en allant tenter l'épreuve.

« Rigolo, qui est un mulet comme il faut, étant venu faire sa tournée dans nos bureaux, afin de solliciter la bienveillance de la presse, je ne cacherai pas que j'ai essayé de tout pour le décider à se laisser enfourcher.

— Monsieur Rigolo, lui ai-je dit dans un langage muet, mais expressif, arrangez-vous pour que je gagne les cent francs promis et je vous compare à Sainte-Beuve dans un article spécial. Les triomphes de Thérésa vous empêchent peut-être de dormir. Voulez-vous que je l'immole sur l'autel de l'éreintement ? Laissez-vous fléchir et je m'engage à écrire vos Mémoires avec votre photographie sur la première page. Que diriez-vous si je profitais de mes relations pour vous faire inviter à la prochaine soirée de la duchesse de P... ? Préférez-vous rédiger l'article ? On n'est jamais mieux flagorné que par soi-même.

« L'attitude dédaigneuse de Rigolo m'a fait comprendre que j'avais affaire à un Spartiate, inaccessible à cette corruption sous-cutanée qui est un des éléments instinctifs de notre époque.

— Vous êtes fou ! me suis-je écrié. Vous mourrez sur la paille. Laissez-vous séduire, et l'avenir est à vous. Voyez Mlle Bambochinette : elle s'est laissée séduire et elle a maintenant trois huit-ressorts ; ce qui fait vingt-quatre ressorts à elle toute seule.

« Rigolo est sorti froidement sans proférer une parole, me laissant avec la courte honte. Voilà comment, faute de cent francs, j'ai été obligé de reprendre le collier du chroniqueur. Où le journaliste est attaché, il faut qu'il broute. »

On voit, par ce dernier exemple, la souplesse de plume d'Henri Rochefort, qui lui fit allumer la *Lanterne* pour y pendre l'Empire, haut et court !

Fig. 78. — *Mémoires de guerre d'un « Fritz ».*
Titre d'un ouvrage allemand sur la guerre de 1870.
Dans la cage qui porte le nom de Sedan, on voit Napoléon III suspendu aux barreaux ; au fusil qui la supporte est accroché un zouave pontifical. Dans le fond, l'artiste a dessiné le profil de Paris. Le « Fritz », sur la caisse qui contient son butin, écrit ses mémoires, une bouteille de champagne à sa portée.

EN GUISE DE CONCLUSION.

Passant du grave au doux, du plaisant au sévère — selon le conseil devenu classique, — nous avons essayé de résumer, dans la place exiguë dont nous disposions, les dix-huit années que dura le Second Empire, en le montrant sous ses différentes faces. Un seul mot s'impose à la pensée devant ce tableau : *l'argent*.

Oui, le Second Empire fut une époque où la circulation de l'argent prit des proportions incalculables. Napoléon III avait bien étudié les procédés financiers des divers régimes, et il avait senti qu'il ne pourrait gouverner que derrière le prestige... ou la prestidigitation. Comme ses prédécesseurs, il eut son milliard des

(1) Pièce de théâtre, célèbre à cette époque, de Victorien Sardou. Paul de Saint-Victor appelait cette pièce les *Invalides de la Galanterie*.

FIG. 79. — LA FIN DE LA LÉGENDE.

Lithographie satirique de Edic Aucourt contre Napoléon III.

Sous le célèbre petit chapeau et la fameuse redingote grise, trouée et rapiécée, Napoléon le petit s'enfonce dans la nuit et le néant, c'est la fin de la légende.

émigrés : celui de la Seconde République avait été les Ateliers nationaux ; le sien fut le rétablissement de la Papauté. Il eut ensuite sa protection des acquéreurs de biens nationaux, par le fonctionnarisme à outrance. Car il avait compris que la grande faute du passé avait été de n'avoir pas assez élargi le cadre des admis à la curée des fonds publics.

La finance renchérit sur le passé : Laffitte fut éclipsé par Pereire, Ouvrard par Jecker, Casimir-Périer par Mirès. M. de Rothschild fut seul incomparable.

La propriété, expropriée, travaillée, morcelée et reconstituée, exigeait un loyer d'un quart du revenu, alors que son chiffre normal doit être représenté par le dixième.

De son côté, la propriété mobilière, actions, rentes et monnaie, atteignait, sur le marché public, les proportions les plus extravagantes. La Bourse enregistra les plus gigantesques escroqueries qu'on n'eût jamais vues.

Or, quand un gouvernement est arrivé à charger à outrance le revenu public et son grand-livre, il n'a plus qu'un moyen de vivre, c'est d'aller dépouiller les Etats voisins. Un grand apport financier est un salut, en pareil cas, s'il n'est pas suivi de la revanche.

Il fallait donc à l'Empire de la gloire pour son nom, et de l'argent pour ses caisses. Il eut la honte et produisit la rançon, par suite le cataclysme.

Car c'est bien le Second Empire qui mit à toute épreuve le patriotisme et engendra la Commune.

QUELQUES TITRES DE PIÈCES CONTRE LE DÉBUT DU SECOND EMPIRE.

— *A Napoléon III. Le tombeau de l'anarchie,* par EUG. VANEL.

— *Les animaux de la République,* fable, par J.-B. GAUT.

— *La Napoléonide,* poème en quatre chants, par A.-V. JOMAIN.

— *Les débris de l'armée impériale au tombeau de Napoléon-le-Grand,* chanson nouvelle, par ADOLPHE RIMEAULT.

— *Sainte-Eugénie ! !* par PLUCHONNEAU

— *Les Cosaques,* drame plein de gaieté en huit tableaux... neufs, avec coups de sabre, de théâtres, de fusil, de tam-tam, le tout orné d'un chien qui est un fier lapin. Raconté en trente-sept couplets, par MM. CH. CABOT et A. JALLAIS.

— *L'aigle de France a ressaisi sa foudre. Avis à sa Majesté Nicolas 1er,* chant national, par AUG. RICHARD.

— *Qui veut des bêtises ? V'la les dir' de Nicolas,* ronde burlesque, signé : B.

— *Recueil de chansons nouvelles, dédie aux trois armées, anglaise, française et turque,* signé : BLANCHEUR.

— *La critique europeenne ou chansons nouvelles sur la guerre d'Orient.* par STANISLAS POURILLE.

— *La prise de Bomarsund,* à-propos anglais et français, sur l'air peu connu de *Larifla-fla-fla ! Lettre écrite par un chasseur de Vincennes à son amie, le jour de la fête de S. M. l'Empereur,* par PAUL BONJOUR.

— *Le Mamelon vert,* pot-pourri comique dédié à l'armée d'Orient, par NARCISSE VANHECKE.

— *Observations sur les principales causes de l'élévation du prix du pain et de la viande,* par VICTOR CHATEL.

— *Naissance du prince impérial, Napoléon IV, héritier présomptif de l'empire français,* par HIPPOLYTE MAILLARD.

— *Les dragées du 16 Mars,* à-propos mêlé de couplets ; représenté à l'occasion du baptême de S. A. le prince impérial, sur le Théâtre des Folies-Dramatiques, par MM. GUÉNÉE et CH. POTIER.

Fig. 80. — LE SOUPER GALANT. Lithographié de Numa, vers 1830.

IV

QUELQUES ASPECTS DU XIXe SIÈCLE GALANT

Pour Octave Uzanne.

LES bourgeois! Il se passe des choses énormes chez les bourgeois, — déclarait, suivant les Goncourt, Théophile Gautier, au dîner Magny. J'ai traversé quelques intérieurs. C'est à se voiler la face... La tribaderie est à l'état normal, l'inceste en permanence et la bestialité...

Il ne convient certes pas d'attribuer à ces propos une importance qu'ils n'ont pas. Avec ce brave Théo, il faut tenir compte de l'exagération et du lyrisme. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, c'était, de sa part, se montrer très français. C'était là une nouvelle manifestation de cette fanfaronnade du vice par quoi nous nous faisons tant de tort.

L'hypocrisie, la pudibonderie verbale, dont la Restauration chercha à répandre la lèpre parmi nous, ne sont pas un « mal français ». De même que la flagellation, elles viennent directement d'Angleterre. Nous, c'est tout le contraire. Nous nous parons volontiers de vices que nous n'avons pas.

Si outrancier puisse-t-il paraître, un paradoxe contient toujours une certaine part de vérité. C'est la norme et celui-ci n'y échappe pas. Le grand tort est — encore un de nos défauts — de vouloir généraliser et de prendre pour la règle ce qui fut indubitablement l'exception. La famille française, voire les « plus affreux bourgeois », ne méritent pas cette indignité.

La galanterie, au XIXe siècle, revêtit divers aspects et quelques-uns, il le faut confesser, semblèrent donner raison aux imprécations de Théophile. Ils furent, cependant, l'exception. La meilleure preuve est qu'on en parla et que les faits dénoncés firent parfois scandale. S'ils avaient appartenu à la vie « quotidienne », ils n'eussent provoqué aucune indignation. Heureuse époque, où Hippolyte et Delphine prenaient la peine de fermer leurs rideaux pour cacher aux yeux des profanes leurs jeux, à la vérité vieux comme le monde, où les goûts spéciaux du marquis de Custine étaient encore tenus pour vices.

La galanterie n'appartient pas seulement à la petite histoire. Elle apporte à sa grande sœur un concours

FIG. 81. — La moderne Danaé ou la maîtresse à la mode.
* Danaé ! C'est la pluie d'or du vieillard amoureux qui triomphe sans difficulté de la jeunesse et de l'amour dans le cœur de la courtisane.

précieux qui, mieux que les récits de batailles, les articles des traités de paix ou la stérilité des logomachies parlementaires, permettent de connaître les mœurs, c'est-à-dire la vie de nos ascendants directs.

Les mémoires, les journaux, les romans, la caricature, la mode sont autant de sources venant apporter à notre curiosité l'eau plus ou moins claire de leurs documents. Alors qu'on ne songera plus à encombrer les rayons de sa bibliothèque des multiples volumes de Thiers ou de Vaulabelle, on relira *Les Mémoires de la comtesse de Boigne et d'Horace de Viel Castel. La Correspondance de Gustave Flaubert* et le *Journal des Goncourt* sont des livres indispensables à consulter. Balzac apparaît chaque jour plus grand. Mieux peut-être que Victor-Hugo, il domine son siècle. Laissant tomber dans l'oubli les médiocrités, Feuillet, cette guimauve, Champfleury, qui poussait le réalisme jusqu'à ne point savoir écrire, Theuriet, académicien et maire de Bourg-la-Reine fort inférieur à Paul de Kock et le troupeau des éphémères, les Aubryet, les Dumas fils, les Ferdinand Fabre et combien d'autres, le jour n'est pas lointain, où, revenant de cette injustice criante qui, pour l'ordinaire, suit la mort, on rendra la place et les honneurs qui leur sont dus à ceux dont la vogue du jour, les prières d'insérer des éditeurs, les queues-rouges de la réclame ont fait momentanément des *dédaignés :* Zola, qui a élevé à une famille sous le Second Empire le monument des *Rougon-Macquart,* Maupassant inimitable dans le conte et la nouvelle, Anatole France, du jour au lendemain trop déprisé après avoir été, de son vivant, encensé avec exagération, et par-dessus tout Alphonse Daudet, Alphonse Daudet qu'on ne lit pas assez et qui fut un des romanciers les meilleurs de son époque, dont, mieux qu'aucun, il décrivit les mœurs.

On n'est pas revenu du café, mais on revient de Moréas, comme on reviendra de Marcel Proust, de Francis Jammes ou de Jean Cocteau.

Daumier a buriné de l'histoire. Gavarni, pour la joie de ses petits-neveux, divulgua les déshabillés et les propos de la lorette, les cheveux longs, ce qui aujourd'hui ne serait plus de mise, et l'esprit court. « Peintre de la vie moderne », Constantin Guys, moins stylisé que Rops et ne possédant pas son génie, surprit et rendit les attitudes des filles du Casino Cadet et de Mabille, le luxe et le putanat des retours de Longchamp. Cependant que Gavarni avait fait école et qu'Edouard de Beaumont avait marché brillamment sur ses traces, Grévin, plus superficiel, se montra charmant ; et ce fut la belle théorie des Caran d'Ache, des Gerbault, des Job, des Guillaume, des Huard, des Léandre, des Abel Faivre, des La Nézière — Willette restant un fantaisiste, à l'instar de son maître Banville, vivant et dessinant dans l'irréel : — angle nouveau sous lequel était vue la vie, « mire de Montmartre », point éloignée du Chat-Noir. Mais, comment, sans Steinlen, et plus encore sans Forain, connaître la Parisienne de la troisième République ? C'est moins de la caricature que de l'art, et du grand art, reposant avant tout sur l'observation et la vérité. Si les légendes de Forain sont inimitables, ses dessins ne commandent pas moins l'admiration. Dessins et légendes, c'est la vérité et c'est la cruauté de la vie. Sous la simplification voulue et apparente du trait, la sûreté du crayon apparaît et range Forain parmi les maîtres.

FIG. 82. — COSAQUE SUR UN CHEVAL DE FRISE (1816).
* Cette gravure constitue une curiosité iconographique. Le cheval est composé de corps d'hommes et de femmes, probablement des captifs.

Ce sont bien là quelques aspects de la galanterie que complètent les dialogues d'Henry Monnier, les lithographies de Devéria, *Les Français peints par eux-mêmes* de Curmer, *Le Livre des Cent et Un* de Ladvocat, et la série, de nos jours recherchée, des *Physiologies*. Alors qu'ils immortalisaient la Bièvre, par le bon plaisir des ingénieurs, déchue de sa grâce et réduite à l'état d'égout, *Les Croquis parisiens* de Huysmans sauvèrent de l'oubli, autre vision abolie, le « Bal de la Brasserie européenne » et ses riz-pain-sel. Dans *Marthe,* rit, sue et godaille la rue de la Gaité et *La Vie à Montmartre*, de Georges Montorgueil, évoque tels coins charmants, reposoirs d'amour et verdures de banlieue, que nous ne reverrons plus. Qu'à cela on joigne les études d'Octave Uzanne, peintre-né de la femme, les albums de Cham, les collections de *La Caricature,* du *Charivari*, de *La Vie parisienne,* du *Courrier français,* et, mine inépuisable de renseignements et de révélations, le *Journal des dames et des modes* de la Mésangère et les estampes du *Bon genre*. Ainsi aura-t-on de Paris, de sa vie de tous les jours, des tableaux successifs, les plus vivants et les plus véridiques qu'on puisse rêver.

Par un phénomène naturel, Paris avait été pris, après la tourmente révolutionnaire et durant les guerres de l'Empire, d'une de ces rages de danse et de plaisir qui suivent les grandes catastrophes. Bals à la victime, bals à la sauvage, dix-huit cents bals — encore n'en avait-on pas anglicisé le nom — ouvraient chaque soir leurs portes. Par contre, on s'y dévêtait à la grecque. La chemise était bannie et, sous la jupe fendue, c'est tout juste si un maillot de soie protégeait la nudité des cuisses. L'incomparable Térésia Cabarrus, Mme Tallien, demeure « Notre-Dame de Thermidor » ; plus que Mlle Lange, Fortunée Hamelin « est la reine ». Ce ne seront pas les cruautés de *Justine* et de *Juliette,* mais la maladresse de *Zoloé et ses deux acolytes* qu'expiera à Charenton le marquis de Sade.

A Frascati, on flirte, on boit et plus encore on joue. Des fortunes s'y engloutissent, sans que pour cela diminue la vogue des tripots du Palais-Royal. « Le Numéro 113 » en est resté légendaire. P. Cuisin lui consacrera un volume, auquel il donnera comme sous titre « Ou les Catastrophes du Jeu » (1814). Les Galeries

FIG. 83. — FAMILLES ANGLAISES A PARIS. D'après une estampe de la Restauration.

* La caricature française a souvent ridiculisé ces familles anglaises qui envahirent Paris après 1815. Elle les représente s'efforçant d'imiter les modes parisiennes de l'époque et en souligne les ridicules et les travers.

de bois sont restées en effet le quartier général de la basse galanterie. Leurs « nymphes », dont après Restif de la Bretonne, ledit Cuisin s'est fait l'historiographe, affolent l'étranger et déniaisent le provincial.

Pour de plus raffinés à qui ne suffit pas le plat du jour de « L'Amour en Boutique », des jardins s'ouvrent, entre autres, Tivoli, rue Saint-Lazare, dans l'ancien jardin Boutin, auquel succèdera, rue de Clichy, dans le parc de M. de la Bouexière, le Nouveau Tivoli. L'Elysée même voit naître le « Hameau de Chantilly » qui durera peu : partout, fêtes champêtres, feux d'artifice, « quantité de nouveaux jeux consacrés aux plaisirs des dames ». De ces plaisirs, le principal demeure la danse : on valse. C'est là une importation allemande. « Les attitudes de cette danse sont très gracieuses », note un touriste, « mais ne s'accommoderaient pas avec la réserve des femmes anglaises... »

Et vint la vogue des montagnes russes (1816), suivies, l'année suivante, dans le Jardin Beaujon, des montagnes françaises ou « Promenades aériennes ». C'était l'inévitable contrefaçon qui bientôt put compter de nombreuses répliques. Tandis que les femmes continuaient à pousser les cris aigus de rigueur et à montrer leurs bas blancs aussi haut que possible, on plaida. Une revue de Scribe et Dupin, *Le Combat des Montagnes ou la Folie-Beaujon* (Variétés, 1817), commémore cette rivalité. Un personnage y apparut, « Monsieur Calicot », qui ne fut pas sans valoir aux auteurs quelques soirées orageuses.

Paris, en 1805, comptait trente mille filles, parmi lesquelles, venues des îles, des négresses, qui, dit Kotzebue, se signalaient par leur retenue relative. Elles circulaient avec timidité et sans bruit, tandis que leurs compagnes blanches étourdissaient les passants de leur babil et de leurs rires immodérés : « Peut-être, ajoutait-il, cela vient-il de ce qu'elles rencontrent peu d'amateurs de leurs charmes noirs ».

Alors que l'impératrice Joséphine, dont le passé était déjà chargé — Barras, avant Bonaparte, avait savouré

sa grâce créole et la fatigue de son corps — demeura longtemps sensible aux élégances médiocres d'Hippolyte Charles. Peut-être lui savait-elle gré d'avoir éveillé la jalousie du Maître.

Pour lui, ses amours furent heurtées, brèves et autoritaires. La douce Waleska, la seule qui semble l'avoir aimé, fit exception à la règle. A part elle, des reines de théâtre, Mlle George, qui compte à son actif un assez joli tableau de rois et de princes, sans oublier Talleyrand, Mlle Duchesnois, Mme Branchu de l'Opéra, toutes, moins jeunes que Bellilote, son ancienne compagne de l'expédition d'Egypte, qui, remariée, devenue comtesse de Ranchoup, mourra à Blois, dame de charité et bienfaitrice du musée qu'on venait d'y fonder.

Fig. 84. — La belle décidée ou l'adroite coquine (1816).

* Cette estampe représente non seulement l'adroite coquine qui préfère Sémelor négociant au militaire « plumé » par elle ; mais encore elle constitue une satire contre Louis XVIII et les alliés.

D'ailleurs, de vilains bruits circulent sur l'intimité qui aurait existé entre Napoléon et les siennes : Hortense aurait été pour lui plus qu'une belle-fille, et un inceste avec Pauline Bonaparte, dans l'intimité Paulette, sa sœur, n'est pas impossible. A vrai dire, celle-ci, devenue princesse Borghèse, ne supporte pas le renseignement. Indifférence ou négligence, elle aurait pu être classée au nombre des « liaisons dangereuses ». De ses amants, bon nombre, ayant conservé un souvenir cuisant de minutes trop longues dans leur brièveté, auraient dû recourir aux soins du docteur Cullerier, le prédécesseur de Ricord.

A cet inconvénient près, ses sœurs ne valent guère mieux : Elisa, mariée à Félix Bacchiochi, futur prince de Lucques et de Piombino, a pour amant Fontanes ; Caroline Murat ne cherche à cacher à personne son intimité avec Junot, dont, à deux heures du matin, la voiture, avec sa livrée, stationne encore dans la cour de l'Elysée.

Quant à Laure Permont, duchesse d'Abrantès, il ne sied pas, après M. Henri Malo, d'en refaire l'histoire. Chez elle aussi, l'esprit était prompt et la chair faible. Le malheureux Maurice de Balincourt saura ce qu'il en coûte d'avoir pour maîtresse une grande dame de l'Empire qui se cramponne et ne sait pas compter.

Toutefois, le mémorialiste anonyme de *Balzac mis à nu* raconte la façon, sans doute osée, mais vraiment plaisante à laquelle recourut la duchesse d'Abrantès pour décider une de ses jeunes amies, Emilie Jouanne, fille unique de l'agent de change, mariée contre son gré à Alexandre Doumerc, à tromper celui-ci avec Eugène de Beauharnais.

A peu de chose près, on dirait une page d'Andréa de Nerciat.

A demi vaincue, Mme Doumerc, qui avait encore quelques scrupules, objecta qu'elle ne voudrait pas avoir les premiers torts envers son mari.

— N'est-ce que cela, chère petite, reprit Mme Junot. Demain, vous sortirez à pied de chez vous, sous un prétexte, vous prendrez un fiacre et vous serez ici à telle heure. Ce que vous verrez vous décidera.

— Quoi donc ? Et que verrai-je ?

— Je ne veux rien vous répondre. A demain...

Le lendemain, Mme Doumerc était exacte au rendez-vous et, dans un petit salon donnant sur un cabinet, trouvait la duchesse dans le déshabillé le plus galant.

Les deux femmes eurent à peine le temps d'échanger quelques futiles paroles :

— J'entends une voiture, dit brusquement la duchesse. Entrez dans ce cabinet, et quoi que vous puissiez voir et entendre, ne vous écriez pas, en un mot, ne donnez aucun signe de vie.

Elle obéit et, blottie derrière la porte, put voir entrer son mari, tout en flamme et très pressant. La duchesse

Fig. 85. — Le départ de Calicot pour le combat. Estampe en couleur, extraite d'un recueil de 1817.
Le combat auquel on fait allusion, est le fameux « combat des Montagnes » où Calicot tenait le principal rôle sous les traits d'un jeune cavalier aux airs bravaches : héros des montagnes Russes, alors très à la mode.

se débat pour la forme, prétextant une migraine. M. Doumerc insiste, la presse. On lui dit qu'il est insupportable, que les hommes n'ont aucune délicatesse, bref toutes les mauvaises raisons, que peut, en pareil cas, donner une coquette, sûre d'échauffer ainsi la rage de l'assaillant. Mme Junot succombe et Alexandre Doumerc la renverse sur une chaise longue, dans un retroussis de blancheurs froissées. Son extase fut brève. Sa victoire à peine assurée, sa partenaire se dégage, le repousse et le met dehors. Tandis qu'il s'éloigne triomphant, sans se douter qu'il vient d'assurer son cocuage, elle court à la porte du cabinet, l'ouvre, et délivrant la « voyeuse » des rires dans la voix :

— Eh bien ! ma petite, craignez-vous maintenant d'avoir les premiers torts ?

La Restauration évoque évidemment des souvenirs moins gais. Louis XVIII est podagre et ses familiarités avec Mme Du Cayla touchent à la sénilité ; Charles X, devenu le « pieux monarque », ne veut pas se rappeler avoir été le plus mauvais sujet du royaume. Menées par la Congrégation, de vieilles gens les entourent qui regrettent le passé et ne voient pas plus loin que leurs besicles. A l'Opéra, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, aide de camp du Roi, chargé du département des Beaux-Arts, rallonge les jupes des danseuses et enferme leurs jambes dans les tuyaux d'un indicible madapolam. Cette réforme tomba sous les huées et l'hilarité ne fut pas moindre quand, à la veille d'un concours, il invita, en 1824, les poètes et les librettistes à « s'attacher à rappeler, dans les sujets qu'ils traiteront les grandes actions et les vertus de nos rois et les faits qui ont honoré les hommes illustres de la France. Mais quels que soient ceux auxquels ils donneront la préférence, la première de toutes les conditions devra être le respect pour la religion, les principes monarchiques et la morale. »

Qu'on s'étonne après cela de voir les poèmes d'opéra ressembler trop souvent à des vers de mirliton. C'était une occasion de chansonner l'auteur de ces mauvaises maximes :

Qui veut si l'on croit ses discours,
Des jupons longs, des ballets courts,
Des drames où l'on prêchera ?
Monsieur Sosthène,
Le Démosthène
De l'Opéra.

Ce Nicodème s'adoucissait pourtant dans le privé et passait pour consoler l'automne de la comtesse du Cayla de l'impuissance de Louis XVIII. La plus grande folie du roi consistait à prendre une prise de tabac sur sa gorge nue : si peu réjouissant que parût Sosthène, Zoé Talon pouvait préférer sa virilité au pétun royal.

FIG. 86. — Caricature contre les commis de magasin : Le Casimir français ; le Calicot de Paris ; le Pékin anglais. Estampe en couleur extraite d'un recueil de 1817.

* Les commis de magasin et leurs prétentions don Juanesques ont donné lieu à toute une série d'estampes satiriques. Seul des trois héros de notre estampe, le *Calicot* a survécu. C'est d'ailleurs lui qui était le principal héros de ces aventures. Il se donnait une allure militaire qui déchaîna le tumulte à la fameuse représentation du *Combat des Montagnes*, de Scribe, dont il était le principal personnage.

Dans l'ennui glozélien de cette cour où maîtres et courtisans semblaient appartenir à la préhistoire, papillon pris dans une toile d'araignée, Marie-Caroline, duchesse de Berry, avait en 1816, apporté la gaîté de ses dix-huit ans, sa pétulance et son entrain. Mais on ne ressuscite pas les morts. Tant de gentillesse n'arrivait point à dérider la duchesse d'Angoulême. Aux Tuileries, avec ostentation, on baissait les yeux, lorsque, par hasard, de jolies filles de l'Opéra y venaient danser le ballet de la *Somnambule*. Puis, le tire-point de Louvel avait mis fin à tant d'espérances.

Cependant que Victor Hugo et son frère Eugène, chantent les lys, que Chateaubriand continue à célébrer à l'Abbaye-aux-Bois, sur l'autel de l'énigmatique Juliette Récamier, un culte dont il est lui-même l'objet et que, devenu locataire de Fortunée Hamelin, le comte Casimir de Montrond, plus que jamais l'homme-lige de Talleyrand, n'ayant rien abdiqué de son esprit et de sa désinvolture, intrigue entre Paris et Londres, un nouveau défenseur est venu à la légitimité si malade.

Né à Tours le 20 mai 1799, Honoré de Balzac — laissons-lui cette particule, puisqu'il la prit et y tint — a trente ans. Après des romans informes, signés de pseudonymes divers (l'homme n'avait pas encore découvert son génie), la douce et admirable femme qu'illustrera à jamais la dédicace de *Louis Lambert* (1832) : *Et nunc et semper dilectæ dicatum,* « l'amie, la consolatrice, la conseillère incomparable » l'a formé, l'a décrassé, a réchauffé entre ses mains d'aristocrate son cœur fruste et endolori, lui a révélé le passé et appris la vie. A elle, et à elle seule, il doit d'avoir pu écrire *Le dernier Chouan ou la Bretagne en 1800,* qui, publié en 1829 par Urbain Canel, divulgua au monde un nom jusque-là inconnu.

Louise-Antoinette-Laure Hynner avait été à Versailles, le 24 mai 1777, la filleule de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Elle avait donc quarante-trois ans et, mariée depuis le 8 avril 1793, comptait trente ans de ménage et neuf enfants, quand, à Villeparisis, où son mari Gabriel de Berny, conseiller à la cour royale de Paris, et les parents d'Honoré étaient voisins de campagne, elle fit la connaissance de ce gros garçon de vingt-trois ans, mal dégrossi, dont elle aurait pu être la mère.

Fig. 87.
FILLES GALANTES. D'après une lithographie de 1830.

Veuve en avril 1784, la mère de Mme de Berny, Louise Quelpée de Laborde, femme de chambre de la Reine, avait épousé en secondes noces, le 26 septembre 1787, à Livry, François-Augustin Reynier de Jarjayes, aide-major général de l'armée. Pour peu qu'on ait ouvert une histoire de la Révolution, on sait quel dévouement le chevalier de Jarjayes, véritable prototype du chevalier de Maison-Rouge, sans même avoir, comme Axel de Fersen, le stimulant de l'amour, mit au service de la Reine captive. Louise-Antoinette-Laure avait dix ans lorsque sa mère se remaria et que Jarjayes devint son beau-père. On voit ce qu'elle savait du passé et ce qu'elle put apprendre à son jeune amant. Ainsi a-t-on la genèse des *Chouans,* le premier succès d'Honoré Balzac » — la particule n'apparaîtra qu'avec *La Peau de Chagrin* (1831) — et l'explication de son royalisme.

Sa haute intelligence ne l'empêchait pas d'avoir le fétichisme de l'aristocratie. Il y avait chez lui, à ce point de vue, du provincial et du parvenu. Les titres lui en imposaient. Il y croyait, si récents ou si illusoires que fussent les parchemins. Laure Permont, duchesse d'Abrantès, réduite à faire de la copie pour vivre, l'initia aux dessous de la noblesse en simili de l'Empire ; la duchesse de Castries, une vraie grande dame, le joua cruellement : *La Duchesse de Langeais* (*Ne touchez pas à la hache,* 1833-1834) ne fut qu'une faible réponse à ses coquetteries. Et ce fut Sarah Lovell, cette aventurière promue comtesse Guidoboni Visconti, qui ne lui aurait pas été cruelle, puis vint Eve-Constance-Victoire Rzewuska, comtesse Hanska, vers qui allaient tendre sa soif d'illusions et se galvaniser sa volonté, l'*Etrangère* — oh ! oui, l'*Etrangère*.

A ces femmes plus ou moins galantes, pour qui le balai n'avait pas assez de bouts, il convient d'opposer la pure et grande figure de la *Dilecta*. A Gretz, près Nemours, ou elle mourut, le 20 juillet 1836, dans la propriété de son fils Alexandre, à la Boulonnière, sa tombe même a disparu. C'est devant son seul souvenir qu'il se faut incliner, et bien bas.

La vicomtesse Donnadieu, femme du général de ce nom, pas plus que Laure Permont, Sarah Lovell ou que la princesse de Belgiojoso, autour de qui Balzac tourna vainement, n'aurait point déparé la galerie des dames galantes. Elle n'avait qu'un défaut, c'était d'avoir la mémoire un peu courte. Elle oubliait jusqu'aux noms de ceux à qui elle avait accordé la joie de son corps. Tel ce Gilbert de Voisins, dont elle n'avait conservé aucun souvenir. Une relation de ville d'eaux, Mme de Breuilly, y ayant fait allusion, après des dénégations d'une entière bonne foi, elle se décida à faire venir sa femme de chambre, une vieille camériste au courant de tout son passé,

Les Annonces.

Petites Affiches Parisiennes.

N°8.

Récompense honnête

Une jeune fille a perdu dans le quartier de l'école de droit un bijou de prix (c'est une rose montée sur une bague neuve) les personnes qui connaissent celui qui l'a ramassé ou pris, sont priées de le désigner à Mad^le^ Courapret rue des mauvais garçons.

LES PETITES AFFICHES PARISIENNES. — RÉCOMPENSE HONNÊTE. Lithographie en couleur de Ch. Philipon, pour la série humoristique des *Petites Affiches Parisiennes.*

* Charles Philipon, élève de Gras, fut surtout un caricaturiste à qui Daumier et Gavarni et les dessinateurs de cette époque, doivent une grande part de leur inspiration. Il fut avec Daumier le père des Robert-Macaire. Il collabora notamment au *Charivari*, à la *Caricature* et au *Musée pour Rire*.

et à l'interroger. Le dialogue, tel qu'on le lit dans *Balzac mis à nu,* mérite d'être reproduit :

— Mademoiselle, voici Mme de Breuilly qui me soutient que j'ai connu un comte Alfred Gilbert des Voysins (*sic*).

— En effet, madame la vicomtesse.

— Ah ! je l'ai connu. Mais madame ajoute qu'il m'a été quelque chose...

— En effet, madame la vicomtesse.

— Enfin, il aurait couché avec moi.

— En effet, madame la vicomtesse.

— En êtes-vous bien sûre ?

— Parfaitement, madame la vicomtesse, c'était entre le chef d'escadron X... et le marquis de Z... à Grenoble. Madame la vicomtesse raffolait du comte Alfred des Voysins.

— C'est bien, voilà ce que je voulais savoir. Oh ! les hommes, comme ça passe !

C'était aussi l'avis de Marie Dorval (même source). Seulement n'ayant pas de femme de chambre pour lui rafraîchir la mémoire, à un ancien « béguin », jadis joli garçon et devenu régisseur en province, qui lui rappelait le passé, elle répondait par des exclamations et des hoquets qui eussent été plus à leur place sur la scène de la Porte-Saint-Martin :

FIG. 88. — LES COURTISANES DE 1830.
D'après une lithographie de l'époque.

— Mon Dieu, monsieur, je ne nie pas que nous ayons couché ensemble ; mon Dieu, on n'invente pas toutes les circonstances que vous me racontez. Mais, mon Dieu ! que voulez-vous ? je ne me souviens pas. Mon Dieu ! ce n'est pas ma faute, allez ! Mon Dieu ! je ne suis ni prude, ni bégueule, et vous êtes assez beau pour que j'aie eu un béguin pour vous...

Ah ! pauvre Vigny.

Amour de théâtre aussi, mais paré du divin mensonge d'*Aurélia* et de la poésie qui enveloppe *Les Filles du feu* et les chansons évoquées du Valois, l'amour de Gérard de Nerval, le visionnaire, pour Jenny Colon et, tandis que Félix Arvers, l'homme du sonnet, apparaît dans sa correspondance et dans les souvenirs de ceux qui l'ont connu, vaudevilliste bien plus qu'amoureux transi, toute l'extravagance romantique semble se donner libre jeu dans *Le Champavert* de Pétrus Borel. A relire *Les Rhapsodies*, on se demande comment et pourquoi le « Lycanthrope » tint une telle place et jouit d'une influence réelle, supérieure peut-être à celle de Hugo, sur les jeunes gens qui l'entouraient ? Il était leur aîné et, comme Charlemagne, portait une barbe fleurie. Les réputations tiennent parfois à peu de chose... puis c'est une grande force d'être inédit, et, quand on perd cette virginité, d'être de ceux qui ne reculent pas devant le ridicule. Les pires folies sont contagieuses. Un mauvais livre, plus que tout autre, prête à l'imitation et au pastiche, car ce ne sont pas les qualités mais les défauts qui servent de modèles. M. Louis Maigron a consacré tout un volume, *Le Romantisme et les mœurs*, aux déplorables démarquages auxquels donnèrent lieu ces âmes en partance pour la folie. Il ne fut étudiant ou surnuméraire des contributions qui, dans sa ceinture, ne portât son « bon poignard » et dans ses lettres à sa petite amie ne divaguât avec entrain. Les « Jeunes France », ce fut une forme nouvelle, heureusement passagère, de la galanterie. Tant que cela conduisait seulement à la prose échevelée de *Lélia,* il n'y avait que demi-mal, quand la vésanie littéraire aboutissait à la Cour d'assises, le cas s'aggravait : victime du livre Mme Lafarge, et aussi *Emma Bovary*.

Laissant aux petits romantiques le soin d'appareiller vers des Salentes trop voisines de Charenton et de Bicêtre, le maître du Romantisme était dans ses aventures galantes on ne peut plus bourgeois. En dépit des lettres enfantines de Juliette Drouet, sa liaison avec la comédienne — cette passade qui dura cinquante ans — constitue un pot-bouille extra-conjugal plus qu'un roman ; non moins bourgeois, malgré l'évidente supériorité de la femme, le flagrant délit avec Mme Biard, née Léonie Thévenot d'Aunet, qui faillit transformer en haute-cour la Chambre des pairs. Fait divers dont on a grossi l'importance et dont il résulte simplement que le peintre François-Thérèse-Auguste Biard appartenait à la famille des cocus irascibles, alors que, on le savait déjà, Mme Victor Hugo avait grand cœur.

Bien que la « Fête chez Thérèse » marque une note nouvelle dans sa stratégie amoureuse, ce n'est pas là qu'il faut chercher la fantaisie, Hugo, comme l'a écrit Baudelaire, était « né académicien ». La Bohème dorée — très momentanément dorée — qu'elle eût pour cadre la rue du Doyenné, dans la cour du Carrousel, ou, quai d'Anjou, l'hôtel Pimodan, l'ancien hôtel Lauzun, offrait une autre couleur. Au Carrousel, avec Camille Rogier, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Arsène Houssaye et nombre d'amis et de visiteurs, c'était le règne des *Cydalises* que chanta le doux Gérard :

Fig. 89. — EXCUSEZ QUE J'ALLUME MA PIPE, par Gavarni.
* C'est la Lorette que Gavarni et Murger ont rendue célèbre.

Où sont nos amoureuses ?
Elles sont au tombeau,
Elles sont plus heureuses,
Dans un séjour plus beau !

L'hôtel Lauzun, construit de 1650 à 1658 pour Charles Gruÿn, sieur des Bordes, le fils du cabaretier de la « Pomme de Pin », avait plus d'allure. Le baron Jérôme Pichon venait de l'acheter, et Roger de Beauvoir, le spirituel « Coco du Belvédère », y avait son appartement, avec balcon sur le quai. De là, un crépuscule d'été, Roger et ses amis hélèrent deux ondines qui, fraîches encore de la fraîcheur de l'eau, sortaient des bains Lambert. Elles sourirent, n'hésitèrent point et acceptèrent l'invitation. Ainsi Baudelaire, un des voisins de Roger dans les combles de l'hôtel, fit-il la connaissance d'Aglaé-Joséphine Savatier, dans la mémoire des hommes Aglaé-Apollonie Sabatier, « l'Ange Gardien, la Muse et la Madone », à qui il devait consacrer quelques-uns des plus beaux poèmes des *Fleurs du Mal*. C'est là un roman sur lequel il n'y a pas lieu de revenir ici, pas plus que sur l'amitié, attestée par les *Lettres à la Présidente*, que lui porta Théophile Gautier. Les séances demeurées fameuses du Club des Haschischiens eurent pour théâtre l'hôtel Lauzun. Après l'avoir acheté puis revendu 300.000 francs, la ville de Paris vient de se le faire adjuger à nouveau moyennant quatre millions. On ne saurait dire que ce soit un placement de mère de famille.

Malgré les couronnes que lui tressèrent Baudelaire et Théophile Gautier, à l'instar d'Alphonsine Plessis, dite Marie Duplessis (la Dame aux Camélias, de Dumas fils) et de tant d'autres, Apollonie Sabatier appartenait à la grande famille des « femmes entretenues ». Le nombre en augmentait chaque jour, la grisette, ainsi que le nota Flaubert, tendait à disparaître, remplacée par la « lorette ». Le mot, signalé par Balzac, était nouveau et sa fortune fut rapide. Nestor Roqueplan l'avait tenu sur les fonts baptismaux de Notre-Dame-de-Lorette, autour desquels s'agglomeraient ces « nids d'hirondelles » (Balzac). *La Lorette*, c'est toute une époque, c'est Gavarni, c'est le premier succès de Jules de Goncourt, qui lui dédie une monographie vite épuisée (1853).

Charles de Forster, ancien secrétaire au cabinet du vice-roi de Pologne, après avoir séjourné *quinze ans à Paris* (1832-1848), a consacré à sa seconde patrie deux volumes qui sont à lire, *Paris et les Parisiens* (1848-1849). Il avait des yeux, savait voir, et louait particulièrement les jambes et les pieds de la Parisienne.

La Parisienne est, avant toute chose, gracieuse ; sa beauté consiste dans l'animation de son visage, dans le feu brûlant de sa prunelle ; sa taille est svelte, allongée, aux contours délicats. Le développement de la poitrine et des épaules est un peu

restreint, mais ses hanches sont hardiment accusées, sa jambe artistement modelée. L'habitude que toutes les Françaises ont de porter des jarretières élastiques au-dessus du genou, fait que cette partie de leur corps, si mutilée chez les femmes des autres pays, qui attachent des bas très courts avec des cordons ou des rubans, à la moitié du mollet, est chez elles, au contraire, d'une beauté parfaite ; leur pied est petit, avec le cou-de-pied cambré et élevé, elles peuvent lutter, sous ce rapport, avec les *senora* espagnoles, qui, comme chacun le sait, ont des pieds admirables. En général, les bras de la Parisienne sont gracieusement attachés, arrondis, terminés par des mains petites, douces, du plus charmant contour, et surtout excessivement soignées.

FIG. 90. — LA BAIGNEUSE.
D'après une lithographie de C. Motte (1830).
* L'artiste a représenté une beauté de 1830 sortant du bain.

La grisette n'existe plus guère qu'au quartier latin. Ce n'est déjà plus le *Vieux Quartier latin* que chanta Ch. Lepère (1846) :

Type charmant, fille vive et pimpante,
Au frais minois, dessous un frais bonnet,
Où donc es-tu, gentille étudiante,
Reine autrefois de *noces* sans apprêt ?
Du feu du punch infidèle vestale,
Te voilà dame à la Cité-d'Antin...
Ah ! qu'un fichu t'allait bien mieux qu'un châle...
Non, il n'est plus le vieux quartier latin.

La grisette cependant, avec quelques modifications y subsistera longtemps encore, vive, spirituelle, égrillarde, conservant pour le *homard* le faible que nota Ch. de Forster. Elle et ses compagnons ne changent guère et ressemblent, comme des frères, à ces *Etudiants et Grisettes romantiques,* auxquels M. Paul Jarry a récemment consacré un précieux volume, non moins remarquable par sa présentation et sa documentation. Les divertissements sont les mêmes et ne varient guère : on danse à la Grande-Chaumière sous la férule du père Lahire, sans pitié pour une jambe levée trop haut ; le quadrille égaie la Closerie qui deviendra Bullier ; l'hiver, le Prado, sur l'emplacement du Tribunal de commerce actuel, recueille les couples épris de la polka. Le théâtre du Luxembourg — Bobino — rue de Fleurus, et l'ancienne église de Saint-Benoît, tranformée en théâtre du Panthéon, leur assurent des distractions plus intellectuelles. A la belle saison, ce sont les excursions du dimanche dans la banlieue et aux environs de Paris, Belleville, Montmartre, Châtenay, Bagnolet, et, vallée d'élection, Montmorency, où la promenade à âne comble d'aise Bernerette et Mimi-Pinson. On déjeune sur l'herbe ou on mange une friture et la gibelotte de lapin, dans une auberge des bords de Seine ou de Marne. Par les chauds juillets, l'heure du bain venue, elles ont tôt fait, les petites folles, de se dévêtir en un coin d'ombre, et faute d'un costume dont elles ne se sont point embarrassées, ce sont de soudaines nudités à faire tressaillir d'indignation Joseph Prudhomme. *La Grisette et l'Etudiant* n'ont pas toujours besoin du décor de l'hôtel garni. Le paradis de Mahomet semble venir se joindre à celui de Paul de Kock.

Les héroïnes de Murger, entre autres Mimi — Mimi mariée et fleuriste dans le faubourg Saint-Denis avant d'aller mourir à l'hôpital — sont également des grisettes. La *Mariette* de Champfleury avait, elle aussi, appartenu à la corporation : « le nu » chez les peintres ne vint qu'après. Pauvre fille, elle savait compter et fit des économies : cela ne lui profita guère. Propriétaire d'une petite maison de campagne au Raincy, Mariette, au printemps de 1864, partit pour l'Algérie, où elle allait retrouver sa sœur, emportant avec elle son léger magot s'élevant environ à une quarantaine de mille francs. Le paquebot l'*Atlas,* où elle avait pris passage, se perdit, corps et biens, entre Marseille et Alger, sans même que jamais on ait retrouvé l'épave. Mariette-Musette, sa dernière chanson fut fort triste.

Le mot entendu est souvent plus amusant, parce que plus vécu, que le mot inventé. Les légendes de Gavarni ont vieilli : il y entre trop d'esprit. C'est là, prêter aux pauvres. Mots de lorettes, les Goncourt en ont noté deux bien jolis, l'un et l'autre dignes de Forain. A la fin d'un souper, d'une habituée de Mabille, en entendant sonner une pendule :

— Tiens, quatre heures... maman est en train d'éplucher ses carottes.

Parfois, la balance est inégale entre l'offre et la demande, les rendez-vous, si peu espacés soient-ils, exigent un temps matériel auquel on ne saurait suppléer, d'où des occasions manquées et ce cri du cœur :

— Sacré cochon de métier, où l'on ne peut pas prendre des ouvrières !

Fig. 91. — LES AMANTS. D'après une lithographie romantique.

Le cercle où évolue la lorette aux alentours de la rue Bréda, du château des fleurs, de Mabille, du Casino Cadet, est étroit ; plus étroit encore celui de ses pensées. Bien que se donnant volontiers pour fille d'officier supérieur, elle lit généralement en épelant et n'écrit pas sans difficulté. Si, après avoir gardé les dindons, elle est à son tour gardée par eux, le certificat d'études primaires lui manque. Son orthographe pousse la fantaisie jusqu'à l'extravagance. Le nombre de ses propos est restreint : son petit commerce, la revendeuse, la tireuse de cartes, le carnaval surtout en forment le fond. D'Alexandre Dumas, dans la *Grande Ville,* ce fragment d'ornithologie :

> Puis il arrive un moment où, comme les chevreuils au mois de mai, la Lorette devient folle.
>
> Ce changement se manifeste en général chez elle, au commencement du mois de décembre de chaque année. On devine qu'il est, pour la Lorette, question de l'approche du carnaval.
>
> En effet, l'approche du carnaval, c'est le règne de la Lorette. Tous les calculs de l'année tendent, pour la Lorette, à se procurer un carnaval insensé, fiévreux, vitriolique. — La Lorette regrette le carnaval passé pendant cinq mois, elle attend le carnaval à venir pendant cinq autres mois ; puis, pendant deux autres mois, elle n'attend plus rien ; ne regrette plus rien, elle ne s'occupe que du présent : il n'y a pas eu de passé, il n'y aura pas d'avenir.

Elle a cependant parfois d'autres ambitions : le théâtre les représente. A côté des « rats » de l'Opéra et des actrices des petits théâtres du boulevard, il y a les aspirantes. Reines, coquettes, jeunes premières ou soubrettes, l'emploi leur importe peu. Un filet de voix, une gorge qui se tient, de belles épaules et une jambe bien tournée sont déjà des atouts suffisants pour une jolie fille qui désire les faire valoir aux feux de la rampe. Une sorte de sous-conservatoire ouvrit ces portes à ses enfants : fondé en novembre 1845, il s'intitulait l'« Ecole lyrique » et était situé rue de La-Tour-d'Auvergne, dont il prit plus tard le nom. Le père Ricourt y fleurit comme directeur de 1857 à la fin du second Empire, Maubant et Duhamel — le père de Biana Duhamel, la créatrice de *Miss Helyett*, — comptèrent parmi ses successeurs. Des bons artistes y débutèrent tels, Dieudonné, Saint-Germain et M^lle^ Agar. Pour le reste, mieux est de n'en point parler. Ce sont les *Petits Mystères de l'Ecole lyrique* : Félix Savard les publia en 1861 et ne les signa pas.

Le théâtre ne conduisit ni Agar, ni Rosélia Rousseil à la fortune ; par contre, Alice Ozy, qui était loin de

FIG. 92. — L'ESTAMPE GALANTE ou *l'Invitation à l'Amour* [appel à la bourse], dessin de l'époque Louis-Philippe.

posséder des dons comparables aux leurs, mourut millionnaire. Il est vrai que, depuis longtemps, elle avait quitté les Variétés, où elle avait eu l'honneur d'être la maîtresse du jeune colonel Henri d'Orléans, le duc d'Aumale, à qui la souffla Edouard Perregaux, le neveu de la duchesse de Raguse, avant de veiller l'agonie de Marie Duplessis et d'assurer le repos de sa dépouille. Alexandre Dumas fils en a « romancé » la vie, accordant à une passade une importance qu'elle n'avait pas eue ; M. Johannès Gros en a écrit l'histoire. N'y revenons pas, c'est un chapitre à ajouter aux *Splendeurs et Misères des Courtisanes,* dont certains personnages de second plan, négligés par le romancier, Koreff, cet intrigant, et Lola Montès, l'encombrante ballerine de la Porte-Saint-Martin où elle préluda à ses excentricités munichoises en y dansant un soir sans maillot, ne manqueraient pas de relief. Adèle Courtois, Esther Guimont à qui revint Emile de Girardin après son mariage avec la blonde Delphine, Ida Ferrier, — qu'épousa Dumas père, pour se réconcilier sur la « place publique », c'est-à-dire sur le ventre de la dame, avec Roger de Beauvoir, pourraient compléter le tableau. Et ce serait Rachel, Rachel, « parfois retenue et glaciale, puis dans d'autres instants folle de lubricité ». Une nuit, elle confessait à Léopold Lehon, un de ses amants :

— Je voudrais être b... sur le corps d'un homme qu'on vient de guillotiner !

Une autre fois, le fastueux et pustuleux Véron ayant cherché à lui témoigner, comme il avait pu, son amour le moins pur, non satisfaite, elle hurlait, tragique, en se tordant sur sa couche défaite :

— Va chercher ton frère...

Ces dames de la littérature ne sont pas moins excessives dans leurs épanchements. Si, malgré des expériences répétées et en quelque sorte publiques, George Sand resta inaccessible à la griserie des sens, Louise Colet, personnalité non moins encombrante que Lola Montès, quand elle allait retrouver à Mantes Gustave Flaubert, son jeune amant, « réveillait l'auberge de ses cris », et, profondément débauchée après sa liaison avec George Sand, Mme d'Agoult, donnait un soir, au coin du feu, en prenant le thé, cette explication à Horace de Viel Castel éberlué :

FIG. 93. — LA SERÉNADE DE JOCKO. D'après une estampe en couleur. Lithographie de A. Cheyère. Genty, éditeur (XIXe siècle.)

* Jocko, c'est l'orang-outang, le singe dont l'artiste s'est servi pour ridiculiser les sérénades espagnoles de l'amour romantique.

— J'ai voulu savoir quel bonheur il pouvait y avoir à être à deux hommes en même temps.

— Comment ? répondis-je.

— Comment ? répliqua-t-elle, vous avez mangé des sandwichs ?

— Oui.

— Savez-vous comment on les fait ?

— Parbleu, c'est un morceau de pain avec du beurre d'un côté et du jambon de l'autre.

— Très bien, j'ai fait un sandwich, et j'étais le pain !...

Tandis qu'Alfred de Musset, jeune homme au beau passé, — le mot est de Henri Heine, — abruti par l'absinthe, courtisait en pure perte Christine Trivulce, princesse Belgiojoso, celle-ci aurait complété ce que son affection pour Mignet et Augustin Thierry avait de filial avec « les sous-officiers de la garnison de Saint-Germain..., l'antichambre, l'écurie même » (*Balzac mis à nu*), et le petit-neveu de l'historien, M. Augustin Thierry, a révélé comment, romanesque à l'excès, Christine Trivulce, après un semblant d'inhumation, avait conservé, dans son château de Locate, près Milan, le cadavre embaumé de Gaëtano Stelzi, son secrétaire favori.

A Passy, qui est encore Chaillot, le Ranelagh agonise ; le château des Fleurs cherche en vain à lutter contre la vogue qui ne se dément pas de Mabille. Mais une concurrence lui est née, 2, rue Neuve-Clignancourt, à Montmartre ; dans une des nombreuses résidences généreusement prêtées à Gabrielle d'Estrées, Bobœuf, dont le phénol popularisera le nom, vient d'ouvrir son Nouveau Tivoli. Les deux bals font assaut d'éclairage, c'est à qui comptera le plus grand nombre de musiciens, de becs de gaz et de lampions. Aux distractions d'usage le Nouveau Tivoli, plus généralement appelé le Château-Rouge, joint des fêtes de nuit que plus tard renouvellera Tabarin. Les feux d'artifice ne suffisent pas, on y joint le siège de Saragosse, une fête égyptienne, une kermesse flamande... Les communiqués se succèdent dans le *Moniteur de la Mode* qui, moyennant finance, initie ses lectrices à ces merveilles et cherche à les allécher. Ch. de Forster donne du lieu une description enthousiaste d'autant plus précieuse que la direction n'a pas eu, comme au *Moniteur,* à passer à la caisse pour y monnayer cette admiration :

On y pénètre par une petite allée qui conduit en face d'un joli édifice, devant lequel se déploie une vaste pelouse à pente douce, bordée des deux côtés d'élégants sièges en fer étiré ; cette pelouse est bordée de statues supportant des lanternes à gaz.

Séparées par des sentiers bien sablés, s'élèvent çà et là des tentes dressées au milieu de nombreux cabinets de verdure et ménageant de mystérieuses retraites à ceux qui désirent prendre leurs rafraîchissements à l'abri des regards curieux. Puis, dans le prolongement, du côté du bâtiment, se trouve la salle de danse, c'est-à-dire une tente immense séparée en deux parties par d'élégants piliers et luxueusement inondée de lumière. Au bout de cette salle, on arrive à un escalier qui conduit, en descendant, dans le quartier des jeux. Des escarpolettes, des carrousels, des jeux de bague, des billards indiens convient tous ceux que la danse ne tente pas. Puis, par des sinuosités habilement ménagées, entourées de rochers, vous parcourez, en passant sous le pont à la chinoise, de nombreux détours qui vous ramènent vers le bal, où un orchestre nombreux fait retentir ses valses, ses polkas les plus nouvelles.

Dans les jours ordinaires, six cents becs de gaz éclairent le jardin et la salle. Dans les fêtes extraordinaires, ce nombre s'augmente considérablement, et des milliers de lanternes de couleur pittoresquement suspendues aux branches des arbres, des candélabres brillants transforment ce lieu en un palais enchanté, digne d'Urgèle ou d'Armide. Et ce n'est pas sans cause ; car de nouvelles Armides, moins poétiques, il est vrai, que celles du Tasse, déploient leurs séductions bien autrement dangereuses que les enchantements de leur modèle, font briller leurs prunelles et lancent des œillades à enflammer saint Antoine lui-même, de froide mémoire. Bientôt, accourant au son de l'harmonieuse musique, elles développent leurs attitudes pittoresques, se balancent, s'enlacent et réunissent des groupes compacts autour d'elles. Celui qui n'a jamais assisté à un bal pareil ne pourra jamais se faire une idée de ce laisser-aller que déploient ces jeunes gens insouciants du lendemain, ces femmes folles de leur corps. C'est une variété que l'imagination la plus vive peut à peine concevoir. On se sent électrisé ; et, quoique la sévère morale soit tentée de gronder un peu, cette gaieté bizarre, cet inconcevable entrain désarment le censeur et font sourire l'homme le plus grave.

FIG. 94. — SCÈNE DE LA VIE INTIME. D'après une lithographie romantique.

Je soupçonnerais volontiers l'ancien secrétaire du vice-roi de Pologne de s'être borné à reproduire, à quelques mots près, un prospectus du Château-Rouge. Comme contre-partie, voici la vision qu'avait de Mabille — tous ces établissements prétendus de plaisir se ressemblaient — Hippolyte Taine, qui était loin de partager cet enthousiasme. Thomas Graindorge, à vrai dire, avait plus de chance que Ch. de Forster de se montrer véridique :

A dix heures du soir, j'entre à Mabille. Grand bal : cinq francs pour les hommes, un franc pour les femmes ; beaucoup de sergents de ville ; il y a foule pour voir l'entrée.

Une grande salle d'abord, diaprée de verres de couleur ; puis des bosquets, des ronds de verdure illuminée. Les becs de gaz allongent leur petit jet bleuâtre à rase-terre entre les fleurs. Les lampions, les vases transparents font cercle autour des gazons. On sent vaguement la graisse et l'huile. Les arbres, blafards sous la clarté oblique, prennent un air cadavéreux, étrange. Ces prétendus vases corinthiens, ces paravents peints en trompe-l'œil pour allonger les allées font lever les épaules. Au-dessus de cet entassement champêtre, les coins aigus, les moellons d'une énorme maison surplombent ; les petits graviers font mal aux pieds. Décidément je manque d'enthousiasme.

Un kiosque au centre avec des musiciens ; ils sont passables. Cependant le chef d'orchestre fait du bruit pour imposer la mesure.

A l'entour est un pourtour dallé, où l'on danse. Véritablement on danse, sous une chaleur horrible, en s'épongeant. Les hommes sont payés, dit-on ; les femmes se démènent gratis pour être regardées et sentent que ce regard est du mépris. Singulier plaisir que de voir danser ces pauvres filles, la plupart fanées, toutes l'air avili ou effarouché, en chapeau, en mantelet, en bottines noires. On a envie de leur donner vingt francs et de les envoyer à la cuisine pour manger un bifteck et boire un verre de bière.

Fig. 95. — Croquis californien par Cham.
* Allusion aux Agences matrimoniales.

Cependant la danse eut ses étoiles. On n'a pas oublié le vers de Nadaud : « Clara, Pomaré, Mogador », Clara assez oubliée, Pomaré avec qui Romieu fila le parfait amour, Mogador destinée à devenir comtesse de Chabrillan. Elle a écrit ses Mémoires, Ernest Blum écrivit ceux de Rigolboche. Il y eut aussi Alice la provençale et des étoiles de grandeur moindre : Finette, Molécule, Irma Canot..., simples nébuleuses condensées dans le ciel lointain de Bullier. On peut, nonobstant le mince volume que leur consacra Gaston Follet, les laisser dormir dans la fosse commune de l'oubli. Mieux vaut signaler la vertueuse indignation qu'après la valse souleva la polka à ses débuts — c'était vraiment avoir l'indignation facile. Encore que Cellarius, un de ses introducteurs, s'intitulât « professeur de danse noble », le *Moniteur de la Mode* nous a conservé le souvenir de ces luttes, et M^me^ Charlotte de Réchicourt consacra toute une des « causeries » à « cette danse, plus enivrante que l'opium », pour conclure ainsi :

Il y a bien par ci par là quelques voix grondeuses qui crient au scandale. Au scandale ! allons donc. Et pourquoi ?... Parce que ces jeunes femmes s'animent ; que ces hommes de vingt ans consentent à être jeunes et dansent d'assez bon cœur pour froisser leur cravate ? Au scandale ! parce que des gens dits sérieux tendent encore une fois leurs jarrets depuis longtemps inactifs ? Eh ! pauvres indignés, vous n'avez donc jamais eu ni gaieté, ni jeunesse ? Qui nous délivrera des puritains !

Le couplet n'est pas mal filé. Mais, qu'il ait eu la polka pour prétexte, c'est ça qui, contrairement à la légende bien connue de Gavarni, ne donne pas une crâne idée des hommes.

Le Second Empire, rendons-lui cette justice, devait au moins, à part quelques procès fameux dans les fastes littéraires, conformément au vœu de M^me^ de Réchicourt, nous délivrer des puritains.

Son Excellence M^lle^ de Gusman, comtesse de Téba, a été assez habile, en refusant à Napoléon III ce que tant d'autres lui auraient offert, pour se faire épouser. Sa mère, la comtesse de Montijo (c'est sa fille aînée, la duchesse d'Albe, qui héritera du titre), ne jouit pas d'une réputation irréprochable. L'Impératrice est jeune, est jolie ; à côté d'une religiosité tout espagnole, elle a, en vertu même de son origine étrangère, des naïvetés qui parfois déconcertent.

A une exposition, l'Impératrice, devant une statue de la « Pudeur », critique l'*étroitesse* des épaules et de toute la figure.

Le comte de Nieuwerkerque, surintendant des Beaux-Arts, lui fait remarquer qu'une figure de jeune fille doit avoir les formes moins développées qu'une figure de femme et que ce peu de développement convient à l'expression du sentiment pudique. Mais la souveraine de riposter, vivement, à haute voix, sans se rendre compte de la portée de ses paroles :

— On peut être très pudique sans être aussi étroite, je n'en vois pas la nécessité.

Dans un cercle ou nul n'était lys « pour l'ingénuité », un rire irrespectueux eut peine à être contenu.

Datant de 1846, l'Empereur a eu une liaison notoire à laquelle son mariage seul mit fin, avec M^lle^ Elisabeth Anne Haryett, dite miss Howard, qu'il créera comtesse de Beauregard, puis, sur les réclamations de la vraie famille

de ce nom, comtesse de Béchevet (château et ferme qu'il lui avait achetés en Seine-et-Oise, entre Bougival et Versailles; une seconde ferme, à défaut d'armes parlantes, portait le nom de Bellebat).

Plus tard, en attendant Marguerite Bellanger, dont les *Papiers et Correspondances de la famille impériale* divulgueront les lettres à son « Cher Seigneur », vinrent, au milieu d'autres passades, les comtesses de Castiglione et Waleska.

A un bal costumé, donné le 17 février 1857, au ministère des Affaires étrangères (on ne saurait, pour le second Empire, choisir meilleure source de renseignements que les *Mémoires du comte Horace de Vieil Castel*), la belle Castiglione apparut déshabillée en « dame des cœurs ». C'était un « costume moitié Louis XV, moitié actuel... les jupes retroussées sur le corsage se trouvaient enlacées de chaines formant des gros cœurs. » La comtesse n'avait pas de corset, largement décolletés, ses seins nus se dressaient fièrement, « semblant jeter un défit à toutes les femmes ». Les hommes l'entouraient et l'un d'eux lui dit, en fixant sa gorge :

— Je les connais maintenant ces deux rebelles à tout frein, prenez garde, comtesse, tout à l'heure les vêtements des hommes vont devenir trop étroits.

Flattée plus que choquée, la favorite sourit et ne broncha pas.

Tous les hommes n'étaient pas aussi galants, en particulier le maréchal Vaillant. Un jour, comme on visitait le château de Pierrefonds que venait de restaurer Viollet-le-Duc, la comtesse de Waleska commit l'imprudence, devant un lézard-gargouille qui en ornait la partie supérieure, de risquer cette observation :

— C'est très bien exécuté, mais voilà une conduite d'eau qui doit coûter cher...

— Moins que la vôtre, Madame..., répondit brusquement le ministre de la maison de l'Empereur qui savait mal farder la vérité.

On lui reprocha sa « vivacité ».

— Vous ignorez, répliqua-t-il, que ce traînage nous coûte quatre millions de francs.

Monsieur, soyez galant ! faites danser cette demoiselle en face. — Ici Madame, je ne fais sauter que la banque. —

FIG. 96. — LE BAL A LA REDOUTE, par Cham.

Pas plus de puritanisme n'assombrit, sans parler du prince Napoléon, son frère, la maison de la princesse Mathilde, la cousine de l'Empereur. Après avoir sans doute rêvé de destins plus hauts, elle a été mariée, et mal mariée, au prince Demidoff. Sa liaison avec le comte de Nieuwerkerque est publique, affichée ; plus tard, un mariage plus ou moins secret l'unira à l'émailleur poète Claudius Popelin. Edouard Delessert ne fut pas moins de ses intimes. Il ne cherchait pas même assez à le cacher.

A la table de lansquenet, la princesse, « fort décoiffée, enfin un peu en désarroi et les joues vermillonnées », bientôt suivie d'Edouard Delessert, rejoint ses invités. Ils prennent part au jeu. Après un coup gagné, le dernier venu ayant passé la main, la princesse s'étonne :

— Vous vous en tenez à un seul coup ?

La riposte est immédiate et marque autant d'assurance que de fatuité :

— Mieux qu'une autre, vous devriez savoir que je n'ai pas l'habitude de m'en tenir à un seul coup !

Le vermillonnage des joues de la princesse s'accentue et sa contenance trahit un peu d'embarras en présence de l'air triomphant du monsieur...

Des pages entières des *Mémoires d'Horace de Viel Castel* et du *Journal des Goncourt* (que nous réserve l'inédit ?) sont consacrées au salon de la princesse Mathilde. Théophile Gautier, Sainte-Beuve, Gustave Flaubert,

Fig. 97. — La mode à Lonchamp, par Cham. Allusion à la suppression des crinolines.

Hippolyte Taine le fréquentèrent, et aussi Alexandre Dumas, qui y risqua ce quatrain :

Dites-moi donc comment cet homme,
Qui fait de si tristes discours,
Et qui monsieur Troplong se nomme
A réussi dans un concours ?

C'était ne point ménager les nasardes au gouvernement et le ton en était parfois assez vif.

Celui des Tuileries et de Compiègne ne vaut pas plus. Les interprètes des charades d'Octave Feuillet se chargent d'y ajouter le sel qui leur manque, les revues de Philippe de Massa sont désinvoltes, et heureusement troussées. Ce « petit monstre de princesse de Metternich », qui sait, néanmoins, rester très grande dame et très honnête femme, triomphe dans des petites histoires comme celle-ci :

— Oh ! c'est moi qui sais une belle histoire d'enfant terrible !... elle est fameuse, je vous en réponds ! Le comte de Heldefzik vint l'été dernier en visite chez la baronne Vellanpdzik Hassaulern. L'enfant de la baronne était seul au salon... charmant enfant plein de grâce et de gentillesse. — Votre mère est-elle chez elle ? demanda le comte. — Ma maman, elle est dans sa chambre, mais je vais lui dire que vous voulez lui parler. L'enfant partit en courant, mais revint au bout de trois minutes : — Ma maman va venir ; *elle a fait caca* avec le chevalier Rudoviustorp et ils se réhabillent et se débarbouillent.

Après cette première histoire, la princesse de Metternich hésitait à en raconter une seconde.

— Il me semble, princesse, observa l'Empereur sans se départir de son sérieux, qu'après l'histoire de l'enfant terrible, rien ne doit vous arrêter.

Mais la seconde, c'est là une lacune, ne nous est point parvenue.

La princesse, une mode passagère parmi les dames du grand monde, affecte de tutoyer ses inférieurs, et c'est à elle qu'un colignon aurait répondu, tout en accompagnant d'un jet de salive une bouffée de la fumée de son brûle-gueule :

— Vous me tutoyez, c'est donc de l'amour ?

Mais il faut se défier de ses attributions. On a beaucoup prêté à la princesse de Metternich, y compris un mot qui est indubitablement de sainte Thérèse.

A la cour et à la ville, les scandales ne manquent pas. Diplomate, le marquis de X... possédait tout le sang-froid qu'exigeait sa profession. Survenant à l'improviste, rue de la Victoire, dans le boudoir de sa femme, il la trouve, sur son divan, parlant peu, mais point inactive pour cela, tandis que perdues sous ses vêtements, les mains de son partenaire « cherchaient à lui procurer les sensations les plus agréables ». Laissant retomber la portière, il retourne dans l'antichambre et, à haute voix, avec un calme parfait, demande au valet de chambre :

— Où donc est Madame ?

Lorsqu'il revint au boudoir, l'attitude des amants était devenue décente.

A la suite du tragique accident où, dans un étang de son parc, M. de V... trouva la mort, sa veuve a épousé son sauveteur, le marquis de N... Elle chasse

Fig. 98. — PARIS L'ÉTÉ. Le beau sexe à l'école de natation, par H. Daumier.

de race, — sa mère fut au mieux avec Maxime Du Camp et Mérimée, — et est surprise par son second mari couchée avec un peintre amateur. L'époux outragé crie, s'emporte, fait un tapage abominable auquel met fin cette sage réflexion :

— Votre conduite, mon cher, est, permettez-moi de vous le faire remarquer, du dernier mauvais goût. De quoi paraissez-vous surpris ? Est-ce que du vivant de M. de V..., vous et moi, nous n'agissions pas ainsi ?

Mais le plus beau scandale fut fourni par trois étrangères, la comtesse de N... (je continue à substituer des initiales aux noms propres), la princesse K... et Mme Z... Elles avaient formé une sorte de « société de débauche en participation », où deux littérateurs connus jouaient les premiers rôles et complétaient scrupuleusement l'instruction de leurs pupilles dans « l'art lupanarique ». Pour la dernière, elle semblait à Viel Castel « taillée d'une étoffe à avoir besoin de tout un conseil de famille ». Des souvenirs classiques se mêlaient à ces petites fêtes de famille : comme Messaline, la comtesse de N... aurait voulu tâter de la prostitution ; plusieurs fois, elle aurait été rencontrée raccrochant sur le boulevard, jusqu'à ce qu'un ordre du czar la fit rentrer à Moscou.

UNE RÉFLEXION A LONCHAMP

— Faut il qu'elle ait chagrine ces pauvres domestiques pour leur faire porter des cheveux blancs comme ça à tous les deux !

FIG. 99. — « Une réflexion à Lonchamp », par Cham. Allusion à la mode des perruques blanches pour les domestiques.

D'autres ont loué une petite maison, une « folie » à Saint-Germain-en-Laye. Elles y couchent souvent, « quelquefois seules, d'autres fois et bien plus fréquemment en compagnie de jeunes gens du monde ou de jeunes officiers. »

Notre-Dame de Lesbos comptait aussi ses adeptes, et leur nombre aurait chaque jour augmenté. Romieu, ce moraliste ! le constate sans s'en étonner. En dehors d'actrices — ce fut toujours très bien porté au théâtre, l'habitude du travesti, sans doute — des femmes du monde sacrifient à ce culte. Déjà, la marquise B... fait parler d'elle, la comtesse de N... achète de ses bijoux les complaisances de sa femme de chambre. A un bal de la princesse Mathilde voyant passer devant elle une jolie jeune femme : — Donnez-moi votre bras et suivons-la, demande ingénûment la princesse T..., une Slave encore ; vous ne sauriez croire quelle impression de plaisir me procure la vue d'une jolie femme.

— Excusez ! des pains d'munition derrière leu têtes !!!

FIG. 100. — Allusion à la mode des coiffures en forme de pain que le militaire compare à des pains de munition.

Hommes et femmes n'ont guère souci de « l'amour-passion ». La folie romantique a abdiqué devant le contact de deux épidermes :

> Dire à une femme : « Je vous aime », quatre-vingt-dix fois sur cent, signifie en langage vrai :
>
> — Vous me plaisez, vous parlez à mes sens, venez partager mon lit, ou me faire partager le vôtre jusqu'à ce que ma fantaisie soit éteinte !

Tandis qu'à l'Opéra on siffle *Tannhäuser*, Jacques Offenbach, apportant à l'opéra-bouffe une part de génie, triomphe aux Variétés et aux Bouffes, et Hervé, le compositeur toqué, marche sur ses traces. On travestit l'Olympe et la fable, mais sous quelle plaisante musique et quels amusants couplets ! la *Vie parisienne* fait courir Paris et l'étranger — journal, son succès n'est pas moindre — des flonflons étouffent le bruit de la guerre qui vient. Hortense Schneider est la reine et Gramont-Caderousse son prophète.

— Ah ! quel beau cul ! s'écrie, admiratif, un gavroche qui tient ouverte la portière de la voiture de la divette, voyant saillir sous la soie la plus belle paire de fesses qu'eût pu rêver Armand Silvestre. Flatté, le duc lui glisse dans la main un louis de pourboire.

A la scène, moins que partout ailleurs, ce n'est pas l'époque du grand art :

— Ça, un théâtre..., ce n'est pas un théâtre, c'est un b....., répond un directeur à son architecte. Les Goncourt notent le mot, Emile Zola le retiendra et le mettra en toutes lettres dans *Nana*, où il fera fortune.

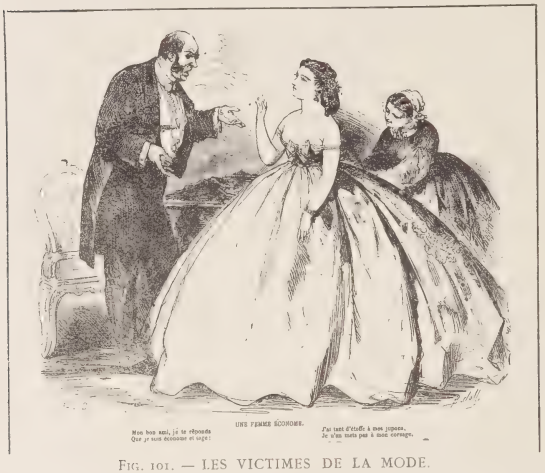

FIG. 101. — LES VICTIMES DE LA MODE.

Nana, la première apparition (officielle) de la femme nue, ou peu s'en faut, sur la scène, ce frisson qu'une belle fille, chantant « comme une seringue », répand dans toute une salle, un soir de première ; la peinture, la critique la plus vraie de ce qui avait été l'art du théâtre, une fois venu l'âge de la décadence :

Un frisson remua la salle. Nana était nue. Elle était nue avec une tranquille audace, certaine de la toute-puissance de sa chair ; une simple gaze l'enveloppait ; ses épaules rondes, sa gorge d'amazone dont les pointes roses se tenaient levées et rigides comme des lances, ses larges hanches qui roulaient un balancement voluptueux, ses cuisses de blonde grasse, tout son corps se devinait, se voyait sous le tissu léger, d'une blancheur d'écume. C'était Vénus naissant des flots, n'ayant pour voile que ses cheveux. Et, lorsque Nana levait les bras, on apercevait, aux feux de la rampe, les poils d'or de ses aisselles. Il n'y eut pas d'applaudissements. Personne ne riait plus, les faces des hommes, sérieuses, se tendaient, avec le nez aminci, la bouche irritée et sans salive. Un vent semblait avoir passé, très doux, chargé d'une sourde menace. Tout d'un coup, dans la bonne enfant, la femme se dressait, inquiétante, apportant le coup de folie de son sexe, ouvrant l'inconnu du désir. Nana souriait toujours, mais d'un sourire aigu de mangeuse d'hommes.

Thérèse-Pauline-Blanche Lachmann, veuve Villoing, après avoir été la maîtresse du pianiste Hertz, achète son nom à un Portugais ruiné, le marquis Albino Francisco Païva y Araujo. Elle se fait construire aux Champs-Elysées un hôtel somptueux que décore Baudry. Elle finira princesse Guido Henckel de Donnersmarck. Anna Deslions a des déshabillés « sensationnels » et sa vente ne l'est pas moins ; Emma Cruch, dite Cora Pearl, malgré sa laideur, tient le haut du trottoir avant de mourir dans la misère ; partout, sur le plateau des petits théâtres aussi bien qu'au promenoir du Casino Cadet, règne et sévit la fille, telle que l'esquissa Constantin Guys, que la peignit Baudelaire :

Sur un fond d'une lumière infernale ou sur un fond d'aurore boréale, rouge, orangé, sulfureux, rose (le rose révélant une idée d'extase dans la frivolité), quelquefois violet (couleur affectionnée des chanoinesses), braise qui s'éteint derrière un rideau d'azur), sur ces fonds magiques, imitant diversement les feux de Bengale, s'enlève l'image variée de la beauté interlope. Ici majestueuse, là légère, tantôt svelte, grêle même, tantôt cyclopéenne ; tantôt petite et pétillante, tantôt lourde et monumentale. Elle a inventé une élégance provoquante et barbare ou bien elle vise, avec plus ou moins de bonheur, à la simplicité usitée dans un meilleur monde. Elle s'avance, glisse, danse, roule avec son poids de jupons brodés qui lui sert à la fois de piédestal et de balancier ; elle darde son regard sous son chapeau, comme un portrait dans son cadre. Elle représente bien la sauvagerie dans la civilisation. Elle a sa beauté qui lui vient du Mal, toujours dénuée de spiritualité, mais quelquefois teintée d'une fatigue qui joue la mélancolie. Elle porte le regard à l'horizon, comme la bête de proie ; même égarement, même distraction indolente, et aussi, parfois, même fixité d'attention. Type de bohême errant sur les confins d'une société régulière, la trivialité de sa vie, qui est une vie de ruse et de combat, se fait fatalement jour à travers son enveloppe d'apparat.

Baudelaire, ses *Carnets* intimes le prouvent, avait non la hantise, mais la curiosité de la prostitution, — « Moi qui vends ma pensée et qui veux être auteur », — Gustave Flaubert confessait à Louise Colet un goût analogue. La dame qui aimait à exercer, mais elle-même, ne prit aucun plaisir à ces aveux :

C'est peut-être un goût pervers, mais j'aime la prostitution et pour elle-même indépendamment de ce qu'il y a dessous. Je

Coll. Paul Prouté.

FIG. 102. — LE BAL DU CHATEAU ROUGE. Lithographie de Morlon d'après Vernier.

* La fièvre des bals publics, qui sévit sous la monarchie de Juillet, fit naître et prospérer parmi tant de bals, celui du Château Rouge. On y voyait toutes ces danseuses échevelées sautant dans les bras des danseurs excentriques. Le bal du château Rouge, abandonné par son capricieux public, ferma ses portes sous le Second Empire.

n'ai jamais pu voir passer aux feux du gaz une de ces femmes décolletées sous la pluie sans un battement de cœur, de même que les robes des moines avec leur cordelière à nœuds me chatouillent l'âme en je ne sais quels coins ascétiques et profonds...

Que de fois, poursuit-il, dans les premières années que j'étais à Paris, l'été, par les grands soirs de chaleur, j'allais m'asseoir devant Tortoni et, en regardant se coucher le soleil, je regardais les filles passer. Je me dévorais, là, de poésie biblique. Je pensais à Isaïe, à la fornication des hauts lieux, et je remontais la rue de La Harpe, en me répétant cette fin de verset : « et son gosier est plus doux que de l'huile ». Diable m'emporte si j'ai jamais été plus sage.

A ce qui était le café-chantant, avant de devenir le café-concert, puis le music-hall, Thérésa joint la note profonde de l'âme du peuple. Elle remua si vivement son public, que Louis Veuillot lui-même s'en émut. Paulus y fut le meilleur artisan de la tentative de Boulanger, ce général qui faillit être dictateur et se tua, en sous-lieutenant sentimental, sur la tombe de sa maîtresse. Aristide Bruant emprunta aux ombres du boulevard extérieur une poésie âpre, tantôt farouche, tantôt très douce : jamais, depuis François Villon, les « mauvais garçons » n'avaient été chantés de telle sorte. Immobile, les bras ballants, gantés de noir, intelligente et fine, comprenant et sachant dire, Yvette Guilbert, aux inepties du « beuglant », substitua l'esprit de la « Butte » ou le trésor des vieilles chansons de France.

Les brasseries de femmes, que célébra Maurice Barrès, quelque temps remplacèrent les *bouibouis*, *bastringues et caboulots* de la fin de l'Empire, les skatings eurent une heure de vogue. Mués en lieux d'exhibitions, les bals, Elysée-Montmartre et Moulin-Rouge, virent leurs quadrilles rebondir jusque sur la scène, avant qu'on s'y déshabillât et qu'on s'y couchât. La Goulue atteignit à la gloire par son grand écart, et Emilienne d'Alençon par ses « lapins », cependant que, au Grand-Guignol, secondé par Gabrielle Fleury, Oscar Méténier répandait, avec *Lui*, un « frisson nouveau ».

Grâce au sénateur René Bérenger, ce monomane, les cortèges du Bal des Quat-z'Arts, Sarah Brown et ses compagnes connurent les honneurs de la Correctionnelle. Cela aboutit presque à une émeute ; l'on en rirait, s'il n'y avait eu mort d'homme.

Bords de Seine et bords de Marne, ensoleillés ou sombres, Grenouillère dont l'orchestre moud des valses ou cabarets borgnes du Point-du-Jour, Guy de Maupassant et Jean Lorrain les évoquèrent. Après *La Fille Elisa,*

Coll. Paul Prouté.

FIG. 103. — LA COCOTTE. Lithographie de Barry, d'après Lafoulhouze.

* La Cocotte avait pour synonyme masculin le « Cocodès » qui naquit vers 1863, c'était la femme galante de haute envolée, la grande courtisane.

d'Edmond de Goncourt, *La Maison Tellier* et *La Maison Philibert,* firent ouvrir dans le roman les volets des « tolérances », près de disparaître.

L'heure de la « coco » n'est pas encore venue, mais déjà on a l'opium et sa partie la plus nocive, la morphine. Ils font des ravages considérables et aboutissent, après l'euphorie première, aux « tortures » décrites par Thomas de Quincey. De tout cela naît un grand détraquement. Comme à l'époque du Romantisme, la littérature y joue son rôle. A Vaugirard, où un pharmacien acquiert quelque renommée en imposant à sa femme l'usage d'une

ceinture de chasteté, on célèbre la messe noire, on célèbre aussi, avenue de Friedland, la messe rose, scandale oublié qui compromet un nom que l'amour et le dévouement avaient sanctifié.

Il ne faudrait pourtant point généraliser. Ces formes nouvelles et « indésirables » de la galanterie, dont on a

Coll. Paul Prouté.

FIG. 104. — LA COCODETTE. Lithographie de Barry, d'après Lafoulhouze.

* La Cocodette, diminutif de la cocotte, désignait les filles de mœurs légères à l'époque de la Cocotte et du Cocodès.

trop facilement exagéré l'importance, doivent seulement apparaître comme une exception. Elles ne représentent pas plus la France, que le Montmartre des étrangers ne représente Paris, ni même Montmartre. Allemands, Anglais, Américains, Argentins, nègres et métèques de toutes provenances assistent à l'apothéose de la « Butte courtisane », ainsi que l'appelait si joliment Tailhade, et l'assurent. Parmi les innombrables établissements de nuit, qui, jusqu'au matin, éclairent de leurs feux la rue et la place Pigalle, à part les tenanciers, garçons et chasseurs qui en vivent, combien pourrait-on compter de Parisiens ?

PIERRE DUFAY.

Coll. Paul Proute.

FIG. 105. — LE CONCERT IMPROVISÉ (Bougival). D'après une lithographie de Siméon.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Pour ne pas surcharger le texte d'appels de notes, j'ai cru préférable d'indiquer en bloc les principales références auxquelles ont peut se reporter :

Journal des Goncourt.

J.-K. HUYSMANS. — *Croquis parisiens ; Les Sœurs Vatard ; En Ménage.*

OCTAVE UZANNE. — *La Française du siècle ; Nos Contemporaines ; La femme et la mode.*

CUISIN. — *Les Nymphes du Palais-Royal ; La Vie de garçon dans les hôtels garnis, etc.*

G. CAPON. — *Les Tivolis.*

LUCIEN LAZARD. — *Deux Jardins disparus : Le Jardin Ruggieri ; Le Jardin du Delta (Vieux Montmartre).*

H. D'ALMÉRAS : *La Vie parisienne sous le Consulat et l'Empire ; Sous la Restauration.*

PAUL JARRY. — *Nicolas Beaujon ; La Chartreuse ; Les Promenades aériennes (Mélanges Emile Le Senne).*

ROBERT DREYFUS. — *Petite Histoire de la Revue de fin d'année.*

CH. LÉGER. — *Balzac mis à nu.*

HENRI MALO. — *La Duchesse d'Abrantès au temps des amours ; Les années de Bohême de la duchesse d'Abrantès ; Le beau Montrond.*

VICOMTE DE REISET. — *Marie-Caroline, duchesse de Berry.*

Journal des Dames et des Modes.

GENEVIÈVE RUXTON. — *La Dilecta de Balzac.*

GABRIEL HANOTAUX et GEORGES VICAIRE. — *La Jeunesse de Balzac.*

ARISTIDE MARIE. — *Gérard de Nerval.*

LÉON SÉCHÉ. — *La Jeunesse dorée sous Louis-Philippe.*

LOUIS MAIGRON. — *Le Romantisme et les mœurs.*

LOUIS GUIMBAUD. — *Victor Hugo et Juliette Drouet ; Victor Hugo et Mme Biard.*

GÉRARD DE NERVAL. — *La Bohème galante.*

ARSÈNE HOUSSAYE. — *Les Confessions.*

PAUL JARRY. — *L'Hôtel Pimodan, dit de Lauzun.*

SYLVESTRE BONNARD. — *La Présidente.*

JOHANNÈS GROS. — *Alexandre Dumas et Marie Duplessis.*

GUSTAVE FLAUBERT. — *Correspondance.*

CH. DE FORSTER. — *Quinze ans à Paris, Paris et les Parisiens.*

PAUL JARRY. — *Etudiants et grisettes romantiques.*

A. SCHANNE. — *Souvenir de Schaunard.*

Petite Revue.

ALEXANDRE DUMAS. — *Filles, lorettes et courtisanes. (La Grande Ville.)*

JULES DE GONCOURT. — *La Lorette, — Physiologie de la Lorette. — Petits Mystères de l'Ecole lyrique.*

LOUIS LOVIOT. — *Alice Ozy.*

A. DELVAU. — *Les Lions du jour. — Mémoires du comte Horace de Viel Castel sur le règne de Napoléon III.*

LÉON SÉCHÉ. — *Alfred de Musset.*

J. DE MESTRAL COMBREMONT. — *La belle Madame Colet.*

A. AUGUSTIN THIERRY. — *Lettres de la princesse Belgiojoso à Augustin Thierry.*

A. DELVAU. — *Les Cythères parisiennes.*

VICTOR ROZIER. — *Les Bals publics à Paris.*

JEAN ROUSSEAU. — *Paris dansant.*

H. TAINE. — *Vie et opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge. — Ces Dames de Bullier.*

ROGER BOUTET DE MONVEL. — *Les Variétés.*

FIRMIN MAILLARD. — *La Cité des intellectuels.*

EMILE ZOLA. — *Nana.*

EMILE LE SENNE. — *Madame de Païva.*

GEORGES MONTORGUEIL. — *Le Café-Concert ; La Vie à Montmartre ; Les Déshabillés au théâtre.*

GUY DE MAUPASSANT. — *La Femme de Paul.*

JEAN LORRAIN. — *Un Démoniaque ; Histoires du bord de l'eau.*

Coll. Paul Prouté.

LE BAL MABILLE. Lithographie de Bettannier, Regnier et Morlon, d'après Ch. Vernier.

Notre collaborateur Pierre Dufay, décrit dans son étude, ce bal fameux qui connut la vogue entre 1840 et 1875 et qui était situé avenue Montaigne. C'est là que les célèbres danseurs et danseuses de l'époque : Chicard, Rigolboche, Céleste Mogador, Rose Pompon, pour ne citer que les plus connus, se livraient à leurs exploits chorégraphiques.

B. N. Coll. de Vinck.

Fig. 106. — Estampe satirique anonyme contre les Saint-Simoniens.

Le Premier qui les vit de rire s'éclata
Quelle farce, dit-il, vont jouer ces gens-là !

La Fontaine.

V

QUELQUES ASPECTS DU MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE AU XIX^e^ SIÈCLE

SOCIALISME, NATURALISME, COMMUNISME.

« Vous êtes tous mes enfants, et je vous aime tous également : je vous ai donné les mêmes droits ; je vous ai donné à tous les mêmes devoirs ; la terre entière est le patrimoine de chacun de vous ; vous étiez égaux quand vous êtes sortis de mes mains, pourquoi vous êtes-vous fatigués de votre condition ? »

[Mably, *Doutes proposés aux Philosophes économistes.*]

On s'est donné beaucoup de peine pour prouver que l'homme est un être sociable. Mais tous ces efforts sont parfaitement superflus : l'homme est un être sociable, puisqu'il vit et qu'il a toujours vécu en société. Les sauvages mêmes forment un commencement de société, et ils n'ont rien de commun avec l'état de nature tel que Hobbes, Spinoza, Jean-Jacques Rousseau l'ont rêvé. D'ailleurs, si cette condition chimérique avait existé, pourquoi et comment serions-nous sortis de cette condition pour devenir le contraire de ce que nous devions, et par conséquent de ce que nous pourrions être? Si l'on veut chercher, non la preuve, mais la raison et l'explication de l'état social, on le trouvera immédiatement dans toutes les facultés de l'homme, dans ses facultés physiques, morales et intellectuelles, dans ses besoins, dans ses sentiments et dans son intelligence. Physiquement, il est impossible à l'homme de vivre, de se conserver et de se défendre contre les rigueurs de la nature sans le concours de ses semblables. Moralement, l'esprit de l'homme est plein d'idées naturelles qui ne peuvent trouver leur satisfaction que dans la société. Enfin, l'homme est tout à la fois un être pensant et un être parlant. La pensée a besoin, pour atteindre tout son développement, du secours de la parole, et la parole suppose nécessairement les relations humaines.

Au lieu de démontrer un fait aussi évident que la sociabilité, il serait plus utile de rechercher quelle est la fin et quelles sont les conditions de la société ; quel est le but suprême qu'elle doit avoir sous les yeux, et par quels moyens il lui est donné d'y atteindre. C'est la double question de la morale et de l'Etat. En nous enseignant quelle est la fin de l'homme, la morale nous apprend nécessairement quelle est la fin de la société, car la société n'a aucun pouvoir sur les lois de la conscience ; elle ne peut ni les changer, ni les abroger ; elle doit seulement fournir les moyens de les accomplir. Si elle devait changer notre fin, elle devrait aussi changer nos facultés, et l'on serait obligé de la considérer comme une constitution contre nature. L'Etat, lui, n'est que la société constituée d'une certaine manière, ayant sa vie, et, pour ainsi dire, ses organes propres. Or, il est évident que les conditions particulières de la société ne sont pas moins subordonnées que la société elle-même aux lois supérieures de la morale.

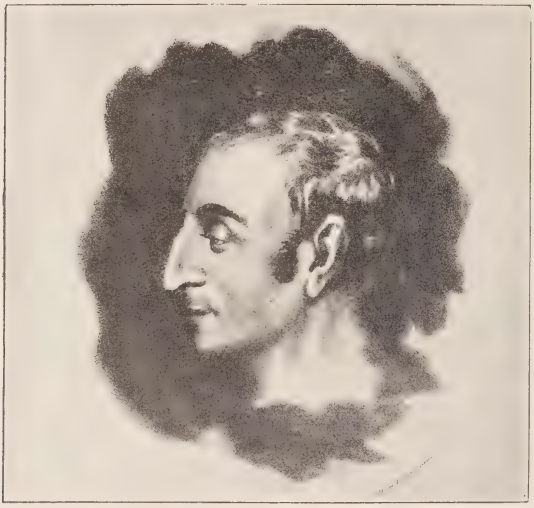

B. N. Coll. de Vinck.

FIG. 107. — Portrait de Saint-Simon. Reproduction d'une lithographie exécutée d'après nature en 1825, quelques instants après sa mort.

* Claude-Henri, comte de Saint-Simon, naquit à Paris en 1760. Il appartenait à la famille de l'auteur des *Mémoires*, et s'il n'eut point l'austérité religieuse et la morgue aristocratique du grand historien, il fut en revanche, par ses qualités et par ses défauts, un vrai fils du XVIII[e] siècle. Elevé d'après un plan d'éducation tracé par d'Alembert, il montra, dès sa jeunessg; ces sentiments d'humanité, ce goût pour la science, cette passion pour les arts de la paix, et aussi cet esprit de licence que l'on respirait alors de toutes parts. A vingt ans, il partit pour la guerre de l'indépendance américaine, la Révolution le vit spéculateur des biens nationaux, le Directoire spéculateur de conceptions scientifiques. Michelet le dépeint, d'après un témoin oculaire, comme un « bel homme, très gai, de figure ouverte et riante, avec des yeux admirables, un beau nez long donquichottique ». Ruiné par une existence de dissipation prolongée, il fut successivement copiste au Mont-de-Piété (1805) et entretenu par un ancien serviteur enrichi, dont la mort le fit retomber dans la misère.

Son premier ouvrage, les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, parut en 1803. Il s'y révèle comme un précurseur d'Auguste Comte beaucoup plus que le maître de la religion saint-simonienne, inaugurée par Enfantin. *De la Réorganisation européenne*, qu'il publia en 1814, avec Augustin Thierry, est un ouvrage presque exclusivement politique. Mais le plus célèbre de tous ses livres est le *Nouveau Christianisme*, qui a donné à sa doctrine le caractère distinctif qu'elle a gardé dans l'histoire. Le journal le *Producteur*, qu'allait vulgariser ses idées, n'avait pas encore paru que Saint-Simon mourait, le 19 mai 1825.

Les doctrines de Saint-Simon furent souvent étranges et erronées. Elles renferment toutefois quelques vues générales qui ne manquent pas de profondeur, la nécessité de rétablir l'unité dans une Société divisée par elle-même, en y faisant circuler un même esprit, et la revendication, pour la science et l'industrie, d'une place dans l'Etat, qui fût en rapport avec le rôle considérable qu'elles jouent de plus en plus parmi nous.

Cela posé, nous allons examiner quelques-uns des principaux systèmes qui, au dix-neuvième siècle, ont proposé de changer non seulement la forme, mais les bases mêmes de la société, ses conditions essentielles, et qui, cherchant à passer de la théorie à l'application, offrent un spectacle varié, tout à la fois curieux et pitoyable, des agitations humaines.

LES SAINT-SIMONIENS ET LES FOURIÉRISTES.

Le système de Saint-Simon est le premier en date, et il a succombé, voici bientôt un siècle, dans la tentative qu'il fit pour réaliser ses doctrines. Il a succombé par sa propre impuissance encore plus que par les arrêts de la justice, et il n'est pas même resté à l'état de parti comme le système de Fourier. Mais ses principes ont profondément influencé les esprits, en y laissant comme une scorie de matérialisme et de panthéisme, de prétentions religieuses et d'égoïsme positif, de licence individuelle et d'aspirations au despotisme. Les saint-simoniens, en se fondant les uns les autres dans différentes sectes, ont conservé leur caractère propre dans une certaine philosophie verbeuse, confuse, dithyrambique, algébrique, qui, faute d'un autre nom, peut recevoir à bon droit celui de philosophie *humanitaire*, car l'homme, l'individu, y disparaît complètement devant l'humanité.

Ce qui distingue particulièrement le saint-simonisme, c'est qu'il est tout à la fois une religion et une

institution politique, une Eglise et une société temporelle étroitement et sciemment confondues. Le dogme de cette Eglise, c'est le panthéisme, et le dernier mot de cette organisation sociale, le despotisme, le pouvoir absolu d'un seul homme qui réunit sur sa tête la tiare et la couronne, qui gouverne sans contrôle les personnes et les consciences. Du reste, le panthéisme saint-simonien ne s'est jamais dissimulé ; aspirant à détrôner, dans l'esprit des masses, le dogme chrétien, il était obligé de parler un langage aussi clair que son propre principe pouvait le permettre ; aussi, voici la définition qu'il donnait de Dieu, en tête de ses publications : « Dieu est un, Dieu est tout ce qui est ; tout est en lui, tout est par lui, tout est lui. Dieu, l'être infini, universel, exprimé dans son unité vivante et active, c'est l'amour infini et universel qui se manifeste à nous sous ses deux aspects principaux, comme esprit et comme matière, ou comme intelligence et comme force, comme sagesse et comme beauté. L'homme, représentation finie de l'être infini, est, comme lui, dans son unité active, amour, et dans les modes, dans les aspects de sa manifestation, esprit et matière, intelligence et force, sagesse et beauté. »

La morale qui sort de ce dogme se devine aisément. Si l'esprit et la matière sont également divins et aussi essentiels l'un que l'autre, soit à la nature de Dieu, soit à la nature de l'homme, pourquoi les subordonner l'un à l'autre ? Pourquoi la sagesse et l'intelligence seraient-elles préférées à la beauté et à la force ? Pourquoi l'âme commanderait-elle au corps et la raison aux passions ? C'est ce que les saint-simoniens ont compris quand ils ont proclamé la *réhabilitation de la chair*, et la légitimité ou plutôt la sainteté des passions. « Sanctifiez-vous dans le travail et dans le plaisir. » Telle était leur règle suprême, ou, pour parler leur langage, leur formule morale. « Les législateurs anciens, disaient-ils, s'étaient exclusivement occupés de la matière : Jésus-Christ a émancipé l'esprit ; après lui, Saint-Simon est venu unir et réconcilier ces deux moitiés inséparables de notre être. »

Dans une doctrine semblable, il n'y a pas de place pour la liberté, car la liberté n'existe qu'avec le devoir et la conscience de notre personnalité, qui elle-même est inconciliable avec l'unité de substance.

B. N. *Coll. de Vinck.*

FIG. 108. — LA TENTATION DE SAINT-SIMON.

Placard populaire de la fabrique de Garson, rue de la Huchette, à Paris.

* Ce placard satirique, qui représente le Père Enfantin tenté par le grand diable noir « peau de chagrin », est accompagné d'un cantique et d'une chanson. Voici le premier couplet et le dernier couplet du « Cantique d'exhortation des Saint-Simoniens ».

Mangez, habitants du village,	L'Enfer n'est que sur cette terre
Le Père Enfantin vous le dit,	Les cagots en sont les démons ;
Mangez poularde et gros potage,	Et si Dieu se met en colère,
Les vendredis, les samedis,	C'est contre les mauvais sermons
Laissez le maigre pour les autres,	Ce Dieu nous fit, on peut me croire,
Saintement vous engraisserez ;	Un ventre, afin de bien manger,
Puisque Jésus dit aux apôtres	Un large gosier pour bien boire,
Mangez ce que vous trouverez (*bis*).	Et deux jambes pour mieux danser.

Aussi le saint-simonisme était-il conséquent avec lui-même en proposant un ordre social où l'individu disparaissait dans l'Etat, confondu lui-même avec l'humanité et personnifié dans un seul homme. L'homme, dans la société saint-simonienne, emprunte toute sa valeur à la fonction qu'il remplit. Il y a trois fonctions principales : le sacerdoce, la science, l'industrie ; par conséquent, il y a trois ordres de fonctionnaires, les prêtres, les savants, les industriels. Chacun de ces trois ordres est représenté par ses chefs dans un conseil suprême appelé *collège ;* et au-dessus du collège est le *père*, c'est-à-dire un chef à la fois spirituel et temporel, dont la volonté est la loi suprême, la loi vivante de la société. C'est ainsi que les saint-simoniens voulaient échapper à l'antagonisme de l'Eglise et de l'Etat.

La principale tâche du père, c'est de mettre en pratique cette règle de justice : « Chacun doit être classé selon sa capacité et rétribué selon ses œuvres ». En conséquence, il dispose à la fois des personnes et des biens de l'association. Il dispose des personnes, puisqu'il assigne à chacun les fonctions qu'il doit remplir, et que tout citoyen est élevé au rang de fonctionnaire public. Il dispose également de tous les biens, puisque toute rémunération émane de lui, et que personne ne doit rien posséder qui ne soit une rémunération légitime de ses œuvres

personnelles. Aussi les saint-simoniens ont-ils demandé l'abolition de l'hérédité, ce qui est la même chose que l'abolition de la propriété. D'ailleurs, pour être entièrement fidèle au principe de la rémunération selon ses œuvres, il faudrait aussi supprimer les donations et les présents entre vifs, car la générosité et l'affection ne sont pas toujours d'accord avec le mérite. L'abolition de la propriété, d'une part, et de l'autre la réhabilitation de la chair, la sanctification des passions ont conduit le saint-simonisme, sur la fin de sa carrière, à demander la suppression de la famille ; car ce n'est point la transformer, comme il le prétendait, c'est véritablement la supprimer que de ne reconnaître d'autre règle que la passion dans les relations mutuelles de l'homme et de la femme. Le code de ces relations devait être promulgué par la femme elle-même, appelée pour la première fois à une complète émancipation, par la *femme-messie,* par la femme libre, dont le trône était déjà dressé à côte de celui du père.

B. N. Coll. de Vinck.

Fig. 109. — Titre de « MÉNILMONTANT », Chant religieux, musique de Félicien David, apôtre. Lithographie de Machereau.

* Ce chant religieux fut exécuté pour fêter le retour du Père (dans son « quartier général » de Ménilmontant) où il avait fondé une communauté modèle à sa sortie de Sainte-Pélagie. On y voit le Père Enfantin reçu au milieu du cercle fait par ses fidèles et entouré de ses quarante disciples ou « apôtres » dans le costume adopté par le père.

Le saint-simonisme porte avec lui sa propre réfutation ; car il n'est qu'une juxtaposition d'erreurs, dont chacune à part a été mille fois repoussée par la raison et par la conscience du genre humain : le panthéisme en religion, le matérialisme ou l'épicurisme en morale, et le despotisme en politique. Chacun de ces trois systèmes se rencontre au début de la civilisation, et plus l'espèce humaine s'éclaire et s'améliore, plus elle s'en écarte. Ainsi le panthéisme religieux a produit le brahmanisme et le bouddhisme ; la sanctification des passions est dans la mythologie grecque, et le despotisme est le gouvernement de tous les Etats barbares. Le saint-simonisme et les saint-simoniens sont donc en contradiction avec cette loi du progrès qu'ils invoquent si souvent, et qui est la seule preuve qu'ils allèguent en faveur de leurs doctrines. Quant à la fameuse formule : « A chacun selon ses moyens, et à chaque capacité suivant ses œuvres », il est vrai qu'elle exprime parfaitement l'idée de justice ; mais cette idée n'est pas nouvelle dans la conscience humaine : le difficile, c'est de la réaliser. Or, quel homme, quel gouvernement peut se charger d'une pareille tâche ? La justice, autant que le permet notre infirmité, se réalisera d'elle-même, par la liberté et par les progrès de la raison. Laissez chacun développer ses facultés, sans empêcher les autres d'en faire autant ; répandez d'une main libérale l'expérience et les lumières qui seront la conséquence de ces efforts, et chacun occupera la place qu'il est à peu près digne d'occuper ; et ses services, répondant à un besoin réel, ne manqueront pas de récompense.

Il faut dire toutefois que, de tous les systèmes du dix-neuvième siècle, le saint-simonisme est le plus complet, le plus franc, le plus conséquent ; il attaque dans leur principe commun, sans hésiter, les trois conditions essentielles de la société. C'est pour cela même qu'il a succombé plus vite, car une erreur ne peut se soutenir et captiver longtemps les esprits qu'en dissimulant une partie de ses conséquences.

Selon Fourier et les fouriéristes, les passions sur lesquelles roule la vie humaine sont dans notre conscience comme les organes de l'attraction universelle. Et voici les conséquences que Fourier a lui-même tirées de son principe par rapport à l'ordre social.

La première et la plus directe, c'est la suppression de la règle des mœurs, c'est la destruction complète de la famille. Sur quoi repose la famille ? Sur le mariage et sur la paternité. Fourier et ses disciples voient tout autrement.

B. N. Coll. de Vinck.

FIG. 110. — NOUVELLE ARMÉE DE FEMMES SAINT-SIMONIENNES, ORGANISÉE EN CORPS MOBILE. Placard populaire satirique orné d'une gravure sur bois, de la fabrique de Garson, à Paris.

« L'heure de la liberté a sonné ! » dit la proclamation à l'armée des Saint-Simoniennes qui revendiquent pour l'honneur de leur sexe, Jeanne d'Arc, Elisabeth, et « la duchesse stérile » qui a fait tous ses efforts pour donner un petit roi aux Français, allusion à la duchesse d'Angoulême qui s'était consacrée à l'éducation du duc de Bordeaux, comte de Chambord, son neveu. Et les Saint-Simoniennes entonnent un chant guerrier. « ... Souffrirons-nous que les Cosaques l viennent ici nous donner des claques ?... Ces messieurs critiquent la femme, — Et sont pour la plupart trop mous ; — Souvent nous déclarant leur flamme, — Ils baissent leur nez devant nous... »

Le mariage, dans une société bien organisée, n'est que le libre essor de l'amour, et doit être constitué de telle sorte « que chacun des hommes puisse avoir toutes les femmes et chacune des femmes tous les hommes ». Ce sont les propres expressions de Fourier dans sa *Théorie de l'Association universelle*. La polygamie sera donc de droit ; elle sera en quelque sorte l'essence du mariage ; mais elle existera au profit des femmes comme au profit des hommes, et, dans cette double polygamie, seront établis plusieurs degrés qui répondront aux diverses dispositions de la nature humaine ou aux différentes espèces d'amour. Au premier degré, l'on admettra les amours passagères ou les simples caprices, pour le service desquels il y aura dans l'Etat diverses classes de fonctionnaires, appelés des noms significatifs de *bayadères, bacchantes, fakiresses,* etc. Au deuxième degré, figureront les *favoris* et les *favorites,* c'est-à-dire les passions d'une certaine durée, mais restées stériles. Au troisième degré, les *géniteurs* et les *génitrices,* ou les amours temporaires qui n'ont produit qu'un enfant. Au quatrième et dernier degré, les *époux* et les *épouses,* qui s'accorderont ce titre réciproquement et volontairement, après une union éprouvée par les années ou cimentée par la naissance de plusieurs enfants. Du reste, aucune de ces liaisons ne portera préjudice aux trois autres ; car elles pourront être contractées simultanément par la même personne avec des personnes différentes. C'est dire en d'autres termes que le mariage sera aboli et remplacé par le libertinage le plus complet.

Quant à la paternité, que les fouriéristes admettent sous le nom de *familisme,* elle n'est et ne peut être, dans leur système, qu'une affection grossière à laquelle aucun devoir, aucun droit n'est attaché, un instinct physique plutôt qu'un sentiment moral, comme l'instinct de la brute pour ses petits. D'ailleurs, comment le père reconnaîtra-t-il ses enfants dans cette hideuse promiscuité ? Et s'il les reconnaît, quels devoirs aura-t-il à remplir envers eux, puisque l'Etat les prend dès leur naissance pour les élever à ses frais, et les initier aux fonctions pour lesquelles il les juge propres ? Vainement quelques écrivains, postérieurs à Fourier, mais adeptes de ses doctrines, ont-ils

B. N. Coll. de Vinck.

FIG. 111. — UN MISSIONNAIRE SAINT-SIMONIEN. D'après une lithographie satirique de Numa.

* Le missionnaire saint-simonien, l'un des quarante disciples du Père Enfantin, « Grégoire », portant dans ses bras de bonnes bouteilles et une appétissante croustade, recherche la femme libre au milieu d'un essaim de belles qui se précipitent vers lui, il va fêter joyeusement la « vérité nouvelle ».

dissimulé ou repoussé ces conséquences. Elles sont, au contraire, la partie la plus positive et la plus nette du système, elles entreraient les premières dans la pratique, si la pratique pouvait être essayée sans entrave.

Il est vrai, cependant, que Fourier poursuivait un but plus général. Ce n'est pas seulement la famille, c'est la société tout entière, c'est la civilisation elle-même, objet de ses malédictions et de sa colère, qu'il voulait remplacer par une société nouvelle, exclusivement fondée sur l'attraction, et où les passions humaines, affranchies de toute contrainte, concourraient par leur accord et leur liberté même à la félicité commune, une félicité telle que l'imagination la plus hardie ne pourrait l'égaler. Le nom de cette société, c'est l'*harmonie* ; et le fait qui la représente le plus immédiatement, il faut dire aussi le plus complètement, le *phalanstère.* On appelle ainsi un bâtiment, ou plutôt un palais d'une forme particulière, contenant une *phalange,* c'est-à-dire une association de seize cents à deux mille personnes, et entouré d'un terrain suffisant pour l'industrie et la subsistance de cette population. Le phalanstère a été souvent considéré comme la commune de la société harmonienne ; mais, en réalité, il forme un Etat indépendant et souverain, car la hiérarchie politique, que les fouriéristes veulent établir entre les trois millions de phalanstères promis à notre globe, n'est appuyée sur aucun pouvoir. Les divisions qu'ils imaginent sous les noms d'*unarchie, duarchie, triarchie,* etc., pour faire de la terre une seule république dont la capitale serait Constantinople, ne sont que des divisions géométriques et des mots vides de sens. Nous connaîtrons donc le système entier de Fourier et des fouriéristes, si nous arrivons à nous faire une idée exacte des phalanstères.

Les points capitaux de cette association, après ce que nous avons dit de son état moral, sont la constitution de la propriété et l'organisation du travail. La propriété doit être également éloignée de la division et de la communauté ; car la division, c'est l'ordre actuel des choses, c'est le contraire de l'association ; et la communauté absolue, c'est l'égalité, c'est-à-dire la contrainte, la réduction de toutes les passions à une même mesure. Le travail doit avoir pour unique moteur l'attraction et se confondre avec le plaisir, en sorte qu'il n'y ait pas une fonction dans la société, si pénible ou si rebutante qu'elle nous paraisse aujourd'hui, qui ne puisse être recherchée et accomplie avec passion.

Dans le premier problème à résoudre, toute propriété ressemblera à celle des travaux publics que nous voyons aujourd'hui aux mains des compagnies. Il ne viendrait à l'esprit de personne de réclamer, pour les fonds qu'il a placés dans ce genre d'entreprises, un morceau de chemin de fer ou de canal ; mais la valeur totale du canal ou du chemin de fer est estimée en numéraire, et l'on remet à chacun un titre, une ou plusieurs actions représentant la part qui lui revient de cette valeur. C'est ainsi qu'au phalanstère toutes les propriétés, tous les meubles ou immeubles, capitaux et instruments de travail, seront réunis en un fonds social qui ne pourra pas être divisé, mais sur lequel chaque sociétaire possédera, en raison de ses apports, des actions portant intérêt et transmissibles à volonté.

Fig. 112. — LA FEMME LIBRE. D'après une lithographie de D. M. P. parue dans la *Charge*, journal satirique, en 1833.

* C'est encore le Père qui fait les frais de la caricature. La femme libre telle qu'elle deviendra par l'application de ses théories, il la trouve sous les traits d'une horrible guenon lubrique. Le Père s'enfuit épouvanté en repoussant « la femme libre ».

La même inégalité que nous voyons consacrée dans la propriété est consacrée dans la répartition du revenu ou du bénéfice social. Après le prélèvement des dépenses communes, des approvisionnements, des réserves, etc., ce qui restera à la société de bénéfice annuel sera divisé en trois parts inégales : 5/12 seront réservés au travail, 4/12 aux intérêts du capital, et 3/12 au talent ; en sorte que tous les droits auront satisfaction : ceux de la propriété, ceux du travail, ceux de l'intelligence. Dans la part même du travail, on établira une différence entre les travaux nécessaires, les travaux utiles et les travaux d'agrément ; les premiers seront mieux rétribués que les seconds, et les seconds mieux que les troisièmes.

Mais ce n'est pas tout : il faut aussi penser à ceux qui n'ont rien, et qui ne trouveraient pas une ressource suffisante dans leur activité ou leur talent. Pour ceux-là, Fourier et ses disciples réclament, sur les revenus communs, un *minimum* assez considérable pour les faire vivre commodément, et qui, augmentant avec les bénéfices de l'association, reçoit le nom de *minimum perpétuel*. Cette part, faite indistinctement à l'oisiveté et au malheur, ne doit pas être considérée comme un bienfait, comme un sacrifice digne de reconnaissance, mais comme une restitution. En effet, l'homme est né avec certains droits dont il jouissait dans l'état sauvage, et qui lui assuraient une existence tranquille et heureuse : les droits de la chasse, de la pêche, de pâture, de cueillette, d'insouciance, de ligue extérieure, c'est-à-dire de former des attroupements, et enfin de *vol*. Ces droits naturels d'une nouvelle espèce que les fouriéristes veulent substituer à ceux des philosophes, la société nous les a enlevés ; elle doit donc les

restituer en assurant, sans condition, à chacun de ses membres un sort non moins heureux que celui dont il jouissait dans l'état de nature.

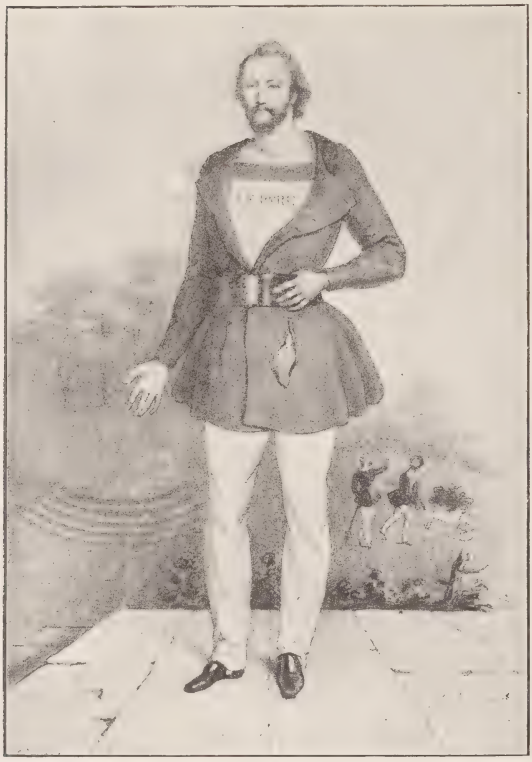

FIG. 113. — LE PÈRE ENFANTIN. D'après une lithographie de Lecler (1832.)

« Le « Père » Enfantin, grand prêtre de l'église industrielle fondée par Saint-Simon, naquit à Paris, en 1796. Admis comme boursier à l'École Polytechnique en 1813, il fut atteint par le licenciement provisoire de cette école, à la rentrée des Bourbons. Il entra en qualité de commis chez un marchand de vins en gros de la ville de Romans, qui l'envoya en Allemagne, dans les Pays-Bas et jusqu'en Russie. Dans ces différents voyages, il apprit à « faire l'article », et ce talent devait lui valoir des succès notables dans l'église saint-simonienne.

L'affiliation d'Enfantin aux doctrines de Saint-Simon date de 1825, et eut lieu par l'intermédiaire d'Olinde Rodrigues, avec lequel Enfantin fonda le *Producteur*, journal de propagande. Son épigraphe est significative : « L'âge d'or qu'une tradition a placé jusqu'ici dans le passé, est devant nous ». Dès 1828, Enfantin groupa autour de lui une foule d'hommes qui se sont distingués depuis lors différemment : Blanqui, Léon Halévy, Bazard, Buchez, Péreire, Guéroult. Ses conférences philosophiques de la rue Monsigny attirèrent l'attention publique sur les travaux de la secte. En 1831, une scission profonde se déclara parmi ses membres, et Enfantin, se séparant de Rodrigues et de Bazard, se déclara non seulement souverain pontife de la nouvelle religion, mais encore son *messie*. Il essaya d'organiser à Ménilmontant une communauté modèle, avec le concours de quelques disciples tels que Michel Chevalier, Talabot, Félicien David, Lachambeaudie, et dans laquelle un costume spécial était adopté. Enfantin (le Père, comme disait une inscription qu'il portait sur la poitrine) administrait la société à l'instar d'un évêque qui gouverne son diocèse. En même temps il rédigeait le *Livre nouveau*, espèce d'évangile saint-simonien, composé de chants mystiques et de spéculations sur Dieu. Bientôt, la cour d'assises interrompit les prédications de la nouvelle religion, et Enfantin fut traduit devant elle pour outrage aux mœurs.

Son testament religieux et politique. *La Vie éternelle*, fut publié en 1863, quelques mois après sa mort, mais Enfantin était depuis longtemps oublié.

Le second problème, le travail, qui supportera toutes ces charges, ne pourra point faillir, puisqu'il sera une passion ; et il deviendra une passion par la manière savante dont on saura l'organiser. D'abord, on travaillera en commun, chacun à ce qui lui plaît et avec qui il lui plaît, ce qui donnera à toutes les occupations le charme que l'on trouve aux vendanges et aux moissons. Ensuite, le travail sera extrêmement divisé, et par là même très facile, très propre à satisfaire tous les goûts, à développer toutes les vocations ; il recevra, en outre, de nouvelles forces de l'esprit d'émulation que produira cette division entre les différentes séries de travailleurs attachées aux diverses branches de l'industrie et les groupes composant chaque industrie. Enfin, un dernier attrait naîtra de la variété ; car, grâce à la division du travail, une même personne pourra exercer jusqu'à trente professions, et changer plusieurs fois dans un jour de groupe et de série. Ces trois conditions de travail correspondent à un même nombre de passions sur lesquelles reposent, d'après Fourier et les fouriéristes, la vie et l'harmonie de la Société : la *papillonne* ou l'amour du changement ; la *cabaliste,* c'est-à-dire l'esprit de rivalité ; et la *composite,* ou l'ivresse qui naît en nous du mélange de plusieurs plaisirs. Mais, indépendamment de ces passions générales, il y en a de particulières qui réclameront certaines fonctions moins attrayantes, en apparence, que les autres. Ainsi, un grand nombre d'enfants ont le goût de la malpropreté ; au lieu de les corriger, comme on fait maladroitement sous le régime de la civilisation, on les enrégimentera sous le nom de *petites hordes,* et on leur confiera les travaux les plus immondes. D'autres se font remarquer par leur gourmandise, on en fera les cuisiniers, les pâtissiers et les confiseurs du phalanstère. On se rendra réciproquement, par amitié ou par amour, les humbles services abandonnés aujourd'hui à la domesticité.

Si la nausée nous gagne devant l'immoralité de ce système, l'esprit n'est

pas moins frappé des inconséquences et des chimères qu'il renferme. La propriété, telle que Fourier et les fouriéristes la conçoivent, c'est le communisme, et son organisation du travail, une hallucination. Comment, en effet, échapper au communisme, quand on n'est pas maître de son capital, quand on n'est pas libre de le retirer ou de le racheter, quand on n'a pas le droit de l'exploiter ou de le dépenser à sa manière ? Comment échapper au communisme, quand la société se reconnaît le devoir de procurer à tous ses membres une vie commode, sans aucune condition de service rendu ? Comment échapper au communisme, quand la famille est détruite de fond en comble, et que, personne ne pouvant reconnaître son sang, tous les enfants appartiennent nécessairement à l'Etat ? Comment échapper au communisme, quand l'attraction est la seule règle de la vie humaine, et qu'ayant obéi tous deux à cette loi, celui qui travaille et celui qui se repose ont exactement les mêmes droits ?

Mais il y a plus : pour être parfaitement fidèle au principe de Fourier, il faut rétribuer chacun, non selon ses œuvres, mais selon ses désirs. Sans doute, le travail attrayant serait une réponse à ces objections ; mais le travail attrayant, dans le sens absolu où Fourier le conçoit, le travail changé en passion dans toutes ses fonctions possibles, c'est une chimère qu'il suffit d'énoncer pour la détruire. La terre ne devient féconde, le métal ne se transforme sous nos doigts, la pierre ne s'élève en muraille qu'arrosés de nos sueurs. Jamais le plaisir ne prendra la place de la nécessité et du devoir. Jamais l'homme ne pourra s'attacher sérieusement qu'à une seule profession ; celui qui en exerce plusieurs à la fois les exerce mal. Et quant à la division du travail, si elle s'applique avec succès à des œuvres purement mécaniques, elle est très limitée dans les occupations qui demandent le concours de l'intelligence et de l'art.

Fig. 114. — « LE PÈRE FANFANTIN ». D'après une lithographie satirique parue dans la *Charge*, en 1833.

* Le Père Enfantin apparaît sous les traits d'un prestidigitateur « Rien dans les mains, tout dans les poches ». Il est coiffé d'une sorte de panier. Il tient dans sa main gauche une marotte qui représente la morale en folie. L'inscription qui se trouve sur son tablier « Pater Noster qui est à Sainte-Pélagie » est une allusion à sa condamnation pour réunion illégale et outrages aux mœurs, encourue par la fondation de sa communauté modèle de Ménilmontant.

LA SOCIOLOGIE DE PROUDHON.

Ici, nous avons affaire avec un polémiste et un publiciste révolutionnaire de première force. La méthode avec laquelle Proudhon combat les deux espèces de théories qu'il veut détrôner, celles des économistes et celles des socialistes, est une méthode véritablement philosophique ; et c'est aussi sur des principes philosophiques, principalement sur des principes de morale qu'il prétend élever une société nouvelle à la place de celle qui existe. A ce double titre, Proudhon mérite un examen soigneusement développé.

C'est dans une imprimerie, où il corrigeait les épreuves du *Monde industriel* de son compatriote Charles Fourier, que Proudhon découvrit bien vite le côté chimérique de la doctrine phalanstérienne, et s'en égaya avec ses compagnons d'atelier. Le patron qui l'avait pris à son service s'était aussi chargé de la réimpression de plusieurs Pères de l'Eglise. C'est à cette circonstance que Proudhon dut l'acquisition des connaissances théologiques dont, plus tard, il devait faire preuve dans ses ouvrages.

Un mémoire publié en 1840, *Qu'est-ce que la propriété ?* donna tout de suite du retentissement au nom de

FIG. 115. — MUSEUM (1933). D'après une lithographie satirique parue dans la *Charge* en 1833.

* Un jour le voyageur aux petites maisons
Où dorment les débris de tant de mirmidons
Curieux d'admirer leur visible dépouille,
En secouant gaiment la poussière et la rouille
Et pensant aux hauts-faits de ces nombreux zéros,
Avec hilarité, contemplera leurs peaux.
(Virgile, trad. libre.)

* Dans cette anticipation humoristique, le caricaturiste a plaisamment réuni, entre autres, les dépouilles des Saint-Simoniens. Voilà ce qui restera de cette époque en 1933 : la défroque du Père ; le nez d'un républicain ; le rabat de l'abbé Chatel (qui prêchait lui aussi l'émancipation de la femme, fonda l'*Eglise catholique Française,* et fut, bien qu'il n'ait pas été Saint-Simonien, condamné lui aussi pour outrage aux mœurs) ; la barbe de bouc des Saint-Simoniens ; la casquette de Badouillard, (les badouillards étaient, sous la monarchie de Juillet, les membres d'une joyeuse et célèbre association d'étudiants) ; la scie patriotique ; les nouveaux Bonnets de la République en forme de poires, (allusion à Louis-Philippe) ; la peau de la femme libre ; le génie du romantisme, sous la forme d'un crapaud dans un bocal ; les pinceaux et la palette du romantisme et, dans le tombeau, le bon sens du XIX[e] siècle qui sombra dans toutes ces folies !

Proudhon. A propos de la célébration du dimanche, Proudhon réclame l'égalité absolue entre tous les membres de la société. Puis, remontant à la source de l'inégalité, il demande la suppression de la propriété. « La propriété, c'est le vol », telle est la conclusion de tout l'ouvrage. Conclusion absurde, puisque le vol suppose que la propriété est légitime. Au lieu de rire de ce bruyant et grossier sophisme, on s'en montra indigné. Sans l'intervention de Blanqui, l'économiste, qui en fit le sujet d'un rapport modéré et sensé, la brochure de Proudhon eût été probablement déférée aux tribunaux, et condamnée comme un appel à l'insurrection et au pillage. Cependant les arguments qui y sont développés ne sont pas plus sérieux que la conclusion. Ils consistent en une série de propositions comme celles-ci : la propriété ne dérive ni du travail, ni du droit de premier occupant ; elle se détruit elle-même ; elle est homicide ; elle dévore la société ; elle est une cause de tyrannie ; elle est la négation de la justice ; elle consiste à recevoir sans rien donner et à jouir sans produire.

Abolir la propriété, c'est abolir le fermage, le loyer, la rente de la terre, l'intérêt de l'argent ; c'est ne laisser subsister que la possession, et la possession égale, l'égalité absolue, car la justice n'est pas autre chose que l'égalité. L'égalité dans la possession aura pour conséquence l'égalité des salaires. Rien de plus inique, selon Proudhon, que la différence que nous établissons, par la rémunération de leurs services, entre l'homme qui a du mérite et celui qui n'en a pas, entre le savant et l'artiste ou le simple ouvrier. Le mérite est une propriété collective, c'est la société qui le crée ; la société ne lui doit rien. L'artiste et le savant sont assez récompensés par la liberté que la société leur laisse de cultiver les arts et les sciences, et par l'admiration qu'elle leur témoigne quand ils ont réussi.

Dans un second mémoire sur la propriété, la forme est un peu adoucie, les arguments sont moins tranchants, mais, comme le remarque Blanqui dans une lettre adressée à l'auteur, le fond est le même. Sous prétexte de corriger les abus de la propriété, c'est la propriété elle-même que Proudhon veut supprimer en lui substituant la simple possession. Il applique à la démonstration de son système les trois termes sur lesquels repose la dialectique de Hegel. La *thèse*, c'est l'état de communauté dans lequel a longtemps vécu l'humanité et que l'on retrouve encore chez les bêtes sauvages. *L'antithèse*, c'est la propriété, telle qu'elle existe aujourd'hui, telle que l'exige la constitution actuelle de la société. Enfin, la possession, état futur, état définitif de l'humanité, représentera la *synthèse*, car la possession, même si elle est héréditaire, comme elle doit l'être, est individuelle comme la propriété, et laisse subsister, à l'abri de toute usurpation, le

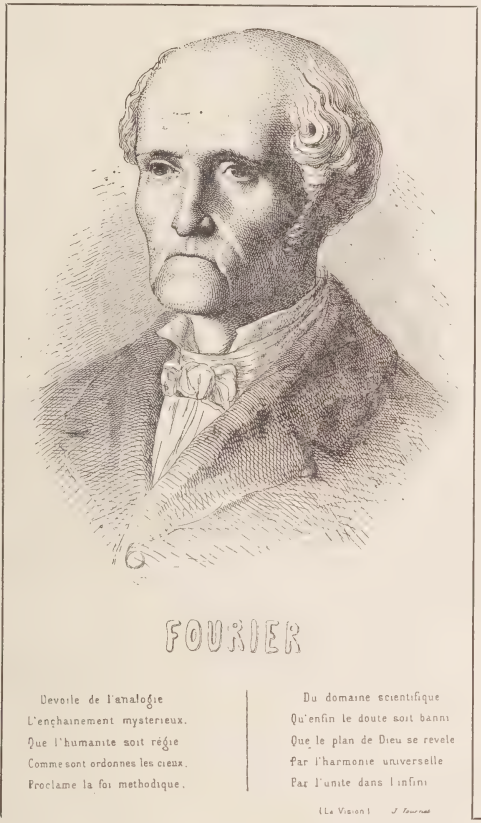

FIG. 116. — Portrait de Fourier, d'après une gravure de l'époque.

* Charles Fourier naquit à Besançon, le 7 avril 1772. Fils d'un marchand de drap, il eut de bonne heure sous les yeux, sans pouvoir s'y habituer ni en prendre son parti, le spectacle des fraudes commerciales. Il voyagea successivement à Paris, à Rouen, à Lyon, et finit par s'établir dans cette dernière ville, où il fonda un magasin d'épicerie. Jeté dans les prisons de la Terreur, il eut de la peine à en sortir, et les dangers qu'il avait courus le brouillèrent avec la Révolution et la philosophie qu'il poursuit de sa haine dans tous ses ouvrages.

Le livre dans lequel il consigna les premiers résultats de ses méditations, *La Théorie des quatre mouvements*, parut à Lyon, en 1808. Ce qui y domine et frappe dès l'abord, c'est l'esprit de chimère qu'obsède Fourier, c'est l'ambition démesurée qu'il a de remanier et de refondre complètement le monde social, le monde moral et le monde physique lui-même. En terminant, adresse un « avis aux civilisés », où il leur recommande de ne plus rien bâtir avant l'ordre de choses qu'il allait inaugurer. En 1822, il publia, sous le titre de l'*Association agricole*, un nouvel ouvrage où il exposait en détail toutes les parties de sa doctrine, et le fit suivre, en 1829, du *Nouveau monde industriel*, qui est comme un résumé de tout son système. Le défaut en est celui de tout naturalisme, qui tend à expliquer l'homme par la nature, la vie intellectuelle par la vie sensible, la vie sensible par le pur mécanisme, en un mot, le plus par le moins, l'être par le non-être, ce qui est absurde.

Un journal, le *Phalanstère*, fut fondé par Fourier et ses disciples, à la chute du Saint-Simonisme. La tentative phalanstérienne de Condé-sur-Vesgre fut un échec complet auquel Fourier ne survécut pas longtemps. Il mourut à Paris, le 9 novembre 1835, à l'âge de soixante-trois ans. Ses disciples lui firent des obsèques décentes, en attendant (ce qui, suivant eux, ne pouvait pas manquer d'arriver dans un avenir prochain) que le globe tout entier lui rendit les honneurs dus au *Christophe Colomb du monde social*. Ce curieux philosophe a émis sur l'attraction passionnelle des idées ingénieuses qui méritent, malgré leurs défauts, l'attention des psychologues.

B. N. Estampes.

FIG. 117. — Portrait-charge de Proudhon, publié chez Aubert en 1848, avec cette légende : « Mon ami Proudhon, si tu continues ainsi, nous aurons une République, sans toi ! (toits).

* Pierre-Joseph Proudhon naquit à Besançon, le 15 janvier 1809, de parents pauvres. Il eut une enfance de petit paysan. A dix-neuf ans, il était typographe, et s'instruisait en corrigeant des épreuves d'imprimerie. En 1837, une bourse d'études de quinze cents francs (pension Suard) lui fut accordée et lui permit de venir à Paris. Ses premiers travaux portèrent sur la grammaire, il était passionné de théologie et de philosophie, mais sa destinée était de combattre pour l'affranchissement du travail, pour la justice et pour la liberté.

De tous ses ouvrages, nous citerons les trois mémoires sur la *Propriété*, publiés de 1840 à 1846, et réimprimés en 1848 et 1849, où se trouvent formulés tous les principes de ses conceptions économiques : *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, publié en 1858, et dont il rêvait de faire une nouvelle Bible pour l'humanité moderne ; *La guerre et la paix et recherches sur le principe et la constitution du droit des gens*, (1861) ; *Du principe fédératif, et de la nécessité de reconstituer le parti de la Révolution* (1863) ; enfin *De la capacité politique des classes ouvrières*, qu'il achevait quand il mourut, le 16 janvier 1865.

Sa correspondance et ses œuvres posthumes, qui comprennent 14 volumes in-8°, sont des plus importantes pour définir Proudhon. Il s'y montre fougueux pamphlétaire, économiste hardi, et par-dessus tout moraliste. Le *bon sens* de la morale proudhonienne mérite aujourd'hui toute l'attention des classes sociales.

En matière d'éducation, il reconnaît « qu'il n'est ni un Jacotot, ni un Rousseau, ni rien qui y ressemble », et il repousse avec horreur le communisme, car il veut, avec raison, proportionner le salaire à la production du travail. Proudhon a formulé toute une philosophie du travail manuel et de l'enseignement professionnel. Il est allé plus loin : il voudrait que dans l'activité pratique on trouvât l'origine et la fin de toute science humaine. « Toute connaissance, dit-il, est sortie du travail et doit servir d'instrument au travail, contrairement à ce qu'enseigne l'orgueil philosophique, qui fait de l'idée une révélation gratuite, arrivée on ne sait comment, et dont l'industrie n'est ensuite qu'une application. »

fonds commun, la terre que nous habitons et que nous cultivons. La possession, nous l'avons déjà dit, c'est l'égalité, car nul ne sera admis, soit directement, soit par héritage, à posséder deux parts ; et l'égalité, ce n'est pas seulement la justice, c'est la liberté. Les hommes n'ayant aucun avantage les uns sur les autres, ne se diviseront pas en tyrans et en esclaves. La liberté absolue, telle qu'elle existera dans l'avenir avec l'égalité absolue, ne comporte aucun gouvernement, quel qu'il soit, supposant la soumission des gouvernés aux gouvernants, et, par conséquent, l'inégalité de ces deux parties du corps social. L'absence de gouvernement ou *l'an-archie,* que Proudhon ne manque jamais d'écrire en deux mots, n'est pas la même chose que la confusion ou le désordre. Ce dernier état de choses, c'est *l'anarchie,* dont le nom s'écrit en un seul mot. Pourquoi un gouvernement ? La raison et la justice, c'est-à-dire l'égalité et la liberté, se feront accepter toutes seules. Il suffira que leur règne soit préparé par la science, non la science fausse de notre temps, mais la science véritable, celle qui nous reste encore à faire, celle qu'un homme de génie (tel que Proudhon) doit créer de toutes pièces.

Telle est la tâche que Proudhon s'est proposée dans deux livres de valeur inégale et d'inégale renommée : *De la création de l'ordre dans l'humanité* (1843), et *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère* (1846). Le premier de ces ouvrages est difficilement lisible. C'est un amas de contradictions et d'obscurités où l'éclat du style rachète rarement l'incohérence de la pensée et la hardiesse préméditée des paradoxes. Sous prétexte de retrancher de l'arbre de la science les branches parasites, il

supprime la religion et la philosophie, il annonce leur disparition prochaine ; et, dans le but de poser les fondements de la nouvelle science, il brouille et confond les connaissances les plus diverses. C'est ainsi qu'il fait rentrer dans l'économie politique, non pas telle qu'elle existe, mais telle qu'il la conçoit, l'organisation du gouvernement aussi bien que celle de l'atelier, c'est-à-dire la politique, et, avec la politique, la législation, l'instruction publique, la constitution de la famille, « la gérance du globe », l'histoire, la psychologie, la morale, l'histoire naturelle, la médecine et l'art. Elle est « le dernier verbe du Créateur » — ce qui est assez difficile puisque le créateur aurait cessé d'exister. Nulle part Proudhon n'a mieux prouvé que son esprit était plus propre à détruire qu'à édifier. Le *Système des contradictions économiques* offre plus d'intérêt, parce que la pensée de l'auteur y est plus claire, et elle est plus claire parce qu'elle est purement négative. Le but que Proudhon s'y propose et qu'il poursuit avec une rare vigueur d'argumentation, c'est de détruire à la fois le socialisme et l'économie politique dans leur forme actuelle. L'économie politique, celle que l'on professe dans les écoles et dans les hautes régions du pouvoir, lui paraît indigne du nom de science. Il n'y voit qu'une routine ; et dans le socialisme, qui a la prétention de la remplacer, il n'aperçoit qu'une utopie. La première, selon lui, en justifiant l'ordre des choses dans lequel nous vivons, n'est que l'apologie du vol et de la misère. Le second, sans racines dans le passé, sans influence dans l'avenir, n'est qu'un rêve irréalisable, et même un mauvais rêve. Le communisme, en particulier, est l'objet de tous ses mépris : « Retirez-vous de moi, communistes, écrit-il quelque part, vous me dégoûtez ». L'économie politique et le socialisme lui représentent, selon sa méthode habituelle, la thèse et l'antithèse, et il se propose, après les avoir détruits, d'en faire la synthèse. Mais il ne réussit qu'à montrer avec beaucoup de force ce qu'il y a de chimères et de despotisme dégradant au sein des doctrines socialistes, et les inconvénients inséparables de la liberté industrielle, telle que la réclament

B. N. Estampes.

FIG. 118. — Portrait-charge de Victor Considérant. D'après H. Daumier (1849) ; publié chez Aubert avec cette légende : « Dessiné d'après nature à la tribune le jour mémorable où, orné de tous les attributs d'un disciple de Fourier, et prenant la pose de l'*anti-lion*, il cherche à phalanstériser tous les membres de l'Assemblée nationale ».

* Victor Considérant naquit en 1805, à Salins, dans le Jura. Il présente cette curiosité d'avoir passé par les sciences exactes et les connaissances positives avant d'être arrivé à l'utopie.

Séduit par les idées phalanstériennes, il entra en relations particulières avec Charles Fourier, et commença des conférences où se révélait son esprit d'organisation. Après la mort de Fourier, Considérant fut reconnu comme le véritable chef de la secte. Il créa, en 1836, un journal, la *Phalange*, et en 1848, un grand quotidien, la *Démocratie pacifique*, qui prolongea son existence jusqu'au coup d'Etat du 2 Décembre 1851.

En 1852, Considérant organisa en Belgique une tentative de colonisation, et il fit appel, dans ce but, aux membres de l'école sociétaire que devaient suivre les démocrates de tous les pays. Grâce aux largesses d'un riche Américain, Albert Brisbane, il parvint à établir dans le nouveau monde, sur les bords de la Rivière Rouge, une commune sociétaire, qu'il appela la *Réunion*. Cette tentative ne réussit pas, et l'insurrection des Etats du Sud acheva de ruiner l'entreprise, qui s'était montrée ennemie de l'esclavage. Considérant n'en resta pas moins au Texas, vivant à la façon des colons et des anachorètes.

Homme d'un honorable caractère, sincère, expressif et sympathique, Considérant fut une des personnalités les plus maltraitées par les caricaturistes et les vaudevillistes. Il appartenait à une génération de rêveurs et d'utopistes, mais à travers toutes ses outrances, cette génération sut se dévouer pour les idées. Dans les dessins de l'époque, Considérant est représenté généralement avec la fameuse queue ornée d'un œil, qui devait pousser aux phalanstériens après de longs siècles d'*harmonie*.

Rentré en France au mois d'août 1869, Victor Considérant y demeura depuis lors et mourut dans une profonde obscurité.

les économistes. Dans ce même livre, par une conséquence naturelle, Proudhon se déclare l'ennemi de Dieu. Nous disons avec intention l'ennemi de Dieu et non simplement athée. C'est lui-même qui répudie cette dernière qualification pour y substituer celle d'*antithéiste*. Les termes par lesquels il s'efforce de la justifier avaient acquis, à un certain moment, une si grande célébrité, que nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de les reproduire ici. C'est à Dieu lui-même que Proudhon s'adresse, tout en niant son existence : « Ton nom, si longtemps le dernier mot du savant, la sanction du juge, la force du prince, l'espoir du pauvre, le refuge du coupable repentant, eh bien ! ce nom incommunicable, désormais voué au mépris et à l'anathème, sera sifflé parmi les hommes; car Dieu, c'est sottise et lâcheté ; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge ; Dieu, c'est tyrannie et misère; Dieu, c'est le mal ». A vrai dire, cependant, Proudhon ne nie pas l'existence de Dieu; il nie seulement qu'il ait avec nous aucun rapport, qu'il ait la puissance ou la volonté d'affranchir les hommes des maux qui pèsent sur eux, principalement dans l'ordre industriel; il nie la Providence.

FIG. 119. — Portrait-charge de Pierre Leroux, par H. Daumier.

Nous avons indiqué ailleurs le rôle de Proudhon pendant la Révolution de février 1848. Après cette date, il n'y a guère que trois de ses écrits qui méritent de fixer notre attention : *La Banque du peuple* (1849), à laquelle se rattache *La Gratuité du crédit* (1850), *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* (1858), et *La Guerre et la Paix,* ou *Recherches sur le principe et la Constitution du Droit des gens* (1861).

La Banque du peuple nous montre par quel moyen, par quelle organisation financière on peut arriver à supprimer la monnaie, à abolir l'intérêt de l'argent et toute espèce d'intérêt, et à assurer à tous les membres de la société la gratuité du crédit. Ce projet de banque est précédé d'une déclaration solennelle, mais qui ne rend pas le projet plus raisonnable. Il donne prise, en effet, à un dilemme contre lequel il est difficile de se défendre. Si le crédit gratuit doit s'établir librement, il n'existera jamais, car personne ne prêtera son argent pour rien. S'il doit être imposé par la contrainte, il n'existera pas davantage, car les capitaux se cacheront ou s'enfuiront à l'étranger. Puis, que deviendra dans ce cas la liberté ? La fameuse théorie de l'anarchie? D'autres objections, non moins sérieuses, s'élèvent contre cette utopie financière. La Banque du peuple émettra des billets dits de *circulation,* qui auront pour gage la production entière du pays, et qui seront délivrés aux travailleurs dans la proportion de leurs besoins. Si ces billets se donnent sans garantie, ils ne vaudront rien, ils ne seront que

* Pierre Leroux naquit à Paris, en 1798. D'abord maçon, puis ouvrier typographe, enfin prote dans une imprimerie, il fut en 1824 l'un des fondateurs du *Globe*. En janvier 1831, il entra dans la communauté saint-simonienne, et assista aux fameuses réunions de la rue Monsigny. Il suivit Bazard quand celui-ci rompit avec Enfantin, et poursuivit avec Jean Reynaud la mission sociale qu'il s'était assignée. En 1838, tous deux fondèrent l'*Encyclopédie nouvelle*, dont les embarras pécuniaires interrompirent la publication. Pierre Leroux répliqua, trois ans plus tard, par la formation de la *Revue indépendante*, avec Paul Viardot et George Sand, et cette revue acquit en quelques mois une vive notoriété par ses attaques contre le catholicisme et l'éclectisme universitaire.

L'ouvrage qui a fondé la réputation philosophique de Pierre Leroux, parut en 1840, sous ce titre : *De l'humanité, de son principe et de son avenir, où se trouve exposée la vraie définition de la religion et où on explique le sens, la suite et l'enchaînement du mosaïsme et du christianisme.* Dédiée à Béranger, cette production est la Bible des « humanitaires ». En 1845, ayant pris à Boussac (Creuse) une imprimerie, Pierre Leroux fonda la *Revue sociale*, où il se proposait de développer ses idées humanitaires. En 1848, élu à l'Assemblée Constituante, il eut maille à partir avec Proudhon, qui l'accusait de vouloir faire de la société un couvent laïque. Le coup d'Etat du 2 Décembre l'obligea à quitter la France, et l'amnistie de 1860 lui permit d'y rentrer.

Parmi ses écrits et ses articles de journaux, on possède aussi de Pierre Leroux une traduction du *Werther* de Gœthe, parue en 1843, et sous l'égide de George Sand.

Pierre Leroux mourut à Paris, le 12 avril 1871.

du papier. S'il faut offrir des garanties pour les obtenir, ils ressembleront aux autres billets de banque et ne seront plus à la portée de tout le monde.

La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise, qui valut à l'auteur une condamnation à trois ans de prison et à quatre mille francs d'amende, est un livre d'une plus grande portée, et qui présente par moments un sérieux intérêt. C'est là qu'on découvre la morale de Proudhon et les opinions assez disparates qui lui tiennent lieu de philosophie. Nous sommes arrivés, selon lui, à une situation où il faut absolument que nous choisissions entre la Révolution et l'Eglise. Les réunir dans une même foi est impossible, car elles sont inconciliables. La Révolution, issue de la philosophie du XVIIIe siècle, fille de Voltaire, de Diderot, de Condillac et de Volney, c'est la justice. L'Eglise, c'est le contraire, et l'on en peut dire autant de toute religion, de toute philosophie spiritualiste, surtout du spiritualisme du XIXe siècle. Le spiritualisme a pour conséquence nécessaire l'ultramontanisme ; tandis que la philosophie du XVIIIe siècle est le vrai fondement de la morale, qui repose sur la justice. La justice, c'est le respect de la dignité humaine, le respect de la personne en nous et dans les autres. En nous, ce respect constitue le droit ; à l'égard des autres, il constitue le devoir. Le sentiment de la dignité humaine est un principe immanent, « une forme innée dans l'homme ». C'est au nom de ce principe que Proudhon se sépare du socialisme et du positivisme. Sa morale est celle des stoïciens. Mais puisqu'il la fait reposer sur un principe inné, comment peut-il se déclarer en faveur de la philosophie de Diderot, de Condillac et de Volney, dérivée tout entière du fait de la sensation ?

Avec la justice, Proudhon admet la liberté, sans essayer de la définir ou de l'expliquer. De la justice et de la liberté, il fait sortir le progrès ; mais le progrès, tel qu'il le conçoit, est l'œuvre de l'homme, il n'a rien de commun avec le fatalisme préconisé par la philosophie de l'histoire.

Proudhon, dans le livre qui nous occupe actuellement, parle en très bons termes du mariage. L'amour seul ne peut pas, selon lui, en être la base. Il faut y mêler la justice, c'est-à-dire le respect de la personne humaine aussi bien dans la femme que dans l'homme. Il veut que le mariage soit indissoluble, et il fait du foyer domestique un temple, de la paternité un sacerdoce, du travail la condition suprême de la moralité. Mais le travail suppose la pauvreté. La richesse corrompt les nations et les individus. Ainsi donc, le but que Proudhon poursuit en demandant l'abolition de la propriété, ce n'est point le partage des richesses, c'est l'égalité dans la pauvreté.

La même contradiction que nous venons de signaler entre la philosophie de Proudhon et

B. N. Estampes.

FIG. 120. — Portrait de Auguste Blanqui, par V. Iarsky.

* Louis-Auguste Blanqui est né à Nice, en 1805. Il reçut une éducation fort soignée, étudia le droit et la médecine, et se jeta bientôt avec ardeur dans les luttes politiques. Sa part fut très active dans toutes les entreprises du parti républicain contre le gouvernement de Juillet. Membre des *Amis du peuple*, il se constitua le tribun du prolétariat contre l'oligarchie bourgeoise. Il prépara l'insurrection de mai 1839 avec Barbès et Martin Bernard, mais cette insurrection fut bientôt réprimée. Six mois durant, Blanqui échappa aux recherches, quand il fut arrêté et condamné à mort par la cour de Paris. Sa peine fut commuée, comme celle de Barbès, en prison perpétuelle. Incarcéré au Mont Saint-Michel, il tomba malade et fut transféré à Tours où il se trouvait le 24 février 1848. Le lendemain 25, il était à Paris, au milieu des plus ardents révolutionnaires ; mécontent de la constitution du gouvernement provisoire, il voulut, à l'occasion du 17 mars, transformer le gouvernement de l'Hôtel de Ville en une dictature radicale, mais l'opposition de Louis Blanc, de Barbès et de Cabet fit échouer cette tentative. Peu de temps après, la *Revue rétrospective* publiait une sorte de rapport sur l'émeute de 1839, et dans lequel Blanqui fut impliqué. Il s'en est défendu dans un morceau plein d'éclat et qui est un modèle de ses manières mordantes et colorées : « ... Et c'est moi, triste débris qui traîne par les rues un corps meurtri sous des habits râpés, c'est moi qu'on foudroie du nom de vendu, tandis que les valets de Louis-Philippe, métamorphosés en brillants papillons républicains, voltigent sur les tapis de l'Hôtel de Ville, flétrissant du haut de leur vertu, nourrie à quatre services, le pauvre Job échappé aux prisons de leur maître ! » Barbès a toujours cru à la culpabilité de son ancien compagnon.

Ses ouvrages sont : *L'Eternité dans les astres* (1872), *L'Armée esclave et opprimée* (1880), et deux volumes de *Critique sociale.*

Blanqui, l'insurgé-type, est mort à Paris, le 1er janvier 1881.

sa morale, nous la trouvons dans son livre *De la Guerre et de la Paix* entre sa morale et sa politique internationale. Cet austère défenseur de la justice et de la dignité humaine admet le droit de la force comme un droit aussi évident que le droit du travail, le droit de l'intelligence, le droit de la conscience. Du droit de la force, il ne lui est pas difficile de faire sortir le droit de conquête et l'apologie de la guerre : « La guerre, dit-il, comme revendication du droit de la force, de la souveraineté qui appartient à la force, voilà, je ne m'en cache pas, ce qui me semble, à moi, l'idéal de la vertu humaine et le comble du ravissement ». (Tome II, pages 235 et 236.) Mais à peine a-t-il posé ces prémisses qu'il en tire une conclusion qui les détruit complètement. Selon lui, « c'est la guerre qui, par son évolution, conclut elle-même à la paix ». — « La constitution du droit dans l'humanité est l'abolition même de la guerre. » — « La même révolution qui a aboli le droit divin doit abroger le droit de la force. »

B. N. Estampes.

FIG. 121. — Portrait de Broussais, par Oudet.

François-Joseph-Victor Broussais naquit en 1772, à Saint-Malo, dans une famille vouée à l'art de guerre où il devait un jour s'illustrer. Il n'avait pas terminé ses études quand la Révolution éclata et remplit d'enthousiasme son âme prompte à s'enflammer. Après de rapides voyages sur mer, il alla s'installer à Paris, et le séjour de cette ville acheva de le confirmer dans les doctrines du XVIII[e] siècle et de la Révolution. Il s'imprégna profondément des idées philosophiques de Cabanis et des idées médicales de Pinel. Médecin militaire au camp de Boulogne, sous les remparts d'Ulm et dans les plaines d'Austerlitz, il recueillit une ample moisson d'observations dans les hôpitaux et dans les ambulances, dont il publia les résultats quelques années plus tard.

Le système de Broussais repose tout entier sur une observation que le grand physiologiste Keller avait faite, à savoir la propriété de tous les tissus vivants de s'ébranler sous l'action d'un modificateur quelconque. C'est ainsi qu'il composa son livre *De l'Irritation et de la Folie*, publié en 1828, et dirigé contre la métaphysique de Cousin et de Jouffroy. « Je passe, dit-il fièrement, devant le panthéon de l'ontologie sans fléchir le genou. » Le système de Broussais n'est, en définitive, qu'un paralogisme continuel. Il s'attache constamment à montrer l'influence du physique sur le moral, qui n'est pas en question et que personne ne nie, et cherche à faire croire que cette influence suppose l'identité du moral et du physique, quand elle peut tout aussi bien s'expliquer par leur simple union, et qu'il y a d'ailleurs des raisons péremptoires d'adopter cette dernière explication, de préférence à l'autre.

Dans les premières années du gouvernement de Juillet, Broussais représenta seul, avec le vieux Destutt de Tracy, le sensualisme un peu suranné du siècle précédent. Ses derniers jours se passèrent à enseigner dans un cours public le système phrénologique de Gall, avec une teinte encore plus matérialiste, et, de 1820 à 1840, la première de ces deux méthodes était assez sacrifiée à l'autre. L'une et l'autre servent de lien entre le sensualisme de Condillac et le positivisme d'Auguste Comte.

A toutes les questions si longtemps tranchées par la guerre, se substituera la question économique, qui ne peut être résolue que par les luttes pacifiques du travail et de l'intelligence, sous la protection de la liberté. Avec la fin de la guerre, Proudhon prédit celle des nationalités. Il regrette, — et en cela il était bien de son temps, — qu'on ait relevé la nationalité italienne, et il applaudit à la chute de la nationalité polonaise. Voici l'idée qu'il se fait de l'état futur du monde : « Les nationalités doivent aller en s'effaçant de plus en plus par la constitution économique, la décentralisation des Etats, le croisement des races et la perméabilité des continents. » (Tome II, page 414.) — « L'humanité seule est grande, elle est infaillible. Or, je crois pouvoir le dire en son nom, *l'humanité ne veut plus la guerre.* »

DE LA « PORNOCRATIE ».

Proudhon, dans cette dernière déclaration, exprime une idée que nous nous efforçons d'affirmer depuis qu'il est mort. Et l'on aurait pu croire que ce philosophe avait borné là son activité, lorsque parut un ouvrage posthume, *La Pornocratie* ou *les Femmes dans les temps modernes,* qui nous permet de penser que Proudhon était meilleur observateur qu'on ne le crut tout d'abord, — que ce démolisseur était un moraliste singulièrement averti, et que le philosophe méritait réellement l'admiration qu'il fut si difficile de lui offrir tant qu'il vécut. *La Pornocratie,* en effet, est un chef-d'œuvre inachevé.

Le Phénix renaissant de ses cendres

LE PHÉNIX RENAISSANT DE SES CENDRES. Reproduction d'une gravure satirique en couleur de la Restauration.

* Le Phénix, c'est l'esprit de l'encyclopédie, de Voltaire, de Rousseau et des philosophes du XVIII[e] siècle. Tout autour du bûcher sur lequel brûlent les œuvres des encyclopédistes, des ânes, symbolisant l'esprit de réaction, dansent en rond.

Ouvrage hardi, certes, et qui reprend, en la développant, l'étude sociologique de la Femme esquissée dans *La Justice*. Après avoir déterminé le rôle de la moitié de l'espèce dans la société moderne, le contingent que la femme apportait à son développement, et les droits qui lui reviennent par suite de sa conformation et de ses aptitudes, Proudhon concluait au couple androgyne comme unité sociale, sans toutefois attribuer une valeur équivalente aux deux parties qui la constituaient. « L'homme, disait-il, est à la femme, dans la proportion de 3 à 2. L'infériorité de cette dernière était par conséquent irrémédiable. »

La formule du célèbre sociologue devait naturellement déplaire à toute une moitié du public. Aussi les réfutations ne se firent-elles pas attendre. Des articles de journaux, des brochures, des livres entiers, élaborés péniblement par des personnes qui se croyaient lésées dans les droits imprescriptibles de leur sexe, ne tardèrent pas à se produire sur une grande échelle. Proudhon, lui, songeait à un retour offensif. Il groupait ses matériaux et fourbissait ses armes. C'est ainsi, vers la fin de sa carrière, qu'il résolut de reprendre ses études sur la Femme, et de publier un ouvrage qui portait pour titre : *La Pornocratie*.

Le polémiste entama courageusement la rédaction de son manuscrit, mais la pensée seule était en lui vaillante ; l'ouvrage fut mené au tiers de la dimension projetée. Le reste subsiste en notes, — les notes que Proudhon a jetées au hasard, et la plupart sous forme d'aphorismes, avant de mourir.

Nous allons donner quelques extraits de ce livre trop peu connu, et dont l'actualité est devenue, pour ainsi dire, quotidienne.

Voici, tout d'abord, une partie de l'excellent exorde :

« C'est beaucoup d'avoir su vaincre, disait Napoléon ; le grand point est de savoir user de la victoire. Eh bien, c'est la femme qui use de la victoire de l'homme, et qui tire parti de ses conquêtes. A lui le travail de la production économique et philosophique ; à elle, l'art

B. N. Estampes.

FIG. 122. — Portrait de Gall. D'après une photographie de C. Carloni.

Né à Tiegenbrunn, près Pforzheim, dans le grand-duché de Bade, le 9 mars 1758, Gall étudia successivement à Bade, à Bruchsal et à Strasbourg, où il fit son cours de médecine. Dans l'université de cette ville, son attention se fixa d'abord sur ceux qui se distinguaient par une excellente mémoire, et il vit qu'ils avaient, la plupart, de gros yeux à fleur de tête. Ce fut là le point de départ de toutes ses recherches sur l'organisation cérébrale considérée dans ses relations avec les facultés et les penchants. Reçu docteur à Vienne, en 1785, il voyagea ensuite dans divers pays et s'y acquit une certaine réputation, mais il n'arriva à la renommée que lorsqu'il fut entré en France et se fut installé à Paris.

Ses *Recherches sur le système nerveux en général et sur celui du cerveau en particulier*, qui furent appréciées par Cuvier, datent de 1808. De 1810 à 1818, il publia, avec Spurzheim, sous le titre d'*Anatomie et Physiologie du système nerveux*, et de 1822 à 1825, sous le titre de *Fonctions du cerveau*, deux ouvrages où sa doctrine phrénologique est exposée en détail.

Flourens lui reproche de voir dans le cerveau, non pas un organe unique, mais une multitude d'organes, et dans les circonvolutions le nombre et le développement des facultés. Les expériences de Flourens ont montré que la doctrine de Gall n'offre pas un caractère des plus scientifiques, et les physiologistes contemporains ont démoli, pièce à pièce, les théories de la crânioscopie.

Spurzheim, du reste, a donné lui-même le signal des modifications successives du système de Gall, et le plus habile disciple de Jouffroy, Adolphe Garnier, a prouvé dans sa *Psychologie et Phrénologie comparées* que la connaissance de l'âme peut se passer de l'étude des circonvolutions cérébrales.

La morale de Gall, inclinant tantôt vers le sensualisme, tantôt vers le spiritualisme, se rapproche de celle d'Adam Smith et de Rousseau, dont elle a à la fois la force et la faiblesse. Elle omet le caractère impératif du sentiment, qui implique le dictamen de la raison.

de la jouissance. Seul il ne sait pas user ; ce qu'il acquiert par la force s'en va, sans la femme, en dissipation. En quoi l'une de ces attributions est-elle moins digne que l'autre ?...

« Que l'homme exerce son corps et son esprit tant qu'il voudra, qu'il entasse découverte sur découverte, création sur création, chef-d'œuvre sur chef-d'œuvre, il ne parviendra pas, quel que soit son développement, à changer sa nature ni à travestir son caractère. La force restera son attribut essentiel ; il ne deviendra pas un joli minois pour le corps, ni un sylphe pour l'intelligence. Il le deviendra d'autant moins qu'il se sera donné plus de peine dans son corps et dans sa pensée.

B. N. Estampes.

FIG. 123. — Portrait de Cabet. D'après une lithographie de Lecler (1833).

Etienne Cabet naquit à Dijon, en 1788. Après de rapides études faites sous la direction du célèbre Jacotot, il fut reçu avocat. A la suite de quelques succès oratoires où la politique eut la plus grande part, — c'était au lendemain de la Restauration, — sa ville natale lui parut un théâtre trop étroit pour son talent, et il se décida à partir pour Paris. Il s'y affilia à la Société des Carbonari, et se fit remarquer dans toutes les luttes contre le gouvernement des Bourbons. Aussi, quand éclata la révolution de 1830, Cabet fut-il nommé procureur général à Bastia. Mais l'exaltation de ses opinions le fit bientôt révoquer de ses fonctions. Il se vengea lui-même en attaquant le gouvernement avec violence, dans un journal qu'il appela le *Populaire*. Condamné à un emprisonnement en 1834, il s'en fuit à Londres, où il s'imprégna des doctrines communistes, qu'il avait puisées dans la lecture de Thomas Morus. Revenu en France, il reprit la direction de son journal et publia son fameux *Voyage en Icarie* (1840).

M. Ferraz, dans une étude qu'il a consacrée à cet ouvrage, résume ainsi le caractère de Cabet : « Au demeurant, ce fut un courtisan de la multitude. Il n'acquit l'influence qu'il exerça sur elle qu'en flattant ses appétits et en caressant ses passions. C'est par là qu'il se rattache, sinon au sensualisme théorique qu'il était incapable de comprendre, du moins au sensualisme appliqué qui en est inséparable. Il s'y rattache encore par le dédain qu'il montre, dans son organisation du travail, pour la volonté, pour les droits, pour la libre initiative de l'homme. Un tel dédain suppose, en effet, qu'il conçoit l'homme, au moins vaguement, comme une simple machine plutôt que comme une véritable personne, ce qui a été toujours et partout le caractère du sensualisme. »

Condamné pour manœuvres frauduleuses et détournement de fonds, il parvint à faire casser le jugement et fut déclaré innocent (1851). Sa tentative du Texas eut un résultat des plus funestes, et Cabet mourut à Saint-Louis quelque temps après (1856).

« De même, que la femme aiguise tant qu'elle voudra son entendement aux idées de l'homme, qu'elle multiplie avec lui ses connaissances, qu'elle pénètre parfois jusqu'au fond de ses spéculations : elle ne deviendra jamais un *esprit fort*, — je rétablis le terme dans son acception virile et philosophique ; elle ne fera jamais que croître en agréments, et cela d'autant plus qu'elle aura appris davantage. La nature, comme je l'ai dit, l'a enchaînée, dans son développement même, à la beauté ; c'est sa destination, c'est, pour ainsi dire, son état.

« Toute déviation de l'être engendre maladie ou difformité. Le mignon qui affecte les grâces féminines est aussi dégoûtant que le nègre à face de gorille, la femme qui porte favoris et moustaches est peut-être encore plus hideuse. C'est pour cela que la soi-disant savante qui dogmatise, qui pérore, qui écrivaille... ; celle qui s'affuble d'une barbe philosophique, qui traduit la métaphysique en baragouin, et se mêle de *réfuter* des théories qu'elle ne comprend pas et que cependant elle pille..., cette femme-là déchoit et devient laide. Car il y a une laideur dans l'esprit cent fois pire que celle du corps : c'est celle qu'a représentée Molière, aux applaudissements de tous les siècles, dans son immortelle comédie des *Femmes savantes*. Relisez-la, mesdames : celle-là peut se vanter d'avoir fait un grand pas dans la sagesse qui s'est pénétrée de la philosophie des *Femmes savantes*. »

Abordons maintenant la physiologie de la femme émancipée :

« Il suit de là, — dit Proudhon, après avoir puissamment jeté les assises de son bon sens, — il suit de là qu'une nation, après avoir débuté avec une énergie virile, peut s'*efféminer*, et par là même déchoir ; c'est ce qui est arrivé aux Perses après Cyrus, aux Grecs après la guerre du Péloponèse ; aux Romains eux-mêmes à la suite de leurs immenses conquêtes et de leurs guerres civiles. Par la même raison, si une race peut s'efféminer, elle peut aussi, par le travail, la philosophie et les institutions,

se viriliser davantage : c'est ce qui est arrivé pour les Français du Tiers-Etat, dans cette période à jamais glorieuse qui s'étend de la mort du cardinal de Fleury (1743) à celle de Louis XVIII (1824). On ne saurait dire que ce mouvement se soit aussi bien soutenu de 1825 à 1860, mais le travail peut être repris (1).

« Cette oscillation de l'élément masculin à l'élément féminin, en d'autres termes, de la force à la beauté, de la politique à l'art, du droit à l'idéal, indique les limites de la puissance de l'homme sur lui-même, la sphère de son action, et les deux extrêmes entre lesquels il doit trouver son juste tempérament.

« De même que l'homme, dans ses manifestations, n'est pas toujours d'une virilité suffisamment accentuée, la femme n'est pas non plus toujours belle : au moral comme au physique, elle est sujette à mille laideurs. Souvent elle tombe au-dessous d'elle-même : elle est *lâche, molle* et *bête*, comme dit George Sand. On dirait alors qu'elle abuse de la permission de la nature, qui la veut, non pas inepte, mais relativement plus faible, et partant plus belle que son compagnon. Parfois aussi, le phénomène contraire se produit. Tandis que l'homme s'avilit en se plongeant dans les *délices de Capoue*, on voit la femme s'*émanciper*; prendre, comme dit la Bible, le vêtement de l'homme, affecter les formes, le langage, les allures de la virilité, et aspirer à en exercer les fonctions.

Vive les Compagnies d'Assurance !! les banquiers et les banquistes !! .... plus de soldats ! qui disent ou tous des rentiers !! Oh c'te chance !! le conscrit va mettre des confitures dessus son pain ! et aura un domestique pour lui tenir son fusil quand il fera l'exercice !!

Fig. 124. — Imagerie contre le service militaire. Lithographie de Pruche.

« Vive les Compagnies d'assurance ! ! les banquiers et les banquistes ! !.... plus de soldats ! qui disent ou tous des rentiers. Oh c'te chance ! ! le conscrit va mettre des confitures dessus son pain ! et aura un domestique pour lui tenir son fusil quand il fera l'exercice. »

« Partout et dans tous les temps, on rencontre de ces créatures excentriques, ridicules dans leur sexe, et insupportables au nôtre : elles sont de plusieurs espèces. Chez les unes, ce *chic* masculin est l'effet du tempérament et d'une grande vigueur corporelle : on les appelle des *viragos*. Ce sont les moins à craindre ; elles ne font pas de prosélytes, et il suffit de la critique des autres femmes pour les ramener à l'ordre. Chez d'autres, la tendance à l'émancipation procède, ou d'un travers d'esprit, ou bien enfin du libertinage. Celles-ci sont les pires : il n'y a pas de forfait auquel l'émancipation ne les puisse mener. A certaines époques, l'esprit de secte s'en mêle ; la défaillance des mœurs publiques vient compliquer le mal ; la lâcheté des hommes se fait l'auxiliaire de l'audace des femmes ; et nous voyons apparaître ces théories d'*affranchissement* et de promiscuité, dont le dernier mot est la PORNOCRATIE. Alors, c'est fini de la société. »

Et un peu plus loin, Proudhon reprend ses vigoureuses prémisses :

« L'esprit fort femelle, *cette poule qui chante le coq*, comme disent les paysans, est intraitable. Le détraquement de l'esprit et du cœur, chez elles, est général... Par cela même qu'une femme, sous prétexte de religion, de philosophie, d'art ou d'amour, s'émancipe dans son cœur, sort de son sexe, veut s'égaler à l'homme et jouir de ses prérogatives, il arrive qu'au lieu de produire une œuvre philosophique, un poème, un chef-d'œuvre d'art, seule manière de justifier ses ambitions, elle est dominée par une pensée fixe qui de ce moment ne la quitte plus, lui tient lieu de génie et d'idée... L'égalité des sens avec ses conséquences inévitables, liberté d'amours,

(1) Dès la fin du XIXe, et surtout depuis le début du XXe siècle, n'avons-nous pas donné raison d'une manière éclatante au pressentiment de Proudon ?

condamnation du mariage, contemption de la femme, jalousie et haine secrète de l'homme, pour couronner le système, une luxure inextinguible, telle est invariablement la philosophie de la femme émancipée... »

Alors, serrant et resserrant sa poigne de pamphlétaire, Proudhon poursuit :

« Ce serait à redire sans cesse les mêmes choses. Il me faudrait montrer toujours la femme, quand une fois la manie d'égalité et d'émancipation s'est emparée de son esprit, pourchassée par cette manie comme par un spectre ; envieuse de notre sexe, contemptrice du sien, ne rêvant pour elle-même qu'une loi d'exception qui lui confère, entre ses pareilles, les privilèges politiques et domestiques de la virilité ; si elle est dévote, se retirant en Dieu et dans son égoïsme ; si elle est mondaine, saisie par l'amour, en épuisant honteusement les fantaisies et les figures ; si elle écrit, montant sur des échasses, enflant sa voix, et se faisant un style de fabrique, où ne se trouve ni la pensée originale de l'homme, ni la reproduction de cette pensée gracieusement réfléchie par la femme ; si elle fait un roman, racontant ses propres faiblesses ; si elle s'ingère de philosopher, incapable d'embrasser fortement un sujet, de le creuser, de le déduire, d'en faire une synthèse ; mettant, dans son impuissance métaphysique, sa pensée en bouts de phrases ; si elle se mêle de politique, excitant par ses commérages les colères, et envenimant les haines.

FIG. 125. — Imagerie satirique contre le service militaire. D'après une lithographie de Pruche.

« En résumé, la femme atteinte de cette manie tend à se séparer, de cœur et d'esprit, de son sexe, qu'elle dédaigne, qu'elle prend en grippe justement en ce qu'il a de meilleur. En même temps elle jalouse, elle dénigre et s'attache à égaler ou même à supplanter le nôtre, sans pouvoir néanmoins jamais l'exprimer, ni seulement le comprendre. De tout cela résulte pour l'infortunée une sorte d'hermaphrodisme idiosyncratique qui lui fait perdre, avec les grâces de son sexe, le vrai sentiment de l'amour, lui rend le mariage odieux, et la précipite, de pensée et trop souvent de fait, dans un érotisme de plus en plus excentrique. Les affections dépravées, l'intelligence à son tour se décompose ; les œuvres de la femme émancipée se font remarquer par une excessive inégalité, un intarissable bavardage, un mélange de puérilités féminines et d'affectation de masculinité. Ne parlons plus de raisonnement ni de raison ; des mots détournés de leur sens, des idées prises à l'envers ; un empressement visible à s'emparer des pensées et des expressions de l'adversaire pour s'en faire elle-même des arguments ; l'habitude de répondre au dernier mot du discours au lieu de répondre au discours même ; des démentis contre l'évidence des formules pillées partout, et appliquées à tort et à travers, des calembours, des coq-à-l'âne, des charges ; bref, la confusion de tous les rapports, l'anarchie des notions, le chaos ! Voilà par quoi se distingue l'intellect d'une femme émancipée. »

Terminons par quelques aphorismes où la pensée de Proudhon brille de toute sa force.

« *La Pornocratie moderne.* — On a parlé de la féodalité nouvelle, ou féodalité industrielle. Elle a un triste pendant : c'est la pornocratie.

Abstraction faite du gouvernement, qui n'est guère autre chose, en toute société, que l'instrument des

partis, des passions, des vices et des intérêts, quelquefois des libertés, des vertus sociales ; quelquefois tout ensemble ; on peut considérer la pornocratie comme la deuxième puissance de nos jours, après celle de l'argent.

... Pornocratie et malthusianisme devaient aller ensemble. Cela s'appelle, s'accouple, s'unit, se marie ensemble, comme la cause et l'effet.

L'un demande qu'on ne fasse plus d'enfants, et l'autre enseigne à n'en plus avoir ;

Fig. 126. — « Funeste Mort d'une Puissante Renommée ». Estampe satirique anonyme contre Etienne (1812).

* Etienne (Charles-Guillaume), censeur général de la police des journaux et membre de l'Académie française en 1811, perdit ses fonctions à la chute de l'Empire et, sous la seconde restauration, fut éliminé de l'Académie française et rayé de la Légion d'honneur. Il devint en 1822 député de la Meuse et en 1839 obtint un siège à la Chambre des Pairs.

Auteur de pièces à succès, Etienne se vit contester la paternité de celle qui est considérée comme son chef-d'œuvre. « *Les Deux gendres* ». (1810) Le canevas de cette pièce a été tiré d'une légende du XIVe siècle qui traite de l'ingratitude des enfants : *Conaxa*. Or un jésuite avait, avant Etienne, tiré de ce conte une pièce de théâtre qui était demeurée inconnue. Les ennemis d'Etienne accusèrent ce dernier d'avoir plagié l'œuvre du jésuite. Une violente campagne de presse et de pamphlets fut menée contre Etienne. Dans l'estampe que nous reproduisons ici, on voit Etienne sous la forme d'une baudruche qu'un jésuite dégonfle à coup de pointe de stylet.

La polyandrie pour les femmes, la polygamie pour les hommes, la prosmiscuité pour tous. Voilà le secret demandé par Malthus.

La vie est un banquet, dit Malthus. *Bravo !* dit le pornocrate ; nous voulons le plaisir, la jouissance, le bonheur !

Travailler peu, consommer beaucoup, et faire l'amour.

Point de salut qu'avec la liberté et le droit.

Avec la liberté et le droit, plus d'*efféminat*ion.

Le producteur entouré de toutes les garanties qu'il demande en vain à la centralisation, obligé de compter sur lui seul. Fin de l'influence féminine. — La nation française garde ses qualités propres et y joint celles des autres peuples.

Toute prostitution a son principe dans le *sensualisme* et l'*idéalisme*: elle peut se définir la subalternisation de la volonté par les sens ou l'idéal, ce qui veut dire la prostitution de l'esprit, de la conscience et de la liberté, à un but inférieur, la jouissance ou délectation voluptueuse.

Toute doctrine qui, au lieu d'assouvir l'imagination et les sens, de soumettre la passion à la justice, tend au contraire à les flatter et les satisfaire, incline à la fornication, à la pornocratie.

La philosophie amoureuse de J.-J. Rousseau est de ce nombre. Le naturalisme de Bernardin de Saint-Pierre également. Ces deux écrivains sont d'excellents moralistes dans la meilleure partie de leurs ouvrages; leur

Jeu Jeu Jeune homme, prends ces Gou Gou Goutes

Fig. 127. — Estampe satirique anonyme contre Etienne, à propos de sa pièce des *Deux gendres*.

* C'est encore ici une estampe contre Etienne au sujet de sa pièce des *Deux gendres*. Etienne est en proie au délire, on voit à droite la « fin du Procès » qui représente un jésuite — l'auteur de *Conaxa* — jetant le plagiaire hors de son fauteuil académique, tandis qu'au fond la vérité découvre le plagiat.

intention n'est non plus jamais accusable; mais, par les concessions qu'ils font l'un et l'autre à l'amour et à la volupté, il y a en eux une tendance équivoque, qui, du reste, se retrouve dans leur vie...

Il faut ranger dans la même catégorie tous les *idolâtres* anciens et modernes, religieux ou simplement artistes et *dilettanti*. La suprématie accordée au principe esthétique sur le principe juridique et moral est le vrai ferment pornocratique. C'est par là que tant de gens arrivent à la prostitution de la conscience, et à l'abandon du droit, à la philosophie d'Epicure. La délectation artistique les saisit d'abord, l'adoration du beau, et bientôt l'épicurisme et le sensualisme.

La gent lettrée et artistique, à part d'honorables exceptions, est peu vertueuse, peu amie du droit, peu exemplaire dans ses mœurs. De là, la *Vie de Bohème*, et tant d'autres.

Ce n'est pas ainsi qu'en usaient Albert Dürer, Rembrandt, etc.

Le mal est à imputer aux réformateurs passionnalistes, sensualistes, etc. Helvétius, Saint-Lambert, et, de nos jours, aux saint-simoniens, enfantiniens, phalanstériens et communistes.

Enfantin entreprend de réhabiliter la chair ; il ne comprend pas autrement l'abolition du christianisme, et l'esprit de la Révolution qui l'abroge. Il déifie la richesse, le luxe, l'amour, la volupté.

Fourier établit son système sur l'essor des passions, sur leur liberté et l'équilibre qu'elles se doivent faire, selon lui, naturellement. Il n'y a pas de sacrifice ; le dévouement est superflu.

Mais tous deux sont renversés par ce fait que la faculté de consommer et de jouir va bien plus vite que celle de produire ; que le travail humain, avec tous les efforts imaginables, ne peut arriver à donner à chacun qu'un modeste bien-être ; que l'attrait de la volupté est bien autrement puissant que celui du travail, et que si ce dernier n'est soutenu par une force supérieure, sévère, impérative, qui est la conscience, il y a bientôt désordre et anarchie, et que tout est perdu. »

Fig. 128. — « Les trois Parques ». Charge contre la censure et les censeurs sous Louis-Philippe.

LA THÈSE POSITIVE D'AUGUSTE COMTE ET DE LITTRÉ.

Proudhon, nous l'avons dit, fait de la dignité humaine « une forme innée dans l'homme ». Au contraire, les positivistes estiment que l'étude des faits est indispensable à la législation sociale. Pour édifier leur morale et leur politique, ils interrogent et ils interprètent la seule expérience. Les lois de la société, disent-ils, ne peuvent se déduire des lois de la nature humaine : celles-ci, par contre, ne sont connues que par celles-là. L'histoire n'est pas seulement propre à vérifier les résultats de l'observation, elle contient dans ses annales les seuls faits à observer. Tous les phénomènes de la vie individuelle sont déterminés non seulement par les tendances de notre caractère, mais encore par l'influence accumulée des générations passées sur la génération actuelle. Les êtres humains sont faits par la société bien plus qu'elle n'est constituée par eux. L'histoire est donc la seule source où l'on doive puiser. Si elle suggère une théorie sociologique contraire aux lois de la biologie, c'est qu'on l'a mal interrogée : car la vie sociale dépend de la vie organique. Or, l'histoire, comme la biologie, renferme deux éléments : l'un est stable, à peu près comme la vie végétative, et l'autre en mouvement, comme la vie intellectuelle. La sociologie a donc une partie statique et une partie dynamique.

De la première, il n'y a presque rien à dire ; l'élément permanent et directeur de la société sera naturellement constitué par un corps de savants positivistes, unanimes dans leurs croyances, et formant un pouvoir spirituel qui imposera ses opinions. Stuart Mill lui-même reconnaît que « cette tentative est peu satisfaisante ».

De la seconde, la dynamique sociale, l'objet consiste à déterminer les lois de l'évolution de la société. Elle suppose acquises ces deux vérités : il y a une évolution naturelle ; cette évolution est un progrès. « Ce progrès social, dit Littré, consiste dans l'accroissement de nos attributs humains comparativement à nos attributs animaux et purement organiques. » Il a pour marque le triomphe de l'homme sur la bête. C'est ce mouvement qu'on appelle civilisation, et l'obligation de la seconder est la grande règle morale. Les devoirs individuels dérivent ainsi des devoirs sociaux. Mais l'homme a diverses facultés toutes éminentes, toutes supérieures à celles de la bête : il a un pouvoir moral, un pouvoir esthétique, un pouvoir intellectuel. Auquel faut-il donner la prépondérance dans le développement ? A l'intelligence, nous dit Auguste Comte, non parce qu'elle est la plus

forte, mais parce qu'elle dirige les autres (1). C'est elle qui fortifie les instincts, c'est elle qui réunit en un même courant les passions, divergentes quand elles sont aveugles. Le mot de Bacon est vrai : les idées dirigent le monde. Plus tard, Auguste Comte, en proie aux accès d'un mysticisme maladif, dépossédera l'intelligence de sa suprématie pour la décerner à la sensibilité : il décrétera que c'est au cœur de commander, à l'intelligence de servir. Mais, à cette heure dernière de sa vie, il était alors occupé à démentir presque tous les principes de sa doctrine.

C'est probablement au cours de ses méditations sur l'histoire qu'Auguste Comte conçut ce vif amour de l'humanité, qui lui inspira quelques grandes idées perdues au milieu de conceptions bizarres. Toute sa morale vient de là : au principe de l'égoïsme, il substitue celui de l'intérêt général de la race humaine, et rien n'est plus respectable pour lui que ce grand être collectif « qui remonte dans les profondeurs inconnues du passé, embrasse le présent avec ses diversités et descend dans l'avenir infini et insondable ». Avant d'en faire un dieu, il en avait fait le sujet même de la loi morale. Nous avons en nous une bienveillance naturelle et un instinct de sociabilité qui nous rapproche des autres hommes, et, d'autre part, des penchants égoïstes qui, par nature, semblent l'emporter sur les autres. L'éducation de l'esprit doit tendre à faire prédominer les premiers qui constituent, en face de l'égoïsme, une inclination qu'il est d'usage, dans cette école, d'appeler *altruisme*. Sans doute, cette sorte d'éducation doit être, avant tout, de l'hygiène, car les instincts grandissent ou diminuent avec les organes auxquels ils sont attachés. Il faut donc « atrophier » l'organe des penchants personnels, afin de les mortifier. Il faut développer l'organe de l'altruisme pour substituer à tous les autres ce seul sentiment. Car il est le pivot de la vie morale. Cette belle maxime : « Faire aux autres ce que nous voudrions qui nous fût fait » est encore entachée d'égoïsme ; il faut en éliminer jusqu'à la moindre pensée du moi. Vivre pour autrui, voilà la devise. Etouffer en nous la totalité des instincts personnels, voilà le devoir : « *Amem te plus quam me, nec me nisi propter te* ». Ainsi sont proscrits même les plaisirs premiers, s'ils ne sont pas utiles à la société ; ou, du moins, la faiblesse qui nous y attire doit être regrettée comme « une infirmité inévitable ». En dehors du devoir, il n'y a que le péché. Aussi l'homme n'a-t-il qu'un seul droit, « celui de faire son devoir ». On a dit de cette morale qu'elle était calviniste, mais on pourrait aussi bien l'appeler stoïcienne. Elle a même du stoïcisme son penchant systématique à l'unité, qui lui est reprochée par Stuart Mill comme un défaut d'origine française, et elle tend à l'unité de pratique, à l'accord de tous les actes ramenés à une seule intention. Systématiser son existence, ne concevoir qu'un seul motif, voilà, selon Auguste Comte, la perfection. C'est peut-être la première fois que le naturalisme empirique, poussé à outrance dans la théorie, n'a pas pour conséquence l'égoïsme en morale, et cette heureuse exception, qui range Comte parmi les moralistes du sentiment, est due à une vue peut-être inconsciente de la nature humaine et à ce sentiment très vif qu'il y a en elle des penchants de dignité inégale, qu'il ne faut pas tous développer, ni satisfaire.

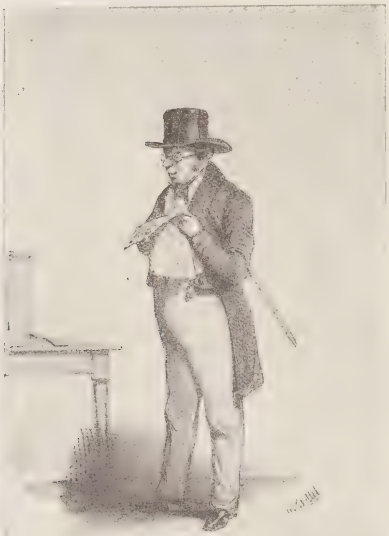

Fig. 129. — « Le Premier Travail » ou la lecture du journal vers 1847. Lithographie de Victor Dollet.

La thèse positive, telle que Comte l'avait élevée, est donc une philosophie complète ; sans doute, elle manque de métaphysique, ou, du moins, Comte se vante de n'en pas avoir, quoiqu'il se prononce parfois trop résolument sur « l'immensité fermée ». Mais il a sa psychologie, sa logique, sa morale, sa politique et sa philosophie de l'histoire. Sa psychologie est plus ou moins franchement matérialiste, et les écrivains qui l'entendent autrement, dit Auguste Comte, ne sont pas avoués pour « des philosophes du mode positif ». Sa

(1) Dans une autre sphère d'opinion, Bonald n'a-t-il pas défini l'homme « une intelligence servie par des organes » ?

logique est celle du naturalisme empirique, telle que Hobbes l'écrirait aujourd'hui. Sa morale n'est qu'une généralisation de l'histoire, sa politique une forme de l'absolutisme, et sa philosophie de l'histoire une interprétation aventureuse des faits. Mais de cet ensemble d'idées qui remplissent tant de volumes, beaucoup semblent déjà avoir disparu, et les disciples ont fait un triage qui n'en laisse subsister qu'un petit nombre. Littré seul revendique le titre de positiviste, mais il n'a reconnu pour siennes que les doctrines du *Cours de Philosophie positive* (1). Il est devenu assez difficile, d'ailleurs, de reconnaître le trait saillant du philosophe partisan de la thèse positive. Taine est « à côté du positivisme », mais il ne s'en est jamais rapproché davantage, au contraire ! Un savant comme Robin lui a prêté l'autorité de sa science, mais cette science est loin de confirmer les théories physiologiques d'Auguste Comte. Elle y ressemble seulement parce qu'elle ramène toute l'activité intellectuelle et morale à des propriétés du système nerveux. Cabanis et Broussais en avaient, du reste, donné l'exemple. Stuart Mill, que les positivistes voulurent adopter pour leur logicien, ne mérite guère ce titre que par son goût pour les sciences d'observation et pour l'analyse, et par sa répugnance pour la métaphysique. Il n'en a pas moins ruiné, par une discussion sérieuse, les assertions les plus essentielles du système, que Littré a essayé de défendre contre lui.

Bref, si l'on retranche au *comtisme* ce que chacun de ses adhérents se refuse à admettre, il ne restera plus guère qu'un certain nombre de propositions communes à toutes les philosophies empiriques, et l'on devra dire avec un écrivain positiviste : « La véritable originalité de la philosophie positiviste est dans la méthode beaucoup plus que dans la doctrine ». Encore cette méthode n'est-elle pas originale en elle-même. Ce qui était nouveau, pour l'époque, c'est l'extension de cette méthode à tous les problèmes, et la négation de ceux qu'elle ne peut résoudre.

Fig. 130. — « Négligé de Campagne ». Gravure humoristique sur le « courtage littéraire ».

LE FERMENT COMMUNISTE.

Tous les systèmes socialistes ont également pour devise le mot *solidarité*. Tous également, malgré les différences qui les divisent et la lutte qu'ils se livrent entre eux, se proposent de délivrer l'homme de sa responsabilité, en substituant à sa prévoyance, à son industrie, à son activité, celles de la société tout entière, comme si la société était en dehors des individus dont elle est formée, ou comme si chacun de ses membres travaillant pour elle, pouvait lui donner plus qu'il ne donne à sa famille et à lui-même. Or, il est évident que l'homme ne peut être déchargé de sa responsabilité qu'au prix de sa liberté, et qu'il ne peut perdre sa liberté qu'en perdant le droit de disposer de lui-même et des fruits de son travail, dans le cercle de la vie domestique, en faveur des objets de son affection ; car, si la société, c'est-à-dire l'Etat, doit répondre de tout, il faut aussi que tout lui appartienne, les personnes et les choses. Le seul point par lequel les adeptes du socialisme diffèrent entre eux, c'est que les uns s'attaquent à la famille et à toute discipline morale, tels les *fouriéristes*, d'autres à l'individu tout entier, en lui ôtant, jusqu'à la conscience de lui-même et en essayant d'organiser au profit d'un seul homme, à la fois prêtre et roi, le despotisme universel, tels les *saint-simoniens*. Nous nous sommes contenté, jusqu'à présent, de faire pressentir les théories communistes qui s'attaquent, elles, à la propriété. Le moment est venu de les examiner, parce qu'elles eurent au XIXe siècle des représentants tels que Cabet et Louis Blanc, et qu'en fin de compte la question se pose aujourd'hui dans tous les domaines.

Ce n'est pas sans dessein que nous avons placé une épigraphe extraite de Mably, en tête de ce chapitre. Relisez-la ; elle contient tout le problème à résoudre. Or, il faut immédiatement distinguer deux espèces de communisme : le communisme ascétique, pratiqué par les esséniens, les thérapeutes et les anachorètes, et le

(1) Pour être tout à fait exact, Littré relève dans le *Cours* même plus d'une erreur notable et y fait d'heureuses corrections.

Fig. 131. — Imagerie romantique mettant en parallèle le vertige amoureux avec le vertige des hauteurs.

communisme civil, qui a le front de se proposer à l'humanité tout entière.

Du premier, nous n'avons rien à dire ici. Les esséniens, les anachorètes et les thérapeutes ne sont autre chose que des solitaires, qui vivent en commun entre eux, mais en dehors de la société et dans le but, précisément, de renoncer à ses jouissances et à ses bienfaits. Comment songeraient-ils à réformer la société, puisqu'ils ne pensent qu'à la fuir ?

Le communisme civil est le seul qui mérite véritablement le nom de communisme. Il ne renonce pas à la propriété, lui, mais il la transporte de l'individu à l'Etat. Il n'attend point qu'on l'abandonne, il en dépouille ses détenteurs actuels et la rend inaccessible dans l'avenir ; car tout ce qui sert à la production, la terre, les capitaux, les instruments d'industrie, il l'attribue, d'une manière indivise, à la société tout entière, et tout ce qui sert à la consommation il le partage en partie égale entre tous ses membres. Il repose donc, non sur la volonté ou la libre adhésion de l'individu, mais sur la contrainte. Aussi, rien de plus absurde que de présenter le communisme, ainsi que le font un grand nombre de ses adeptes, comme l'application la plus étendue du principe évangélique de la charité. La charité est un libre élan du cœur, qui ne peut exister avec la contrainte de la loi civile. La charité s'exerce par le sacrifice, et le sacrifice suppose la propriété ; car on ne peut donner que ce qu'on a. Ce que je ne donne pas moi-même, ce qu'un autre donne à ma place, en le prenant, malgré moi, sur les fruits de mon industrie et de mon labeur, ce n'est pas de la charité, c'est de la spoliation et de la servitude.

On conçoit le régime de la communauté avec la vie sauvage, où il existe, en effet, le plus ordinairement, et où il fut rencontré, il y a trois siècles et demi, lors de la découverte de l'Amérique ; car lorsque l'homme ne doit rien ou presque rien à son génie, à son travail propre, que pourrait-il réclamer comme sa propriété personnelle ? Quand chacun puise immédiatement dans la nature ce qui suffit à ses besoins, la nature est par le fait un fonds commun, dont il n'y a que les usufruitiers et point de propriétaires ; et la conquête même de ces modestes biens, la chasse et la pêche, semble plutôt un plaisir qui réunit les hommes qu'un titre qui les sépare.

Allons plus avant : on conçoit encore la communauté des biens dans une société partagée en deux fractions éternellement divisées, dont l'une a pour attribution de jouir et de commander, l'autre de travailler et de servir ; dans une société, enfin, où règne, soit par le droit de guerre, soit au nom de croyances religieuses, l'esclavage politique. C'est que la situation pour ceux qui commandent et qui jouissent est ici la même que dans l'état sauvage. Il est facile de partager ou de consommer en commun des biens auxquels personne n'a plus de droits que les autres, puisque ces biens sont le fruit de la servitude. Cette communauté, fondée sur l'oppression et l'esclavage, n'est pas une vaine hypothèse : elle a existé de fait, dans l'antiquité, chez plusieurs nations de l'Orient, où une caste dominante possédait seule en commun la terre, et vivait du travail des classes inférieures ; elle a existé chez les Grecs, dans les républiques belliqueuses de Sparte et de la Crète, où les races vaincues des ilotes et des périéciens étaient possédées en commun, ainsi que la terre, par les races victorieuses exclusivement vouées à la guerre. Les républiques imaginaires de Platon et de Thomas Morus s'appuient exactement sur le même principe, car nous distinguons, dans la première, le régime des castes et la communauté restreinte aux guerriers ; dans la seconde, l'institution de l'esclavage public, entretenue par des criminels et des achats d'esclaves faits à l'étranger.

Mais nous examinons la question au XIX^e^ siècle, à une époque où ces odieuses distinctions ont disparu, et où la société tout entière, l'esclavage aboli et la guerre autant que possible éloignée, ne peut subsister que par l'industrie et le travail. Comment appliquer les principes du communisme ? Il n'en est pas, de ce que nous avons

produit nous-mêmes avec effort et dont la conscience nous déclare propriétaires légitimes, comme de ce que nous arrachions aux autres ou de ce que nous puisions sans peine dans le vaste sein de la nature. Chacun revendique la création de ses mains ou de son esprit, chacun s'identifie avec son œuvre, et se croit le droit d'en disposer selon les lumières de sa raison ou les affections de son cœur, sous la condition de ne pas faire tort aux autres. Veut-on faire violence à ce sentiment naturel et forcer tous les hommes à traîner le même char, à travailler chacun pour tous, autant qu'il est nécessaire aux besoins et même aux passions de tous ? On aura de nouveau l'esclavage politique, qui pèsera, cette fois, non sur une partie de la société, sur une race maudite et vaincue, mais sur la société ou la communauté tout entière. Il est vrai que les défenseurs du communisme comptent beaucoup sur le dévouement dans une société soumise à leur régime. Mais ce dévouement pour tous, pour l'Etat, pour le genre humain, puisque le genre humain ne doit plus former qu'une nation, peut bien trouver place dans quelques âmes d'élite et les soutenir dans quelques occupations supérieures : il ne saurait être le mobile de tous les hommes, dans les plus humbles des métiers. Le communisme, lorsqu'il veut passer de la théorie à la pratique et se substituer aux institutions régnantes, comme la forme définitive ou comme la seule forme légitime de la société, a donc besoin de la contrainte, tant pour subsister que pour s'établir ; la servitude lui est nécessaire au même degré que la spoliation, comme le prouvent surabondamment les essais communistes qui ont été tentés depuis les anabaptistes combattus par Luther, jusqu'aux *cabetistes* de si malheureux souvenir ! Dans l'ordre économique, devine-t-on quel sera l'effet de ce régime ? Déchargé de toute responsabilité envers les autres et envers lui-même, n'ayant que sa tâche quotidienne à fournir, l'individu descendra au rang d'automate, toutes les facultées s'engourdiront, toute énergie s'éteindra et à la servitude viendra se joindre le besoin. Un des écrivains qui s'est lui-même élevé avec le plus de violence contre la propriété, n'a-t-il pas défini parfaitement le communisme en l'appelant *la religion de la misère ?...*

Le communisme n'est pas plus supportable dans son principe que dans ses effets ; car le principe qu'invoquent les communistes, c'est l'égalité naturelle de tous les hommes. En sortant des mains de la nature, disent-ils, les hommes se sont trouvés tous égaux ; ils avaient les mêmes organes, les mêmes besoins, le même degré d'intelligence, et ils jouissaient en commun des mêmes biens ; la propriété seule les a faits inégaux, et, avec la propriété, l'éducation, nécessairement différente pour chaque classe de la société. Qu'on supprime donc la cause, et l'on supprimera l'effet ; qu'on rentre dans la communauté, et l'on rentrera dans l'égalité. Mais c'est bien mal comprendre l'égalité que de la définir ainsi ; l'égalité est dans la liberté morale, car nous sommes également libres, également responsables de nos actions. L'égalité est dans le droit que nous avons d'user de cette liberté pour accomplir les mêmes devoirs. Elle n'est pas ailleurs. Les hommes, quoique semblables, naissent et demeurent inégaux par toutes leurs facultés, par celles de l'esprit comme par celles du corps ; et, en voulant les assujettir à un même niveau, on leur inflige le plus dur esclavage. On viole pour une chimère le plus sacré de tous les droits, le droit d'être libre. On donne pour mesure à l'humanité le dernier degré de l'abaissement et de la faiblesse.

Démocrate sincère, rationaliste convaincu et profondément libéral, nous concluons que le communisme appliqué serait la spoliation du travail au profit de la fainéantise, et de l'intelligence au profit de l'erreur.

Fig. 132. — « Vanité des vanités ! ! ». Imagerie satirique de Pigal sur le romantisme.

NOTE SUR LE MOUVEMENT ROMANTIQUE

« Le romantisme, tant de fois mal défini, n'est, à tout prendre, que le libéralisme en littérature. »
[Victor Hugo.]

La Révolution de 1789 a interposé un fait capital entre l'histoire du XVII[e] siècle et la nôtre. Le romantisme a opéré dans le domaine des idées une transformation analogue, tant il est vrai que notre littérature ne ressemble plus du tout à ce qu'elle était à l'âge classique. Ne nous hâtons point, cependant,

Fig. 133. — « Oh Racine ! Oh mon vieux, inspire-moi ! ! ! » Imagerie satirique en couleur sur la célèbre boutade : *Racine, vieille perruque.* En face du buste de Racine, on voit en effet dans le fond une vieille perruque.

d'employer les mots de *romantique* et de *classique,* qui gâtent tout, même le jugement que l'on porte. La vraie critique n'a plus qu'à déposer la plume quand on lui dit qu'il est question de partis, et qu'on décline son autorité sous prétexte qu'elle a pris couleur...

Mais si le romantisme a conquis en France toute sa signification, ce n'est pas en France qu'il est né. Il procédait pour les autres nations d'un changement beaucoup plus ancien et dont les résultats furent immenses, l'avènement du christianisme. Comment expliquer même que le christianisme, ayant modifié la religion et l'état social que nous avait légués le monde antique, les formules littéraires ou artistiques des Grecs et des Romains et jusqu'à leur mythologie, absolument vide de sens pour les uns ou extrêmement riches d'images pour les autres, comment expliquer que ces formules aient si longtemps subjugué les esprits ?

Cela ne s'explique que par la perfection de leurs œuvres, perfection quasi absolue, et qui devait appeler l'imitation indéfinie. Toutefois, c'est en France, — et seulement en France, — que le génie national consentit à s'absorber dans la reproduction constante des modèles classiques, et encore pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle exclusivement. En effet, les auteurs anonymes des grandes épopées médiévales, les conteurs de fabliaux, les trouvères et les ménestrels se sont fort peu souciés de l'antiquité, et ont cherché en eux-mêmes, dans leur goût personnel et dans celui de leur public, les lois de leur art. De très grands génies, d'ailleurs, comme Dante, Shakespeare ou Lope de Vega se sont soustraits à des règles qu'ils ne jugeaient pas faites pour eux, et dans lesquelles ils ne consentaient pas à s'enfermer. Ce sont ceux-là qu'on peut appeler les *romantiques*... avant la lettre.

Lorsque les romantiques, avec Victor Hugo pour chef, réclamèrent le droit de n'être pas obligés de mettre toujours leurs pieds dans les traces des Grecs et des Romains, ils proclamèrent l'affranchissement total de la littérature et de l'art, reprenant une tradition interrompue depuis le Moyen Age, et opérant une révolution déjà consommée dans les autres pays. Par le fait de la persistance du goût et des doctrines classiques, par la résistance que la routine lui opposa, cette révolution eut en France un caractère plus accentué, un caractère de réaction outrancière qui lui donna une signification et une portée plus grandes, — et c'est ce qui distingue le romantisme français du romantisme en général. Par conséquent, ce mouvement romantique est à la fois la transformation littéraire qui date du Moyen Age, quoiqu'elle n'ait eu son plein développement qu'au début du XIX^e siècle, et l'histoire de son école, qui reconnut en France pour ses fondateurs, Chateaubriand et M^me de Staël, et dont le chef véritable fut Victor Hugo.

FIG. 134. — Lucrèce et les Burgraves.
Estampe satirique à propos de la chute des *Burgraves*.

Mais on n'attend point, dans cet espace exigu, que nous reprenions l'évolution du mouvement romantique, ni, à plus forte raison, l'histoire de ce mouvement au début du XIX^e siècle. Ce que nous voulons marquer ici, c'est le caractère du drame romantique, au sujet duquel nous dirons un mot du poète qui l'incarna dans sa vie autant que dans ses ouvrages, le poète anglais Lord Byron.

Dans un des passages les plus colorés de ses *Essais sur l'école romantique*, et, pour dire mieux, dans son fameux « Manifeste contre la littérature facile », Désiré Nisard, examinant les diverses formes de cette littérature, parle ainsi du drame contre lequel il s'élève :

« La troisième branche de la littérature facile, c'est le drame, le drame qu'on dirait écrit au sortir d'un dîner, entre le directeur du théâtre et l'actrice en renom, sur un bout de la table à boire, que sais-je ?

peut-être sur les épaules nues de l'actrice, lesquelles auraient servi de pupitre, comme font celles du chef des eunuques dans la *Révolte au Sérail* ; le drame flanqué de ces théories et de ces préfaces outrecuidantes qui condamnent au péché de sottise et d'ignorance quiconque résiste à l'admirer ; le drame, grand préfacier, dont apparemment les spectateurs ne sont nombreux que dans les annonces, puiqu'il est réduit, malgré sa superbe, à s'accoler aux drames selon le métier, au drame simplement et franchement industriel, pour faire à deux meilleure foire ; le drame où l'on n'est pas en sûreté si l'on n'y montre, non point patte blanche, mais petite barbe de bouquetin et cheveux plats recouvrant les oreilles ; le drame expliquant ses plagiats, comme Molière et Shakepeare, les deux plus grands noms du théâtre et de la poésie, expliquaient leurs emprunts ; le drame jaloux, hautain, dépité, qui se plaint des intelligences qui résistent, dans le style dont il se plaindrait des bourses qui se ferment, qui fait des appels à la gloire en style d'appels de fonds, qui aime mieux que ses amis le louent en surfaisant ses recettes qu'en exagérant ses qualités littéraires ; le drame dont nous nous voyons les maîtres se prendre de querelle, et se reprocher par des voix tierces, ceux-ci leur insuccès, ceux-là d'avoir volé des pièces à de jeunes vocations provinciales, à la descente de la diligence, tout de même, en vérité, que des marchands de drogues, trop nombreux pour la localité qu'ils exploitent, qui se prendraient aux cheveux sur la place et se disputeraient les chalands à coups de poing ; le drame auquel je ne puis pardonner, pour mon compte, d'avoir gâté de belles facultés poétiques, jeté hors de leur voie des imaginations de solitude et de silence, couvert les harmonies d'une belle lyre des notes lamentables de M. Piccini, et fait exhaler je ne sais quelle odeur de coulisse au plus vigoureux génie de notre temps (1).

FIG. 135. — LORD BYRON ET LA COMTESSE GUICCIOLI.

* Nous donnons plus loin une charge qui reproduit cette estampe en la ridiculisant.

La vive passion que la comtesse Guiccioli inspira à lord Byron est connue. En 1815, le poète avait épousé miss Milkebon que son génie avait séduite. Au bout d'un an, les époux se séparèrent et lord Byron blâmé par ses compatriotes, quitta l'Angleterre et visita successivement la Belgique, la Suisse, Venise, Ravenne et la Toscane. C'est là qu'il rencontra, en 1816, celle qui devait lui inspirer le plus grand amour de sa vie et les plus beaux accents de son œuvre.

« Au reste, le drame en est arrivé aux mêmes extrémités que le roman. D'abord, comme système d'application en grand des machines de théâtre et des décorations, le machiniste ni le décorateur ne peuvent plus rien pour lui. Il demandait des vaisseaux à trois ponts, des mers où des vaisseaux à trois ponts eussent assez de tirant d'eau : on lui a donné ces vaisseaux et ces mers. Il demandait des prisons, des cachots, des églises souterraines tendues de deuil, tout un Paris du Moyen Age, des places publiques de Londres, la Tamise, la Seine, des illuminations à l'italienne, des bourreaux rouges dans le lointain, des cloches sonnant matines ou minuit, selon le cas : on lui a tout donné. Il demandait à entrer dans les villes par la brèche : on lui a fait des murs de bois peints en pierre, qu'on pouvait jeter bas avec des pioches véritables. Le drame n'a certes pas à se plaindre de toutes ces industries secondaires qui ont fait si peu pour Corneille, Racine et Shakespeare. Mais toutes ces industries sont à fin de moyens.

« En second lieu, comme art d'intéresser, d'attirer le spectateur, ce qui n'est que son second caractère, le drame attend, comme le roman, qu'on lui permette de montrer ce qui n'a jamais été montré. Il lui a déjà été

(1) Victor Hugo.

beaucoup permis et beaucoup pardonné en ce genre. On l'a laissé enlever les filles et les femmes, les emmener en chaise de poste, les déposer toutes tremblantes dans une auberge, et, là, pour mieux préparer ses voies, rassurer ces pauvres créatures, leur demander pardon, puis leur prendre les mains, les serrer, les baiser : après les mains de ces pauvres femmes, femmes de maris que nous connaissons, nos propres femmes, disait-on, on lui a abandonné

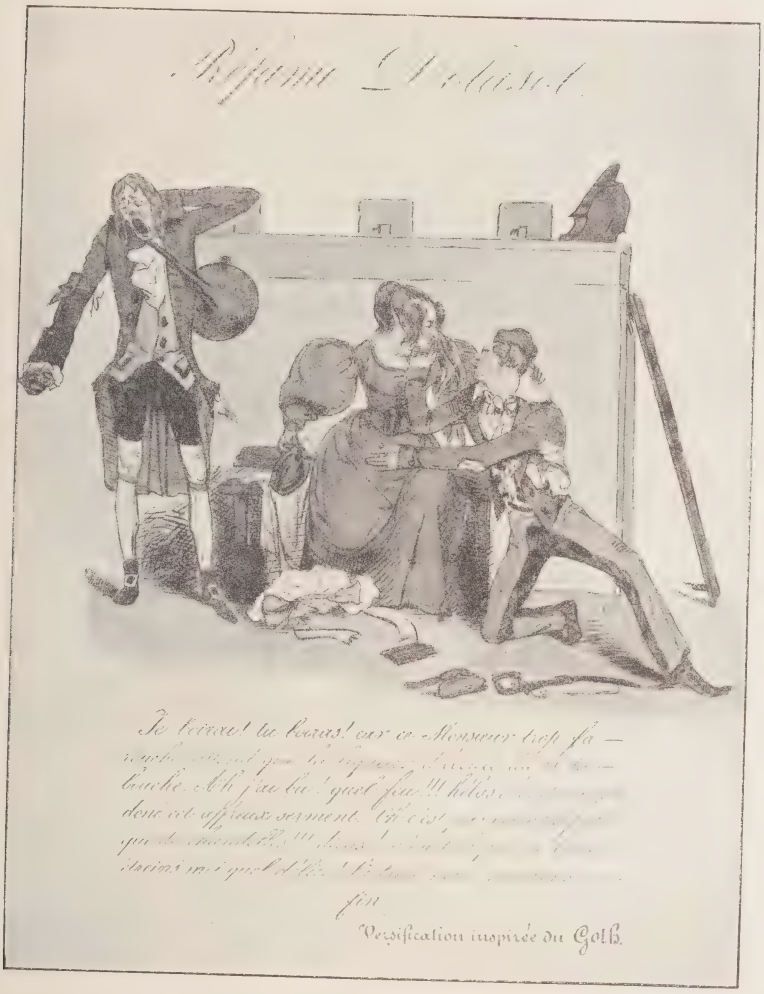

Fig. 136. — Imagerie satirique en couleur contre le Romantisme et ses exagérations.

leurs visages pâles et couverts de larmes, qu'on a eu la licence de sécher avec ses lèvres ; puis, les choses s'échauffant, on a dit au drame : « Je vois tout ce qu'il vous faut : voici un fauteuil à dos, voici un éteignoir « pour éteindre vos bougies, voici un flacon d'eau de Cologne en cas de besoin... » Et le drame a tout disposé, tout préparé, dans la personne d'un garçon intelligent et d'un domestique sûr ; mais, cela fait, la toile s'est baissée, parce que le drame a craint les sifflets de tous les maris de la salle, et de tous ceux qui sont nés d'une

mère, et de tous ceux qui ont une jeune femme, et de tous ceux qui ont une jeune fille. Si le drame n'a pas tout fait, il a tout dit. Il a eu des tête-à-tête entre des bourgeois et des bourgeoises, entre des favoris et des reines, tels qu'on aurait pu croire que ces gens-là sortaient du boudoir, et venaient à peine de se rajuster. Il a étalé, comme le roman et le conte, des amours effrontés, où c'est bien le corps qui parle au corps, et non pas l'âme à l'âme ; où l'homme a des appétits d'animal, et non l'animal des délicatesses d'homme. Mais tout cela n'est pas encore assez : il faut que le drame puisse tout faire comme il peut tout dire. Qu'on lui permette au moins de faire entendre certains cris, qui ne soient pas des cris des femmes en couche de Plaute ou de Térence ; il y aura là tout un avenir de recettes et de salles combles... »

Fig. 137. — Les amants célèbres, par J. Platier.

* Cette estampe est la contre-partie caricaturale de celle que nous donnons plus haut. Elle ridiculise les amours romantiques de lord Byron et de la comtesse Guiccioli. On sait que le poète était de haute taille et beau de visage, mais qu'il était boiteux. Le caricaturiste a souligné cette infirmité qui avait contribué à donner à lord Byron son caractère morose et misanthropique.

La comtesse joue l'air de *Malbrough* dont on voit la partition sur le sol, allusion aux tentatives du poète en faveur de l'émancipation de l'Italie (1819) et pour l'indépendance des Grecs, cause pour laquelle il devait mourir en 1824.

L'atticisme de cette *charge* n'empêche nullement qu'elle soit une *charge,* et que le drame romantique ait été un moment la perspective de la vie, rêvée toujours, et quelquefois vécue, par les poètes de ce temps-là. Lord Byron en est un exemple.

Mais ici, encore, nous devons nous borner à retracer la dernière aventure de son existence, ou plutôt l'avant-dernière, car la dernière fut son départ de croisé pour la Grèce. C'était à l'époque où Byron composait son *Marino Faliero* qu'il s'éprit d'une jeune Romagnole, Teresa Gamba, récemment mariée au comte Guiccioli. Après une dangereuse maladie qui faillit, à Ravenne, enlever la jeune femme, Byron lui persuada de le suivre à Milan. Il y eut un *tolle* général contre les deux amants en Italie, où les mœurs ne condamnent point les relations illégitimes, dès l'instant qu'elles ont lieu sous le toit conjugal. Teresa Guiccioli dut aller retrouver le comte ; mais sa santé se ressentit cruellement de cette séparation, et elle tomba de nouveau gravement malade, pendant l'hiver de 1819. Cette fois, ce fut le mari lui-même qui alla chercher Byron, dont les soins la rendirent à la vie. Cependant le comte, pour donner satisfaction à l'opinion publique, qui ne pardonnait point à Teresa son escapade, finit par se séparer légalement de sa femme, qui retourna vivre chez son père, le comte Gamba. Et tandis que Byron ne la rejoignait plus que de temps en temps, Pietro Gamba, son frère, entraînait Byron dans cette entreprise du *Libéral,* feuille carbonariste qui ne durait que quelques mois.

On a beaucoup écrit, après avoir longtemps bavardé, sur cette liaison de Lord Byron, mais nous n'y voyons pas, comme la plupart, une aventure indigne de son génie. Byron aima Teresa Guiccioli comme il avait aimé le magnifique lion d'Ali Pacha, qu'il nous dit, dans ses *Mémoires,* avoir été « avec un ou deux paysages et autant de femmes », une des cinq ou six choses absolument belles qu'il eût jamais vues. Elle, *Teresina,* — comme il l'appelait, — a raconté ainsi comment elle le rencontra : « Au mois d'avril 1819, je fis la connaissance de Lord Byron ; il me fut présenté à Venise par la comtesse Benzoni dans son salon. Cette présentation, si importante pour l'un et l'autre, fut faite contre la volonté de tous deux ; ce fut par pure condescendance que nous nous y prêtâmes. Plus fatiguée que jamais, ce soir-là, je m'étais rendue à cette soirée avec beaucoup de répugnance, et seulement pour obéir au comte Guiccioli. Lord Byron, qui reculait devant les nouvelles connais-

UN AUTODAFÉ AU XIXe SIÈCLE.

« Touchante cérémonie religieuse, organisée par les soins des Révérends Montalembert et Veuillot. »

D'après une lithographie de H. Daumier extraite du *Charivari*.

* On sait que Montalembert et Veuillot furent au XIXe siècle des défenseurs ardents des intérêts du catholicisme. Veuillot, en particulier, se signala par l'âpreté de sa polémique, dans l'*Univers religieux*, dont il était le rédacteur en chef. Il combattit à outrance les idées et les principes de la Révolution, les ennemis de la Religion et même les croyants qu'il accusait de ménagements pour l'erreur. Avant même le Concile œcuménique de 1869-70, il se fit le champion de l'infaillibilité du pape et du *Syllabus*. C'est lui qu'on peut reconnaître dans le dessin de Daumier, coiffé d'un éteignoir et soufflant sur le bûcher où sont attachés Euripide, Sophocle et Molière. Ce dernier à cause de *Tartuffe*, sans doute.

sances, disant toujours qu'il avait entièrement renoncé aux passions, et ne voulant pas en courir les hasards, commença par refuser quand la comtesse Benzoni le pria de se laisser présenter à moi, et il ne céda que par complaisance. Sa noble physionomie, si belle, le son de sa voix, ses manières, les mille enchantements qui l'entouraient, en faisaient un être si différent de tout ce que j'avais vu jusqu'alors, si supérieur que je ne pouvais qu'en recevoir une profonde impression. A partir de cette soirée, nous nous vîmes chaque jour, pendant tout le temps que je m'arrêtai à Venise... »

De son côté, Byron écrivait à Hoppner, le 29 juin 1819 (1) :

« ...Je suis ici depuis quatre semaines, pour voir mon *amica*, la comtesse Guiccioli, qui a été et qui continue à être fort malade. Elle a vingt ans seulement, et n'est pas d'une constitution bien forte ; elle a une toux continuelle et une fièvre intermittente, mais elle la supporte *galamment*, dans tous les sens du mot ! Son mari n'est pas des plus jeunes, ayant passé la soixantaine, mais il est bien conservé... »

En groupant les faits et les dates, on voit que le comte Guiccioli et sa femme, à la fin du mois d'août, allèrent visiter quelques-unes de leurs propriétés dans la Romagne, et Lord Byron ne les accompagna point. Pendant cet intervalle de solitude, attendri et remué par les nouveaux sentiments qui s'étaient emparés de son âme, il semble s'être livré à une suite de pensées passionnées et mélancoliques, dont il goûtait amèrement la saveur dans de longues visites rendues à la maison, maintenant déserte, de *Teresina*. Il descendait dans les jardins et passait des heures à y rêver, près de ces fontaines si nombreuses en Italie. Là, il se laissait aller à de sombres idées, aux prévisions des malheurs imaginaires que son amour devait attirer sur les objets qui lui étaient chers, car il était funeste à ce qui l'aimait, et se redisait comme il l'avait écrit tant de fois :

Amour, dis pourquoi sur la terre
Il est si fatal d'être aimé ?...
Pourquoi le cyprès funéraire
Est dans tes frais bosquets semé ?
Pourquoi ta parole plus chère
Est un soupir demi-formé ?
On coupe la fleur passagère
Pour goûter son souffle embaumé !
L'objet chéri, de même, en son sein on le glisse,
Mais dès qu'il y pénètre, il faut qu'il y périsse !

FIG. 138. — Titre d'un opuscule satirique contre Victor Hugo et le Romantisme.

Souvent, lord Byron se faisait ouvrir l'appartement de la comtesse Guiccioli, prenait et parcourait ses livres, y écrivait quelques mots. Il traça un jour la note suivante, à la fin du cinquième chapitre du dix-huitième livre de *Corinne :*

« Ma bien chère Teresina, j'ai lu ce volume dans votre jardin ; vous étiez absente, mon cher amour, autrement je n'aurais pas lu. C'est un de vos ouvrages favoris, et l'auteur était mon amie (2). — Vous ne comprendrez pas ces mots anglais, et les *autres* ne les comprendront pas non plus, — voilà pourquoi je ne les ai pas écrits en *italien*. Mais vous reconnaîtrez la main de celui qui vous aime passionnément, et vous devinerez que sur un livre qui vous appartient, il n'a pu rêver qu'amour. Dans ce mot-là, beau en toute langue, — mais plus encore dans la vôtre, *amor mio*, — est comprise toute mon existence ici-bas et après... »

(1) Hoppner était le consul d'Angleterre à Venise. Byron écrit de Ravenne.

(2) Mme de Staël fut si frappée quand elle vit Byron pour la première fois, qu'elle racontait plus tard avoir découvert, sur le beau front du poète, *le coin de la démence*.

Fig. 139. — LA FUREUR DES STATUES.
Lithographie satirique contre la statuomanie qui sévissait déjà au XIXe siècle.

Lord Byron se trompait, puisqu'il devait donner sa vie pour l'indépendance de la Grèce. Mais il ne faisait pas que se tromper, il s'abusait étrangement sur le cœur de la comtesse Guiccioli. Cette femme, comme tant d'autres, ne comprit jamais rien au grand homme égaré jusqu'à elle... Byron mort, devenue veuve, elle épousa en secondes noces le marquis de Boissy, personnage falot, qui avait suivi Chateaubriand au congrès de Vérone, et qui fit don à sa femme d'un salon bleu où elle *acheva*, en pérorant, le souvenir de son amant de génie.

Orphée est toujours victime des Ménades.

B. N. Coll. de Vinck.

Fig. 140. — PARIS SOUS LE DRAPEAU ROUGE (Avril 1871).
D'après une gravure extraite d'un magazine anglais de l'époque.

VI

LA COMMUNE ET LA IIIe RÉPUBLIQUE

A) LES BONS COTÉS DE LA COMMUNE DE 1871 ET SES EXCUSES

SES ORIGINES — SON DÉVELOPPEMENT, SES MANIFESTATIONS — SA FIN

LES ORIGINES DE LA COMMUNE.

L'ARMISTICE avait été signé le 28 janvier, l'Assemblée Nationale élue sur la question *guerre* ou *paix*; et la représentation de Paris, très mécontente de la capitulation de Trochu, à part Thiers et Jules Favre, ne comprit que des partisans de Gambetta; avec lui se trouvaient élus Rochefort, Pyat, Louis Blanc, Hugo, Quinet, Henri Martin et Garibaldi. Puis l'Assemblée se réunit le 12 février à Bordeaux; les manœuvres louvoyantes de Thiers permirent l'élection de Grévy à la présidence, ainsi que d'un bureau anti-républicain. Thiers lui-même, qui avait eu l'habileté de ne se compromettre auprès de personne, fut élu *chef du pouvoir exécutif de la République Française;* mais la République n'est pas encore considérée comme définitive, et Thiers forme un ministère d'union nationale, où les seuls « républicains » sont Jules Favre, Jules Simon et Picard : les autres sont monarchistes. On prépara la paix en sacrifiant par avance, malgré les protestations désespérées de leurs députés, l'Alsace et la Lorraine.

Gambetta et Rochefort démissionnèrent, et les Allemands firent triomphalement leur entrée dans Paris par les Champs-Elysées. Voilà déjà de quoi rendre aussi mécontents que mélancoliques les Parisiens, après le siège qui les avait fatigués, énervés, la capitulation aussi irritante que décevante, et les difficultés matérielles de la vie.

Ce n'est cependant pas tout; les gardes nationaux, c'est-à-dire tous les ouvriers parisiens, étaient en armes, mais oisifs, erraient dans les rues, se mêlaient à la foule et vivaient comme elle ; leur solde était supprimée.

Les effets de commerce, dont le paiement avait été suspendu, étaient à nouveau exigibles, et les commerçants se trouvaient dans le marasme. En outre, Paris fut vexé de voir l'Assemblée s'installer à Versailles, et de sentir que la République, par les manœuvres de *Foutriquet I^er^*-Thiers restait provisoire.

***

La Garde Nationale, à cause de sa situation mi-civile, mi-armée, et des conditions matérielles de la vie populaire, s'était organisée familialement : les *Conseils de famille* assuraient la gestion des caisses de secours, passaient les achats, contrôlaient les soldes; ils étaient désignés par l'élection et en l'absence d'autres autorités,

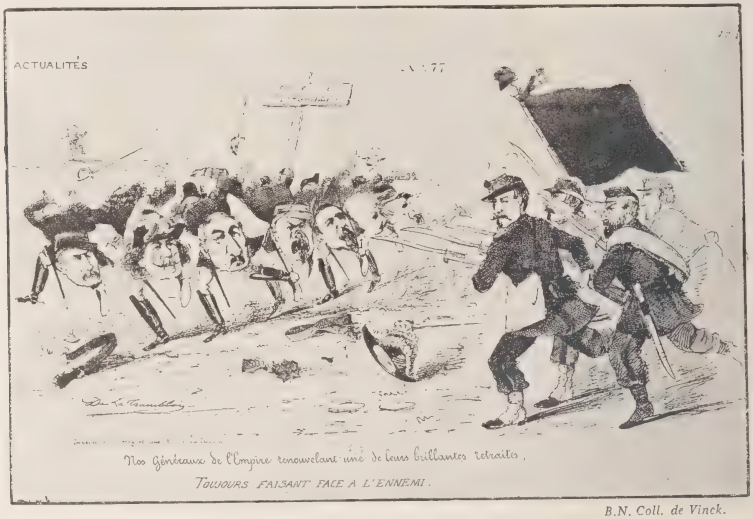

B.N. Coll. de Vinck.

FIG. 141. — « Nos généraux de l'Empire renouvelant une de leur brillante retraite. — Toujours faisant face à l'ennemi. » Caricature contre les généraux de l'armée de Versailles, par E. de la Tremblois (1871).

du fait de ce demi-état de siège qui persistait, ces conseils prenaient des initiatives d'ordre administratif. Beaucoup de gardes étant membres de cette première Internationale qui s'était si rapidement développée pendant les quelques dernières années, entretenaient de ce fait une certaine tendance politique fermement républicaine et s'opposaient violemment, en particulier, à toute tentative de désarmement.

En février, les manifestations se succédèrent chez les gardes nationaux : institution de la *Fédération*, élaboration de statuts, défilé devant le drapeau rouge en anniversaire de la Révolution de 48 ; en outre, et ce fut la goutte d'eau, la Fédération de la Garde Nationale décida de ne pas laisser aux Prussiens les canons achetés par souscription pour la défense de Paris, et qu'elle jugeait lui appartenir en propre. La Garde Nationale installa ses arsenaux à Belleville et à Montmartre, et s'organisa administrativement avec une Assemblée générale tenant lieu de pouvoir législatif, et comme exécutif un *Comité central*.

Thiers, au nom du Gouvernement, réclama les canons, et fit afficher un placard assez maladroit contresigné de tout le ministère, dans la nuit du 17 au 18 mars ; voici l'extrait qu'en donne Lavisse :

« Des hommes malintentionnés, sous prétexte de résister aux Prussiens, se sont constitués les maîtres d'une partie de la ville, y montent la garde, vous forcent à la monter par ordre d'un comité occulte.

« Le commerce est arrêté, vos boutiques sont désertes, vos bras sont oisifs, les capitaux hésitent à se présenter. Les coupables qui ont prétendu instituer un gouvernement à eux vont être livrés à la justice régulière. Les canons dérobés à l'Etat vont être rétablis dans ses arsenaux. Que tous les bons citoyens se séparent des

mauvais, qu'ils aident à la force publique au lieu de lui résister. Parisiens, vous nous approuverez de recourir à la force, car il faut à tout prix que l'ordre, condition de votre bien-être, renaisse entier, immédiat, inaltérable. »

Ainsi commença l'insurrection de la Commune de Paris. Presque tout le poids en retomba initialement sur les erreurs et les maladresses de Thiers. La presse, d'ailleurs, était en grande partie acquise par avance aux protestataires, le général Vinoy ayant, par un décret pris le 11 mars, supprimé un certain nombre de journaux frondeurs.

***

LE 18 MARS.

Thiers avait en secret préparé la reprise des canons : 12.000 soldats de ligne devaient s'y employer. A Belleville, les canons étaient bien gardés, et la troupe fut repoussée. A Montmartre, où dès l'aube les canons avaient été encerclés par les soldats, mais où les chariots n'arrivaient pas, la population se mêla aux soldats et les invita à fraterniser. Leur général, Lecomte, ayant donné l'ordre de tirer, ils refusèrent, puis, à une seconde sommation, jetèrent leurs armes et se joignirent aux fédérés. Lecomte fut arrêté ; un autre général, haï du peuple parisien, Clément Thomas, fut pris par hasard, et la foule houleuse réclama leur exécution. Ainsi fut fait : Lecomte et Clément Thomas furent fusillés, rue des Rosiers, à Montmartre.

Le gouvernement tenta de réunir ses troupes et de ramener certains nationaux, mais en vain, et le ministre de la guerre, plus perspicace, conseilla à ses collègues d'évacuer Paris et d'en préparer la reprise à Versailles, en y concentrant et isolant des troupes sûres en quantité suffisante. Thiers se rendit finalement à ces vues et fit évacuer Paris par toutes les troupes régulières ; les ministres étaient affolés, voyant leurs administrations à la merci d'un coup de main des insurgés.

B. N. Coll de Vinck.

FIG. 142. — « Un communeux. Il espérait pourtant !... »
D'après un dessin de A. Levy (1871).

* Le communeux est représenté ici sous l'aspect du bon bouledogue, gardien fidèle de la liberté.

En effet, le Comité central de la garde, sachant l'Hôtel de Ville abandonné, s'y installa, en maître, et s'apprêta à prendre toutes les mesures et à lancer toutes les proclamations nécessaires.

Et la caricature politique, comme la satire, mène allègrement le mouvement : Sedan et la capitulation de Trochu avaient déjà réveillé le fond violemment moqueur des publicistes et des dessinateurs, dont la pesante tyrannie impériale, à peine soulevée en 1867 par un certain « libéralisme » — plus parlementaire que social — avait étouffé les velléités de saillies depuis 1848.

Ces quelque vingt ans de silence ont permis d'accumuler des provisions d'esprit, et donnent lieu à un

renouvellement des thèmes et des idées, dont l'épanouissement est précisément l'époque communarde. Près de deux cents périodiques nouveaux, la plupart quotidiens, certains très éphémères, il est vrai, éclosent pendant ces quelques mois. Dans beaucoup, l'article politique se présente sous la forme d'une chronique versifiée, et un nombre important de ces publications est exclusivement satirique : le *Canard,* la *Caricature politique,* la *Lune* et la célèbre *Lanterne* de Rochefort, le *Père Fouettard,* la *Flèche,* le *Tam-Tam,* les *Paradoxes de la semaine*, etc. La phalange des écrivains et des dessinateurs qui y participaient est d'ailleurs remarquable : Cham, Daumier, Gill, Le Petit, Pilotett, voisinèrent avec Henri Rochefort, Commerson, Félix Pyat, Vuillaume, Vallès, pour ne citer que les meilleurs.

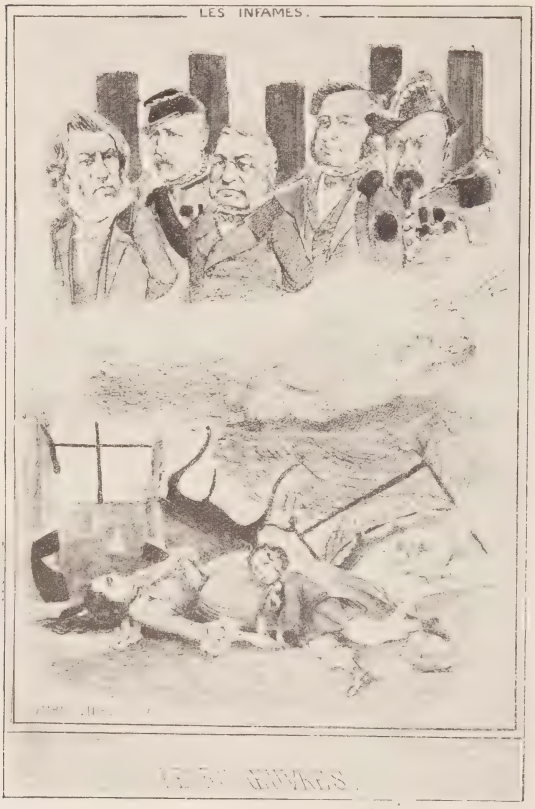

B. N. Coll. de Vinck.

FIG. 143. — « Les Infâmes : leurs œuvres ». Caricature de de la Tremblois contre Thiers et ses collaborateurs (avril 1871).

* C'est à propos de la répression de la Commune et des innocentes victimes que l'armée versaillaise fit dans Paris que le caricaturiste a cloué au pilori Thiers et ses collaborateurs.

A qui s'en prennent ces aimables, mais virulents artistes ? Surtout à Badingue, Badinguet et Mme Badingue, autrement dit la famille impériale ; à Trochu, à qui son *plan* a fait perdre l'*h* de son nom ; à Jules Favre et Thiers, surtout. Mais la mode est aux *jardins,* aux *musées,* et c'est par collections que se débitent portraits et caricatures politiques.

L'on crayonne et démolit, d'ailleurs, amis et ennemis.

***

Pourtant, les événements se précipitaient : les maires de Paris avaient nommé parmi eux une Commission chargée d'administrer la ville. Cette Commission fut obligée d'entrer en pourparlers avec le Comité communard, et demanda, pour se conduire, les ordres de Versailles. Des partisans de l'ordre — un mot que tous les fauteurs de troubles, les organisateurs de manifestations bruyantes ont toujours à la bouche — manifestèrent, le 22 mars, à travers les rues. Les gardes nationaux leur barrant le chemin, rue de la Paix, à la hauteur de la place Vendôme, une échauffourée s'en suivit, où d'inoffensifs badauds, selon l'habitude, trouvèrent la mort. Dès lors, les maires de Paris, à part quelques démissionnaires, se mirent à la remorque du Comité central, et acceptèrent ses décisions.

Le 26 mars, eurent lieu des élections municipales, où trouvèrent place la plupart des Communards ; leur programme n'a rien de révolutionnaire : ils réclament un certain nombre de réformes sociales en faveur du peuple travailleur, une organisation fédérative nationale et collectiviste à l'intérieur des groupements municipaux. Ils espèrent que leur idéal de république sociale triomphera par toute la France, sans coup de force, et ils n'ont organisé une ceinture militaire à Paris, en occupant et armant les forts environnants, que pour résister à Versailles, qu'ils n'attaqueront pas : ils espèrent que Foutriquet Ier et Maître Grand-Pleurnichard-Jules Favre et Cie, voyant la France fermement décidée à empêcher toute entorse à la République, finiront par s'incliner.

En fait, il n'en fut rien ; la province ne suivit que peu ou point le mouvement, et ce drapeau rouge effrayait fort. Si les « Chouans de Versailles » avaient franchement adopté le drapeau blanc, les Communards certes eussent conservé le tricolore ; mais Versailles gardait le drapeau français, nuance Louis-Philippe ; les Parisiens ne prirent le drapeau rouge que pour marquer l'incompatibilité entre les monarchistes plus ou moins bon teint, « les Républicains roses », et la République sociale.

Pour se garder l'appui moral de la province, Thiers expédiait aux autorités civiles et militaires des dépêches assez ridicules, donnant entre autre nourriture spirituelle aux campagnes des comptes rendus généralement mensongers des opérations militaires : ainsi après la malheureuse rencontre de la rue de la Paix :

Dépêche de M. Thiers aux provinces.

... A Paris, le parti de l'ordre a été en collision avec les insurgés. Ils faisaient une manifestation sans armes dans le sens de l'ordre. Un feu ouvert sur cette foule désarmée a fait de nombreuses victimes et soulevé une indignation générale.

Cependant — mais il n'y en a pas trace dans ses communiqués — Thiers n'hésite pas, le 2 avril, à déclancher l'offensive fratricide contre Paris, en bombardant Neuilly : femmes et enfants furent mitraillés, et un pensionnat de eunes filles, qui sortait de l'église, ut littéralement fauché.

Outre les affiches communardes de protestation, ce nouvel exploit donna lieu à une violente contre-offensive caricaturale : on montre Thiers en singe, plus ou moins savant, qui veut contrefaire Guillaume ; en hussard de la Mort ; en dompteur aussi, on le perche sur un tas d'obus, avec cette légende : « O buse de Thiers », et l'on ne tarit point de sarcasmes contre « l'ex-gouvernement de la défaillance nationale. » Une caricature intitulée : « Tentative de viol » le montre, avorton ridicule, à la lueur d'une torche que tient un hideux Jules Favre, s'apprêtant à... mettre en perce la grande République, nue et enchaînée.

B.N. Coll. de Vinck.

Fig. 144. — Thiers dit « Cœur saignant ». Caricature de Moloch à propos de la répression de la Commune (1871).

* Thiers dit à la Mort : « O Mort ! Attends encore un instant !... » Dans sa frénésie de répression, il sort de la tombe entr'ouverte pour tirer un dernier coup de canon sur le Paris de la Commune.

On apprend aussi que quelques patrouilleurs ont été pris par les troupes de Versailles, et fusillés, bien que prisonniers, et que le fort du Mont-Valérien tire sur les compagnies de reconnaissance des gardes nationaux.

***

La Commune, néanmoins, avait pris des mesures d'administration civile, d'initiative sociale, souvent excellentes, et que le peuple n'a pas encore toutes obtenues aujourd'hui : la suppression du travail de nuit dans les boulangeries, la suppression de la guillotine, la remise des loyers du siège. En outre, elle avait décidé la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans les termes et conditions que les lois de 1905 ont renouvelés.

Jusqu'à la semaine ardente, du 21 au 28 mai, les dirigeants de la Commune ont véritablement travaillé dans le sens du bien, du mieux général, avec désintéressement, essayant de supprimer les abus, empêchant la violence et les mesures irrégulières, prêchant l'humanité et l'ordre, s'efforçant d'améliorer la situation sociale de l'ouvrier et de secourir les misères de la rue.

Pendant ce temps, Foutriquet et son état-major préparaient le second siège de Paris, et braquaient leurs canons sur la grande cité, à peine convalescente des blessures allemandes : les Prussiens, d'ailleurs, regardaient

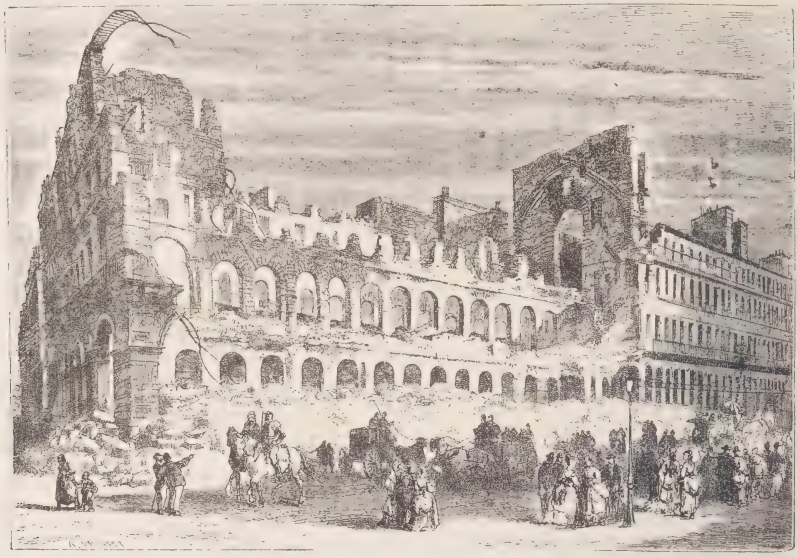

Fig. 145. — RUINES DU MINISTÈRE DES FINANCES (1871). Dessin de Provost. Magasin pittoresque (1872).

avec intérêt les troupes revenues de Suisse, celles de Bourbaki, regroupées et réorganisées à Versailles, et placées sous la férule de Mac-Mahon. C'était une honte : Thiers ne fit aucune tentative, aucune sommation même, pour obtenir pacifiquement des concessions de Paris. Après avoir refusé de traiter avec des assassins, selon l'expression de Jules Favre, il osa lancer sur Paris la gendarmerie, les mercenaires pontificaux et les soldats revenus de Suisse, et mal informés des événements ; il osa bombarder ces révolutionnaires très sages, somme toute, mais sans expérience, prompts à la riposte, et qu'il exaspéra en se montrant moins humain dans sa guerre que les Prussiens dans la leur.

Thiers et ses séides se conduisirent en agents provocateurs, et les Communards réagirent excessivement, avec violence, puis dans l'égarement du désespoir. Leurs incendies restent criminels ; mais que de circonstances atténuantes, offertes par les agissements du clan de Versailles qui, le premier, froidement, viola toutes les lois de l'humanité civilisée. Qui sont les grands coupables : ceux qui, possédant l'expérience et le sang-froid, font preuve de mauvaise volonté et d'aveuglement volontaire, ou ceux qui, pleins de bonne volonté et d'ardeur, sans être cependant belliqueux, manquent seulement d'expérience et de sang-froid ?

***

Les froides cruautés des Versaillais mirent les Communards, déjà exaltés par leur idéal, absolument hors d'eux, d'autant plus que des traîtres commençaient à se glisser dans Paris, et que Versailles était toujours parfaitement au courant de tous les projets et mouvements prévus. Alors arrivèrent les mauvais jours, les jours de défiance, de dissensions intestines ; à tout propos, les Comités destituaient un de leurs membres, changeaient les généraux, les délégués-ministres, et les résultats ne se firent point attendre.

L'indiscipline s'étendit, les mécontents élevèrent la voix, et très vite ce fut la contradiction, la violence incohérente, la trahison et la justice expéditive des révolutions, avec son cortège d'exécutions *ab irato* et de destructions ; on suit très bien le mouvement grâce aux affiches :

« Jusqu'ici les écoles congréganistes n'ont servi que les causes monarchiques ; la République ne peut prêter assistance à ces institutions, dont le principe même est la négation de tout progrès. Enseignement laïque gratuit, obligatoire, tel est le programme dans lequel la Révolution doit se renfermer :

« Voici ce que seront nos écoles, si nos vues sont comprises et nos intentions secondées :

« Absolument convaincus de la nécessité urgente qu'il y a de préparer une génération saine et forte, pouvant utiliser virilement un jour les résultats de la Révolution ; nous entendons constituer l'enseignement véritable : celui qui, dans le domaine de la science, ne s'inspire que des faits constatés, indiscutables, sortis purs et sans alliage du creuset de la raison humaine et suit, dans le domaine de la morale, les principes éternels de justice et de liberté qui font l'homme et le citoyen.

« Ce ne serait pas assez, toutefois, de modifier, même aussi profondément, l'éducation de la jeunesse. Aussi dirigerons-nous nos efforts vers la réalisation de l'enseignement professionnel.

« Que chaque enfant, de l'un ou l'autre sexe, ayant parcouru le cercle de ses études primaires, puisse sortir de l'Ecole-Atelier possédant les éléments sérieux d'une ou deux professions manuelles, voilà notre but.

« Tous nos efforts tendront à atteindre ce résultat, car le dernier mot du progrès humain est en entier renfermé dans ce terme simple : *Travail de tous pour tous*. Il faut que l'humanité arrive à la réalisation stricte de ce précepte ancien comme les sociétés primitives et base de toute véritable égalité : « Celui qui ne travaille pas ne doit pas manger ».

B. N. Estampes.

FIG. 146. — « Voyons, Monsieur Réac, il y en a pourtant bien assez ! »
Caricature contre la répression de la Commune (le camp de Satory) et le triomphe de la réaction versaillaise, par H. Daumier (30 mars 1871).

On peut discuter le principe, battre en brèche la solide conviction positiviste qui l'explique, traiter d'utopistes les signataires de cette affiche : il n'en reste pas moins que c'est là un très beau morceau d'éloquence paisible, et qui montre à merveille combien furent saines et généreuses les premières aspirations de la Commune : sauf ce mot *Révolution,* qu'on y trouve, quoi de moins révolutionnaire qu'un pareil manifeste ? On n'y parle pas même de représailles contre les congréganistes : non, la séparation simplement.

Mais Thiers et les siens étaient trop butés pour comprendre : il n'est pire sourd... Et voici maintenant les raisons qui motivèrent l'arrestation d'un certain nombre d'otages, qui, par la suite, en représailles, furent fusillés : ceci est une autre affiche, un peu postérieure : elle date du 13 mai 1871 :

« La Société internationale de secours aux blessés ayant protesté auprès du Gouvernement de Versailles contre les atroces violations de la Convention de Genève dont ses troupes se rendent journellement coupables, Thiers a fait cette réponse affreuse : « *La Commune n'ayant pas adhéré à la Convention de Genève, le gouvernement de Versailles n'a pas à l'observer* ».

« La Commune a fait mieux jusqu'ici que d'adhérer à la Convention de Genève. Elle a scrupuleusement respecté toutes les lois de l'humanité en présence des actes les plus sauvages, des plus sanglants défis à la civilisation et au droit moderne, de nos blessés achevés sur le champ de bataille, de nos hôpitaux bombardés, de nos

ambulances criblées de balles, de nos médecins et de nos infirmières même égorgés dans l'exercice de leur ministère. Mais pour qu'il ne reste pas même l'ombre d'un prétexte aux assassins de Versailles, la Commune déclare officiellement qu'elle adhère à la Convention de Genève, dont elle s'honore de n'avoir en aucune circonstance violé un seul article. »

On peut mettre en doute l'authenticité des accusations ci-dessus : mais du fait que Thiers avait décidé et mis à exécution le bombardement de Paris, il est certain que des femmes et des enfants, des hôpitaux et des

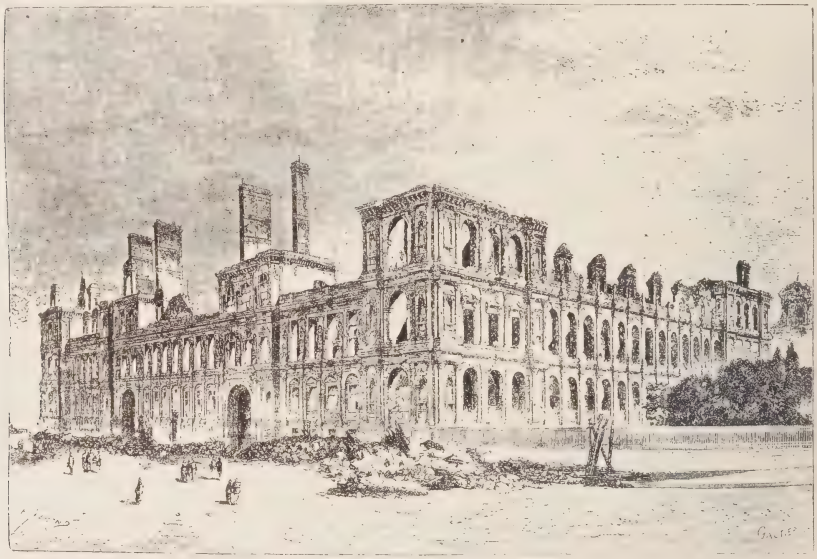

FIG. 147. — RUINES DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS (mai 1871). D'après un dessin de Therond.

blessés, des innocents enfin furent atteints. Les faits précis, les noms, les lieux et les heures abondent d'ailleurs.

Les résultats ? La Commune institua un jury d'accusations, et décida d'exécuter trois otages chaque fois que les Versaillais, violant les droits des peuples, feraient une victime parmi les Communards. L'exaspération grandit, et les mesures de réaction violente commencent : le 16 mai, on fait sauter la colonne Vendôme et Napoléon qui la surmontait, sur les instigations de Gustave Courbet. Le 18, on rase la maison de Thiers, place Saint-Georges, et l'on veut détruire la Chapelle Expiatoire de Louis XVI.

Entre temps, le 17, des agents soudoyés par le Gouvernement de Versailles font sauter la cartoucherie de l'avenue Raff : les femmes et enfants qui y travaillaient sont les victimes.

***

Une chose curieuse : Voltaire, que toutes les révolutions précédentes, tant françaises qu'étrangères, avaient mis en avant, sinon pris pour patron, Voltaire fut très mal vu par la Commune : on en jugera par l'affiche ci-dessous reproduite :

LA STATUE DE VOLTAIRE.

Citoyens du XI[e] arrondissement,

La statue de Voltaire a été érigée sur la place de notre mairie. Voltaire a-t-il mérité cet honneur, lui, mauvais patriote, insulteur du peuple, ami de la Prusse ?

Mauvais patriote !

Il a félicité Frédéric II, roi de Prusse, d'avoir vaincu la France à Rosbach. Il a outragé l'armée française : « Je tremble, écrit-il à Frédéric, comme nos régiments à Rosbach ». (28 mars 1875.)

Il a outragé Paris : « Que Paris est bête ! » écrit-il à d'Alembert (5 février 1778). « Paris est une grande basse-cour composée de coqs d'Inde et de perroquets. » (Lettre à Chabanon, 12 avril 1776.)

Il a appelé de tous ses vœux l'entrée du roi de Prusse dans Paris : « O Paris, sois digne, si tu peux, du vainqueur que tu vas recevoir dans ton enceinte. » (10 juillet 1771.)

Insulteur du peuple !

Il s'appelait Arouet, il s'est fait appeler M. de Voltaire. Et le peuple ? Il l'a appelé *la canaille*, le *sot peuple*. (A Frédéric, 5 janvier 1767.) Il l'a encore nommé la *populace* : « J'entends par peuple, écrit-il, la populace qui n'a que ses bras pour vivre... quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu. » (A Damilaville, 1er avril 1766.)

Ami dévoué de la Prusse !

Il a fait ce vers : « Le siècle de la Prusse est à la fin venu ! »

Il écrivait au Roi de Prusse : « Vous êtes fait pour être mon Roi ! Je ne sais quand vous vous arrêterez, mais je sais que l'aigle de la Prusse va fort loin. » (16 décembre 1772.)

La chanson de Paris en 1871, va fort loin aussi ; à l'occasion de la fuite de Napoléon III, on avait créé une chanson, celle du *Sire de Fish-ton-Kan ;* on reprend l'air avec de nouveaux couplets, en l'honneur du gouvernement paradoxal de cette République sans républicains :

Ils avaient dit (c'est de l'histoire)
« Pas une pierre de nos forts »,
Oui, de nos forts,
« Pas un pouce de notre territoire,
(Tout bas :)
Si nous sommes les plus forts ... »
Les plus forts.
Mais ayant fait tout leur possible
Pour nous livrer à l'étranger,
L'étranger,
Il ne devient pas impossible
Que la formule ait pu changer,
Ait pu changer.

Refrain

V'là nos vaillants défenseurs
Qui vont à Versailles,
L'œil en carpe, la bouche en cœur,
Livrer des batailles.
Place à nos défenseurs !
Approches la pratique.
Tout pour rien, *(bis)*
Feuilles dans la boutique
Ça vient du Prussien.

Ils avaient juré de défendre
Energiquement la Cité,
Oui la Cité.
Et de mourir plutôt que d's'rendre
Au cri : Vive la Liberté,
Liberté.
Mais ils se sont dit : Un'minute,
On ne meurt qu'une fois ici-bas,
Ici-bas.

B. N. Coll. de Vinck.
FIG. 148. — « Le général Boum-Boum !... »
Caricature contre Thiers, par E. Rosambeau (1871).

Nous avons l'temps d'faire la culbute,
Halte-là ! Ne nous pressons pas !
Ne nous pressons pas !
(Refrain)

Au lieu de s'écrier : Aux Armes !
Jules à Ferrières se rendit,
Il se rendit.
Et, répandant des flots de larmes
A son Excellence Bismarck dit :
Bismarck dit :
J'vous en supplie au nom d'ma mère .
Faisons la paix sans déshonneur,
Sans déshonneur.
Mais Bismarck d'une voix amère
Répondit : « La paix ? Et ta sœur ? »
Dis, et ta sœur ?

Etc.

Il est réconfortant de constater, en ces tristes circonstances, l'attitude des Alsaciens-Lorrains ; dans leur *Proclamation au Peuple de Paris,* ils déclarent :

« Les Alsaciens et les Lorrains ont, comme vous, le cœur meurtri. En servant dans vos rangs aujourd'hui, ils poursuivent un but qui s'impose à tous : sauver la République, frapper les traîtres qui ont livré Paris et démembré la France.

« Servir dans vos rangs, c'est marcher avec le peuple à la conquête du Droit et de la Justice. S'abstenir, c'est déserter la cause du peuple.

« Les gens de Versailles sont nos ennemis comme les vôtres. Ils ont laissé bombarder Strasbourg et ont traité sur ses ruines ; ils ont livré Metz et son héroïque population ; ils ont affamé les Parisiens, entravé leur courage ; ils ont vendu Paris, aujourd'hui ils le mitraillent... »

***

La meilleure chanson sur Foutriquet I[er] et ses sujets, c'est sans doute *La Versaillaise,* parodie de *La Marseillaise :*

Allons, amis du despotisme,
Le jour du trac est arrivé.
L'étendard du patriotisme
Contre nous partout s'est levé (*bis*).
Vite il nous faut rétablir l'ordre...
L'ordre avec nos gros traitements,
Concussions, détournements,
Car nous ne saurions plus où mordre.

Refrain.

Aux armes, bons ruraux,
Marchez, défendez Mossieu Thiers
Contre les émeutiers.

Quoi ! Paris aurait sa Commune
Qui réglerait ses intérêts.
Alors, pour vous, plus de fortune,
Plus de caisse où l'on puiserait (*bis*).
Ruraux, pour vous, ah ! quel dommage,
Quel accroc à votre budget.
Jules Favre aurait bien sujet
D'inonder de pleurs son visage.

Refrain.)

Ruraux ! à la force des armes
Adjoignez la férocité.
Mêlez au feu de vos gendarmes
La ruse et la duplicité (*bis*).
Trompant ainsi toute la France,
Bientôt vainqueurs des ennemis,
Nous reverrons Paris soumis
A nos pieds faire pénitence.

(*Refrain.*)

Ruraux ! Montrez-vous monarchiques,
Car, avec un roi, nous aurons
L'usufruit des caisses publiques
Qu'en frères nous partagerons (*bis*).
Mais quant au poids de la couronne,
Aux soucis, aux soins du pouvoir,
Jamais nous n'aurons rien à voir.
C'est au roi qu'on les abandonne.

(*Refrain.*)

Si l'on trouve qu'à la justice
Mon projet va faire un accroc,
Ne craignez pas, j'ai ma police.
Plus Vinoy, Galiffet, Ducrot (*bis*).
Avec ces gaillards, point de crainte.
Un signe... et rrran ! tout finira.
Alors gorgé chacun pourra
Ronfler en paix dans cette enceinte.

(*Refrain final.*)

Fig. 149. — Ruines rue du Bac (mai 1871).
D'après un dessin de H. Clerget. (Magasin pittoresque, 1872.)

Fig. 150. — Caricature de Cham, à propos de Courbet et du « déboulonnement » de la colonne Vendôme.

* On sait que Courbet qui passa en conseil de guerre et fut reconnu responsable de cet acte, a toujours protesté contre l'imputation qui lui en était faite.

six ans, pendant lesquels la politique intérieure fut plus impérialiste que jamais. Moralement surtout, les conséquences d'une telle équipée furent désastreuses. Henri Sommier écrivit et illustra sur une feuille une *Petite Histoire abrégée de la Commune* :

« Un petit lapin vivait heureux et tranquille sur les hauteurs de Montmartre et passait sa vie à jouer avec un petit canon. Survint un gêneur qui convoitait le petit canon (c'est un gros bouledogue armé des pieds à la tête, si l'on peut dire; le petit lapin est le classique Janot-lapin qui tape sur un tambour).

« Moralité : le bouledogue triomphant est debout sur le cadavre du petit lapin.

« Et maintenant, s'il y en a un qui prétende que ce n'est pas le lapin qui a commencé, qu'il se montre ! »

Voilà cette triste histoire. Le moins qu'on puisse dire de Thiers, c'est qu'il se conduisit d'un bout à l'autre comme le dernier des sots, sans la moindre diplomatie, et comme une brute.

Le prestige qu'il avait pu s'acquérir par sa sagesse avant la guerre, ses négociations relativement adroites, ce titre de libérateur du territoire qu'il reçut si glorieusement en séance quelques années après, tout cela reste souillé par la sauvagerie de sa lutte et la férocité de sa répression contre la Commune, et sans lesquelles la Commune eut été une insurrection très pacifique, comme elle le fut jusqu'au 21 mai.

Plus tard, peu à peu, on remit debout tous les

Hélas ! ce ne fut que trop vrai ; les Versaillais parvinrent aux portes de Paris, et celle du Point-du-Jour, mal gardée par une vigie, fut livrée le 21 mai : le gardien, Ducatel, au lieu de faire chercher du secours, agita un chiffon blanc et laissa entrer ces messieurs ; ils n'avancèrent que prudemment, craignant que le sol ne fût miné. Puis, le 22 mai, la porte de Saint-Cloud fut enlevée, et la semaine terrible commença ; les Communards se retiraient, se barricadaient dans les rues où une guerre atroce, sans pitié, se livrait, tandis que femmes et enfants « pétrolaient » les monuments et qu'on exécutait les otages ; successivement la Légion d'honneur, la Cour des Comptes, le Conseil d'Etat, la Caisse des Dépôts, les Tuileries, les Finances, Saint-Eustache, la Croix-Rouge flambèrent et illuminèrent la tuerie organisée par Mossieu Thiers.

Le bilan ? 17.000 morts supplémentaires, Paris en ruines, tout le monde mécontent.

L'épilogue ? Des milliers de prisonniers et d'accusés, parqués à l'Orangerie de Versailles ou au camp de Satory ; un procès monstre qui dura peu de temps, grâce à la justice expéditive qu'emploÿèrent les conseils de guerre institués spécialement par le *Gouvernement de la République ;* un nombre astronomique de condamnations à des peines variées telles que la guillotine, la fusillade, la déportation, la prison ! Une crise républicaine qui dura

Fig. 151. — « Les folies de la Commune. » Caricature de Cham, à propos de l'incendie de la Légion d'honneur.

Fig. 152. — « Conciliabule chez le grand homme. »
Caricature contre Thiers, par H. Daumier.

monuments abattus ou incendiés, et, par deux amnisties, en 1876 et 1881, on rendit la liberté à un certain nombre de prisonniers et proscrits. Mais les autres, ceux qu'on avait exécutés ?

C'est une des plus grandes erreurs judiciaires que le monde ait vue, et d'autant plus grave que ses auteurs, les gouvernants de Versailles, l'ont sans doute commise volontairement...

René Dalsème.

B) LES PRÉSIDENTS ET LA CARICATURE (1871-1900)

On l'a dit depuis longtemps, mais il ne faut pas cesser de le répéter : la caricature est un des plus puissants moyens d'expression de l'esprit humain. Il manquerait aux arts plastiques l'une de leurs grandes attractions si elle n'existait pas. Au point de vue de l'étude des mœurs sociales d'une époque, les caricatures constituent un précieux ensemble de documents : elles figurent au premier rang des éléments d'information, au même titre que le livre, le théâtre, le tableau, l'estampe, le journal.

Par la déformation des traits du visage, agrandi ou rapetissé, la mise en valeur satirique d'un *tic,* d'une manie, d'une habitude du corps, l'art de la caricature complète l'aspect physique et le moral de l'homme et de la femme. Généralement, la caricature vise les personnages illustres, ou en vedette, ceux que le peuple appelle, en son langage imagé, les *grands de la terre.* Rois, chefs d'Etats, ministres, hommes politiques constituent cette catégorie, entre toutes justiciable de la caricature, de *la charge,* ainsi que s'exprime le langage des ateliers. C'est dire que nos présidents de la République ont été, au XIX^e^ siècle, largement tributaires de la satire graphique.

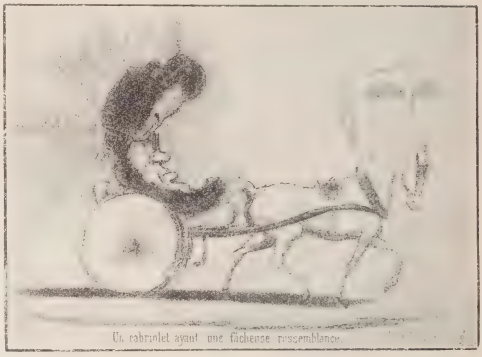

Fig. 153. — « Un cabriolet ayant une fâcheuse ressemblance. »
Caricature de H. Daumier contre Jules Favre.

Ils ont défilé, comme de simples mortels, sous le crayon des artistes dessinateurs, qui ne leur ont pas épargné l'ironie et les nasardes. Toute politique mise à part, il est extrêmement curieux de parcourir cette comique galerie, ce musée de masques, rappelant les têtes-de-Turcs de nos baraques foraines. Là se trouve l'explication de certains ridicules physiques, de certaines humeurs de caractère et même de certains actes qui sont entrés dans le domaine de l'Histoire. Les sept présidents qu'a connus la République, de 1871 à 1900, — Adolphe Thiers, Mac-Mahon, Jules Grévy, Sadi Carnot, Casimir-Périer, Félix Faure, Emile Loubet, — furent caricaturés par les meilleurs satiriques de l'époque, race impitoyable comme celle des chansonniers. Presque toutes ces caricatures entraînent un rire irrésistible, tant l'artiste a frappé juste. On peut même dire qu'en ce genre tout spécial, mais indispensable à qui veut se

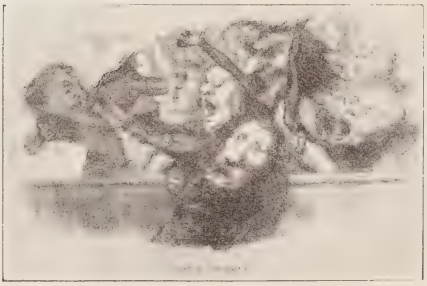

Fig. 154. — Physionomie de l'Assemblée.
Caricature de H. Daumier.

rendre un compte exact des mœurs du passé, de l'état officiel d'un pays, nous possédons des dessins, des planches coloriées, des feuilles volantes, capables, par leur intérêt, leur verve, leur esprit à l'emporte-pièce, l'acuité de la morsure, d'être qualifiés de chefs-d'œuvre.

Napoléon, qui fut à tous les instants de sa prodigieuse carrière la proie des caricaturistes anglais, surtout de Cruishank, satirique au vitriol, alors que son compatriote William Hogarth se contentait de *caricaturer* par la couleur, — Napoléon disait, à Sainte-Hélène : « Si la caricature venge quelquefois le malheur, il faut reconnaître

Fig. 155. — « LA RÉPUBLIQUE ». D'après H. Daumier.

* Dans cette puissante composition, Daumier n'a pas symbolisé la République officielle, mais la République du peuple, la femme aux fortes mamelles et dont le poing solide supporte hardiment le drapeau.

aussi qu'elle frappe souvent juste, et qu'elle tient la place du pamphlet ». A l'appui de son opinion, l'Empereur citait une charge due à un artiste libéral, représentant un peloton d'émigrés fusillant des bonapartistes coupables d'avoir combattu à Waterloo. L'un d'eux réussissait à s'échapper, et le goutteux monarque Louis XVIII courait après en lui criant : « Malheureux, tu échappes à ma clémence ! »

Ainsi comprise, la caricature constituait un acte de justice et de vérité, mais aussi un sanglant affront pour ce roi, que le général Berton appelait « le gros cochon, l'homme aux trois crapauds », et dont les ouvriers parisiens

disaient, en le voyant passer en voiture : « C'est ce gros-là qu'est le gouvernement ». C'était la préface aux pittoresques charges de Traviès contre Charles X, chasseur en chambre :

C'est par le lapin qu'on commence,
C'est par le peuple qu'on finit,

de Philippon contre Louis-Philippe, transformé en poire, et même contre le ministre Adolphe Thiers, caricaturé en « foutriquet » par l'illustre Daumier, le Balzac du crayon, de la pierre lithographique, et notre plus grand dessinateur de mœurs du XIX^e^ siècle, sans nuire en rien au piquant Gavarni.

THE MODERN BAYARD.

FIG. 156. — Caricature d'un journal de Londres due à un dessinateur français, Mac-Mahon foule aux pieds le suffrage universel, tandis que Paris est attaché, pieds et poings liés, au poteau d'exécution (allusion à la Commune de 1871).

Au reste, depuis que les hommes vivent en société, tous ceux qui se sont placés à leur tête ont subi le feu du dessinateur, du peintre, du graveur en médailles, du potier d'argile, car la caricature affecte ces différentes formes. Chez les Grecs, elle s'exécute surtout au théâtre par les poètes comiques. Cratinus et ses confrères ne se gênaient pas pour dire du dictateur Périclès qu'il avait « une tête d'oignon ». Aristophane fait du démagogue Cléon, en vers superbes, un portrait qui vaut vingt caricatures. A Rome, où la politique fut souvent violente, les empereurs les plus populaires comme les plus méprisés, Auguste aussi bien que Néron, alimentaient l'esprit, la fougue, la colère des artistes, par la farce, la pantomime, la statuette, ainsi que de nos jours tout personnage public qui prête à rire. C'était là le rôle de l'opposition. Les *graffiti* de Pompéi en gardent la trace. Le musée d'Avignon possède une caricature, chef-d'œuvre d'art comique et d'histoire : une statuette en bronze représentant Caracalla courant les rues de Rome en marchand de petits pâtés...

Parfois le caricaturiste demande à sa *victime* l'autorisation d'exercer son art. Parmi les illustres, Lamartine, seul, de nos jours s'opposa à la déformation « des traits de la réature de Dieu ». Le plus souvent, le *chargeur* opère sans s'inquiéter de ce qu'on pensera de ses « boulets rouges », surtout s'il vise un personnage appartenant à la politique.

Au fait, Adolphe Thiers ouvre naturellement la galerie des présidents pincés par le crayon. Il était premier ministre lorsque le génial Daumier s'empara de sa petite taille, de son toupet, de ses lunettes, et les fit passer par le laminoir de la charge. On sait quelle légende accompagne ce dessin, devenu populaire et qui contribua tant au succès du journal où il parut. Il va sans dire qu'à partir du 17 février 1871, jour où Thiers fut appelé à la première magistrature du pays, une armée de caricaturistes s'apprêta à foncer sur « Mossieu Thiers », sur « le petit père Thiers », comme on appelait l'élu de l'Assemblée nationale. Dans l'intimité, Thiers affectait d'ignorer ces surnoms, en compagnie de son fidèle secrétaire, Barthélemy Saint-Hilaire. Celui-ci avait conquis, dans la presse d'opposition, le surnom de « B. S. H. », signature ordinaire de ses lettres hâtives et des billets officiels.

On a représenté Thiers en général, armé d'un sabre de bois. André Gill l'a croqué en chimiste examinant une cornue sur laquelle on lit le mot *Dissolution*. C'était au plus fort de la lutte du président contre la droite de la Chambre. Mais la plus représentative de ses charges, due au même artiste, est celle qui le qualifie de « Premier Conscrit de France ». Thiers, ramassé dans sa taille exiguë, costumé en villageois, le numéro 1 à son chapeau enrubanné de tricolore, vient de tirer au sort, sans se douter que ses lunettes l'exemptent de tout service militaire.

Coll. Paul Prouté.

L'UNIVERS APPORTANT SON OR A LA FRANCE (1871). D'après une lithographie de H. Gastel.

Dans cette composition symbolique, la France est enchaînée au rocher sur lequel veille un Allemand, sabre au clair. Elle voit tout autour d'elle se presser le monde entier, accouru pour payer sa rançon de guerre, l'or de sa liberté. Toutes les races et tous les peuples tendent vers elle leurs mains chargées de valeurs, papier-monnaie, or, argent ou bijoux, dans un élan de généreuse sympathie.

Cette charge peut passer pour l'une des plus réussies de la série des *Hommes du Jour*. Au total, elle n'a rien que de patriotique. Mais le président Thiers devait connaître les excès de zèle de certains de ses admirateurs, créateurs inconscients, naturellement, de ce qu'on doit appeler *la caricature involontaire*.

Le comique qui s'ignore jouira toujours d'une saveur particulière. Les fabricants de verre, de porcelaine, de poterie ne se doutaient donc pas qu'ils inventaient un nouveau genre de charge en donnant à certains de leurs produits la tête du « père Thiers », avec son légendaire toupet, ses populaires lunettes, son classique visage rasé. Rien n'était délicieusement comique comme de voir s'étaler, chez les épiciers et les droguistes, Thiers en bocal de cornichons, en pot de moutarde, en bouteille de malaga, en flacon d'eau de Cologne ! Le comble du grotesque, c'est que les verriers, les céramistes, les boutiquiers, exhibant ces étranges récipients, sont à mille lieues de vouloir manquer de respect à l'homme d'Etat, en qui s'immortalise la bourgeoisie française. Ils croient servir sa gloire, aider à sa popularité ! Ce n'est plus le pavé de l'ours, mais le flacon de l'ours qu'on jette à la face du grand homme. On le représente aussi en petit encrier de verre, et j'ai idée que ces encriers ont dû ravir les maîtres d'école de village. Ne parlons pas du *Thiers en pipes* : elles pullulaient chez les débitants de tabac. Les braves industriels qui cultivaient en toute candeur cette facétie plastique se souvenaient peut-être des vers de Monselet :

Fig. 157. — Portrait-charge d'Henri Rochefort, par André Gill.

Et l'on n'a pas été grand'chose
Tant qu'on n'a pas été bœuf gras.

On sait que, sous l'Empire, la *célébrité* du jour baptisait de son nom l'utile ruminant, dont, au dire de Léon Gozlan, « la viande est le plus lourd et le plus précieux de tous les métaux ». Le bœuf gras, ce moyen d'arriver à la gloire, n'existant plus, le verre et la porcelaine en jouaient le rôle à l'égard du président.

Dans ses piquantes *Guêpes*, Alphonse Karr caricaturait Thiers en prose. Il prétendait que le chef de l'Etat prenait des leçons d'équitation, en vue de commander l'armée, et que son cheval se nommait *Ibrahim*. A bien examiner la figure du président, on pouvait la rapprocher de certains types de marchands, croqués par Léonard de Vinci, le plus grand caricaturiste de la Renaissance. Mais, au total, qu'elle fût crayonnée, écrite, parlée, ou de matière dure, la caricature contre Thiers n'approcha jamais du feu verbal et graphique essuyé par le maréchal Mac-Mahon après que l'Ordre Moral, les hommes du 24 mai 1873 l'eurent intrônisé à l'Elysée. Comme entrée de jeu, quand il fut question de définir ses pouvoirs, un des partisans du nouveau

Fig. 158. — Portrait-charge de Gambetta « entre la chèvre et le chou », par André Gill.

président eut, à la Chambre, un mot d'un exquis comique involontaire : « Il faut organiser le maréchal ! » Caricature par la parole, l'intelligence du « Bayard des temps modernes » passant pour être assez limitée, au dire de l'opposition.

A l'avènement de Mac-Mahon, la caricature, dite politique, avait fortement agrandi son champ de tir. Tout le Parlement passa par sa pétulante mousqueterie. Jules Simon nous fut présenté versant des flots de larmes, en pieuse attitude : « Pleure, pleurard ! » clamait la légende. Adolphe Crémieux n'était pas précisément un prix de beauté : on nous le servit en cactus hérissé d'épines. Une charge nous conduisit à une séance mouvementée de la Chambre ; on trouvait là l'œil de Gambetta, les auvergnates épaules de Rouher, l'air méfiant de Dufaure, la vaste carrure d'Arago ; et de tous côtés partaient des interruptions : « Vous nous insultez ! — A Charenton, l'énergumène ! » Dans l'*Eclipse,* Gill caricaturait Victor Hugo en lion et en prophète. Respectueux repos accordé à ses coups de crayon.

Fig. 159. — Reproduction d'un mouchoir-pochette contre Mac-Mahon, imprimé à propos des élections du 14 octobre 1877 qui donnèrent la majorité à l'opposition et à Gambetta, chef reconnu du parti républicain.

Contre la caricature, le maréchal eut un précieux bouclier : la censure, la loi considérant comme un délit toute offense au chef du pouvoir exécutif. Mais nombre d'artistes de talent, ayant plus ou moins appartenu à la Commune, entre autres Pilotel, s'étaient réfugiés à Londres ; et ceux-là foudroyaient Bayard. Les journaux anglais, le grand satirique le *Punch,* notamment, accueillaient volontiers les dessins humoristiques de nos compatriotes. Une charge célèbre montre Mac-Mahon avec une énorme tête, un grand sabre et foulant aux pieds *the universal suffrage.* Impossible au parquet français de passer la Manche pour traduire en correctionnelle le délinquant. En France, on se livrait à des portraits-charges qui ne manquaient pas de saveur.

Les bottes du maréchal constituaient le motif principal de ces caricatures. La légende : *Bottes à la maréchale* rappelait, non sans malice, que l'épouse du président servait parfois d'Egérie à son mari. S'il faut s'en rapporter à Hector Pessard, il paraît même que Mme la Maréchale tourna le dos aux ministres républicains lorsqu'ils lui furent présentés par Jules Simon, président du conseil, *remercié* d'ailleurs par Bayard au 16 mai 1877. Pour en revenir aux charges dont fut l'objet le maréchal, à pied, à cheval ou en bottes, n'oublions pas que la police, d'avance approuvée par la vieille dame Anastasie, faisait saisir dans les kiosques tout dessin considéré comme irrespectueux à l'égard du pouvoir.

Quand la critique est muselée par la censure, quand la police écrase le crayon dans les doigts du caricaturiste, la parole reste, ainsi que la typographie. Il y a la chanson d'abord, puis les *échos* de journal, les nouvelles à la main, lesquelles débutent parfois comme suit : « Un melon et un abonné de la *Patrie* montent en omnibus, etc. ». Viennent ensuite les insaisissables propos de cercle, de salon, de bureau de rédaction, de café, voire les conversations de la boutique, de l'atelier et de l'usine. La chanson, chantée sur la voie publique, peut être interdite ; imprimée, elle peut être saisie, toujours en vertu de la loi, dite d'offense. Mais la parole, *verba volant,* échappe à ce danger. Mac-Mahon fut chansonné à l'étranger, notamment à Genève, par le réfugié Nicolo Ansaldi, auteur

du *Pantin maréchal*. L'étiquette *le Pieu-Maréchal,* calembour et allusion faciles à pénétrer, résulta de cette chanson, qui, naturellement, parvint jusqu'à Paris. Quant aux paroles satiriques, aux propos privés, — autre forme d'opposition, et l'une des plus agressives parce qu'elle se répand comme une tache d'huile, — jamais personnage en vue n'en fut autant saboulé que Mac-Mahon.

La caricature par la parole est une arme de tous les temps et de tous les pays; mais elle sévit principalement aux époques de censure, de compression. Tout comme Louis XIV, à qui il ressemblait si peu et qui, d'ailleurs,

Fig. 160. — THE MARSHAL JIBS, *La Reculade du Maréchal.* D'après une gravure anglaise.

* Le 16 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon, ayant écrit une lettre anticonstitutionnelle, provoqua la démission de Jules Simon. La Chambre ayant voté un ordre du jour de méfiance, le Président obtint du Sénat la dissolution de la Chambre. Ce fut alors que Gambetta prononça les fameuses paroles : « Se soumettre ou se démettre ». Le caricaturiste anglais a représenté le Tribun le fouet en main, arrêtant le char de l'Etat attelé d'un cheval dans lequel on reconnaît Mac-Mahon.

avait une Bastille, l'élu de la réaction en sut quelque chose. On lui prêtait les propos les plus béotiens. A un nègre, élève de Saint-Cyr, distingué par son application à l'étude, le maréchal disait : « C'est vous qui êtes le nègre? continuez ». En voyage, lors des inondations du Midi, il ne put retenir cette double exclamation : « Que d'eau! que d'eau! » Après quoi, en attendant un train, il aperçoit les grosses lettres du mot Buffet et fait appeler le chef de gare pour lui laver la tête : « D'où vient que vous inscrivez le nom de mon ministre et pas le mien? » C'était, en effet, le temps du ministère Buffet.

Auparavant, on avait eu le ministère du duc de Broglie, « l'homme à la voix de bois » ; on avait eu une première fois Buffet... *pas gratuit,* disaient les Parisiens; on avait vu passer, à l'instruction publique, Batbie, « l'homme-éléphant », et l'étonnant M. de Cumont, qui, visitant le Collège de France, demanda à voir les dortoirs des élèves. Les préfets de l'ordre moral ne furent pas non plus épargnés. Dans la Seine, Ferdinand Duval; dans les Bouches-du-Rhône, Jacques de Tracy; dans la Seine-Inférieure, Lizot, passèrent sous le fouet satirique, verbal et imprimé. Un caricaturiste, quelque peu oublié aujourd'hui, Gilbert Martin, s'adjugea Tracy. Ce préfet avait trouvé plaisant d'ouvrir la session du conseil général en grand uniforme brodé, mais un sabre de cavalerie y remplaçait l'épée, afin d'indiquer aux conseillers sous quel régime nous vivions, délicate attention, que la presse locale apprécia à sa juste valeur.

D'Harcourt, secrétaire général de la présidence, fut largement associé aux moqueries prodiguées par la capitale à son patron. Le maréchal, on le sait, avait été gouverneur de l'Algérie ; et l'on sait aussi que, sur la terre africaine, l'absinthe est l'apéritif préféré de l'armée, depuis les hauts grades jusqu'au dernier des tambours. L'absinthe, c'était inévitable, devait donc tenir une place d'honneur dans l'humoristique déluge versé sur la tête du vieux guerrier. Il faut croire que la province, autant que Paris, surveillait les habitudes privées du président, puisque

FIG. 161. — LA CHUTE DE MAC-MAHON. D'après une lithographie de Cariulein, extraite de la *Trottola*, feuille satirique italienne. Le 30 janvier 1879, le maréchal de Mac-Mahon, saisissant le prétexte d'un dissentiment avec ses ministres, donna sa démission. Le même jour, le Congrès de Versailles élut Jules Grévy à la présidence. On voit Gambetta qui, avec « sa fameuse scie », de « se soumettre ou se démettre », a fini par faire culbuter le maréchal-président. Tandis que les amis du président se lamentent, la France républicaine et son nouveau président se divertissent.

Gustave Flaubert, peu porté par nature à éplucher les journaux, s'occupa de l'absinthe et des jurons les plus militaires et familiers du maréchal. De sa solitude de Croisset, en 1877, il écrit à une dame de ses amies : « Le comte de Paris qui se livre dans son château d'Eu à des réceptions royales où s'empressent les autorités, le jeune Lizot en tête, et le ministère écumant contre les cabarets, et notre Bayard qui n'arrête pas de jurer des m.... et des tonnerres de D..., en prenant son absinthe avec D'Harcourt ! Quelle drôle d'époque ! et comme elle sera amusante plus tard dans les livres ! »

Le comte de Chambord, surnommé Henri V par ses partisans, fut quelque temps prétendant au trône, sous les plis du drapeau blanc. On commanda même « la voiture du sacre » ; et cette bonne pièce de Villemessant ne manqua pas de donner, dans son journal, la complaisante description du véhicule, laissé pour compte au carrossier. La candidature de Chambord lui valut quelques chaudes caricatures, dont l'une s'accompagnait de couplets. J'en citerai le plus anodin :

Quoiqu'en dise la critique,
Je suis ben de la rac' des Bourbons :
Voyez mon double menton
Et mon ventre gros comm' un' barrique...

Londres, Genève, Bruxelles, Munich ne pouvaient égaler Paris dans leurs attaques verbales contre l'hôte temporaire de l'Elysée. En revanche, leurs journaux à caricatures firent feu de tous leurs crayons, de

tout leur humour, sur l'homme en qui s'incarnaient les secrets espoirs des cléricaux et des orléanistes. Qui voudra connaître exactement le peu de popularité dont il jouissait en Europe devra consulter ces journaux. La censure de ces capitales respectait leur verve, puisqu'il s'agissait de déboulonner un personnage étranger. Il faut considérer comme un signe des temps que le gouvernement français ne fit jamais de représentations

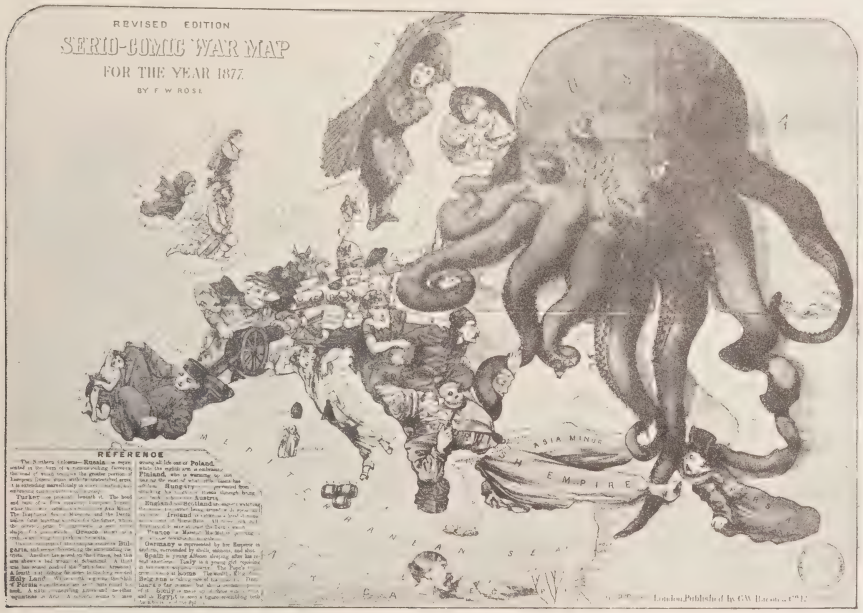

FIG. 162 — LA SITUATION DE L'EUROPE EN 1877. D'après une gravure anglaise dont voici l'explication :

« Le colosse du Nord — la Russie — est représenté sous la forme d'une pieuvre d'affreux aspect, dont la tête occupe une grande partie de la Russie européenne, tandis qu'avec ses bras étalés elle s'étend merveilleusement dans chaque direction, et embrasse plusieurs pays de son étreinte. La Turquie gît sous elle. La tête et le buste du Turc forment la Turquie européenne, tandis que les vêtements inférieurs forment l'Asie Mineure. Le Bosphore, la mer de Marmara et les Dardanelles forment la ceinture du personnage, tandis que le prix désiré, Constantinople, se voit sous la forme d'un cabochon doré. La Grèce, apparaissant sous la forme d'un crabe, inquiète le Turc, au sud. Un des bras de la pieuvre encercle la Bulgarie et semble menacer les régions d'alentour. Un autre a saisi la Crimée, mais ce bras montre une vilaine blessure à Sébastopol. Un troisième bras a saisi et maintient les pieds du Turc (Arménie). Un quatrième s'étend vers la Terre Sainte longtemps convoitée, pendant qu'un cinquième donne au shah de Perse un doux embrassement en entourant son cou, un sixième encercle Kliva et les autres acquisitions en Asie. Un septième semble avoir brisé toute la vie de la Pologne, tandis qu'un huitième bras embrasse la Finlande qui se chauffe et profite le plus possible de ce que la petite Russie lui a laissé. La Hongrie est la seule préservée d'une attaque de sa voisine, la Russie, quoique étant retenue par sa sœur l'Autriche. L'Angleterre et l'Écosse regardent âprement la scène, cette dernière étant armée d'une épée et d'une dague. L'Irlande est représentée par un moine encapuchonné et un amoureux du Home Rule. Tous trois regardent, bien déterminés à sauver au moins la surveillance de la Turquie.

« La France est représentée par le maréchal Mac-Mahon, pointant une mitrailleuse vers son voisin

« La Germanie est représentée par l'empereur en uniforme, entouré de boulets de canon, de canons et de fusils.

« L'Espagne est représentée par le jeune Alphonse dormant après son récent effort. L'Italie est personnifiée par une jeune fille heureuse dans sa liberté nouvellement acquise. A Rome, on voit la tiare du pape.

« Le riche roi de Belgique prend soin de son trésor. L'étendard du Danemarck est petit, mais il est évident qu'il en est fier.

« La Sicile est formée par trois barils de vin, et en Égypte on voit un visage ressemblant à la fois au Khédive et au Sphinx. »

diplomatiques à l'Angleterre, à la Suisse, à la Belgique, pour demander que les caricaturistes laissassent en repos « le moderne Bayard ».

Mac-Mahon vécut donc une présidence faite d'années pénibles. Mais on peut croire que son entourage lui donnait à boire seulement la partie la moins amère de la coupe caricaturale. Hector Pessard, excellent journaliste de combat, affirme que mille pensées contradictoires s'agitaient dans son cerveau, « comme une amande dans sa cosse ». Aussi, fatigué d'une situation à laquelle il ne comprit jamais rien, finit-il

par donner sa démission, le 29 janvier 1879. Il avait connu la face et le revers de la médaille présidentielle pendant cinq ans et dix mois.

Jules Grévy le remplaça à l'Elysée.

Il existait un peu plus de liberté dans la presse. Aussi les journaux de réaction en profitèrent-ils

Fig. 163. — TOUCHANT ANNIVERSAIRE D'UN AMI DU PEUPLE, par H. Demare (1878).

* Thiers était mort en 1877. En 1878, à l'occasion de l'anniversaire de son décès, le dessinateur Demare composa cette cinglante satire, qu'il dédia à son ami G. Maroteau, communard mort au bagne. Cette pièce est une parodie de « l'apothéose de Monsieur Thiers », du peintre Jehan-Georges Vibert. Le caricaturiste n'a pas oublié les victimes célèbres de Thiers ; les Vermorel, Delescluze, Flourens, Rossel, etc..., ni les innocents massacrés, ni la rue Transnonain. L'avenir, sous la forme d'un gendarme, couronne l'homme d'Etat non pas d'un bonnet phrygien, mais d'un bonnet de coton !

pour dauber la toge d'avocat, succédant à la graine d'épinard. Naturellement, on rappela qu'en juillet 1830, pendant « les Trois Glorieuses », le jeune étudiant Grévy prit part au sac de l'Archevêché. C'était là de la polémique courante. Celle qu'on lui administra par la caricature fut autrement endiablée et salpêtrée. Tout d'abord, en scrutant le visage du nouveau président, on s'aperçut qu'entre son nez et sa bouche, régnait un large espace à la place de la moustache rasée. De là, en s'aidant aussi du collier de barbe, à le représenter en orang-outang, en « vieux singe » il n'y eut qu'un pas. D'autres lui mettaient une calotte sur la tête et, s'autorisant de quelque simplicité dans sa tenue, le qualifiaient de « concierge de l'Elysée ».

Grévy possédait à Mont-sous-Vaudrey, dans le Jura, une propriété familiale. A l'exemple de Dioclétien, retiré des soucis de l'empire et plantant ses choux, il se plaisait à jouer au campagnard. Le calme du président, sous les attaques, les satires, les charges de la presse réactionnaire, lui valut d'être appelé *Grévy le Jurassique*. On retrouvait aussi, dans ce qualificatif, quelque chose de son économie poussée jusqu'aux frontières de l'avarice. Le bon poète Armand Silvestre chantait à ses amis, en sa villa de Colombes, une chansonnette visant le *farniente* du vieil avocat, et dont le refrain se terminait par ces vers :

Faut que chacun gagne sa vie
En travaillant !

Le public s'étonnait du silence, de l'abstention de l'Elysée en matière de fêtes et de soirées. Les lustres, en effet, ne flamboyèrent pas souvent durant cette présidence peu fastueuse. On rappelait, à cette

occasion, la réception du shah de Perse par Mac-Mahon et la légendaire fête, où, par manque d'organisation du vestiaire, des centaines de pardessus furent jetés dans la cour du palais de Versailles, à la disposition des invités, bien empêchés de reconnaître le leur dans le tas.

Grévy aimait à prendre l'air dans le jardin de son opulente résidence, à y lire en paix l'*Officiel*. On finit aussi par savoir qu'en souvenir de Mont-sous-Vaudrey, le président élevait là un canard auquel il donnait lui-même à manger, tel Bonaparte, à la Malmaison, offrant du tabac à des gazelles ramenées d'Egypte. Ce canard ne manqua pas d'être élevé à la hauteur d'une basse-cour dans les *canards* criés sur la voie publique. « Touchante simplicité ! » dirent les uns. « Encouragement à la volaille normande ! répliquèrent les autres. Il ne manque plus que les navets et les petits pois. »

Le frère du président, Albert Grévy, avait été nanti du gouvernement de l'Algérie. La tâche n'était pas à la hauteur de ses capacités administratives. La caricature en profita pour le croquer en dindon, à Paris, tandis qu'à Alger, on lui accordait les longues oreilles du roussin d'Arcadie. Mais la grande mésaventure, l'épreuve la plus pénible de cette présidence, renouvelée après les sept années de rigueur, se produisit lorsque Grévy maria sa fille à Daniel Wilson,

Fig. 164. — Portrait-charge de Henri Rochefort, par André Gill.

Fig. 165. — Portrait-charge de Jules Ferry, par André Gill.

* Le caricaturiste a représenté l'homme politique, un balai à la main, balayant les Jésuites. Allusion au décret qu'il fit signer contre les Jésuites et les congrégations non autorisées.

député et homme d'affaires fort entreprenant, fondateur du journal *la Petite France*, à Tours.

Ce journal profitait des dépêches et communications adressées au chef de l'Etat, ce qui lui permit d'atteindre à un fort tirage. De plus, on ne tarda pas à découvrir que, pour assurer la franchise de port de ses envois, le gendre du président se servait du cachet officiel de « papa beau-père », lequel cachet, comme on sait, exonère du timbre-poste la correspondance, personnelle ou administrative, du chef de l'Etat.

Alors, ce fut un débordement d'attaques dans le monde du crayon et toute la presse d'opposition, notamment le *Figaro*. On avait déjà chanté impunément, dans les rues de Paris, sur l'air de *Tant mieux pour elle !* certaine chanson gauloise, où il était question d'une nommée Alice, précisément le prénom de M^me^ Wilson. Dans le *Figaro*, le boulevardier Albert Milhaud décocha les traits les plus acérés contre les illégaux procédés assurant la prospérité de la feuille wilsonienne. Une chronique, entre cent autres, est restée dans la mémoire des Parisiens. Milhaud plaçait

Fig. 166. — LA CITOYENNE LOUISE MICHEL, d'après Pepin (extrait du *Monde Parisien*, 1880).
* Tandis que Louise Michel brandit des armes, on voit Gambetta se réfugier derrière le buste de Thiers. On sait, cependant, que si Louise Michel fut déportée après la Commune, Gambetta avait décidé la Chambre à voter une amnistie plénière en faveur des condamnés de 1871.

la scène « dans une caverne aux environs de Tours ». Le chef « de la bande » arrivait, donnant des ordres à son équipe. Et là-dessus, il entonnait le fameux air de *Zampa,* indiscrètement modifié :

Il faut céder à ma loi,
Car comment s'en défendre ?
Souvenez-vous-en, ma foi,
De Grévy je suis le gendre !

La caricature était aux aguets, aiguisant ses crayons, retrempant son entrain par la revue des vieux maîtres : Daumier, Gavarni et Dantan, le spirituel créateur des charges-statuettes. Elle broda avec enthousiasme sur ce thème : *Ah ! quel malheur d'avoir un gendre !* C'était le régal, le refrain du jour, dépassant de beaucoup en popularité les fameuses scies : *L'Amant d'Amanda* et *Il n'a pas de parapluie.* Mais la mesure fut comble, l'indignation générale, quand on affirma que Wilson trafiquait des décorations, au moyen de ce que Basile, dans *Le Barbier de Séville,* nomme « des arguments irrésistibles ».

Le *Courrier Français,* fondé par Géraudel, homme longtemps célèbre par ses pastilles, contenait alors des plumes fort agressives et des dessinateurs de grand talent, à la tête desquels marchait Adolphe Willette. A côté de ce maître, d'autres caricaturistes contribuaient au succès de la pétulante et montmartroise feuille. Elle attaqua sans pitié le trafic de Wilson dans une caricature à jamais mémorable. Elle représentait le gendre en question sur le seuil d'une boutique, dont la vitrine exhibait plusieurs rangées de croix et de rubans. Wilson, les bras croisés, attendait la pratique d'un air engageant et finaud. Son regard semblait lancer aux passants la fameuse pancarte : « Prix modérés », en honneur dans les bazars et le petit commerce parisiens. La charge, signée d'Uzès, eut un immense succès et un retentissant écho dans les journaux satiriques de l'étranger.

Au théâtre, les artistes trouvèrent le moyen de servir aux Parisiens les reliefs de ce qui les amusait dans la journée : l'assaut contre le gendre élyséen et contre son trop indulgent beau-père. Dans une féerie jouée à la Gaîté, l'acteur Christian disait, en tirant du billon de sa poche : « Je ne sais pas trop ce que *mon sou vaudrait...* » Sous-entendu : « pour me faire décorer par Daniel ». Ce calembour facile délectait, chaque soir, le parterre et le poulailler ; et Gavroche s'empressait de fredonner, en sortant : *Ah ! quel malheur,* etc.

Les journaux britanniques ne manquèrent pas de prendre part à ce festin caricatural. Le *Punch,* de Londres, se distingua par son zèle. Les cinglants dessins anti-grévystes et wilsoniens étaient reproduits sans désemparer. Mais nous étions alors un peu en froid avec l'Italie. Aussi les feuilles à charges d'au delà des Alpes, le *Papagallo* (le Perroquet), la *Rana* (la Grenouille), la *Stampa* (l'Image), puisaient-elles volontiers dans leur carquois pour en lancer les flèches contre l'Elysée. Il faut indiquer ici une nuance politique très accentuée : ce n'était pas Wilson qui faisait les frais de ces caricatures, mais bien son beau-père, considéré par nos voisins comme le grand meneur, l'ordonnateur de la politique française à l'égard du cabinet de Rome.

Lorsque l'Italie nous envoya en ambassadeur le général Menabrea, un de ses compatriotes en profita pour accoucher d'une caricature passablement montée de ton. Elle montrait, dans un salon de l'Elysée, Grévy recevant des coups de poing de ses ministres, de certains députés en vue, et les leur rendant avec une vigueur toute campagnarde, ou plutôt rappelant la lutte à main plate de Sancho et de Maritorne dans l'auberge de

Don Quichotte. A l'entrée du salon présidentiel, transformé en arène, Menabrea, tenant à la main sa lettre de crédit et tombé en plein sur cette scène de mœurs politiques, attend avec patience que la lutte ait pris fin. La vie, le mouvement de cet irrespectueux et mensonger dessin ont quelque chose d'incroyable ; il y a là certainement du talent, quoique d'une autre mentalité que celui des Forain, Willette, Caran d'Ache et surtout de Gill. Ce dernier leur est inférieur dans la finesse, l'élégance ou l'énergie du trait, mais il paraît l'emporter pour la caricature d'actualité

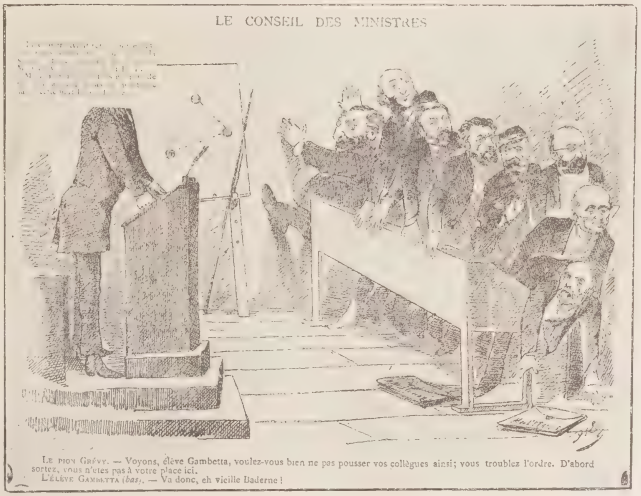

Fig. 167. — LE CONSEIL DES MINISTRES, par Spalski, extrait du *Monde Parisien*, 1880. Caricature contre le ministère Jules Ferry, et le Président de la République, Grévy.

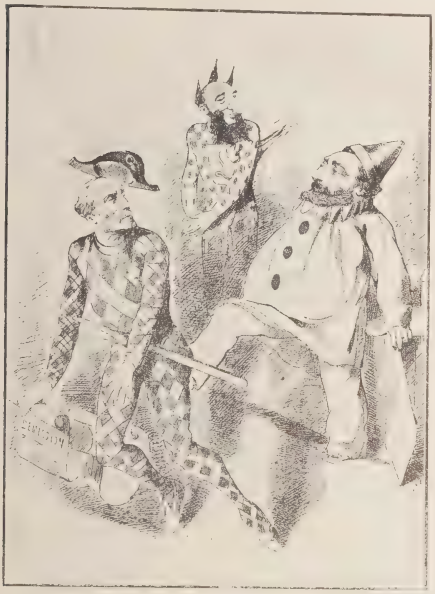

Fig. 168. — LA CHUTE DU MINISTÈRE JULES FERRY. (23 septembre 1880).

« Monsieur de Freycinet se souvient enfin qu'il a une dignité à sauvegarder. » Caricature de Spalsky, extraite du *Monde Parisien* (1880).

politique courante, celle que les masses populaires comprennent du premier coup et qui donne tant d'attrait aux collections de l'*Eclipse*, de la *Lune Rousse*, de la *Nouvelle Lune*.

Ces différents journaux, la série des *Hommes du Jour*, le *Courrier Français* tiennent une bonne place dans la lutte menée contre les droitiers et même les centre-gauchers du Parlement, Grévy et son compromettant beau-fils. Devant le cri de l'opinion publique et l'opposition de toutes nuances, le beau-père d'un Daniel tombé dans la fosse aux lions de la charge dut abandonner ses hautes fonctions, le 2 décembre 1887, pour faire place à Sadi Carnot. On peut dire que, dans les dernières années de sa magistrature, Grévy connut les dangers du pouvoir quand ce pouvoir ne répond pas aux désirs du pays.

Comment se comporterait la caricature à l'égard du quatrième président, porteur d'un illustre nom? Le petit-fils du grand Carnot menait une vie simple, bourgeoise, sans apparat, d'une correction parfaite et représentait très dignement l'Etat dans toutes les cérémonies officielles. C'était un président décoratif, d'un module fort sympathique. Après l'avoir quelque peu cherché, la caricature découvrit le point vulnérable, car cet Achille civil en avait un aux yeux des chevaliers du crayon, de la planche en noir ou en couleurs. Le point faible, c'était la rigidité de son attitude, son immobilité, son impassibilité pendant sa représentation en public. Ce qui lui valut, hélas ! d'être surnommé « l'homme en bois ». Son portrait,

FIG. 169. — ENTRÉE DU GRAND MINISTÈRE. Caricature de Alfred Le Petit contre le ministère Gambetta (1881).

découpé en silhouette dans du carton, donna bientôt naissance à une question-calembour promenée en tous les coins de Paris par l'indestructible race des camelots : « Qu'est-ce que ça dit? — Ça dit Carnot ». Il n'en fallait pas plus pour désopiler le bon public.

Gill était mort. Forain, Willette, Caran d'Ache remplaçaient, avec beaucoup plus de talent, les caricaturistes périmés Cham et Hadol. Le fécond enfant terrible J. Blass apparaissait à l'horizon. Léandre, qui affirma son originalité en la série des *Souverains et Chefs d'Etats,* dessinait dans l'ombre. Au *Figaro,* Caran d'Ache obtint un flatteur succès en prenant pour objet de sa verve les voyages du président Carnot en province. Ce fut lui qui mit le mieux dans le mille à ce sujet. Le *Figaro* avait, en la personne de Charles Chincholle, un rédacteur spécialement chargé du compte rendu des déplacements présidentiels. On le nommait même « M. le Délégué de la presse »; et il portait crânement ce titre.

FIG. 170. — LE MINISTRE RÉCALCITRANT.
Caricature de Moloch, extraite de la *Silhouette,* 8 novembre 1880, à propos de la résistance opposée par Gambetta à la composition d'un ministère. On reconnaît, de gauche à droite, le tirant ou le poussant : F. de Girardin, E. Lockroy, Madier de Monjau, A. Le Faure, Laisant, Clemenceau et G. Perrin.

Caran d'Ache, avec sa finesse, son élégance et une ingéniosité de conception devant laquelle il faut s'incliner, représenta le président reçu à table dans une famille de province, mais tout à fait éclipsé, réduit à l'état de simple figurant, par le délégué Chincholle, pendant toute la durée du repas. C'est lui qui conte les anecdotes, s'attire les sourires des dames, l'attention des hommes, se fait écouter, applaudir des convives et surtout de la maîtresse de céans. Il est assis en face d'elle, alors que Carnot est relégué au

bas bout de la table, en parent pauvre et honteux. Même, l'enfant de la maison s'écrie en montrant du doigt le président : « Maman, il a repris des z'haricots ! »

Caran d'Ache, toujours au *Figaro*, revint à la charge (sans calembour) dans une autre fort amusante composition. Le président-voyageur en fait encore les frais, mais sous un nouvel aspect. Nous sommes dans une chambre somptueuse. Chincholle est au lit, largement et aisément couché, ayant ses pantoufles sur le tapis, dormant du sommeil du juste. A gauche, dans un très humble réduit formant compartiment, on aperçoit Carnot en habit noir, cravate blanche, grand-cordon rouge et plaque ornant sa poitrine, assis sur une chaise où il a tout juste la place nécessaire à son corps. Le tout s'intitule : « Chambre de M. le Délégué de la presse, avec soupente facultative pour le Président ». *Facultative* est une trouvaille.

Pendant les présidences Grévy et Carnot, nos diverses « gloires » ne furent point épargnées, pas plus, d'ailleurs, que la massive barbe noire du second de ces chefs d'Etat. Freycinet, « la souris blanche », René Goblet, « le roquet mordant tout le monde aux jambes », Ferry, « le Tonkinois », Floquet, « le paon », Ricard, à qui son perpétuel sourire attira le surnom de « la belle Fathma », tous y avaient passé,

FIG. 171. — MINISTÈRE GAMBETTA, d'après une lithographie de Galsoni, extraite de *El Fischietto*, feuille satirique italienne, 1881.

* C'est le 14 novembre 1881 que Gambetta, qui s'était refusé pendant plusieurs années à diriger un ministère, dût prendre la direction des affaires. Sur la caricature de Galsoni, on le voit se hisser difficilement du fauteuil présidentiel de la Chambre. des députés jusqu'au portefeuille ministériel. C'est que déjà le tribun avait eu maille à partir avec la popularité !

FIG. 172. — Portrait de Gambetta par G. Gastiaux.

même l'intrépide buveur Pouyer-Quertier. Jules Favre avait été caricaturé en demi-lune. Baudry d'Asson, infatigable disciple de Nemrod, parlant toujours de chasser « un ministère aux abois », fut prié par Gambetta de ne pas employer, à la tribune, d'expression cynégétique. Enfin la caricature avait salué le toupet de Rochefort et découvert quelque chose d'asiatique, ou plutôt de japonais, dans les traits de Clemenceau, le futur « Tigre et premier des flicks ». Il y eut encore un Zola déboulonnant Hugo, puis l'apothéose du naturalisme, avec le même Emile, la tête coiffée du pot qu'en chambre on demande.

La lutte politique entre Rochefort et Gambetta avait donné lieu à des charges mordantes, depuis Gill, encore sur la brèche, jusqu'à Rodolphe Salis, fondateur du cabaret du *Chat Noir*, où les garçons servaient en habit d'académicien, — caricature par le costume ! Willette était le ténor du crayon au journal de Salis, appelé aussi le *Chat Noir*.

FIG. 173. — NOS HOMMES POLITIQUES EN VACANCES A VILLE-D'AVRAY. *La pêche aux grenouilles.*
Caricature contre Gambetta par Spalsky, extraite du *Monde Parisien* (1880).

Il existe un vrai chef-d'œuvre de Gill, une admirable composition où Gambetta et Rochefort sont en scène. Elle parut, vers 1880, et n'eut peut-être point tout le succès qu'elle méritait ; mais l'avenir, je pense, lui rendra justice. Gill représente Gambetta en costume d'Hamlet, dans le cimetière d'Elseneur. Il tient à la main un crâne, celui de Rochefort, très reconnaissable à son toupet frisé, à son visage osseux, allongé en triangle, à son nez forcément camard. Gambetta regarde ce crâne avec un sourire de dédain, mêlé de pitié, et prononce, en légende, les mots mêmes de Shakespeare : *Alas, poor Yorick !*

Laissons cette magnifique caricature pour en revenir à Carnot. Un des plus habiles à le pourtraicturer fut le dessinateur J. Blass, artiste d'une étonnante fécondité, d'une verve intarissable, sachant saisir au vol l'actualité et la traduire toute brûlante, à sa façon. Il y eut un moment où se posa la question d'un costume officiel pour le chef de l'Etat. Blass ne laissa point échapper la proie qui s'offrait à lui. Dans une planche en couleurs, publiée par le *Pilori* du 2 novembre 1890, Carnot nous apparait en douze costumes différents, toujours orné de sa barbe, du grand-cordon, et la physionomie immobile. Blass l'habille en Bacchus, en Henri IV, en Louis XIV, en guerrier gaulois, en général, en Louis XI, en triomphant monarque, en Napoléon, en Jeanne d'Arc agenouillée, en dictateur romain, en maréchal de France, et termine par un Carnot conventionnel, sur la tête duquel le malicieux artiste a posé un minuscule chapeau à ruban et boucle, comme on les portait en 1793...

Le 27 juin 1894, Jules Casimir-Périer entre à l'Elysée. Celui-là aussi arbore un nom historique. Pendant sa courte présidence, — elle ne dura que six mois et demi, — il fut surtout pris à parti, déchiqueté pourrait-on dire, par le *Flambard*, feuille d'agression violente, passionnée, active, et qu'on poursuivit maintes fois pour offense au premier magistrat du pays. Au temps de Mac-Mahon, la lutte caricaturale était sourde (j'entends celle par l'image), l'Ordre moral s'étant posé en pouvoir fort, décidé à ne pas se laisser marcher sur les pieds. Avec Casimir-Périer, la presse jouit d'une certaine tolérance... tempérée par de retentissants procès.

On avait applaudi l'opérette du *Grand Casimir* : nous eûmes « le petit Casimir » s'accordant des airs à la Louis XIV et prêt à montrer son fouet à la Chambre des députés, à l'instar du jeune Roi-Soleil menaçant le parlement de Paris.

La figure présidentielle, sévère et dure sous un aspect coquet, son air *sous-off* donnèrent naissance au

Casimir-Terrier, bouledogue portant un collier à pointes et disposé à mordre le premier venu. Deux mèches de cheveux, ingénieusement placées, complétaient le caractère féroce et canin du haut personnage officiel. Ce portrait-charge, daté de novembre 1894, se vendait dans les rues, ayant à son verso une assez piquante chanson sur l'air de *Cadet Roussel*. Il est certain que le président Périer fut franchement, ouvertement impopulaire. Comme trois de ses prédécesseurs, il eut recours au remède, souverain celui-là, de la démission.

Félix Faure, ancien ministre du commerce, le remplaça le 17 janvier 1895. Grand, bel homme, avantageux, décoratif, fils de ses œuvres, il portait des guêtres blanches et affectait, en ses allures, quelque chose d'un président à l'américaine, d'un Yankee né Parisien. De fait, il soutenait assez bien ce rôle. Dans le Nord, il fut le premier chef d'Etat français qui visita la mine, y descendit en costume d'ouvrier, le chapeau chargé de la petite lampe professionnelle. L'implacable bataillon du crayon découvrit bientôt que, sous ses airs de bonhomie, le président Faure exigeait, dans son intérieur et au dehors, les marques de la plus haute déférence, l'application absolue, rigoureuse, de l'étiquette et du protocole. Il défendit à ses plus intimes amis de le tutoyer, comme autrefois, même si l'un deux se trouvait seul avec lui, ce qui lui attira une malicieuse et gauloise riposte d'un de ces rappelés à l'ordre.

La question du costume officiel reparut sous sa présidence ; peut-être la ressuscita-t-on pour lui faire plaisir. *L'Illustration* en parla, accompagnant son commentaire d'un projet d'uniforme présidentiel, où les broderies d'or surabondaient, enchâssant, en écusson, la hache et les faisceaux des consuls romains. La question fut enterrée, sans doute au grand regret de celui que ses attentions pour le beau sexe baptisèrent « le vieux marcheur ». La caricature, s'aidant de ce surnom, trompetta contre lui de sonores charges.

Constatons que, sous le régime démocratique, la caricature a singulièrement haussé le ton, est devenue audacieuse, cruelle, emportant le morceau, retournant sa pointe aiguë dans la plaie, risquant des légendes dont l'aigreur eût étonné Philippon, Daumier et Gavarni, ce dernier pourtant bien incisif dans l'explication de ses lithographies ultra-parisiennes. L'artiste, en démocratie, a plus de liberté, quitte à en payer l'excès par un procès. Mais, par cet excès même, souvent approuvé du public, ses œuvres sont d'autant plus représentatives et caractéristiques. Il est incontestable que les violences du *Chambard* et du *Pilori* équivalent à d'excellents documents sur l'état d'esprit public de Paris et de la province pendant la période qui va de 1871 à 1900.

On a dit qu'il n'y a point de grand homme pour son valet de chambre. Le Français, né frondeur, aime à éplucher les gestes de ses gouvernants. Il ne veut pas être dupe de *la mecanique*, comme fait dire Balzac à son

Fig. 174. — Caricature de Philor contre les Jésuites, à propos de la loi sur les Jésuites et les congrégations non autorisées (1880).

Jacques Collin. Il tient à voir d'aussi près que possible ceux qui mènent la barque nationale. Comme avant tout, il a soif d'égalité, quand un travers, un ridicule, une faiblesse quelconque rapproche les choryphées politiques de la commune humanité, le Français sourit. Thiers en bouteille ! Mac-Mahon perdu dans ses bottes ! Grévy en sabots ! Carnot en cariatide ! Casimir-Périer en dogue ! Félix-Faure en « vieux marcheur » ! ces différentes expressions de la moquerie répondent à un sentiment inné en nous, que nous n'avouons pas, mais qui n'en existe pas moins : le Français est toujours de l'opposition...

Fig. 175. — « Ils n'auront pas l'âme de nos enfants. » Caricature de J. Eschbach, extraite de *La Bombe* (1879). Cette satire contre les Jésuites a trait aux restrictions apportées par Jules Ferry aux privilèges de l'enseignement libre.

— « Montélimar, — disent les dictionnaires de géographie, — sous-préfecture de la Drôme, sur le Roubion, affluent du Rhône, à 43 kilomètres de Valence. 14.014 habitants. Vins, houille, lignite, nougat... » Nougat ! voilà la pierre d'achoppement, le grand argument des coups de crayon reçus par Emile Loubet, élu à la Présidence le 18 février 1899 et sorti de charge en 1906, après son septennat.

M. Loubet était de Montélimar. *Nougat* répondait à tous ses actes, comme le « Tarte à la crème » du marquis de Molière. Soyez natif d'une ville célèbre par une industrie utile, agréable, qui fait vivre des gens, enrichit un pays, et qui figure au nombre des plus exquis produits de la confiturerie française ; soyez le premier magistrat d'une puissante république, promu à ce haut poste par la voix de 483 députés et sénateurs réunis en congrès, vous n'en serez pas moins appelé « le marchand de nougat » par celle qui ne respecte rien, se moque de tout, et joue le rôle du joueur de flûte derrière le char des consuls. Ce fut le cas de M. Loubet. Critiques, railleurs, frondeurs, adversaires ou partisans, se délectèrent à cette charge réussie.

Charge contestable peut-être, car rien ne prouvait que le *titulaire* fût un fort consommateur de l'agréable produit illustrant sa ville natale. Au reste, ne disons pas de mal du nougat de France ; il est roi à sa manière et n'a qu'un rival sérieux : le nougat russe.

On donne, en langue provençale, le nom de *loubet* à une espèce canine, qui tient du chien de berger et un peu du loup. Cette particularité demeura inconnue des faiseurs de charges et de calembours, pendant la présidence Loubet. Ils n'auraient, certes, point manqué de l'utiliser contre lui.

Au total, cette époque a été féconde, originale en talents, pour l'art de la caricature. Quatre noms symbolisent ses œuvres : ceux de Forain, de Gill, de Caran d'Ache et de Willette, succédant aux tentatives, amusantes, mais moins heureuses, de Dantan, de Montjoye et de Nadar.

Tancrède Martel.

C) NOTE SUR LE BOULANGISME

On a fini par donner ce nom au mouvement d'opinion qui s'est produit en France, de 1886 à 1890, pour avorter et s'évanouir dans un suicide romantique. L'homme qui le personnifia est le général Georges Boulanger, dont quelques mots suffiront à fixer la silhouette rapidement effacée.

Le général Boulanger était Breton. Né à Rennes, le 29 avril 1837, il se distingua, dès l'âge de vingt ans,

Fig. 176. — LE THÉATRE DE MONT-SOUS-VAUDREY.
Caricature de Spalsky contre Jules Ferry, extraite du *Monde Parisien* (1880).

pendant l'expédition de Kabylie en 1857; présent à Turbigo, pendant la campagne d'Italie de 1859, il retourna en Afrique après la paix de Villafranca, successivement en Cochinchine, au Cambodge et au Tonkin, il était à Champigny en janvier 1871. Dix ans plus tard, le général Boulanger allait représenter la France au centenaire de Yorktown, et quand il en revint, le gouvernement de la Troisième République le nomma directeur de l'infanterie au ministère de la Guerre. Le général Boulanger, à ce titre, fit d'importantes et utiles réformes, qui étaient désirées depuis longtemps.

Lorsque fut votée la loi interdisant aux membres des familles ayant régné en France de faire partie de l'armée, le duc d'Aumale écrivit, le 11 juillet 1886, au Président de la République une lettre, dans laquelle il disait que les grades militaires étaient au-dessus de son atteinte, et qu'il restait le *général* Henri d'Orléans, duc d'Aumale. A la suite de cette lettre, le Conseil des ministres décréta, le 13 juillet, l'expulsion de ce prince. Au Sénat, dans la séance du 15, le général Boulanger, interpellé sur cette mesure, répondit qu'il avait voté l'expulsion « parce qu'un citoyen, quel qu'il soit, ne peut pas adresser à M. le Président de la République une lettre aussi insolente ». A ces mots, le baron de Lareinty, sénateur de la droite, répondit : « Vous insultez un absent, c'est une lâcheté ! » De cet incident résulta un duel au pistolet qui eut lieu le lendemain dans le parc d'aérostation militaire de Meudon. Les deux adversaires, après avoir échangé une balle sans résultat, se serrèrent la main.

Quelque temps après, il s'éleva de regrettables incidents, parmi lesquels la publication de lettres adressées autrefois par le général Boulanger au duc d'Aumale. Des expressions respectueuses de dévouement, et le titre

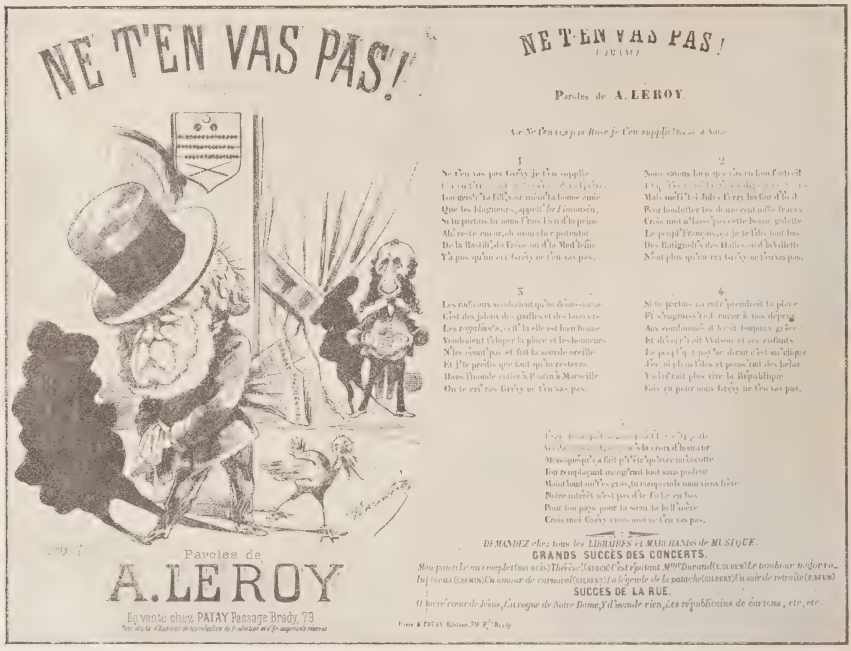

Fig. 177. — *NE T'EN VAS PAS*, romance de A. Leroy.
Caricature de Barentin contre J. Grévy à propos de l'affaire Wilson (affaire des décorations).

d'*Altesse royale*, donné au duc par son subordonné (tous deux commandaient au 7e corps), furent relevés comme autant de crimes ; il n'y avait cependant là rien de bien coupable, et l'affaire n'aurait fait sans doute aucun bruit, si le général Boulanger n'avait eu tout d'abord la mauvaise inspiration de nier ces lettres, de l'authenticité desquelles il fut ensuite obligé de convenir.

Dès ce moment, le général Boulanger commence à jouir d'une popularité que des amis maladroits compromettent le plus souvent par leurs exagérations. On chante ses louanges dans les cafés-concerts ; des brochures populaires sont répandues à profusion, dont les adversaires du général l'accusent d'être l'instigateur et d'aspirer à la dictature. Le général, alors ministre de la Guerre, est plusieurs fois obligé d'imposer silence à de trop ardents partisans. La chute du cabinet Goblet (30 mai 1887) oblige le général à suivre dans leur retraite ses collègues du ministère. Quelques journaux, tels que l'*Intransigeant* et la *Lanterne* jettent cependant les hauts cris. A les entendre, c'en est fait du pays si le général Boulanger quitte le portefeuille de la Guerre. Depuis longtemps, ces mêmes journaux avaient prétendu qu'il y aurait de formidables manifestations populaires si le général était éliminé du cabinet. Henri Rochefort écrivait : « Le soir même du jour où il serait renversé par une coterie, les meneurs de l'opportunisme et leurs complices de l'Elysée peuvent être sûrs que vingt mille hommes parcourraient les boulevards en criant : « A bas les traîtres ! » et « Vive Boulanger ! » S'ils tiennent à augmenter du double cette popularité qui les inquiète si fort, ils n'ont qu'à essayer d'éliminer celui qui en est l'objet. Nous savons que si vingt ou trente mille Parisiens réclamaient la réinstallation du général, comme ils ont déjà réclamé celle de Necker, il y a la troupe pour mettre à la raison les réclamants. Seulement, est-il bien établi qu'elle ne passerait pas de leur côté ? Voilà ce qu'il serait important de savoir, et que malheureusement personne ne sait ! » Ces menaces étaient d'autant plus hors de saison que le spirituel polémiste avait écrit quelques jours auparavant : « Que le général Boulanger y réfléchisse ; n'ayant à son actif aucune victoire signalée, il ne vaut auprès du peuple que par la confiance qu'il lui inspire. Le jour où la nation se croirait obligée de veiller au grain et de se tenir sur ses gardes, l'enthousiasme tomberait immédiatement à zéro ; car ce ne serait pas seulement la Chambre, le Sénat et M. Grévy qui seraient

Coll. Paul Proute.

ALLÉE DES ACACIAS. — REVUE DE L'ARMÉE TERRITORIALE. D'après une estampe en couleur de Sahib.

La revue de l'armée territoriale dans cette allée des Champs-Elysées, en 1880, est, pour l'artiste, le prétexte à un tableau des modes et de la vie parisienne de l'époque. On y voit les élégants et les élégantes de ce temps qui nous semble, déjà, suranné et vieillot.

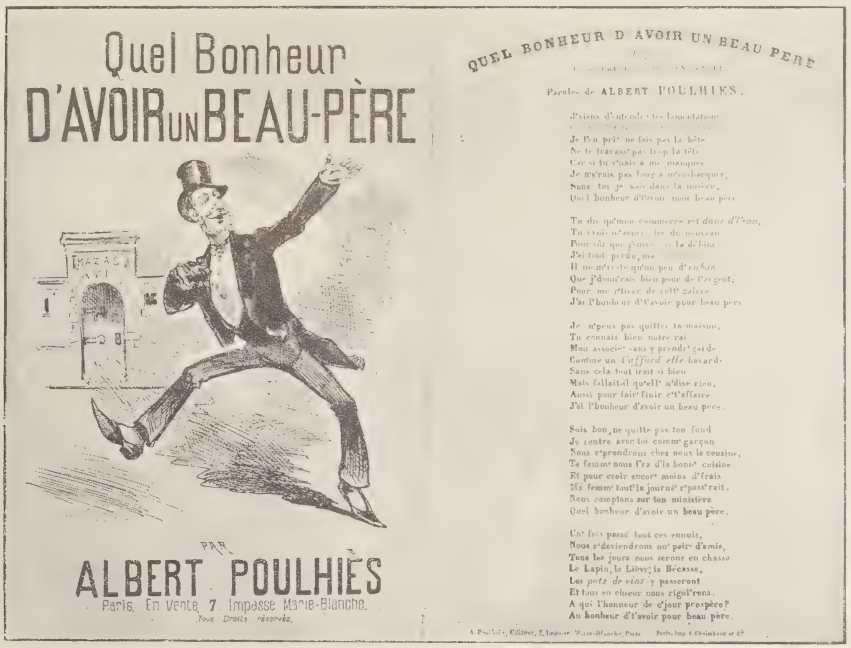

FIG. 178. — *QUEL BONHEUR D'AVOIR UN BEAU-PERE.*
Romance d'Albert Poulhiès et caricature anonyme contre Wilson, gendre du président Grévy, à propos de l'Affaire des décorations.

menacés dans leurs palais, ce seraient la liberté et le droit, que la France, nous aimons à le croire, ne laisserait pas confisquer à nouveau. » Ainsi, d'après le même journal, c'était tantôt l'Elysée et la représentation nationale que menaçait la popularité du général Boulanger, et tantôt, au contraire, le peuple qui devait marcher sur l'Elysée, si le général n'était pas maintenu au pouvoir.

Nous ne pouvons, faute de place, entrer dans les détails de la nomination du général au commandement du XIII[e] corps, à Clermont-Ferrand. Lors de son départ, le 7 juillet 1887, une foule considérable chantant à tue-tête

C'est Boulange, lange, lange,
C'est Boulanger qu'il nous faut,

se pressait à la gare de Lyon, et faisait au général une tumultueuse ovation. Les wagons du train qui devait l'emporter, envahis par la foule, durent être dételés; et il se trouva contraint, en sautant sur la locomotive, de se soustraire à l'enthousiasme de ses fanatiques, dont quelques-uns s'étaient couchés en travers des rails.

Bien des chansons furent composées en son honneur : *Le général Revanche*; *Français, buvons à Boulanger*; *A bas Bismarck et vive Boulanger ! C'est le général Boulanger ! Il reviendra !... Faut qu'il revienne !... Vive Boulanger quand même !...* et nous aurons donné une idée suffisante de ces poésies en citant le premier couplet d'une des plus célèbres, *Il reviendra :*

Il a cessé d'être ministre,
Mais il est patriote encor,
Et, quand viendra l'heure sinistre,
Il partagera notre sort.

Aux accords de la *Marseillaise*,
A la têt' de l'armée française,
Il ira r'cevoir poliment
De l'enn'mi l'premier régiment.

FIG. 179. — *Pas encore !...* — Après le guet-apens, l'assassinat... Patience !

Composition de Blass, extraite du *Pilori*, 2 octobre 1887.

* En 1887, le commissaire de police de Pagny-sur-Moselle, Schnæbelé, attiré au delà de la frontière par son collègue allemand, Gautsch, fut arrêté comme espion. Cet incident, qui faillit être l'occasion d'un conflit, fut suivi de l'assassinat d'un chasseur sur la frontière allemande. Blass fait allusion dans sa légende aux deux événements.

Son épée à la main,
L'soldat républicain
Défendra brav'ment son pays
Contre ses nombreux ennemis.
Les partisans du Roy
Pouss'ront des cris d'effroi,
Quand ils verront charger
Not' brav' général Boulanger.

Refrain.

Il reviendra
Quand le tambour battra,
Quand l'étranger m'naç'ra
Notre frontière.
Il sera là,
Et chacun le suivra ;
Pour cortège il aura
La France entière !

A ces chansons, il faut joindre, outre le journal le *Boulangiste,* une multitude de placards à cinq centimes, des biographies illustrées de portraits du général en pied ou à cheval, partout criés dans les rues, et qui abasourdirent les oreilles des Parisiens pendant un mois. Sans doute, on ne pouvait rendre le général Boulanger responsable des excès de ses partisans, mais cet engouement dépassait la mesure...

Et c'est alors qu'un homme eut raison de ce mouvement d'opinion : il s'appelait Georges Clemenceau. Voici ce qu'il écrivait dans ce temps-là : « Le général aime trop la popularité, et il est mauvais de voir au ministère de la Guerre, un homme sur lequel ont trop d'influence ou trop d'action ceux qui, en 1871, se sont montrés les pires ennemis de cette armée dont, ministre, il est le chef suprême. Cela constitue un danger extérieur, car nous, travailleurs, nous qui voulons la paix, la paix honorable, sans doute, mais qui entendons n'attaquer personne, qui ne comprenons d'autre guerre qu'une guerre défensive, qui croyons que l'on doit préparer la défense du pays sans bruit, sans bravade et sans tapage, nous devons considérer comme dangereux un homme qui n'a pas su toujours, dans son langage et dans ses actes, garder la réserve que nous commandent la prudence et les intérêts de la patrie. »

Là-dessus, divers incidents s'échelonnèrent. Depuis sa nomination au XIII[e] corps, le général Boulanger fit insérer des lettres dans les journaux, et que l'on aurait pu considérer comme des actes d'insubordination si elles avaient été publiées sans son assentiment ; en second lieu, la tentative d'embauchage dont il aurait été l'objet, de la part des députés de la droite, bonapartistes et royalistes, lorsqu'il était ministre de la Guerre. Quelques temps après, Jules Ferry, dans un discours prononcé à Epinal, ayant traité le général de « Saint-Arnaud de café-concert », celui-ci le provoqua en duel. Des témoins furent constitués, le général Faverot de Kerbrek et le comte Dillon pour le général Boulanger ; Antonin Proust et le député Raynal, pour Jules Ferry. Mais ils ne purent s'entendre sur les conditions de la rencontre. Enfin, au cours de conversations qu'il avait eues avec plusieurs correspondants des journaux parisiens, le général Boulanger accusa son successeur au ministère de la Guerre, le général Ferron, de retarder de parti pris les réformes que, lui Boulanger, avait préconisées. Le ministre de la Guerre se vit dans la nécessité d'infliger à son prédécesseur trente jours d'arrêts. A l'expiration de sa peine, le général Boulanger, rappelé à Paris, fut l'objet d'une manifestation imposante, mais qui échoua dans ses conséquences.

Dès lors, le boulangisme déclina. Le signal donné par Georges Clemenceau fut compris par la grande majorité de l'opinion, et Clemenceau ne réussit fort bien qu'en enfermant, pour ainsi dire, le général dans la vie politique. Il avait été son condisciple, naguère, au lycée de Rennes, et il connaissait son caractère.

Pierre Denis l'analyse ainsi : « Il (le général Boulanger) était un homme de fait qui réfléchissait et méditait

beaucoup. Plusieurs de ses lettres commencent par ces mots : « *J'ai médité...* » C'est encore ainsi qu'il vous abordait le lendemain ou après plusieurs jours, pour revenir sur un sujet dont il avait été parlé. La réflexion était même une nécessité de sa décision ou de son action. S'il était surpris par une circonstance ou par un fait, sans avoir eu le temps de réfléchir sur la résolution à prendre, il se laissait facilement entraîner, sauf à s'avouer, après réflexion, qu'il avait commis une faute. C'est là ce qui explique les inconséquences de sa conduite ou tout au moins de celle dont il eut la responsabilité dans la période aiguë où il ne fut que le chef nominal d'un mouvement politique pour lequel il n'était pas fait, auquel il n'était pas préparé et sur lequel il n'avait pas eu, selon son expression favorite, le temps de *méditer*. »

La véritable infériorité du général, ce fut sa vie privée. Une influence néfaste, celle d'une femme, y jouait un rôle singulier. Mais Georges Boulanger était romanesquement épris de M^me^ de Bonnemains, à mille pieds au-dessous de la compagne qu'il aurait fallu à cet homme friable. Celle-ci étant morte, il alla se suicider, trois mois après, sur sa tombe, le 30 septembre 1891.

On sait aujourd'hui le concours financier donné au général par les chefs du parti monarchiste, et ces révélations ont déconsidéré jusqu'à sa mémoire.

FIG. 180. — LE GÉNÉRAL BOULANGER.
D'après une eau-forte de Ph. Cattelain.

D) L'AFFAIRE DREYFUS

Par une décision contraire à l'esprit de la Constitution, la durée du mandat de la Chambre élue en 1893, qui expirait en 1897, avait été prolongée de six mois. Le ministère Méline semblait en possession assurée du pouvoir, quand une crise d'origine judiciaire vint bouleverser la politique de la France.

Le capitaine d'artillerie Dreyfus, israélite alsacien, attaché à l'état-major du ministère de la Guerre, avait été condamné en décembre 1894 à la déportation pour avoir livré à l'Allemagne des documents militaires. Cette condamnation était liée à l'agitation contre les Juifs commencée en 1886 par le journaliste Drumont. Les officiers du ministère de la Guerre avaient porté leurs soupçons sur Dreyfus, parce qu'il était juif. Le ministre de la Guerre qui hésitait à le poursuivre avait été menacé d'une campagne de la *Libre Parole,* journal antijuif, qui dénonçait « le grand complot juif qui nous livrait à l'ennemi ».

L'accusation reposait sur une seule pièce dérobée à l'ambassade allemande, une lettre qui annonçait l'envoi de documents. On ne découvrait pas de motif à la trahison ; Dreyfus, riche, n'avait pas besoin d'argent ; il protestait

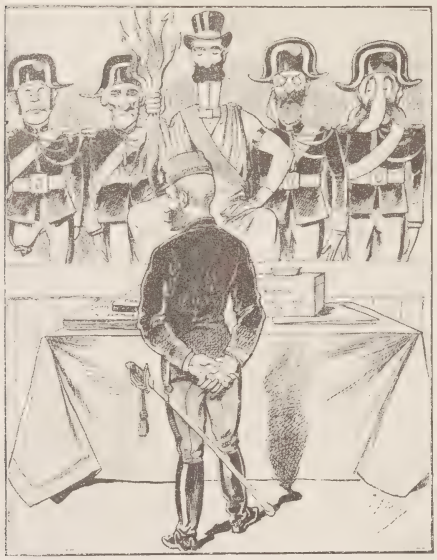

FIG. 181. — LE RÊVE DE THEVENET.
BOULANGER. — Ça des juges... allons donc!
D'après une composition satirique de Blass, extraite du *Pilori*, avril 1889.

* Le bon dessinateur J. Blass, qui exposa diverses œuvres au *Blanc et Noir*, en 1886 et en 1892 notamment, a, d'un crayon cruel, à maintes reprises, campé un président Carnot inimitable. Il est impossible désormais de parler de cette époque sans reproduire les belles charges du grand caricaturiste que fut J. Blass.

dérobée à l'ambassade allemande, révéla à Picquart les relations d'Esterhazy avec l'étranger. Des amis de Dreyfus reconnaissaient aussi dans le *fac-simile* du bordereau l'écriture d'Esterhazy. Picquart prévint ses chefs, mais ils refusèrent de rouvrir l'affaire et, pour se débarrasser de lui, l'envoyèrent en Tunisie.

Un Alsacien, le sénateur Scheurer-Kestner, informé à la fois par ces deux voies (juillet 1897), communiqua ses preuves aux ministres ses amis et les engagea à faire reviser le procès ; ils refusèrent de peur de soulever une agitation. L'état-major averti fit commencer dans les journaux conservateurs une campagne contre les partisans du « traître ». Les partisans de la revision furent ainsi réduits à opérer en opposition avec le gouvernement.

Scheurer-Kestner interpella au Sénat sur le refus de revision. Le ministère céda au désir de déblayer le terrain politique d'une question dangereuse. Le ministre de la Guerre déclara que Dreyfus avait été « justement et légalement condamné ». Méline répondit par la fameuse formule : « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus ». Le Sénat l'approuva à l'unanimité de son innocence. Le conseil de guerre semblait prêt à l'acquitter. Mais les journaux anti-juifs avaient ameuté l'opinion pendant le procès. Le général Mercier, ministre de la Guerre, craignait d'être accusé de s'être lui-même vendu aux Juifs ; il envoya illégalement aux officiers réunis en Chambre du conseil, un dossier secret dont l'existence même fut tenue cachée à l'accusé et à son défenseur, et qui décida la condamnation. Ce fut une victoire du mouvement antijuif. La trahison d'un officier juif montrait le danger d'ouvrir aux Juifs l'armée et les fonctions : « Hors de France les Juifs ! » écrivait Drumont. Un journaliste royaliste, Gohier, expliquait que Dreyfus avait trahi « par la fatalité de sa race ».

Dreyfus, détenu en Guyane à l'Ile du Diable, ne cessa de se déclarer innocent. Sa famille chargea un journaliste israélite, Bernard Lazare, de rechercher les preuves de son innocence. Le parti antijuif essaya d'arrêter ce travail ; un député boulangiste interpella sur la formation d'un « syndicat » au service des Juifs ; un journal publia en *fac-simile* la lettre d'envoi (appelée *bordereau*), attribuée à Dreyfus (novembre 1896).

A l'état-major, un Alsacien, le lieutenant-colonel Picquart, chargé par ses chefs de renforcer le dossier contre Dreyfus, découvrit que la lettre d'envoi avait pour auteur, non pas Dreyfus, mais un commandant d'infanterie, Esterhazy, d'origine hongroise, dont les dépenses dépassaient les ressources. Une lettre pneumatique (*le petit bleu*) adressée à Esterhazy par l'attaché militaire allemand, déchirée sans avoir été envoyée et

FIG. 182. — BOULANGER Ier, EMPEREUR.
D'après une charge anonyme extraite du *Grelot*, 29 mai 1887.

(7 décembre). Le frère de Dreyfus dénonça Esterhazy comme l'auteur du bordereau. Un officier de l'état-major, pour encourager Esterhazy, alla secrètement lui remettre un document secret ; puis, pour le mettre à l'abri de poursuites qui pourraient fournir un moyen de rouvrir l'affaire, on le fit juger par un conseil de guerre qui l'acquitta (10 janvier 1898).

Les partisans de la revision essayèrent d'émouvoir l'opinion par des appels publics ; ils avaient signé deux pétitions pour demander la lumière sur les irrégularités. Après le procès d'Esterhazy, le romancier Zola, assuré de l'innocence de Dreyfus par les confidences de l'ambassadeur d'Allemagne, publia, sous la forme d'une « lettre ouverte au Président de la République », un manifeste intitulé : *J'accuse*. Il accusait nominativement deux ministres de la Guerre, les principaux officiers de l'état-major, les trois experts en écritures du procès Esterhazy, les bureaux de la guerre, « d'avoir mené dans la presse une campagne abominable pour égarer l'opinion ». Il accusait « le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète », et le deuxième « d'avoir couvert cette illégalité par ordre en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable ».

FIG. 183. — Image-placard vendu dans les rues. Au verso est une chanson de circonstance sur l'air de *Cadet-Roussel* (novembre 1894).

Presque tout le personnel politique des partis républicains se tint à l'écart de l'affaire. Jaurès seul parla à la Chambre pour la revision. Un royaliste lui cria : « Vous êtes l'avocat du syndicat Dreyfus ! » et vint le frapper par derrière. Les hommes politiques savaient la masse des électeurs violemment hostile à la revision du procès. Elle choquait des sentiments très populaires : la haine du traître qui avait vendu la France à l'Allemagne, le respect de l'armée nécessaire à la défense du pays, l'aversion contre les Juifs, excitée par la presse catholique et accrue par le scandale du Panama, où deux Juifs, Reinach et Arton, jouaient le rôle de corrupteurs.

Ce furent les conservateurs catholiques et les anciens boulangistes, reparus sous le nom de *nationalistes,* qui mirent l'affaire Dreyfus sur le terrain politique, soit pour en tirer parti contre leurs adversaires, soit par intolérance ; il ne leur suffisait pas de maintenir la condamnation de Dreyfus, ils ne supportaient pas de l'entendre dire innocent. L'orateur catholique De Mun interpella le ministère pour le forcer à poursuivre Zola. A l'ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement, il fit ajouter : « Comptant qu'il saura prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la campagne entreprise contre l'armée ». L'ancien ministre de la Guerre dans le cabinet Bourgeois, Cavaignac, essaya même de faire blâmer le ministère pour ses « hésitations ». Puis il interpella (22 janvier) pour l'obliger à dire que Dreyfus, après sa condamnation, avait fait un aveu qui démontrait sa culpabilité. Méline s'en prit aux journaux socialistes, Jaurès accusa la droite de pousser le gouvernement à la réaction : ce fut l'occasion d'un tumulte, qui força à lever la séance.

Les adversaires des Juifs profitèrent de l'excitation pour pousser à des manifestations antijuives. L'organe italien des Jésuites à Rome écrivit (5 février) :

« Le Juif a été créé par Dieu pour servir d'espion partout où quelque trahison se prépare. Les Juifs allèguent une erreur judiciaire ; la véritable erreur c'est celle de l'Assemblée Constituante qui leur a accordé la nationalité française. Cette loi, il faut l'abroger... Dreyfus est à la fois juif et maçon, et la maçonnerie est notoirement maîtresse de l'Etat français... La condamnation de Dreyfus a été pour Israël un coup sensible, elle a marqué au front tous les Juifs cosmopolites... Cette flétrissure, ils ont juré de l'effacer. Le complot a été noué à Bâle, au Congrès sioniste... Les protestants ont fait cause commune avec les Juifs pour la constitution d'un syndicat. L'argent vient surtout d'Allemagne... Ils ont acheté dans tous les pays de l'Europe les consciences, les journaux à vendre. »

Dans quelques villes, la foule cria : « Mort aux Juifs ! » et maltraita des Israélites. A Alger, où la haine des Juifs était ancienne, plus de cent cinquante magasins furent pillés, des Juifs furent assommés dans

les rues. Le Conseil général d'Alger émit le vœu d'abroger le décret de 1870 et d'enlever aux Juifs la qualité de citoyens français.

Le procès de Zola en cour d'assises (7-21 février) fut, pour ses témoins et ses avocats, une occasion de faire publiquement l'histoire et la critique des deux procès de Dreyfus et d'Esterhazy. Les érudits de l'Ecole des Chartes montrèrent dans le fac-simile du bordereau toutes les particularités de l'écriture et de la langue d'Esterhazy, différentes de celles de Dreyfus. On lut les lettres privées où Esterhazy exprimait sa haine contre les officiers français et disait son rêve d'entrer en uniforme de uhlan dans Paris conquis. La déposition de l'ancien ministre de la Justice, Trarieux, révéla la communication secrète du dossier secret qui rendait illégale la condamnation de 1894. On apprit les irrégularités et les absurdités des expertises qui avaient reconnu dans le bordereau l'écriture de Dreyfus. L'impression fut si forte que l'état-major voulut l'effacer par une intervention directe et une révélation nouvelle. Un général vint expliquer que les pièces annoncées dans le bordereau ne pouvaient provenir que d'un officier d'état-major, et fit appel à la crainte de la guerre :

FIG. 184. — « Félix Faure, par A. Willette. (*Le Courrier Français*, 1896.)
— Demandez-moi, mon enfant, ce qui pourrait vous faire plaisir ?
— Que M. le Président mette dans mon bas une belle pièce de cent sous toute neuve!

« C'est un crime d'ôter à l'armée la confiance qu'elle a dans ses chefs. Car si les soldats n'ont plus confiance, que feront les chefs, au jour du danger, qui est peut-être plus proche qu'on ne croit ? — Vos fils seront conduits à la boucherie. »

Le lieutenant-colonel Henry révéla au jury une pièce du dossier secret qui ne laissait aucun doute sur la culpabilité, un billet de l'attaché militaire allemand à son collègue italien relatif à Dreyfus. Le chef de l'état-major posa la question de confiance :

« Si la nation n'a pas confiance dans les chefs de son armée, dans ceux qui ont la responsabilité de la défense nationale, ils sont prêts à laisser à d'autres cette lourde tâche. »

Zola fut condamné au maximum. Mais le jugement fut cassé pour vice de forme. — (Au second procès, à Versailles, Zola fit défaut et se retira en Angleterre.)

Ce procès dramatique passionna le monde entier. L'affaire Dreyfus partagea la France en deux camps, revisionnistes et antirevisionnistes, familièrement appelés *dreyfusards et antidreyfusards*. L'affaire elle-même, compliquée d'incidents, bientôt embrouillée par des manœuvres, obscurcie par des récits légendaires, n'intéressa pas la masse du public, qui ne la comprit jamais.

La campagne pour la revision fut dirigée surtout par les hommes appelés dès lors à la façon russe « les intellectuels », écrivains ou professeurs ; les uns mus par des sentiments de pitié ou de justice en vue de délivrer une victime innocente, les autres obéissant à des motifs rationnels pour protester contre la prétention des chefs militaires à trancher par autorité des questions de fait, et à créer un terrain sacré interdit à la critique. Ce parti recruta presque tous les protestants, les francs-maçons adversaires du clergé, la plupart des Israélites, et une partie des lecteurs du journal conservateur le *Figaro,* défenseur de Dreyfus. L'ancien chef

radical, Clemenceau, déchu de la vie publique depuis le Scandale du Panama, prit une part active à l'agitation dans le journal nouvellement fondé, l'*Aurore*. Les révolutionnaires, anarchistes et socialistes s'y engagèrent par haine de l'autorité militaire, une partie des socialistes indépendants pour soutenir Jaurès. Le parti ouvrier (guesdiste) déclara rester neutre dans cette « guerre entre deux partis bourgeois ».

Les adversaires actifs de la revision furent les conservateurs catholiques, les nationalistes, une grande partie du clergé, presque tous les officiers. Ils se regardaient comme les défenseurs de l'armée et de la patrie contre les étrangers et les Juifs champions ou traîtres, et contre leurs auxiliaires « dreyfusards » payés par un « syndicat de trahison ».

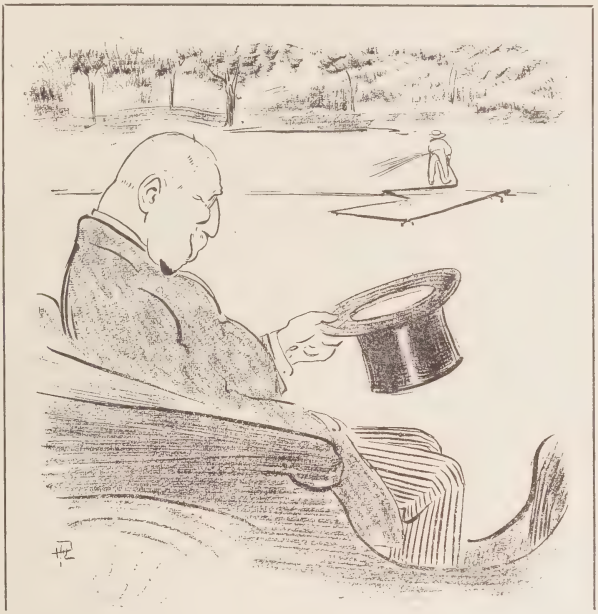

Fig. 185. — « Le Bon Président. »
Félix Faure, vu par Herman Paul. (*Le Courrier Français*, 1896.

Le procès Zola fixa les formules et les cris de ralliement. Les révisionnistes luttaient pour « la justice et la vérité », (Zola disait : « La Vérité est en marche »). Ils fondèrent une *Ligue pour la défense des Droits de l'homme et du citoyen,* destinée à redresser les abus du pouvoir et les déni de justice. Leurs alliés révolutionnaires attaquaient l'alliance du clergé et des officiers et employaient la formule, ils disaient : « Sabre et goupillon ». Les antirevisionnistes invoquaient « l'honneur de l'armée » et le « respect de la chose jugée » ; ils dénonçaient le « syndicat de trahison ». Devant le palais de Justice, ils acclamèrent l'état-major et Esterhazy. Ils criaient : Vive l'armée ! Vive la France ! » Les dreyfusards crièrent : « Vive Zola ! » puis ils répondirent par le cri de : « Vive la République ! »

La coalition entre catholiques et nationalistes, appuyée sur les officiers supérieurs monarchistes, alarma les républicains et prépara une contre-coalition. La lutte entre ces deux coalitions donna à l'Affaire Dreyfus la portée d'un conflit de la politique intérieure en France. A l'étranger, elle prépara un revirement dans l'opinion des classes cultivées à l'égard des partis français. La presse de tous les pays prit ardemment parti pour la revision et pour Zola. Les étrangers, jusque-là informés par les périodiques français de vieille réputation, tous conservateurs ou modérés, s'étaient habitués à mépriser les partis de gauche et la République. La campagne de la revision leur inspira de l'estime pour les intellectuels républicains, et les mit en défiance contre le clergé et les conservateurs français.

[Ch. Seignobos, *L'Evolution de la Troisième République.*]

FIG. 186. — BARDS AUTOMATIQUES.
Caricature antirevisionniste de Bobb, parue dans la *Silhouette*.

France. Il a été royal au XVII[e] siècle, avec Richelieu et avec Colbert; il a été bourgeois avec le Régent et avec la Du Barry, sans parler de tous les fermiers généraux. Au XIX[e] siècle, l'instruction ayant fait du chemin, on déclarera bien que l'agiotage est un crime; mais, comme ce crime est doux à quelques hures, on s'agenouillera devant lui. L'agiotage s'est nourri de toutes les guerres du Directoire et de l'Empire, de toutes les lâchetés royales, de toutes les servilités républicaines, avant de s'épanouir dans le sang de la France et de l'Allemagne et de salir la paix qui suit cette dernière hécatombe. L'agiotage est devenu une science, c'est l'agiotage financier.

Nous ne dirons un mot que de celui-ci.

Dans son *Traité élémentaire des Opérations de bourse et de change,* Courtois risque la phrase suivante qui concerne l'agiotage : « Agioter, dit-il, et ajouter ont un air de famille qui n'a peut-être pas assez frappé les lexicographes, surtout se rappelant qu'*agio* vient de l'italien, où il s'écrit *aggio*, et qu'*ajouter,* dans la même langue, s'écrit : *aggiungere* ». Toute la question est là : *agioter,* c'est *ajouter* une valeur soit à une chose mesurable, soit à une chose qui ne l'est pas.

Prenons des exemples. Nous achetons du blé ou de l'or, que nous revendons aussitôt mille francs de

E) UNE IDÉE GENERALE

DES « AFFAIRES »

SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

« Le manieur d'argent, l'homme d'affaires est un Ours qu'on ne saurait apprivoiser. »

[LA BRUYÈRE.]

Toute évolution de l'humanité a une caractéristique. Etant donné le système général d'après lequel, depuis l'origine des temps jusqu'à nos jours, ont évolué les luttes incessamment organisées entre les hommes, il est facile de voir que, si cette forme du *struggle for life* a été perpétuelle, il y a eu néanmoins des modifications dans son aspect et ses instruments matériels. En d'autres termes : les destructions ont été constantes, mais leur outillage a varié.

Depuis plus de trois siècles, l'agiotage règne en

FIG. 187. — « LA DOULOUREUSE ».
Du Paty de Clam et Esterhazy, d'après un dessin de Couturier.

plus ; nous avons ajouté une valeur de mille francs à la valeur première, et nous réalisons cette majoration pour ce seul fait que blé ou métal ont passé par nos mains : *c'est de l'agiotage.*

Nous nous rendons concessionnaire d'une entreprise à des conditions qui nous laissent un bénéfice de cent mille francs ; nous cédons notre acte de concessionnaire moyennant un versement de cinq cent mille francs : *c'est de l'agiotage.*

Nous achetons ou nous vendons, au comptant ou à terme, pour cinq millions de titres, que nous revendons ou rachetons, à terme ou au comptant, avec un *boni* de un million : *c'est de l'agiotage.*

Dans ces trois exemples, nous avons admis l'existence d'une première mesure servant de point de départ ; mais il y a des cas nombreux où cette mesure n'existe pas.

On va créer, par exemple, une société industrielle ou financière ; presque aussitôt, en Bourse, on se dispute les *promesses d'actions,* c'est-à-dire « l'espérance d'être actionnaire » ; on vend ou on achète, réciproquement, cette *espérance* contre argent : *agiotage.*

Fig. 188. — Portrait-charge de Georges Clemenceau, par Léandre. Juillet 1898.

Fig. 189. — LA BOURRASQUE.
Caricature contre Félix Faure, par Pépin (1898).

Un événement est attendu ; s'il arrive, on croit à une hausse ; sinon, à une baisse ; nous vendons ou nous achetons l'*aléa* de cet événement contre versement d'argent : *nous avons agioté.*

Les casuistes objectent : « Ce n'est pas de l'agiotage, c'est de la spéculation ». Pure tartufferie de langage ! — On a flétri l'agiotage, rétorquent-ils, mais on n'a pas flétri la spéculation. — C'est une erreur, car on a flétri du nom d'agiotage beaucoup de spéculations. Ainsi que le répète Courtois : « Jusqu'au Premier Empire, la matière de la spéculation en déterminait le caractère répréhensible ». « ... Etait agiotage : toute opération, au comptant aussi bien qu'à terme, sur papiers de commerce, matières d'or ou d'argent, denrées alimentaires »... « ... Le petit nombre de ceux qui bravaient l'opinion publique ou la fureur de la populace ne s'y adonnaient que sur l'appât d'un bénéfice considérable. »

Or, celui dont nous citons l'ouvrage était un financier.

Il n'en pouvait dire davantage !

Mais où sont les neiges d'antan ? La populace mendie devant la Bourse, l'opinion publique est en carte, et les dangers sont maintenant remplacés par une apothéose.

D'ailleurs, nous l'avons dit, le XIX^e^ siècle a formulé la *science* financière. Aussi l'agiotage est-il devenu beau, grand, fécond ! Ecoutons Courtois :

« Nous trouvons, dit-il dans son *Traité élémentaire,*

Fig. 190. — Henri Rochefort et sa patronne, la bonne Sainte-Pélagie.
Charge de Léandre, au sujet du séjour de Rochefort à la prison de Sainte-Pélagie (1898).

nous trouvons, dans un auteur israélite du dernier siècle, une appréciation du spéculateur qui se rapproche trop de la nôtre pour que nous ne la reproduisions pas ici : « Un commerçant est un homme « qui fait le commerce de spéculation... « ses opérations : ... trafic de marchan- « dises et commerce de papiers, n'ont « rien de bas, rien de mécanique : tout, « au contraire, y porte *l'empreinte de la « grandeur, comme celle du génie!...* Il « doit connaître toutes les nations, savoir « le moment où le cours des événements « y entraîne des variations, pour en « profiter ;... *prévoir les révolutions poli- « tiques, afin d'être prêt à en tirer avan- « tage dans l'instant qu'elles arrivent...* « Le commerce en grand exige donc de « grandes lumières. Celui qui le fait avec « distinction *a donc droit à la plus « grande considération ; pour la lui « refuser, il ne faut pas être de notre « siècle et tenir encore à des préjugés à « peine pardonnables dans des siècles de « barbarie.* »

Est-ce assez complet? L'auteur de ce beau programme, — un israélite comme l'appelle Courtois, — écrivait à Amsterdam en 1781. Il se nommait Samuel Ricard. Exactement un siècle après, en 1881, Courtois et ses séides ont dignement célébré le centenaire de ce système par le krach de l'*Union générale*.

On ne s'étonne plus guère, après cela, de voir la même plume (celle de Courtois) défendre l'agiotage, même l'agiotage incriminé, qu'il définit ainsi :

« Nous appellerons donc, avec tout le monde : *agiotage,* les opérations à terme faites avec l'*intention* de ne les liquider que par une *différence,* que l'on soit ou non en position de les régler autrement. » Après quoi, tout est bien, et Courtois démontre en un nombre de pages lourdes de chiffres :

1° Que l'agiotage est irréprochable au point de vue économique ;

2° Que l'agiotage est irréprochable au point de vue de la morale, sauf l'abus qu'on en pourrait faire au préjudice des enfants mineurs.

Cette restriction philopédique est fausse, parce que le crime n'est pas d'*agioter,* mais d'*abuser* des faiblesses des mineurs. Mais l'auteur oublie que les peuples gouvernés sont réellement des mineurs incapables de se défendre contre la marche ascendante des impôts, résultat direct des œuvres de l'agiotage.

Fig. 191. — Pékin et militaire.
Caricature revisionniste de Pépin (1898).

Il serait difficile de ne pas regarder, avec une surprise singulière, ce *livre de la Bourse* où, en pleine France et en plein XIX^e^ siècle, Courtois a expliqué judaïquement tous les procédés du vol et de l'escroquerie.

LE SENS DES AFFAIRES.

S'il y eut jamais quelque chose d'attrayant pour le cerveau humain, c'est le mystère ; tout ce qui est peu facilement explicable excite l'admiration des masses. Le christianisme doit les trois quarts de sa vitalité à ses *mystères,* dont il faut bien se garder d'approcher une étincelle, fût-elle électrique. La finance doit toute la sienne à ses *arcanes*, dont l'accès est gardé par des remparts de billets de banque.

Et pourtant, comme il est facile de faire voler en éclats ces fortifications ! Un peu de probité, un peu de stoïcisme contre les présents d'Artaxercès, et c'est fait

On ne présume pas à quel point les « combinaisons de Bourse » allument le regard du petit capitaliste. La légende du quidam débarqué un matin avec vingt-cinq centimes et qui, un soir, éblouit tout Paris de ses relations et des diamants de sa drôlesse, a complètement bouleversé

FIG. 192. — Charge de Bobb sur la Cour de Cassation, 15 janvier 1899, extraite de la *Silhouette*.

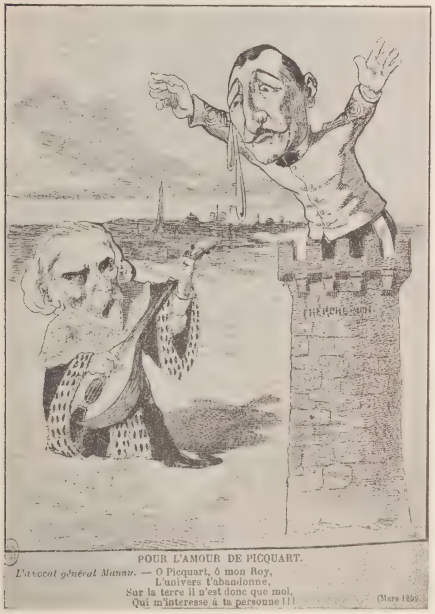

FIG. 193. — *POUR L'AMOUR DE PICQUART.* Caricature contre le lieutenant-colonel Picquart et l'avocat général Manau.

les cerveaux et le peu de morale qui y adhérait encore. De là, toutes les dupes. De là, tous les tire-laine qui passent pour de très grands génies financiers. Ce sont les derniers dieux.

Le bon peuple, dépouillé par eux, les regarde ébahi, et se demande tout effaré : « Comment font-ils ? » Dans le même temps, quelqu'un s'approche et lui dit : « Je connais le procédé, je vais le mettre à votre disposition. Il dépendra de vous d'être aussi fort que ces grands génies. » Le bon peuple ouvre l'oreille et la bourse, et il est une fois de plus dépouillé. C'est la fable éternelle du corbeau et du renard.

Un parlementaire, qui devrait cependant tout savoir, recherchait, avec une certaine naïveté, au beau temps où la Troisième République était encore jeune, comment on avait pu se procurer une modique somme de soixante millions pour une opération d'usure, sans que l'on retrouvât le moindre vestige d'encaissement. Voici l'un des nombreux procédés en usage dans les mœurs de ce monde assez spécial qu'on appelle la finance, et s'il n'a pas été appliqué dans le cas dont se préoccupait le parlementaire, il aurait pu l'être sans que ni la morale publique, ni la loi, qui sont, comme chacun sait, deux choses fort distinctes, eussent pu y apporter le moindre empêchement.

On n'a pas oublié quelles séries de combinaisons naquirent, il y a une cinquantaine d'années, dans la nécessité d'écarter la banqueroute égyptienne.

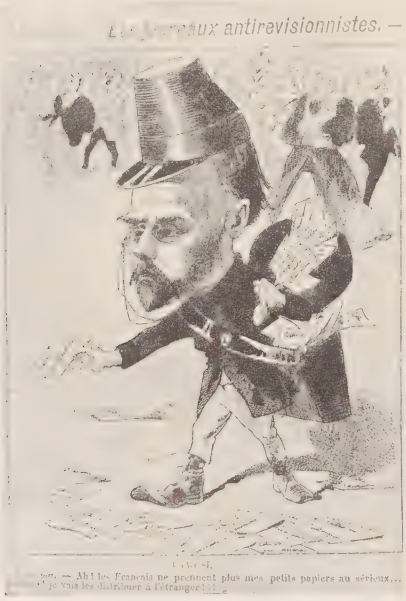

Fig. 194. — « J'amuse ! »
Charge antirevisionniste de Bobb contre Zola et sa fameuse lettre « J'accuse », extraite de la *Silhouette* (janvier 1899).

par la loi, extorquer au public quatre millions ou quarante millions, selon votre crédit.

A son choix aussi, le financier sollicité a pu être un instrument inconscient ou complice. Mais qui le sait ? C'est seulement dans la *Gazette des Tribunaux* que ces mystères sont mis à nu.

***

Mais revenons à la question de l'agiotage qui est à la base de ces opérations, et nous pourrons le définir : un système de majorations incessantes, faussant la valeur relative du travail, organisant sa valeur fictive, et conduisant les peuples à leur destruction, soit par l'abréviation de leur vie, soit par des guerres tant intérieures qu'extérieures.

Afin de donner toutes précisions utiles, qu'on nous permette cet apologue :

« Dans une île inconnue des géographes, dix mille hommes vivaient, primitifs d'ailleurs et naturellement unis entre eux. Pas de routes, pas de transports rapides. Comme habitations, des huttes. — Moyen d'échange : le sable aurifère de la rivière principale.

« Un beau jour, un spéculateur *invente* l'île. « Je « vais, dit-il, donner à ces braves gens des habitations Personne ne voulait officiellement se charger de l'opération. Tout à coup, on ne sait ni d'où ni comment, se répand le bruit que les seuls rois tolérés et vénérés en France par la République, les rois de l'argent, les barons de la haute finance, s'occupent de l'affaire et étudient un projet de convention. Effectivement, un papier a été remis à ces capitalistes.

On sait qu'ils disposent d'immenses ressources, qu'ils peuvent, financièrement, ce qu'ils veulent, par le crédit. — Hausse ! Hausse de ce que vous voudrez. On vend à terme... à mille francs — cours et titres supposés, — mais il serait aisé de mettre des noms sous les symboles. Vingt-quatre heures après, les financiers sollicités, et qui peut-être par simple politesse ont étudié la convention, répondent négativement. Tout est perdu : eux seuls pouvaient sauver le pauvre khédive de ce temps-là !

Baisse ! — Baisse de ce que vous voudrez, comme ci-dessus, peu importe. On achète à terme à six cents francs. Mais ce qu'on achète ainsi à terme à six cents, on l'a vendu la veille à mille. Différence = quatre cents francs. Multipliez ce chiffre par la somme qui aura servi de base, *sans bourse délier et à l'aide de deux simples traits de plume,* et, à votre choix, vous aurez gagné quarante mille francs ou quarante millions. Voilà comment, en portant un projet de traité chez M. de Rothschild et le reprenant vingt-quatre heures après, vous aurez pu sans mentir, et en demeurant inattaquable

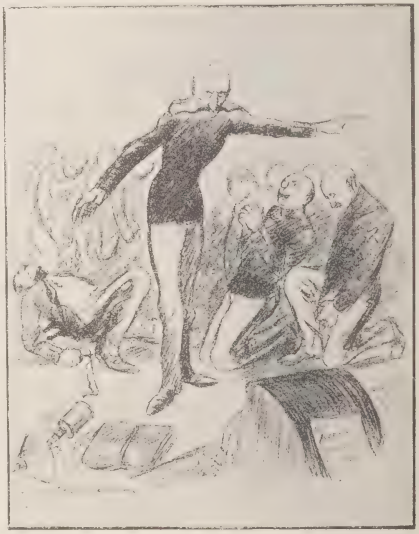

Fig. 195. — « Et maintenant... Rideau ! — La preuve de la culpabilité de Dreyfus est tout entière dans son innocence. » Charge de Couturier contre Du Paty de Clam.

« confortables en échange de l'or qu'ils trouvent dans « leur rivière. »

« Le voilà débarqué. Il construit d'abord sa propre maison. On est ébloui : tout le monde veut jouir de ce confortable inconnu. L'île entière se met à la disposition du capitaliste.

« — Combien de mesures d'or extrayez-vous par an ? demanda-t-il.

« — Ma foi, dirent les habitants, à peu près de quoi remplacer celles qui sont perdues ; notre or circule entre nous ; nous commerçons très peu avec l'extérieur ; nous avons en réserve, au bout de l'année, *cent mesures* environ chacun pour recommencer l'année suivante, et cela, proportionnellement à nos travaux individuels.

« — Eh bien, dit le spéculateur, chacun de vous peut avoir une habitation comme la mienne ; celle-ci me coûtant à moi cinquante mesures d'or, je ne vous demanderai que cinq mesures par an pour prix de l'usage que vous en ferez.

« — Accepté ! s'écria-t-on en chœur, mais il faut compter. Nous sommes groupés par famille, cela fera à peu près quatre habitants par maison.

« — Je compterai, dit le spéculateur.

« On se mit à l'œuvre, le spéculateur avait débarqué un fort approvisionnement de *chalets en fer et en bois* ; les gens de l'équipage étaient eux-mêmes monteurs et ajusteurs ; en six mois, deux mille cinq cents chalets furent prêts à recevoir les dix mille habitants. Cela faisait donc, pour le spéculateur, vingt mesures d'or, à raison de quatre habitants ; chacun des chalets lui coûtant, comme il l'avait annoncé, deux cents mesures d'or.

Fig. 196. — COMÉDIE DREYFUSIENNE.
D'après un dessin de C. Léandre, mettant en scène le lieutenant-colonel Picquart et le commandant Esterhazy (1898).

« Ce fut un enchantement pendant la première année et même la seconde.

« La troisième, quelques vieillards de l'île pensèrent sagement que, à raison de vingt mesures par an, en dix ans on aurait remboursé le constructeur ; que, dès lors, il vaudrait peut-être mieux donner immédiatement les deux cents mesures et ne plus rien payer par la suite.

« En effet, on s'était aperçu qu'il avait fallu recourir à plus de lavage de sable aurifère, car, avant les chalets, on ne dépensait *rien pour dormir* ; c'était pour l'île une consommation nouvelle de cinquante mille mesures ; il fallait donc les extraire en plus, comme si on les avait perdues ; cela étant, et puisqu'on était au travail, mieux valait extraire, d'un coup, tout le nécessaire.

« En somme, on n'avait plus qu'à trouver cent soixante mesures par maison ; c'était possible.

« On consulta le capitaliste :

« — Je ne puis accepter, fit-il.

« — Comment ? Vous tirez chaque année un dixième de votre dépense première !

« — C'est possible, répondit le spéculateur, mais je

Fig. 197. — Caricature de Pépin contre Scheurer-Kestner (1897).

me suis *charge de l'entretien*; si mon capital est placé à dix pour cent, il subit quatre pour cent de charges ; calculons, s'il vous plaît, à six pour cent.

« On calcula : vingt mesures à six pour cent cela faisait un capital de trois cent trente-trois mesures d'or par maison. On soupira ; c'était comme s'il eût fallu encore payer le loyer pendant plus de seize ans et l'on n'avait compté que sur huit ans ! Néanmoins, on se résigna.

« Quant au spéculateur, il avait dépensé cinq cent mille mesures et, après avoir encaissé deux années de loyer, soit cent mille mesures, il en recevait encore huit cent trente-deux mille cinq cents : donc, au total, neuf cent trente-deux mille cinq cents mesures d'or ; il avait presque doublé son capital !

Fig. 198. — MARS ET VÉNUS.
Charge contre Rochefort, par Pépin (3 juillet 1898).

« Dans l'île, on travaillait ferme, on s'épuisait, on mourait davantage !

« Emu de cette situation, le spéculateur s'adressa de nouveau aux insulaires.

« — Vous vous exténuez, leur dit-il, laissez-moi vous aider. Voici une dizaine de machines à extraire et à laver ; elles valent chacune cinquante travailleurs. Je vous les loue, vous me donnerez le quart de ce qu'elles rendront et vous aurez encore du bénéfice.

« On accepta, les dix machines fonctionnèrent. Tout d'abord, puisque chacune d'elles valait cinquante travailleurs, les épuisés parmi ceux-ci trouvèrent doux de prendre du repos. En fait, à deux hommes par machine, il suffisait de vingt hommes pour faire le travail de cinq cents.

« Donc, quatre cent quatre-vingts se reposèrent promettant, d'ailleurs, de relayer les vingt autres.

« Mais, pendant ce temps, il fallut tout de même pourvoir à la vie de ceux qui chômaient. On le fit. C'était justice, néanmoins ce fut une dépense nouvelle venant s'ajouter au loyer d'un quart du produit qu'il fallait payer au capitaliste. On ne tarda pas à trouver que ce quart eut amplement suffi à défrayer les quatre cent quatre-vingts ouvriers en vacance. Bien mieux ; on découvrit que, malgré le concours des machines, on produisait moins. Avant leur introduction dans le chantier, cinq cents travailleurs produisaient quinze milles mesures par mois et, tous frais payés, il en restait sept mille cinq cents pour la communauté ! Mais, depuis l'introduction des machines, il fallait prélever, sur le produit brut de quinze mille mesures, un quart pour le capital, soit trois mille cinq cents mesures ; il restait donc onze mille cinq cents mesures. D'un autre côté, on avait maintenu la paye ancienne aux cinq cents travailleurs, sans quoi les machines n'auraient apporté aucune amélioration. Donc, il fallait, sur les onze mille cinq cents mesures restantes, en prélever sept mille cinq cents (cinq cents ouvriers à raison de quinze mesures par mois), mais alors on s'aperçut tout à coup que la communauté qui recevait mensuellement pour les besoins généraux de l'île sept mille cinq cents mesures (dont une partie était absorbée par la redevance relative aux nouvelles maisons) n'en recevait plus que quatre mille !

« Ce fut une révélation ; on avait d'abord songé à augmenter le nombre des machines, mais on avait bientôt compris que ce serait tourner dans un cercle vicieux ; le capitaliste n'en prendrait pas moins pour lui presque toute la différence qui formait le déficit et, à moins de rogner sur l'indemnité payée aux travailleurs qui se reposaient, on ne pourrait suffire à tout.

« Cependant, il n'y avait pas à hésiter, il fallait tenir les engagements contractés envers le capitaliste ; bref, on se résigna à diminuer de moitié la part réservée aux cinq cents ouvriers.

« Pendant ce temps, la cherté des objets nécessaires à la vie s'était accentuée ; en effet, les moyens d'échange n'avaient pas crû en proportion des besoins ; le travail des machines se traduisait par un déficit pour la collectivité. Les désordres, les rixes, les maladies s'accumulèrent. Cinq années après, la population était réduite de moitié ; la moitié des maisons étaient inhabitées. Les machines fonctionnaient, mais le sable s'épuisait ; il fallait creuser les mines, broyer du quartz ; par suite, un nouvel outillage était nécessaire.

« On se tourna vers le spéculateur...

« — Que vous êtes simples ! leur dit-il, je vais vous donner des valeurs gagées sur vos terres ; vous les échangerez entre vous, en attendant que les mines produisent. » Cela fut fait.

« Alors, dans l'île, comme partout et toujours, la fièvre du jeu s'empara des hommes. — On joua, on

Fig. 199. — « Entre Parentes », par Alfred Le Petit. Caricature sur la thésaurisation des pièces d'or.

cota, on surcota ! il pleuvait : hausse ! Il neigeait : baisse ! Il arriva même, sous une autre forme, ce qui advint en Europe, sous le Premier Empire et qui fut narré par J.-B. Say :

« A l'heure de la Bourse, un orage lointain avait fait entendre quelques coups de tonnerre. On crut que « c'était le canon qui annonçait le gain d'une bataille, les fonds montèrent aussitôt. » On sait le reste. Eh bien, dans l'île dont nous résumons l'histoire, le bruit du tonnerre fut pris aussi pour celui du canon,

Le Guignol des Castes

par NIL

Cuisants Souvenirs

FIG. 200. — *Le Guignol des Castes.*
Caricature de Nil, au sujet des processions et de Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

non pas annonçant une victoire, mais, simplement, l'arrivée de plusieurs navires richement chargés et publiquement attendus par le spéculateur.

« Tout le peuple se précipita à la Bourse et acheta comptant.

« Mais le spéculateur vendait ! il s'était tenu prêt pour le premier orage, *scientifiquement prévu* par lui... Folie ! débâcle ! ruine ! Quand on se calma, on chercha le spéculateur ; il avait disparu, emportant, très légalement d'ailleurs, trois millions de mesures d'or, c'est-à-dire dix années de travail.

« Ainsi, dix ans après que l'île avait reçu les *bienfaits du capital spéculateur*, elle était morte, ruinée en metal et réduite au quart de sa population première !

« Alors commença une anarchie effroyable, on tenta des incursions armées sur une île voisine afin d'y accaparer les sables aurifères qui manquaient désormais... Cela dura des années au bout desquelles le peuple, dans la rage de la faim et l'exaspération de la ruine, s'entretua et se dévora. »

« Quant au spéculateur, l'homme de génie, le grand homme ! il vivait luxueusement au soleil avec trois millions de mesures d'or, c'est-à-dire avec trente millions de capital.

« *Et nunc erudimini.* »

LES GRANDS KRACHS.

On conçoit dès lors, en face de pareils marcassins lâchés à travers la société, que des accidents sont inévitables. L'agiotage devient une fièvre contagieuse, la capitalisation anormale, et le *krach* se produit. Il est curieux de constater que ce mot de *krach*, qui vient de la langue allemande, signifie d'abord *écoulement*, ce qui révèle en un seul mot le caractère épidémique de cette débâcle financière. La première fois qu'on l'employa, ce fut en Autriche, à Vienne, en 1873, pour désigner l'effondrement financier qui se produisit au lendemain de l'inauguration de l'Exposition universelle, le 9 mai. Dans la mémoire des Viennois, ce jour est resté sous le nom de *noir vendredi, schwarzer Freitag*, mais le krach avait été amené progressivement, par une spéculation insensée.

Il faut remonter aux années 1866 et 1867 pour en retrouver les premiers germes. Vienne ne comptait guère que quatre ou cinq banques, mais les entreprises industrielles, les sociétés de construction, les compagnies de chemins de fer surgirent soudain de toutes parts, représentant plus d'un milliard de francs qui ne tardèrent point à être doublés et triplés, grâce à la cote spéculative. Buda-Pesth imita Vienne aussitôt, et les sociétés les plus invraisemblables, banques de crédit vinicole, société par actions pour avances sur chevaux et porcs, etc.

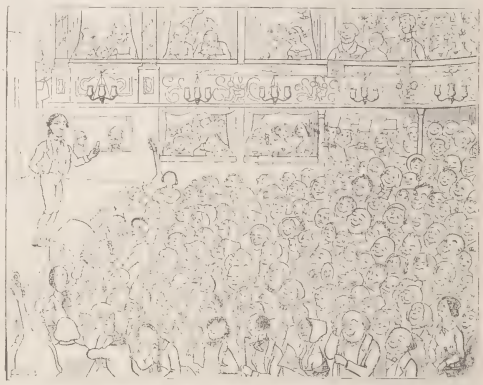

FIG. 201. — « Un acteur comique racontant comme quoi il était un des actionnaires présents à l'assemblée suivante. »
D'après un dessin humoristique sur les crises financières, extrait de l'*Illustration*.

DU CHOIX D'UN COSTUME, par J. Blass, *Le Pilori* (2 novembre 1890).

* Cette amusante caricature, d'un des plus féconds caricaturistes de la troisième République, fut publiée au moment où la question d'un costume pour le chef de l'Etat était posée et discutée dans la presse.

se succédèrent sans interruption et poussèrent comme des champignons. En 1869, il se produisit une crise passagère, qui aurait dû avertir les esprits : la Banque de Vienne (*Wiener Bank*) sauta, et le président de son conseil d'administration, le comte Wratislaw, se brûla la cervelle. L'année suivante, on ne pensait plus à la Banque de Vienne, et c'est à peine si les événements de la guerre franco-allemande eurent le don de distraire un instant la spéculation, qui régna en maîtresse souveraine sur le marché de Vienne, jusqu'à la catastrophe finale du 9 mai 1873. Des gamins de dix-huit ans s'improvisaient banquiers du jour au lendemain ; les boutiques de changeurs devenaient aussi nombreuses que les brasseries : tout le monde jouait. Il était impossible que ce vent de folie, qui poussait à des prix inouïs des valeurs ne reposant sur rien, se prolongeât longtemps. Aussi, lorsque l'édifice s'écroula, les millionnaires de la veille rentrèrent vite dans l'ombre, entraînant malheureusement dans leur ruine beaucoup de gens qui n'étaient coupables que de trop de confiance ou de trop d'ignorance des affaires. Lorsque le krach se produisit à la Bourse de Vienne, il fut terrible dans ses manifestations. Juste retour des choses d'ici-bas, les fils d'un grand banquier faillirent être écharpés par la foule, et le tumulte fut indescriptible. Pendant longtemps, Vienne parut une ville en deuil, et les traces du krach persistèrent pendant de longues années, non seulement à la Bourse, mais encore dans le monde des affaires.

Fig. 202. — « Haute Banque », par Paul de Sémant.

* Cette caricature, extraite de la *Bombe*, a trait à l'affaire du Comptoir d'Escompte. A droite, on aperçoit Rouvier, alors ministre des Finances, et à gauche, Ferry en Robert Macaire, s'entendant « comme larrons en foire » pour faire les poches du passant attardé.

Il convient de citer ensuite le krach de l'*Union générale*, qui s'est produit à Paris, pendant le mois de janvier 1882. Un ingénieur, M. Bontoux, et un ancien inspecteur des Finances, M. Fœder, avaient fondé sous le nom d'*Union générale* une maison de banque au capital de 100 millions, qui s'occupait principalement d'affaires austro-hongroises, et qui avait, disait-on, une couleur religieuse. A tort ou à raison, on la considérait comme une banque soutenue par les catholiques, et l'on prétendait que les juifs se liguaient contre elle. La vérité est que la finance hébraïque, ne voulant pas de concurrence, devait faire tomber cette maison comme elle avait, quelques années auparavant, fait tomber le financier belge Philippart, avec l'appui des ministres d'alors et des grandes compagnies de chemins de fer. Mais la question religieuse ne devait être qu'un prétexte. Ce qu'il y a de curieux à constater aujourd'hui, de sang-froid, c'est qu'après avoir passé par les mains et les pattes de tous les liquidateurs et syndics possibles, l'*Union générale* put rembourser plus de 80 pour 100 de son capital.

Lorsque la crise éclata, le « clou » du krach de 1882, il faut bien reconnaître qu'il y avait à Paris et à Lyon, comme à Vienne neuf ans plus tôt, un excès de spéculation qui devait infailliblement conduire le monde de la Bourse à la ruine. En effet, dès 1876, la fièvre de l'agiotage s'était emparée de tous les mondes d'affaires en France ; sociétés de construction, compagnies d'assurances se faisaient une guerre meurtrière ; des sociétés de crédit ne reposaient sur aucun fondement, etc. Rien ne manquait. A côté de l'*Union générale*, n'y avait-il pas le *Crédit de France*, le *Crédit général français*, la *Banque romaine*, et cinquante autres que nous passons sous silence ?... On ne faisait plus d'émissions que fortement majorées, au moins 250 francs par titre de 500 francs, et le public alléché par des bénéfices *quotidiens* énormes en 1881, apportait tout l'argent qu'on lui demandait et surtout jouait à découvert, ce qui était d'autant plus périlleux que les engagements, que personne ne pouvait tenir, se trouvaient ainsi centuplés. Les intermédiaires eux-mêmes perdaient toute prudence et se contentaient de couvertures dérisoires.

Toutes les folies de Vienne se retrouvèrent à Lyon, où tout le monde jouait, où les canuts vendaient leurs métiers pour acheter des titres, où les paysannes, qui venaient le matin en chemin de fer à Lyon acheter à la Bourse, emportaient leur argent dans leur tablier, *de quoi qui gagnait de l'argent ;* la Bourse était envahie ; des banquiers de vingt ans, décrotteurs de brodequins la veille, reparaissaient comme à Vienne. Le même vent de folie soufflait sur Lyon, et Paris donnait la réplique. Les intermédiaires ne savaient plus qui entendre, la chute était proche...

Brusquement, l'*Union* tombait à 1.000 francs, à rien, entraînant tout le marché à sa suite. On se souvient de toutes les conséquences : Lyon plongée dans le désespoir, des familles entières ruinées, des suicides aux quatre coins de France, le parquet des agents de change de Lyon sautant tout entier, un état de stupeur suivant l'affolement après la chute de toutes les banques de second ordre, et un malaise qui devait peser lourdement pendant plusieurs années sur le marché. Car ce n'est vraiment qu'à la fin de 1886 ou plutôt au début de 1887 que la place de Paris se retrouva dans son assiette.

Fig. 203. — Portrait de Jules Mirès, par A. Gill.

* Jules-Isaac Mirès, banquier, eut des débuts modestes. Sans ressource à la mort de son père (1835), il fonda à Bordeaux une agence de réclamations contre les évaluations du fisc. Mais ce fut seulement à partir de la Révolution de 1848 qu'il apparut en pleine lumière. Il fut l'un des premiers à se rendre compte de la puissance de la presse en matière financière. Il acheta, avec Millaud, le *Journal des Chemins de fer*, pour la somme de 1.000 francs, payable en quatre mois. En peu de temps, ce petit journal devint une autorité en matière de finance spéculative. Il se servit de la popularité de Lamartine pour fonder le *Conseiller du Peuple*. Dès lors, il ne fit que grandir pour atteindre son apogée, vers 1860. Il maria sa fille au prince Alphonse de Polignac. Maître de puissants journaux : le *Constitutionnel*, la *Presse*, etc., disposant d'un crédit immense, il vit soudain disparaître sa fortune élevée si rapidement et ce fut à propos de l'emprunt ottoman. Poursuivi devant le tribunal correctionnel, il fut condamné le 11 juillet 1861 à cinq ans d'emprisonnement et 3.000 francs d'amende.

Mirès avait, au cours de son procès, fait preuve d'une incroyable énergie. Quand la Cour de cassation eut renvoyé l'affaire devant la Cour de Douai, cette dernière acquitta Mirès sur tous les points. Mirès essaya de continuer le cours de ses affaires, mais sa carrière était brisée ; après de nombreux avatars, la fortune qui l'avait jadis comblé l'abandonna sans retour. Il mourut à Marseille en 1871.

Nous arrivons de la sorte au krach de 1887 que les annales financières appellent le *Krach des cuivres*. Comme les banques d'émissions avaient fait leur temps, ou qu'elles n'avaient plus d'affaires, ou qu'elles avaient disparu dans la tourmente de 1882, on s'était dit avec raison qu'il fallait renoncer au jeu proprement dit et se rejeter sur les affaires industrielles, dont la base est plus large et les garanties plus concrètes. Le point de départ était exact, mais les applications en furent déplorables, comme dans le Panama, et l'on ne sut pas éviter le jeu, comme dans les cuivres. Depuis plus de quatre ans, on pansait ses blessures, lorsque vint à la Société des métaux l'idée de relever le cours des cuivres, fort avili, grâce à une production et à une concurrence excessives. Le prix du métal était tombé au-dessous de 40 livres sterling la tonne. On sait d'ailleurs que les mines commencent à fermer au-dessous de 60 livres et qu'elles ferment tout à fait au-dessous de 40. C'était pour remédier à cet état de choses, « *pour moraliser le marché* » (!), pour l'arracher à Londres en le transportant à Paris, que fut imaginé le *Syndicat des cuivres*. MM. Lavessière et Secrétan auraient eu raison s'ils avaient su et pu maintenir le cuivre à 60 livres, parce qu'ils auraient permis aux ouvriers de travailler dans les mines rouvertes, et plusieurs producteurs et consommateurs y eussent trouvé leur compte. Mais ils le poussèrent au-dessus de 80 livres, et, ce jour-là, ils furent perdus. A l'assemblée générale du 10 mars, puis à celle du 20 avril 1888, la Société des métaux pouvait constater qu'elle avait réalisé des bénéfices considérables, et qu'elle avait un capital liquide de 70 millions, dont vingt en réserve. A ce moment intervinrent les contrats pour trois ans, d'abord avec le Rio-Tinto, le Tharsis, le Santo-Domingo, le Cape Cooper, etc., etc., en un mot avec toutes les mines de l'Espagne, du Portugal, de l'Amérique et du Transvaal. Le Comptoir d'Escompte entra alors dans l'affaire et *warranta* tous les cuivres de la Société en stock sur le pied de 67 livres la tonne. Tout cela devait conduire promptement à la ruine finale. En effet, la Société des métaux et par conséquent le Comptoir se trouvaient dans cette impasse singulière que, plus ils gagnaient d'argent, plus ils activaient leur propre ruine, puisqu'en vendant le cuivre au-dessous de 80 livres la tonne, ils provoquaient la concurrence de toutes les mines qui ne pouvaient s'exploiter qu'à un prix élevé et n'étaient pas encore entrées dans le Syndicat. Pour les absorber, la Société auxiliaire des métaux était créée, au capital de 40 millions, à peine quelques jours avant le suicide du directeur du Comptoir d'Escompte (mars 1889). Il était trop tard : la concurrence des mines non

Fig. 204. — LES SOURCES DU BUDGET.
D'après un dessin d'Edmond Morin, extrait du *Monde Illustré* (1863).

Fig. 205. — Gravure satirique contre la Légion d'honneur.
« Elle est belle, dit-il, mais le moindre grain de mil ferait bien mieux mon affaire. »

syndiquées, la jalousie de la place de Londres, les ventes des spéculateurs à découvert, la résistance et la grève des fondeurs, le fer enfin, et le zinc, et les autres métaux partout substitués au cuivre, tout devait précipiter la catastrophe. En quelques jours, de 1.000 francs le Comptoir tomba à 100 francs, et la Société des métaux à 20. Ce fut un épouvantable effarement.

Le krach des cuivres de 1889 a prouvé deux choses : le danger des dépôts, 1 million pour les établissements de crédit, 2 millions et demi par les caisses d'épargne, exigibles à la moindre crise et *représentés par rien,* sinon par du papier amortissable ou autre, qui serait irréalisable pendant la panique, et enfin le danger des syndicats. Tel est, du moins, l'avis des financiers. Nous croyons, nous, qu'aujourd'hui, avec les chemins de fer, les isthmes percés, le télégraphe, la machinerie, la production et la concurrence sur toute la surface du globe, — la démocratisation du commerce peut devenir un obstacle à ces accaparements.

Il n'en demeure pas moins que le jeu est la menace, toujours haletante, de l'équilibre économique, et nous aimons, en terminant, citer ces strophes puissantes de Clovis Hugues, publiées au milieu du vertige agioteur de 1882 :

Tant qu'ils ont eu besoin, pour piper les suffrages,
De jouer les petits Catons,
Et de faire sonner la doctrine des sages
Au bois creux de leurs mirlitons ;

Certes, nous avons cru qu'ils iraient à l'histoire,
Sans trahison, sans attentat,
Qu'ils se refuseraient à monnayer leur gloire
Sur le vieux comptoir de l'Etat ;

Dame ! on est député pour arrondir sa bourse,
Messieurs, l'argent sent toujours bon,
Et le Pactole grec, aujourd'hui, prend sa source
Aux couloirs du Palais-Bourbon !

Honte ! juste au moment, où, sauvé de l'abîme,
Le peuple, pilote éternel,
Croyait voir se lever quelque étoile sublime
Entre les vagues et le ciel ;

Nous avons vu monter dans l'aube triomphale,
Au bas du ciel profond et doux,
La petite rondeur mystérieuse et pâle
D'un tas de pièces de cent sous !

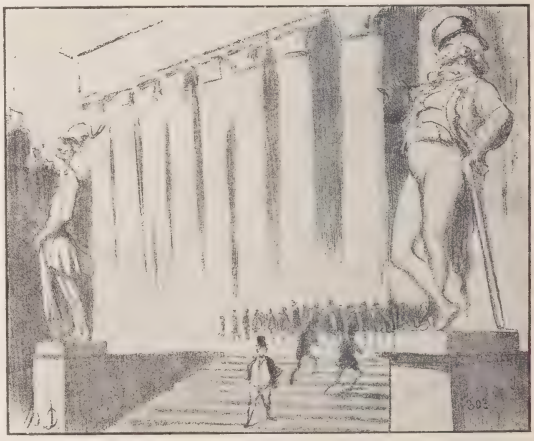

Fig. 206. — Projet de statues pour le péristyle de la Bourse par H. Daumier.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

An. — *Die Agioreserve der österreichischungarischen Bank (Der sogenannte « Kursgewinn der österreichisch-ungarischen Bank an ihrem goldschatze »)*, c'est-à-dire : la *Réserve d'agio de la Banque austro-hongroise (le « gain de cours de la Banque austro-hongroise sur sa réserve d'or »)*. Vienne, A. Hölder, 1898.

Nik. Schmidt. — *Agio und Wechselkurs (Agio et Cours du change)*. Heidelberg, 1903.

Clément Juglar. — *Des Crises commerciales et de leur retour periodique en France, en Angleterre, aux Etats-Unis.* Paris, 2e éd., 1889.

Clément Juglar. — *Influence des Crises commerciales sur l'état économique.* Nancy, 1896.

Eugène Bontoux. — *L'Union générale, sa vie, sa mort, son programme.* Paris, 1888.

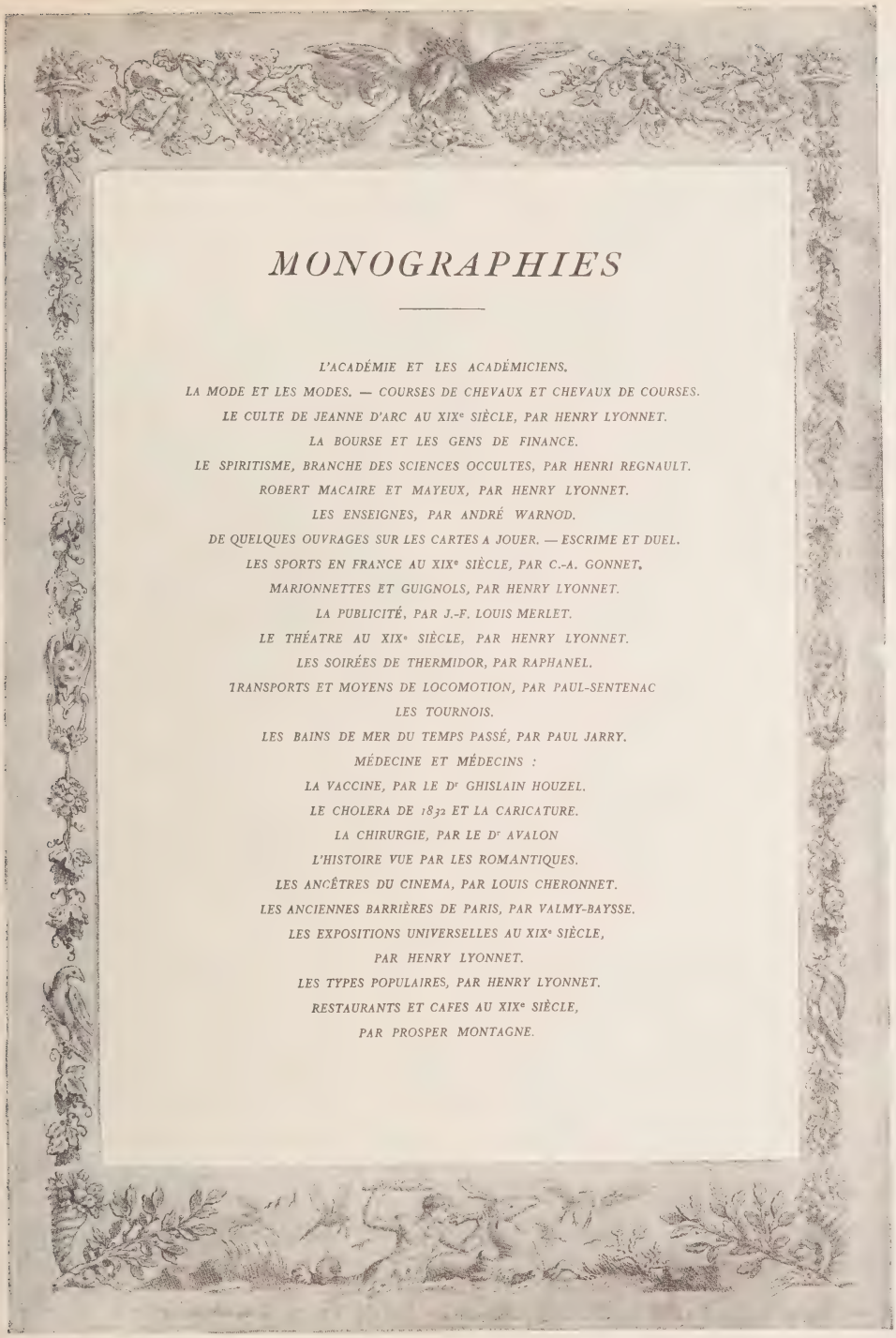

FIG. 207. — Encadrement extrait d'un ouvrage du XIXe siècle.

Fig. 208. — L'ACADÉMIE DES FEMMES, D'après une lithographie de H. Daumier, extraite du *Charivari*.

I

L'ACADÉMIE ET LES ACADEMICIENS

« L'Académie est une société comique où l'on garde le sérieux. »

Lorsqu'elle était surtout classique, et comme telle appartenant à l'histoire ancienne, l'Académie désignait pour les Athéniens une promenade plantée d'oliviers et de platanes, dont l'emplacement avait été légué à la république par un contemporain de Thésée, nommé *Académus*. Elle était alors située sur les bords du Céphise, aux portes d'Athènes, et Platon, qui possédait une maison de campagne dans les environs, y venait chaque jour expliquer sa doctrine à ses disciples.

La place de cet enseignement devait demeurer célèbre à travers les âges, et n'a-t-on point vu, au commencement du XIX^e^ siècle, un Athénien moderne, propriétaire du terrain présumé, mais qui voulait s'en défaire, monder toute l'Europe de billets de loterie où ce qu'il appelait pompeusement l'*Académie de Platon* était en gage ! Nous n'avons pu découvrir

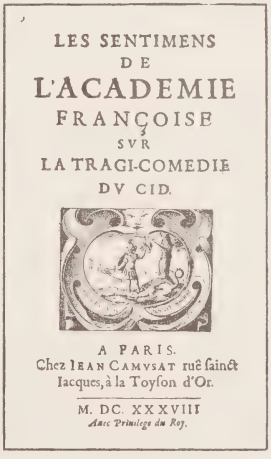
LES SENTIMENS
DE
L'ACADEMIE
FRANÇOISE
SVR
LA TRAGI-COMEDIE
DV CID.

A PARIS.
Chez IEAN CAMVSAT ruë ſainct Iacques, à la Toyſon d'Or.

M. DC. XXXVIII
Auec Priuilege du Roy.

Fig. 209.
Titre des *Sentiments de l'Académie française sur la Tragi-comédie du* Cid (1638).

LA DÉCENTRALISATION FUTURE
L'ACADÉMIE FRANÇAISE À FOUILLY-LES-OIES.

Fig 210. — LA DÉCENTRALISATION FUTURE.
L'Académie française à Fouilly-les-Oies.
D'après une lithographie de H. Daumier, extraite du *Charivari*.

lettres. Si quelqu'un de la compagnie avait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres, qui lui en disaient librement leur avis. Ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant.

Ces particuliers avaient arrêté de ne parler à personne de leurs réunions. Mais le secret fut éventé. Boisrobert eut connaissance de ces assemblées et désira d'y assister. Quand il eut vu de quelle sorte les ouvrages étaient examinés, et comment on y reprenait hardiment et franchement toutes les fautes jusques aux moindres, il en fut rempli de joie et d'admiration. Boisrobert, qui était alors en sa plus haute faveur auprès du cardinal de Richelieu, ne manqua point, parmi leurs entretiens familiers, de lui faire un récit avantageux de la petite assemblée qu'il avait vue, et des personnes qui la composaient. Le Cardinal, après avoir loué ce dessein, lui demanda si ces personnes ne voudraient point faire un corps et s'assembler régulièrement sous une autorité publique ; ce que ceux-ci acceptèrent. Ils savaient qu'ils avaient affaire à un homme qui ne voulait pas médiocre-

quel en fut l'acquéreur, mais il est assez probable que cet adjudicataire n'a poussé plus avant l'intention de la restaurer.

De cette origine, l'Académie est passée au sens de toute société organisée, comprenant des poètes, des artistes, des savants, et en général des personnes de quelque mérite. A la fin du XV^e^ siècle, Laurent le Magnifique eut, à Florence, son Académie qui compta, parmi d'autres illustrations, Ange Politien et Marcile Ficin. Le point de départ de l'*Académie Française* est à peu près analogue, et c'est la seule dont nous parlerons ici.

Pélisson va nous guider pour en expliquer les débuts. Aux alentours de l'année 1629, quelques particuliers, logés en divers endroits de Paris, ne trouvant rien de plus incommode dans cette grande ville que d'aller fort souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. Ils étaient tous gens de lettres, et fort au-dessus du commun. C'étaient Godeau, de Gombault, Chapelain, Conrart, Habert, commissaire de l'artillerie, l'abbé de Cérisy, son frère, et de Sérizay. Ils s'assemblaient chez Conrart, qui s'était trouvé le plus commodément logé pour les recevoir. Là ils s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire, de toute sorte de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles-

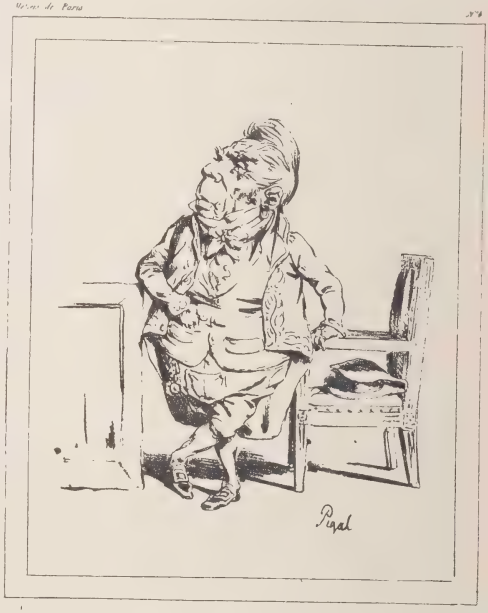

ACADÉMICIEN.

Fig. 211. — « Académicien ». D'après une lithographie satirique de Pigal.

ment ce qu'il voulait, et qui n'était pas accoutumé de trouver de la résistance ou à la souffrir impunément.

Cela se passait au commencement de l'année 1634. Lorsque les académiciens eurent très humblement remercié le Cardinal, et l'eussent assuré qu'ils étaient tous résolus à suivre ses volontés, celui-ci ordonna à Boisrobert de leur dire « qu'ils s'assemblassent comme de coutume et qu'augmentant leur compagnie comme ils le jugeraient à propos, ils avisassent entre eux quelle forme et quelles lois il serait bon de lui donner à l'avenir ». On délibéra et l'on conclut avec l'agrément du Cardinal sur la principale occupation de l'Académie, sur ses statuts et sur les lettres qu'il fallait pour son établissement. Toutefois, le parlement de Paris, considérant Richelieu comme l'ennemi de sa liberté et l'infracteur de ses privilèges, consentit à grand'peine à vérifier l'édit de fondation. Les lettres, qui autorisaient l'Académie Française, ne furent enregistrées qu'au mois de juillet 1637.

En fondant cette institution, le Cardinal s'inspirait de la mode de son temps, qui était toute à ces assemblées littéraires, et que le ministre dominateur et l'homme de lettres ombrageux voulait discipliner. L'Académie répondait donc aux besoins de cette époque organique, préparée impitoyablement par Richelieu, et représentée avec tant de pompe par Louis XIV. L'Académie faisait bien partie d'un plan d'unité absolue. C'est précisément pour cette raison qu'aujourd'hui, elle ne répond plus à rien, et toute la critique qu'on peut lui adresser tient dans ces derniers mots.

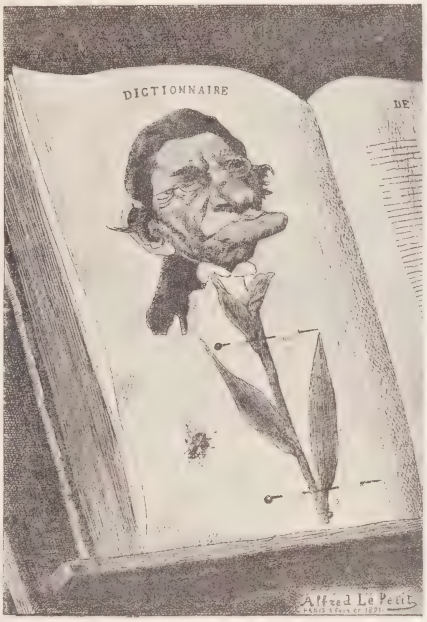

Fig. 212. — Portrait-charge de Littré, par Alfred Le Petit (1871).

Fig. 213. — L'ACADÉMICIEN.
D'après une lithographie satirique de Marais.

Le premier qui l'attaqua fut Saint-Evremond, cet esprit épicurien, condamné à un exil de quarante ans pour ses plaisanteries qui le brouillèrent avec le duc d'Enghien. Mais, en 1642, Condé venait de lui donner la lieutenance de ses gardes, « afin de l'avoir toujours auprès de lui et de jouir des agréments de sa conversation ». Dans tous les cas, en écrivant *La Comédie des Académistes,* Saint-Evremond suivit la pente de son esprit qui, comme Montaigne, le portait à « haïr les choses vraisemblables quand on les lui plantait pour infaillibles ». Il eut même, à cette époque, la curiosité de voir Gassendi, le moins présomptueux des philosophes. « Celui-ci, nous rapporte Des Maizeaux, se plaignit que la nature eût donné tant d'étendue à la curiosité, et des bornes si étroites à la connaissance. Saint-Evremond, ajoute-t-il, commença d'admirer comment il était possible à un homme sage de passer sa vie à des recherches inutiles. »

Ecrite après la campagne de Rocroy et avant la bataille de Nordlingen, où Saint-Evremond fut blessé d'un

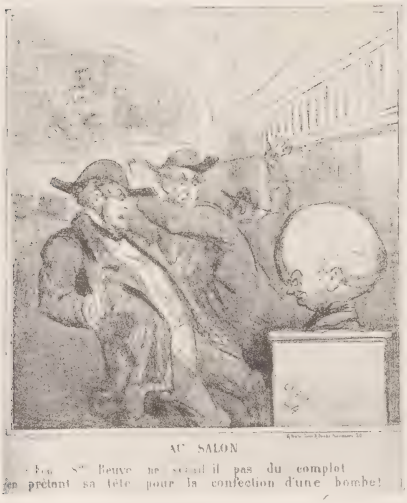

FIG. 214. — SAINTE-BEUVE. Lithographie satirique de Cham, extraite du *Charivari*

FIG. 215. — LES AUGURES. Charge de Cham contre les Académiciens, extraite du *Charivari*.

coup] de fauconneau, *La Comédie des Académistes* est une satire de grand seigneur qui se souvient qu'il est homme de lettres en même temps qu'homme de guerre. Dans cette première moitié du XVII[e] siècle, en effet, on a coutume de déplier, en souvenir des camps, son manteau de soie dans les salons ; on est aux pieds des femmes, mais on garde l'épée au côté. Saint-Evremond avait [alors trente ans, et bien que sa pièce ne fût imprimée qu'en 1650, elle ne tarda pas d'être connue de tous ceux à qui elle était destinée. Elle circula manuscrite. Trop distingué pour n'être pas dédaigneux de publicité, Saint-Evremond mortifiait particulièrement Godeau et Chapelain pour

FIG. 216. — FRAPPEZ, ET ON VOUS OUVRIRA! Lithographie de H. Daumier à propos de la facilité avec laquelle l'Académie française ouvrait ses portes aux prêtres.

les règles uniformes qu'ils voulaient décréter et le rôle officiel qu'ils avaient. Mais Godeau, le *nain* de Julie d'Angennes, ne manquait ni de talent, ni d'à-propos. Chapelain, avec son visage débonnaire, sa courte taille et ses vêtements si relâchés de mailles qu'on l'appelait le *Chevalier de l'Araignée*, avait le tort, lui, de « ne prendre pas moins que l'Univers pour théâtre, et l'Eternité pour spectatrice ». Néanmoins, il n'avait pas encore publié *La Pucelle*, et « avait de l'esprit enfin », comme dit ironiquement le cardinal de Retz.

En se moquant des prétendues réformes des premiers Académiciens, et en représentant surtout leurs discussions de vanité,

Saint-Evremond raille l'œuvre inutile qu'ils entreprennent au nom de l'Etat. On ne légifère pas sur les mots, à moins d'appartenir à la partie basse de l'Académie. Corneille, tout malade et malheureux qu'il fût, appelait *jetonniers* les dix ou douze académiciens qui travaillaient à la rédaction du dictionnaire, et son assiduité ne fut jamais dangereuse pour les jetons de présence.

Au XVIII^e^ siècle, c'est Rivarol qui aiguisa des traits redoutables pour l'Académie Française. Dans son *Dialogue entre Fontenelle et Voltaire*, il met ces paroles sur les lèvres coupantes du vieil Arouet :

« Tout était en règle, mon cher Fontenelle, et tout alla dans l'ordre accoutumé. L'Académie parla, on lut des Eloges, tout le monde fut loué, et chacun parut sortir avec plaisir. Mais, vous le dirai-je ? le nombre admirable des orateurs, le magnifique babil de cet Eloge, toujours ancien et toujours nouveau, le retour des séances, l'éclat des réceptions, tant de choses, en un mot, qui font de l'Académie Française le corps le plus auguste de l'univers, ne font plus aujourd'hui les délices de la nation : le siècle s'est affadi sur le sublime ; on s'ennuie à l'Académie.

FIG. 217. — FREYCINET A L'ACADÉMIE. Caricature de Blass à propos de l'élection de Freycinet à l'Académie.

FIG. 218. — Caricature anonyme à propos de l'élection de M. Legouvé à l'Académie.

Voilà ce que j'aurais voulu dissimuler à un homme tel que vous, car c'est vous percer le cœur. Je sais qu'on emporte chez les morts les affections qu'on a eues dans la vie ; on a toujours du goût pour son premier métier, et si j'en crois là-dessus certains bruits, vous avez rassemblé là-bas sous ces myrtes quelques ombres académiques, vous y tenez des séances ; il faut, en vérité, que vous ayez bien du goût à la chose, pour vous être fait ainsi le secrétaire éternel des morts ! N'en rougissez pas ; si vous me l'avouez, je vous promets d'aller à vos assemblées une fois tous les siècles. Eh ! plût à Dieu que l'Académie n'eût tenu là-haut que des assemblées séculaires ; l'inconstant public ne s'en serait pas si tôt dégoûté. Mais je vous le répète avec regret, ce public ne s'en cache pas : il s'obstine à dire que l'Académie ne fait plus rien pour sa gloire et pour ses plaisirs. Quant aux hommes qui soutiennent encore l'honneur de la nation, qu'ont-ils à faire d'Académie ? Que gagnent-ils à se réunir ? C'est aux moutons à

Fig. 219. — LES CANDIDATS A L'ACADÉMIE. D'après une lithographie de Hadol. *Le Charivari* (1867).

y chercher provision de commérages et de petits scandales qu'il saura distiller plus tard. »

D'Aurevilly ne connaissait pas *Mes Poisons*, œuvre posthume de Sainte-Beuve, qu'on n'a osé publier qu'en 1925, mais il avait flairé l'alambic. Et, après avoir jugé la critique de Sainte-Beuve, de l'œil d'un archer qui vise et atteint son but, Barbey résume l'académicien :

« Il a fait du joli et du petit, et même s'attrouper ; mais les lions s'isolent, et se font des empires séparés. »

Un lion isolé, qui se fit un empire séparé, tel apparut au XIX[e] siècle le connétable des Lettres, Barbey d'Aurevilly, l'auteur de ces *Quarante Médaillons* que l'Académie Française ne lui pardonna jamais. Il lui donnait si bien le coup de grâce !...

Nous citerons ces deux fragments du « médaillon » de l'académicien Sainte-Beuve :

« La nature de M. Sainte-Beuve est très complexe. Il était du *Globe*. Il était des réunions Hugo. Il a toujours aimé les coteries, qu'il appelle des cénacles. Son dernier cénacle est l'Académie ! Il vous en dira du mal, mais il s'y plaît. Professeur échoué sous le vent des sifflets, mais professeur en diable, aimant le professorat, parce que le temps qu'il professe on ne le contredit pas, et que cet homme d'esprit, à colères de dindon, ne peut souffrir d'objection quelconque ; lettré, d'ailleurs, comme un mandarin de première classe, M. Sainte-Beuve aime cette Sainte-Périne des professeurs qu'on appelle l'Académie, et il y va tous les jours de séance, pour y pédantiser un peu... et pour

M. LITTRÉ, par GILL.

Fig. 220. — Portrait-charge de Littré, par André Gill.

* Maximilien-Paul-Emile Littré, auteur du « Dictionnaire de la langue française », en quatre volumes avec supplément (1863-1877), fut aussi un journaliste et un homme politique. Elu député après 1870, il vota avec le parti républicain modéré. Sa doctrine philosophique était celle des positivistes. Outre son dictionnaire, auquel il avait consacré trente ans de labeur, l'importance de son œuvre — il était de l'Académie des inscriptions et belles lettres depuis 1834 — justifiait son entrée à l'Académie française. Aussi ce fut surtout pour des motifs politiques que Mgr Dupanloup s'opposa à son élection et démissionna lorsqu'elle fut acquise.

Fig. 221. — LE CHIEN DE FREDÉRIC MASSON. D'après un dessin anonyme sur l'élection de Frédéric Masson à l'Académie.

il en a trop fait, mais du grand et du fort, jamais ! Il n'a pas les qualités premières. Il n'a pas, comme critique, l'impassibilité, la conscience, la justice. Il est toujours entre un engouement et un ressentiment. Ce n'est qu'un système nerveux doublé d'un amour-propre de littérature, mais une âme, non ! Que lui importe, du reste ? Il n'y croit pas, à l'âme ! Esprit sans magnanimité, pointilleux, vulnérable, susceptible ; cherchez le critique dans ce buisson de pointes et dans le sang de ses propres égratignures, et trouvez-le si vous pouvez ! A l'origine, il était doué pourtant, M. Sainte-Beuve, mais il a renversé sur son imagination naturelle, qu'il avait poétique, toute une chiffonnière de littérature, laquelle a tout couvert, tout englouti et tout éteint ! L'esprit professeur et académique l'a envahi. Il n'a plus été alors qu'un professeur, un anecdotier, un discoureur littéraire en son privé nom, puisqu'il ne croit pas à un Absolu, — à une Vérité !... Il est bon que la jeunesse prenne le dégoût des Académies et de leur esprit, en voyant comme elles ratatinent le talent — des hommes de talent ! »

Et c'est, pour l'Académie, comme une pelletée de terre sur son cercueil.

Fig. 222. — LA CRINOLOMANIE.
— On va vous prendre mesure, la p'tite mère. — Lithographie de Ch. Vernier. (*Le Charivari*, 1856.)

II

LA MODE ET LES MODES

« La Mode est la Déesse des apparences. »
[Colton.]

Quoique le désir de plaire plus que tout autre ait établi les parures, le désir de plaire plus que soi-même a établi les modes. Elles naissent de la frivolité de l'esprit, et les Français ont cet avantage sur plusieurs autres peuples. Dès le XVI^e^ siècle, leurs modes commencèrent à se communiquer aux cours d'Allemagne, à l'Angleterre et à la Lombardie. Les historiens italiens se plaignent, à cette époque, que depuis le passage de Charles VIII, on affectait de s'habiller *à la françoise,* « et de faire venir de France tout ce qui servait à la parure ». Bolingbroke raconte que, du temps de Colbert, les colifichets, les folies et les frivolités du luxe français coûtaient à l'Angleterrre, bon an mal an, six à sept cent mille livres sterling, — et aux autres nations à peu près autant.

Nous louons volontiers l'industrie d'un peuple qui trouve le moyen de faire payer aux autres ses propres mœurs et ses ajustements, mais « je le plains — dit Montaigne — de se laisser lui-même si fort pipper et aveugler à l'autorité de l'usage présent, qu'il soit capable de changer d'opinion et d'avis tous les mois, s'il plaît à la coutume, et qu'il juge si diversement de soi-même... » Et un peu plus loin, le *saige* essayiste ajoute : « Quand il portoit,

le busc de son pourpoint entre les mamelles, il maintenoit par vive raison qu'il étoit en son vrai lieu. Quelques années après, le voilà ravalé jusqu'entre les cuisses, il se moque d'un autre usage, le trouve inepte et insupportable. La façon présente de se vêtir lui fait incontinent condamner l'ancienne d'une résolution si grande et d'un consentement si universel, que c'est quelque espèce de manie qui lui tourneboule l'entendement. »

Fig. 223. — LA CRINOLOMANIE.
— C'est ben ça, tout d'même... comme ces dames de Paris.
Lithographie de Charles Vernier. (*Le Charivari*, 1856.)

* Cette image fait partie de toute une suite destinée à faire ressortir les ridicules de la mode.

On aurait tort, cependant, de se récrier contre telle ou telle *mode* qui, toute bizarre qu'elle est, pare et embellit pendant qu'elle dure, et dont on tire tout l'avantage qu'on en peut espérer, qui est celui de plaire. Il faut seulement admirer l'inconstance de la légèreté des hommes, qui attachent successivement les agréments et la bienséance à des choses tout à fait opposées, qui emploient pour le comique et le burlesque ce qui leur a servi de parure grave et sérieuse. Mais une chose folle et qui découvre bien la mesquinerie, c'est l'assujettissement aux *modes* quand on l'étend à ce qui concerne le *goût*.

On assure qu'il ne sied point de disputer des goûts, et l'on a raison quand il ne s'agit que du goût sensuel, par exemple de la répugnance que l'on a pour certaine nourriture, de la préférence que l'on donne à une autre : on n'en dispute point, parce qu'on ne peut corriger un défaut d'organes. Mais il n'en est pas ainsi dans les arts, — et il y a un art dans certaines modes. Comme les arts ont des beautés réelles, le bon goût les discerne, le mauvais goût les ignore, et l'on corrige parfois un défaut d'esprit qui donne un goût de travers. D'ailleurs, il y a aussi des âmes froides, des esprits faux, qu'on ne peut ni enflammer, ni redresser, et c'est avec eux qu'il ne faut point disputer des goûts, parce qu'ils n'en ont pas l'ombre d'un seul.

Fig. 224. — De l'utilité de la crinoline pour franchir l'octroi.
Lithographie de Daumier. (*Le Charivari*, 1856.)

Fig. 225. — LES VICTIMES DE LA MODE. D'après une gravure satirique (vers 1860).

Ainsi, le goût peut être arbitraire dans plusieurs choses, et particulièrement dans la mode. Mais ce n'est plus le goût, et ce sentiment mérite plus exactement le nom de *fantaisie*. C'est la fantaisie, plutôt que le goût, qui produit tant de modes nouvelles.

Du reste, le goût peut se gâter chez une nation, et ce malheur arrive d'ordinaire après les siècles de perfection. Craignant d'imiter, des *faiseurs* cherchent des routes écartées, s'éloignent de la belle nature que leurs prédécesseurs ont saisie, et sous le faux-semblant du mérite cachent des défauts très réels. Le public, amoureux de nouveautés, s'élance après eux ; il s'en dégoûte bientôt, et il en paraît d'autres qui font de nouveaux efforts, et s'éloignent de la nature encore plus que les premiers : le goût se perd, on est entouré de nouveautés qui sont rapidement effacées les unes par les autres. Le public ne sait plus où il en est, et il regrette en vain le siècle du bon goût qui ne peut plus revenir : c'est un dépôt que quelques bons esprits conservent alors bien loin de la foule.

Balzac nous dit que la mode n'est plus que l'opinion en matière de costume. Peut-être, et surtout dans cette réponse où la femme met tout ce qu'elle peut de logique : « *C'est la mode !* » Mais l'opinion peut devenir une coutume, comme dans cette remarque du comte de Vaublanc dans ses *Mémoires,* quand il parle du visage des « poupées coiffées » à son arrivée en France : « Le bon ton voulait que le rouge fût très épais, qu'il touchât les paupières inférieures des yeux. Le goût de la reine n'avait encore pu le faire disparaître. Ce rouge, disait-on, donnait du feu aux yeux. On tenait tant à ce rouge que toutes les femmes avaient dans leur poche une boîte plus ou moins riche, dans laquelle étaient les mouches, le rouge, le pinceau, et surtout le miroir. Plusieurs dames renouvelaient, sans façon, à leur aise, leurs belles joues rouges partout où elles se trouvaient. »

Fig. 226.
La femme parée dessus son armature.

Fig. 227.
La femme nue dans son armature de fer.

D'après l'original en plâtre du sculpteur-caricaturiste Dantan. Ces deux petites statuettes eurent un grand succès.

MODES DE MARS 1875. D'après la *Mode Universelle*, journal illustré des dames.

* Les gravures de mode, dans leur manière apprêtée, leurs poses de mannequin et leur style souvent naïf, fixent rétrospectivement cette chose fugitive : la mode. Au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, de véritables artistes, tels les Bonnart, s'adonnèrent à ce genre de gravure. Au XIX^e^ siècle la profusion des revues de modes a laissé un déchet considérable. Mais certaines de ces planches représentatives d'une époque, demeurent des documents précieux.

Le vertugadin ainsi appelé par corruption — le véritable terme pour désigner ce jupon, premier et curieux ancêtre de la crinoline — étant « vertu-gardien » (XVI^e^ siècle).

Le grand panier d'apparat décrivant jusqu'à cinq aunes de tour et qui, suivant ses formes, portait des noms multiples : *boute-en-train, gourgandine, criarde*, etc. (1777).

La bêtise (deux petits paniers remplaçant le grand) avec un panier postérieur appelé crûment *faux-cul* et, à l'étranger : *cul de Paris*, puisque la mode venait de France (1785).

La crinoline, c'est-à-dire le jupon-ballon à armature d'acier ayant eu pour origine, en 1850, *les polissons* (titre suffisamment indicatif), puis *la tournure*, puis *le jupon empesé* (1856).

FIG. 228 à 231. — LA CRINOLINE ET SES ANCÊTRES : VERTUGADIN ET PANIERS.
D'après une gravure sur bois de *L'Illustration* (1857).

Fig. 232. — VARIATIONS SUR LA CRINOLINE.

Ce rouge, il est nécessaire qu'il annonce la personne qui le porte, et le rouge de la femme de qualité n'est pas celui de la femme de cour, le rouge de la bourgeoise n'est pas celui de la courtisane. A Versailles, le jour de la présentation, il fallait que le rouge fût plus accentué encore que de coutume ! Boquet, dans les dessins de ses costumes d'opéra, nous a laissé le souvenir de cette tache brutale qui se montrait aux joues des actrices.

Et si l'on veut se faire une idée de l'importance du rouge, on découvre qu'en 1780 une compagnie offrait

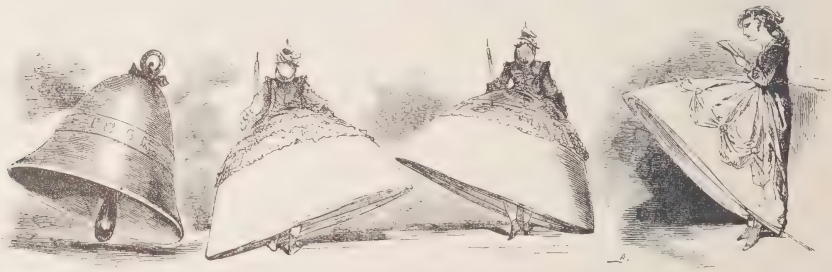

Fig. 233. — LA CRINOLINE ET SES COMPARAISONS.

cinq millions comptant pour obtenir le privilège de vendre un rouge supérieur comme qualité à toutes les espèces de rouge connues jusqu'alors.

La mode tendait au négligé dès la seconde moitié du règne de Louis XV ; la liberté, l'aisance, le piquant et le provoquant déshabillé, nous le trouvons dans la mode intime de la chambre. La mode jetait sur les épaules de la femme un manteau de mousseline collant sur un corset décolleté, dans un jupon court dont les falbalas découvraient le bas de la jambe. Un *désespoir* couleur d'aurore, noué coquettement sous le menton, remontait en fanchon

Fig. 234. — SUR LA CRINOLINE. D'après une suite de gravures satiriques sur la mode parue vers 1860.

MODES DE 1865

— Nos lauriers vous empêchaient donc de dormir ? de mon temps on nous montrait au doigt, mais à coup sûr le plus incroyable de nous deux, c'est encore vous.

FIG. 235. — D'après une lithographie de Darjou portant le visa de la Censure (*Le Charivari*, janvier 1865).

* Cette composition n'est pas une caricature, c'est, en réalité, la représentation légèrement exagérée d'une mode excentrique qui, lancée en hiver pour le patinage, se retrouvera en été aux bains de mer. Les femmes affublées de cette toilette furent appelées « Merveilleuses du Second Empire ». C'est pourquoi le dessinateur a placé, face à l'extravagance du jour, l'extravagante bien connue du Directoire.

L'image de Darjou, ne fut, du reste, pas la seule : Cham, Draner, Stop, Marcelin, surtout, raillèrent à l'envi cette nouvelle folie de la mode, folie intéressante pour nous, puisqu'elle apprend à ceux qui pourraient l'ignorer et qui l'ignorent certainement, que le raccourcissement des jupes ne date point d'aujourd'hui ; que les tentatives de « masculinisation » du costume féminin sont chose fort ancienne — comme je l'ai déjà indiqué dans mon livre : *La Femme en culotte*.

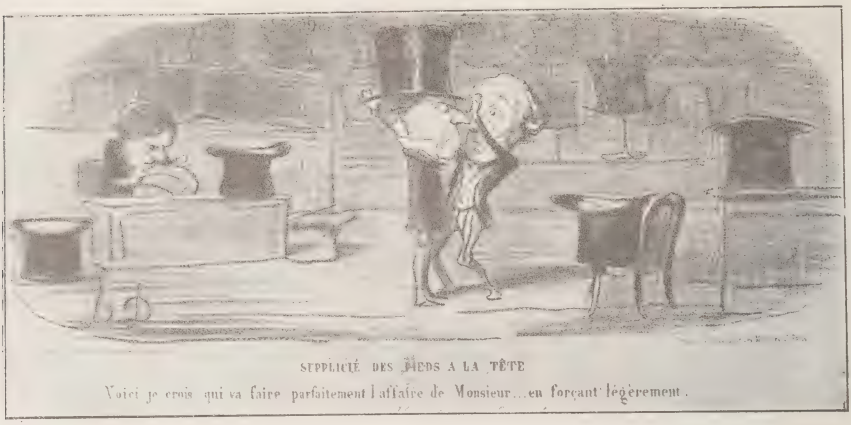

Fig. 236. — SUPPLICIÉ DES PIEDS A LA TÊTE. Caricature de H. Daumier sur le chapeau Gibus.

sur son charmant *battant l'œil,* ou bien elle se coiffait d'un bonnet rond du plus beau point de dentelle qu'elle eût rencontré, monté avec des rubans couleur de rose, et laissait voir, sous une mante de la plus fine étoffe, un corset garni sur toutes les coutures d'une dentelle mêlée d'espace en espace de touffes de *soucis d'hanneton* assorties à la couleur des rubans de son bonnet, de ses nœuds de poignet, couleur de rose comme toute sa toilette. La *Fontange*, qui avait commencé par une jarretière nouée autour d'un bonnet, était descendue et s'était répandue sur tout le corps de la femme, enrubannant d'un bout à l'autre les habillements parés ou négligés. Elle était cet achèvement suprême que le temps de Marie-Antoinette appelait *petite oye*. Trévoux, dans son Dictionnaire, ajoute que la *petite oye* coûte souvent plus que la robe à paniers.

Fig. 237. — Caricature de H. Daumier sur les jupons-ballons.

Ces paniers ! Dans l'incroyable développement de la jupe, ils se sont étoffés à tel point que les princesses du sang avaient un tabouret vide à côté d'elles. Il y avait les paniers en *gondoles,* qui faisaient ressembler les femmes à des porteuses d'eau, les paniers *cadets,* parce qu'ils n'avaient pas la grandeur légitime ; les paniers à *bourrelets,* à *guéridon,* à *coudes*, tous avec cinq rangs de cercles dont le premier s'appelait plaisamment le *traquenard.* Il y avait aussi les *criardes*, ainsi nommées du bruit de leur toile gommée, mais qui

Pl. 235. — LE MONITEUR DE LA MODE. Modes de 1885.

n'étaient portées que par les actrices et les dames de meilleure qualité. Celles-ci accusaient le panier de ressembler à l'espèce de cage où l'on met la volaille !

La Révolution vint, et avec elle se creusa l'insondable gouffre entre deux sociétés. Elle rompit la chaîne de toutes les traditions, et c'est de ce temps que dérivent logiquement les modes du XIXe siècle, si multiples et si extraordinaires.

Octave Uzanne en a fait un excellent raccourci dans les lignes suivantes :

« Elles furent d'abord, ces modes du peuple affranchi, libératrices des formes complaisantes aux contours et transparentes à souhait ; elles s'inspirèrent de la nature et de la mythologie païenne ; elles prétendirent ne rien cacher et se conformer aux harmonies de la beauté grecque ; puis on les vit sous l'Empire, déjà moins frivoles, se faire plus romaines et incursionner dans l'engoncement des uniformes militaires. Sous la Restauration, avec la littérature des néo-médiévistes, les modes s'empesèrent, affectant les lignes roides, les manières guindées d'un faux troubadourisme ; 1830 fut plus Renaissance, plus souple, plus voluptueux ; jamais la mode n'apparut plus femme, plus subtile qu'alors, plus originale, plus exquisement artistique. Depuis, l'outrance des costumes s'ébaucha, s'accentua, s'aggrava pour ne s'arrêter qu'aux monstrueuses caricatures de la crinoline, aux simiesques accoutrements du second Empire. Après 1870, nous ne jugeons plus nettement de ce que fut notre goût dans le costume, par cette raison qu'il faut un recul de plus de quinze ans pour décider d'une expression d'ensemble des formes et des couleurs (1). Une mode ancienne est toujours une curiosité, une mode depuis peu périmée est un ridicule, seule la mode actuelle, qu'anime la vie, impose sa grâce, sa séduction et ne se discute pas. »

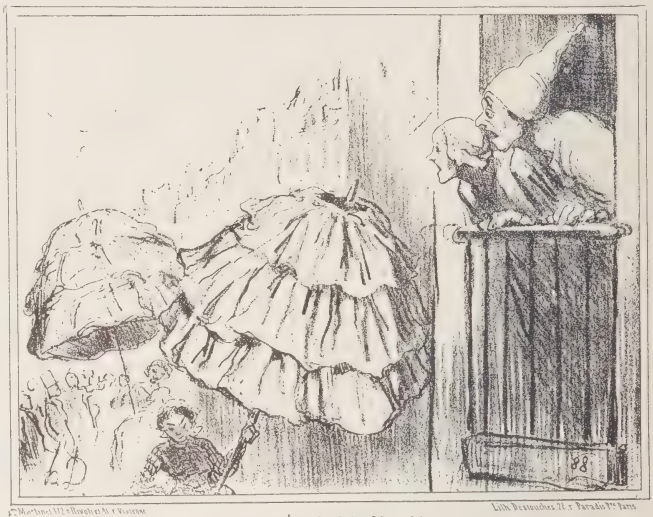

Le nouvel étendard des blanchisseuses.

FIG. 239. — Caricature de H. Daumier sur les jupons-ballons.

En passant de l'ancien au nouveau régime, on peut dire que la tyrannie de la mode pour les femmes n'a fait que changer de manières. Le despotisme de la Parisienne ne dépend pas seulement de la femme, il dépend surtout de la mode. Dans un certain monde, une femme belle est une femme quelque peu vulgaire, quelque peu lourde et même sans grâce. Pour flatter une élégante, on se servira d'une autre expression que celle de « belle fille ». C'est que, dans un pareil salon, la beauté s'ignore, mais l'élégance peut engager un débat fort suivi. Chacun a ses préférences, et le culte de la mode remplace celui de la beauté. Un psychologue contemporain le dit : « Une femme peut n'être pas jolie, pourvu qu'elle soit élégante. Celle qui n'est pas élégante, n'a, si jolie soit-elle, ni admirateurs, ni courtisans ! Seulement, il y a des degrés en tout, il y a des efforts en tout, et le triomphe pour ces femmes n'est pas plus facile aujourd'hui qu'aux époques passées. Les élégantes, sans doute, sont fort nombreuses. Les belles l'étaient aussi. Ne dit-on pas, en français comme en italien, *une belle* pour indiquer qu'il s'agit d'une femme ? Et de même qu'il y avait autrefois des belles entre les belles, il y a aujourd'hui des élégantes parmi les élégantes. A mesure que le succès d'une mode s'affirme, la sélection devient mieux marquée. Prenons un exemple. Il y a trente ans, toutes les femmes qui portaient des robes couleur rose morte et des chapeaux à grands rubans tombant

(1) Ces lignes ont été écrites en 1898.

jusqu'à la ceinture, n'étaient pas de la même catégorie. On se fût étrangement trompé si l'on eût accordé à toutes pareil crédit à l'école pratique des hautes études somptueuses. Rassurez-vous cependant ; car la démocratie féminine a gagné à cette révolution contre la beauté, tant il est plus facile d'arriver à être très élégante que d'arriver à être très belle.

La tyrannie de la mode, presque toutes les femmes l'acceptent avec docilité. Qu'elles soient orgueilleuses ou modestes, graves ou frivoles, riches ou pauvres, toutes ou presque toutes, suivant leurs moyens, se plient aux caprices de la mode. C'est dans le monde du théâtre surtout que les progrès de la coquetterie sont sensibles. Pour obtenir cette influence que les actrices exercent et qui les transforme en « exemples vivants », les *impresarii* s'imposent des frais de costumes incalculables. Et qu'y a-t-il de surprenant à cela ? Ce qu'autrefois, seule, une Pompadour pouvait se permettre, une infime choriste de nos jours l'exige pour sa dignité de demoiselle élégante, de modèle de grâce parisienne. Les créations renouvelées de l'industrie semblent issues du bazar des *Mille et une Nuits*. Les femmes dites modestes désirent des étoffes magnifiques, et les femmes riches exigent des satins, des velours ou des brocarts comme la reine de Saba.

Fig. 240. — HISTOIRE D'UNE ÉPINGLE.
D'après une lithographie de J. C. Gérard-Fontallard.

Un jour, tandis qu'on lui lisait la page où Flaubert peint Salammbô habillée d'une étoffe inconnue, Sarah Bernhardt s'écria :

— J'en veux une pareille !

Et elle l'obtint. Elle l'obtint au bout de quelques semaines, et c'est elle-même qui l'avait imaginée. Elle eut l'idée de macérer à coups de marteau une pièce de velours de Venise couleur rose d'aurore, puis la soumit à des fumigations de soufre et de safran pour lui donner une nuance jamais vue. Et là-dessus, un dessinateur traça des arabesques et des fleurs de chimère, des animaux héraldiques et des ombres perperses, avec un vaporisateur spécial. Au moment de l'Exposition de 1900, les féeries lumineuses de Loïe Fuller ont donné aux femmes de nouvelles idées et de nouveaux désirs, en leur ouvrant d'autres horizons. Le satin, le velours, le brocart, même macérés, même historiés, étaient devenus insuffisants. Il fallait quelque chose qui fût à la fois plus rare et plus idéal. Il fallait que les étoffes devinssent des flammes, des chevelures, des métaux, des torrents de pierreries, — à l'instar de la danseuse illustre qui s'habillait de feu.

Une remarque curieuse à faire et qu'il est facile de contrôler tous les jours, c'est que la plupart des romanciers actuels, qui se plaisent à longuement décrire les innombrables toilettes de leurs héroïnes, fourmillent d'inexactitudes et pèchent contre le goût.

Anatole France habille ainsi l'héroïne du *Lys rouge :* « Elle se présente en manteau de velours rouge, brodé d'or et doublé d'hermine ... » Ce qui inspirait à un spirituel chroniqueur ces réflexions fort justes :

FIG. 241. — CHEZ LE COIFFEUR. D'après une série de croquis humoristiques sur les modes, vers 1867, (extraite de l'*Illustration*).

« Ce manteau de coupe royale ferait merveilleusement ressortir la beauté d'un brune ; mais à aucun couturier du monde l'idée ne vient d'en parer une blonde Parisienne. Ainsi vêtue, la comtesse ne mérite assurément pas les galanteries que lui débite le peintre Bechartre, lequel, du propre aveu de l'auteur, la complimente surtout pour la simplicité avec laquelle elle s'habille (simplicité fort coûteuse), pour le caractère de sa forme et de sa grâce, et les lignes franches et charmantes de ses mouvements. Il aimait, disait-il, les toilettes vivantes et animées, souples, libres et spirituelles, qui se voient rarement et qu'on n'oublie jamais. »

Nous préférons Guy de Maupassant, suggestif, sans se compromettre :

« Il la contemplait.

— Oh ! que vous êtes belle ! Oh ! que vous êtes chic !

— Oui... ce costume est neuf. Il vous plaît ?

— Il est charmant, d'une admirable harmonie. On peut assurer qu'on possède aujourd'hui le sentiment des nuances.

« Il s'approcha d'elle, et, touchant la jupe de ses doigts, il en modifia l'onde des plis. »

Ce qui est autrement net que les arabesques de France !

NOTE SUR LES DENTELLES ET LES FOURRURES.

On est réduit à des conjectures très incertaines sur l'inventeur de la *dentelle*, ainsi que sur l'époque et le pays où les premières dentelles furent fabriquées ; quelques érudits en font honneur à Venise et à Gênes, d'autres à la France. L'Allemand Beckmann croit que le procédé des dentelles au tricot, moins ancien que celui des dentelles à l'aiguille, a pris naissance en Saxe ; il en place la découverte vers l'année 1561 et l'attribue à Barbara, femme de Christophe Uttmann, morte en 1575. Comme les filons des mines, qui occupent dans ce pays une nombreuse population, perdirent à cette époque de leur richesse ordinaire, la fabrication de la dentelle présenta tout à coup à un grand nombre de familles une ressource inespérée. Les écrivains belges revendiquent cependant la découverte de l'industrie des dentelles ; ils citent un recueil d'estampes qui retracent les occupations des différentes professions ou métiers ; l'une des gravures de ce livre, publié dans leur pays vers 1580, représente une jeune fille assise avec un coussin à tiroirs sur les genoux, et travaillant la dentelle aux fuseaux. Quelques érudits font même remonter au Moyen Age l'usage de la dentelle. Colbert établit en France une manufacture de dentelles en 1666 ; on en fit venir, raconte Voltaire, trente principales ouvrières de Venise. Henri de Rouvière, pharmacien de Louis XIV, parle des dentelles fabriquées à Genève, dans une « relation de voyage » publiée en l'année 1703. Le comte de Marsan, le plus jeune fils du comte d'Harcourt, amena de Bruxelles à Paris, vers la fin du dix-septième siècle, sa nourrice nommée Dumont avec ses quatre filles, et lui procura le droit exclusif d'élever dans cette ville des ateliers de dentelles. Elle s'établit au faubourg Saint-Antoine ; on lui donna un des cent Suisses du roi pour garder la porte de sa maison où, en peu de temps, elle réunit plus de deux cents filles, entre lesquelles, dit un écrivain de l'époque, il y en avait plusieurs de qualité. Certains ouvrages sortis de ces ateliers effacèrent les points de Venise ; cette manufacture fut depuis transportée dans la rue Saint-Sauveur, et ensuite à l'hôtel de Saint-Chaumont, près la porte Saint-Denis. Mme Dumont, étant passée en Portugal, laissa la conduite de sa maison à Mlle de Marsan. La fabrication des dentelles, branche importante de l'industrie de plusieurs villes et territoires de Flandre, d'Artois, de Normandie, y est l'occupation principale d'un grand nombre de femmes, surtout dans les villages qui avoisinent Lille, Cambrai, Valenciennes, Caen et Bayeux. Il y a maintenant un siècle, on évaluait à trente mille le nombre des ouvrières employées à la fabrication de la dentelle dans les environs de ces deux dernières villes. Cette branche d'industrie, introduite dans quelques contrées du territoire autrichien depuis 1800, présente une certaine importance. Dans le cercle d'Elbogen, en Bohême, elle employait environ huit mille cinq cents individus, et, en 1819, on a estimé son produit à 301.826 florins.

Fig. 242. — Caricature de H. Daumier sur la mode des chaussures trop petites.

La plupart des Scythes, au rapport de Senèque, étaient couverts de peaux de loups et d'autres animaux féroces, usage qui, selon Pelloutier, a peut-être fait dire à Hérodote que les Scythes, appelés *Noures*, étaient changés en *loups* une fois par an, *et qu'après quelques jours* ils reprenaient leur forme accoutumée. Le jésuite Martin met au nombre des articles apportés depuis longtemps en Chine par les Tartares, les peaux de renard, de castor, de martre-zibeline, enfin le *crin de cheval* dont les Chinois ne se servent pas seulement pour faire des rets, mais encore pour nouer leurs cheveux.

Les historiens et les poètes représentent la plupart des anciens héros couverts de la dépouille des tigres et des lions qu'ils ont terrassés. Suivant Strabon, les amazones ne composaient leurs habillements que de peaux d'animaux ; divers anciens monuments les représentent encore ainsi couvertes. C'est encore parfois le seul vêtement de certaines hordes sauvages de l'Afrique et des déserts de l'Amérique. Au sortir de l'état sauvage, l'homme se couvrit de peaux brutes et des toisons de ses troupeaux. Dans l'*Odyssée*, Laërte porte un bonnet de poil de chèvre. Le poète Properce nomme *pelliti* les sénateurs des premiers temps. Caton couvrait son lit avec des peaux de chèvres. Les fourrures n'étaient pas d'un usage ordinaire à Rome du temps d'Auguste ; les anciens médecins de cette ville, qui parlent de l'importance des habillements pour la santé, n'en font aucune mention. Suétone, qui cite les divers vêtements dont Auguste se couvrait en hiver, pour se garantir du froid auquel il était fort sensible, ne cite point les fourrures. L'emploi des pelleteries dans l'habillement n'est jamais mentionné dans les écrits de Pline ; il en est rarement parlé dans les livres juifs, quoiqu'elles servissent vraisemblablement de vêtement ordinaire aux prophètes. Le manteau d'Elie, fait de peaux d'animaux, lui avait attiré le surnom d'*homme velu*. Saint Jean-Baptiste, dans le désert, se couvrait d'une peau de chameau.

Les vêtements de peaux furent d'un grand usage dans les temps de misère et de barbarie du Moyen Age. Les prêtres même s'habillaient ainsi ; mais de crainte que ce costume grossier n'avilît aux yeux des peuples l'exercice des fonctions sacerdotales, ils reçurent des conciles et des évêques l'injonction formelle de recouvrir leurs vêtements de peaux d'une courte robe de linge, lorsqu'ils paraîtraient dans les églises et qu'ils y célébreraient les offices. Ce nouveau vêtement, qui fut placé *super pelles*, conserva le nom de *surplis*. Pétrarque portait souvent « une simple veste de cuir » sur laquelle il écrivait parfois les pensées qu'il craignait d'oublier. On rapporte même que cette veste, « couverte d'écritures et de ratures », fut successivement en la possession de Jacques Sadolet, de Jean Casa et de Louis Bucatello.

Fig. 243. — Modes en 1844.

Du temps de Tacite, les nobles Germains faisaient préparer et moucheter leurs pelisses ou manteaux avec beaucoup de soin ; ces vêtements furent longtemps parmi eux une marque d'honneur. Vers le troisième siècle de l'ère vulgaire, peut-être même dès le second, les Romains recherchèrent les fourrures du Nord. Une sorte d'échange de costume s'établit alors entre eux et les peuples qu'ils appelaient barbares ; les premiers adoptèrent les fourrures en usage dès le temps d'Hérodote dans les pays voisins de la mer Caspienne et de la mer Baltique, et les nations du Danube et du Rhin se vêtirent des étoffes de laine et des toiles fabriquées dans les manufac-

tures de l'empire. En vain les partisans des anciennes mœurs attaquèrent-ils ce changement. Il brava à la fois les ordonnances du prince et toutes les censures des poètes. Malgré les invectives de Claudien, le ministre Rufin s'enveloppa dans les fourrures des Gètes, et présida les tribunaux vêtu de pelleteries. Tertullien ne fut pas plus écouté quand il censura sans pitié les femmes qui font border leurs robes avec des fourrures. L'empereur Honorius compromit son autorité lorsqu'il défendit, en 397, de porter des habillements semblables à ceux des Goths, et en particulier des fourrures, soit à Rome, soit ailleurs, et surtout de paraître dans la capitale avec des bottines et des haut-de-chausses « sous peine de confiscation des biens et d'un exil perpétuel ». Il interdit sans aucun succès les longs cheveux et les habits de fourrures, même aux esclaves, sous peine d'une amende pour les personnes libres et des travaux publics à l'égard des autres. Quoique les Goths eux-mêmes eussent proscrit l'usage des fourrures en Italie, un écrivain latin du cinquième siècle rapporte que les principaux personnages de l'Etat, après avoir paru en public avec la toge romaine, s'empressaient, en rentrant chez eux, de quitter ce vêtement et de se couvrir de fourrures. Selon Jornandès, les Romains recevaient des Suétons ou des habitants de la Suède, de la Norvège, de la Laponie et de la Finlande, par les mains de plusieurs nations intermédiaires, leurs fourrures de prix. Le même écrivain parle du commerce de *peaux de souris* auquel se livraient les Hongrois, peuple qu'il met au nombre des nations scythes.

Other ou Ottar, prince et voyageur norvégien du neuvième siècle, raconta à Alfred, roi d'Angleterre, que les Finlandais riches payaient une partie de leurs tributs en fourrures. Les ordonnances somptuaires de Charlemagne réprimèrent le luxe extravagant qui s'était introduit à la Cour de Dagobert ; il fixa le prix des fourrures, des chaperons et des rochets à raison de la valeur commune des peaux dont ils étaient garnis. Ce prince lui-même, selon Eginhard, portait habituellement un pourpoint de peau de loutre sur une tunique de laine bordée de soie ; néanmoins, il permettait à ses filles de paraître les jours de fête dans son palais avec des robes ornées d'or, d'argent, de pierres précieuses, et de se vêtir de « fourrures étrangères ». « Les habillements de nos rois, dit Claude Fauchet, ont toujours été longs, principalement les manteaux, lesquels étaient encore doublés de fourrure précieuse, témoignent la froideur de leur pays d'origine, qui est la cause pourquoi tous les rois sortis de Germanie ou de Scythie sont volontiers nommés par les anciens — comme Sidoine — *velliti*, c'est-à-dire *fourrés* ».

FIG. 244. — LES RUBANS A LA MODE.
Caricature de Cham.

Fig. 245. — LES COURSES DE CHANTILLY. D'après une gravure sur bois de E. Riou, extraite du *Monde Illustré* (1858).

III

COURSES DE CHEVAUX ET CHEVAUX DE COURSES

« Le cheval est le piédestal des princes. »

C'est en Angleterre, au début du XVII^e^ siècle, que les véritables courses de chevaux ont pris naissance, bien que nos voisins d'outre-Manche connussent des *cross countries* (littéralement : traversées de campagne) dès la fin du XII^e^ siècle. Ils n'avaient cependant pas attendu jusque-là pour se préoccuper de la question chevaline, car, dès le milieu du X^e^ siècle, Athelstan, monarque anglo-normand, fils naturel d'Edouard l'Ancien, s'était soucié de l'amélioration des races indigènes.

En 960, Hugues Capet, qui avait épousé la sœur de ce monarque, Ethelwista, lui avait envoyé en témoignage d'amitié des étalons de choix. On en ignore la race, bien que tout laisse présumer qu'ils étaient arabes ou barbes. Ce qui demeure, c'est que Athelstan considéra ce présent comme si précieux qu'il publia un édit interdisant « qu'aucun d'eux ou de leurs produits pût sortir du royaume, si ce ne fût à titre d'offrande royale ».

Cent ans après le règne d'Athelstan, les premiers chevaux arabes font leur apparition en Angleterre. En effet, dès la première croisade (1096-1099), les chevaliers anglais ayant constaté la supériorité de ces animaux, en avaient ramené quelques-uns, afin de perpétuer chez eux la race. Mais cet essai ne réussit pas.

Henri I^er^ (1100-1135) fut le grand importateur de chevaux étrangers. Indépendamment de deux superbes étalons arabes, dont l'un fut offert au roi d'Ecosse, Alexandre I^er^, dit le Farouche, il en fit venir aussi d'Italie.

Fig. 246. — CROQUIS ÉQUESTRES. *Un faux départ.* D'après une lithographie de Josquin, extraite du *Charivari*.

Sous Henri II (1154-1189), William Fitz-Stephens nous apprend dans sa *Description of the city of London* que, chaque vendredi, on menait les chevaux à vendre au marché de Smithfield, le premier d'Angleterre, établi aux portes de la ville. Pour montrer la qualité des concurrents, on les faisait courir ensemble et lutter de vitesse, et les meilleurs prix d'achat étaient obtenus par les vainqueurs. Ces chevaux étaient montés par des garçons d'écurie appelés *jockeys* (du vieux mot français *jaquet*), qui les connaissaient et savaient en tirer le meilleur parti.

Puis, les amateurs de chevaux choisirent pour leurs exploits hippiques les landes d'Epsom, à quelques lieues de Londres.

La première course, dont parlent les chroniqueurs, eut lieu sous le règne de Richard Cœur-de-Lion (1189-1199). La distance était de trois milles, le prix de quarante livres d'or, somme énorme pour l'époque. Ce prince avait ramené en Angleterre, au retour de la troisième croisade, deux superbes chevaux orientaux, qui faisaient partie du butin pris à Chypre. En même temps, Roger de Belesme introduisait plusieurs étalons d'Espagne qui produisaient cette race des *genêts,* déjà fort appréciée, et qu'ont célébrée à l'envi Giraldas-Cambrenis et Drayton.

La plupart des rois qui suivirent, jusqu'à Jacques Ier que l'on peut considérer comme le véritable fondateur des courses en Angleterre, s'occupèrent activement de la reproduction, et ne cessèrent de donner tous leurs soins

LES VOITURES DES *POULES* AUX COURSES. — Dessin de A. Marie.

Fig. 247. — LES VOITURES DES POULES AUX COURSES. D'après un dessin de A. Marie, extrait de l'*Illustration*, vers 1867.

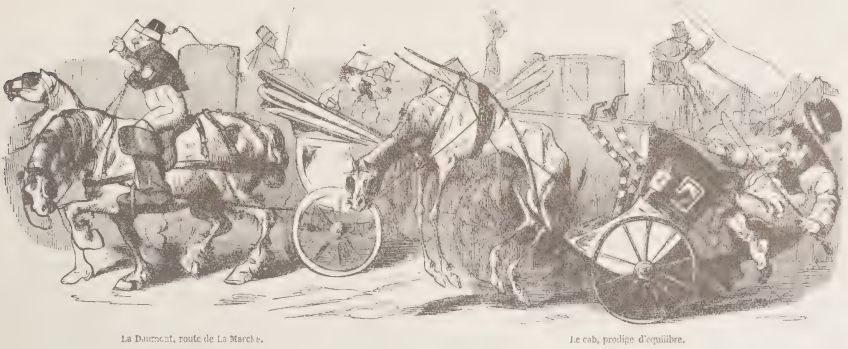

FIG. 248. — LONGCHAMP. — *Les Voitures.*
D'après un dessin humoristique de Marcelin, extrait de l'*Illustration*, vers 1867.

à l'amélioration de la race indigène, tant par des lois de protection que par l'infusion du meilleur sang étranger, et la sélection par les courses. C'est ainsi que Jean-sans-Terre (1199-1216) fonda le premier haras royal, fit venir une centaine d'étalons des Flandres, qui créèrent la race de gros trait actuel. A la place d'argent ou de prix des fermages, il acceptait avec empressement des chevaux de belle conformation.

En France, les premières courses de chevaux régulièrement organisées datent du règne du Louis XIV. Ce n'est toutefois que sous Louis XVI, à l'époque où la Cour fut atteinte d'une véritable démence d'anglomanie, qu'elles entreront complètement dans les mœurs et affecteront un but d'utilité publique.

Jusque-là, en effet, ce ne seront que des distractions particulières, étrangères à tout souci d'élevage, des réjouissances seigneuriales, des gageures excentriques ou des paris entre gentilshommes, qui demeureront des exceptions isolées.

Mais le plus ancien document, où il soit fait mention d'une course de chevaux en France, est un ancien poème breton qui date de l'an 500. Le prix ne consistait ni en une somme d'argent, ni en un vase de prix, mais en la main de la princesse Aliénor, fille du roi Bodrick, chef des Bretons, lequel mourut en 509.

Au X^e^ siècle apparaissent les courses de chevaux qui existaient à Morlaaz, ancienne capitale du vicomté de Béarn, dont les seigneurs furent de tout temps passionnés pour les chevaux et la chasse. L'un d'eux, Gaston

FIG. 249. — LONGCHAMP. — *Les Cavaliers.*
D'après un dessin de Marcelin, extrait de l'*Illustration*, vers 1867.

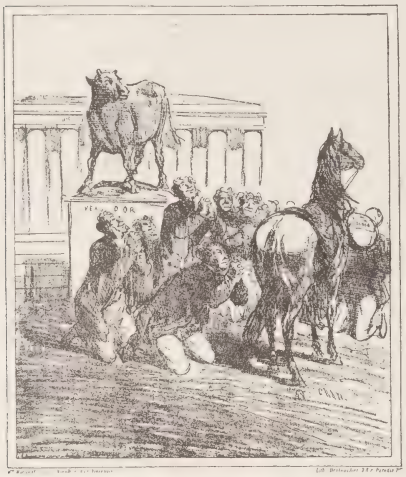

FIG. 250. — « Le Veau d'or se trouvant complètement dégommé par le cheval de course ».
D'après une lithographie de Cham, sur les paris aux courses, extrait du *Charivari*, 1870.

FIG. 251.
— Madame Prud'homme, j'ai appris que les Anglais allaient encore venir nous disputer le Grand Prix de Paris, mon patriotisme me fait un devoir de me préparer à la lutte.
Lithographie de H. Daumier sur les jockeys. (*Le Charivari*, 1870.)

Phœbus, n'écrit-il pas, plus tard, sous le titre de *Miroir de Phœbus,* un traité sur la vénerie qui fit longtemps loi en la matière ? Les courses en Béarn durèrent jusqu'à l'annexion du vicomté à la France, sous Henri IV.

A dater du milieu du XII^e^ siècle, on ne trouve plus trace en France de courses de chevaux, jusqu'au raid disputé en 1389 par le roi Charles VI et son frère, le duc de Touraine (plus tard duc d'Orléans), ainsi que le relate Froissart dans ses *Chroniques*.

En 1639, une course de chevaux fut instituée sous Louis XIII. Les archives communales de la ville de Semur sont formelles sur ce point, et les délibérations municipales, prises au cours des siècles à ce sujet, permettent de suivre les différentes phases par lesquelles ce genre de réjouissance devenue populaire a passé.

FIG. 252. — COURSES D'ÉTÉ. D'après une lithographie de Cham, extraite du *Charivari*.

Mais ce n'est que du règne de Louis XIV que datent réellement les premières courses de chevaux *régulières* en France. La véritable manifestation sportive de ce règne avait été « la course internationale pour chevaux de tous pays, disputée le 25 février 1683, dans la plaine d'Achères, en présence du Roi et de toute la Cour ».

Sous le règne de Louis XVI, d'autres préoccupations allaient se faire jour, bien que près de soixante-dix ans dussent encore se passer avant qu'elles ne trouvassent leur consécration définitive dans la création du *Stud-Book* et la fondation de la Société d'encouragement.

Ce n'est pas que le roi songeât à l'élevage ou encourageât les courses : il y était,

au contraire, fort hostile, et l'on se souvient de sa réponse au comte de Lauraguais, au retour d'un assez long séjour que celui-ci venait de faire en Angleterre, où il avait étudié les questions hippiques et visité les différents hippodromes de Newmarket, Epsom, Goodwood, etc.

LES INUTILES

Vous me croirez si vous voulez, mais je donnerais bien six sous pour être en Omnibus !..

FIG. 253. — LES INUTILES.
D'après une lithographie de Durandeau sur les mauvais jockeys.

— Qu'avez-vous fait pendant tout ce temps en Angleterre ? demanda Louis XVI.

— Sire, j'ai appris à penser.

— A *panser* les chevaux, vous voulez dire ? répliqua le roi.

L'homme à qui s'adressait cette répartie plus grossière que spirituelle, était l'un des esprits les plus distingués de son époque. Il était en relations avec Voltaire et Diderot, et c'est à lui que l'on dût plus tard, — quand il

racheta le droit de la Comédie-Française, — la suppression sur la scène des banquettes où venaient se pavaner les petits-maîtres, au grand désespoir des véritables amateurs de spectacles.

Si hostile aux courses que fut Louis XVI, il ne put cependant résister au courant des idées nouvelles.

Le comte d'Artois, qui sera plus tard Charles X, menait le mouvement avec le duc de Chartres, — qui devait

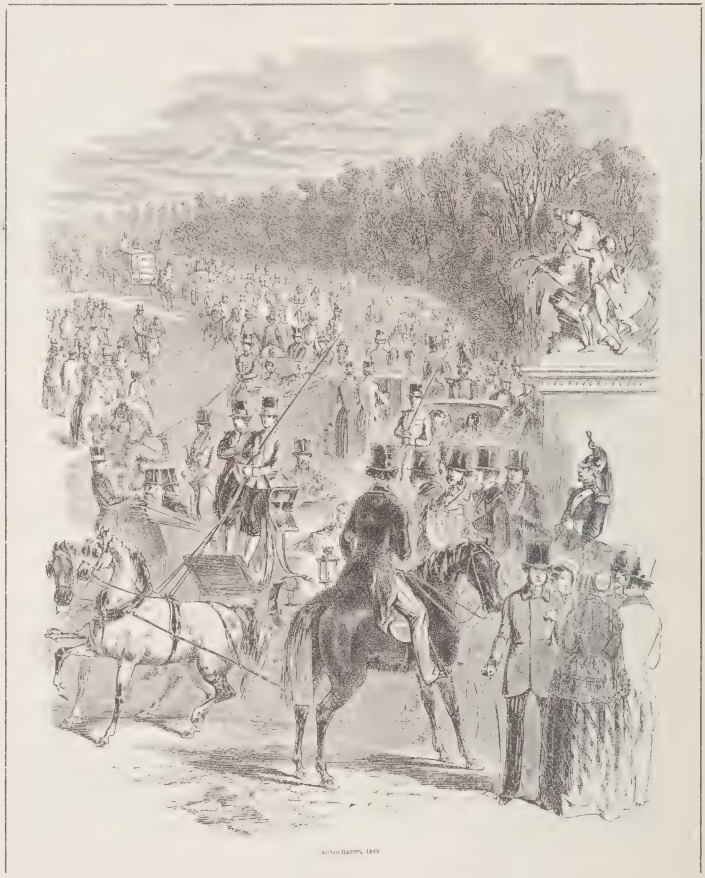

Fig. 254. — LONGCHAMP EN 1849. D'après une gravure sur bois, extraite de l'*Illustration*.

être Philippe Egalité, — les ducs de Lauraguais, de Lauzun, les princes de Nassau, les marquis de Conflans, le comte de Guerches, lesquels, tous, ont des chevaux de courses.

Un comité s'était formé. La plaine des Sablons, dans le haut de Passy, avait été aménagée en hippodrome, et, pendant une dizaine d'années, elle sera le théâtre des principales courses. On s'y rendait à cheval, montant à l'anglaise sur des selles anglaises, et vêtu de *riding-coats*, habits de cheval dont nous avons fait *redingotes*.

L'inauguration eut lieu le 20 avril 1776. Depuis quinze jours, toutes les gazettes de Paris parlaient de ces luttes hippiques, et des disputes sans fin s'étaient engagées sur les pratiques de ce nouveau sport, l'entraînement, la monte, la pesée des jockeys que l'on appelait Jacquets.

A de Vresse r Rivoli. 55

Lith Walter F.res r Paradis Pouss.re 28

Le moyen de ne pas faire queue aux bals officiels

L'ACADÉMICIEN. D'après une lithographie en couleur de Draner, extraite du *Charivari*.

Leçons, conseils et réflexions, sur l'amélioration de la race humaine et chevaline, à propos du turf en général, et des courses du Champ-de-Mars en particulier, par Cham.

(Ce qu'on appelle tenir la corde.)

(A cinquante pas du but, un bon jockey doit livrer l'animal à tous ses instincts.)

(Un sportman emplâtré.)

(Deux sportmen ayant la vue basse.)

(Un sportman dont le cheval a une maladie de peau qui l'engage à se gratter contre les murs.)

(Manière familière de porter son cavalier.)

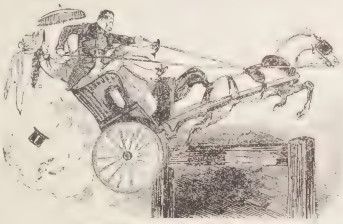

(Du danger d'atteler un cheval droit, sur la course de haies.)

(Manière de porter son cheval.)

(Ce qu'on entend par aller la bouche d'un cheval.)

(Compte rendu de la course en langage du turf
Away, away! Predestinée, Confiance, M. d'Ecoville, s'élancent, Tomate, Wagram, Drummer et Gauteraffy suivent, à la first lands, Gatmeaby off second lands. Predestinée bat Tomate, Wagram, etc. Third lands. Predestinée beully M. d'Ecoville et gagne.)

(Ce que le sportman a le plus de certitude de gagner aux courses.)

FIG. 255. — LES COURSES DU CHAMP DE MARS. Dessins humoristiques de Cham.

Toute la cour, sauf le roi, qui avait préféré aller chasser, était aux Sablons. Une foule considérable de gens de toutes conditions, hommes, femmes et enfants, avides de ce spectacle inconnu aux Parisiens, s'écrasait le long de la piste, à l'une des extrémités de laquelle on avait construit une estrade pour la reine et sa suite.

Fig. 256. — LES COURSES AU CHAMP DE MARS, d'après une lithographie de l'époque.

Plus d'étiquette ! Plus de costumes de cour !... Le comte d'Artois, le duc de Chartres et autres, en bottes et en chenille, vont et viennent affairés, de la tribune royale aux écuries.

Des paris énormes s'inscrivent « par devant Me Clos-Dufresnoy, notaire royal ». On parie de l'argent, des bijoux, de la vaisselle plate, des chevaux, des terres. On parie jusqu'à sa maîtresse !

— Cher ! s'écrie un roué, en s'adressant à un ami, voulez-vous courir la duchesse ?

Et le mot fait fureur.

Puis, en novembre 1776, les réunions ont lieu à Fontainebleau, où elles sont également très suivies. On est tout à la nouveauté de ce sport. Marie-Antoinette, elle-même, veut avoir une écurie de courses ; mais Louis XVI s'y oppose formellement, la conduite de la reine ne prêtant déjà que trop à la critique.

En 1777, nous ne relevons que deux courses, en octobre, le 7 aux Sablons, et le 13 à Fontainebleau.

En 1778, 1779 et 1780, une seule course par année. La reine, dépitée de n'avoir pu posséder une écurie à soi, s'est lassée de ces divertissements, et l'engouement général qu'ils avaient provoqué au début semble tourner à l'indifférence.

Fig. 257. — LA PROMENADE DE LONGCHAMP.
D'après une lithographie de V. Adam, extraite du *Charivari*.

Mais le comte d'Artois et ses amis n'en sont que plus ardents à défendre leur œuvre, et ils finissent par avoir raison de l'hostilité du roi. C'est ainsi qu'ils obtiennent de lui, en 1780, d'abord des prix comme en Angleterre, puis un règlement complet qui fixe tous les détails des courses et détermine la manière dont la généalogie doit être établie. Un commissaire, le marquis de Conflans, est nommé par le roi pour présider

aux courses, trancher toutes les contestations qui peuvent s'élever, décider de tous les cas de disqualification qui sont strictement prévus, et distribuer les certificats aux vainqueurs.

Ce règlement contenait, en germe, le futur code des courses.

Des paris particuliers se disputeront encore jusqu'à la Révolution, mais avec le Règlement de 1780, nous arrivons aux premières courses *régulièrement* et *officiellement* organisées en France.

L'hippodrome choisi — après bien des discussions, car les uns tenaient pour Versailles ou Le Vésinet, les autres pour Fontainebleau ou les Sablons — est le parc du château royal de Vincennes. Les réunions ont lieu au printemps : elles comprennent quatre journées.

L'inauguration eut lieu le 2 avril 1781. Jusqu'en 1790, les « *plateaux du Roi* » (exclusivement réservés aux juments françaises et étrangères importées en France) se disputeront sans interruption. Mais le goût du public n'est plus aux courses : tant qu'elles n'avaient été qu'un passe-temps frivole, sans but, elles furent de mode ; maintenant qu'elles présentent une réelle utilité, elles sont délaissées. Durant les premières années, les gazettes, notamment le *Journal de Paris* (le premier journal français quotidien fondé en 1777), en publient les programmes et les résultats. Puis le silence commence à se faire. Nul, sauf les intéressés, ne s'en occupe plus et, après 1785, il n'est plus trace de ces courses dans les feuilles publiques.

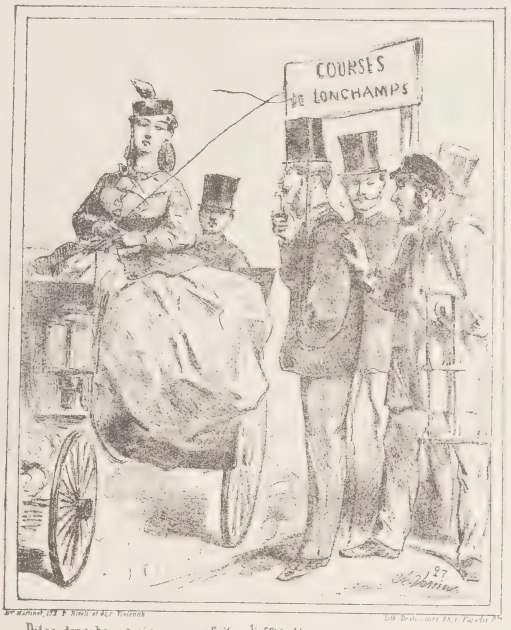

Fig. 258. — LES COURSES DE LONGCHAMP.
D'après une lithographie de Cham, extraite du *Charivari*.

Napoléon, se rendant compte de l'influence que les courses avaient eue, en Angleterre, sur l'amélioration de la race, reprit le projet de loi soumis sans succès par Eschassériaux aux Cinq-Cents, et, par son décret du 13 fructidor an XIII (31 août 1805), rendu au camp de Boulogne, il rétablit les courses et les organisa officiellement.

La Restauration, à son tour, reprit et perfectionna l'œuvre de Napoléon Ier et, bien qu'on trouve trace de course en septembre 1815, ce ne fut qu'à dater de 1819 que le prix Royal (ex Grand-Prix) devint régulier et se disputa dès lors sans interruption.

En cette année 1819, courses solennelles au Champ-de-Mars, les 21 et 22 août. Construit en 1770, pour les exercices des élèves de l'Ecole Militaire, il offrait un sol aride, dur et nu qui se transformait en marécage par les temps de pluie.

Qui sait ce qu'il fut advenu du sort des courses sur un tel hippodrome, quand un hasard vint les révolutionner et faire plus pour leur développement que tous les efforts tentés jusqu'alors.

Depuis la mort tragique du dernier des Condé, le château et la forêt de Chantilly étaient complètement abandonnés, lorsque le prince Lobanoff obtint la permission d'y envoyer son équipage de chasse.

Un jour, qu'en compagnie de ses amis, MM. de Normandie, d'Hédouville, de Wagram et de Plaisance, ils traversaient à cheval la vaste pelouse gazonnée qui s'étend devant le château, l'élasticité du sol, le beau site, si propres à l'établissement d'un hippodrome, les engagea à organiser une poule. Elle fut courue séance tenante et gagnée par M. de Normandie, le futur président du Jockey-Club.

Avec l'appui du duc d'Orléans, ils jetèrent les bases d'une réunion de courses pour le printemps suivant et, dans une séance, tenue au Nouveau-Tivoli, le 30 novembre 1833, ils constituèrent leur association sous le nom de *Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France.*

L'ouverture de l'hippodrome de Longchamp eut lieu le dimanche 26 avril 1857.

L'empereur et l'impératrice, retenus par leurs devoirs aux Tuileries, étaient représentés par le roi Jérôme et son fils, le prince Napoléon, accompagnés du prince de Nassau, et escortés par le prince Murat, le duc de Morny.

FIG. 259. — AUX COURSES. D'après une lithographie de Cham, extraite du *Charivari*.

En dépit du temps gris et froid, une foule énorme de curieux avait envahi le bois de Boulogne.

Quant à l'hippodrome il rallia tous les suffrages. Par sa conformation, ses dimensions, son décor de verdure et son horizon de coteaux, Longchamp, de l'avis même des étrangers, est le plus beau champ de courses du monde entier.

Les balances, le vestiaire des jockeys et le bureau de la Presse se trouvaient où est actuellement le buffet, dans le pavillon à gauche de la Tribune impériale. Ils y demeurèrent jusqu'à l'édification des vastes tribunes actuelles en 1904.

***

Les courses ont été officiellement établies par le décret du 31 août 1805 ; lorsque l'Empereur, en signant ce décret, se préoccupait surtout de la bonté des chevaux et d'assurer, dans les concours, le prix aux chevaux les plus vites, on était bien loin de penser qu'il faudrait, pour subventionner cette institution, recourir aux ressources qu'on met en œuvre aujourd'hui.

Pendant soixante ans, les courses ont vécu honorablement, c'est-à-dire, des subventions de l'Etat, des départements, des villes et aussi du produit des entrées ; mais le jeu n'existait pas.

Et ce n'est pas davantage du moment où, en 1833, la Société d'Encouragement a fait son apparition, que le jeu a commencé à fonctionner ; ce n'est que beaucoup plus tard et par suite de l'exemple contagieux de l'Angleterre.

Mais, à partir de 1865, le jeu s'introduit subrepticement sur les hippodromes ; et jusqu'en 1887, il semble qu'aucune mesure administrative ne vienne en contrarier l'expansion. Ce fut une période hippique très brillante ; le pari se développait parallèlement aux courses. De temps en temps, on inquiétait bien un peu les parieurs, et il intervenait des décisions des tribunaux qui frappaient tour à tour et le pari mutuel et les bookmakers.

Mais le pari mutuel était tellement entré dans les mœurs que, sous une forme ou sous une autre, il s'insinuait et se déguisait à ce point qu'il devenait inextirpable.

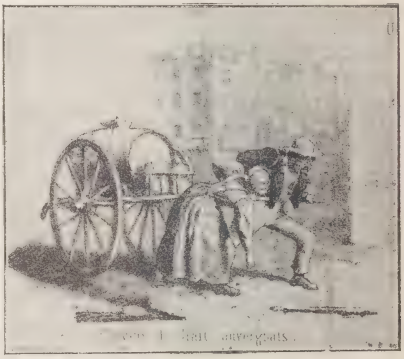

FIG. 260. — CHEVAUX DE TRAIT AUVERGNATS. D'après une lithographie de Josquin, extraite du *Charivari*.

Les mœurs passaient décidément au-dessus de la loi. En 1887, les abus étaient tels que le Conseil municipal de Paris ne put se défendre d'une légitime indignation et que, sur sa demande instante, le ministre de l'Intérieur jugea indispensable de supprimer les bookmakers.

Mais la réaction la plus vive s'était produite dès le lendemain ; les hippodromes devenaient déserts, et c'était la Société d'Encouragement elle-même, c'est-à-dire la plus ancienne, la plus digne, la plus intéressante de toutes nos sociétés de courses, qui, par l'organe de M. de la Rochette, demandait à M. le Ministre de l'Intérieur le rétablissement du jeu ou plutôt du pari mutuel.

FIG. 261. — JEANNE D'ARC DEVANT CHARLES VII. D'après une lithographie de l'époque romantique, faisant partie du fonds de Wentzel, éditeur à Wissembourg, Alsace.

IV

LE CULTE DE JEANNE D'ARC AU XIXe SIECLE

Le culte de Jeanne d'Arc, tel que nous l'entendons de nos jours, ne date véritablement que du XIXe siècle. Sa mémoire, discrètement célébrée pendant quatre cents ans, avait eu le malheur d'être ridiculisée par Voltaire, ce qui prouve, soit dit en passant, que les hommes d'esprit peuvent se tromper. Certes, nous n'ignorons pas que les défenseurs de l'auteur de *La Pucelle* ont toujours dit qu'il n'avait pas voulu bafouer ses vertus, son héroïsme, ni les éminents services rendus à la France, mais seulement la superstition dont on entourait son histoire, et que son poème, loin d'être antipatriotique, était seulement antireligieux. Les sarcasmes de Voltaire auraient pu choisir un autre sujet, et des vers burlesques se trouvent peu en situation pour encadrer une telle figure.

La sainte du Moyen Age, que le Moyen Age avait rejetée, devait devenir celle des temps modernes. « Du dernier regard qu'elle jeta sur la terre, a écrit Quicherat, elle vit la France reconquise et consolée. » — « La Pucelle, a dit de son côté M. Siméon Luce, l'un de ses historiens, n'est pas seulement le type le plus achevé du patriotisme, elle est encore l'incarnation de notre pays dans ce qu'il y a de meilleur. Il y a dans la physionomie de

l'héroïne du XV^e siècle, des traits qui la rattachent à la France de tous les temps, l'entrain belliqueux, la grâce légère, la gaîté primesautière, l'esprit mordant, l'ironie méprisante en face de la force, la pitié pour les petits, les faibles, les malheureux, la tendresse pour les vaincus. De tels dons appartiennent pour ainsi dire à notre tradition nationale, et la libératrice d'Orléans les a possédés à un si haut degré que cette face de son génie a frappé tous ses admirateurs... Montrer que Jeanne a trouvé dans le milieu où elle a vécu quelques-uns des éléments de son inspiration, ce n'est diminuer, à bien le prendre, ni son mérite ni sa grandeur. »

Si l'on veut se rendre compte de la mélodie héroïque que l'on entend chanter en quelque sorte à toutes les pages de l'histoire de la libératrice d'Orléans, il faut bien se dire que l'instrument merveilleux d'où s'exhalaient de tels accords, a été simplement mis en branle par les influences extérieures. Sans doute, l'impulsion a pu partir jusqu'à un certain point du dehors, mais l'instrument lui-même n'en est pas moins à Jeanne, et n'est qu'à elle. Cet instrument, c'est son cœur ; il n'y en eut jamais de plus fort ni de plus pur, et l'amour de la patrie en a tiré des sons si beaux qu'ils vibrent éternellement dans les âmes.

Fig. 262. — JEANNE D'ARC.
D'après une gravure anonyme du XVII^e siècle.

Le grand réveil en l'honneur de Jeanne d'Arc eut lieu au milieu du XIX^e siècle. Déjà, en 1847, M. Jean Barthélemy de Beauregard avait publié une histoire renfermant douze cents articles parus sur cette héroïne. Du reste, les ouvrages écrits sur Jeanne d'Arc sont si nombreux qu'ils suffiraient à composer à eux seuls une bibliothèque. Il n'est pas un personnage de notre histoire, — sauf Napoléon peut-être, — dont l'origine, la vie, la mort, la mémoire n'aient été l'objet de plus de recherches et de dissertations de toute espèce. Mais il faut toujours remonter à *La Chronique de la Pucelle du XV^e siècle,* pour trouver les anecdotes les plus authentiques concernant Jeanne d'Arc. Cette *Chronique* commence à la première année du règne de Charles VII et s'arrête à la levée du siège de Paris.

La critique moderne écarte nécessairement tout mysticisme vague et larmoyant. Mais il faut en arriver à *Jeanne d'Arc d'après les Chroniques contemporaines,* qui sont un aperçu nouveau de cette merveilleuse histoire résumée par Quicherat en 1850, pour voir l'héroïne sous un jour absolument nouveau. C'est ainsi que l'on avait cru jusqu'alors, qu'après la délivrance d'Orléans et le sacre de Reims, Jeanne croyait sa mission terminée et qu'elle avait accompagné le roi à regret, ce qui expliquait ses revers. Légende apocryphe, démentie par de petits faits d'armes, dans la période comprise entre le sacre et le siège de Paris, où elle fit toujours preuve de la même hardiesse, de la même activité au milieu des intrigues de la Cour qui cherchaient à l'annuler et la faisaient courir à sa perte sans la décourager. Jeanne ne crut jamais sa mission terminée, puisque sur le point de mourir elle rappelait encore la promesse qu'elle avait faite « de bouter les Anglais hors de France jusqu'au dernier et de délivrer le duc d'Orléans », prisonnier en Angleterre. Et c'est précisément dans l'inaccomplissement de cette promesse dans laquelle le peuple avait cru, et auquel les intrigues de Cour échappaient, qu'elle dut cette indifférence à son égard quand elle succomba.

Henri Martin, dans sa *Jeanne d'Arc* (1857) qu'il écrivit après les documents considérables réunis et publiés par Quicherat, confirma la vérité de ces aperçus, établissant victorieusement les trahisons calculées des conseillers de Charles VII, et surtout de l'évêque de Reims, Regnault de Chartres, perfidement envieux, trahisons qui se perpétuèrent après la mort de l'héroïne, sous prétexte de la réhabiliter. Henri Martin nous a montré l'entourage du roi arrachant la Pucelle à ses hauts faits, à ses compagnons d'armes, et lui faisant manquer sa mission pour la dépopulariser, suscitant et accueillant des aventuriers et des moines extatiques contre elle. Il nous fait comprendre que le martyre de la pauvre fille ne commença pas seulement lorsqu'elle fut prise à Compiègne, et qu'elle eut plus de douleur peut-être encore à se voir ainsi abandonnée, trahie, qu'à tomber entre les mains des Anglais.

Grâce aux documents nouveaux retrouvés pendant le cours du XIX^e siècle, on eut enfin connaissance de tous

les détails du procès, des demandes captieuses dans lesquelles on chercha à envelopper la naïve victime. On comprit enfin toute l'iniquité des juges, des prêtres, des docteurs qui prêtèrent la main à cet acte odieux. L'historien ne flétrit pas seulement ces juges iniques ; il accuse aussi ceux qui ont laissé faire, ces docteurs de Paris, enfuis à Poitiers, ces évêques témoins de sa pureté et de sa gloire, qui restent dans l'inaction tandis que les Cauchon, les d'Estrivet, les Thomas de Courcelles pressaient l'infâme procédure.

Quant au premier procès de réhabilitation, ne nous y trompons pas. Il avait été fait pour fausser l'opinion et refaire l'histoire sur certains points à l'avantage de Charles VII et de ses conseillers. On supprima des dépositions importantes, on fit disparaître des pièces considérables, et malgré ces infinies précautions, ne voilà-t-il pas que la vérité s'échappe enfin de cette incohérente procédure, menée de front dans quatre villes à la fois. « Une pâle et froide image qui a longtemps défrayé l'Histoire, a écrit Quicherat, avait remplacé la sublime héroïne qui sauva la France. Ce n'est la faute de personne si la prodigieuse figure brise les cadres où l'on s'efforçait de la tenir enfermée. »

Qui le croirait ? C'est un poète anglais, Robert Southey qui, le premier, entoure la figure de l'héroïne d'une auréole idéale dans sa *Joan of Arc,* en 1796. Quelques années plus tard, en 1801, Schiller donne à Weimar sa célèbre tragédie en cinq actes et en vers de *La Pucelle d'Orléans,* dont certains morceaux, tels « les Adieux de Jeanne à son village » (scène IV), sont devenus classiques. Dans la tragédie de Schiller, Jeanne devient amoureuse d'un jeune seigneur anglais, et cette défaillance lui enlève tout pouvoir surnaturel, d'où sa perte.

En France, on voit d'abord apparaître une *Jeanne d'Arc ou la France sauvée,* poème en douze chants, par Pierre Dumesnil (1810) ; c'est la Comédie-Française qui représente *Jeanne d'Arc à Rouen,* tragédie en cinq actes, en vers, par d'Avrigny, œuvre aujourd'hui bien oubliée malgré le succès qu'elle remporta alors, grâce à Mlle Duchesnois dans le rôle de Jeanne. En 1846, le Ministère de l'Instruction publique fait publier à ses frais une œuvre posthume d'Alexandre Soumet, *Jeanne d'Arc,* trilogie nationale, dédiée à la France.

La peinture, la sculpture s'emparent du sujet. Déjà, en 1804, un sculpteur, François Gois, avait gratifié la ville d'Orléans d'une statue de Jeanne, en pied, costumée à la façon d'une héroïne d'opéra. En 1831, Eug. Devéria peignit un tableau représentant la *Mort de Jeanne d'Arc.* Ce tableau, critiqué par Gustave Planche qui en loua cependant certains morceaux, figura plus tard au musée d'Angers. Devéria fit encore deux portraits de Jeanne en lithographie. Au Salon de 1824, Paul Delaroche exposa une grande toile qui réunit tous les suffrages : *Jeanne d'Arc malade, interrogée dans sa prison par le Cardinal de Winchester.* Ce tableau faisait partie, en 1857, de la collection du duc de Padoue.

Et ce rayon frappant au sein de Jeanne
En écarta tout sentiment profane
LA PUCELLE

FIG. 263. — Illustration pour *La Pucelle,* de Voltaire, d'après une gravure de Blanchard.

En 1833, on vit au Salon une *Jeanne d'Arc à la Cour de Charles VII,* par Saint-Evre, tableau qui fut acheté par l'Etat.

En 1885, on inaugura à Orléans la grande statue équestre de Foyatier, fondue en bronze, avec neuf canons. Jeanne est représentée toute armée sur son cheval de bataille. Placée sur la place du Martroi, cette statue mesure quatre mètres trente-trois centimètres de haut et le monument entier, avec le socle, neuf mètres. La même année, la princesse Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe, à qui l'on devait déjà une fort belle statue de Jeanne, fit don à la ville d'Orléans d'une statuette équestre, avant l'inauguration de la statue de Foyatier. En 1852, Rude avait conçu une belle statue représentant Jeanne écoutant ses voix avant son départ de Lorraine. A l'Exposition Universelle de 1855, Ingres avait exposé sa grande toile représentant *Jeanne d'Arc assistant au Sacre de Charles VII,* œuvre diversement appréciée par Edmond About, Maxime Ducamp, etc. Ce tableau fut acheté par l'Etat.

Ainsi le réveil se faisait peu à peu en l'honneur de Jeanne. Guizot, Michelet, Quicherat, A. Renzi, le baron de Barante, H. Wallon, bien d'autres encore lui consacraient des pages éloquentes. Ce mouvement trouvait des échos en Angleterre, en Allemagne, en Autriche. Les deux *Messéniennes,* de Casimir Delavigne, avaient eu un

retentissement considérable. Les compositeurs de musique, eux-mêmes, avaient donné des *Jeanne d'Arc,* Carafa un opéra comique, et Pacini un opéra à la Scala de Milan (1830). En 1845, ce fut Verdi.

La guerre de 1870, l'invasion du territoire français eurent une influence considérable en faveur d'un véritable culte patriotique en l'honneur de Jeanne d'Arc, dont le nom revenait sans cesse dans les écrits. Ne vit-on pas une toute jeune fille de Lorraine, fille d'un officier, et dont le frère, officier lui-même, fut blessé, Marie-Edmée Pau, poétesse charmante, et tout entière dévouée au culte de Jeanne, s'engager comme ambulancière dans l'armée

FIG. 261. — LA MORT DE JEANNE D'ARC. D'après une lithographie de l'époque romantique, faisant partie du fonds de Wentzel, éditeur à Wissembourg (Alsace).

de l'Est, et succomber d'épuisement à Nancy, en mai 1871, laissant comme souvenir *L'Histoire de notre petite sœur Jeanne, dédiée aux enfants de la Lorraine.*

Dès cette époque, les Salons de Peinture et de Sculpture vont offrir, presque chaque année, des toiles ou des statues pour rappeler notre héroïne : en 1872, c'est la belle statue en marbre, d'Henri Chapu, représentant *Jeanne à Domrémy,* qui obtient la grande médaille d'honneur ; en 1873, en novembre, le théâtre de la Gaîté donne le beau drame, en cinq actes et en vers, *Jeanne d'Arc,* dont Gounod a fait la musique. Dans cette fiction, Jeanne est amoureuse d'un paysan de Domrémy, qu'elle a connu enfant, et auquel elle pense toujours, ce qui est moins choquant que dans la version de Schiller, où elle aime un Anglais. En 1876, ce fut l'opéra en quatre actes et six tableaux, livret et musique de Mermet, représenté à l'Opéra, le 5 avril, avec Mme Krauss (Jeanne),

Mme Daram (Agnès Sorel) et Faure (le roi). Le 19 février 1874, on avait inauguré, place des Pyramides, la belle statue équestre de Frémiet : Jeanne, tête nue, mais couronnée, couverte de son armure, se dresse sur son cheval richement caparaçonné en guerre. Cette statue, en bronze doré, élevée à peu de distance de l'endroit où l'héroïne fut blessée pendant le siège de Paris, est la statue officielle, au pied de laquelle toutes les délégations défilent et apportent leurs couronnes le jour de sa fête, au mois de mai, chaque année.

Ce fut en 1874 que, pour la première fois, un ecclésiastique, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, prit en mains la défense de Jeanne d'Arc pour demander sa canonisation. Déjà, en 1456, par la voix du pape Calixte III, l'Eglise avait fait reviser l'injuste procès. L'accusée avait été absoute et les juges condamnés. Au commencement du XVIIe siècle, le nom de Jeanne figurait dans le martyrologe français. En 1874, l'évêque d'Orléans obtint donc

FIG. 265. — Caricature de Cham, extraite du *Charivari* (1866), à propos d'une souscription à la Tour de Jeanne d'Arc.

de Pie IX l'autorisation de commencer dans son diocèse un procès de canonisation. Dix ans plus tard, en décembre 1885, on apprenait que la Congrégation des Rites ne s'opposait pas à ces travaux. Il ne faut pas oublier que le tribunal qui avait condamné Jeanne était un tribunal ecclésiastique où avaient siégé un évêque, neuf archidiacres ou abbés, huit chanoines, vingt-deux moines ou prêtres, que le cardinal de Saint-Eusèbe, l'évêque de Noyon et celui de Boulogne-sur-Mer assistaient à l'exécution, approuvée par une lettre de l'archevêque de Reims.

Le pape Léon XIII donna à la martyre le nom de « vénérable », et, le 18 avril 1907, Pie X la proclama « bienheureuse » dans la basilique de Saint-Pierre, à Rome. La canonisation définitive eut enfin lieu le 16 mai 1920, sous la présidence de Benoît XV, assisté pour la circonstance de trois cents cardinaux, patriarches et évêques.

Dans le domaine civil, la glorification de l'héroïne martyre avait précédé cette consécration religieuse. Un de ses historiens, M. Joseph Fabre, avait proposé, le premier, au Parlement, de célébrer annuellement la fête de

Jeanne d'Arc, soit le 8 mai, date de la délivrance d'Orléans, soit le 30 mai, anniversaire de la mort de la Pucelle : « Jeanne est la sainte de la France, déclarait-il ; il est conforme que tous les saints soit glorifiés l'anniversaire du jour où ils furent martyrisés... D'ailleurs, Jeanne mourante a été encore plus grande que Jeanne triomphante... La Nation a sa fête de la Liberté. Elle aurait aussi sa fête du Patriotisme ». Condamnée par des juges sans mandat dont les passions avaient fait des criminels, cette enfant de dix-neuf ans n'avait pas courbé la tête sous l'inique sentence qui l'envoyait au bûcher.

Fig. 266. — PARIS BLOQUÉ. — *L'amazone de la Seine.*
« C'est peut-être une Jeanne d'Arc ? »
Composition sur le siège de Paris et l'attitude héroïque de certaines Parisiennes, parue dans un journal de l'époque.

La dernière guerre, la nouvelle invasion rappelèrent encore le souvenir de Jeanne d'Arc. Les érudits, les historiens ne se lassaient pas d'entreprendre toujours des travaux plus complets. En 1875, M. Wallon, de l'Institut, avait publié une excellente bibliographie de Jeanne d'Arc et une iconographie importante. M. O' Reilly, conseiller à la Cour de Rouen, avait, de son côté, publié dans leur traduction les deux procès : condamnation et réhabilitation. En 1886, M. Simon Luce publia sa *Jeanne d'Arc à Domrémy*.

Les statues s'élevèrent de toutes parts. Outre celles d'Orléans, dont nous avons parlé, et celle de Reims, devant la cathédrale, qui eut le rare bonheur de ne pas être touchée pendant le bombardement, les deux plus célèbres à Paris sont celles de la place des Pyramides, par Frémiet, et de la place Saint-Augustin, par Paul Dubois. Combien d'autres encore à Paris et dans certaines villes de province. Le tableau bien connu de Bastien Lepage, représentant Jeanne dans un verger, exposé au Salon de 1880, les fresques à l'intérieur du Panthéon, reproduisant les principaux événements de la vie de Jeanne d'Arc, les statues que l'on trouve à présent dans presque toutes les églises de France, témoignent jusqu'à quel point le culte de l'héroïne est en faveur. Certes, la France compta dans son sein d'autres femmes héroïques, et le XV^e^ siècle vit encore, à Beauvais, Jeanne Laisné, dite Jeanne Hachette, s'emparer d'un étendard bourguignon. La dernière grande guerre ne compte plus les actes de dévouement accomplis par des femmes, comme ambulancières, soit sur le front, soit en arrière des lignes. Les unes ont caché des soldats alliés, d'autres ont fait évader des prisonniers alliés ou des jeunes gens traqués par l'ennemi, d'autres enfin ont fourni à nos troupes de précieux renseignements au péril de leur vie. Mais la France n'a jamais eu une seconde Jeanne d'Arc pouvant seulement triompher dans un siècle de foi. Il appartenait au XIX^e^ siècle de rendre enfin justice, tant au point de vue religieux que civil, à la bonne Lorraine qui a fait encore ce miracle de mettre d'accord sur son nom tous les Français.

Henry Lyonnet.

Fig. 267. — MONSIEUR GOGO ET LES NOUVELLISTES DE LA BOURSE.
D'après une lithographie de H. Daumier contre les journalistes financiers de l'époque. (*Le Charivari*, 1854.)

V

LA BOURSE ET LES GENS DE FINANCES

« Le bien d'autrui ne déroberas... »

On appelle généralement *Bourse* l'endroit où se réunissent, à des heures déterminées, les négociants d'une ville, les banquiers, les capitalistes et autres agents de change ou d'affaires pour traiter de leur trafic. Ces réunions de gens de négoce ont existé de tout temps dans les villes commerçantes. Tite-Live mentionne un *Collegium mercatorum* dont on voit encore les restes auprès du mont Sacré, et ce *collegium* devait probablement exister dans les autres villes de l'Italie. Quelques étymologistes assurent que c'est à Bruges que ces réunions ont commencé, dans les temps modernes, à s'appeler *Bourse*, la place où elles se tenaient ayant pris ce nom à cause des trois *bourses* peintes sur les armoiries de Van der Bourse, négociant, dont la demeure s'élevait à l'extrémité de cette même place. Dans presque toutes les autres villes de l'Europe, cette dénomination fut adoptée. Seule la ville de Londres fit exception, et en Angleterre on désigne sous le nom de *Stock exchange* le lieu qui sert aux réunions des commerçants et de tous ceux qui veulent trafiquer sur des valeurs négociables.

En France, la plus ancienne *Bourse* est celle de Lyon ; ensuite sont venues celle de Toulouse, établie en 1549, et celle de Rouen, en 1556. Celle de Paris n'a été légalement constituée que le 24 septembre 1724, après la belle entreprise de Law. Cependant Paris était, depuis quatre siècles, place de change. Son nom en toutes lettres figure au début des quatorze changes royaux établis en 1305 par Philippe le Bel. Dans son *Histoire de Paris*, Sauval nous fait accompagner les réunions de marchands successivement sur le grand Pont, qui s'appela dès lors

Pont-au-Change, dans la cour du Palais de justice, et rue Quincampoix, à l'hôtel de Soissons, où elles se tinrent jusqu'en 1720. A cette époque, un arrêt du Conseil en ordonna la fermeture, et décréta l'établissement d'une place appelée *Bourse,* dont l'entrée principale serait rue Vivienne. La *Bourse* fut installée dans l'hôtel de Nevers, devenu depuis la Bibliothèque nationale. Fermée le 27 juin 1793 par décret de la Convention, la *Bourse* de Paris se rouvrit en vertu de la loi du 6 floréal an III. Sous le Directoire, elle se tint dans l'église des Petits-Pères ; sous le Consulat et l'Empire, au Palais-Royal, cours Virginie. La Restauration la transporta rue Feydeau. C'est là qu'elle était lorsque, le 6 novembre 1826, elle fut définitivement installée dans le bâtiment qu'elle occupe encore. Les frais de construction ont été couverts en grande partie par les souscriptions des agents de change et des commerçants ; le surplus a été payé par l'Etat et la Ville de Paris.

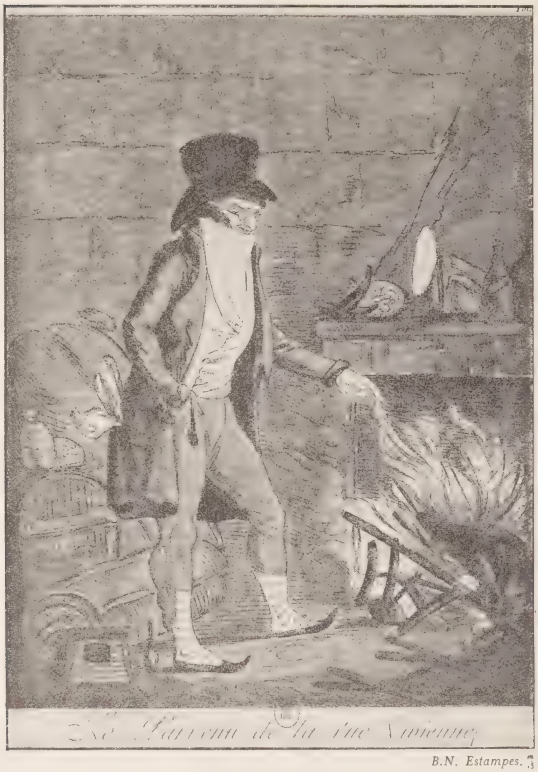

B.N. Estampes.

Fig. 268. — « Le Parvenu de la rue Vivienne. »
D'après une gravure de l'époque révolutionnaire.

* Le Parvenu de la rue Vivienne brûle les hardes avec lesquelles il arriva à Paris et débarqua dans cette rue Vivienne où il devait faire fortune. Voici quelques traits de l'histoire de cette rue fameuse :

Mazarin avait fait construire rue Vivienne un immense et magnifique palais qui devint après sa mort la propriété du duc de la Meilleraye, époux d'une nièce du cardinal et du marquis de Mancini. C'est là qu'en 1719 s'installa la *Compagnie des Indes.* C'est là également que, sous la Régence, Law établit le siège de sa banque. Il était dans les destinées de la rue Vivienne [redacted] qui fut pendant de longues années au XIX^e^ siècle la rue de la mode, de la toilette, de l'élégance et du caprice féminins ; des chapeaux, des rubans et des parures, — de demeurer, surtout, la rue de la finance. Sous la Restauration, elle perça, en effet, l'emplacement du couvent des Filles Saint-Thomas, sur lequel on élevait la Bourse. « C'est un monument dont l'utilité est fort problématique — disait, en 1852, Théophile Lavallée. — Nos neveux auront peut-être peine à comprendre que, pour un marché aux écus, aux actions, aux rentes, où se font des transactions, la plupart aléatoires, la plupart réprouvées par la morale et la loi... nous ayons bâti pompeusement une sorte de Parthénon !... »

Le système financier de la France était, naguère, d'une simplicité vraiment naïve : le roi rançonnait la cour, la cour rançonnait les fermiers-généraux ; les fermiers-généraux rançonnaient les receveurs des tailles ou des gabelles ; et ceux-ci rançonnaient le même peuple. Mais ceux qui étaient les agents de ce système sentirent eux-mêmes que le même peuple, sur lequel, au bout du compte, pesait *tout le fardeau,* ne se résignerait pas indéfiniment à servir de mamelles aux parasites de la royauté.

En un mot, il fallait arriver au même résultat, mais en changeant les moyens.

A la force, il fallait substituer l'adresse, et à l'effraction la fausse clef ou le *rossignol.* Tel a été le progrès moderne, telle la *chanson* des financiers...

Le déclin de la royauté vit soudain se créer un système d'agiotage inouï. Ce système avait un côté séduisant, car il faisait miroiter, non plus seulement aux yeux de quelques-uns, mais aux yeux de tous, l'espoir d'accumuler en fort peu de temps des sommes d'argent considérables, et d'être admis, à leur tour, à la curée des charges, étant désormais capables d'en acquérir. C'est l'époque où la France vit surgir Jean Law, que brillèrent les beaux jours de la rue Quincampoix, et que se combina la gigantesque escroquerie de la Compagnie des Indes. Une banqueroute générale succède à ce feu follet. Les ruines qu'on a voulu réparer deviennent plus profondes, plus

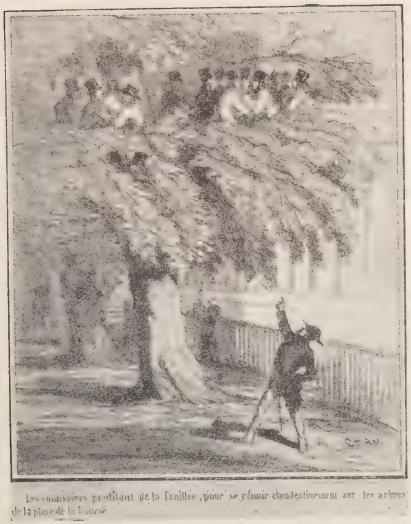

Les coulissiers se sifflant de la feuillée, pour se réunir clandestinement sur les arbres de la place de la Bourse

Fig. 269. — « Les Coulissiers ». D'après une lithographie satirique de Cham, extraite du *Charivari*.

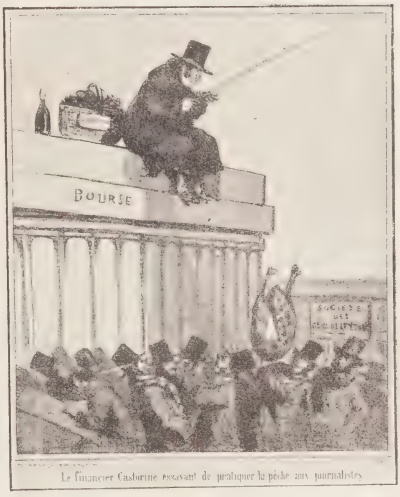

Le financier Castorine essayant de pratiquer la pêche aux journalistes

Fig. 270. — « Le financier Castorine essayant de pratiquer la pêche aux journalistes. » D'après une lithographie satirique de Cham. Extraite du *Charivari*, 1852.

nombreuses que jamais, et cette catastrophe exaspère les innombrables citoyens qui avaient, eux aussi, entrevu leurs millions, mais en rêve seulement. Quelques-uns, néanmoins, restèrent debout sur les débris de tous, car il y eut alors des fortunes scandaleuses comme des ruines effrénées.

Les théories financières du commencement du règne de Louis XV furent plus intimement liées qu'on ne paraît le croire aux cahiers des bailliages présentés en 1789. Plus de privilèges ! Corollaires : l'exécution du roi, celle des nobles et des hauts financiers, et la sanglante époque appelée d'abord République, pour aboutir au premier Empire.

L'Empire éveilla l'esprit des traitants et leur cupidité. Cette fois, ils s'organisèrent énergiquement, et cherchèrent même à s'allier à l'ancienne noblesse. Ils y réussirent, puisqu'on vit un Rochechouart, dernier héritier de Richelieu, épouser la fille d'Ouvrard, le fournisseur aux vivres.

Le beau sexe voyant grèce aux

Fig. 271. — Lithographie de Cham à propos de l'expulsion des femmes de la Bourse.

Mais, en attendant la fusion, les financiers de l'Empire, bourgeois de mœurs et d'extraction, affamés de grandeur, bouffis d'orgueil, obéissant aveuglément à leur avidité, cause de leur fortune, ne tardèrent point à s'apercevoir que l'Empereur était trop le maître, et que, pour être soumis aux pressions d'un pouvoir absolu, on pourrait peut-être acheter une partie de ce prestige qui est l'apanage des vieilles races. Ils conspirèrent pour les Bourbons.

Jusqu'à ce moment, l'argent était moins recherché pour lui-même que pour l'élévation qu'il pouvait procurer. Depuis lors, le confortable de la vie a remplacé le confortable du nom.

Même après la Révolution et après le premier Empire, les théories républicaines ont été peu ou mal

comprises. On ne songeait nullement à l'association des intérêts, au bien-être social, à l'aisance de chacun par tous et de tous par chacun : seul le *moi aussi* était le dernier mot de l'homme en face de l'homme. Le *Contrat social* était trop nuageux, et l'*Homme aux quarante écus* ne dépassait pas l'anecdote. On n'avait aucune idée de la forme pratique que pouvaient revêtir ces théories qui avortèrent misérablement en 1851, par l'ambition criminelle de quelques-uns.

La Révolution de 1789 avait préparé elle-même l'instrument destiné à détruire ses tendances réparatrices ou progressistes : elle avait créé le grand livre de la Dette publique, et par cette création, elle avait organisé le mode

— Ah ! mon Dieu ! d'où viens-tu comme ça ?
— Je reviens de la bourse, parbleu ! ..... tout est à la paix !..

FIG. 272. — LES SPÉCULATIONS DE LA BOURSE OU LE JEU DE LA GUERRE ET DE LA PAIX.
D'après une lithographie de Cham, extraite du *Charivari*.

futur d'après lequel on gérerait les finances de l'Etat. Aussi est-ce dans ce même grand livre que nous trouvons l'histoire irrécusable des spoliations de tous les gouvernements qui se sont succédé :

DETTE CONSOLIDÉE

En 1814, il y avait	63	millions	d'annuités
En 1830, il y eut.	120	—	—
En 1848, —	202	—	—
En 1870, —	358	—	—

Toutes ces annuités sont des rentes à divers taux. Elles furent négociées ou remises à divers et demeurèrent à *perpétuité*.

Si maintenant on veut connaître les progressions des dépenses annuelles dans le même temps, y compris le service de la dette inscrite, on obtient :

Budget des dépenses en 1814.	572	millions
— — 1830.	1.095	—
— — 1848.	1.771	—
— — 1870.	2.200	—

Il faut remarquer avec soin que c'est sous la date qui suit celle de la déchéance du gouvernement cité que se développent les conséquences du régime. Ainsi le gouvernement de Juillet trouva le budget à 1.095 millions et l'éleva à 1.771 millions : le second Empire le trouva à 1.771 millions et l'éleva à 2.200...

Aujourd'hui, l'on ne compte plus que par milliards !

Certes, au point de vue révélateur, Cambon, en instituant le grand Livre, fit une œuvre utile ; mais il était

Fig. 273. — *LE BOURSIER*. Scène de mœurs, complainte satirique, paroles d'Ernest Bourget, musique de Paul Henrion. Lithographie de Bouchoy. Chantée par M. Chaudesaigues.

loin de se douter que son seul résultat serait de préparer aux peuples à venir la possibilité de prouver par écrit les abus dont, jusque-là, ils n'avaient pu évaluer ni l'importance, ni l'étendue. Et lorsqu'il expliquait, dans son rapport, « comment la nation aurait sans cesse dans sa main le taux du crédit public », Cambon était loin de soupçonner qu'il créait, dans cette même nation, une aristocratie bien plus dangereuse que *l'autre*, car la première avait pour base la race, tandis que la seconde se basait sur le crédit lui-même, et devait en abuser outrageusement. L'histoire de ces abus est celle des gens de finance au XIX^e^ siècle.

Des économistes avisés, nous le savons, s'efforcent de démontrer que les hommes d'argent, accapareurs de fortunes, sont des accumuleurs dont la prospérité est liée à celle de tous. Il n'en est rien, malheureusement, et la meilleure preuve est que, depuis la première Restauration, pas un seul des impôts créés pour des causes déterminantes n'a été annulé. L'impôt créé, il l'est à perpétuité. On ne le supprime pas, on le transforme en l'accroissant, et c'est là, en grande partie, l'œuvre du système odieux des emprunts.

Or, quand on souscrit à un emprunt, on promet de donner par deux fois l'argent que l'on croit ne donner qu'une seule. En effet, on le donne une première fois en souscrivant ; on le donne une seconde fois en payant

Fig. 274. — LES BOURSICOTEURS. D'après une lithographie de Cham, extraite du *Charivari*.

l'impôt avec lequel l'Etat promet le remboursement. Dans cette circulation de l'argent, il y a toujours des intermédiaires, gens de finance, qui accumulent des bénéfices au préjudice du souscripteur et à celui de l'Etat, tant il est vrai qu'à un moment donné c'est à ces intermédiaires que l'on paie perpétuellement l'intérêt usuraire inscrit au grand livre de la Dette publique, sous les chiffres fallacieux de 5, 4 1/2, 4 et 3 pour cent.

On objectera, nous le savons, que l'amortissement a eu lieu entre les dates que nous avons citées ; mais cet amortissement, à quoi a-t-il servi ? Il n'a pas arrêté la croissance de la dette... Alors ?

On objectera encore que les gens de finance absorbent sous une forme ce qu'ils rendent sous une autre ; mais c'est là un pur sophisme, car avec la théorie et la pratique des gros intérêts et des grosses commissions, — *rétribution de la paresse* et de l'*inutilité économique*, — qui composent le fonds unique du grand jeu des financiers, ils arrivent à exporter le numéraire en échange de papier qu'ils répandent ensuite dans la nation. Et lorsqu'à un moment donné, ce papier ne vaut plus que zéro, ce qui arrive presque toujours, qui a perdu ? La nation, et la nation seule.

Il serait cruel de mettre un nom sous cet exemple aujourd'hui.

Reste la question du progrès ! Mais il n'y a présentement de progrès en finance, en comparaison des procédés employés par les fermiers généraux, que dans la manière d'escamoter l'épargne publique. L'abus de confiance a succédé au pillage. Là où le fermier général ne promettait aucune compensation en échange de ce qu'il prenait

COURSE DE CHEVAUX SANS CAVALIERS EN ITALIE. D'après une estampe en couleurs de Barberi (1750-1830).

au nom de son bail de fermage, le banquier moderne promet des bénéfices et des gros dividendes, sous le couvert du crédit de l'Etat.

Il n'y a là qu'un mensonge de plus.

En effet, et l'on ne paraît guère s'en douter, lorsque l'Etat concède un emprunt à une maison de banque, — et c'est toujours ainsi, même dans le cas de souscription directe au public, — il fait exactement la même opération privilégiée que Louis XIV pratiquait envers ses fermiers généraux. C'est-à-dire que l'Etat donne, à cette maison de banque, le droit d'abriter sous son crédit ses opérations particulières, en faisant appel, selon des conditions

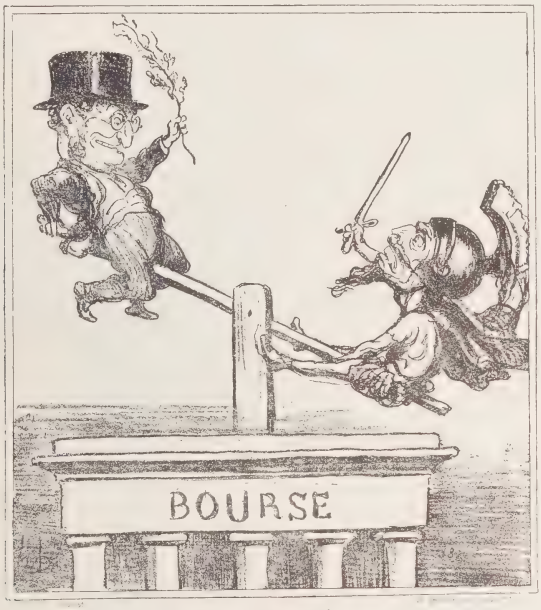

LA BALANÇOIRE POLITIQUE
Nouveau jeu de société

Fig. 275. — La balançoire politique. — Nouveau jeu de société.
D'après une lithographie de H. Daumier, [extraite du *Charivari*.

déterminées, à l'épargne de tous. Ce droit est accompagné d'un monopole de fait, qui consiste dans la puissance de créer la rareté ou l'abondance du titre, par suite sa cherté ou son bas prix, c'est-à-dire encore la hausse ou la baisse, à volonté. De la sorte, les banquiers, ordinairement dépositaires transitoires d'une grande quantité de fonds appartenant à divers, peuvent aborder temporairement l'emprunt, en le souscrivant soit directement, soit indirectement, et outre le bénéfice de la concession, ils ont celui, tout arbitraire, de la vente à prime sur le marché, après la clôture de la souscription publique, généralement fictive.

En raisonnant ici dans l'hypothèse d'un emprunt national, le *contribuable* a donc acquis pour un prix arbitraire la jouissance d'un revenu fixe, et dans le fonctionnement de l'amortissement il ne trouvera que le pair. La prime et la commission sont restées entre les mains du banquier, d'où perte sèche pour le contribuable. Bien plus, sous forme d'impôt, il paiera de nouveau cette prime et cette commission.

Cette taxation arbitraire d'une valeur basant nominalement un revenu, ne correspond-elle pas, avec une rare précision, à la taxation arbitraire des tailles et des gabelles ?

La forme seule a varié ; le fond reste identique, et c'est ce qui, au bout d'une certaine période, engendrera les mêmes ruines que par le passé.

Autrefois, quand les Juifs devenaient rétifs et insolents, les rois devenaient cruels. Le juif Simon ne voulait

pas ouvrir ses trésors à Henri III. Ce roi le fit venir, lui fit arracher dix-sept dents, séparant chacune de ces extractions par cette demande :

— Prête-moi tes trésors.

A la dix-septième, le Juif céda.

Ce mode d'emprunt a été abandonné par les chefs d'Etat modernes, mais pour ne pas laisser perdre le procédé, les gens de finance l'ont appliqué à leur façon de prêter.

Aujourd'hui, en effet, ce sont les gens de haute finance qui arrachent les dents aux gouvernements jusqu'à ce que ceux-ci leur aient livré l'argent de leurs administrés.

Ceci balance cela.

Sous Louis XV et sous Louis XVI, l'égalité tendait à se faire : la finance montait, la dignité descendait. La masse était dépouillée, mais on faisait vivre les talents individuels.

Aujourd'hui, celle-ci et ceux-là se meurent également.

Fig. 276. — « Les Trinkhalls de la Bourse ». D'après une lithographie de Cham, extraite du *Charivari*.

FIG. 277. — LA LECTURE DES LIGNES DE LA MAIN.
D'après une gravure de Jean-Baptiste Bonnart (milieu du XVII[e] siècle).

VI

LE SPIRITISME, BRANCHE DES SCIENCES OCCULTES (1)

Les sciences occultes, à notre époque, ont pris une importance considérable ; il faudrait disposer de plusieurs volumes pour écrire leur histoire. Et cela serait indispensable, car si beaucoup en parlent peu ou prou, bien petit est le nombre de ceux qui les connaissent vraiment ; cela se comprend, car elles englobent une grande partie des connaissances, mises en lumière depuis la plus haute antiquité, mais sues seulement par les privilégiés qu'étaient les initiés. Physiognomonie, phrénologie, chiromancie, graphologie, divination, astrologie, songes, cartomancie, cryptographie, alchimie, hypnotisme, magnétisme, télépathie, spiritisme, magie, sorcellerie, telles sont les principales branches des sciences occultes qui, ne nous y trompons pas, n'ont rien de surnaturel.

On peut dire de ces sciences qu'elles recherchent les solutions du grand problème de la destinée de l'homme et de ses rapports avec l'invisible. Elles étudient des phénomènes qui sont « inhabituels », suivant l'expression du professeur Charles Richet. Quand on commence à s'occuper d'une de ces sciences, il serait indispensable de ne jamais perdre de vue cette sage pensée de Laplace :

« Nous sommes si loin de connaître tous les agents de la nature et leurs divers modes d'action qu'il serait peu philosophique de nier des phénomènes uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances ; seulement nous devons les examiner avec une attention d'autant plus scrupuleuse qu'il paraît plus difficile de les admettre. »

Je me cantonnerai dans l'étude du spiritisme en faisant rapidement son histoire. Le peu de place qui m'est accordé m'obligera à renvoyer mes lecteurs, désireux de s'instruire, aux nombreux ouvrages sérieux écrits sur

(1) Voir note page 230.

cette matière qui, au premier abord, prête aux sourires et même aux moqueries, témoin les illustrations de ce chapitre. Mais il n'y a pas d'exemple que quelqu'un ait étudié le spiritisme avec conscience, sans arriver, au bout d'un temps plus ou moins long, à devenir spirite lui-même. Parfois, voulant démontrer l'irréalité des phénomènes, des hommes éminents ont étudié des médiums ; ils ont été obligés de reconnaître l'existence des faits.

Le spiritisme, sous des noms divers, est de tous les temps ; les phénomènes étudiés par ses adeptes ont été

Fig. 278. — SORCIERS SE RENDANT AU SABBAT.
D'après une gravure allemande du début du XVII^e siècle.

observés dès les premiers âges du monde ; les annales de tous les peuples en mentionnent la preuve. Je rappellerai simplement l'oracle de Delphes, les cérémonies célébrées dans les temples égyptiens.

Les humains, par rapport au spiritisme, peuvent être classés en trois catégories : les uns ne croient pas à l'existence des phénomènes, pour eux tout est fraude. Les autres admettent l'existence des phénomènes, mais cherchent à les expliquer sans faire appel à la communication entre les vivants et les morts. D'autres, enfin, en étant certains de la réalité des phénomènes, ne voient d'autre explication que l'intervention certaine de l'esprit des trépassés.

Beaucoup se figurent qu'on est spirite parce que parfois, en s'amusant, on met les mains sur une table en vue de la faire tourner ; nombreux sont ceux qui confondent le spiritisme avec la chiromancie, l'astrologie, et les diseuses de bonne aventure.

Le spiritisme, c'est l'étude expérimentale de l'existence de l'âme et des lois naturelles de l'après-mort ; il repose sur des principes établis sur tous les points du globe par des chercheurs et des savants, dont le nom est illustre par leurs découvertes en différents domaines de la science.

Le spiritisme moderne, sous la forme où il est répandu aujourd'hui, a fait sa réapparition en Amérique, à Hydesville, en 1848. Des coups retentissaient dans la demeure de la famille Fox ; les meubles se déplaçaient, mus par une force invisible ; des tables s'agitaient et frappaient le sol. L'une des filles eut l'idée de combiner les coups frappés avec les lettres de l'alphabet, et ainsi la force cachée put converser avec les vivants. Une enquête fut ordonnée, car ces faits troublants étaient la cause de discussions et de querelles ; trois commissions furent nommées, leurs membres étaient choisis parmi les incrédules et les railleurs. Leur conclusion est nette : les phénomènes étaient réels.

Dans son *Dictionnaire philosophique,* à l'article « Vision », Voltaire relate un fait datant de 1534, authentifié par la signature de vingt-deux frères cordeliers. Ceux-ci assurèrent que M^me^ de Saint-Mémin, femme d'un

prévôt d'Orléans, leur étant apparue en vision, son âme « lutina tout le monde dans le couvent et dans l'église. Les frères cordeliers l'exorcisèrent. Frère Pierre d'Arras s'y prit, pour la conjurer, d'une manière qui n'était pas adroite. Il lui disait : « Si tu es l'âme de feu M^me^ de Saint-Mémin, frappe quatre coups » ; et l'on entendit les quatre coups. « Si tu es damnée, frappe six coups », et les six coups furent frappés.

Les manifestations spirites par coups frappés sont donc bien antérieures aux phénomènes d'Hydesville. Le spiritisme se développa rapidement aux Etats-Unis. Voyant là une supercherie et une duperie, certains savants

FIG. 279. — CURIEUSE SCÈNE DE GUÉRISSEUR DANS L'INDE, d'après une gravure anonyme du XVII^e^ siècle. On voit notamment le charlatan soulevé au-dessus de son siège et tenant sa baguette divinatoire entre les mains, tandis qu'autour de sa voiture la foule se prosterne. Dans le fond, des exécuteurs des hautes œuvres immolent des boucs.

étudièrent les phénomènes afin d'en démontrer l'absurdité, mais leurs observations, faites de bonne foi et sans parti-pris, les amenèrent à affirmer publiquement la réalité des faits ; c'est ainsi que devinrent spirites le juge Edmonds, président du Sénat ; le professeur Mapes, chimiste célèbre, membre de l'Académie Nationale ; le professeur Robert Hare, de l'Université de Pensylvanie ; le professeur James Hyslop, de l'Université de Colombia ; le docteur Hogdson, etc.

Le mouvement spirite gagna rapidement l'Europe et les savants de l'ancien continent furent amenés à étudier notre science, qui eut, naturellement, de nombreux adversaires. Ceux qui ne se contentèrent pas de critiquer et qui voulurent eux-mêmes expérimenter devinrent spirites à leur tour. Après avoir, pendant quinze années, fait des conférences contre le spiritisme, le docteur anglais Georges Sexton s'exprima ainsi : « J'ai obtenu dans ma propre maison, en l'absence de tous médiums autres que des membres de ma famille et des amis particuliers et intimes, chez lesquels le pouvoir médianimique avait été développé, la preuve irréfutable et de nature à frapper la froide raison que les communications reçues venaient d'amis et de parents décédés ».

La Société dialectique de Londres, groupe scientifique des plus autorisés, nomma, en 1869, une commission de trente-trois membres comprenant des savants, des lettrés, des pasteurs, des magistrats, parmi lesquels il convient de citer Russel Wallace, Huxley, le physiologiste Henri Lewes. L'emploi des médiums salariés et professionnels avait été soigneusement écarté.

Le résultat de leurs recherches fut net :

« Les quatre cinquièmes des membres de votre sous-comité, lit-on dans le rapport, étaient, au début des

expériences, absolument sceptiques au sujet de la réalité des phénomènes signalés. Ils étaient convaincus que ces phénomènes étaient le résultat soit de l'imposture ou de l'illusion, soit de l'action musculaire inconsciente. Ce ne fut que devant l'évidence indiscutable, dans des conditions qui excluaient toute possibilité d'admettre aucune de ces solutions et après des essais et des épreuves maintes fois répétées, que les plus sceptiques furent amenés peu à peu, et comme malgré eux, à la conviction que les phénomènes observés dans le cours de leur longue enquête étaient des faits incontestables. »

Dans l'énumération des faits observés, le rapport n'indiquait pas seulement les mouvements de table et les

Fig. 280. — LES DEUX CHARLATANS. D'après une curieuse gravure, sur bois, populaire, extraite de l'Almanach : *Le Grand Messager Boiteux de Strasbourg* (1825).

coups frappés; il mentionnait aussi des « apparitions de mains et de formes n'appartenant à aucun être humain, semblant vivantes par leur action et leur mobilité. Ces mains étaient quelquefois touchées et saisies par les assistants, convaincus qu'elles n'étaient point le résultat d'une imposture ou d'une illusion ».

Ce rapport ne fut pas accepté par la Société dialectique de Londres. Elle demanda donc de nouvelles recherches à William Crookes, qui était alors tout à fait sceptique. Après six années d'expériences faites avec Florence Cook, en présence de savants, aussi rigoureusement méthodiques que lui-même, après avoir vérifié la réalité des phénomènes à l'aide d'instruments précis, construits spécialement, le grand physicien anglais déclara officiellement se rallier au spiritisme.

En 1882, la *Société des Recherches Psychiques* fut fondée en Angleterre; elle comprend des notoriétés scientifiques et a publié des volumes qui indiquent le résultat des enquêtes auxquelles ont donné lieu de multiples apparitions de vivants et de morts. En voyant quelles précautions les enquêteurs ont prises pour établir la vérité, en remarquant leur logique implacable, et leur esprit critique, on est amené à constater l'authenticité des récits publiés.

Dans toutes les parties du monde, le spiritisme a aujourd'hui des millions d'adeptes. En Allemagne, des savants tels que l'astronome Zöllner, Carl du Prel, le docteur Cyriax, le professeur Fechner, de l'Université de Leipzig, ont étudié le spiritisme en vue de démasquer ce qu'ils croyaient être une imposture; leur scepticisme s'est changé en certitude et ils ont affirmé la réalité du spiritisme. En Italie, le professeur Chiaïa, de Naples, a

procédé à des expériences sur la fameuse Eusapia Paladino, étudiée ensuite dans le monde entier; ce médium produisait tous les phénomènes : apports, matérialisation, lévitation, moulages de pieds, de mains, de visages, etc. Le célèbre professeur Lombroso devint spirite, ainsi que le professeur Utilési de Rome. Je signalerai également les ouvrages remarquables du professeur Bozzano, notamment *Les Phénomènes psychiques au moment de la mort*.

En Espagne, en Suisse, en Belgique, en Hollande, il y a de nombreux centres spirites.

Fig. 281. — LE MAGICIEN. *Ombres chinoises*. Pièces de silhouettes faisant partie du fonds de la fabrique de Gangel à Metz.

En France, le spiritisme fut mis en lumière par Allan Kardec, auteur d'ouvrages remarquables, qui condensent, après un contrôle universel dans l'espace et dans le temps, les principes du spiritisme. Ces principes sont les suivants : Il existe un Etre supérieur, créateur de toutes choses ; l'homme n'est pas seulement composé de matière, il y a en lui un principe pensant (l'âme) relié au corps physique par le périsprit ou corps psychique ; cette âme anime le corps physique ; elle le quitte et l'abandonne progressivement, comme on peut faire d'un vêtement usagé, une fois que la tâche de son incarnation présente est terminée. L'évolution de l'âme s'accomplit par vies successives. Une fois désincarnés, les morts peuvent communiquer, de diverses façons, avec les vivants ; ces manifestations ont lieu, suivant les cas, de manière visible ou invisible.

Les principaux ouvrages d'Allan Kardec sont : *Le Livre des Esprits, Le Livre des Médiums, La Genèse, Le Ciel et l'Enfer, L'Evangile selon le Spiritisme ;* en les lisant, on constate que le célèbre écrivain n'a pas voulu établir des principes immuables ni des dogmes ; il laisse à chacun son esprit critique et n'impose aucune croyance ; le spiritisme n'implique pour ses adeptes aucun caractère de foi. L'étude des faits amène à une conviction, une certitude absolument inébranlable. Comme l'a écrit Léon Denis : « La doctrine d'Allan Kardec, née, on ne saurait trop le dire, de l'observation méthodique, de l'expérience rigoureuse, ne peut devenir un système définitif, immuable, en dehors et au-dessus des conquêtes futures de la science. Résultat combiné des connaissances

Fig. 282. — Mlle LENORMAND (Marie-Anne). Gravure de J. Poneau, d'après Champion.

* Mlle Lenormand, devineresse célèbre du XIXe siècle, naquit à Alençon, en 1772, et mourut à Paris, le 25 juin 1843. Elle fit dès l'enfance des prédictions qui étonnèrent son entourage. A l'âge de 18 ans, elle vint se fixer à Paris. Paris était alors en pleine terreur. Sa réputation lui attirait déjà des clients parmi les puissants du jour. A la suite de révélations compromettantes pour certains, elle fut emprisonnée en 1794. C'était la consécration ! sortie de prison elle vit défiler devant elle jusqu'à des têtes couronnées. On dit que l'Impératrice Joséphine fut de ses assidues. Elle avait trouvé une explication de son sens divinatoire : elle prétendait être une somnambule éveillée. Elle a laissé quelques œuvres curieuses : *La Sybille au congrès d'Aix-la-Chapelle* (1819) ; *Mémoires secrets sur Joséphine* (1820) ; *Révélations* (1854).

de deux mondes, de deux humanités se pénétrant l'une l'autre, mais qui sont toutes deux imparfaites et toutes deux en marche vers la vérité et vers l'inconnu, la doctrine des esprits se transforme sans cesse par le travail et le progrès, et, quoique supérieure à tous les systèmes, à toutes les philosophies du passé, reste ouverte aux rectifications, aux éclaircissements de l'avenir. »

Il découle des livres fondamentaux d'Allan Kardec, traduits en toutes langues, que le spirite a pour premières obligations d'être bon, charitable, tolérant, indulgent ; comprenant à quel point tous les hommes sont dépendants les uns des autres, il mettra tout en œuvre pour se rendre utile à ses semblables et accomplir, sous ses différentes formes, son devoir de solidarité.

De nombreuses personnalités françaises se sont intéressé au spiritisme ; le docteur Gibier, directeur de l'Institut Pasteur de New-York, publia deux ouvrages importants : *Analyse des Choses, Spiritisme ou Fakirisme occidental*, où il démontre l'existence de l'écriture directe, c'est-à-dire de signes tracés sur l'ardoise, sans l'intervention d'une main humaine, avec le contrôle le plus rigoureux du médium. Ce savant a également fait, dans son laboratoire de New-York, de nombreuses expériences au cours desquelles il a pu observer des matérialisations. Parmi les écrivains spirites, on peut signaler : Eugène Vacquerie, Eugène Nus, Victor Hugo, Victorien Sardou, Théophile Gautier.

Parmi les militants célèbres du spiritisme, qui marchèrent sur les traces du maître Allan Kardec, il convient de mentionner spécialement Léon Denis et Gabriel Delanne, dont les ouvrages font autorité. Je défie tout homme de bonne foi, de lire, sans parti-pris, *Après la Mort*, de Léon Denis, ainsi que *Les Apparitions matérialisées des Vivants et des Morts*, de Gabriel Delanne, sans être amené à la conviction de la réalité spirite. Dans ces ouvrages, les objections faites aux phénomènes spirites sont étudiées avec une impartialité remarquable ; aucune d'elles n'est passée sous silence et les auteurs démontrent, avec une logique rigoureuse, que ces objections ne peuvent pas s'appliquer à tous les cas.

Fig. 283. — « La Tireuse de Cartes ». D'après une lithographie anonyme du début du XIXe siècle.

D'après tout ce qui précède, il est facile de concevoir que, somme toute, le spiritisme n'est pas autre chose que la démonstration expérimentale de l'existence de l'âme et de sa survie à la mort du corps physique ; au cours de cette survie, il lui est possible de communiquer avec les vivants, de différentes manières, et à l'aide de médiums. J'ai le devoir de dire que les manifestations *post mortem* ne sont pas aussi fréquentes que certains se plaisent à l'imaginer. Comme l'a démontré Allan Kardec dans *Le Livre des Médiums*, tous les êtres humains ont de la médiumnité à l'état latent, mais il est dangereux de vouloir faire de l'expérimentation spirite avant d'avoir sérieusement étudié le spiritisme ; il faut surtout se garder de vouloir expérimenter sans avoir avec soi quelqu'un qui soit bien au courant des diverses manières de procéder.

Quels sont les différents modes dont les morts peuvent se servir pour communiquer avec les vivants ?

Je vais sommairement les indiquer.

L'une des choses les plus difficiles pour l'expérimentateur, c'est de savoir distinguer l'animisme (ou psychisme) du spiritisme, c'est-à-dire de pouvoir attribuer les résultats de l'expérience soit aux facultés du

médium et des assistants, soit à la manifestation réelle d'un mort. En tous cas, il est bon de prendre comme règle absolue le principe suivant :

Ne jamais interpréter le résultat d'une expérience de spiritisme par l'intervention d'un esprit, sans avoir au préalable essayé de l'expliquer par les diverses objections faites aux spirites.

Il y a d'abord la typtologie, c'est-à-dire le mouvement des tables, avec ou sans contact des mains du médium ; par coups frappés (*par exemple*, un coup pour *oui*, deux coups pour *non* ; un coup pour A, deux

FIG. 284. — DIABLERIES POLITIQUES. D'après une série humoristique contre Louis-Philippe, utilisant le Diable comme moyen de satire politique.

coups pour B, trois coups pour C, etc.), les mots sont épelés et constituent des phrases. Par ce moyen, on a des preuves d'identité ; en voici une, extraite du livre de Léon Denis : *L'Au-delà et la survivance de l'Etre.*

Au mois de juillet 1904, la femme du général L. G. était chez son frère où, parfois, elle faisait des expériences de typtologie. Son oncle, l'amiral Lacombe, mort en janvier 1903, vint se manifester au cours d'une séance à laquelle assistait son frère, incrédule et fort sceptique.

— Puisque tu es là, dit-il en substance, tu pourrais peut-être nous dire où est le bon de loterie turque qui était dans les papiers de papa ; je n'ai jamais pu le retrouver. Puisque, de ton vivant, tu as réglé cette succession, tu dois pouvoir nous renseigner.

Par la table, l'amiral Lacombe répondit que ce bon était chez le notaire.

— Cela ne peut être, répondit le sceptique, je le lui ai demandé et il ne l'a pas.

— Si, répartit l'esprit, il est dans cette étude, dans le dossier de M. V., banquier, avec de vieux papiers ; ce dossier se trouve dans le bureau du premier clerc.

Après des recherches, le bon fut trouvé dans le dossier désigné.

Il y a également l'écriture mécanique ; une force fait mouvoir la main du médium et le fait écrire sans qu'il sache ce que sa main trace sur le papier. Parmi les cas d'identification spirite ainsi obtenus, je signalerai l'un des

résultats des expériences de la *Société d'Etudes spirites de Brest,* où les adhérents procèdent avec la plus grande prudence et en conservant, à tout instant, leur esprit critique. *La Revue spirite*, de février 1928, donne ainsi le récit de ce fait : « Le 4 janvier 1927, le groupe obtient par son médium, Mme L'Azou, *par écriture mécanique*, une communication d'un esprit troublé, ignorant encore qu'il est passé de vie à trépas. Peu à peu, l'invisible recouvre un peu de sa conscience assoupie, et attribue sa désincarnation à un accident d'automobile survenu il y a trois ans, aux environs de Montbéliard. »

Fig. 285. — « Une somnambule lucide. » D'après un dessin de Edmond Morin et A. Thiroux (gravé par Corset). Extrait du *Journal pour rire* (1849).

Le 4 janvier 1927, sans aucune hésitation, Mme L'Azou écrit les renseignements extrêmement précis que voici :

« Fernande Meister... J'avais seize ans, je demeurais à Montbéliard. J'étais sur la route de Montbéliard avec mes deux amies quand nous avons rencontré M. Salubeau, avec son auto. Il nous a dit de monter, et, à un virage, la voiture a culbuté... C'était hier, le 2 mai 1924. »

Le guide ajouta .

« — Son amie et le monsieur ont été broyés également ; l'une seulement, Mlle Coste, s'en est réchappée, car elle a été projetée au loin. »

(Le procès-verbal de la séance du 4 janvier 1927 porte les signatures de M. Fougerat, Mme L'Azou, M. L'Azou, Mlle Floch, Mlle Balluc, M. Hémery, M. Le Breton.)

Le 12 janvier 1927, au cours d'une nouvelle séance, quelques renseignements complémentaires sont obtenus :

1° Le nom du conducteur de l'auto a dû être erroné (comme on a pu s'en rendre compte par les premiers résultats de l'enquête faite à Montbéliard ;

2° Fernande Meister ne connaissait le conducteur que par la demoiselle qui l'accompagnait, Marie (celle qui est morte) ;

3° Le nom de cette dernière personne serait Dessonayson, Doyssonnave (?)... C'est un drôle de nom.

On voit par là que la communication spirite dépasse de beaucoup les informations vagues de la *Dépêche de Brest,* qui ne mentionnait ni noms, ni prénoms, ni sexes (exception faite pour le conducteur), ni même le nom de Montbéliard. La *Dépêche de Brest* est le seul journal lu par les expérimentateurs et le médium.

Voici d'ailleurs le texte même de la nouvelle publiée, le 3 mai 1924, par la *Dépêche de Brest* :

« Les accidents d'automobile. Trois tués à Belfort. — Belfort, 2 mai : Un grave accident s'est produit hier soir, à vingt heures, à Léchaux (Doubs). Une automobile, conduite par un contremaître d'usine, a capoté. Trois personnes ont été tuées sur le coup ; un quatrième voyageur a reçu une telle commotion cérébrale qu'on craint pour sa raison. »

Remarquons que la région du Doubs où eut lieu l'accident est une région où aucun des expérimentateurs n'est jamais passé, et que nul n'y a connu, n'y connaît qui que ce soit.

L'enquête apporta les confirmations et documents suivants :

« 1° Le maire de Montbéliard, à la date du 8 janvier 1927, certifie que Fernande-Albertine Meister, née à Baume-les-Dames (Doubs), le 10 février 1908, ouvrière en bonneterie, domiciliée à Montbéliard, est décédée le 1er mai 1924 à Montbéliard, route de Belfort ;

« 2° Le maire de Montbéliard, à la date du 7 janvier 1927, certifie que Mlle Coste habite notre ville et est employée à la Cordonnerie parisienne, rue Cuvier ;

« 3° Le maire de Montbéliard, à la date du 8 janvier, certifie que Albert-Emile Surleau, né à Couthenano (Haute-Saône), le 20 septembre 1878, chef de réparations aux autos Peugeot, domicilié à Sochaux, est décédé le 1er mai 1924, route de Belfort ;

« 4° Le maire de Montbéliard, à la date du 17 janvier, certifie que Marie-Augustine Deymonnaz, née à Ambérieu (Ain), le 18 juillet 1892, sans profession, célibataire, domiciliée à Montbéliard..., est décédée le 1er mai 1924, à Montbéliard. »

« Nous avons réduit le cas Fernande Meister au seul langage des faits, aux notes strictement documentaires, afin de lui conserver une forme sobre et probante. Il est incontestable que ce fait prend pour les expérimentateurs une valeur double, car ils furent témoins du désarroi de cette âme en peine : Fernande Meister, dont le double se dissipe peu à peu à la lumière de leurs révélations. A un esprit qui n'a pas encore pris conscience de la réalité de l'Au-delà, qui déclare : « c'était hier le 2 mai... 1924 » osera-t-on reprocher d'avoir donné Salubeau aux lieu et place de Surleau ? Dessonayson, Doyssonave aux lieu et place de Deymonnaz ?

Fig. 286. — « Somnambule clairvoyante. Public aveugle ». D'après une gravure humoristique sur les somnambules.

« L'explication spirite — c'est le moins que l'on puisse dire au sujet du cas Fernande Meister — semblera la moins artificielle de toutes les explications psychiques que l'on tentera d'opposer pour ne pas prononcer le nom des esprits. Car aucun des spirites brestois ne fut jamais dans la région de Montbéliard, aucun d'eux ne connut, ni ne connaît de Francs-Comtois en ce pays. Il n'y a donc pas de rapport psychique entre les victimes et le Brestois, qu'exigerait une explication par la subconscience ou par la métagnomie. En la circonstance, ces mots nous sembleraient des « cache-misère », voilant le fait naturel de la communication spirite derrière l'artifice d'un *terme technique et prétentieux, derrière l'ingéniosité d'une explication « n'expliquant pas »*.

Il y a également des médiums à écriture directe. Le docteur Gibier, qui a appris la prestidigitation pour pouvoir être certain d'éviter la fraude, a cité dans *Le Spiritisme* (*Fakirisme occidental*) les expériences faites par lui avec le médium Slade. « Nous avons, écrit-il, observé le phénomène d'écriture spontanée tant et tant de fois et sous des formes si variées qu'il nous est permis de dire que nous ne pouvons plus croire à rien de ce que nous voyons tous les jours dans la vie ordinaire, s'il nous est défendu de nous en rapporter à nos sens pour ce cas particulier ». Voici l'une des expériences relatées par le docteur Gibier : « J'ai fait aujourd'hui, 30 juin 1886, à cinq heures, chez Slade, une observation plus curieuse que les autres, dans ce sens que le « phénomène » de l'écriture s'est produit dans deux ardoises m'appartenant et auxquelles Slade n'a pas touché. J'avais apporté plusieurs ardoises, deux entre autres, enveloppées dans du papier, ficelées ensemble, cachetées et vissées. Je désirais obtenir de l'écriture dans ces ardoises et je demandai à Slade si cela était possible : « Je ne sais pas, me répondit-il, je vais le « demander. »

Je proposai alors d'avoir une réponse dans deux ardoises neuves que j'avais apportées dans ma serviette, ce qui me fut accordé.

« Dans une séance antérieure, un visiteur est venu chez Slade et a obtenu, m'a-t-on dit, de l'écriture dans deux ardoises qu'il tenait sous ses pieds. J'ai demandé et obtenu la permission, après avoir mis la petite touche traditionnelle entre elles deux, de m'asseoir sur mes ardoises. Les ayant donc posées sur ma chaise, je m'assis dessus et ne les quittai de la main que lorsque tout le poids de mon corps porta sur elles. Je plaçai alors mes mains sur la table avec celles de Slade et je sentis et entendis alors, très nettement, que de l'écriture se traçait sur l'ardoise avec laquelle j'était en contact.

« Quand ce fut fini, je retirai, moi-même, mes deux ardoises, et je lus les douze mots suivants fort mal

PUBLIC DE ROBERT HOUDIN. — AUJOURD'HUI HAMILTON.*

Fig. 287. — « Public de Robert Houdin. Aujourd'hui Hamilton. » D'après une lithographie de Gustave Doré, sur les Différents Publics de Paris. Extrait du *Journal amusant* (1859).

* Robert Houdin, ne fut ni un spirite, ni un hypnotiseur, mais un prestidigitateur. Ce n'est donc pas à ce titre que nous le faisons figurer ici ; mais bien parce qu'il fut envoyé par le Gouvernement français en Algérie pour combattre l'influence des sorciers arabes.

écrits, du reste, mais enfin écrits et lisibles quand même : *Les ardoises sont difficiles à influencer, nous ferons ce que nous pourrons.*

« Slade n'avait pas touché ces ardoises. »

Un lecteur incrédule sera peut-être tenté d'objecter que Gibier étant seul avec Slade, rien ne garantit l'exactitude de son récit. Que ce sceptique lise l'ouvrage de ce savant médecin ; il constatera que certaines expériences ont eu lieu devant témoins. Il en fut ainsi, notamment, le 2 septembre 1886, où un médecin des hôpitaux, un journaliste, un ingénieur électricien assistèrent à une séance fort réussie. Deux ardoises encadrées appartenant à Gibier furent placées l'une sur l'autre ; un petit morceau de crayon, aux cassures bien nettes, fut mis entre elles, et le journaliste s'assit sur les ardoises. Après avoir entendu, comme tous les assistants, le grincement du crayon sur

l'ardoise, le journaliste retira lui-même les ardoises, les ouvrit et put lire ces mots, tracés en langue anglaise : « *Etes-vous convaincus maintenant ?* » Le crayon fut examiné, les cassures n'étaient plus nettes, manifestement il avait servi.

Parfois, la communication entre les vivants et les morts est établie verbalement, par l'intermédiaire d'un médium endormi par un magnétiseur ou se mettant spontanément en transe ; c'est ce qu'on nomme médiumnité à incorporation ou à matérialisation. Comme l'écrit Gabriel Delanne, les esprits « se servent de son cerveau pour transmettre leur pensée et, parfois, c'est

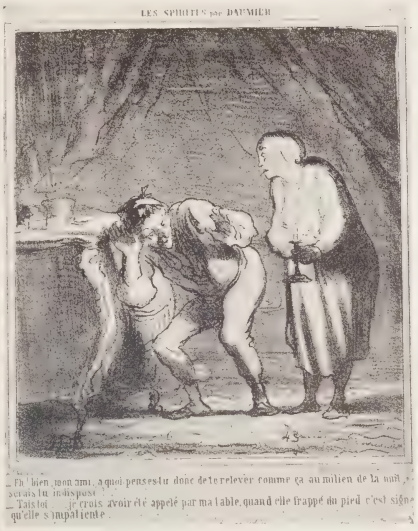

Fig. 288. — « Les Spirites. »
Lithographie de H. Daumier, extraite du *Charivari*.

un spectacle saisissant de voir une frêle jeune fille prendre la voix, les gestes, les allures d'un parent ou d'un ami décédé, qui exprime sa joie de pouvoir affirmer à ceux qui le pleurent qu'il est plus vivant que jamais, et qu'il aime toujours ceux qu'il a quittés. On peut alors l'interroger à loisir, lui demander toutes les preuves possibles qui établissent son identité, et c'est a ce moment que l'on sent la certitude vous pénétrer si profondément que rien ne peut ensuite la détruire. Bien entendu, les observateurs superficiels et les savants qui n'ont jamais assisté à ces expériences se sont empressés de déclarer qu'on se trouvait en présence de personnalités secondes du médium. Mais ces phénomènes ont été étudiés minutieusement par les hommes les plus marquants de la Société anglaise et américaine de recherches psychiques pendant quinze années consécutives, et il faut lire les rapports de MM. Hodgson, Hyslop, F. W. H. Myers, pour apprécier avec quelle froideur, quelle défiance et quelle pénétration psychologique ces savants se sont mis en garde contre toutes les causes d'erreurs : simulation, fraude inconsciente, transmission de pensée ou action télépathique des vivants. Eh bien, le résultat final de ces enquêtes positives a été pour ces observateurs la certitude de la communication avec l'âme des prétendus morts. »

Qu'il me soit permis, comme cas d'identité spirite donnée par un médium à incarnation, de citer l'une de mes expériences personnelles faites avec mon médium Hélène : « Le 14 avril 1920, une entité se manifesta et nous dit s'appeler Jean Merlin, avoir habité Marseille,

Fig. 289. — « Les esprits frappeurs. »
D'après une lithographie de Cham, extraite du *Charivari*.

41, boulevard Guigou, et s'être suicidé ; à la suite d'une discussion avec une voisine, il avait tiré sur elle, croyait l'avoir tuée, et, retournant l'arme contre lui, il s'était donné la mort d'un coup de revolver dans la tempe. Il venait me demander si sa voisine était morte. »

La mère de mon médium, ma femme, Hélène et moi étions les seuls assistants de cette séance ; nous n'avions jamais entendu parler de l'existence à Marseille d'un boulevard Guigou, nous ne connaissions, dans cette ville, personne nommé Merlin ; nous ne pouvions donc pas savoir s'il existait un Jean Merlin ayant habité, 41, boulevard Guigou.

Aussitôt après la séance, j'écrivis à Mme Jean Merlin, 41, boulevard Guigou, à Marseille, une lettre lui disant en substance : « J'ai une communication importante à vous faire ; si vous êtes bien la veuve de Jean Merlin, récemment suicidé, faites-le moi savoir au plus tôt ». Nos expériences ayant toujours lieu le soir, entre vingt et une et vingt-quatre heures, ma lettre partit donc seulement le 15 avril.

Je recevais, en réponse à ma lettre, l'épître suivante, datée du 16 avril (l'enveloppe porte le timbre de Marseille, 10 h. 5, 17, 4, 20) :

« Je m'empresse de répondre à votre lettre. Vous me demandez si je suis bien la veuve Jean Merlin ; oui, c'est bien moi. J'attends la communication importance (*sic*) que j'espère que vous me ferez parvenir. Veuillez agréez (*sic*) mes salutations. »

« Veuve Merlin, 41, boulevard Guigou, Belle-de-Mai, Marseille. »

Le 21 avril, j'écrivis à Mme Merlin une longue lettre où je lui parlais, en spirite, de la manifestation spontanée de son mari au cours de notre séance du 14 avril.

Jamais nous ne faisons d'évocations. Jean Merlin ne se manifesta pas, lors de la séance du 19 avril ; le 26 avril, il revint et demanda de suite si la voisine était morte. Je ne pus pas le renseigner, n'ayant pas reçu de réponse à ma lettre du 21 août. Je parvins à expliquer à Jean Merlin, étonné de parler à un vivant (il savait bien être mort, mais me croyait mort aussi), que j'avais reçu une première missive de sa femme, que j'avais répondu en affirmant que, malgré sa mort, il avait pu se manifester chez nous. Quand il eut compris, il se contenta de dire, en parlant de sa femme, « elle a dû rire ».

Fig. 290. — Caricature de Cham sur les frères Davenport et leur armoire.

Aux séances des 3 mai, 10 mai, Jean Merlin ne paraît pas.

Le 9 mai, profitant d'un banquet professionnel où je l'avais rencontré, j'avais demandé à mon confrère Jac Seksik, qui habite Marseille, de bien vouloir faire une rapide enquête sur le cas Jean Merlin. Mon ami Raoul Dupeyron avait insisté, auprès de moi, pour obtenir l'autorisation de faire venir à l'une de nos séances l'un de ses amis, fort sceptique, le général Z... Mon médium ayant consenti, j'avais accepté. Le 14 mai, en présence du général, Jean Merlin, après d'autres entités, se manifesta, mais de façon fort insignifiante. Cela nous permit seulement d'apprendre par le général, qui connaît très bien cette ville, que « Belle-de-Mai » est un quartier de Marseille, ce qui nous fit comprendre la fin de la lettre de Mme Merlin.

Le général m'offrit de faire faire une enquête à Marseille, ce qui fut, naturellement, accepté avec enthousiasme. Cela l'amena à suivre régulièrement mes expériences.

Le 24 mai 1920, Jean Merlin ne vint pas, mais le 31, il se manifesta à nouveau. Le général avait reçu un rapport qui, me dit-il, l'avait beaucoup étonné, car il y trouvait la confirmation de nombreux détails fournis par Mme Jean Merlin. Mais, afin d'éviter une influence involontaire de ma part sur le médium, il m'avait demandé l'autorisation, d'abord de conserver pour lui seul ce rapport, ensuite d'interroger lui-même l'entité. Je savais seulement par lui que la voisine avait survécu à ses blessures. Dès que, le 31 mai, Jean Merlin fut là, après lui avoir annoncé que sa voisine n'était pas morte, je laissai le général conduire l'interrogatoire. Le mot est exact,

M'llume se moquant la fantaisie de faire couper ses boules par Jules César.

Fig. 291. — Caricature de H. Daumier sur M. Hume.

et vraiment c'était un spectacle impressionnant que celui de ce vivant (ancien officier de gendarmerie, donc habitué aux enquêtes), interrogeant ce mort, comme il l'aurait fait, dans son cabinet d'instruction, en présence d'un inculpé.

Les réponses se succédaient et le général manifestait à la fois de l'étonnement et de la satisfaction, mais lorsqu'on en vint aux causes du drame il y eut un incident fort important :

Le général. — Pourquoi avez-vous tiré sur la voisine !

Jean Merlin. — On se disputait.

Le général. — Pourquoi ?

Jean Merlin. — A cause de son gosse.

Le général. — Qu'est-ce qu'il faisait ce gosse ?

Jean Merlin. — Bousculait. (*Long silence.*)

Le général, *insistant*. — Cherchez. Quand la dispute a commencé, que faisait-il ce gosse dans la cour ?

Jean Merlin semble réfléchir. Il se gratte le front. La figure du médium est très bestiale, très tourmentée. J'interviens alors dans la discussion, mais Jean Merlin paraît très absorbé, il ne répond pas. Le général continue son interrogatoire.

Le général. — Voyons, que faisait-il ce gosse dans la cour ? Etait-ce une fille ou un garçon ?

Jean Merlin. — Un garçon.

Le général, à cette réponse, manifesta un vif mécontentement, et dit que c'était une fille. Il insista pour faire dire à l'entité que l'enfant de la voisine était une fille, mais Jean Merlin persista dans son affirmation avec un réel entêtement. Cette obstination de Jean Merlin à ne pas se laisser imposer la volonté du général qui, rapport en poche, était certain que la voisine avait une fille et non un fils, est très remarquable, non seulement pour la suite de l'expérience, mais aussi parce qu'elle prouve que la suggestion n'a aucune influence sur mon médium à l'état d'incarnation.

Fig. 292. — « Départ de M. Hume. »
D'après une lithographie de Cham, extraite du *Charivari*.

* Hume ou Home, évocateur, né en 1835, dans les îles d'Orcades, descend d'une ancienne famille d'Ecosse, dont le cri de guerre était *home ! home !* A l'âge de quatre ans, il fut emmené en Amérique, où s'écoulèrent son enfance et sa première jeunesse. Sa faculté de seconde vue se révéla en 1850. Il en est fait mention dans un livre publié à Boston, en 1853, par E.-C. Rogers, *Philosophy of Mysterious Agents*. En 1855, M. Hume vient en Europe, et y renouvela les prétendus miracles qui avaient étonné le Nouveau-Monde : ainsi, à Florence, les meubles s'animèrent, dit-on, d'une vie surnaturelle en sa présence, et les instruments sous des doigts invisibles ; on conte même qu'il s'envola plusieurs fois dans les airs devant une nombreuse assistance. M. Hume fit, en 1856, un voyage à Rome, où il fut présenté au Saint-Père ; touché de la grâce, il se convertit, mais l'esprit de sa mère lui prédit qu'il perdrait sa puissance jusqu'au 10 février 1857. Il revint à Paris, mais à la date du 10 février il faillit succomber à une attaque de catalepsie suivie d'une crise très violente... Depuis cette époque, M. Hume continue de se prétendre l'intermédiaire entre la terre et les puissances invisibles. Il a donné des séances devant la plus haute société de Paris et plusieurs souverains ont voulu être témoins des effets de sa mystérieuse puissance. — E. C.

(Dr Hœfer, *Nouvelle Biographie générale.*)

Fig. 293. — « La Fluidomanie. »
Caricature de H. Daumier, extraite du *Charivari*.

De plus, à mes yeux, ce détail n'avait pas l'importance qu'y attachait le général qui, alors, ignorait même les premières notions du spiritisme. Si j'ai la certitude que la mort n'est pas la fin de la vie, je sais cependant que le réveil dans l'Au-delà peut se produire en créant des vides de mémoire qui, du reste, sont observables chez les vivants. Serions-nous toujours capables de dire exactement si certaines de nos relations, perdues de vue depuis un certain temps, ont un fils ou une fille ? Bref, sans qu'il soit nécessaire de développer davantage ma pensée, je n'attachais aucune importance à ce détail, et je ne pourrais pas affirmer que, *inconsciemment,* je n'ai pas essayé de suggérer à Jean Merlin, alors incarné dans mon médium : « Dis-donc que c'est une fille ». Quoi qu'il en soit, malgré les efforts

du général, il persista à dire que l'enfant de la voisine était un garçon ; l'interrogatoire se poursuivit jusqu'au moment du départ de l'entité.

Le général, après la séance du 31 mai, nous avait déclaré ne pas avoir compris pourquoi Jean Merlin ne se rappelait pas que l'enfant de la voisine était une fille, alors que d'après le rapport cela était absolument certain. Seul, je le rappelle, ainsi peut-être que sa femme qui assistait elle aussi à l'expérience, le général connaissait la teneur de ce rapport.

Fig. 294. — « Le Diamant magnétiseur. »
D'après une lithographie de H. Daumier, extraite du *Charivari*.

Or, à quelques jours de là, le général fort troublé vint me trouver. Il avait reçu de Marseille une lettre au cours de laquelle il était annoncé que l'enfant de la voisine était bien un garçon et non une fille, comme cela avait été précédemment indiqué par erreur.

Le mort avait eu raison à l'encontre des vivants.

Pour en terminer avec le cas Jean Merlin, j'indique que le 3 juin 1920, mon confrère Jac Seksik, m'écrivait :

« J'ai le plaisir de vous faire part du résultat de l'enquête concernant la veuve Jean Merlin :

« 1° La veuve Jean Merlin habite, 41, boulevard Guigou ;

« 2° Son mari s'est suicidé, il y a environ trois mois. »

Pour expliquer le cas Jean Merlin, je ne crois pas possible de trouver autre chose que l'intervention du défunt.

En dehors des médiums typtologues, des médiums à écriture mécanique, à écriture directe et des médiums à incorporation (ou incarnation), il y a également des médiums voyants, c'est-à-dire qui perçoivent les esprits et peuvent les décrire avec la même certitude que des personnes vivantes ; les autres humains ne voient pas les apparitions qui sont cependant réelles. Les procès-verbaux des enquêtes faites par la *Société des recherches Psychiques*, de Londres, sont formelles sur ce point ; les apparitions ont parfois impressionné des animaux : des chiens, saisis de terreur, se sont enfuis ; des chevaux ont manifesté leur frayeur en refusant, tout à coup, d'avancer, et en tremblant de tous leurs membres.

Fig. 295. — « L'Esprit frappeur. »
D'après une caricature de Cham, extraite du *Charivari*.

Les esprits se manifestant sont parfois visibles pour tous les assistants, même ceux qui ne sont pas médiums ; on dit alors qu'il y a matérialisation. Nombreux sont les cas de matérialisations ; qui n'a entendu parler de Katie King (étudiée par William Crookes), de Bien-Boa (Villa Carmen, à Alger, attesté par le professeur Charles Richet), de Yolande, matérialisée grâce à la médiumnité de Mme d'Espérance ? Qui ne connaît les expériences du docteur Gibier ? Pour être certain que son médium ne pouvait pas tricher, il l'avait enfermé dans une cage métallique ; l'expérience fut faite avec toutes les garanties scientifiques, *à la lumière atténuée du gaz* et donna des résultats probants.

Les expériences de l'archidiacre Colley avec le médium Monck méritent une mention particulière. Elles ont eu lieu en pleine lumière. A l'éclairage du gaz ou même parfois de la lumière du jour, sans cabine spirite, ce médium favorisait la naissance d'esprits matérialisés que les spectateurs voyaient sortir du corps du médium, et y rentrer par la suite, après avoir marché dans la pièce, porté des objets aux assistants, etc.

B. N. Estampes.

JEU DE CARTES DIT DE CHARLES VI — L'EMPEREUR.

* On sait que ce fut en 1392, que les cartes à jouer furent inventées pour amuser le roi Charles VI dans sa démence.

Souvent les morts, en se manifestant, produisent des actions physiques, telles que des coups, l'ouverture de portes, de meubles, de fenêtres, le déplacement d'objets.

Parfois même, il a été possible de photographier les fantômes. N'est-ce pas la meilleure preuve de la réalité spirite ? Je signalerai, par exemple, le cas de Sven Stromberg (voir Gabriel Delanne, *Les Apparitions matérialisées des Vivants et des Morts,* tome II, p. 449) et je mets au défi d'expliquer ce phénomène en dehors de l'intervention réelle d'un désincarné. Je mentionnerai également les expériences remarquables obtenues, au cours de ces dernières années, par le médium anglais Hope, qui est ouvrier mineur ; par lui, le docteur Geley, mort à Varsovie le 15 juillet 1924, prouva, par une photographie très nette, sa venue posthume à Londres le 24 juillet 1924 (voir *La Revue Métapsychique,* septembre 1924, pp. 347 à 355).

L'un des contradicteurs du spiritisme, le R. P. Mainage, croit à la réalité des phénomènes sans accepter leur interprétation spirite ; il disait, au cours d'un de ses sermons, que la preuve irréfutable de la manifestation des morts serait établie si le défunt donnait ses empreintes digitales. Cette preuve existe et est rapportée dans *Luce e Ombra* du 1er octobre 1905. Le 1er août 1905, le docteur Gellonna, sa femme et son fils étaient, avec le médium Eusapia Paladino, enfermés dans une pièce ; avec tout le contrôle possible, on obtint des empreintes de doigts sur de l'argile ; l'examen de ces empreintes par la méthode dactyloscopique prouva qu'il s'agissait de mains autres que celles du médium et des assistants.

Fig. 296. — « La Fluidomanie. »
Caricature de H. Daumier, extraite du *Charivari.*

Fig. 297. — « La Fluidomanie. »
D'après une lithographie de H. Daumier, extraite du *Charivari.*

Je dois encore indiquer des phénomènes spontanés, c'est-à-dire ceux qui se produisent en dehors des recherches expérimentales ; il y a, par exemple, les maisons hantées, les coups frappés dans les murs, les déplacements d'objets.

En affirmant que les médiums nous permettent de communiquer avec les morts, dans certaines conditions moins fréquentes qu'on le prétend parfois, je n'entends pas indiquer qu'il n'y a pas de faux médiums et que la fraude, en spiritisme, n'existe pas. Les spirites sont, du reste, les premiers, non seulement à mettre en garde contre la fraude, mais encore à démasquer eux-mêmes les fraudeurs. Dans les ouvrages d'Allan Kardec, de Léon Denis, de Gabriel Delanne, on en aura de multiples preuves. On trouve également, dans leurs œuvres, les moyens à employer pour éviter d'être dupe des nombreux charlatans qui se sont emparés du spiritisme pour exploiter la crédulité.

On prétend parfois que les spirites n'acceptent pas les prestidigitateurs à leurs expériences. C'est là une profonde erreur ; des prestidigitateurs célèbres ont reconnu la réalité des phénomènes ; je citerai, par exemple, Jacob, du Théâtre Robert-Houdin, Bellachini, Carrington, Baggaly, Kellar, Ladislas Rykba, Jeffrey.

Robert Houdin a donné son témoignage qui est d'autant plus précieux qu'il s'agit des phénomènes de la vue à distance sans les yeux, observés avec le sujet somnambulique Alexis. Si des faits où seul l'animisme est en cause, c'est-à-dire où seuls interviennent les vivants, ne sont pas imitables par la prestidigitation, combien à plus forte raison les phénomènes spirites doivent-ils être considérés comme échappant au pouvoir de reproduction du plus habile prestidigitateur.

Les ventriloques sont également incapables de simuler certains phénomènes. Le pasteur Walter Wynn a assisté à une séance au cours de laquelle des manifestations intéressantes et concluantes s'étaient produites. L'un des assistants, qui l'avait accompagné après l'expérience et à qui il demandait son avis, lui répondit ainsi :

« Je suis étourdi, avoua-t-il, c'est un mystère. Je suis venu pour découvrir la fraude. Je suis ventriloque, mais il me serait impossible de faire parler, comme je l'ai constaté ce soir, quatre voix distinctes toutes à la fois. »

De violentes campagnes ont été menées contre le spiritisme ; les spirites ont toujours répondu victorieusement à leurs adversaires, soit au cours de conférences publiques contradictoires, soit par la publication de brochures et d'ouvrages où ils démontrent la réalité de la communication entre les morts et les vivants. La lecture des œuvres de Léon Denis, de Gabriel Delanne, d'Henri Sausse, de Paul Bodier, du docteur Geley, de Camille Flammarion, de Lombroso, de William Crookes, d'Ernesto Bozzano, de Chevreuil montrera le malfondé des attaques contre le spiritisme, qui, dans tous les pays, est en constant progrès. Des congrès internationaux ont été tenus avec succès : en 1888, à Barcelone ; en 1889, à Paris ; en 1900, à Paris ; en 1905, à Liége ; en 1910, à Bruxelles ; en 1913, à Genève ; en 1923, à Liége ; en 1925, à Paris. Ce dernier Congrès, dont la presse mondiale a rendu compte sans ironie, a eu un retentissement considérable ; vingt-trois nations y participaient. Au moment où je termine cette étude (août 1928), les spirites du monde entier se préparent à assister au Congrès international qui se tiendra à Londres du 6 au 14 septembre 1928.

FIG. 298. — « La voix invisible. »

D'après une estampe du XVIII[e] siècle se rapportant aux communications avec l'Au-delà. Dans un cercueil aménagé à cet effet, et dont l'un des côtés ouvert et vitré laisse voir l'intérieur, la communication avec les esprits s'opère au moyen d'un cornet acoustique. « Je suis dans cette boîte invisible à vos yeux », disait l'esprit, et les naïfs spectateurs s'apprêtaient à entendre sa voix et à payer l'inventeur de ce merveilleux système.

Dans son rapport à l'Assemblée générale de l'*Union Spirite Française*, M. Hubert Forestier montrait, le 15 avril 1928, quels progrès sont réalisés par le spiritisme dans tous les domaines. En France, écrivait-il, « la littérature profane puise largement dans le spiritisme ou le psychisme des sujets qui suscitent le plus passionnant intérêt et recueillent près du public, devenu sensiblement favorable aux théories de la survivance et de la réincarnation, les plus vifs encouragements.

« Autrefois il était rare de voir un périodique faire seulement allusion avec quelque déférence aux recherches psychiques ou au spiritisme ; aujourd'hui des journaux reconnus comme conservateurs obstinés ne dédaignent plus d'ouvrir leurs colonnes à des informations touchant au domaine qui nous occupe. Nous avons vu, pendant le récent Congrès psychique, des journalistes attentifs aux débats, faisant preuve d'un véritable zèle dans leurs communiqués quotidiens. De même, nous avons lu, dans l'austère journal le *Temps*, deux romans d'allure et de fonds nettement spirite : *Mariage de Guerre* où la haute morale de notre doctrine se dégage avec précision, et *L'ombre de Banque* où le fantôme d'un mort obsède et déprime un vivant. Les grands journaux tels que le *Journal*, le *Matin*, *Comœdia*, le *Petit Journal*, l'*Intransigeant* et combien d'autres ; les revues telles que la *Revue Mondiale*, la *Revue Hebdomadaire*, le *Mercure de France*, par des contes, des articles ou des nouvelles, ont également, de près ou de loin, accordé asile aux études psychiques.

« Le cinéma, le théâtre ne se sont pas moins inspirés dans leurs comédies et leurs drames du spiritisme. En Amérique, un film qui bientôt, espérons-le, passera en Europe, *Le Retour de Peter Grim*, a connu une longue et triomphale carrière. En France, à Paris, de nombreuses salles ont également présenté des bandes où les sciences psychiques fournissaient au thème d'excellents éléments.

« Au Théâtre des Champs-Elysées se sont pressées les foules pour voir la sensationnelle pièce en trois actes *Au Grand Large*, à propos de laquelle un critique clairvoyant écrivait au lendemain d'une représentation : « C'est « un sujet complètement inédit au Théâtre, mais vieux comme la première pensée humaine : un sujet dont aucun « être, d'aucune partie du monde, ne peut se désintéresser et qui se déroule autour de nous sans arrêt, inaccessible « à nos regards. »

« On sait que les scènes de cette comédie se passent « au pays des morts » ; la loi de causalité, la réincarnation y sont exposées sous une forme peut-être amusante mais qui donne à réfléchir et à méditer. *Au Grand Large* est, par-dessus son fond spirite, une pièce d'une grande moralité qui méritait bien l'accueil que lui a fait Paris. Elle

Fig. 299. — « L'HYPNOTISEUR. » D'après un dessin anonyme (1813).

a en effet, l'année dernière, tenu l'affiche pendant plusieurs mois et a largement dépassé la centième représentation.

« Actuellement, au Studio des Champs-Elysées, se joue *Le Dibbouck*, légende dramatique en trois actes où 'obsession' est démontrée en des scènes vigoureuses et frémissantes. Le Théâtre des Arts a donné également

Orage Mystique du célèbre auteur François de Curel, pièce dont on a beaucoup parlé et où encore intervient l'âme d'une morte.

« Nous ne saurions naturellement citer ici tous les établissements qui, dans les deux mondes, ont accordé l'hospitalité à des pièces du genre de celles que nous venons de citer. Nous terminerons donc en rappelant seulement que, chez les Belges, le « Théâtre du Groupe Libre » a monté et interprété *L'Homme sans Corps*, de l'auteur

Fig. 300. — « Pour 1902. » D'après un dessin de Caran d'Ache, extrait du *Figaro* (1902).

flamand Teirlinck. C'est un sujet où la complexité de l'âme humaine est envisagée à travers d'émouvantes péripéties très curieusement présentées. »

Donc le spiritisme repose sur des bases réelles, inébranlables ; sans exception, les hommes de science qui l'ont étudié, en y consacrant le temps nécessaire, sont devenus spirites. Les spirites ont donc le droit de négliger les attaques de ceux qui, ne connaissant rien à leurs études, décrètent l'inexistence de leur science.

Comme l'écrit Gabriel Delanne, « il est incontestable que le moment approche où la science sera contrainte d'aborder le domaine de l'invisible, celui où règnent souverainement l'énergie et la pensée, car il est relié à la matière pondérable par une série de degrés dont on commence à connaître quelques-uns. C'est dans cette région que se trouve le monde des esprits ; et lorsque nos rapports seront établis avec eux, suivant des principes physiques certains, et que les communications seront soumises à de sévères méthodes critiques, on s'apercevra que ces spirites si méprisés avaient une connaissance de l'Au-delà bien supérieure à toutes les conceptions du passé.

« Il se dégage, en effet, de nos conversations avec les habitants du monde spirituel, un degré de certitude sur les conditions de la vie future qui n'a jamais été atteint par aucune religion ou aucune philosophie. Ce ne sont plus de vagues hypothèses, des déductions laborieusement échafaudées : c'est la réalité elle-même qui se proclame par la voix des habitants de l'espace, et qui nous enseigne la plus majestueuse et la plus consolante des doctrines.

« Encore un peu de patience, et cette lumineuse évidence deviendra le point de départ d'une évolution comme l'humanité n'en a pas encore vu, depuis qu'elle a pris conscience d'elle-même et cherché à résoudre l'énigme de sa destinée, au milieu des profondes ténèbres qui lui voilaient les splendides perspectives de l'immortalité. »

L'un des plus grands bienfaits du spiritisme est d'apprendre aux hommes les raisons exactes de leur passage

sur la terre entre leur naissance et leur trépas, de leur démontrer l'égalité de toutes les créatures humaines, et d'expliquer, grâce à la théorie réincarnationniste, les motifs des inégalités sociales et physiques.

Le spiritisme apprend à développer le corps psychique en harmonie avec le corps physique ; il amène donc à la culture de soi-même, au développement de la volonté ; il permet à ses adeptes d'acquérir une force considérable. La somme de ces forces, quand la majorité des hommes admettra le spiritisme, créera des nations puissantes au point de vue moral et psychique.

Le spiritisme apprend aux hommes la raison des épreuves qu'il leur faut subir, épreuves qui si souvent apparaissent comme une injustice ; il évite donc les révoltes contre les iniquités du sort.

Comme les révoltes individuelles engendrent les révoltes des masses, on conçoit facilement le rôle pacificateur que notre science est appelée à jouer. Les révoltes individuelles viennent de l'égoïsme des mauvais riches, qui oublient trop leur rôle réel et se complaisent dans le luxe et les jouissances dégradantes ; le spiritisme rappelle à ceux qui possèdent qu'ils sont les banquiers de Dieu ; il les amène à être simples, il les fait souvenir que la seule noblesse est celle qui résulte des qualités de l'âme.

Le spiritisme n'est pas une religion ; c'est la science du lendemain de la mort, science féconde en conséquences morales, scientifiques et sociales.

HENRI REGNAULT.

QUELQUES INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

OCCULTISME.

BARLET. — *Essai sur l'Évolution de l'Idée.*
— *La Science astrale.*
CAGLIOSTRO. — *L'Évangile de Cagliostro.*
HENRI DURVILLE. — *La Science secrète.*
CHARLES LANCELIN. — *La Vie posthume.*
— *Méthode de Dédoublement personnel.*
— *L'Occultisme et la Science.*
— *La Sorcellerie des campagnes.*
— *Mes Rapports avec le Diable.*
ELIPHAS LÉVI. — *Dogme et Rituel de haute Magie.*
FABRE D'OLIVET, — *Histoire philosophique du Genre humain.*
STANISLAS DE GUAITA. — *Au Seuil du Mystère,*
— *Le Serpent de la Genèse.*
— *Le Temple de Satan.*
NOSTRADAMUS. — *Centuries.*
PAPUS. — *Le Tarot des Bohémiens.*
— *Le Tarot divinatoire.*
— *Qu'est-ce que l'Occultisme?*
PARACELSE. — *Parenthèse sur les cinq Entités.*
— *Les sept Livres de l'Archidoxe magique.*
SAINT-YVES D'ALVEYDRE. — *Les Clefs d'Orient.*
OSWALD WIRTH. — *Le Grand Livre de la Nature.*
WRONSKI. — *Le Messianisme.*

PSYCHISME.

Abbé ALTA. — *Unité et Pluralité des Existences de l'Ame.*
WILLIAM CROOKES. — *Recherches sur le Spiritualisme.*
Docteur DUSART. — *Rapport de la Société Dialectique de Londres.*
HECTOR DURVILLE. — *Le Fantôme des Vivants.*
CAMILLE FLAMMARION. — *Les Forces naturelles inconnues.*
DE FONTENAY. — *A propos d'Eusapia Paladino.*
DE GASPARIN. — *Les Tables tournantes.*
MAXWELL. — *Les Phénomènes psychiques.*
MYERS. — *La Personnalité humaine, sa Survivance.*
CHARLES RICHET. — *Traité de Métapsychisme.*
Colonel DE ROCHAS. — *Les Vies successives.*
— *L'Extériorisation de la Sensibilité.*
— *L'Extériorisation de la Motricité.*
SAGE. — *Madame Piper.*
AL. WALLACE. — *Les Miracles et le Moderne Spiritualisme.*

SPIRITISME.

AKSAKOF. — *Animisme et Spiritisme.*
PAUL BODIER. — *La Villa du Silence.*
— *L'Apôtre.*
ERNEST BOZZANO. — *Phénomènes psychiques au moment de la Mort.*
— *Les Manifestations métapsychiques et les Animaux.*
L. CHEVREUIL. — *On ne meurt pas.*
— *Le Spiritisme dans l'Église.*
GABRIEL DELANNE. — *Les Apparitions matérialisées des Vivants et des Morts.*
— *L'Ame est immortelle.*
— *Recherches sur la Médiumnité.*
— *La Réincarnation.*
LÉON DENIS. — *Après la Mort.*
— *Dans l'Invisible.*
— *Le Problème de l'Être et de la Destinée.*
— *Le Monde invisible et la Guerre.*
— *Le Génie celtique et le Monde invisible.*
— *La Grande Enigme.*
— *Christianisme et Spiritisme.*
CONAN-DOYLE. — *La Nouvelle Révélation.*
Docteur GELEY. — *Contribution à l'étude des correspondances croisées.*
ALLAN KARDEC. — *Le Livre des Esprits.*
— *Le Livre des Médiums.*
— *La Genèse.*
— *Le Ciel et l'Enfer.*
— *L'Evangile selon le Spiritisme.*
GASTON LUCE. — *Léon Denis, l'Apôtre du Spiritisme.*
EUGÈNE NUS. — *A la Recherche des Destinées.*
HENRI REGNAULT. — *Seul le Spiritisme peut rénover le Monde.*
— *La Réalité spirite.*
— *Les Vivants et les Morts.*
— *La Médiumnité à incarnation.*
— *Tu revivras.*
— *La Mort n'est pas.*
— *Léon Denis et l'Expérience spirite.*
FÉLIX REMO. — *Le Pèlerinage des Existences.*
— *Le Spiritisme humanitaire.*
HENRI SAUSSE. — *Des Preuves? En voilà.*
— *Biographie d'Allan Kardec.*

FIG. 301. — « MANDRAGORES ». D'après l'*Histoire des Religions*, de Bernard Picart.

SUPERSTITIONS DES PEUPLES POUR LES ENCHANTEMENTS

C'est de tous les empires le plus despotique, sans doute, que celui de l'imagination. Que de biens, que de maux, que de plaisirs et de tourments elle procure à l'homme! C'est elle, c'est son effervescence qui crée la magie, qui fait les sortilèges, les maléfices et les enchantements, et ces enchantements, ces illusions, ces rêves, elle les réalise et leur donne une force, un poids, une autorité qui entraînent la raison, qui accablent les sens, qui abattent le cœur, qui troublent l'âme, engourdissent, enchaînent toutes ses facultés, et changent visiblement le cours de la nature aux yeux de ceux qui se sont une fois persuadés qu'elle est bouleversée, ou du moins qu'elle peut l'être. C'est, en un mot, cette puissante et vraie enchanteresse qui, tour à tour, irrite, enflamme et calme les passions, qui inspire à l'esprit les terreurs paniques de la crédulité, les craintes et les puérilités de la superstition, les frissons de la peur, ou le flegme et l'héroïsme de la valeur; c'est elle qui dérange les fibres des cerveaux faibles ou mal organisés, et qui, même dans un corps sain, allume par degré le feu brûlant de la fièvre, les transports du délire, qui lui fait ressentir les douleurs des maladies et les horreurs du désespoir.

Ce fut aussi l'imagination qui changea autrefois le culte en imposture, des cérémonies très simples en opérations magiques, les prières de la reconnaissance en blasphèmes, les vœux de l'humble confiance en invocations aux enfers, en imprécations et en enchantements. Et si la même cause subsiste depuis plus de six mille ans, toujours dans le même degré de force et de pouvoir, ne serait-il pas étonnant que les mêmes effets ne subsistassent pas aussi?

Fig. 302. — (A) Talisman arabe de forme humaine ; (B) autre talisman en forme de scorpion ; (C) autre en forme de hanneton ; (D) sceau de Salomon ; (E) sceau ou cachet dont les Turcs se servent pour se faire aimer ; (F-F) médailles superstitieuses appelées bouclier de David et sceau de Salomon ; (G) amule et heptagone cabalistique qu'on trouve aussi dans la clavicule ; (H) roue des Egyptiens.

Image de la Véronique : signes du zodiaque ; roue de la vie, etc.

Cette table des dix séphirottes. Marques superstitieuses dont les Indiens font usage dans l'exercice de l'art magique ; de là ce rapport que la crédule antiquité croyait apercevoir entre l'homme et les signes du zodiaque ; de là cette roue de Bias qui désignait les diverses vicissitudes de la roue ; de là, en un mot, la plupart des folies qui ont agité les hommes depuis la création du monde.

Après les prêtres égyptiens, perses, grecs ou romains, après les médecins et les astronomes, les hommes qui contribuèrent le plus aux progrès et à la durée de cette superstition, ce furent les poètes, par leurs fictions et les récits enthousiastes des prodiges dont ils entretenaient le peuple ; et il faut avouer que les enchantements qu'ils racontaient étaient bien séduisants, et qu'il eût été bien difficile de se refuser au désir de les croire réels. Je ne parle point du tison enchanté que les Parques jetèrent au feu chez Althée quand elle eut accouché de Méléagre, tison fatal et qui,

. . . Postquam carmine dicto
Excessere deœ,

devint la mesure trop courte des jours de Méléagre. Je ne parle pas non plus des noirs enchantements de Médée, qui, farouche et barbare, comme dit le poète,

Per tumulos errat passis discincta capillis,
Certaque de tepidis colligit ossa rogis.
Devovet absentes simulacraque cerea fingit,
Et miserum tenues in jecur urget acus.

Ils sont trop effrayants, trop cruels, ces enchantemens. Je parle de cette brillante ceinture de la mère des amours ; de ce tissu charmant qui inspirait aux dieux un amour éperdu, et aux hommes la fureur et la rage des plaisirs effrénés ; de ce tissu qui renfermait dans ses nœuds séducteurs la vertu des sorts, des philtres et des caractères. Cette ceinture avait tant de puissance, elle était si éblouissante, que l'acariâtre Junon qui en était parée embrasa de la plus vive ardeur le cœur de son époux. « Il ne put, dit Homère, contenir plus longtemps la violence de ses feux ; le mont Ida lui servit de couche nuptiale ; et, au milieu de son ivresse, il s'écria que jamais dans les bras de ses maîtresses il n'avait ressenti autant de volupté qu'il en goûtait dans cet instant sur le sein de son épouse. » Quel charme aussi et quel enchantement que celui de Jupiter quand, pour jouir de la belle Léda, il parut à ses yeux sous la forme d'un cygne, ou quand, déguisé en taureau, il enleva la jeune Europe !

Al Runes ou Mandragores.

Pourquoi les récits de ces charmes ont-ils eu moins d'attraits pour les hommes que ceux des maléfices attribués aux dieux ? On ne lit nulle part que personne ait ajouté beaucoup de foi aux enchantements bienfaisants, mais on a constamment imité ceux que l'on a cru les plus nuisibles. Le tison de la Parque les simulacres de Médée ont été dans tous les temps et chez toutes les nations les grands modèles des enchanteurs. Un empereur fort éclairé, très sage et dont je voudrais bien pouvoir me dispenser de citer les faiblesses, Marc-Aurèle, consacra une statue enchantée qu'il fit enterrer, suivant l'usage, après beaucoup de conjurations, parce qu'il pensait, ainsi que la plupart des Romains de son temps, que ces sortes de statues enchaînaient les ennemis qui, étant arrêtés par la force du charme, ne pouvaient pénétrer tout au plus que jusqu'aux lieux où elles étaient enterrées. « Plutarque raconte que Crassus ayant méprisé la défense qu'un tribun lui avait faite de s'éloigner de Rome, le tribun irrité courut à la porte par où Crassus devait passer ; il y plaça, dit cet auteur, un réchaud plein de feu, « ensuite, Crassus approchant, le tribun jeta des parfums dans le brasier et fit « dessus quelques effusions, en prononçant des imprécations horribles, épouvantables, et invoquant des dieux « barbares dont les noms seuls remplissent de terreur. Ces imprécations, continue Plutarque, sont si formidables, « que celui contre qui elles sont prononcées ne peut point éviter les funestes effets de l'enchantement ; l'en- « chanteur lui-même est et reste malheureux dès cet instant ; aussi ne se sert-on de cet enchantement que dans les « circonstances les plus désespérées, dans les plus grandes occasions. »

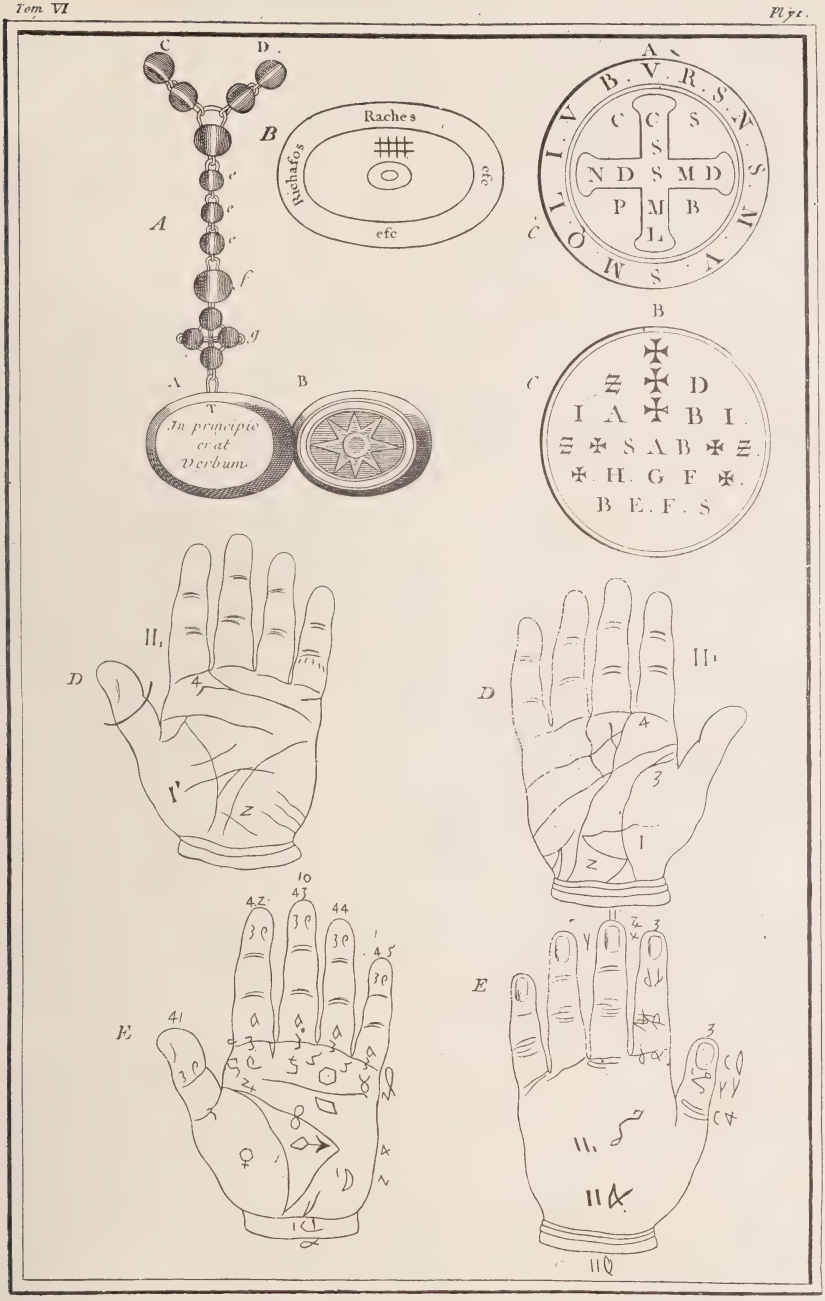

Fig. 303. — Rosaire superstitieux : charme qui fait perdre la vue ; médaille de saint Benoît : présage de mort violente, etc.
D'après une planche de Bernard Picart, pour son *Histoire des Religions*.

Rosaire superstitieux ; charme qui fait perdre la vue ; médaille de saint Benoît ; présage de mort violente, etc.

Indépendamment des plantes qui furent pendant si longtemps l'objet sur lequel les charlatans exercèrent leurs impostures, les simulacres de bois ou de cire furent aussi employés dans l'intention de nuire à ses ennemis. Grégoire de Tours assure que Munmol fut accusé d'avoir donné la mort au fils du roi Childéric par le moyen de certaines sorcières parisiennes, qui avouèrent bonnement à la reine qu'elles avaient sacrifié la vie de son enfant pour conserver celle de Munmol. Si l'on en croit Robert Gaguin, la femme d'Enguerrand de Marigni, comte de Longueville et surintendant des finances sous Philippe le Bel, fut accusée et convaincue d'avoir fait jeter en cire les figures du roi Louis le Hutin et de Charles, comte de Valois, par un sorcier nommé Paviot et par une sorcière nommée Claude, afin de faire périr de langueur ces deux princes, parce qu'ils poursuivaient son mari à mort. Nos annales, quelque imparfaites qu'elles soient, en rapportent divers autres exemples ; mais cette faiblesse déshonorante ne se montrera jamais en France avec tant d'éclat qu'au XV^e^ siècle. Gilles de Laval, seigneur et baron de Retz, fut condamné, en 1440, comme magicien, occupé continuellement à faire des figures de cire ou de bois pour faire périr ses ennemis.

Il est un genre de sortilège qu'on appelle *chiromancie,* ou divination par la main. On en distingue de deux espèces : la chiromancie physique et la chiromancie astrologique. La première a pour objet de découvrir le rapport qu'elle croit apercevoir entre les linéaments de la main et le tempérament du corps, et s'élève, par ce moyen, jusqu'à la connaissance des affections de l'âme. La chiromancie astrologique s'occupe de l'examen des influences des planètes sur les lignes de la main et croit pouvoir déterminer le caractère d'une personne, et prédire ce qui doit lui arriver en calculant les effets de cette influence. Delrio condamne cette dernière sorte de chiromancie, mais il a la faiblesse d'approuver la première.

Les plus formidables de tous ces sorciers, aux yeux de la crédule antiquité, furent ceux qui prétendaient empêcher, par leurs maléfices, la consommation du mariage. On les appelle encore dans nos provinces *noueurs d'aiguillettes.* Les historiens rapportent sérieusement une foule d'exemples de ces sortes de maléfices, sources du malheur de plusieurs époux ; le crédule Hérodote assure qu'Amasis, roi d'Egypte, fut tellement ensorcelé qu'il ne put consommer son mariage avec Laodicée son épouse. Stylicon ayant marié sa fille à Honorius, fils de Théodose, une vieille sorcière, dit Sozomène, leur noua l'aiguillette et les empêcha d'accomplir leur mariage. La mère de Théodoric charma tellement ce prince, au rapport d'Aimoin, qu'il ne put jouir de sa femme Hermemberg. Grégoire de Tours assure que Lasius ayant épousé une fille qu'il avait enlevée d'un monastère de Langres, ses concubines eurent recours au Démon et l'empêchèrent d'accomplir son mariage. Quelques historiens d'Espagne prétendent que le divorce de Pierre, roi de Castille et de Léon, avec la reine Blanche, fut occasionné par un charme dont usa Marie de Padille, concubine du roi, pour rendre la reine odieuse à son mari. Si l'on en croit Paul Jove, Louis Force fit usage d'un sortilège qui énerva tellement Louis Galéace, son neveu, que ce jeune prince ne put avoir d'enfant propre à lui succéder dans la principauté de Milan. Enfin, ce fut un semblable moyen qui empêcha Jean, comte de Bohême, de consommer son mariage avec Marguerite sa femme, et c'est ce qui détermina cette princesse à demander au Saint-Siège la dissolution de son contrat.

[*Histoire des Religions et des Mœurs de tous les peuples du monde,* par J.-F. Bernard Picart.]

* Comme on l'a vu dans l'introduction de cet ouvrage, nous avons tenu, malgré l'opinion que nous pouvions avoir nous-même, à agir en historien consciencieux et impartial. Aussi avons-nous décidé de présenter à nos lecteurs le point de vue spirite. M. John Grand-Carteret estimait qu'il fallait donner la parole aux défenseurs des deux thèses en présence en ce qui concerne le spiritisme, car il voulait donner place au *addictum altera para.* Il s'était adressé pour cela à l'un des défenseurs notoires du spiritisme, afin de faire connaître une opinion autorisée sur cet important domaine ; il a choisi M. Henri Regnault, auteur et conférencier, membre du Comité de l'*Union spirite française;* vice-président de la *Société française d'études des phenomènes psychiques.* Il va sans dire que le chapitre de M. Henri Regnault n'engage que la responsabilité de son auteur.

VII

ROBERT MACAIRE ET MAYEUX

A) ROBERT MACAIRE

Tous les pays ont eu, pendant le cours des siècles, leurs types populaires. En Italie, par exemple, le « masque » d'une région était absolument distinct de celui d'une autre. Pantalon personnifiait le riche négociant de Venise, et le Docteur représentait le pédant de Bologne. Arlequin était le rustre de Bergame, et Gianduja le paysan matois piémontais. En France, ces types sont d'autant plus intéressants à étudier que, le plus souvent, à l'époque où ils ont été créés, ils constituaient la satire du moment. Ils ont vu le jour généralement sur la scène avant d'être popularisés par l'image et la caricature. On allait applaudir Janot, parce qu'il critiquait les impôts dont on était accablé, et Nicodème parce qu'il allait chercher une Constitution dans la lune. Madame Angot ne connut la vogue que parce qu'elle était le portrait des mercantis enrichis. Jocrisse et Cadet-Roussel étaient taillés sur des modèles de stupidité populaire. Mais s'il est un type qui les dépassa tous en grandeur, c'est bien Robert-Macaire, le spéculateur cynique et le bandit impuni.

Fig. 301. — « Robert Macaire, gérant », scène comique. Musique de H.-C. De Ploosen. — Lithographie de Chatinière.

NAISSANCE DE ROBERT MACAIRE.

La naissance de Robert Macaire, type de la friponnerie audacieuse, vaut la peine d'être racontée. Il existait à Paris, en 1823, sur le boulevard du Temple, à peu près dans l'axe du boulevard Voltaire, alors inexistant, un théâtre qui s'appelait l'Ambigu-Comique (le premier du nom) où l'on jouait le mélodrame. Trois auteurs : Benjamin Antier, Saint-Amand et Paulyanthe (de leurs véritables noms Chevrillon, Armand Lacoste et le docteur Alexis Chaponnier) y avaient présenté une pièce en trois actes, *L'Auberge des Adrets*, et en avaient confié le rôle principal à un jeune acteur de vingt-trois ans, Frédérick Lemaître.

Ce drame, noir et vulgaire, platement écrit, conçu de toute évidence dans le but d'un succès larmoyant, était détestable. On le vit bien du reste, puisque le premier soir les pommes crues et cuites accueillirent le drame et ses interprètes. C'est alors que Frédérick Lemaître, sans s'inquiéter de l'opinion des auteurs, eut l'idée de transformer le sinistre bandit qu'il était chargé de représenter en un personnage hautement comique, héroïquement bouffon, faisant du tout une formidable parodie burlesque dont le succès, au grand ahurissement des auteurs du drame, devait dépasser toute attente. Pour atteindre ce but, dès la deuxième représentation, il fallait cependant

mettre de moitié dans le complot le compagnon de Robert Macaire, le fidèle Bertrand, personnage qui lui-même allait devenir légendaire, représenté par un comédien nommé Firmin.

Dans le plus grand mystère, Frédérick et Firmin costumèrent leurs personnages : Robert Macaire avec un chapeau sans fond, placé sur le côté, un habit vert rejeté en arrière, un pantalon rouge rapiécé, un jabot de dentelle et des souliers de bal éculés. Il marche la tête haute, la figure épanouie, entourée de gros favoris, un bandeau sur un œil, le menton enfoncé dans les replis d'une énorme cravate, suppléant par l'élégance de sa démarche à l'état piteux de sa chaussure. Sa parole est douce, son geste énergique. Il est grave, souriant, cauteleux, il séduit par son éloquence. Il s'avance suivi de Bertrand, revêtu d'une houppelande grise aux flancs de laquelle on a suspendu d'énormes poches extérieures demesurément larges, les deux mains en croix sur un inséparable

Fig. 305. — Robert Macaire, commis voyageur. Par H. Daumier.

parapluie, attendant stoïquement les coups de pied que Robert Macaire lui octroie toutes les fois qu'il dit une sottise.

Fig. 306. — « Robert Macaire, magnétiseur. » Lithographie de Daumier.

" L'AUBERGE DES ADRETS ".

Un comédien original et fantaisiste pouvait seul se permettre, avec la complicité de son camarade, une semblable énormité. Les auteurs en furent navrés. Le texte transposé transporta la salle qui voulut même y voir des allusions politiques. Les applaudissements et les rires consacrèrent le succès. Les autres acteurs chargés des rôles sérieux étaient fort agacés des drôleries de Robert Macaire, qui coupaient tous leurs effets pathétiques. Mais désormais Frédérick, le triomphateur du jour, avait carte blanche. Nous donnerons un échantillon de ces bouffonneries. Robert Macaire, dit Remond, et Jacques Strop, dit Bertrand, deux bandits échappés des prisons de Lyon, arrivent à l'Auberge des Adrets, sur la route de Chambéry. Au milieu des réjouissances d'un mariage, un meurtre a été commis. On a assassiné le vertueux Germeuil, possesseur de douze mille francs, et le maréchal des logis Roger, au cours de son enquête, vient pour interroger les deux scélérats :

Rémond. — Qui est-ce qui se permet de frapper à ma porte d'une manière aussi inconvenante?... Eh! c'est un archer de Sa Majesté.

ROGER. — C'est moi, Roger, maréchal des logis, qui désirerais vous parler.

BERTRAND, *bas à Rémond.* — Serions-nous découverts ?

RÉMOND, *à Roger.* — En vous voyant sous l'habit militaire, j'ai deviné que vous étiez... gendarme ! Aimable héros, de quoi s'agit-il ?

ROGER. — Un assassinat a été commis dans cette maison.

RÉMOND, *prenant une prise de tabac.* — Vraiment, Monsieur l'Officier... Et qui donc a été la victime ?

ROGER. — Le vertueux Germeuil.

RÉMOND. — Vous dites ?

ROGER. — Je dis le vertueux, le malheureux Germeuil.

BERTRAND. — Qui a assassiné ?

RÉMOND. — Eh ! non, Bertrand... qui a été la victime... Mais nous le connaissions beaucoup, Monsieur Germeuil ; c'est cet excellent homme qui était hier soir à la fête ?

BERTRAND. — Tiens, tiens, tiens, tiens... qui avait des bas de coton et une culotte de beurre frais ?...

RÉMOND. — Ce que tu dis là est hors-d'œuvre. Il avait l'air de jouir d'une parfaite santé. Oh ! les auteurs de ce crime sont des monstres ! Détruire un homme qui se portait si bien !

ROGER. — Vos passeports ?

RÉMOND, *lui donnant une lettre ignoblement sale.* — Voici le mien ! Ah !... oh ! oh ! pardon... Le voici. *(Il reprend la lettre et donne le passeport. Il va à Bertrand.)* Une lettre de la baronne.

BERTRAND. — Elle te fait des reproches ?

ROGER. — Vous vous nommez !

RÉMOND. — Toujours.

ROGER. — Je vous demande votre nom.

FIG. 307. — Louis-Philippe en Robert Macaire.
D'après une lithographie de Daumier (1848).

RÉMOND. — De Saint-Rémond.

ROGER. — Où allez-vous ?

RÉMOND. — A Bagnères, prendre les eaux de ce pas. Ma santé est un peu délabrée.

ROGER. — Comment ! Vous allez à Bagnères prendre les eaux de Spa ?... Cela ne se peut pas ; Bagnères est dans les Pyrénées, et Spa est à sept lieues de Liège.

RÉMOND. Monsieur le Brigadier ne perd pas la carte... Mais je vous dis que je vais, de ce pas, prendre les eaux de Bagnères.

ROGER. — C'est différent. Votre profession ?

RÉMOND. — Ambassadeur du roi de Maroc... Vous êtes peut-être étonné de ne pas me voir en maroquin ?

ROGER. — Fort bien. *(A Bertrand, qui se cache derrière Rémond.)* Vous ! Votre passeport ! Est-ce que vous n'en avez pas ?

RÉMOND, *à Bertrand.* — Monsieur te fait l'honneur de te demander ton passeport.

BERTRAND. — Voilà, voilà... C'est que nous les avons déjà montrés hier.

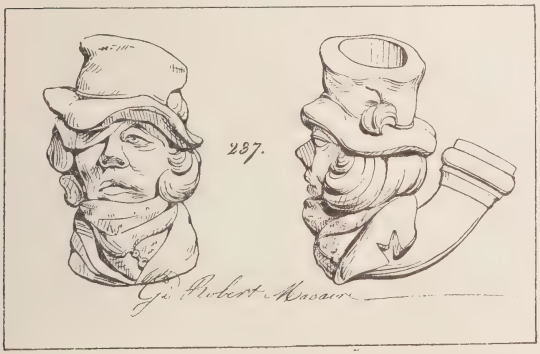

FIG. 308. — Tête de pipe Robert Macaire.

FIG. 309. — « M. Mayeux chez le cardinal F... »
D'après une lithographie en couleur, de Genty.

RÉMOND. — Eh bien, qu'est-ce que cela signifie? Est-ce que Monsieur n'est pas dans l'exercice de ses fonctions? Monsieur a le droit de t'interroger; tu n'as pas celui de lui répondre.

BERTRAND, *tirant ses papiers.* — Voilà, voilà. *(Il en laisse tomber un.)* Ah! c'est la reconnaissance de mon manteau; j'ai eu cent soixante-dix francs dessus.

ROGER. — Vous vous nommez?

BERTRAND. — Bertrand.

ROGER. — Et vous allez?

BERTRAND. — Pas mal, et vous?

ROGER. — Je vous demande où vous allez?

RÉMOND. — Monsieur me suit.

BERTRAND. — Je le suis, je suis de sa suite; de sa suite, j'en suis; je le suis.

ROGER. — Votre profession?

BERTRAND. — Orphelin. *(Chantant :)* A peine au sortir de l'enfance...

ROGER. — Je vous demande votre profession.

RÉMOND. — Ah ça! veux-tu bien te taire. Je vous demande bien pardon, mais mon ami est un peu lunatique.

BERTRAND. — Oui, je suis fabricant de lunettes...

Et les folies continuent ainsi jusqu'au moment où les deux brigands sont démasqués. Ils jettent alors du tabac dans les yeux du gendarme et s'enfuient. Un jour pourtant les « cascades » de Frédérick et de Firmin prirent une telle ampleur que la police y vit « une inconvenance morale » et interdit la pièce. Les auteurs répondirent que des jeux de scène avaient été ajoutés à leur insu, et s'engagèrent à faire désormais représenter la pièce telle qu'elle avait été approuvée en haut lieu. *L'Auberge des Adrets*, faisaient remarquer les auteurs, ayant eu plus de cent représentations, ne devait plus produire à présent que peu d'effets sur les spectateurs. Mais l'autorité, inflexible, écrivit en marge de cette requête : « Le Ministre regrette beaucoup de ne pouvoir laisser reprendre le mélodrame dont l'effet a été jugé mauvais ».

RÉSURRECTION DE ROBERT-MACAIRE.

La vogue de *L'Auberge des Adrets* avait suscité force imitations sur la scène et dans le roman. Frédérick Lemaître rêvait toujours de reprendre pour son compte ce type de Robert Macaire dont il avait été le véritable créateur, mais en le développant dans un cadre plus large, c'est-à-dire en en faisant la satire et la parodie de la société tout entière. Il en parla à Benjamin Antier, un de ses premiers auteurs, qui consentit à collaborer avec lui, et c'est ainsi qu'ils présentèrent, sous le titre de *Robert-Macaire*, leur nouvelle pièce au petit théâtre des Folies-Dramatiques, alors situé boulevard du Temple. La première représentation en fut donnée le 14 juin 1834 au milieu des bravos d'enthousiasme, des éclats de fou rire. Certes la comédie bouffe prêtait le flanc à la critique par la faiblesse de l'intrigue et la médiocrité du style. Discutée par J. Janin et Léon Gozlan, elle fut défendue par Méry et Gautier. Mais, par contre, Frédérick, en pleine possession de son talent, par son entrain, sa souplesse, ses trouvailles, l'autorité de ses attitudes, de ses regards, par sa fantaisie,

FIG. 310. — « Mayeux aux barricades. »

enlevait tous les suffrages et établissait d'une façon définitive le type ébauché seulement dans *L'Auberge des Adrets*, onze ans auparavant.

« Tous les soirs, écrivait Méry, le 26 juin, Frédérick Lemaître monte sur son théâtre, plein depuis la base, où le parterre en casquette et en chemise trépigne d'enthousiasme, rit de son franc et gros rire, jusqu'au comble... et cependant les équipages du grand monde, les tilburys de la jeunesse fashionable s'arrêtent à la porte et les marchepieds s'y déroulent sous la main des laquais en livrée... Qu'est-ce donc que ce succès de popularité attache à ce *Robert-Macaire*. Qu'est-ce donc que cette espèce de magnétisme qui communique l'électricité à tous les anneaux de la chaîne parisienne... Voulez-vous savoir de quoi *Robert-Macaire*, à l'aide de l'ironie et de la parodie, est de nos jours la vivante image ? Regardez son point de départ, suivez les phases de la vie qu'il traverse et voyez où il arrive. Echappé des bagnes, il se grandit jusqu'à l'exploitation en grand de la crédulité publique et se sauve dans l'impunité. Il s'arrête à une méchante auberge où il vole, il arrive dans les salons dorés où il vole, et il part en ballon avec sa fortune pour aller exercer au loin son industrie. Est-ce que ce n'est point là ce que vous voyez chaque jour dans notre société ? »

Fig. 311. — « Mayeux à la défense des barricades. »
Lithographie de A. Lemercier (1848).

« *Robert-Macaire*, a écrit Théophile Gautier, fut le grand triomphe de l'art révolutionnaire qui succéda à la Révolution de Juillet. C'est l'œuvre capitale de cette littérature de hasard, éclose des instincts du peuple et de l'impitoyable raillerie gauloise où se mouvait comme un germe confus la comédie future. Il y a quelque chose de particulier dans cette comédie : c'est l'audace et l'attaque désespérée contre l'ordre social ou contre les hommes. Frédérick Lemaître avait créé pour le personnage de Robert Macaire, un genre de comique tout à fait shakespearien, gaîté terrible, éclat de rire sinistre, dérision amère, raillerie impitoyable, sarcasme qui laisse bien loin en arrière la froide méchanceté de Méphistophélès, et par-dessus tout cela, une élégance, une souplesse, une grâce étonnantes, qui sont comme l'aristocratie du vice et du crime. »

Robert-Macaire, c'est la satire de la société faite par un brigand impuni. Puff de la philanthropie ! Puff du patriotisme ! Lisez la scène du troisième acte où Macaire préside une assemblée d'actionnaires :

« Messieurs, à une époque où les passions mauvaises semblent se déchaîner sur notre ordre social avec la fougue du torrent, dans un siècle où chacun cherche à glisser, sans être vu, sa main dans la poche du voisin, c'était une pensée à la fois vaste et philanthropique que celle d'une association contre les voleurs. A moi l'honneur d'avoir eu cette pensée ; mais à vous, Messieurs, celui de l'avoir fait fructifier par vos capitaux et votre concours. » Un actionnaire méfiant, du nom de Gogo, s'inquiète de ne pas voir figurer le montant du dividende. Macaire proteste de son intention de le faire distribuer sous peu. Macaire expose ses nouveaux projets. Il fait — naturellement — un nouvel appel de fonds — acclamé par les actionnaires, et M. Gogo qui demande que l'on distribue à l'instant un bénéfice se fait conspuer et jeter à la porte.

La partie d'écarté de Macaire avec son nouveau beau-père, le baron de Wormspire (un aigrefin comme lui, qui se fait passer pour riche), est restée fameuse. Tous deux trichent à qui mieux mieux, et dès que l'un des joueurs touche les cartes, il se donne tous les rois en main. L'enjeu est un billet de mille.

Le Baron, *qui vient de donner les cartes.* — Le roi !
Macaire. — Je demande des cartes.

Le Baron. — Impossible... atout, atout et atout.
Macaire, *donnant.* — Le roi !

FIG. 312. — « Oh ! la belle enfant... j' veux lui apprendre un petit jeu. »
D'après une lithographie de Traviès.

LE BARON. — Je propose...

MACAIRE. — Impossible ! atout, atout et atout ! Vous êtes volé, beau-père.

LE BARON. *à part.* — Si je n'étais pas sûr de la probité de mon gendre je croirais qu'il fait filer la carte... Coupez... Le roi !

MACAIRE, *à part.* — Ah ça ! est-ce que le beau-père ?... Je vous en demanderai.

LE BARON. — Jouons... atout, atout et atout !...

MACAIRE. — Je suis floué.

LE BARON. — Il n'y a pas d'eau à boire avec le beau-père.

Puis quand il a joué tout le monde, Robert Macaire s'échappe en ballon avec Bertrand pour aller chercher des dupes autre part. Les caricaturistes, Daumier surtout, s'emparèrent des types de Robert Macaire et de Bertrand qu'avaient personnifiés Frédérick Lemaître et l'acteur Serres, remplaçant Bertrand Firmin de *l'Auberge des Adrets*. Au théâtre, *Robert-Macaire* avait précédé *Mercadet*, *La Bourse* et *Les effrontés*.

Les cent et un Robert-Macaire, suite de cent et une lithographies de Daumier avec légendes de Philipon, le fondateur du journal la *Caricature*, eurent un succès considérable. Nous y voyons Robert Macaire, avocat, boursier, médecin, etc.

Un malade va trouver le Dr Macaire qui donne des consultations gratuites : « Ne plaisantez pas avec votre maladie, dit le docteur en lui offrant deux bouteilles. Venez me voir souvent. Ça ne vous ruinera pas. Mes consultations sont gratuites. Vous me devez vingt francs pour les deux bouteilles. On reprend le verre pour dix centimes. »

A cette époque, Vidocq, l'ancien forçat, avait fondé un bureau de renseignements. Vidocq devient Macaire sous le crayon de Daumier. Une plaignante lui dit : « Monsieur, on m'a volé un billet de mille francs. — Très bien, madame, j'ai votre affaire. Le voleur est de mes amis. — Pourrais-je ravoir mon billet en connaissant celui qui me l'a pris ? — Rien de plus facile. Donnez-moi 1500 francs pour mes démarches. Demain, le voleur vous rendra le billet et vous remettra sa carte. »

Un jour Macaire est soucieux. Ses actionnaires l'ont tellement tracassé qu'il a dû leur payer un dividende. « Un vrai dividende, demande Bertrand. — Je l'ai tout à fait donné. — Que comptes-tu faire ? — Je vais tâcher de le reprendre. »

Il fonde une société charitable : « Nous faisons de la morale, dit Bertrand. — Oui, de la morale en actions de 250 francs, répond Macaire. — Nous avons réalisé notre million, dit Bertrand. Mais nous avons promis de l'or et nous ne trouvons que du sable. — Va toujours, exploite ton capital, répond Macaire. — Oui, mais après ? — Après, tu diras : « je me suis trompé, c'est à refaire », et tu formeras une société pour l'exploitation du sable. — Bertrand réfléchit : il y a des gendarmes dans le pays. — Des gendarmes ? Tant mieux. Ils te prendront des actions. »

FIG. 313. — « Tonnerre de D... ! comme je lui ressemble !... »
Lithographie par Traviès.

D'après une composition, non signée, mais de style académique.
La légende est, du reste, significative, puisqu'elle porte : « dessiné à Rome et gravé — à la manière noire — à Paris » (1810).

Les *Cent et un Robert-Macaire* de Daumier, œuvre maîtresse de ce grand artiste, publiés en 1839, devaient faire naître toute une littérature, *Le Testament de Robert Macaire, La Physiologie de Robert Macaire,* etc., tant il est vrai que si Robert Macaire peut prendre d'autres noms au cours des âges, il n'en est pas moins éternel.

Henry Lyonnet.

Fig. 314. — « Il est minuit passé, tu veux donc débaucher Mayeux, tonnerre de D... »
Lithographie par Traviès.

B) MAYEUX

La monarchie de Juillet eut, au cours de ses dix-huit années d'existence, le don d'affiner et de mettre en verve l'esprit parisien. 1830, et les années qui suivirent, fut une époque d'ébullition qui crut à toutes les utopies et à tous les charlatanismes politiques et sociaux. Le champ était ouvert à la caricature, et certains artistes en profitèrent.

Il y avait alors à Paris un peintre de genre, nommé Traviès de Villiers, né le 21 février 1804, dans le canton de Zurich, d'une famille d'émigrés réfugiés en Suisse. Elève de Heim, il avait exposé au Salon de 1823 et publié quelques albums de dessins qui lui avaient valu la faveur du public. Il fut un des fondateurs du *Charivari* et de la *Caricature*. Mais il fut surtout le père de Mayeux.

Qu'est-ce que Mayeux ?

Très populaire de 1830 à 1848, Mayeux occupa une place notable entre *Robert Macaire*, de Daumier, et *Monsieur Prudhomme*, d'Henry Monnier. Il ne ressemble pourtant ni à l'un ni à l'autre. *Robert Macaire* se rue à la curée de l'argent sous l'impulsion de la maxime de Guizot : « Enrichissez-vous », tandis que *Monsieur Prudhomme* est la personnification fine et grotesque, amusante et philosophique de la vanité frottée de lectures mal faîtes et de science de raccroc.

Le Mayeux de Traviès, dont la silhouette va grimacer pendant vingt ans dans toutes les collections d'estampes et les journaux satiriques, c'est le bourgeois avide de plaisirs et de débauches. On écrira son odyssée en prose et en vers. On lui attribuera une foule de bons mots, surtout des mots cyniques et des grivoiseries. Comme type grotesque, il tient de Panurge, de Falstaff, de Polichinelle. Ainsi que ce dernier, il est mal taillé, il est bossu ; il a le nez rouge et les lèvres épaisses. Il sacre et il jure. Il est irréligieux, gourmand, têtu, ivrogne, licencieux dans ses paroles, lubrique dans ses gestes. Il convoite toutes les femmes et fait trembler la sienne.

Fig. 315. — Lithographie de Traviès, pour la suite de ses Mayeux.

Certes, Mayeux n'a pas la portée de Robert Macaire, ni celle de M. Prudhomme. Mais il n'en est pas moins curieux d'en rechercher le sens. Un type de ce genre, adopté par la foule, est toujours l'expression d'un peuple et d'une époque. Connaissons-nous les aïeux de la Mère Gigogne ? Qui nous dira quelles étaient les générations difformes, facétieuses qui avaient engendré Maccus et Priape ? A coup sûr Mayeux est un de leurs descendants.

Traviès, qui était un enfant de la Restauration, donna corps et esprit à son personnage en un temps où la bosse, qui ne fait plus rire aujourd'hui, était encore un moyen de succès en caricature. Boilly

Fig. 316. — Lithographie de Traviès pour la suite de ses Mayeux.

dont je suis susceptible de marcher avec ». Il assiste aux banquets patriotiques, et quand il va prendre sa garde, il lance à la fille qui l'accoste : « Pas possible, je suis de service... En revenant, je ne dis pas ! » Il est libertin, jovial, sacripant. Il dira : « Oui, charmante blonde, je suis le passionné Mayeux, décidé à faire ton bonheur. Appelle-moi scélérat ! si fait, si fait, ça me fera plaisir ! » Et quand il s'en va : « Adieu, farceuse, sois tranquille, je reviendrai ! » Et à part lui : « Nom de D..., Mayeux, en fais-tu des caprices ! »

Un autre jour, il conduit sa conquête en cabinet particulier : « Des truffes ! nom de D..., garçon, des truffes ! comme s'il en pleuvait ! » Si la demoiselle fait des manières : « Qué qu'ça fait, ma bonne, nous sommes seuls. Nom de D..., si vous n'allez pas plus vite que ça, j'arriverai après la parade. »

Il arrive un moment où ses désordres le conduisent

Fig. 318. — Lithographie de Traviès pour la série de ses Mayeux.

n'a-t-il pas dessiné des groupes de bossus qu'il intitulait *Etudes d'après la bosse*.

Ch. Baudelaire donna l'explication suivante de l'origine de Mayeux. Traviès aurait rencontré à Paris une espèce de bouffon, nommé Leclaire, qui courait les guinguettes, faisant ce qu'il appelait des « têtes d'expression » et imitant à la perfection les bossus. Ce grimacier frappa l'imagination du jeune peintre. On était alors dans la grande ardeur patriotique de Juillet. Mayeux fut créé. Mayeux tour à tour patriote zélé, pérorant, gesticulant, chantant la gaudriole après boire, garde national enthousiaste, voltairien en amour comme en politique, jurant comme tout un corps de garde. On voit Mayeux à la revue. Il s'écrie : « La voilà donc, cette belle Garde nationale

Fig. 317. — « Allons ne fais pas la bégueule, Mayeux est bien aimable et il te mettra dans ses meubles. » D'après la lithographie de Traviès.

chez un spécialiste : « Ah ! docteur, c'est pour avoir trop aimé le juste milieu que je suis dans cette f.... position ». Puis il ajoute, repentant : « Ah ! si ma femme le savait ! Il n'y a pas de danger que l'on m'y reprenne, nom de D... »

Mayeux commerçant offre ses produits et en tire toutes sortes d'équivoques gaillardes. On le voit charcutier, confiseur, tailleur, cordonnier pour dames. Epicier, il dira à sa cliente : « V'là du doux, chouchou ! Quand vous voudrez du dur, vous n'avez qu'à m'faire signe, nom de D... »

Mayeux, qui ne transige jamais avec la charte, symbolise la vanité et la bêtise du petit bourgeois, fier d'avoir coopéré aux Trois Glo-

rieuses... en se cachant dans sa cave, et plus fier encore d'être garde national depuis 1830. On le voit le plus souvent le chef couvert du tromblon de voltigeur ou du bonnet à poil de grenadier. Invité à la Cour citoyenne, il recommande à son tailleur que son habit ne fasse pas de plis dans le dos. Il envie les honneurs, les rubans, les dignités.

Un jour, il rencontre l'archevêque de Paris.

« — Comment se porte votre Eminence, lui demanda-t-il ?

« — Très bien, monsieur Mayeux, et la vôtre? ».

C'est qu'en effet, ce bossu, qui s'enorgueillit de sa propre éminence, la met impudemment au-dessus de celles des plus hauts dignitaires du royaume. Il dit au peintre chargé de lui faire son portrait :

« — Faites-moi ressemblant... Ces farceurs me font toujours en caricature... Ça me vexe, nom de D... »

Une autre fois, on publie un projet de statue à élever à Mayeux. Traviès avait baptisé son héros : Charles- Louis-Philippe, Henry-Dieudonné Mayeux, né à Paris le 7 fructidor, an 11, décoré du Lys et de la Croix de Juillet, membre du Caveau moderne et de plusieurs autres académies savantes.

Fig. 319. — Les amours de Mayeux. D'après Traviès.

Fig. 320. — « Ah! Dieu de Dieu! Je vois la lune. » Lithographie de Traviès.

Le type de Mayeux, personnifiant son époque, devint bientôt — de 1830 à 1848 — le sujet favori de la caricature, de la charge, de l'imagerie populaire. Ce ne sont que Mayeux, sous la signature de Traviès et de ses nombreux imitateurs, aux étalages des vitrines, chez Aubert, chez Basset, chez Berrieux, chez Ledoyen, chez Pillot et bien d'autres ; l'imagerie d'Epinal s'en empare. Il y a de petits albums Mayeux d'un genre plutôt grivois : « *Ah! la belle enfant ! j'veux lui apprendre un p'tit jeu* » ; ou bien : « *Tonnerre de Dieu..., voilà des gens de ma connaissance qui arrivent ! Ils vont me trouver dans une f..... position* ; ou encore : *Ah ! comtesse, si vous avez le cœur aussi dur que les fesses, Mayeux est un homme perdu, nom de D...* »

En politique, on assiste au combat de Mayeux et de John Bull ; Mayeux part pour la Pologne ; on le voit planter un arbre de la Liberté.

En attendant, Mayeux, dont tout le monde s'était emparé, n'enrichit pas son créateur. Traviès, nature souffreteuse et mélancolique, que Champfleury connut vers 1846, « grand échassier avec un nez de perroquet, la taille voûtée », mourut très pauvre sur un grabat, dans une mansarde, au quartier latin, en 1859, n'ayant pour tout garde-malade qu'un professeur d'allemand, son voisin.

La bibliographie relative à Mayeux est assez abondante. Nous relevons :

Mayeux aux étudiants en droit, 1831. — *Histoire véritable et complète de*

Fig. 321. — « Ah ! séductrice, tu frottes la bosse à Mayeux. » Sans signature. Lithographie de Traviès.

M. Mayeux, 1831. — Histoire complète et véritable du petit bossu. — Mayeux, chasseur de la garde nationale, 1831. — Vie et aventures plaisantes, comiques et burlesques de Jean Mayeux, racontée par lui-même, 1831. — Relation historique véritable et remarquable des derniers moments, de la mort et des funérailles de M. Mayeux, dit le bossu sans pareil, 1831. — M. Mayeux au Muséum, 1831. — Mayeux et Arlequin aux Salons, 1831. — Je veux être officier, 1831. — Mayeux, docteur, 1831. — Vie politique civile, militaire et privée de Mayeux, 1831. — M. Mayeux, par Auguste Ricard, 4 volumes in-12. — La France, M. Mayeux et le choléra, 1833. — Œuvres de M. Mayeux, de son vivant chasseur de la Garde nationale, recueil d'ana et de chansons, 1832. — Du nouveau ! Attention, nom de D... — Mayeux, journal hebdomadaire, rédigé par Mayeux, 2 juillet 1831 au 30 mai 1832. — *Mayeux et la Société des droits de l'Homme, 1843.* — *Le Mayeux*, journal politique, 17 juin-10 juillet 1848. — *Voyage de M. Mayeux en Icarie*, ses aventures curieuses dans le pays de M. Cabet, 1848. — *Mayeux, l'indépendant, homme politique*, etc., appelant les hommes par leur nom, suivi d'une revue critique sur diverses positions de sa vie, et quelques pages sur l'événement du 2 décembre, 1851, Paris, Ledoyen, in-12, 1851. — *Histoire véritable, facétieuse, gaillarde, politique et complète de M. Mayeux*, ou vie, amours, aventures, galanteries, bons mots, victoires et conquêtes de ce célèbre et spirituel bossu, contenant aussi des détails très curieux de sa naissance, son éducation, son génie original et ses réparties ingénieuses, en 148 pages. — *Vies* (sic), *et aventures surprenantes de M. Mayeux et de sa nombreuse famille.* Ses relations avec les personnages les plus haut placés, son voyage en Algérie et dans le Maroc, ses visites à Abd-et-Kader et à l'Empereur. Sa rencontre avec le Juif errant, dont M. Eugène Sue a raconté des choses extraordinaires, etc. Son retour à Paris.

Fig. 322. — « Oh ! la belle enfant ! Je veux lui apprendre un petit jeu. » D'après Traviès.

Au théâtre, Mayeux n'eut jamais grand succès. Peut-être parce que l'on ne pouvait pas y reproduire son langage et ses jurons dans toute leur crudité. Il ne parut, du reste, que sur des scènes infimes. Nous avons retrouvé :

M. Mayeux ou le bossu à la mode, par Saint-Hilaire Lepeintre jeune, et Eugène, théâtre de M. Comte, le 7 janvier 1831.

Les Caravanes de Mayeux, Théâtre des Variétés, avril 1843, pour les débuts d'un débutant, Neuville, ex-étudiant en droit, réputé pour se bien grimer. La pièce fut sifflée, et Neuville alla plus tard en Russie.

Le Roi des bossus, par Ed. Brisebarre, Théâtre du Luxembourg, 31 octobre 1866. Le rôle de Mayeux était tenu par un acteur du nom de Murray.

Fig. 323. « Adieu, farceuse, sois tranquille, je reviendrai. » D'après Traviès.

Enfin, Mayeux eut les honneurs de la poterie. On retrouve une douzaine d'assiettes de table avec des desseins de Traviès et des légendes ; un gros pot à tabac en terre cuite, dont la tête de Mayeux forme le couvercle ; des pichets, des bonbonnières, de petits ornements en bronze, etc.

Le travail le plus complet sur *les Mayeux* a été fait par M. Félix Meunié (iconographie et bibliographie), Paris, Leclerc, in-8°, 1915.

HENRY LYONNET.

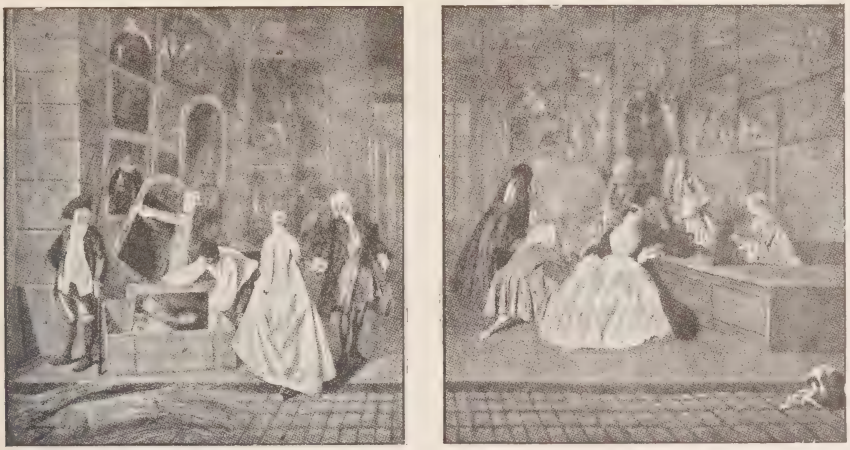

Fig. 324. — Enseigne de Gersaint (marchand de tableaux), peinte par Watteau (XVIIIe siècle).

VIII

LES ENSEIGNES

« Où il n'y a pas d'églises, je regarde les enseignes. »
[Victor Hugo, *Le Rhin.*]

L'enseigne est le signe par lequel l'homme identifie sa maison, un signe qui joue le rôle du nom et du prénom pour un individu. On peut donc affirmer à peu près sûrement que l'enseigne a existé dans presque tous les temps sous une forme ou sous une autre, qu'il s'agisse, à Rome, du poirier de la maison du poète Martial ou du numéro qui, joint au nom de la rue, permet de désigner aujourd'hui d'une façon certaine une maison d'une autre.

Les maisons des marchands n'étaient donc pas les seules à avoir des enseignes ; mais toutes les maisons. Ces enseignes étaient incrustées dans la pierre, taillées au ciseau ou peintes sur une planche de bois, et pendues à une potence. Leurs sujets variaient à l'infini.

D'après Franklin, voilà quelles étaient les images les plus employées :

Parmi les images pieuses, les emblèmes sacrés : *La Providence, L'Annonciation, Le Saint-Esprit, Le Signe de la Croix, Le Bon Pasteur.*

Les saints préférés étaient saint Denis, saint Jacques, saint Michel, saint Pierre, saint Christophe, saint Jean, saint Martin, sainte Catherine.

Fig. 325. — Enseigne du *Gagne Petit*, rue des Nonnains-d'Hyères

Parmi les animaux, le cheval, le lion et la truie tenaient le premier rang ; mais on ne dédaignait pas le dauphin, le renard, le singe, le chien, le daim, le cerf, le bœuf, le mouton, l'agneau, la vache, le conin, la salamandre, le griffon, la licorne, l'aigle, le cygne, le paon, le perroquet, le coulon, le faisan, la cane et la canette, le coq, la génisse, l'écrevisse, etc., etc.

Les végétaux étaient représentés par le figuier, le mûrier, la rose, la pomme de pin, le chêne, etc.

Les armes, par le heaume, la hache, l'épée, le pistolet, etc.

Fig. 326. — *L'Espousée.* Enseigne conservée au Musée des Antiquités d'Amiens. Cette enseigne du XVI^e^ siècle appartenait au Marché aux herbes.

Les outils par les ciseaux, le rabot, la faux, le maillet, la serpe.

Les ustensiles de ménage, par le gril, le soufflet, la clef, le mortier, le gobelet, le baril, le pot d'étain, le chandelier, la balance, l'écuelle, le panier, le miroir, etc.

Les hostelleries affectionnaient l'Ecu de France, d'Orléans, de Bretagne, etc.

Les Sirènes et le dieu d'amour avaient leurs partisans, aussi bien que les fers à cheval, les tours et les barbes qui étaient le plus souvent d'or ou d'argent.

A Berty, qui a publié un important travail sur les vieilles enseignes en 1860, dans la *Revue Archéologique*, fait remarquer que certaines images se rencontraient bien plus souvent que d'autres, en particulier celles de *Notre-Dame*, de *Saint Jean*, de *Saint Martin*, de *Sainte Catherine*, de *L'Ecu de France*, de *La Corne du Cerf*, de *La Fleur de Lis* et de *La Croix*.

HISTORIQUE.

L'usage des enseignes n'a guère commencé à Paris qu'au XIII^e^ siècle ; mais il se généralisa de plus en plus jusqu'au XVIII^e^. Dès le XVII^e^, leur nombre et leurs dimensions augmentaient dans de telles proportions qu'il fallut réglementer cette floraison luxuriante qui menaçait de transformer les rues en véritable galerie couverte. Et quel danger faisaient courir aux passants, les jours de grand vent, les lourdes pièces de bois balancées au-dessus des têtes ! Déjà le 22 septembre 1600, une ordonnance de police interdit de placer aucune enseigne sans l'autorisation du grand voyer, et un arrêt du 26 octobre 1666 chercha à réduire la dimension des auvents et des enseignes.

En 1669, M. de la Reynie, après avoir réuni les jurés des Six Corps pour leur demander leur avis fixa d'une façon exacte la dimension des enseignes. Le tableau ne devait pas dépasser dix-huit pouces de large (quarante-neuf centimètres) sur deux pieds de haut (soixante-six centimètres) et sa partie inférieure devait s'élever à treize pieds et demi (deux mètres trente-cinq) au-dessus du pavé.

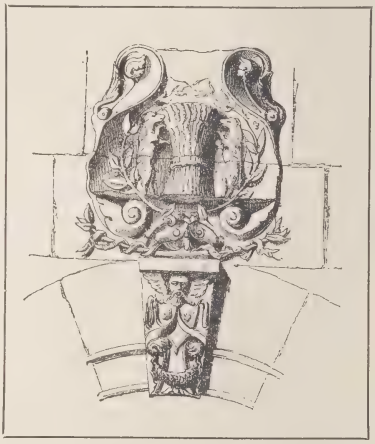

Fig. 327 — *La Gerbe d'Or.* Enseigne du XVI^e^ siècle qui se trouvait rue aux Fèves, n° 2, à Paris, en 1851.

Fig. 328. — *Le fort Samson*, rue du Dragon, 24, à Paris (état dans lequel cette enseigne se trouvait en 1851). C'est une faience émaillée du XVI^e^ siècle qui représente Milon de Crotone.

Au XVIII^e^ siècle, la police dut intervenir de nouveau ; une ordonnance rendue le 25 mai 1761, à la requête des Six Corps, accordait aux enseignes une saillie de un mètre dans les grandes rues et de quatre-vingts centimètres dans les petites rues. Cette ordonnance n'ayant pas été suivie partout, le 17 décembre 1761, le lieutenant de Police, M. de Sartines, interdit toutes les enseignes saillantes et n'autorisa que celles qui seraient appliquées contre les murs. Son successeur Lenoir poursuivit sévèrement l'exécution de cet ordre et, en 1782, Sébastien Mercier pouvait écrire dans son *Tableau de Paris* : « La ville offre pour ainsi dire un visage poli net et rasé ».

A partir de ce moment, l'enseigne perdait de son importance ; son utilité immédiate diminuait en même temps que se généralisait le numérotage des maisons.

L'ESPRIT DES ENSEIGNES.

Au XV^e^ siècle, toutes les boutiques, toutes les échoppes ont leurs enseignes, et la fantaisie la plus libre préside à leur conception : jeu d'esprit, moquerie, acte de foi, et même rébus ou jeu de mots. Une pièce curieuse *Le Mariage des quatre fils Aymon*, à la fin du XV^e^ siècle, en donne une liste très savoureuse.

Bien des maisons sont mises sous le signe d'un saint ou même de la Vierge et, parfois d'une façon inopportune comme ce cabaret à l'enseigne de *La Tête Dieu*. On voyait même dans le domaine entrer les rébus ; ce n'était pas toujours un plaisir innocent, à l'époque où les querelles religieuses divisaient la France.

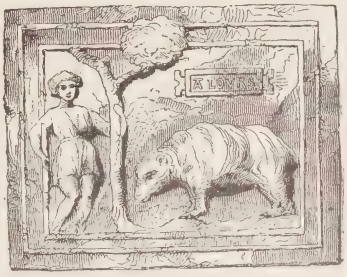

FIG. 329. — *A l'Ours*. Enseigne, Marché à la volaille, n° 4, à Orléans, telle qu'elle était encore en 1851 (XVI^e^ siècle).

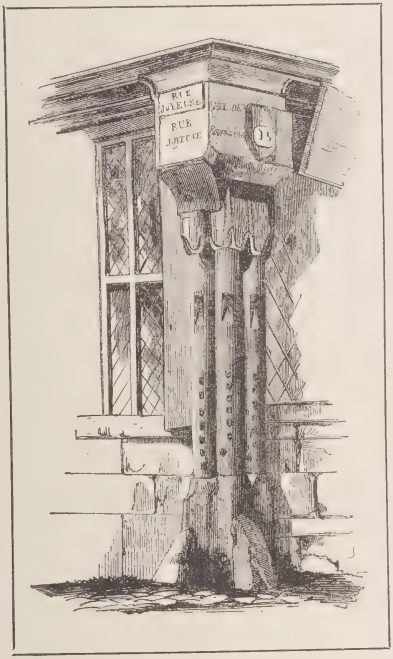

FIG. 330. — *Les trois Flûtes*. Enseigne se trouvant au coin de la rue de Joyeuse et de la rue Bourbonneux, à Bourges, telle qu'on pouvait la voir en 1851 (XVI^e^ siècle). Ce pilier d'angle, sculpté de trois flûtes énormes, était pris dans une seule pièce de bois.

Certaines de ces enseignes-rébus sont de très mauvais goût. Boursault en signale quelques-unes au commissaire Bizoton. En particulier celle d'un gargotier qui, pour indiquer que chez lui on mangeait au juste prix, avait représenté le Christ au Jardin des Oliviers (le Juste pris) ; ou encore celle de ce cabaretier qui, pour permettre aux ivrognes d'affirmer, sans mentir, qu'en sortant de chez lui ils venaient du sermon, avait peint sur son enseigne un cert et un mont.

Il y avait aussi *Le Singe en baptiste* (Saint Jean-Baptiste) et d'innombrables *Cygnes de la Croix* (Signe de la croix).

On trouve des enseignes-rébus dès le commencement du XIV^e^ siècle. Clément Marot y fait allusion dans son *Epître du Coq-à-l'âne*, et Tabourot, dans *Les Bizarrures du Sieur des Accords*, en parle longuement en signalant que ces rébus tenaient compte de l'accent et du langage populaire. C'est ainsi que l'enseigne d'un clocheteur de trépassés, l'homme chargé d'aller inviter les amis du défunt avec sa sonnette, était composée ainsi : un os, un sou neuf, des poulets morts (trépassés), ce qui faisait :

Os sou neu poulets Trépassés.
Au souneu pour les Trépassés.

Sauval signale : *A la Roupie* (une roue et une pie) ; *A la Vieille Science* (une vieille qui scie une anse) ; *Au puissant Vin* (un puits dont on tire de l'eau), et surtout cette facétie peu galante et souvent reproduite : *Tout en est bon*. L'enseigne représentant une femme sans tête.

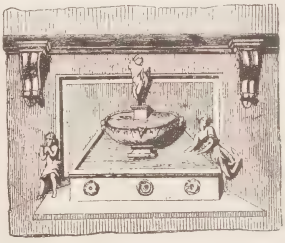

FIG. 331. — *A la Fontaine de Jouvence*, rue du Four, 67, à Paris, en 1851. Cette enseigne est du XVI^e^ siècle.

Il y eut encore *A l'épi scié* (un épicier) ; *Au bon Coing* (au bon coin) ; *Au Mal assis*, représentant un coq perché sur une patte (l'éditeur Poulet Malassis tira parti de ce jeu de mots). Certains libraires compliquent le jeu en prenant pour enseignes des rébus très longs et souvent assez obscurs.

Les enseignes étaient parfois épigrammiques et satiriques, là encore

les rébus intervenaient parfois ; on voyait en 1671 une maison de la rue Fromentau *A l'enseigne du chat lié,* allusion au propriétaire d'un hôtel voisin, Robert Challiès.

Fig. 332. — *A l'Enfant Jésus.*
Enseigne en fer forgé.

LES ENSEIGNES EN PIERRE, EN FER.

Un panneau de bois peint pendu à une potence ou appliqué au mur est la forme la plus fréquente des enseignes d'autrefois, mais elle n'est pas la seule, il y eut les enseignes taillées dans la pierre et le bois, et d'autres faites en fer forgé qui faisaient partie intégrale de la boutique qu'elles annonçaient.

D'enseignes peintes sur bois, d'autrefois, il en n'existe plus ; mais il en subsiste encore, sculptées dans la pierre, soit à leur place dans la rue, soit conservées au musée. Elles ne peuvent donner cependant l'idée de toutes celles qui ont disparu, dont on n'a conservé que le nom, et dont beaucoup devaient offrir un grand intérêt, puisque logiquement elles étaient l'œuvre de ces imaigiers qui sculptèrent les murs des cathédrales.

Fig. 333. — Enseigne *Les quatre fils Aymon,* à Evreux, telle qu'elle était encore en 1851 (XVI^e^ siècle).

Au musée de Cluny, on peut voir la fameuse *Truie qui file ;* au musée Carnavalet, avec une autre truie qui file, *La fontaine de Jouvence* qui date du XVI^e^ siècle et qui fut longtemps rue du Four. *Le Dragon,* enseigne de la cour qui porte ce nom, est une belle sculpture datant du XVIII^e^ siècle, comme aussi l'astrologue entourée de ses élèves qu'on voit sur la maison du 19 de la rue du Cherche-Midi. Citons encore *Les trois Canettes* (rue des Canettes).

Il subsiste dans les rues de Paris, un assez grand nombre d'enseignes sculptées, comme aussi d'enseignes en fer forgé, faisant souvent partie intégrale de la devanture d'une boutique, comme celles du *Franc Pinot,* de *L'Homme armé,* de *L'Enfant Jésus,* de *La Petite Hote* (sic). Charles Fegdal, dans son livre sur *Les Enseignes de Paris,* en a dressé une liste bien complète en 1913.

LE MUSÉE DE L'ENSEIGNE.

Le temps n'a respecté aucune des anciennes enseignes peintes, sauf toutefois quelques-unes qui étaient dues à de grands peintres et que les collectionneurs ont sauvées de la destruction. Certaines furent reproduites par la gravure et nous en connaissons l'image à défaut de l'original. La plus célèbre est celle que peignit Watteau pour son ami Gersaint, marchand de tableaux. Le peintre était alors au déclin de sa vie, et c'est une des dernières œuvres importantes qu'il ait peintes.

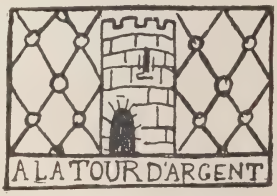

Fig. 334. — *A la Tour d'argent.*
Enseigne en fer forgé

Cette peinture était trop belle pour rester longtemps sous l'auvent d'un marchand, et M. de Julliennes la fit entrer dans sa collection. Il l'a fit graver par Avelines. Cette toile, disparut pendant longtemps, ses traces furent retrouvées, grâce à Edmond de Goncourt. Elle avait été coupée en deux et vendue en Prusse.

Fig. 335. — *A la petite Hote.* Enseigne en fer forgé (XVIII^e siècle).

Gersaint avait fait aussi dessiner son adresse par Boucher, il n'en existe plus qu'une gravure qu'à faite le comte de Caylus, en 1740. C'est aussi une gravure qui permet de savoir ce que fut une enseigne, par Jean Lepautre (1617-1682), pour un armurier demeurant sous le Pont-aux-Change. Cette enseigne, *A la Valeur,* représente un combat à l'arme blanche.

Chardin entra dans la carrière en peignant l'enseigne d'un chirurgien.

Il a peint d'autres enseignes, du moins, lui sont-elles attribuées. Nous en avons vu deux à l'Exposition de la Bibliothèque nationale, deux longues natures mortes pour un parfumeur.

Greuze fut peintre d'enseignes une fois au moins dans sa vie, poussé peut-être par l'amitié qu'il avait pour Grétry. Celui-ci venait de composer, sur un livret de Marmontel, un opéra comique, *Le Huron,* et la pièce avait remporté un vif succès à la Comédie-Italienne, le 20 août 1769. Quelques jours après la première, Greuze emmena son ami près du théâtre, pour lui montrer la nouvelle enseigne du marchand de tabac Nicole, elle représentait, peinte par lui, un Huron.

On attribue à Boilly, le tableau-enseigne conservé encore par la maison Corcellet, *Le Gourmand.* M. Poignant, dans le *Gaulois* du 7 juillet 1867, le décrit en détail. Mais Edouard Fournier lui reproche de ne pas avoir ajouté que ce portrait était celui, d'après nature, de Grimaud de la Reymière. Un autre gourmand servit d'enseigne à un charcutier, place de l'Ecole, en 1820. On y vit une allusion au roi Louis XVIII, ce qui fit scandale. A Boilly aussi est attribué, l'enseigne *A l'Impossible,* pour un marchand de bijoux en simili or, représentant un Merveilleux s'élançant dans les airs pour prendre la lune. Le premier tableau de Prud'hon fut une enseigne pour un chapelier. Géricault peignit une enseigne pour un maréchal ferrant, sur la route de Saint-Germain, et on lui en attribua plusieurs qui représentaient des chevaux, en particulier celle de l'auberge du *Cheval Blanc,* à Montmorency. Horace Vernet est l'auteur de la fameuse hirondelle qui décora longtemps le plafond du café de Foy, au Palais-Royal. Paul Vernet peignit plusieurs enseignes. Gavarni, vers 1836, exécuta l'enseigne *Aux deux Pierrots,* qu'on vit longtemps rue Saint-Jacques, et que les émeutiers, en 1848, trouèrent de balles.

Fig. 336. — *Epicier-Moutardier,* rue du Chalié, à Beauvais, en 1851.
C'est une facétie du XVI^e siècle, conservée aujourd'hui au Musée des Antiquités de la ville.

L'enseigne était un genre que ne désavouaient pas les jeunes peintres romantiques. Balzac nous a dit, dans son *Petit Dictionnaire des Enseignes de Paris,* comment un grand nombre de boutiques étaient ornées de tableaux. Peintres d'enseignes, ils le furent à peu près tous peu ou prou, et le fameux *Passage de la mer Rouge,* peint par Marcel, le héros de Murger, devint, le fait est paraît-il authentique, enseigne sous le titre de *Port de Marseille.*

Fig. 337. — *L'Alliance de la Musique et de la Comédie.*
Enseigne peinte par Watteau, pour un magasin de musique (XVIII^e siècle).

A de Pujol, qui fut de l'Académie, ne désavouait pas les enseignes qu'il avait peintes, et on prétend que Delacroix lui-même est l'auteur de la peinture *A Maître Albert,* qu'on a pu voir longtemps, 56, boulevard Saint-Germain, et qui représentait le maître entouré de ses élèves. Delacroix avait, en tout cas, une grande admiration pour l'enseigne des *Forges de Vulcain,* représentant Vénus nue, appuyée sur l'épaule de Vulcain. Le magasin de quincaillerie qu'elle annonçait, déménagea, en 1861, pour s'installer place du Châtelet. La peinture fut d'ailleurs remplacée par une céramique.

A la fin du siècle dernier, quelques grands peintres s'intéressèrent à l'enseigne. On connait *Le Maître d'armes* qu'exposa Carolus Duran au Salon.

Pour essayer de remettre ce genre en faveur, un concours fut organisé par la Ville de Paris, en 1902, et beaucoup

Fig. 338. — *Au Bœuf à la Mode.* Enseigne peinte par L.-François Swagers pour un restaurant. D'après une aquatinte de Ruotte.

Fig. 339. — *Le Gourmand.* Enseigne pour la maison Corcellet (1820), attribuée à Boilly, et qui serait le portrait du célèbre gastronome Grimaud de la Reymière.

d'artistes y prirent part : Edouard Detaille, Gérome avec une enseigne-rébus : *O p'tit chien* (opticien), Moreau-Vauthier, Bellery Desfontaine, Derré, avec des enseignes sculptées. Mais les vainqueurs de ce tournoi furent, sans contredit, — parce que les enseignes qu'ils exposaient étaient de vraies enseignes, — Abel Truchet et surtout Willette.

Le premier prix revint à Willette pour plusieurs pièces tout à fait remarquables : *Le Chat Noir* du cabaret de Salis, *L'Image de Notre-Dame* qu'on peut voir encore aujourd'hui, quai Voltaire, sur la maison du libraire Belin,

Fig. 340. — Enseigne par A. Willette, pour *Le Chat Noir*.

et surtout la grande peinture qui décora, pendant plusieurs années, la façade d'un bar, au coin de la rue Bonaparte et de la rue de l'Abbaye, à Saint-Germain-des-Prés : *A Bonaparte*. Elle représentait le général sur un cheval blanc, ayant en croupe une Victoire ailée. C'est un tableau remarquable et qui compte dans l'œuvre de Willette.

Un peu plus tard, Poulbot, pour un de ses amis, marchand de vin rue Lepic, peignit une enseigne qui fut volée et que le peintre recommença un peu différente. Cette enseigne sur toile a disparu ; mais, heureusement, une grande peinture qu'il fit pour le restaurant, *A la Pomponette*, est précieusement conservée par Arthur, le patron. Elle représente le maire, le curé et le capitaine des sapeurs-pompiers buvant joyeusement dans une guinguette. Puisque nous sommes à Montmartre, nous pouvons évoquer le souvenir des enseignes de l'ancien

Moulin de la Galette qui furent détruites par les démolisseurs, — nous en avons retrouvé une au Marché aux Puces, — et celle, une enseigne-rébus, que peignit André Gill pour le *Lapin agile* (lapin A Gill). Nous pouvons

Fig. 341. — *A Bonaparte.* Enseigne peinte par Willette pour un café de la rue Bonaparte.

peut-être aussi considérer comme enseigne les grands panneaux que Toulouse-Lautrec avait peints pour la baraque foraine de La Goulue et qui furent si scandaleusement découpés.

A.-M. Le Petit a exécuté de nombreuses enseignes en tôle découpée, et Guy Arnoux en a peint de très amusantes. On essaya de montrer, à la dernière exposition, combien les rues d'à présent gagnèrent à être décorées de cette façon par les peintres et les humoristes ; mais, notre étude ne devait aller que jusqu'au commencement

Fig. 342. — Enseigne en tôle découpée, par A.-M. Le Petit, pour une confiserie.

du siècle. Arrêtons-nous donc avant de dire combien les inventions électriques rendent possible une véritable renaissance de l'enseigne par l'enseigne lumineuse. Un tailleur n'avait-il pas imaginé, déjà, de montrer aux lumières l'image de Rachel dans ses principaux rôles, apparaissant, la nuit tombée, aux fenêtres de sa maison ?

L'enseigne, qui a tenu tant de place dans la vie privée de nos pères, pourrait bien ne pas laisser indifférents nos petits-enfants.

André Warnod.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Mariage des quatre fils Aymon et des filles de Denys Simon. Rouen, 1630.
E. Tabourot. — *Bigarrure du sieur des Accords.*
Henri Sauval. — *Histoire et Recherche des Antiquités de Paris.* Paris, 1724.
Adolphe Berty. — *Topographie générale du Vieux Paris.* Paris, 1866.
Balzac. — *Petit Dictionnaire critique et anecdotique des Enseignes de Paris, par un Batteur de Pavé.* Paris, 1826.
Edouard Fournier. — *Histoire des Enseignes de Paris.* Paris, Dentu, 1884.
Charles Feydal. — *Les Vieilles Enseignes de Paris.* Paris, Figuière, 1913.

Fig. 343. — *La Truie qui file.*
Marché aux poirées, à Paris (xv^e^ siècle).

« Cette enseigne était fameuse, dit Sauval, par les folies que les garçons de boutique des environs y font, à la Mi-Carême, comme étant, sans doute, un reste du paganisme. »

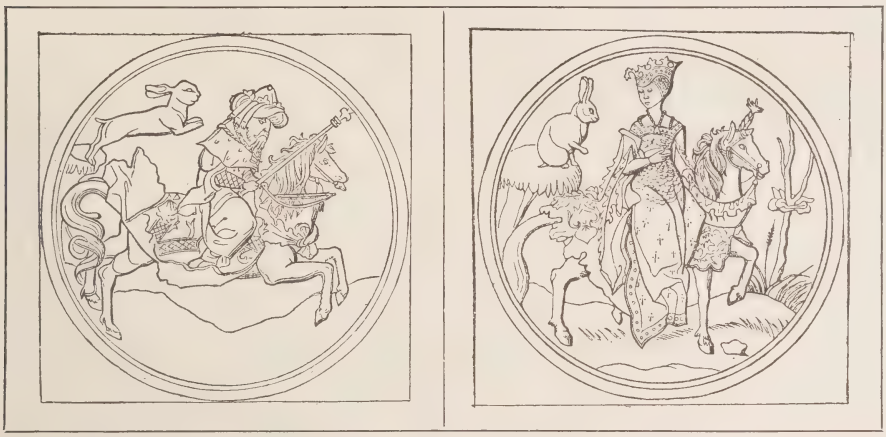

Fig. 344. — *Roi de lapin ou de quadrupède.*

Fig. 345. — *Dame de lapin ou de quadrupède.*

* Figures d'un ancien jeu de cartes allemand.

IX

DE QUELQUES OUVRAGES SUR LES CARTES A JOUER

« Le jeu de cartes fait une partie considérable des mœurs. »

[Bullet].

Depuis environ quatre siècles, les cartes ont acquis la plus grande importance chez tous les peuples civilisés et dans toutes les classes de la société, soit comme délassement, soit comme occupation (trop souvent funeste pour quelques-uns), soit comme objet de commerce, soit enfin comme découverte ingénieuse, exerçant l'esprit par la variété des combinaisons qui ont produit une infinité de jeux, de calculs amusants, même de prétendues données pour pénétrer dans l'avenir. C'est donc parce que les cartes sont universellement répandues, que les érudits en ont fait l'objet de leurs recherches. L'obscurité qu'environne le berceau de cette invention a surtout excité leur émulation ; ils ont sondé toutes les sources de l'histoire des arts, surtout de la stylographie et de l'imprimerie, pour tâcher de découvrir dans quel siècle les cartes ont paru pour la première fois ; à quel peuple on les doit ; quel a été le motif de l'inventeur dans les figures bizarres qu'on y voit représentées, dans les couleurs que l'on a adoptées, dans l'ordre numérique des signes employés dans chaque couleur ; enfin quelles sont les différentes familles de cartes, et quels changements et modifications elles ont éprouvés par la suite des temps et chez les différents peuples.

Telles sont les diverses parties plus ou moins détaillées dans tous les ouvrages qui ont paru sur les cartes à jouer. Mais ces ouvrages sont de deux sortes : les uns se trouvent dans de grands recueils littéraires périodiques, ou dans d'autres livres, et sont de simples dissertations ; les autres sont des ouvrages spéciaux, publiés isolément. Ces derniers surtout (quelques-uns, écrits en allemand, en italien, en anglais, n'ont jamais été traduits dans notre langue) sont devenus extrêmement rares et atteignent des prix élevés quand ils passent en vente publique.

Nous modifions, à cette occasion, l'aspect coutumier de nos monographies, espérant faire une chose utile et en même temps agréable aux lecteurs, et nous adoptons l'ordre chronologique dans lequel ces dissertations ou ces ouvrages ont été publiés.

Le P. Menestrier est le premier qui ait publié une opinion un peu détaillée sur l'origine des cartes à jouer. Dans le tome II de sa *Bibliothèque curieuse et instructive de divers ouvrages anciens et modernes,* publiée à Trévoux en 1704, on trouve une dissertation sur les cartes à jouer, dans laquelle le P. Menestrier prétend que leur invention appartient aux Français, et qu'elles sont dues au désir que l'on avait de distraire et d'amuser Charles VI, lors de sa convalescence, ou plutôt, lors des intervalles un peu lucides que lui laissait l'aliénation mentale dont il fut atteint en 1392. L'auteur appuie son opinion d'un compte de Charles Poupart, argentier-trésorier du Roi, dans lequel on lit cet article : « Donné à Jacquemin Gringonneur, peintre, pour trois jeux de

Fig. 346. — LES JOUEURS DE CARTE.
D'après une gravure sur bois du XVI^e^ siècle.

cartes à or et à diverses couleurs, de plusieurs devises, pour porter devers le Seigneur roy, pour son ébatement, cinquante-six sols parisis ». Si le P. Menestrier eût fait attention à la manière dont cet article est rédigé, il aurait vu que ces expressions *pour trois jeux de cartes* annoncent bien, dans leur simplicité, que les cartes étaient déjà connues, et que leur invention remonte beaucoup plus haut. On n'aurait pas désigné aussi simplement une petite collection de figures imaginées à l'instant, peintes par Jacquemin sur de petits cartons minces et très remarquables, soit par leur nombre régulier et symétrique, soit par les personnages qu'on y a représentés. L'auteur s'est donc trompé en assignant la date de 1392 comme la date de l'invention des cartes à jouer. Il n'a pas été plus heureux dans les détails par lesquels il cherche à expliquer les figures des cartes. Les quatre rois, dit-il, sont les emblèmes des quatres grandes monarchies. Si cela était, l'inventeur nous eût donné les fondateurs des quatre grands empires, Ninus pour les Assyriens, Cyrus pour les Perses, Alexandre pour les Grecs, et César pour les Romains. Il est vrai qu'il a nommé Alexandre et César mais il les accole à David et à Charlemagne. Puis, les noms des dames n'ont aucun rapport avec eux, et les noms des valets encore moins, puisque trois d'entre eux tiennent au Moyen Age. Nous croyons donc que les conjectures du P. Menestrier ne sont nullement fondées. Il dit ensuite que le jeu de cartes forme l'image d'un royaume; qu'on y voit des rois, des reines, des chevaliers ou valets, qui désignent la noblesse. Quant aux quatre reines, *Rachel, Pallas, Judith* et *Argine,* l'auteur est d'avis qu'elles expriment les quatre manières de régner, par la beauté, par la sagesse, par la piété et par le droit de naissance. Ces explications emblématiques nous paraissent ridicules.

Le P. Daniel, dans le *Journal de Trévoux,* et dans le recueil périodique intitulé *Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux-Arts,* commençant en janvier 1701, finissant en 1767, et ne comprenant pas moins de 265 volumes in-12, le P. Daniel, en mai 1720, a inséré un mémoire sur l'*Origine du jeu de Piquet, trouvé dans l'histoire de France, sous le règne de Charles VII.* L'auteur est d'avis que l'invention des cartes à jouer appartient

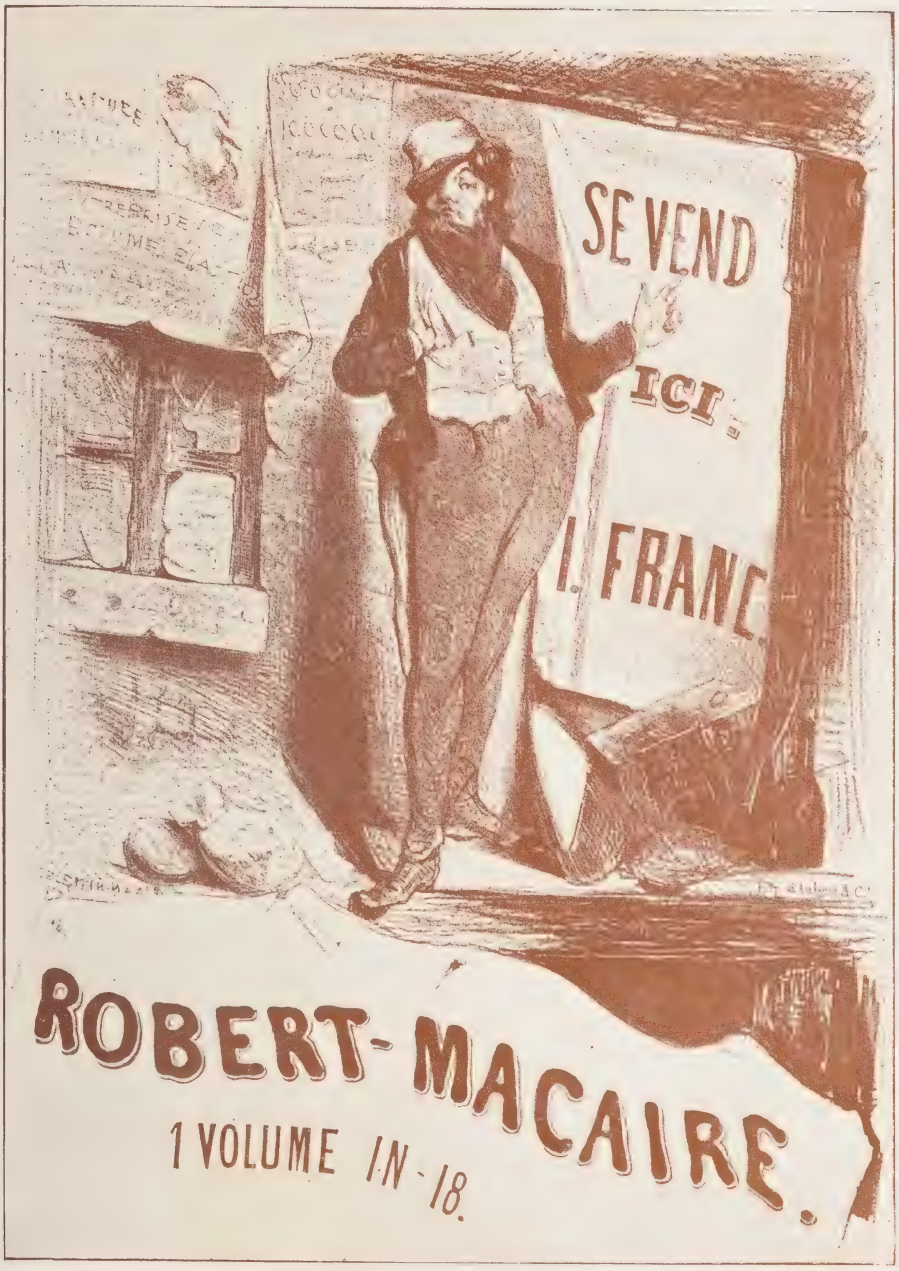

Affiche composée par Célestin Nanteuil pour annoncer la publication du célèbre recueil de H. Daumier et Philipon *Les Cent et un Robert Macaire.*

aux Français, mais il ne détermine pas l'époque de cette invention, bien antérieure à celle du jeu de piquet, qu'il place sous le règne de Charles VII, en 1430. Selon lui, ce dernier jeu est symbolique, allégorique, militaire, politique, historique, et renferme des maximes très importantes sur la guerre et sur le gouvernement. Les explications qu'il donne sont assez détaillées, mais sont-elles toujours justes ?

Ainsi, l'*as* est un mot latin, qui signifie une pièce de monnaie, ou bien, des richesses; et, comme l'argent est le nerf de la guerre, voilà pourquoi l'*as*, qui le représente, a la primauté au piquet.

Le *trèfle*, herbe féconde de nos prairies, signifie qu'un général ne doit camper son armée que dans des lieux où le fourrage est assuré pour la cavalerie.

Les *piques* et les *carreaux* désignent les magasins d'armes, qui doivent toujours être fournis. Les *carreaux*

FIG. 347. — *As de lapin ou de quadrupède.*

FIG. 348. — *Neuf de perroquet ou d'oiseau.*

* D'après un ancien jeu de cartes allemand.

étaient des espèces de flèches fortes, qu'on tirait avec l'arbalète, et que l'on nommait ainsi parce que le fer en était carré.

Les *cœurs* représentent le courage des chefs et des soldats. *David, Alexandre, César* et *Charlemagne* sont à la tête des quatre quadrilles ou couleurs du piquet, parce que des troupes, quelque braves et nombreuses qu'elles soient, ont toujours besoin de généraux aussi prudents qu'expérimentés. Quand on se trouve dans une position fâcheuse, dans un camp désavantageux, et dans l'impuissance de disputer la victoire, il faut tâcher que la perte que l'on prévoit, soit la plus petite possible : c'est ce qui se pratique au piquet. Si le fonds du jeu est mauvais; si les *as*, les *quintes*, les *quatorze* sont contre nous, nous devons nous précautionner, en tâchant d'avoir le point, pour prévenir le *pic* et le *repic*. Il faut donner des gardes aux rois et aux dames, pour éviter le *capot*.

Passons à l'explication des figures, et commençons par les valets, dont les noms sont : *Ogier*, pour le pique, *Lancelot* pour le trèfle, *Lahire* pour le cœur, et *Hector* pour le carreau. *Ogier* et *Lancelot* étaient deux preux du temps de Charlemagne; Lahire et Hector (de Galard) étaient des capitaines de distinction sous Charles VII (1). Le titre de *valet, varlet*, était anciennement honorable, et les plus grands seigneurs le portaient jusqu'à ce qu'ils eussent été reconnus *chevaliers*. Les quatre valets, au piquet, représentent donc la noblesse, comme les dix, les neuf, les huit et les sept désignent les soldats.

(1) *Ogier, Oger* ou *Otger*, si connu dans l'histoire romanesque de Charlemagne, attribuée à l'archevêque Turpin, n'est pas un personnage fabuleux. Le moine de Saint-Gall en parle ainsi dans son *De rebus bellicis Caroli magni* : « Quelques années avant que Charles conquît l'Italie, un des premiers princes, qui s'appelait *Otger*, chercha auprès de Didier, roi des Lombards, un asile pour se soustraire à sa colère. » [Lib. II. cap. 26]. Selon toute apparence, cet *Otger* est le même que *Antcaise*, un des premiers seigneurs du royaume de Carloman, frère de Charlemagne, dont parle Anastase dans sa *Vie du Pape Adrien Ier*.

Lancelot du Lac était un chevalier de la Table Ronde, l'un de ceux de la cour du roi Artus. Il y a un roman sous ce nom, qui était l'un des plus estimés parmi les anciens ouvrages de ce genre.

Lahire est le fameux Etienne de Vignoles, surnommé Lahire, qui contribua tant par sa valeur à affermir le trône chancelant de Charles VII.

Hector, selon Daniel, est Hector de Galard, capitaine de la grande garde de Louis XI.

Les dames sont *Argine* pour le trèfle, *Rachel* pour le carreau, *Pallas* pour le pique, et *Judith* pour le cœur. Le P. Daniel voit dans *Argine* l'anagramme de *regina*, et cette reine serait Marie d'Anjou, femme de Charles VIII. Il trouve dans *Rachel*, la belle Agnès Sorel. La chaste et guerrière *Pallas* est à ses yeux Jeanne d'Arc, et *Judith* représente, non pas l'héroïne de l'Ancien Testament, mais l'impératrice Judith, femme de Louis-le-Débonnaire, qu'on avait accusée d'être très galante, qui causa tant de troubles dans l'Etat, et dont la vie par conséquent avait beaucoup de rapport avec celle d'Ysabeau de Bavière.

Le P. Daniel pense que David représente le roi Charles VII, parce qu'il y a conformité dans leur destinée. David, après avoir été longtemps persécuté par Saül, son beau-père, parvint à la couronne de Judée ; mais, au milieu de ses prospérités, il eut le chagrin de voir son fils Absalon se révolter contre lui. Charles VII, après avoir été déshérité et proscrit par Charles VI, son père, — ou plutôt par l'infâme Ysabeau de Bavière, — reconquit

FIG. 349. — *Valet de clochette ou de fleur.*

FIG. 350. — *Valet de perroquet ou d'oiseau.*

* D'après un ancien jeu de cartes allemand.

glorieusement son royaume ; mais les dernières années de sa vie furent troublées par l'esprit inquiet et le mauvais caractère de son fils (Louis XI), qui osa lui faire la guerre, et qui fut même cause de sa mort.

Telle est l'explication que donne le P. Daniel des figures peintes sur les cartes dont on se sert en France. Selon lui, le jeu de piquet date du règne de Charles VII.

L'abbé Bullet est l'auteur d'un ouvrage qui l'emporte de beaucoup sur les précédents. On peut, quoiqu'il laisse encore à désirer, le considérer comme l'un des plus importants et des plus curieux que l'on ait fait sur les cartes à jouer. Ce n'est qu'un opuscule, mais un opuscule très intéressant, où l'érudition est versée à pleines mains. Il est intitulé : *Recherches historiques sur les cartes à jouer, avec des notes et critiques intéressantes, par l'auteur des Mémoires sur la langue celtique* (*M. le professeur Bullet*). Lyon, Deville, 1757, un volume petit in-octavo de 163 pages.

L'auteur commence par établir que les anciens n'ont point connu les cartes, et que l'abbé Le Gendre, dans ses *Mœurs des Français*, a eu tort de dire que les Lydiens ont inventé les cartes et les dés ; il cite à ce sujet le passage d'Hérodote, où il n'en est nullement question. Les langues grecque et latine n'ont aucun terme pour désigner ce jeu. Depuis le premier siècle de l'ère vulgaire jusqu'au quatorzième, les conciles par leurs décrets, les Pères par leurs censures, les princes par leurs lois ont proscrit les jeux de hasard ; ils en nomment beaucoup, mais les cartes n'y figurent jamais. Charles V, dit le Sage, publia un édit en 1369, par lequel il défendit non seulement les jeux de hasard, mais ceux d'adresse ; et ces jeux proscrits sont ceux de dés, de table (dames), de paume, de quilles, de palet, de soule (ballon) et de billes. Les cartes n'eussent pas été oubliées, si elles eussent alors existé en France. Les romans des XI^e^, XII^e^, XIII^e^, XIV^e^ siècles, soit en vers, soit en prose, peignant les mœurs du temps, et parlant des jeux, ne citent jamais les cartes ; il en est de même des chroniques.

Mais, vers la fin du XIV^e^ siècle, les cartes commencent à être connues et proscrites. Jean I^er^, roi de Castille, défend, par un édit de 1387, les dés et les cartes. Le prévôt de Paris, par une ordonnance du 22 janvier, interdit

aux gens de métier, la paume, la boule, les dés, les *cartes* et les quilles, pendant les jours ouvrables. Le synode de Langres, en 1404, défend aux ecclésiastiques les jeux de dés, de trictrac et de cartes. L'auteur est d'avis que les cartes n'ont pu exister qu'après l'invention du papier de chiffons, qui est à peu près du XII[e] siècle ; mais elles ne remontent pas si haut. Le P. Menestrier a eu tort d'en placer l'origine en 1392 ; elles étaient déjà connues

FIG. 351. — LE PAPE.

FIG. 352. — LES AMOUREUX.

* Figures du jeu de carte enluminé sur fond or, dit de Charles VI, conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.

quand Jacqueline Gringonneur en peignit dans cette année pour Charles VI. Bullet, dont nous avons extrait l'épigraphe de ce chapitre, en établissant les preuves qui motivent son opinion et qu'il déduit longuement d'après les costumes et les usages, place l'origine des cartes, quatre à cinq ans avant la mort de Charles V, arrivée le 16 septembre 1380 : c'est-à-dire qu'elles auraient vu le jour en France, vers 1375 ou 1376. Or, elles sont certainement antérieures ; elles devaient être déjà très connues, puisqu'on voit par la chronique du petit Jehan de Saintré, qu'on faisait un grand reproche aux pages de Charles VI d'être *noyseux et joueux de* CARTES *et de dés*. Les couronnes et les sceptres fleurdelysés qu'on voit sur les cartes ne laissent aucun doute à Bullet, que l'inventeur ne soit un Français.

Il expose ensuite, avec beaucoup d'érudition, ses conjectures sur l'explication des figures qui ornent les

cartes ; il réfute avec succès, ce qu'ont dit à ce sujet ses prédécesseurs, le P. Menestrier et le P. Daniel. Il prouve bien qu'ils se sont trompés dans plusieurs de leurs explications, mais lui-même ne donne rien de positif sur ce que représentent les douze figures de notre jeu de cartes, si ce n'est pour les trois valets qui portent des noms connus, et pour deux reines, dont il croit les noms d'origine celtique (*Argine* serait formée des deux racines, *ar* qui est l'article *la*, et *gin* qui signifie *belle* ; *Judith*, qui se lisait *Judic* sur les anciennes cartes, serait bien *Judic*, mot celtique qui signifie *Jud*, reine, et *Dyc*, deux fois), — ce qui est peut-être fort hasardé. Bullet dit que les premières cartes étaient peintes, et, par cette raison, très coûteuses ; que, peu après, on les grava sur bois et qu'on les enlumina, ce qui en diminua beaucoup le prix et mit le peuple en état d'en faire usage. En effet, elles ont été vues dès l'an 1397 entre les mains des ouvriers de Paris. Voilà donc les cartes qui auraient pris leur origine en France, vers l'an 1375. De France, elles passèrent en Espagne, avant 1397 ; elles pénétrèrent dans ce royaume par la Biscaye. Leur entrée en Espagne par cette province se prouve par le nom de *naïpes*, que les Espagnols donnent aux cartes. Ce terme est basque, et signifie plat, plein, noir ; il désigne fort bien les cartes et répond à la signification du mot latin *charta*. Les Espagnols, en adoptant ce jeu, en changèrent les figures et en altérèrent le plan ; ils ont mis des rois, des cavaliers, des valets ; leurs mœurs leur ont fait supprimer les dames ; ils ont changé le pique en épée, le trèfle en bâton, le carreau en denier, le cœur en coupe. Les Espagnols goûtèrent beaucoup les cartes ; ils les portèrent dans le nouveau Monde, et leur passion pour ce jeu fut telle, que, n'ayant pas de cartes à Saint-Domingue, ils en firent avec des feuilles d'arbres. Bullet fait passer les cartes de l'Espagne dans l'Italie, où elles prirent le nom de *naïbes*, qui est le même que le *naïpes* des Espagnols, qui les leur transmirent.

Fig. 353. — LE FOU. *Figure du jeu de cartes dit de Charles VI.*

Les Anglais reconnaissent tenir ce jeu de nous ; ils en ont conservé le plan, mais ils ont donné des noms anglais aux rois, aux dames, aux valets, *King*, *Konine* (*queen*), *Knave*. On voit par ce terme *Knave* (fripon), qu'ils emploient pour désigner le *valet*, qu'ils n'ont pris les cartes que lorsque le mot valet ne signifiaient plus chez nous que le serviteur (et non pas le chevalier comme dans le principe). Il faut, continue Bullet, dire la même chose des Allemands, qui se servent du mot *Knecht*, serviteur, domestique, pour désigner le valet. D'ailleurs, ils changeaient les figures des cartes, preuve que ce peuple ne les a pas inventées. Toutes les nations de l'Europe adoptèrent ce jeu successivement ; il passa ensuite dans le Levant, et l'on n'a jamais vu jeu se répandre si universellement et si promptement. Quant à son inventeur, aucun monument ne nous en a conservé le nom, et, sans doute, on ne le connaîtra pas plus que le nom des inventeurs des moulins à eau, de la boussole et des lunettes.

Bullet termine son petit traité par un mot d'explication sur quelques-uns des jeux de cartes, tels que le *piquet*, le *reversis*, le *berlan* ou *brelan*, le jeu de *hoc*, le *lansquenet*, l'*hombre* et le jeu de *hère*.

Nous ne pouvons guère que mentionner maintenant : l'ouvrage du baron de Heineken, *Idée générale d'une collection complète d'estampes, avec une dissertation sur l'origine de la gravure, et sur les premiers livres d'images,*

Leipzig et Vienne, Jean-Paul Kraus, 1771, un volume in-octavo, où, dans la partie de ce livre traitant des cartes à jouer, l'auteur prétend qu'elles furent inventées non pour le délassement de nos rois, mais bien pour l'amusement de tout le monde, et principalement pour les gens de guerre; — l'ouvrage de l'abbé Bettinelli, *Il ginco delle carte, con annotazioni*, Crémone, 1775, in-8°, où la forme d'un poème, en deux chants, ne serait d'aucun secours pour l'histoire des cartes à jouer, sans les notes; — l'ouvrage de l'abbé Rive, *Notices historiques et critiques de deux manuscrits de la bibliothèque de M. le Duc de la Vallière, dont l'un a pour titre :* Le Roman d'Artus, comte de Bretaigne, *et l'autre :* Le Rommant de Pertenay ou de Lusignen, Paris, Didot l'aîné, 1779, grand in-quarto « tiré à moins de 100 exemplaires », où l'on trouve de nouvelles conjectures sur l'époque de l'invention des cartes à jouer; — l'ouvrage de Court de Gebelin, *Monde primitif*, etc. *Huitième livraison : Dissertations mêlées sur divers objets concernant l'histoire, le blason, les monnaies, les jeux, les voyages*, etc., où l'on trouve une dissertation sur le jeu de tarots, avec cinq planches représentant les vingt et un atouts du jeu de tarots, le fou, l'as d'épée, l'as de coupe, l'as de bâton, l'as de denier; — l'ouvrage de Breitkopf, *Versuch den Ursprung der Spielkarten, die Einführung des Leinenpapieres, und den Anfang der holtzschneidekunst in Europa* (*Essai sur l'origine des cartes à jouer, l'introduction du papier de linge, et les commencements de la gravure sur bois*), Leipzig, chez J.-G.-E. Breitkopf, 1784, in-4°, avec quatorze planches, où les recherches

Fig. 354. — LE PHILOSOPHE.

Fig. 355. — LE RÉPUBLICAIN.

D'après un jeu de cartes de la Révolution.

sont curieuses, l'érudition abondante, mais quelquefois diffuse; — l'ouvrage de Jansen, *Essai sur l'origine de la gravure en bois et en taille-douce, et sur la connaissance des estampes des XV^e^ et XVI^e^ siècles, où il est parlé aussi de l'origine des cartes à jouer et des cartes géographiques*, etc., composé surtout d'extraits traduits de différents auteurs allemands, hollandais, anglais, etc. Paris, Schœll, 1808, deux volumes in-octavo, avec vingt planches; — l'ouvrage d'Ottley, *An inquiry into the origin and early history of engraving, upon copper and in wood; with an account of engravers and their works, from the invention of chalcography by Maso Finiguerra to the time of Marc-Antonio Raimondi* (*Recherches sur l'origine et l'histoire des premiers temps de la gravure sur cuivre et sur bois, avec la liste raisonnée des graveurs et de leurs œuvres, depuis l'invention de la chalcographie* (gravure en taille-douce) *par Maso Finiguerra, jusqu'au temps de Marc-Antoine Raimondi*, Londres, J. et Arthur Arch, 1816, deux volumes in-quarto, avec figures, où, dans la partie consacrée aux cartes à jouer, l'auteur soutient que l'usage de la gravure pour les images des saints a précédé l'application de cet art aux cartes. Ottley ne discute pas la question de savoir quel est le premier peuple qui a connu les cartes; cependant il ne doute point que l'Italie soit leur berceau, et il s'appuie sur le décret de Venise, rendu en 1444, à la demande des carriers de cette ville, et qui prohibe, dans ses Etats, l'introduction des gravures et des cartes à jouer fabriquées à l'étranger. Enfin, nous citerons l'ouvrage de Singer, *Researches into the history of playing cards, with illustrations of the origin of printing and engraving of wood* (*Recherches sur l'histoire des cartes à jouer, avec des éclaircissements sur l'origine de la typographie et de l'art de la gravure en bois*), Londres, de l'Imprimerie de J. Bensley,

Fig. 356. — *Huit de pique* où les piques sont remplacés par des têtes. (Époque romantique).

chez Rob. Triphook, 1816, in-quarto de xvi-372 pages, et 19 planches détachées, et grand nombre de figures en bois imprimées avec le texte. Cet ouvrage splendide n'a été tiré qu'à 250 exemplaires, tous placés par souscription à 5 livres sterling. L'auteur, en ce qui concerne les cartes, croit leur origine en Asie, mais nous manquerions de témoignages positifs qui prouvent l'exactitude de cette hypothèse. Nous les trouverions sans doute dans les écrivains orientaux, et nous devons regretter que le savant Hyde ne nous ait pas donné son *Historia Chartiludii,* ouvrage qu'il promet dans son *Historia Schachiludii,* et sur lequel on n'a rien trouvé dans ses manuscrits. Les cartes étaient en usage en France, au moins à la Cour et chez les seigneurs, avant le règne de Charles VII, sous lequel le P. Menestrier place leur invention. Il paraîtrait que ce fut alors qu'elles subirent les changements qui les rendirent telles qu'on les voit aujourd'hui. Les Allemands ont extrêmement varié la forme et les figures de leurs cartes ; leurs anciens maitres en ont gravé en bois et au burin. Bartsch, dans son *Peintre-graveur,* en décrit quelques-unes, et Singer donne le *fac-simile* d'un assez grand nombre. Il donne aussi les noms des cartes, des figures, etc., dans les principales langues de l'Europe.

Fig. 357. — *Valet de pique* d'un jeu de l'époque romantique.

I remarque à cette occasion que le *paquet* de cartes est appelé par les Italiens *paio di carte,* ou simplement un *paio*. Les anciens auteurs anglais disent *a paire* ou *a pair of cards*. On n'a pas donné d'explication satisfaisante de cette dénomination ; on a dit qu'elle venait de ce que deux paquets étaient en usage dans certains jeux ; mais le mot *paio* ou *pair* est employé quand il ne s'agit évidemment que d'un paquet. Il est vrai que nous disons bien nous-mêmes une *paire d'Heures,* pour signifier un seul livre de prières, renfermant l'office du matin et du soir.

Nos cartes modernes, poursuit Singer, ont quelque ressemblance avec les cartes des Chinois, qui sont très adonnés au jeu. Leur devrions-nous la connaissance des cartes ? Zani, dans son ouvrage *De Origine dell'incisione,* etc., rapporte que l'abbé de Tressan lui a dit que ce fut un Vénitien qui, le premier, apporta en Europe des cartes de la Chine, et que Venise fut la première ville où on les connut. (Cela rentrerait dans le système d'Ottley.) Zani ne put obtenir de l'abbé de Tressan d'autres renseignements. Il ne pense pas que ce Vénitien soit Nicolo Polo, ou son fils, le célèbre Marco Polo, parce que Tiraboschi, qui avait lu sa relation dans plusieurs manuscrits et dans les éditions qui en on été faites, n'eût pas manqué de remarquer ce fait, s'il l'avait trouvé quelque part. L'abbé Tressan se proposait de donner un mémoire sur les cartes à jouer.

Fig. 358. — *Dame de pique* d'un jeu de l'époque romantique.

Singer termine cette partie de son ouvrage en disant un mot de l'application que l'on a faite des cartes à jouer à l'art de la divination. Il pense même que cet usage est une nouvelle indication de l'origine orientale des cartes.

La conclusion de toutes les recherches exposées ci-dessus est que l'origine des cartes à jouer est encore totalement inconnue, et qu'il est présumable qu'on ne la découvrira jamais. Pour s'en rapprocher le plus possible, il faudrait suivre un ordre beaucoup plus méthodique que celu

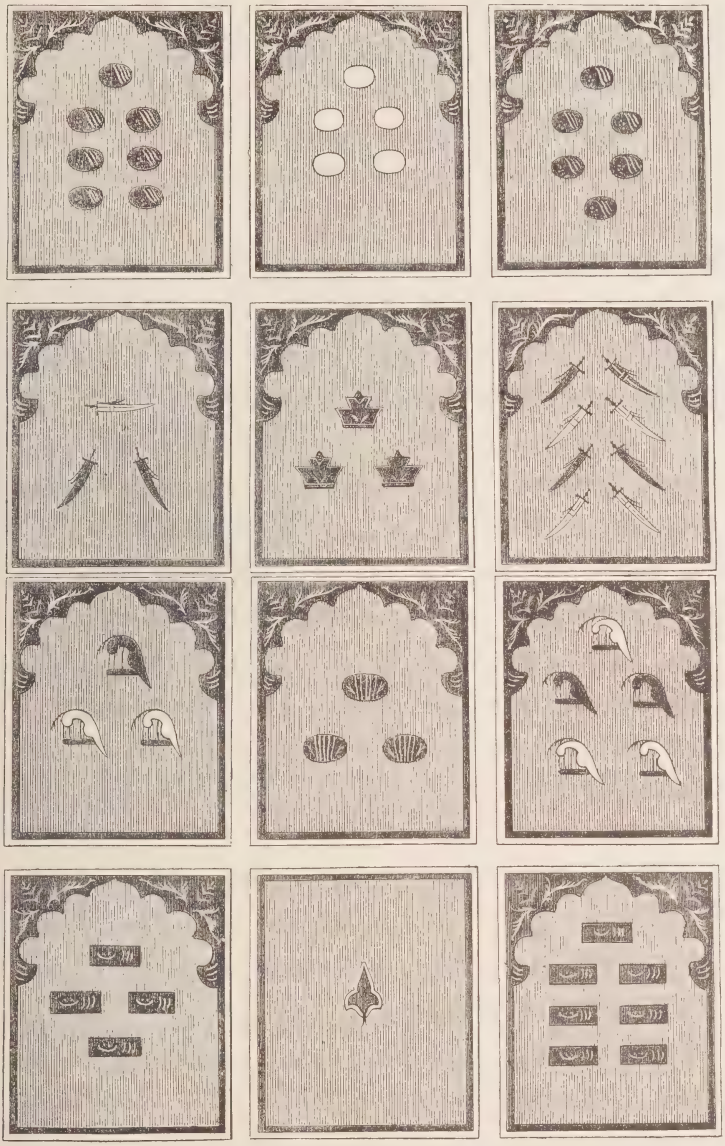

Fig. 359. — Jeu de tarots persan, peint en miniature sur de petites feuilles d'ivoire. Leur nombre est seulement de onze. Celle du milieu, dans le rang inférieur, offre le revers commun à toutes les autres. (D'après le *Magasin pittoresque*, 1846.)

qu'ont observé les auteurs que nous avons analysés. On commencerait par réunir tous les documents écrits qui ont rapport aux cartes, et par les classer par ordre chronologique ; ensuite, on ferait de même pour tous les monuments peints ou gravés que l'on regarde comme cartes anciennes. On objectera sans doute qu'il en est peu qui portent des dates. C'est vrai, mais en examinant de près la substance qui compose les vieilles cartes, la manière dont elles sont peintes ou gravées, la forme des caractères de l'écriture qui s'y trouve, les figures qu'elles représentent, toutes leurs différentes espèces de famille, la *filiation* — pour tout dire — qui existe entre elles, on pourrait probablement établir une sorte de classification qui ne s'éloignerait pas beaucoup de l'ordre chronologique. Mais bien entendu, pour cela, il serait essentiel d'avoir sous les yeux ou les originaux, ou des calques bien faits de toutes les cartes ou espèces de cartes, de quelque genre que ce soit, qui ont échappé à la destruction pendant les XIV^e^, XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

FIG. 360. — *Dame de pique*, du « Jeu des journaux » de la Restauration.

FIG. 361. — Basile, *valet de pique*, du « Jeu des journaux » de la Restauration.

Fig. 362. — LA SALLE D'ARMES.
Lithographie de L. Courtin, figures par V. Adam, d'après Richoux.

X

ESCRIME ET DUEL

« Les funérailles de l'honneur... »

Il n'y a pas encore longtemps qu'un écrivain de nos jours, dans la langue asséchée qui lui est propre, mettait pour titre à l'une de ses innombrables chroniques ce que nous plaçons ici en épigraphe. Pour ce monsieur-là, trois ou quatre fantômes attardés et revenants importuns, — tout au plus, — suivaient l'enterrement. Signe des temps que cet article ! Mais la gaieté des croque-morts nous sauve de poursuivre ce triste écrivain.

Au moment de concentrer dans une rapide monographie la question de l'escrime et du duel, nous devons reconnaître qu'il va s'agir d'une de ces coutumes qui ont plus de passé que d'avenir, et qui s'enracinèrent dans la conscience humaine à l'époque des *ordalies,* c'est-à-dire de ces épreuves au moyen desquelles, dans les temps barbares, on vidait un débat civil ou criminel en appelant le ciel lui-même à se prononcer. Dans les croyances du Moyen Age, en effet, l'intervention divine devait se manifester au gré des passions humaines. Nul doute ne s'élevait à cet égard. Cependant, le système des ordalies ne fut pas tout d'abord général ; on ne l'employait qu'à défaut d'autres moyens judiciaires, dans le cas où le serment des cojurateurs aurait dû être prêté, et pour le suppléer. L'origine des ordalies, — le mot même l'indique : *urtheil,* jugement, — est germanique. Tacite nous apprend que les Barbares, au moment de franchir le Rhin, faisaient usage de ce qu'il appelle les *sortes.* En Gaule, le principe se répandit, et, se mêlant aux idées chrétiennes, produisit cette législation extrêmement

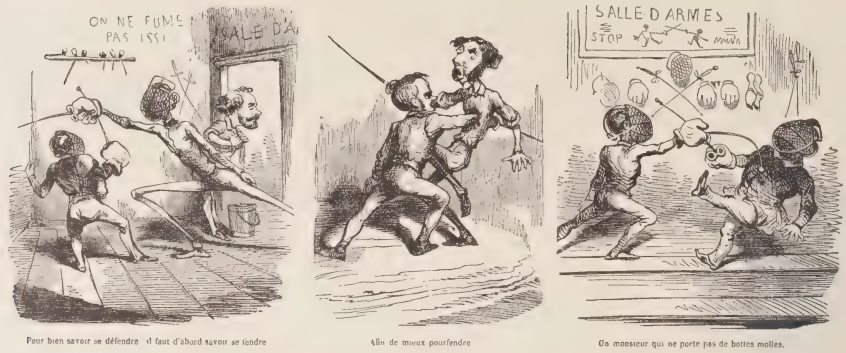

FIG. 363. — LA RAISON DÉMONSTRATIVE, par Stop. *(L'Illustration*, 1850.)

particulière qui resta en pleine vigueur pendant plusieurs siècles, et dont certaines traces demeurent vivantes dans nos mœurs.

C'est que les hommes ont senti dans tous les siècles, avec plus ou moins de profondeur, cette même passion qui les anime à venger l'injure qu'ils ont reçue, et le mouvement de sang qui allume la colère et le désir de la vengeance est si rapide, qu'on l'a regardé longtemps comme involontaire. Le cœur s'enflamme, l'esprit se trouble, la main se lève, et si elle trouve les instruments propres à satisfaire sa passion, elle s'en saisit et elle s'en sert avec une vivacité et une promptitude qu'il est difficile de réprimer. La raison perd un instant son empire, elle se laisse entraîner par la colère, elle en respecte les saillies et les emportements comme justes et nécessaires. Les liens du sang et de l'amitié se brisent, parce que l'outrage est sanglant selon la bouche qui parle ou la main qui frappe. Au lieu de songer aux conséquences de l'action qu'on va commettre, on y attache de la valeur, ou du moins une nécessité indispensable. On s'est donc fait des règles et des lois d'honneur sur la matière qui furent longtemps inviolables, et que l'on respectait à tel point qu'on préférait s'exposer à la mort que de leur porter la moindre atteinte. On attendait courageusement son ennemi, si c'était lui qui demandait réparation d'une offense quelquefois imaginaire ; on le recherchait avec un empressement qui approchait de la fureur, lorsque l'on s'en croyait offensé ; on lui détachait des amis et des cartels, afin de réveiller sa valeur, si elle était craintive, lente ou endormie. Les cartels et les défis qu'on envoyait furent autant de monuments dont on se faisait honneur, et sur lesquels le duelliste fondait sa réputation.

Nous définirons le duel un combat singulier entre deux ou plusieurs personnes. A l'origine, nous l'avons dit, la justice ordonnait un pareil combat comme preuve juridique. On disait alors *gage de duel,* parce que l'agresseur jetait son gant ou tout autre gage par terre ; et lorsque le défendeur le ramassait en signe qu'il acceptait le duel, cela s'appelait *relever le gage* (1). Il y eut ensuite diverses lois qui ont interdit cette sorte d'épreuve ; on défendit aussi les duels pour querelles particulières, mais les lois édictées à cet égard ne furent guère observées jusqu'au temps de Louis XIV.

Quelques érudits prétendent que cette coutume tirait son origine de Gondebaud, roi des Bourguignons, à qui nous devons la loi Gombette, spécifiant « que si une des parties à qui on a offert le serment refuse de jurer, et prétend prouver son droit par les armes, on ne doit pas le lui refuser ». Mais cette loi ne fit qu'adopter la coutume germanique.

Les assises de Jérusalem, les anciennes coutumes de la Normandie et du Beauvaisis, les établissements de Saint-Louis et plusieurs autres lois de ces temps anciens font mention du duel, pour lequel elles prescrivent différentes règles. On avait recours à cette épreuve, tant en matière civile que criminelle, pour décider de la vérité d'un point de droit ou de fait, en présupposant que l'avantage du combat était toujours pour celui qui avait raison. Le vaincu, en matière civile, payait l'amende, d'où vint cette maxime, passée en proverbe, que *les battus payent l'amende*. En matière criminelle, le vaincu souffrait la peine que méritait le crime déféré à la justice.

(1) Ce n'est qu'à la fin du XV^e^ siècle qu'on parla de *jeter* et de *relever le gant*.

FIG. 364. — LA RAISON DÉMONSTRATIVE. D'après Stop. (Extrait de l'*Illustration*, 1850.)

Le moine Sigebert raconte que Othon Ier ayant, vers l'an 968, consulté les docteurs allemands pour savoir si en directe la représentation aurait lieu, ils furent partagés; que, pour décider ce point, on fit battre deux braves; que celui qui soutenait la représentation ayant eu l'avantage, l'empereur ordonna qu'elle aurait lieu. De même Alphonse VI, roi de Castille, voulant abolir dans ses Etats l'office mosarabique, pour y substituer le romain, et n'ayant pu y faire consentir le clergé, la noblesse, ni le peuple, décida de faire battre deux chevaliers, l'un soutenant l'office romain, l'autre le mosarabique : le champion de l'office romain fut battu. Le roi ne s'en tint pas cependant à cette seule épreuve : on en fit une autre par le feu, en y jetant deux missels; le romain fut brûlé et le mosarabe resta, dit-on, sain et intact, ce qui le fit prévaloir sur le romain.

En France, le duel avait lieu entre le créancier et le débiteur, et aussi entre le créancier et celui qui niait d'être sa caution, lorsqu'il s'agissait d'une somme importante. Il avait lieu entre le garant et celui qui prétendait que la chose garantie lui avait été volée. Il avait lieu aussi, entre le seigneur et le vassal, pour la *mouvance*. Dans quelques régions, comme à Villefranche-de-Rouergue, on n'était pas obligé de se soumettre à l'épreuve du duel. Mais dans tous les autres lieux, où il n'y avait point de semblable privilège, la justice ordonnait le duel quand les autres preuves manquaient.

Le Roi et le Parlement l'ordonnaient souvent aussi; tel Louis le Gros, ayant appris le meurtre de Milon de Montlhéry, condamna Hugues de Crécy, qui en était accusé, à se purger par la voie du duel. Philippe de Valois en ordonna aussi un entre deux chevaliers appelés Vervins et Dubois. Le 17 février 13-5, le 3 janvier 1376 et le 9 juillet 1396, on plaida au Parlement des causes de duel en présence de Charles V et de Charles VI. Le Parlement en ordonna un en 1256, sur une accusation d'adultère; il le défendit à diverses personnes en 1306, 1308, 1311, 1333 et 1342; il en permit deux en 1354 et 1386, pour cause de viol; et, en 1404, on y plaida encore une cause de duel pour crime par le poison.

Le vaincu encourait l'infamie, était traîné sur la claie en chemise, ensuite brûlé ou pendu, à moins qu'on ne lui coupât quelque membre. La même chose s'observait en Allemagne, en Espagne et en Angleterre; celui qui se rendait pour une blessure était infâme; il ne pouvait couper sa barbe, ni porter les armes, ni monter à cheval. Il n'y avait que trois endroits en Allemagne où l'on pût se battre, Witzbourg, en Franconie; Typach et Halle, en Souabe.

Tout le monde indifféremment ne pouvait pas se battre en duel; car, outre qu'il fallait une permission du juge, il y avait des cas où cette permission n'était pas accordée. Par exemple, lorsqu'une femme *appelait en duel*, et qu'elle n'avait point retenu d'*avoué*, car elle ne pouvait se battre en personne. De même, une femme en puissance de mari ne pouvait appeler en duel sans le consentement et l'autorisation de son mari. Si l'appelant était serf, et qu'il appelât un homme franc et libre, celui-ci n'était pas obligé de se battre. Un bâtard ne pouvait appeler en duel un homme légitime et libre, mais deux bâtards pouvaient se battre l'un contre l'autre.

De bonne heure, et avec raison, on s'est récrié contre cette coutume barbare des duels. Les Papes, les évêques, les conciles ont souvent condamné ces épreuves. Ils ont prononcé anathème contre les duellistes,

entre autres le concile de Valence, tenu en 855, Nicolas Ier dans une épître adressée à Charles le Chauve ; Agobard, dans ses livres contre la loi Gombette ; Célestin III, Alexandre III et le concile de Trente (1). Yves de Chartres, dans plusieurs de ses épîtres, en fait une critique sévère.

Les empereurs, les rois et autres princes ont aussi fait des efforts pour déraciner cette odieuse coutume. Luithprand, roi des Lombards, l'appelle *impie*, et dit qu'il n'avait pu l'abolir parmi ses sujets, parce que l'usage avait prévalu. Frédéric Ier, dans ses constitutions de Sicile, défendit l'usage des duels. Frédéric II accorda aux habitants de Vienne, en Autriche, le privilège de ne pouvoir être forcés d'accepter le duel. En

Fig. 365. — MOYENS DE REDRESSER LA TAILLE. — D'après une lithographie en couleur sur l'escrime par Langlumé (1820)

France, Louis le Jeune fut le premier qui commença à restreindre les duels. On le voit dans ses lettres de l'année 1168, par lesquelles en abolissant plusieurs mauvaises coutumes de la ville d'Orléans, il ordonna entre autres choses « que pour une dette de cinq sous ou de moins qui serait niée, il n'y aurait plus bataille entre deux personnes, c'est-à-dire que le duel ne serait plus ordonné ». Saint Louis alla plus loin ; après avoir défendu les guerres privées en 1245, il défendit, par son ordonnance de 1260, les duels dans ses domaines, tant en matière civile que criminelle, et au lieu de duel, il enjoignit que l'on aurait recours à la preuve par témoins. Mais cette ordonnance n'était pas applicable dans les terres des barons, des grands vassaux qui conservaient toujours le pouvoir d'ordonner le duel, comme le remarque Beaumanoir qui écrivait en 1283.

Les défenses contre les duels furent renouvelées par Philippe le Bel, par Jean le Bon, par Charles VI, par Henri II, par Henri IV et par Louis XIII. Mais toutes ces lois multipliées furent sans aucun fruit jusqu'au temps de Louis XIV, lequel défendit les duels encore plus rigoureusement que ses prédécesseurs, et y tint la main à l'exécution des règlements, comme on le voit par ses édits successifs de 1643 et de 1651 ; par l'ordon-

(1) Session XXV, ch. XIX.

nance de 1670 ; par plusieurs déclarations en 1679, en décembre 1704 et le 28 décembre 1711. Dans cette dernière, on adjuge aux hôpitaux la totalité des biens de ceux qui seront condamnés pour duel.

Louis XV fit serment à son sacre de n'exempter personne de la rigueur des peines ordonnées contre le duel, et par un édit de février 1729, il assura que « comme les peines portées par les règlements n'avaient pas été jusqu'alors suffisantes pour arrêter le cours de ces désordres, les maréchaux de France et autres juges du point d'honneur pourront prononcer des peines plus graves, selon l'exigence des cas ».

Louis XVI, serrurier et tueur d'hirondelles, donne la mesure de ses capacités en laissant nommer président du tribunal du point d'honneur qui ?... le duc de Richelieu, doyen des maréchaux de France, spadassin et proxénète, qui nous raconte lui-même « qu'il faisait battre en son honneur toutes les plus grandes dames de la Cour ».

Avec la Révolution apparurent les duels politiques, et il suffit de consulter les journaux du temps pour voir les formes usitées entre les sans-culottes, leurs défis, leurs cartels, leurs armes et leur polémique. Le combat engagé dans les feuilles, dans les clubs ou à la tribune, ne se terminait que sur le champ clos de l'échafaud.

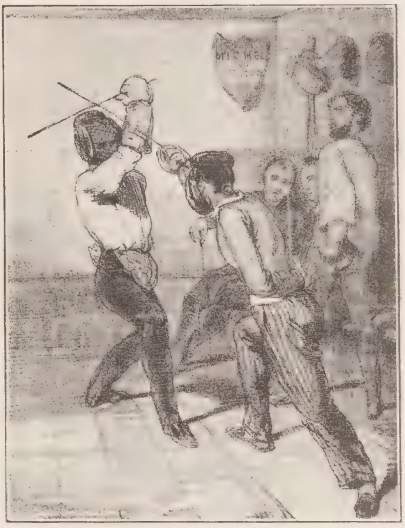

Fig. 366. — L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIR : *La parade est l'amie de l'homme*, d'après une lithographie de Cham, extraite du *Charivari*.

Pendant le premier Empire, dans le retentissement des victoires, les duels ne purent former qu'un épisode bien inaperçu. Ils furent, en effet, fort peu remarqués dans un moment où l'attention était absorbée par le magique spectacle que présentaient tous les jours des luttes bien autrement sérieuses.

Fig. 367. — NOS GENTILS HOMMES. — *L'ami de cœur.* — C'est toi cher Comte, prends-tu z'une leçon, ce matin ? Lithographie de Cham.

Sous la Restauration, les duels politiques et littéraires déterminèrent l'intervention de tribunaux d'exception, et des conflits, souvent épineux, dans la jurisprudence.

Mais c'est à partir de 1830 que littérateurs et savants, de paisibles artisans et de simples commerçants, sacrifièrent sans hésiter et sans le moindre prétexte à la dévorante idole du Point d'honneur.

De là, cette pratique de l'*escrime*, qu'on peut définir moins une science qu'un art, — l'art de se servir de l'épée pour blesser son ennemi et se garantir soi-même de son atteinte. Le maître d'escrime commence par rompre le corps aux différentes attitudes qu'il doit affecter pour rendre les articulations faciles, et donner de la souplesse dans les mouvements. Ensuite il apprend à exécuter les mouvements du bras et surtout de la main, qui portent les coups à l'adversaire ou qui tendent à éloigner les siens. Les premiers se nomment *bottes*, les seconds *parades*. Il enseigne ensuite à mêler ces mouvements pour tromper l'adversaire par de fausses attaques, ce que l'on nomme *feintes*. Enfin, il apprend à se servir à propos des feintes et des parades. Cette partie de l'art s'appelle *assaut*, et elle est vraiment l'image du combat. Tels sont les éléments de l'escrime, qui possède son code, avec lois édictées et peines encourues.

Un des duels les plus curieux de la fin du XIX^e^ siècle est celui qui mit aux prises un journaliste, Edouard Drumont, et un directeur de journal, Arthur Meyer. Chacun sait que l'épée comprend huit positions qui équivalent à peu près aux notes de la gamme : *do, ré, mi, fa, sol, la, si, ut*. Les positions s'appellent : *prime, seconde, tierce, quarte, quinte, sixte, septime, octave*. On ne peut pas plus supprimer une position qu'une note. La position de *prime* se définit ainsi : « La main en tierce à la hauteur du front, le pouce en dessous, le coude ployé, la pointe baissée. Position : bas du dedans ». Quand on est dans cette position, on tient, selon l'expression de Granier de Cassagnac, l'épée en chandelle, seulement la mèche de la chandelle, c'est-à-dire la pointe de l'épée, est en bas, tandis que le chandelier, c'est-à-dire la poignée de l'épée, est en haut. Dès que l'on s'adresse à l'honorable corporation des maîtres d'armes, ils vous ordonnent, tour à tour, de parer *quarte, tierce, septime, prime*. Ces braves garçons n'enseignent jamais des coups dont vous ne pourriez pas vous servir.

Dans le duel Drumont-Meyer, on jeta des cris en parlant d'un « épouvantable *corps-à-corps* ». Or, de toutes les positions qu'on peut prendre en duel, le corps-à-corps est incontestablement la moins dangereuse, car l'on risque d'être traversé de part en part en marchant, mais c'est tout, Le coup redoutable, le coup meurtrier, c'est le coup envoyé à distance, lorsque la main peut se déployer dans un élan plein d'élasticité, lorsque l'homme bien campé sur ses jambes peut prendre, en se fendant, une impulsion qui double la force de son bras. La main gauche, que l'on est libre de tenir, comme à la salle, élevée derrière la tête, sert de balancier, et, retombant, accélère encore ce mouvement harmonieux et complet où tout, sans secousses, sans raideur, sans brusquerie, concourt à l'effet général.

Ces indications expérimentales étaient nécessaires pour comprendre que Arthur Meyer, dans une première lutte, ayant porté la main gauche sur l'épée de son adversaire, puis, malgré un avertissement, s'étant servi à nouveau de la main pour détourner l'arme d'Edouard Drumont, frappait évidemment son adversaire sans défense, et témoignait à son encontre d'une intention déloyale. Seulement, lorsque l'on prétendit que le *corps-à-corps* empêchait de voir si la blessure et la main mise sur l'épée de Drumont étaient simultanées, on a dit une bêtise que le premier amateur venu réduirait à néant.

La morale, s'il en est une, de tout cela, c'est que l'on poussait un éclat de rire dans les duels à mort de jadis, et qu'il est convenu qu'on doit être fort sérieux dans les duels pour rire d'aujourd'hui.

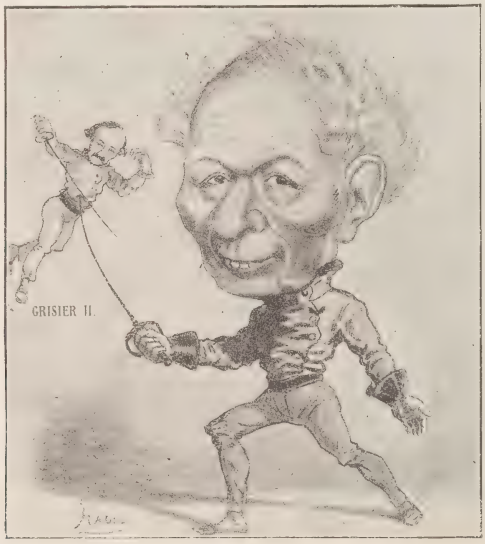

FIG. 368. — Portrait-charge de Grisier 1^er^, par Hadol, extrait de l'*Album du Gaulois* (1858).

Fig. 369. — LES INCONVÉNIENTS DE LA CHASSE. D'après une gravure du début du XIXe siècle.

XI

LE SPORT EN FRANCE AU XIXe SIECLE

INTRODUCTION

Il serait puéril, sans doute, de nier de nos jours la vogue du sport en France. Le mouvement sportif, né à peu près à la suite de la guerre de 1870-71, n'a fait, depuis, que s'étendre. Ce goût nouveau a, peu à peu, conquis toutes les classes de la société. Il faut en situer le véritable développement aux environs de 1890. De cette période à aujourd'hui, le nombre des pratiquants, des amateurs n'a cessé de croître pour en arriver, finalement, à des milliers d'adeptes, des centaines de milliers de spectateurs.

Mode, snobisme? Peut-être. Mais on est forcé de constater que, dans les pays étrangers, la vogue de l'exercice physique a été portée à un degré absolument extraordinaire que nous pouvons à peine soupçonner. Aux États-Unis, en Angleterre, Allemagne, Finlande l'entraînement corporel marche de pair avec la vie intellectuelle. Les examens d'Oxford ou de Cambridge, par exemple, tout comme ceux d'Harvard ou de Massachusetts, comportent une notation spéciale qui pèse de tout son poids dans la balance à la fin des études. Ne pas savoir ramer, jouer au cricket ou toucher adroitement un ballon de rugby est beaucoup plus grave que prendre Dante pour un grammairien auvergnat, ou Cromwell pour un Pharaon.

Cette vogue fantastique du sport est générale et symptomatique. Au fond, on serait tenté de la considérer comme une réaction utile, voire nécessaire. Les errements passés ont pesé sur nous. L'idéal romantique : teint cave, poitrine creuse, ne saurait plus être celui d'une époque trépidante, où la lutte pour la vie revêt un caractère âpre, où l'homme, astreint à des heures et des heures de labeur sans défaillance, doit trouver en lui la résistance d'un effort qui ne se ralentit pas. Les hommes d'Etat, les financiers, les industriels, en l'an de grâce 1928, doivent se plier — malgré eux, sans doute, — à une culture physique qui sauvegarde l'élasticité de leurs artères et la rapidité de leurs décisions. En un temps où il faut savoir asservir à ses besoins les machines de la terre et du ciel, où auto, T. S. F., avion servent les desseins de la politique particulière et universelle, il n'est

Fig. 370. — LA DRAISIENNE. D'après une estampe en couleurs de 1818.

pas mauvais de chercher dans le sport, fût-ce le paisible golf, un délassement sans pensée. Nous avons perdu jusqu'au goût du repos total : exercer ses muscles repose le plus efficacement qu'il soit.

Pour la jeunesse, sans doute, le but à atteindre est-il moins dessiné, moins précis. A l'instar de tel ou tel champion fameux, courir, sauter, lancer, pédaler, c'est uniquement chercher la gloire.

Pour les présomptueux, l'exercice corporel ne se traduit que par une satisfaction d'ordre immédiat et, somme toute, médiocre. Ils luttent pour gagner. Leur joie ? L'adversaire dépassé, leur nom dans les gazettes ; cette espèce de périssable vanité qu'inspire l'admiration populaire. Ceux-là ne réfléchissent point que rien n'est plus fugitif que ce genre de popularité. C'est l'un des bienfaits du sport, soyons-en persuadés, que de voir surgir sans cesse des noms nouveaux, que de substituer, au bon athlète, un athlète supérieur, que de ramener rapidement à l'humilité celui que des reporters, en mal de copie, n'hésitent pas à élever — bien enfantinement — sur le pavois des demi-dieux. Combien avons-nous vu de ces champions, dont l'orgueil enflait la poitrine, et qu'une rapide, dure désillusion reléguait à ce rang véritable : celui qu'ils n'auraient jamais dû quitter !

Pour une autre catégorie, qui, celle-là, voit plus loin, plus juste, le sport est la recherche de la santé, de l'équilibre. Ce n'est peut-être point l'occasion de rappeler ici l'adage latin : *Mens sana in corpore sano,* dont on a usé et abusé. Mais il incarne bien, dans sa brièveté de formule, tout le programme des jeunes gens d'aujourd'hui, qui aspirent à devenir des hommes.

Esprit sain, corps sain... S'il est avéré, de nos jours, que l'intelligence n'a pas grand'chose à voir avec le développement physique de l'individu, il est évident, néanmoins, que les poumons battent plus fort dans une poitrine large, qu'un esprit plus clair habite un être physique affranchi de misères communes. Une âme virile habite plus aisément un corps de fer. Et nous avons besoin, en art comme en actions, de virilités.

Les jeunes gens dont nous parlions, ayant compris, d'un seul coup, qu'ils ne pouvaient accéder à ce stade ouvert aux seuls phénomènes, ou ne se souciant point d'y parvenir, ont imaginé de se bâtir *pour eux,* loin des compétitions vaines, une santé à toute épreuve. Ils ont réalisé, à l'âge où pourtant on ne se soucie guère de l'avenir, cette certitude : dans l'existence, les forts triomphent. Les circonstances de l'existence ne réclament-elles point, pour ainsi dire journellement l'activité, l'aspect extérieur de robustesse, le regard droit et franc des sportifs ?

Coll. Paul Prouté.

BICHES A LA MER. Lithographie en couleur de Bettanier, d'après Ch. Vernier.

* Les costumes de bains de mer furent pendant longtemps de forme souvent ridicule. La mode du maillot collant, qui est adoptée aujourd'hui, a cependant un précédent dans le maillot porté en 1865, à Biarritz, par Mme Gorschakoff, à qui il valut les observations de l'Impératrice.

Fig. 371 et 372. — UNE NUIT DE JUILLET 1868. Gravures extraites du *Contre-Poison*, almanach illustré pour 1869.

Ce goût, que la guerre a pu interrompre mais non ralentir, se traduit, de nos jours, par l'existence de Fédérations extrêmement puissantes, régissant le sport amateur chez nous. Pour la plupart, ces Fédérations ont vu le jour sur la fin du siècle dernier. Nées très modestement, elles groupent aujourd'hui des milliers d'adhérents. La plus riche, et sans doute la plus puissante, est la Fédération française de rugby, dont le budget annuel se chiffre par millions. Cependant, sous le rapport du nombre, les organismes qui régissent le football et le cyclisme représentent une force plus considérable encore. Il est utile de préciser qu'il s'agit, là, de sport amateur. Il n'est, dignes de ce nom, que deux Fédérations acceptant les professionnels : boxe et cyclisme. Dans tous les autres rayons de l'énorme ruche, seuls, les « purs » ont droit de cité. La situation est paradoxale, de ces jeunes gens dont les efforts désintéressés contribuent à réaliser des recettes dont Clubs et Fédérations bénéficient. Mais nous devons ajouter aussitôt que, dans de trop nombreux cas, l'amateurisme n'est qu'une façade. Regrettons-le. Et regrettons aussi que les pouvoirs directeurs de l'activité sportive, en France, en reconnaissant le manque à gagner, aient porté un rude coup au statut intégral de l'amateur.

Qu'est-ce donc, le « manque à gagner? » Simplement une indemnité correspondant aux journées de travail perdues, orsqu'il arrive au sportif de se rendre en déplacement loin de chez lui. Cas qui se reproduit, par instants, — l'hiver surtout, — à peu près chaque dimanche.

Ceci dit, quel est l'avenir du sport chez nous? Plafonnons-nous, comme on l'affirme, employant à cette occasion un énergique terme d'aviation ? Sommes-nous appelés, tout au contraire, à voir le sport progresser encore ? Si l'on se base sur de sûrs indices, nous admettons que l'évolution est bien loin d'être terminée. Chaque année voit le nombre des spectateurs grandir autour des stades. Les recettes, elles aussi... Enfin, s'il est des sports qui semblent avoir atteint, d'ores et déjà, leur maximum de développement, et qui doivent être sur la pente fatale de la régression, il en est d'autres, bien au contraire, qui semblent appelés à un avenir triomphal.

Déjà craquent les moules trop étroits conçus, il y a dix ans, par des hommes qui se croyaient des novateurs ; un souffle plus hardi et vibrant semble traverser les arènes et les vivifier. Enfin, tandis que des divertissements — le tennis, par exemple, — considérés jusqu'à présent comme l'apanage à peu près exclusif des classes aisées, inclinent insensiblement, mais heureusement, vers une démocratie soucieuse de connaître des joies nouvelles, nous assistons, en ce moment, à une œuvre qui ne peut laisser indifférents tous ceux qu'intéresse l'avenir de la race et du pays. Gymnastes et préparatistes militaires, irréductibles adversaires des sportifs, entrent depuis peu dans la voie des accords féconds. Il n'est pas vain de présager, pour le jour où cette souhaitable union sera un fait accompli, un énorme bond en avant du sport français tout entier. Que, là-dessus, des groupements autonomes, comme les boys-scouts, qui mettent en ligne des effectifs impressionnants, se soucient à leur tour de l'avenir physique, et imposent une loi musculaire aux côtés de leur magnifique loi morale ? Et nous pourrons croire à un renouveau du pays. Renouveau qui n'est pas superflu, lorsqu'on songe aux erreurs accumulées pendant près d'un siècle, et qui pèsent si lourdement sur la jeunesse d'aujourd'hui, à peine évadée de la neurasthénie romantique. Si avide, pourtant, de se guérir !

Du point de vue de l'activité physique, le XIXe siècle est dominé, dans son ensemble, par la gymnastique amorosienne, sur laquelle nous allons nous étendre ici. Entre 1885 et 1900, nous assistons à l'éclosion du cyclisme, puis de l'automobile, auxquels nous consacrerons également quelques pages. Enfin, les autres

sports : boxe, lutte, aviron, hippisme, tennis, rugby et football (vers la fin du siècle), natation, etc. seront l'objet d'une notation rapide.

Au point de vue mondial, c'est au grand pédagogue anglais Th. Arnold, directeur du Collège de Rugby, vers 1830, que l'on doit l'impulsion première vers le sport, à l'origine du puissant mouvement actuel. Th. Arnold, qui fit absolument figure de précurseur, s'appuya, toute sa vie durant, sur une idée morale directrice, dont on ne saurait nier l'importance : le développement de la personnalité et la formation précoce des chefs. Sa réalisation fut, pendant le siècle entier, magistralement adaptée à son but. C'est pourquoi l'Angleterre, au point de vue sportif, marche encore en tête de toutes les nations européennes, et a fait de l'exercice physique la condition *sine qua non* de l'éducation secondaire comme de l'enseignement supérieur.

FIG. 373. — LES AMAZONES MODERNES. D'après un dessin de A. Lemot.

Aujourd'hui, certes, la commercialisation du sport spectaculaire exerce ses ravages, comme ailleurs, aux Iles Britanniques. Mais il sied de rappeler cette œuvre puissante et lointaine d'un créateur désintéressé et sincère.

GYMNASTIQUE.

En France, la véritable apparition du sport, tel que nous le concevons aujourd'hui, date de 1890. Mais il y eut avant un véritable engouement pour la gymnastique, dont nous devons tenir compte dans ces pages.

Amoros était un ancien colonel espagnol qui embrassa la cause de Napoléon Ier, et combattit dans les rangs français. Il se fit naturaliser en 1816, vécut longtemps à Paris, et y mourut en 1848.

En 1819, le ministre de la Guerre, qui était alors le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, nomma Amoros « Directeur du Gymnase normal militaire », au parc de Grenoble, place Dupleix. (Amoros, dès 1820, commença aussi des cours privés rue de la Chaussée-d'Antin et installa un gymnase rue Jean-Goujon.)

Le « Gymnase normal militaire » n'était pas réservé aux militaires, en dépit de son titre. On concevait le nom de « Gymnase » dans son acception antique : il ne s'agissait pas d'une salle avec agrès, mais d'un immense emplacement en plein air ou l'on pouvait courir, sauter, jouer en toute liberté. Des obstacles variés, des pistes, une piscine conquise sur la Seine. Il y avait à peu près tout ce que l'homme réclame pour se distraire, seul ou en groupe : en germe, la méthode Hébert.

On recevait là, absolument gratuitement, toutes les classes laborieuses de la société : charpentiers, maçons, serruriers, couvreurs, etc.

Jamais, en aucun lieu du monde, on n'a réalisé, depuis, pareille merveille d'installation.

La gymnastique d'Amoros était quelque peu éclectique. Il était parti d'un point de vue très simple. Beaucoup des éducateurs actuels méconnaissent ou méprisent l'œuvre de ce remarquable éducateur et psychologue, sans vouloir admettre qu'il y avait là, point encore fouillées ni éclatantes, la plupart des idées dont on se recommande aujourd'hui.

La rénovation physique, civile et morale de la Race, voilà le but que poursuivait Amoros. Le premier, notre homme a indiqué ce qui devait faire plus tard le plus simple, le plus beau des thèmes lyriques pour les politiciens parlant de sport : l'exercice physique instrument moralisateur.

On compte beaucoup, aujourd'hui, sur le mélange des classes sociales sur le stade, pour rapprocher les

individus, les forcer à se comprendre, à s'aimer par-dessus la barrière morale des castes. Amoros n'avait pas rêvé autre chose.

Il étendait même sa confiance : il souhaitait de voir un jour les peuples se tendre la main par-dessus les frontières. « Accoutumés à la loyale bataille des compétitions internationales, les races, disait-il, mises en présence dans ce qu'elles ont de plus beau et de plus précieux : la fleur de leur adolescence, ne pourraient que détester la

Fig. 374. — LE GRAND MANÈGE DE LA COMPAGNIE PARISIENNE DES VÉLOCIPÈDES, rue Jean-Goujon, 27. (*L'Illustration*, 1869.)

guerre, et souhaiter de féconds rapprochements. » Ce vœu est aujourd'hui celui de tous les sportifs. Ils ne l'ont pas inventé.

Amoros prétendait aussi relever le niveau de l'homme par la sincérité des empoignades sportives, le goût de justice qui préside à toutes les manifestations du muscle. Il avait prévu la discipline d'équipe, l'effacement volontaire et libre des athlètes devant leur chef. Il avait goûté, déjà, la droiture de l'arène, ce regard franc et droit, cette poignée de main virile de ses élèves. Nous ne le répéterons jamais assez : ce précurseur était une espèce de génie, dont l'œuvre, malgré ses détracteurs, restera impérissable dans les annales. Source vive, source pure, à laquelle on peut toujours puiser.

Les leçons d'Amoros eurent un succès fou. De tous côtés, on accourait. Des imitateurs surgirent. Le peuple, du premier coup, avait compris tout l'intérêt de la méthode. On goûtait cette formule, si nouvelle alors, du sport en liberté : le jeu remplaçant les exercices arides, le saut succédant à la course, le bain final en Seine, etc. Malheureusement, des jalousies s'élevèrent bientôt. Elles avaient pour origine la mauvaise humeur de certains médecins, qui estimaient qu'on eût dû les consulter, avant de mettre en branle pareille organisation. D'autres étaient choqués par le caractère populaire de l'œuvre entreprise. Des « bourgeois » défendirent à leurs fils d'aller au gymnase. On intrigua. Des membres du gouvernement allèrent jusqu'à interpeller à la Chambre des députés, réclamant la suppression des crédits alloués jusqu'alors au « Gymnase ». On fit tant et si bien, que, vers 1837, Amoros fut disgracié. Il ne s'en releva jamais, et finit par mourir de chagrin.

Son œuvre, néanmoins, avait porté sur dix-sept ans. Ses résultats avaient été immenses. Ils ne devaient être absolument ruinés, au cours des années qui suivirent, que par la totale indifférence du public. De 1837 à 1875, l'exercice physique devait être rabroué, ridiculisé, ignoré en toute occasion. Il fallut les désastres de 1870, pour

FIG. 375. — COURSE DE VITESSE, CHAMP-DE-MARS. (*L'Illustration*, 1869.)

qu'on songeât à constituer une œuvre de relèvement : bataillons scolaires, puis création des sociétés de gymnastique, qui constituent encore aujourd'hui l'Union Cazalet.

Le programme de ces Sociétés était enclos tout entier dans leur devise : Patrie, Courage, Moralité. Le but en était, on le voit, essentiellement patriotique.

Elles ont vécu, et demeurent très florissantes, bien que leur technique apparaisse aujourd'hui quelque peu désuète, en raison de leurs traditions, et de la flamme morale qui les animait.

Désintéressement, dévouement, amateurisme intégral sont les qualités primordiales de ces groupements. Par la modestie et l'obéissance aux chefs, ils se relient à la loi boy-scout, édictée par Baden-Powell.

Ils se réunissent plusieurs fois par semaine, pour un travail régulier et sérieux. Tout au plus pourrait-on leur reprocher un excès de spécialisation : travail aux agrès principalement.

Depuis quelques mois, cependant, une heureuse évolution se dessine. Une tendance très nette des gymnastes à utiliser les bienfaits de la méthode Hébert, à mettre en valeur le critérium de l'athlète complet. S'ils persévèrent dans cette voie, loin d'être, ainsi qu'on a voulu le dire, des rétrogrades, ils feront figure de précurseurs.

Avant d'abandonner le domaine de la gymnastique, nous devons, empiétant sur le début du XX^e^ siècle, dire quelques mots de l'œuvre d'Hébert ; car l'histoire du Collège de Reims appartient à l'histoire de notre temps.

Vers 1900, vogue extraordinaire de la gymnastique suédoise, sous l'impulsion de l'Institut de Stockholm (Törngren directeur, disciple de Ling) qui organise commercialement sa propagande auprès des autres pays, et obtient des résultats considérables.

Vers 1905, la suédoise est fortement battue en brèche par le grand physiologiste Demeny, collaborateur de Marey au Laboratoire du Collège de France, installé au Parc des Princes. Il en démontre, de façon irréfutable, erreurs et dangers. C'est la parution, alors, de l'ouvrage fameux : *l'Ecole Française*.

Parallèlement aux travaux de Demeny, nous trouvons ceux d'Hébert, lieutenant de vaisseau, directeur des exercices physiques à l'Ecole de fusiliers-marins de Lorient. La « méthode naturelle » apparait ; elle est synthétique et sportive, en opposition totale avec les tendances analytiques et de laboratoire des Suédois. En 1909, premier livre d'Hébert sur la question.

En 1913, sous la présidence du professeur Gilbert, de l'Académie de Médecine, la réunion du grand Congrès

FIG. 376. — LES VÉLOCIPÈDES. D'après une gravure de Jules Duvaux.

International d'Education physique permet à Hébert de présenter trois cent cinquante de ses élèves, entre neuf et vingt et un ans (enfance, adolescence, âge adulte).

Ce fut un succès considérable, qui eut un retentissement mondial. On retrouvait les traditions antiques des « Jeux nus dans la lumière ».

Sur l'initiative du marquis de Polignac, on fonde, à Reims, le collège d'Athlètes (1913-1914). Le Président de la République visite. Des champions viennent en stage : Géo André, Jean Bouin. Il s'agissait de venger les échecs des Jeux Olympiques de Stockholm (1912). L'Olympiade suivante devait dérouler ses fastes, en 1916, à Berlin.

Le concours de l'Athlète complet, en même temps, remuait les masses.

Hélas ! en août 1914, c'était la guerre. Le Collège d'Athlètes de Reims est détruit par les obus allemands. On ne l'a jamais rebâti.

CYCLISME.

On peut considérer que l'ancêtre de la bicyclette actuelle fut la draisienne, adoptée par les élégants, les Incroyables, sous le Directoire (1799). On conserve, dans plusieurs musées, des modèles de draisienne. C'était un instrument assez analogue, quand au fonctionnement, aux patinettes des enfants d'aujourd'hui. Le pilote, assis sur un coussin, tenant en mains la direction, marchait en équilibre sur deux roues reliées par un cadre de bois (disposition même de la bicyclette). La propulsion s'obtenait au moyen des pieds, poussant alternativement sur le sol. De chaque côté de la roue avant, des repose-pieds permettaient de se laisser aller dans les descentes. Inutile de dire tout ce que cet engin, lourd et inesthétique, devenait rapidement fatigant, avait de rebutant. Il connut pourtant un gros succès. Enfin, on pouvait aller plus vite qu'à pied ! A condition, bien entendu, de bénéficier d'une chaussée parfaite. Ce qui était exceptionnellement rare alors.

Cette vogue de la draisienne dura. On en vit de perfectionnées, où un siège à l'avant permettait de loger une femme. A la moindre côte, il n'y avait qu'à mettre pied à terre...

Aux environs de 1880, un modeste inventeur, Michaux, fit faire à l'industrie cycliste — s'il est permis de

FIG. 377. — LE VÉLOCIPÈDE SENTIMENTAL. D'après une gravure en couleur de 1818.

l'appeler ainsi — un pas en avant formidable. Michaux, humble mécanicien, qui vit encore aujourd'hui, à peu près oublié, dans un état voisin de la misère, inventa la pédale.

Il ne s'agissait pas comme aujourd'hui, au moyen d'un pédalier à dents et de pignons reliés par une chaîne, d'imprimer à la roue arrière motrice un mouvement d'entraînement (principe de la bicyclette moderne). La pédale commandait directement la roue avant. D'où la nécessité de faire une roue avant énorme, par rapport à la roue arrière. C'est l'apparition du « grand bi », que les anciens du cyclisme ont connu. Le coureur, perché sur un siège étroit, en danger de chute quasi-perpétuel, figurait assez bien une girafe. La vitesse obtenue était d'environ quinze kilomètres à l'heure, pour une grosse dépense d'énergie musculaire, et des risques constants. La direction était assurée par un guidon droit. Et la roue arrière, minuscule, faisait contre-poids. On commença à disputer des courses, sur les premiers vélodromes, ou sur des pistes en terre battue, avec cet engin préhistorique.

FIG. 378. — Croquis de Cham dans le *Charivari*.

Les pneus étaient pleins, comme de juste, et fort lourds. Vu l'étroitesse des roues, aucun cahot de la route, aucune vibration

n'étaient épargnés aux malheureux « coursiers », coiffés au demeurant d'une casquette de jockey !

La grande vogue des « bi » cessa en 1885-86 avec l'apparition des premières bicyclettes. Fort lourdes, munies de pneus pleins, elles n'avaient pas la silhoutte des machines actuelles. Le cadre plongeait vers l'arrière. Ce qui asseyait le cyclisme dans une position peut-être rationnelle mais peu propice aux efforts de vitesse. En ordre de marche, une bicyclette d'alors, munie de jantes de fer, accusait environ trente cinq kilogs. La vitesse, cependant, augmentait, pour atteindre, dès le début, environ vingt-cinq kilomètres à l'heure, pour un athlète entraîné, sur terrain plat. On était déjà loin de la draisienne ou du grand bi.

En 1888, un vétérinaire irlandais Dunlop, voyant ses enfants souffrir des mauvaises routes, eut l'idée de remplacer le caoutchouc plein par une bande creuse, où l'on pouvait emmagasiner de l'air sous pression. C'était le principe du pneu. Tout le succès mondial du cyclisme est venu de là.

Fig. 379. — Le colonel Amoros, fondateur de la Gymnastique en France.
Né à Valence, Espagne, le 17 février 1770 ; mort à Paris, le 8 août 1848.

Avec l'adoption des pneus, l'industrie du cyclisme allait connaître une prospérité jamais atteinte. D'autant plus que, presque aussitôt, le sport s'en mêlait. Des vélodromes nombreux se créaient dans toutes les grandes villes ; la course sur route, timidement d'ailleurs, faisait son apparition. L'année 1892 voyait alors l'avènement de la plus glorieuse période. Les champions naissaient. Le tandem, la triplette, la quadruplette, la quintuplette, la sextuplette même étaient en honneur et battaient des records. Le cyclisme était alors un sport chic, auquel s'adonnaient les fils de famille, tout comme aujourd'hui à l'automobile. Et ces jeunes gens ne dédaignaient point de paraître en piste, et de courir leur chance. Aussi les « cracks » de cette époque avaient-ils nom Cassignard, Médinger, Charron, les frères Farman. Plus tard, c'étaient les Jacquelin, les Morin, les Henry Desgrange, les Constant Huret, les Terront. Venus d'outre-Atlantique, les Zimmermam, le « Yankee volant » imbattable en Europe ; d'Angleterre, les Tom Linton, et des amateurs de qualité se mesuraient en des rencontres qui attiraient la foule.

Peu à peu, le vélo évoluait. Il s'allégea. L'adoption des premières jantes en bois apporta une souplesse nouvelle. En même temps, le cadre devenait horizontal ; le guidon de course plongeait vers l'avant, modifiant complètement la position de l'athlète.

Le cyclisme, alors, devient l'objet d'un enthousiasme extraordinaire. Tout le monde veut avoir sa bicyclette.

Les journaux sportifs naissent : *Vélo, Auto-Vélo,* qui chantent les exploits des champions, risquent des pronostics, donnent des comptes rendus. Les réunions sportives (Champ-de-Mars, puis galerie des Machines) ont d'ores et déjà leur public : un public connaisseur, emballé, gouailleur, bien parisien.

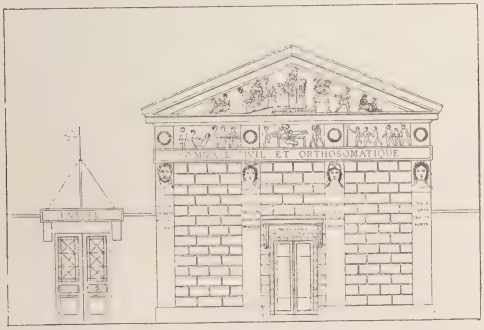

Fig. 380. — Façade du Gymnase du colonel Amoros, rue Jean-Goujon, n° 6. (Extrait du *Journal des Artistes.*)

AUTOMOBILE.

Les premières automobiles apparaissent vers 1893-94. Ce sont — hâtons-nous de le dire — des machines à vapeur sur route, qui n'ont rien de comparable avec les six-cylindres d'aujourd'hui. L'inventeur en est Serpollet. Des amateurs fortunés, E. Archdeacon, le marquis de Chasseloup-Laubat les conduisent. L'allure, cela va sans dire, est des plus réduites. En outre, cela fait un bruit extraordinaire, qui « effraie les chevaux sur les routes » et les pannes sont nombreuses. Ne parlons pas de la chaleur...

Vers 1896, on voit circuler au Bois de

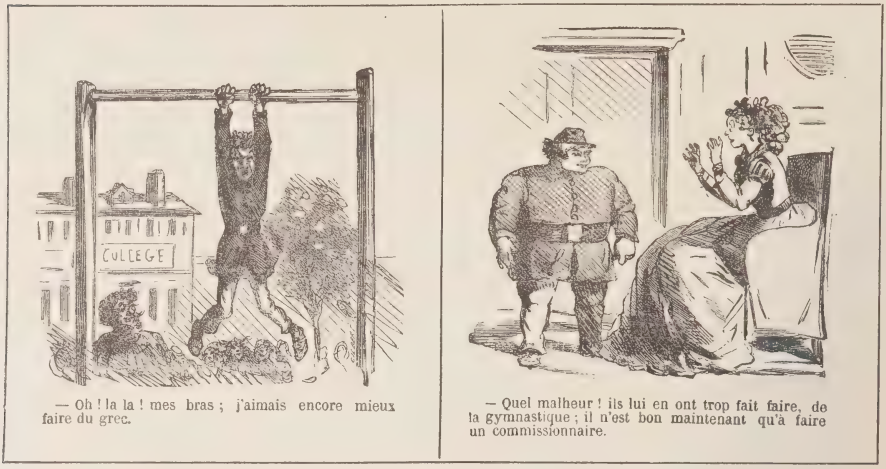

— Oh ! la la ! mes bras ; j'aimais encore mieux faire du grec.

— Quel malheur ! ils lui en ont trop fait faire, de la gymnastique ; il n'est bon maintenant qu'à faire un commissionnaire.

Fig. 381 et 382. — Croquis de Cham sur l'éducation physique pour le *Charivari* (1868).

Boulogne un tricycle avec moteur à explosion, alimenté au pétrole, qui avait pour inventeur un nommé M. Bouton. Sur le siège du pilote, le marquis de Dion, déjà nommé. La firme de Dion-Bouton devait naître de ce rapprochement.

De progrès en progrès, l'automobile commence à entrer dans les mœurs. C'est pourtant, alors, un engin bien précaire, avec ses brûleurs qui s'éteignent constamment, avec ses pannes constantes, avec son inaptitude à monter les côtes, et à dépasser trente à l'heure en palier. On peut affirmer que c'est au nombre de ces ennuis primitifs, que l'on doit la lenteur avec laquelle l'automobile a progressé chez nous. Les premières expériences, reconnaissons-le, n'avaient rien de particulièrement encourageant.

Parmi les premiers chauffeurs, citons, véritables pionniers du mouvement nouveau : R. de Knyff (qui présidait encore, naguère, aux destinées de l'Automobile-Club de France), Etienne Giraud, E. Archdeacon, passionné de mécanique, et dont le nom sera associé encore aux premières prouesses aériennes, Girardot, Charron (qui vient de mourir récemment, et avait lancé une marque longtemps en vedette), Renault, dont la construction automobile est universellement connue chez nous, etc.

Les courses sur route — courses de ville à ville principalement — commencent vers 1897.

Elles sont attristées de tant d'accidents, qu'elles ont grande peine à être acceptées par l'opinion publique. On considérait alors comme des « démons » ou des « fous », les pilotes qui faisaient rendre à leur machine, bien péniblement, du cinquante à l'heure. Il est juste d'ajouter, qu'à cette époque la circulation était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Chiens, poules encombraient la chaussée. Et dans les petits villages, on n'avait point appris, encore, à se garer au passage des « mastodontes ». N'importe ! quand on pense aux vitesses d'aujourd'hui, et à la relative sécurité des automobiles actuelles...

ATHLÉTISME.

C'est vers 1890, qu'un mouvement se dessine en faveur de l'athlétisme. Athlétisme universitaire, principalement. C'est l'époque des romans d'André Laurie, exaltant les bienfaits de l'exercice physique et la beauté des rencontres inter-races. Le Lendit de Paris met aux prises, chaque année, en des batailles courtoises, les différents lycées de Paris. On court, on saute, on lance. Un peu plus tard, les Universités de province, à leur tour, délèguent leurs champions. La technique est médiocre, les performances moyennes, si on les compare à celles que déjà réalisent Anglais et Américains. Mais la flamme y est. Le vicomte de Janzé, Charles de Saint-Cyr sont à la tête de ces phalanges jeunes et ardentes.

En même temps, se créent le Stade, le Racing-Club de France, grandes sociétés de courses pédestres qui disposent de pistes à elles (Croix-Catelan).

« L'athlétisme démocratique », à cette période, n'existe que timidement. Cependant, sur le Champ-de-Mars, des compétitions ont lieu.

La tenue des concurrents, à cette époque, fait sourire aujourd'hui : casquette et casaque de jockey, cravache en main et bottes molles. Une copie exacte, en un mot, du sport hippique. Depuis, on a eu les souliers à pointes et les maillots d'athlétisme. C'est tout de même plus pratique.

Sous l'impulsion du baron Pierre de Coubertin, les Jeux Olympiques sont créés. Les premiers se déroulent à Athènes, en 1896, et mettent aux prises, déjà, l'élite du monde civilisé. Copiés sur les Jeux d'Olympie, ils doivent réunir, tous les quatre ans, les meilleurs athlètes de tous les peuples. A part l'interruption due à la guerre, ils se sont poursuivis, depuis, régulièrement. Mais ils semblent, aujourd'hui, singulièrement détournés de leur but, de leur raison d'être.

Fig. 383. — COURSE D'HOMMES AU CHAMP-DE-MARS.
Dessin de Henri Meyer. (Le *Sifflet*, 1875.)

BOXE.

Avant 1900, la boxe n'existait pour ainsi dire pas en France. Mais elle florissait en Angleterre, où des combats à poings nus, illicitement organisés d'ailleurs, mettaient aux prises, en plein champ, des professionnels connus. De temps à autre, cependant, deux Britanniques traversaient le Channel, pour venir mettre leur titre en jeu. Mais le choc, alors, se déroulait en privé, devant les membres d'un club sélect, qui assumaient les frais de déplacement et payaient une bourse au vainqueur.

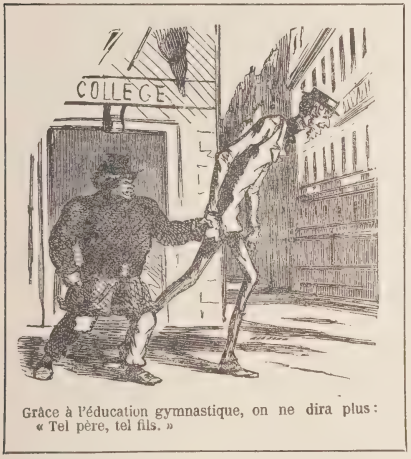

Grâce à l'éducation gymnastique, on ne dira plus : « Tel père, tel fils. »

Fig. 384. — Croquis de Cham sur l'éducation physique.
(Le *Charivari*, 1868.)

La boxe française, illustrée par Casterès et Charlemont depuis, commençait à recruter des adeptes. Elle eut, elle aussi, sa grande période.

Mais c'est après 1900, sur l'initiative de Théo-Vienne, qui dirigeait alors la revue *L'Education Physique,* que la boxe, à l'établissement de la Grande Roue, commença à faire parler d'elle. On vit alors débarquer à Paris les plus grands champions étrangers : Sam Langford, Joë Jeannette, Sam Mac Vea, Tommy Burns, Willie et Harry Lewis. Carpentier allait venir un peu plus tard, pour asseoir définitivement, grâce à sa popularité, la vogue de la boxe en France.

Un public nombreux et intéressé se pressait à ces réunions. Tandis que des clubs et des cercles, eux aussi, organisaient, à l'usage de leurs membres, des soirées pugilistiques (Pélican).

LUTTE.

La lutte à main plate, ou gréco-romaine, était demeurée longtemps en stagnation, mais n'avait jamais disparu. Elle était considérée comme un jeu essentiellement français. Vers 1890-95, grande époque de Paul Pons, de Raoul le Boucher, de François le Bordelais, des tournois sensationnels pour la « Ceinture d'Or » mirent aux prises les plus fameux athlètes du moment. Mais, avec la vogue de la lutte, ce fut aussi, bientôt, l'avènement du « chiqué », d'autant plus difficile à éviter qu'il était peu aisément décelable. La lutte en mourut. Les « boniments » de la presse spéciale n'avaient pas été étrangers, eux non plus, à cette rapide décadence.

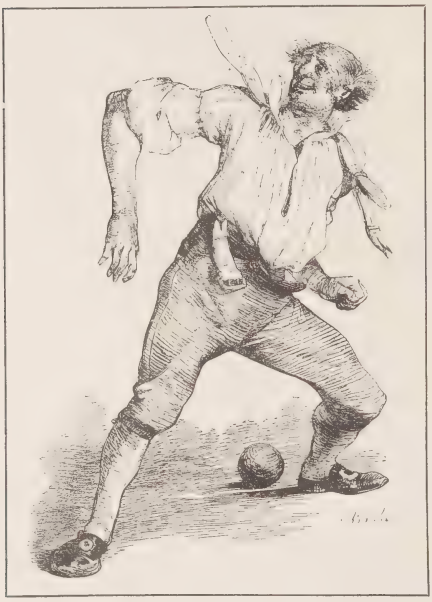

Fig. 385. — JOUEUR DE BOULES, par Charlet.

NATATION ET AVIRON.

La natation était pratiquée en Seine, et, dans toutes les rivières, en été. Point de piscines. Fort peu de Français, d'ailleurs, savaient nager. Les compétitions n'existaient pas. Et l'on n'usait alors que de la brasse, peu fatigante, mais peu efficace. Ce sport, si utile, pouvait être considéré alors comme tout à fait en enfance.

L'aviron, par contre, était pratiqué très assidûment. Plus, même, qu'aujourd'hui. C'étaient les beaux temps alors de la Grenouillère et des longues promenades. Les régates à l'aviron étaient rares. C'était — bien plutôt — des amusements d'amateurs. Mais il y avait foule de Parisiens, le dimanche, pour aller passer l'après-midi sur l'eau, manger des frites, boire du vin blanc et danser aux guinguettes.

Peut-on appeler cela du sport ? Pas très exactement; mais le canotage était à l'ordre du jour entre 1880 et 1890.

TENNIS.

Le lawn-tennis, ramené d'Angleterre, après avoir été, antérieurement, un des jeux français par excellence, débute en France, en 1895, par l'entremise de la Société de l'Ile-de-Puteaux. Très vite, le nouveau sport réalisa des progrès importants. Le Stade Français, le Racing-Club de France s'y mirent à leur tour. Le tennis devait, depuis, prospérer sans arrêt, jusqu'au splendide épanouissement d'aujourd'hui.

ESCRIME.

Le succès de l'escrime a été en quelque sorte permanent. Raison de tradition, d'abord. Puis il était nécessaire aux hommes politiques, aux journalistes, de se trouver prêts toujours à vider leurs querelles personnelles sur le terrain. Il est vraisemblable que si la guerre n'était venue démontrer l'inanité du duel, ce succès se serait perpétué. Les exploits de Lucien Mérignac dominent cette phase de l'activité sportive française.

HIPPISME.

Les traditions hippiques ne se sont jamais démenties, au cours du dix-neuvième siècle. Savoir monter à cheval faisait partie de l'éducation de l'adolescence bourgeoise. On utilisait déjà les allées du Bois de Boulogne et du Champ-de-Mars pour les évolutions des sportsmen. Les courses de chevaux, d'autre part, connaissaient un vif succès et étaient, même, l'objet d'un engouement très accentué, lorsque les meilleurs produits de notre élevage se mesuraient à des chevaux anglais (carrière brillante de Gladiateur). Les champs de courses, d'autre part,

devenaient déjà le lieu de rendez-vous d'un public extrêmement élégant. Comme aujourd'hui, on y lançait la mode. Les plus spirituels des « boulevardiers » d'alors s'y réunissaient

C'est vers 1865, que les grandes sociétés d'encouragement commencèrent à donner des réunions régulières et suivies. Les hippodromes les plus cotés étaient, comme aujourd'hui, ceux de Longchamp et d'Auteuil, d'un accès facile, aux tribunes aménagées selon le goût du jour.

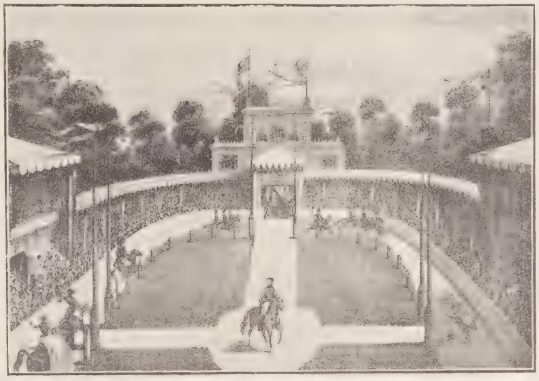

FIG. 386. — HIPPODROME DE LA BARRIÈRE DE L'ÉTOILE, sous le second Empire.

Le concours hippique, réservé aux gentlemen, était, entre temps, mis sur pied. Son créateur en était le marquis de Juigné, qui s'intéressait vivement à l'équitation d'apparat et au dressage. Depuis, le Concours Hippique, annuellement disputé au Grand-Palais, met aux prises les meilleurs de nos amateurs et de nos officiers.

L'École de Saumur, vers 1896, marqua, elle aussi, une tendance nouvelle. On renonçait délibérément à l'équitation de manège, qui avait fait auparavant les délices des spécialistes, et avait motivé la création d'écoles spéciales (Ecoles de la Guérinière, du général Lhotte), pour lui substituer le terrain varié.

Le thème en était le suivant : promenade dans la campagne sur le modèle des cross-countries anglais. Il s'agissait de franchir tous obstacles : gués, ruisseaux, haies, barrières qui pouvaient se trouver sur le chemin. Cette formule réclamait beaucoup plus de franchise de la part des chevaux, de hardiesse de la part des cavaliers, et se substituait agréablement à la monotonie des « reprises ».

En même temps, c'était une préparation beaucoup plus accentuée et utile à la cavalerie de guerre, où il s'agit, avant tout, d'extérieur.

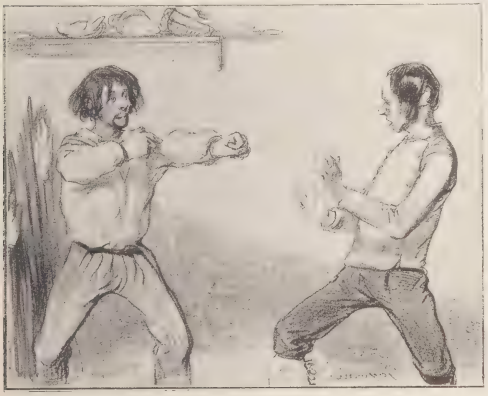

FIG. 387. — LEÇONS ET CONSEILS.

« Laisse jamais marcher un homme sur toi ; coupe-le dans la marche... Souviens-toi de la quatrième division. Rompez, parez, ripostez ! chaud !... Tu y casse une patte, ça l'écœure, bon !... Le bas abîmé, tu travailles dans le dessus !... »

* D'après une lithographie de Gavarni, extraite de : *L'Eloquence de la chair* (suite de lithographie).

RUGBY.

Le football rugby, né en Angleterre, au collège du même nom, par une déviation du jeu de football due à un étudiant nommé Webb, fut introduit en France vers 1895, et joué tout d'abord sur les pelouses de la Muette et du Bois de Boulogne. Citons, parmi les ancêtres de ce jeu, qui a, depuis, conquis droit de cité chez nous, les Amand, Reichel, Levée, Dedet, etc.

Le rugby, tel qu'on le pratiquait alors, différait essentiellement de celui que l'on conçoit aujourd'hui.

Il comprenait des phases beaucoup plus lentes et ordonnées, qui ne comprenaient pour ainsi dire pas de fantaisie, et ne donnaient aucune prise à l'imagination. Tâtonnements, à vrai dire, qui ne devaient cesser qu'aux environs de 1908, date à laquelle on commença à posséder la technique britannique du jeu.

Fig. 388. — LES LUTTEURS, d'après une gravure de F. de Poilly (XVII^e siècle).

performances remarquables dans le domaine de l'athlétisme, du rugby, du football, de la boxe, du tennis.

Depuis ? Le mouvement ne fait que croître et s'épanouir, en même temps que le public se discipline, que les stades s'agrandissent, que la presse toute entière prêche la bonne parole. En 1928, on peut dire que le sport est un des éléments non négligeables de la vie moderne, et qu'on ne peut en nier l'influence, la portée, et les bienfaits.

Et maintenant que le sport, de nos jours, a connu un succès dont la persistance même étonne, que pourrait-on penser de son avenir ? Cette brillante évolution, commencée dans les cinq dernières années approximativement du siècle dernier, est-elle destinée à durer et à croître, ou, comme l'ont suggéré certains de ceux qui se penchent sur ce phénomène social, va-t-on, en France comme partout ailleurs, plafonner et en rester là ? Question d'un intérêt immédiat et certain, problème évidemment difficile à résoudre par le seul guide d'un instinct intelligent qui s'en tiendrait à des impressions.

Le sport, au sortir de la guerre 1914-1918, est

FOOTBALL.

Le fooball association, joué avec une balle ronde, et sans l'aide des mains, naissait au même instant. Il eut tout de suite ses équipes (Standard) et ses fidèles.

Le jeu était beaucoup plus facile à suivre par un profane, et ne comportait pas des règles aussi compliquées que le rugby. D'où cette vogue soudaine et rapide, qui n'a fait que croître depuis, pour se traduire, aujourd'hui, par environ cent cinquante mille pratiquants chez nous.

CONCLUSION.

Ainsi que nous le disions au début de cet article, c'est bien vers la fin du XIX^e siècle que le sport a pris possession de notre pays avec une pareille vigueur. Auparavant ? Ce n'était pas la somnolence, mais un état de quasi-engourdissement. La vogue véritable de l'exercice physique pourrait être exactement située à partir de 1900, si l'on veut bien admettre que la période 1890-1900 fut surtout marquée par l'adaptation, l'entrainement, les essais.

Du début du XX^e siècle à la guerre de 1914, on enregistra une ascension constante, que le conflit mondial réduisait à néant. Puis un regain d'activité à partir de 1918, qui se traduit vers 1922-23, par des

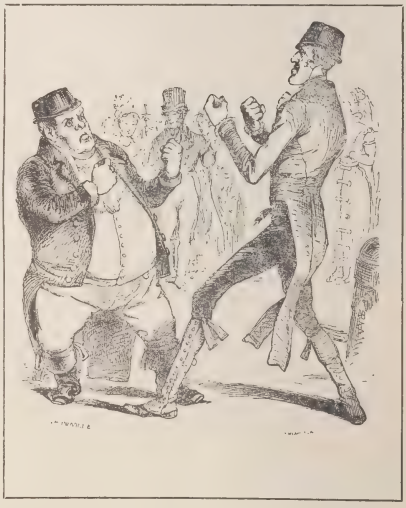

Fig. 389. — LA BOXE ANGLAISE, d'après Grandville.

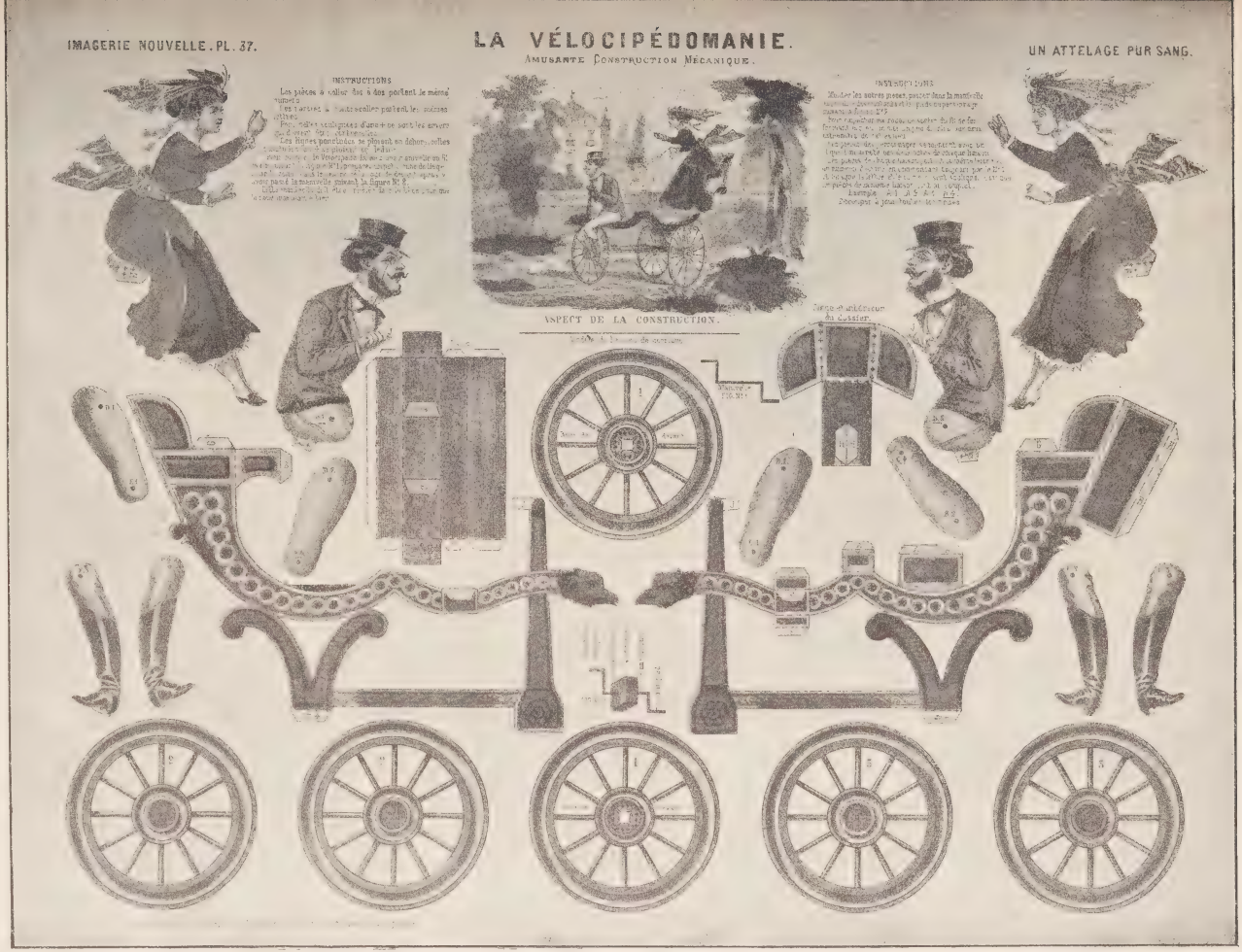

Fig. 390. — LA VÉLOCIPÉDOMANIE. — *Construction mecanique*, faisant partie du fond de M. Vagnè, imprimeur-éditeur à Pont-à-Mousson.

apparu, à la majorité des Français, comme seul capable de sauver la race. Un mouvement unanime et généreux a jeté les jeunes gens vers les stades. Et le sport a connu alors une période de prospérité française, et aussi mondiale, dont rien ne peut donner une idée.

Depuis ? Cet enthousiasme s'est quelque peu tassé, en raison même du fait que s'éloignait le spectre de la grande tuerie. Les effectifs des clubs ont diminué ; les athlètes ont peu à peu déserté le stade ; et derrière les

— Ton bulletin de conduite, une plaque de tir ?
— Oui, papa ; avec nos chassepots il faut que nous marquions nos bons points là-dessus.

Distribution de prix l'année prochaine dans les lycées

— Mais, maman, ça fait maintenant partie de mes leçons pour le collège.

L'ÉDUCATION DU JOUR
— Quelle horreur ! a la pension je ma fille aussi !!!

Fig. 391 à 394. — Croquis de Cham sur l'éducation physique (*Le Charivari*, 1868.)

légions combattantes, plus ou moins mutilées dans leur chair mais dévouées encore à l'idée, sont venues les générations d'après guerre, dont les buts de vie étaient tout autres, et les désirs différents.

Il n'était plus question alors de l'équilibre d'esprit conquis sur les stades, en des luttes loyales. Les hommes, les adolescents se sentirent envahis soudain d'une fièvre de lucre, d'une ardeur à jouir vite, intensément, de tout ce que la vie pourrait offrir, qui se traduisit par un dédain facile des maigres palmes de l'arène. Enfin, le fantôme du professionnalisme, avec ses satellites, combines, chiqués, truquages, vint porter un grave coup aux nobles sincérités de jadis. Le public, inquiet devant cette vague déferlante, sentit que la sincérité était absente de certains jeux, que des auréoles s'avéraient factices, et se tint sur la réserve, quand des « battages » adroits de journaux voulurent le convier à des rencontres mal équilibrées et indécises.

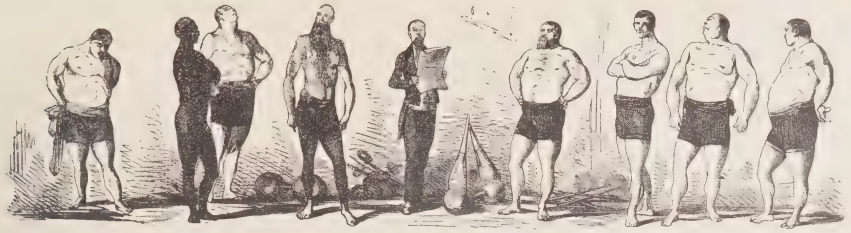

Fig. 395. — PRÉSENTATION DE MM. LES LUTTEURS. — *Lecture des règles de la lutte.* (Extrait de l'*Illustration.*)

Enfin, si des athlètes écoutèrent le tintement de l'or au fond des escarcelles, et prêtèrent une oreille complaisante aux propositions de certains... mécènes, ne leur en tenons point trop rigueur. Car ce mal fut le mal du siècle en son début. Et le phénomène, dont s'affligeaient les amants du sport pur, était celui de l'époque. Dans les clubs comme dans la vie, les besoins de caisse se firent, d'un seul coup, beaucoup plus élevés ; les budgets des stades connurent une ampleur astronomique ; et pour équilibrer, pour tenir, pour résister, il fallut, tout d'abord, réaliser des recettes.

Réaliser des recettes !... Mais le public est comme ces alouettes, que le miroir attire. Mettiez-vous sous ces yeux un onze, un quinze médiocres, faits de noms inconnus ? Et la foule, aussitôt, de bouder... Les caisses de rester vides. Les dirigeants, peu à peu, furent amenés à offrir à des « as » des situations lucratives, pour en obtenir ce petit bout de signature, sur parchemin, qui est l'objet de tant de convoitises et de soucis.

Bientôt ce ne fut pas assez. Les champions de tout ordre et de tout poil ne voulurent pas s'en tenir à de vagues promesses, et à des appointements gagnés tant bien que mal. Il exigèrent davantage. Ils entendirent — eux qui réalisaient, par leurs efforts, des recettes énormes — qu'on fît la part de leur présence, et qu'on les défrayât de façon plus sérieuse. Et peu à peu s'institua cet armateurisme marron, véritable secret de Polichinelle du sport actuel, où les athlètes ne se gênent pas pour dire de quelles offres ils ont été honorés à X... où à Y..., et pourquoi ils y sont allés. Sous le manteau, c'est une vaste foire du muscle, et certains chiffres étonneraient bien ceux que le hasard de leur situation de professeur à la Sorbonne ou d'ingénieur sorti de Polytechnique condamnent à une décente misère. Des joueurs de rugby internationaux connus ont touché, pour une saison, jusqu'à trente-cinq mille francs, ceci sans préjudice de la nourriture assurée, du gain de leur travail quotidien, et des petits à-côtés que ne manquent pas de faire valoir ces amateurs nouveau genre.

Dans le football, d'ailleurs, le mal est identique. Simplement peut-être, les tarifs sont-ils un peu moins élevés. Car les manieurs de balle ronde courent beaucoup moins de risques sur les terrains que leurs confrères de la balle ovale, qui estiment à peu près miraculeux de « se sortir » d'une saison entière sans accident.

On paye les risques. Ceci ne saurait trop surprendre.

Il n'y aurait point lieu, d'ailleurs, au fond, de s'indigner cruellement contre ces nouvelles mœurs, si la face du sport n'en était point absolument changée. — Avec les mœurs nouvelles, on glisse peu à peu vers une organisation, une entente des joueurs et des clubs, qui porteraient le coup de grâce au sport. Déjà des matches

Fig. 396. — LES LUTTEURS.
« Avantage des places réservées pour bien juger les coups et en recevoir. »
(Extrait de l'*Illustration.*)

Fig. 397. — Le Pari des Coltineurs. Samedi 25 mars 1893. (*Le Petit Journal.*)

nuls curieux, devant vingt mille personnes que le dimanche suivant ramena aux mêmes barrières, ont mis la puce à l'oreille de certains. On n'ignore pas que, dans certains vestiaires encore, des tractations bizarres, à la mi-temps, mirent face à face dirigeants et joueurs, les uns déterminés à passer à la caisse ou à ne pas reparaître sur le terrain, les autres à ne pas payer. Les joueurs finirent par l'emporter. C'était fatal. Mais c'est aussi bien triste....

Qu'adviendra-t-il de ces excès ? Un jour, la masse du public, écœurée, se tournera-t-elle vers d'autres divertissements ? La lutte est morte d'être trop peu sincère. La boxe est bien malade. En sera-t-il de même des sports jusqu'à présent préservés ?

C'est le secret de demain. Il est indéniable que la situation actuelle du sport en France est fort trouble. On dirait d'une marche sur les sables mouvants. Vaut-il mieux appuyer à droite ? Aller à gauche ? Retourner en arrière ? Qui le pourrait, le saurait dire avec certitude ?

Mais, que l'on porte le fer dans la plaie, ou que, bien au contraire, vienne succéder, à l'amateurisme de contrebande, un professionnalisme avéré, avoué, certain, il n'en demeure pas moins que l'évolution trop rapide, que l'afflux trop prompt des grosses recettes ont fait au sport autant de mal que de bien. Il fallait de l'argent pour grandir, pour progresser ! On en a eu. Mais il ne fallait point détourner ces sommes, gagnées en quelques heures d'un spectacle qui cessait d'être un jeu, de leur but, de leur orientation première. Il fallait savoir les consacrer uniquement à la propagande, aux efforts des petits groupements déshérités. On ne l'a point fait. On n'a vu, dans cet afflux d'or, que la possibilité de tenter et de corrompre.

Quel dictateur aura l'audace et la puissance de chasser les marchands du Temple ? On ne le voit point poindre à l'horizon de notre cause. Ce serait pourtant le salut. Un salut exigible, immédiat, d'où dépendrait toute l'orientation nouvelle et future du sport dans la cité.

C. A. Gonnet.

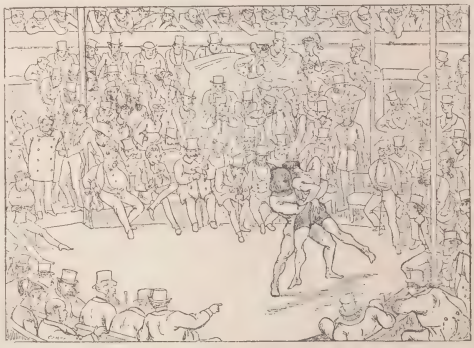

Fig. 398. — « La supériorité du masque vis-à-vis des crédules ! Les crédules ont remarqué que si ce n'était pas le même homme, c'était du moins le même maillot. » D'après un dessin de Crafty.

LES ACTRICES. « Nous ferez-vous l'honneur de nous baiser la main ? » D'après une lithographie de Gavarni

Fig. 399. — LES COULISSES DU THÉATRE DE SÉRAPHIN A PARIS, d'après un dessin d'Eustache Lorsay. Extrait du *Magasin pittoresque*.

* Seize personnes aidaient le père Séraphin dans ses représentations, parmi lesquelles : Aude, le père des Cadet Roussel et de Mme Angot ; Dorvigny, qui créa les Jeannot et les Jocrisse ; Guillemin, dont Rivarol disait, à propos de ses œuvres : « Il est plus facile de les admirer que de les compter ». On jouait : *Le Pont cassé*, de Destouche ; *La Femme jalouse*, *Le Sourd*, de Desforges. En 1859, le théâtre de Séraphin émigra au passage Jouffroy.

XII

MARIONNETTES ET GUIGNOLS

Les marionnettes sont presque aussi vieilles que la civilisation. Le Guignol français appartient au XIXe siècle, du moins en ce qui concerne le personnage de Guignol. En France, les marionnettes nous étaient venues d'Italie à l'époque de la Renaissance. Mais il ne faut pas confondre les marionnettes mues par les fils, avec celles mues par les doigts.

Il y eut à Paris de célèbres montreurs de marionnettes qui, après avoir donné des représentations dans les foires, voyageaient dans les provinces. A Nantes, en 1648, la troupe de Molière est tenue en échec par les marionnettes du Vénitien Segalla. Le célèbre Brioché, que l'on voyait souvent au Pont-Neuf, faisait les beaux jours de la foire Saint-Germain, en 1669, et les entrepreneurs de spectacles, Nicolet et Audinot, avaient montré des marionnettes à la foire Saint-Laurent, avant de se transporter au boulevard du Temple où, plus tard, ils fondèrent leurs théâtres des Grands Danseurs du Roi (devenu la Gaîté) et du premier Ambigu-Comique.

Il y eut des marionnettes automatiques avec des fils cachés ou invisibles, présentées par des prestidigitateurs, comme le pantin qui fait du trapèze, l'arlequin qui sort d'un coffre, le petit pâtissier qui apporte des gâteaux, mais c'étaient plutôt des pièces mécaniques. La vraie marionnette, mue par des fils, a le chef en carton, le buste

et les cuisses en bois, les bras en cordes, les mains, les jambes et le cou en plomb, ou garnis de plomb, ce qui lui permet de ne pas perdre son centre de gravité. Au sommet de la tête, se trouve une petite tringle qui sert à la suspendre ou à la transporter.

Les Italiens, encore aujourd'hui, sont excessivement habiles à faire mouvoir les marionnettes mues par des fils. Le Théâtre de Gianduja, à Turin, donne des ballets et des pièces féeries avec des personnages de soixante-cinq centimètres de haut, et dont les mouvements sont si bien réglés, qu'au bout d'un moment l'illusion est complète.

Les fantoches de Thomas Holben, venus en France il y a un demi-siècle, étaient des merveilles de précision. Mais ils s'adressaient aux yeux et non à l'esprit. Ils étonnaient, ils ne charmaient pas. Dans les marionnettes on voit ou l'on devine le fil. Dans le guignol on ne pense pas aux doigts. Un opérateur habile, pouvant faire accorder les gestes avec les paroles, atteint la perfection.

Fig. 400. — Séraphin, d'après un dessin d'Eustache Lorsay.

* Séraphin naquit à Metz vers 1750. Le 22 avril 1784, il obtenait un brevet lui permettant d'établir un théâtre « d'ombres chinoises et de feux arabesques » dans la ville de Versailles. Le 10 septembre 1784, il vint fonder à Paris, sous une galerie du Palais-Royal, cet établissement qui a été l'émerveillement de plusieurs générations à leur premier âge. Il mourut célibataire, le 6 décembre 1800. Son neveu lui succéda.

« Le dernier système, a écrit Lemercier de Neuville, l'inventeur des *Pupazzi*, le plus simple, le plus naïf, et que pourtant je mets au-dessus de tous les autres, est celui qui consiste à tenir les marionnettes avec les doigts, système conservé par les guignols lyonnais, par tous les « castelets » — nom que l'on donne au théâtre de Guignol — de France et par les « Puppi » d'Italie. Jamais une marionnette mue par des fils n'arrivera à la vérité du geste et de l'expression comme les guignols qui sont l'imitation de la vie ». Mais si la marionnette mue par les doigts existait déjà à la fin du XVIII[e] siècle, et bien auparavant, ce fut Mourget, de Lyon, le créateur du Guignol lyonnais et du personnage de Guignol. Mourguet vécut quatre-vingt-dix-neuf ans et mourut en 1844. Son petit-fils, Laurent, inventa le type de Gnafron, et voici, avec Madelon, la base du Théâtre de Guignol à Lyon, qui tient ses assises au quai Saint-Antoine et au passage de l'Argue. Guignol a la figure ronde et rose, de grands yeux, le nez aplati. Le masque est régulier et banal. Il est coiffé d'une espèce de petit chapeau noir et mou, aux bords relevés devant et derrière, mis en travers comme les anciens chapeaux de gendarmes, mais sans cornes. Par derrière sort une queue tressée — son *sarsifis*. Il est vêtu d'une petite jaquette boutonnée, avec poches sur le côté. Ce costume est celui que portaient les ouvriers canuts de Lyon à la fin du XVIII[e] siècle. Son langage est traînard et mielleux (nous parlons du Guignol lyonnais). Il a bon cœur. Certes il est assez enclin à la bamboche, n'ayant pas trop de scrupules, toujours prêt à rendre service aux amis. On le dupe beaucoup sans effort, mais il parvient toujours à se tirer d'un mauvais pas. Il est domestique dans *Les Couverts volés*, *Le Pot de confiture*, *Les Valets à la porte*; savetier dans *Les Frères Coq*; paysan dans *Le Marchand de veaux*. Il écorche tous les mots et, avec son air naïf, dit souvent des vérités pleines de bon sens. Mourguet faisait ses pièces lui-même, et souvent prenait son bien où il le trouvait, mais en le travestissant à son usage. *Les Couverts volés* ont bien quelque rapprochement avec *La Pie voleuse*, et *Le Marchand de veaux* avec *L'Avocat Pathelin*. Mais ne nous arrêtons pas à ces détails. Voici un fragment du *Déménagement*.

« Le propriétaire ne pouvant pas arriver à se faire payer de Guignol, use d'un subterfuge. Il frappe à la porte de la même façon que le facteur et, déguisant sa voix, crie : « Je vous apporte une lettre chargée avec de l'argent dedans ». A ces mots, Guignol crie de sa mansarde : « De l'argent ! Je dégringole ». Une fois en présence du propriétaire, il ne se déconcerte pas, mais répond par des calembredaines : « Je viens savoir quand nous en

finirons avec notre compte », dit le propriétaire furieux. — Notre compte ? lui répond Guignol. Oh ! si vous me devez quéque petite chose, ne vous gênez pas, je ne suis pas pressé ». Le propriétaire veut en finir. Il donnera quittance, s'il s'engage à vider les lieux. « Ah ! par exemple, dit Guignol, c'est pas mon état... Je ne travaille pas sur cette matière. »

Un peu grasses parfois les plaisanteries, mais son public lui en sait presque gré. Le propriétaire s'en va furieux et menaçant. Survient Gnafron, le type de l'ivrogne à la voix enrouée.

GNAFRON. — Qu' qu'il te voulait le vieux grigou ?

GUIGNOL. — Ah ! des bêtises. Il me demandait de l'argent. Je lui dois neuf termes.

GNAFRON. — Neuf termes ! Et tu ne lui as rien donné ?

GUIGNOL. — Rien.

GNAFRON. — Tiens, embrasse-moi ! Je t'ai toujours aimé, Guignol. T'es le modèle des locataires !

Guignol propose d'aller boire une bonne bouteille quand Gnafron lui aura donné un coup de main pour faire « changer d'air » à son « bataclan » qui est là-haut. Gnafron accepte de lui donner asile dans sa « suspente » qui n'a que seize pieds carrés, mais qui est habitée.

GUIGNOL. — Habitée ? Est-ce que tu loges des maçons, à présent ?

GNAFRON. — Non, mais y a une ménagerie. Y a des cafards. J'en ai compté, l'autre jour, de quoi faire un régiment avec la musique. Y a de z'aragnées, y a des puces, y a des bardanes (punaises).

GUIGNOL. — Sois tranquille. Nous leur porterons de la société.

Guignol, Gnafron et Madelon, femme du Guignol, opèrent alors le déménagement, en apportant tour à tour sur la planchette du devant du théâtre un bois de lit en mauvais état, un matelas lamentable, une commode sans tiroirs, une poêle percée, et nécessairement une seringue et un pot de chambre qui mettent l'assistance en joie.

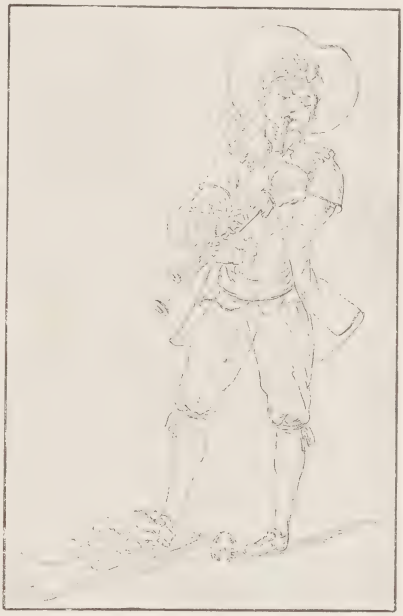

B. N. Estampes.

FIG. 401. — LE MONTREUR DE MARIONNETTES,
D'après un dessin de la collection Deveria.

Pourtant, le répertoire de Guignol s'est élevé souvent plus haut et a cultivé surtout la parodie en vers. De fins lettrés, des avocats du barreau de Lyon ont collaboré à des œuvres vraiment charmantes sous le voile de l'anonymat, mais c'était là des spectacles pour grandes personnes et non plus pour enfants. Toute la famille Mourguet, qui dirigea le Guignol-Lyonnais au moins pendant trois générations, eut comme successeur, au quai Saint-Antoine, le Père Rousset, et ce théâtre reprit un nouveau lustre. L'été, Guignol s'en va dans les villes d'eau, dans les casinos, mais s'il emporte avec lui son esprit local, qui a surtout son charme à Lyon, à cause du goût de terroir, il amuse partout par son genre d'esprit. Encore faut-il que le personnage de Guignol soit bien tenu et que l'accent canut soit conservé. Ses apparitions intermittentes à Paris y ont toujours été goûtées. Mais ce genre de théâtre serait incompréhensible pour des étrangers.

A Paris, le Théâtre de *Guignolet* apparut aux Champs-Elysées vers 1818 et fut tenu par la famille Guentle, de père en fils. Le vrai *Guignol* parisien fut fondé par Pierre Dumont en 1836. Un de ses successeurs fut Anatole, qui composa plus de quarante pièces, dont une des plus célèbres fut *Le Voyage du Père Cassandre*. Louis Lafage de *Guignolet* fit *Les Cancans de Madame Tapachon, Le Village enchanté,* etc. Les pièces les plus jouées furent *La Tentation de saint Antoine, Les Dames de la Halle, Le Chat de la Mère Michel,* etc. On se vole les sujets. Car il y eut, tour à tour, le Théâtre Babylas, au Luxembourg, tenu par Driat, le loueur de chaises; le Théâtre Bobino, place des Vosges, etc. On en compta jusqu'à quatorze. Mais ce répertoire, qui s'adresse surtout aux enfants, n'a pas le caractère du Guignol lyonnais, qui s'adresse surtout aux grandes personnes. Charles Nodier s'intéressait beaucoup aux marionnettes. « C'est le drame éternel et la comédie humaine représentée, disait-il, devant le plus naïf et le meilleur des publics. Le cœur humain n'a pas changé de place. » Ici, le coup de pied de la farce est

remplacé par le bâton. Le bâton résout tout, il tranche les différends, il paie les dettes, il renvoie les importuns, il corrige les femmes. C'est avec le bâton que Guignol bat le commissaire, sa femme, le propriétaire, le juge, le bourreau même, et plus il frappe plus il fait rire, et comme son bâton est fêlé, à chaque coup qui retentit, ce sont des cris de joie dans l'auditoire. Qui sait si ce n'est pas à Guignol que nombre de petits Français apprennent l'irrespect de l'autorité.

Indépendamment de Nodier, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Gounod, aimaient beaucoup les théâtres de marionnettes. Maurice Sand, fils de George Sand, avec son ami Eugène Lambert, construisit un théâtre de marionnettes où il donna des pièces de sa composition, en petit comité chez sa mère, pendant près de vingt ans. Mais la tentative la plus artistique, la plus originale, fut celle de Lemercier de Neuville, sous le second Empire. Journaliste, homme d'esprit, il lui était arrivé, pour distraire son petit garçon malade, de découper des figures sur des journaux illustrés, puis il peignit des personnages sur une planchette de bois léger. Les bras seuls en étaient mobiles, et comme on tenait la marionnette à la main, on n'en voyait que les deux tiers du corps. Lemercier de Neuville possédait un grand talent d'imitateur. Il fit parler ses personnages qu'il intitula *Pupazzi*. Tous les personnages contemporains, politiques, littéraires, artistiques défilèrent dans cette galerie, dont l'essai fut fait à la fin de l'année 1863, en présence du tout Paris d'alors, réuni dans le jardin de Carjat, le photographe caricaturiste. Lemercier écrivit des petites pièces et des monologues qu'il fit débiter par ses Pupazzi qui furent demandés partout, dans les salons et les casinos, et jusqu'aux Tuileries. On ne se doute guère, disait-il, en voyant mes Pupazzi, qu'il faut que je sois tout à la fois acteur, chanteur, danseur, imitateur, peintre, décorateur, sculpteur, cartonnier, perruquier, chapelier, tailleur, machiniste et mécanicien. Victor Hugo se présentait comme ceci :

Fig. 402. — LE MONTREUR DE MARIONNETTES, d'après Gavarni.

Bon appétit, messieurs ! Aimez-vous le poison,
Les trappes, les poignards, voleurs dans la cloison,
Bandits, burgraves, courtisanes ?
C'est moi, Victor Hugo, qui vais vous en servir,
Moi qui chantais jadis les combats de l'Emir
Et les cous voilés des sultanes...

Oh, raillez, raillez-moi ! Vos injures s'en vont
Maculer mes souliers sans monter à mon front,
Si vaste que c'est tout un monde !
Je suis le chef d'école, et non pas l'écolier
Suivant son professeur dans le boueux sentier,
Où croupit le classique immonde.

Rossini, réputé pour... ses macaronis, parlait en prose : « Signore, Signori, passante davante, il vostra casa, z'ai crou qu'il était del mio devoir di vi présenter mio profundo respetto, della mia profunda considerazione. Vi mi demandez pit'être ce qué zé zouis ? Zé zouis un couisinier fameux qu'il s'est élevé al souprémo degré del arte coulinario, et qu'il avait trovato la maniera di facera il macaroni dell'amore. Il tempo di passare la vesta et di prendere la casserola et ze countinoue. »

Fig. 403. — UNE REPRÉSENTATION DANS L'ATELIER DE MAURICE SAND. D'après un dessin de Maurice Sand, extrait du *Monde Illustré* (1858).

Fig. 404. — LE THÉATRE DE GUIGNOL. Dessin de E. Lorsay (*Magasin Pittoresque* 1870).

D'autres fois, on chantait *La Chanson des Sergents de ville*, sur l'air de *L'Ecu de France :*

Si j'arrêtais les malfaiteurs,
J'aurais par trop à faire,
Ça ne les rendrait pas meilleurs
Car ils n'se corrig'nt guère.
Et puis supposez
Qu'ils soient tous pincés,
J'sers plus à rien. — On m'chasse.
Tandis qu'en étant
Plus accommodant
Je conserve ma place.

Lemercier de Neuville, qui écrivit force revues d'actualités pour ses Pupazzi, devint directeur des plaisirs des enfants à Monte-Carlo, et s'éteignit à Nice en 1918, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Depuis le Théâtre de Séraphin au Palais-Royal, transporté plus tard au boulevard Montmartre, depuis même les *Pantins à la planchette*, que faisaient danser dans la rue de petits savoyards, la confection des marion-

nettes qui avaient un sculpteur tel que Ch. Ferry, et un habilleur tel que F. Fruit, était devenue presque un art. On créa les types parisiens du guignol, du polichinelle, du gendarme, de la mère Gigogne, du médecin, du juge.

Un homme de lettres, Duranty, voulut, vers 1861, installer un guignol au jardin des Tuileries. Il ne fut pas compris, et, loin du bruit et des familles, quelques audacieux avaient créé le théâtre érotique de la rue de la Santé, où l'on donna, portes closes, une dizaine de représentations de *L'Etudiant et la Grisette*, d'Henry Monnier, et du *Dernier Jour d'un condamné*, de Tisserand. Lemercier de Neuville et Jean de Boys tenaient les fantoches. D'autres lisaient les rôles dans la coulisse.

Fig. 405. — UN THÉATRE DE MARIONNETTES EN CHINE.

La province eut aussi ses marionnettes spéciales. A Amiens, ce fut *Lafleur*, et à Lille ce fut *Jacques* qui parlaient les patois locaux. Mais tandis que le Théâtre de la Santé, qui ne vécut que ce que vivent les roses, représentait *Le Suif de Venise* ou *La Chandelle des dix*, pour quelques lettrés, et que le Guignol des Champs-Elysées amusait les enfants qui se réjouissaient de voir rosser le commissaire ; le vrai Guignol-Lyonnais, le maître de tous les guignols de France, poursuivait sa marche triomphante avec, outre son vieux répertoire, ses parodies du *Châlet*, de *Robert le Diable*, de *La Dame blanche*, d'*Aïda*, de *Ruy Blas*, de *L'Africaine*, de *Lucie*, où l'on entendait des vers comme ceux-ci :

Guignol répond à Lucie qui lui parle de mort.

La mort ? Que dis-tu là ? Si tu tournes de l'œil,
On pourra me cogner dans le même cercueil.
Oui, j'irais roupiller près de toi dans la bière
Alors on sera sûr que les deux font la paire.

Seulement j'aurais peur d'y rester trop longtemps,
Et nous serons, je crois, mieux dehors que dedans.
Je ne suis pas pressé d'habiter une tombe ;
Tu n'y tiens pas non plus, n'est-ce pas, ma colombe ?

Les marionnettes, quoique fabriquées aujourd'hui avec toute la perfection désirable, se font rares. Mais le Guignol de Lyon, de glorieuse mémoire, à l'usage des grands et des petits, le Guignol parisien des Champs-Elysées, toujours agrandi, se tiennent solides sur leur base, et ne meurent pas. Et puis pourquoi ne pas s'intéresser à tout âge aux marionnettes et aux guignols? Un jour, en 1871, à Bordeaux où siégeait l'Assemblée, Victor Hugo rencontra sur les Quinconces Jules Claretie, alors journaliste, regardant un spectacle de ce genre : « Allons, cher ami, lui dit-il, je vois que ce n'est pas seulement à l'Assemblée Nationale que vous étudiez les hommes politiques ». C'est de Jules Claretie lui-même que nous tenons l'anecdote.

Henry Lyonnet.

Fig. 406. — Carte d'un orfèvre au XVIII[e] siècle.

XIII

LA PUBLICITE

La publicité n'est pas une invention moderne. On a prétendu qu'elle était la fée du commerce. Acceptons ce titre pompeux et essayons de démêler à la fois la psychologie et la mécanique de la publicité, qui a pris toutes les formes, emprunté, à la vie, à l'art, à l'histoire, au passé et à la légende, les éléments les plus variés.

La publicité a surtout essayé de retenir, après l'avoir accroché, le regard du passant. Les affiches, dessins et photographies, les croquis les plus cocasses, les fantaisies les plus inattendues ont fait plaisir aux yeux de tous et vanté la vertu d'un quinquina ou la solidité d'un tissu.

Mais est-ce là chose nouvelle ? Non pas !

L'*enseigne de Gersaint,* de Watteau, rendit célèbre une boutique. La gravure de *Hero et Leandre,* distribuée par le Popinot, de Balzac, et le demi-nu de *Mademoiselle Romanet,* aguichante et jolie, préludant au lancement de « Moi, toute », indiquaient assez la marche à suivre.

Une exposition des enseignes et réclames d'autrefois, nous a fait apprécier, à la Bibliothèque Nationale, le bon goût des artistes et marchands, depuis les marques de Langelier, libraire du XVII[e] siècle, jusqu'aux affiches de *Steinlen,* pour les tournées du « Chat noir », et aux lithographies de *Léandre* et de *Toulouse-Lautrec,* pour les romans nouveaux ou les stations thermales.

M. R. Héron de Villefosse a écrit : *L'histoire de la rue Saint-Denis a pu être achevée avec la liste des quatre cents enseignes qui s'y étaient donne rendez-vous. Elles s'identifiaient si bien à la vie de nos cités, qu'on les considérait comme des personnes morales.*

Nous savons que maître François Villon, dans le « Grand Testament », lègue ses biens à des enseignes nommément désignées.

Les affiches du temps de Molière, *Les comédiens du Roi entretenus par Sa Majeste,* rappellent quels spectacles on donnait à la Cour et à la ville. L'Académie royale de musique annonçait, par voie d'affiches, le 6 janvier 1779, la tragédie *Castor et Pollux* et *Le Jaloux à l'épreuve,* opéra bouffon « del signor Anfossi », avec divertissement et bal.

Faut-il citer encore *L'alliance de la musique et de la comédie,* de Watteau, auquel nous devons le prestigieux *Embarquement pour Cythère* ?

Les enseignes peintes sont les aïeules de la publicité. Elles ornaient les boutiques des commerçants. Les industriels ingénieux ne regardaient guère à la dépense et avaient le bon goût de s'adresser à de grands artistes.

C'est le XVIII[e] siècle qui fut le plus fertile en heureuses initiatives.

On connaît le projet de *Claude Gillot*, pour un magasin de frivolités et de toilette ; celui de *Chardin*, pour un chirurgien-barbier, et les deux panneaux que le vieux maître brossa pour le parfumeur Pinaud.

Il y avait eu déjà des peintres de second plan dont les noms furent sauvés de l'oubli par Charles-Nicolas Cochin dans sa « Brochure satirique sur les salons » : *Cocural, Auclair, Abel, Trurocq, Desmarets, David, Davignan, J.-B. Pujoulx*, qui se consacrèrent à l'enseigne.

Quant à l'œuvre célèbre d'*Antoine Watteau*, connue sous le titre « l'Enseigne de Gersaint », elle fut composée et exécutée d'une seule venue, sans retouches, dans un bel enthousiasme d'artiste. Et L. de Fourcaud écrivit à son sujet : « Watteau poursuit naïvement à travers la réalité vivante l'expression de son beau songe de la vie ».

Le piquant de l'aventure est que Gersaint était marchand de tableaux et que Watteau vieilli, âme désabusée, proposa à son ami de parer sa devanture. Le résultat fut ce « plafond » long de trois mètres qui passa en plusieurs mains avant d'être acquis par Frédéric-le-Grand et de devenir une des pièces les plus belles du Palais-Royal de Berlin.

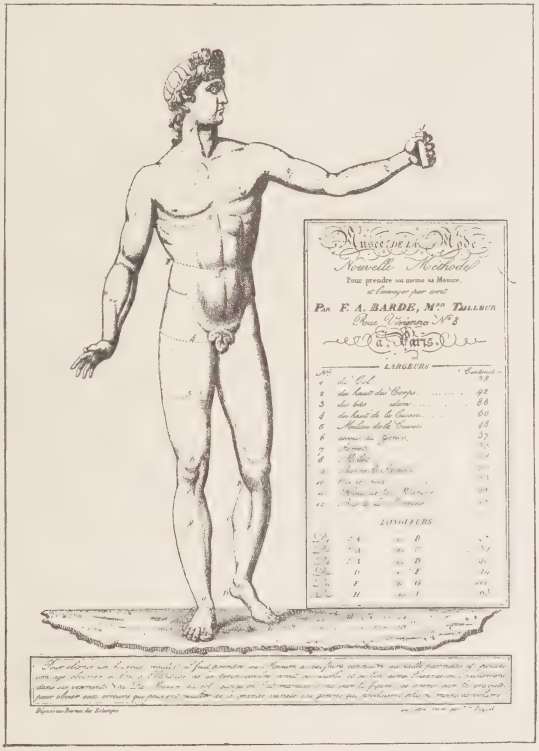

FIG. 407. — Placard de publicité d'un marchand tailleur au XIX[e] siècle.

On ne saurait oublier les enseignes peintes de *L. François Swagers*, pleines de fantaisie et d'humour (Restaurant du Bœuf à la Mode) ; de *Louis-Léopold Boilly* (Le Gourmand), pour la maison Corcellet ; de *Gabriel de Saint-Aubin* (pour le sieur Périer, quincailler) ; de *Joseph Vernet* (Le Petit Dunkerque, bibelots exotiques à la descente du Pont-Neuf) ; de *Lacroix*, de Marseille ; de *Greuze*, de *Prudhon, Carle Vernet, Géricault, Marcel, Callande de Champmartin, Poterlet, Jeauron, Baron, Célestin Nanteuil, Diaz de la Peña, Delacroix* et d'autres artistes qui ne dédaignèrent pas les commandes des chapeliers, drapiers, cabarets et marchands de vins.

C'est l'enseigne peinte qui suscita l'affiche et la vignette.

Toutes les matières étaient d'ailleurs mises à contribution : le fer, le zinc, la pierre, le bois, pour créer des enseignes. Georges Cain, amateur éclairé du vieux Paris, les a dénombrées, ainsi que le peintre et écrivain André Warnod.[1]

Au Musée Carnavalet, rue des Nonnains-d'Hyères, au Pavillon Marsan, dans les rues de l'antique cité, on peut retrouver les enseignes sculptées au-dessus des portes, sous les auvents et les porches, dans les cours des maisons Renaissance qui ont pu conserver leur aspect et leur noblesse de lignes, malgré les injures du temps.

(1) Voir plus haut l'étude de notre collaborateur André Warnod sur les Enseignes.

Fig. 408. — Placard de publicité pour un marchand parfumeur au XIXe siècle.

Mais l'enseigne n'avait aucune diffusion. Le promeneur, le passant, seuls, les voyaient. Il fallut multiplier les motifs familiers et l'affiche supplanta l'œuvre d'art ou le travail de l'artisan.

Ce furent les affiches de théâtre qui, les premières, se répandirent à travers la ville. Il suffit de visiter le Musée de l'Opéra, pour se rendre compte de ce qui se passa à partir du XVIIIe siècle. On ne connaissait pas

encore les formats énormes, les compositions attirant le client probable, ni le « fromage réservé aux étoiles de grandeurs diverses ».

Les commerçants, les industriels suivirent l'exemple des comédiens. Les débits de tabac, les orfèvres, les marchands d'eau-de-vie, de Cognac, de la « bonne bière de Mars », utilisèrent les bois hardiment coloriés et des

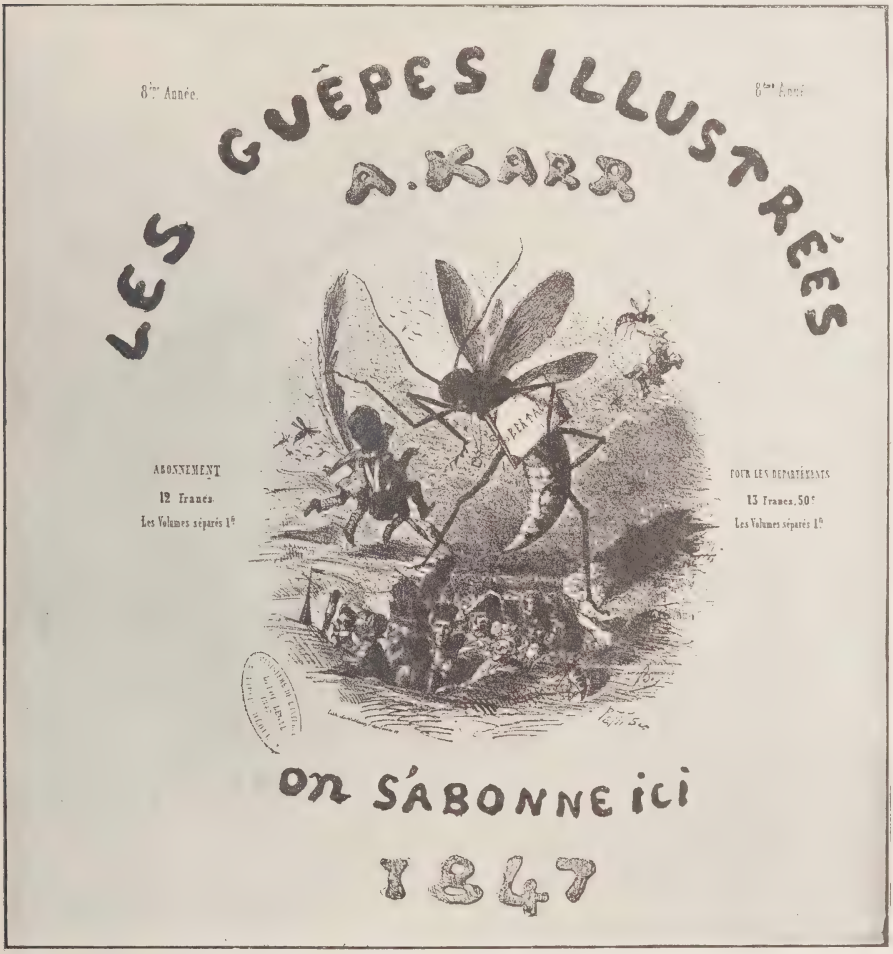

Fig. 409. — Affiche annonçant la publication des *Guêpes*, d'Alphonse Karr, en 1847.

lithographies, — certains artistes de grand talent ne pensèrent pas déchoir en signant les réclames dont on chargeait les murs.

Raffet, *Daumier*, *Manet* donnèrent le ton. Suivirent *Choubrac* et ses cocodettes et pierrots ; *Cheret*, luministe ; *Toulouse-Lautrec*, traducteur impitoyable de la névrose moderne, *Cappiello*, *Willette*, *Roubille*, *Jossot*, d'autres qui ont paré nos murs de leur art souriant et divers.

Les affiches, les premières, vieilles d'un siècle, évoquaient des maisons célèbres ayant pignon sur rue avec enseignes de fer et de bois : « A la biche », « Au Duc de Choiseul », les peintures sur toile, tôle, carton,

Fig. 410. — Affiche pour les *Mystères de Paris, d'Eugène Sue*, en 1843.

choisies comme marques de fabriques, réalisées ensuite en images et affiches d'intérieur, en adresses de marchands, prospectus et catalogues, avis, annonces, étiquettes, boites ornées, garnitures d'éventaires, objets d'étalage et jetons de commerce.

Les marques de fabrique étaient soigneusement composées d'emblèmes et de symboles se rapportant aux spécialités des maisons, quelquefois aux jeux de mots et de noms ; par exemple, les *Anges-Liés*, des célèbres imprimeurs du XVI^e^ siècle, les Langelier.

Pour propager la foi parmi les foules, les ordres religieux firent graver des bois par des artisans naïfs et fervents qui honoraient ainsi les patrons de confréries célèbres.

La première carte-adresse, que les bibliophiles aient notée, est celle gravée par *Chauveau*, vers 1630, pour une maison de draps et d'ustensiles ménagers, « A l'Image Saint Martin ». On cite encore la vignette dessinée par *Boucher*, « A la Pagode », et les estampes et gravures anonymes vantant la réputation des gants de « l'Agneau Pascal », la « Teste Noire », le « Grand Parfumeur Lyonnais », l' « Ancre Royale », le « Grand Louis », etc., etc., autant d'exemples.

Les affiches extérieures apparurent à l'occasion des premiers succès des Comédiens du Roy, précisément pour Molière que nous citions plus haut, Mais l'ancêtre est *l'affiche de Scudéry*, actuellement dans les collections de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Les affiches du XVIII^e^ siècle, dites affiches révolutionnaires, de vente et de location, l'affiche de recrutement sollicitant les beaux hommes à se présenter au régiment du duc de Sully, ne révèlent pas une imagination et une recherche appréciables. Il faut attendre le XIX^e^ siècle pour assister à une floraison superbe d'affiches dont les plus heureuses d'aspect furent consacrées au théâtre.

FIG. 411. — Carte de publicité pour les magasins *Au Bruxellois* (XIX^e^ siècle).

FIG. 412. — Carte de publicité pour un Magasin de nouveautés au XIX^e^ siècle.

Les affiches de librairies et de réjouissances publiques (*promenades du bœuf gras, pantomimes militaires du second Empire, spectacles du Général Tom-Pouce, de la Marquise de Lilliput, Bal du Prado et de la Tour de Solférino, Delion, escamoteur*) sont d'un coloris et d'un dessin qui faisaient pressentir l'éclosion merveilleuse des affiches de *Chéret*.

Pour l'intérieur, les artistes s'appliquèrent à rivaliser d'adresse, de maîtrise, de soin méticuleux dans l'exécution des motifs choisis. Les écussons, lettres ornées, festons, cadres sont des travaux patients qui flattent les amateurs. Les plus célèbres sont les affiches de *Josse* et *Gellé frères*, le *Bouquet Royal*, l'*Eau d'Hebé*, *Dissey et Piver*, *l'Huile de Castor*, la *Pommade du sieur Allian*, les *Parfums d'Isnard* et de *Guéraud*, *l'Eau de Mars pour les dents*, le *Château des fleurs*, etc., et les images montées de ton et de vives couleurs, tirées sur les presses célèbres de Pélerin à Epinal.

Quel charme un peu naïf avaient ces gravures sur bois, ces pochoirs violemment enluminés, ces brochures et images pour les colporteurs ! ! ! *Le Bouquet français* offrait l'*Eau de Cologne de Charles X* ; *L'Algérie illustrée*, par *Raffet*, invitait le lecteur à souscrire aux quatre-vingts livraisons que publiait Furne, à raison de 0 fr. 25 l'une. Les *salons et cabinets de société du Restaurant des Halles centrales*, ouvert toute la

Fig. 413. — *Les Affiches illustrées.* D'après une lithographie de Gavarni sur les petites affiches.

nuit, près la rue de Rivoli, vantaient leurs prix très modérés. Les *berlines-poste du Mont Cenis, du Mont Saint-Michel et Suze,* invitaient, vers 1845, les audacieux à gagner les cimes, grâce à des attelages de seize à vingt mules. Le *lac de Saint-Fargeau,* à Belleville, tentait les pêcheurs à la ligne et les amateurs de bateaux et gondoles sans aucun risque à courir. *Marc, fournisseur des pompiers et de la Garde nationale,* vendait un équipement complet, supérieur, pour 100 francs, et la « fantaisie » ne dépassait pas 120 francs. La *Compagnie des Mines d'Or de Californie* livrait des actions à 10 francs, et l'affiche était ornée d'un trois mâts superbe, toutes

voiles dehors. En 1856, le *Restaurant Planchet* inaugurait, pour le Carnaval, ses soupers à 1 fr. 40, champagne compris. Et le sujet rabelaisien promettait, sur papier, toutes les délices. Que n'ont pas vanté les affiches, aujourd'hui bien vieilles et fanées? George Sand en usa pour lancer les deux volumes du *Compagnon du Tour de France!* Les parfumeurs, les merciers, les marchands de pâtes médicinales, les bijoutiers, les exportateurs et même les épileuses eurent leurs vignettes, leurs affiches, aux dessins alléchants.

Les catalogues n'apparaissent que dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Ils sont d'ordinaire réservés aux marchands d'or et aux bijoutiers (catalogue des pendules, catalogues d'argenterie et d'éventails), et vers 1820, les cartes de restaurant (aux frères Provençaux) les complètent.

Les avis d'annonces furent publiées au XVIII^e^ siècle avec des frontispices gravés de *Eisen* et il faut retenir encore les bois imprimés de *Papillon* (*à la Rose, à la Galère* et les programmes de format réduit que l'on peut voir au musée de l'Opéra).

Les étiquettes eurent une grande vogue auprès de la clientèle, car elles étaient variées et d'un trait charmant. Ceux qui les employaient en quantité considérable étaient les parfumeurs et les marchands de liqueurs ou de vins exotiques.

FIG. 414. — Reproduction d'une affiche de Chéret (XIX^e^ siècle).

FIG. 415. — Affiche de Chéret. — *Courrier Français.* (4 octobre 1896.)

La publicité devient chaque jour plus envahissante, plus agressive parfois.

La réclame est souveraine.

Elle force la curiosité, avive le goût du nouveau et de l'inédit. Elle s'insinue partout. Les auteurs en mettent dans leurs livres. Balzac en donnait, le premier, l'exemple, quand il rédigea, en 1837, dans *Grandeur et Décadence de César Biroteau,* une réclame de parfumerie, placée au milieu d'un chapitre. Il s'agissait des « Serkis du Sérail, poudre favorite des Sultanes », fabriquée par Dissey et Pivert, distillateurs, rue Saint-Martin.

Les éditeurs ont composé leurs firmes avec soin. Ce sont pour eux des armoiries. Faut-il rappeler les noms de Langelier, Cramoisi, Estienne, Elzévir, Plantin, Cochin, dont les créations laissèrent une trace ineffaçable dans l'imprimerie?

***

Mais ce n'est pas seulement l'affiche, l'enseigne et le prospectus qui constituent la réclame devenue indispensable. Il faut compter avec la publicité journalistique, créée par Emile de Girardin, et qui fut, à la vérité, un événement économique.

Avant la Révolution, la production était surveillée. Après la loi Le Chapelier, en 1791, la concurrence fut libre. Les marchands, fabricants, industriels, qui avaient utilisé déjà toute sorte de propagande, firent naître dans la foule anonyme le désir des articles qu'ils proposaient.

Les journaux devenaient les collaborateurs immédiats. Il fallut, de part et d'autre, sélectionner les produits, classer les fiches et cela par une observation méthodique et constante du lecteur dont il faut savoir fixer le regard. Et ici, tout est permis : les fantaisies, les compositions typographiques, variées et inattendues. On a fort bien noté qu'il fallait susciter l'attention spontanée par la nouveauté et retenir l'attention volontaire par des articles sensationnels et des chroniques d'actualité.

Cette publicité graphique allait de pair avec celle que produisaient inlassablement les magasins aux devantures à renouvellement successif et rapide, de semaine en semaine. L'art des étalagistes réclame une invention, une imagination, un sens de la couleur, des volumes, une psychologie du goût, qui sont qualités rares et recherchées.

Que dire encore de la publicité qui a gagné le dessin même des maisons, l'architecture des boutiques. Nous voyons des décors énormes à côté de présentations minuscules, des décors théâtraux pour n'importe quel produit offert à la convoitise de la rue, des « hostelleries » d'Opéra-Comique, de l'outrance, du tape-à-l'œil, des folies ! ! !

Les annonces, elles-mêmes, adoptent un style sportif ou de cinéma, et il n'est pas jusqu'aux enveloppes dont les « clairs » ont la forme de l'objet à vendre.

Et pour terminer, la dernière création de la publicité a demandé à l'électricité la féerie des lumières qui font briller dans le ciel et au fronton des belles boutiques les noms désormais célèbres du négoce et de l'industrie.

J. F.-Louis Merlet.

Fig. 416. — Carte de publicité pour un marchand chapelier de Lyon (XIXe siècle).

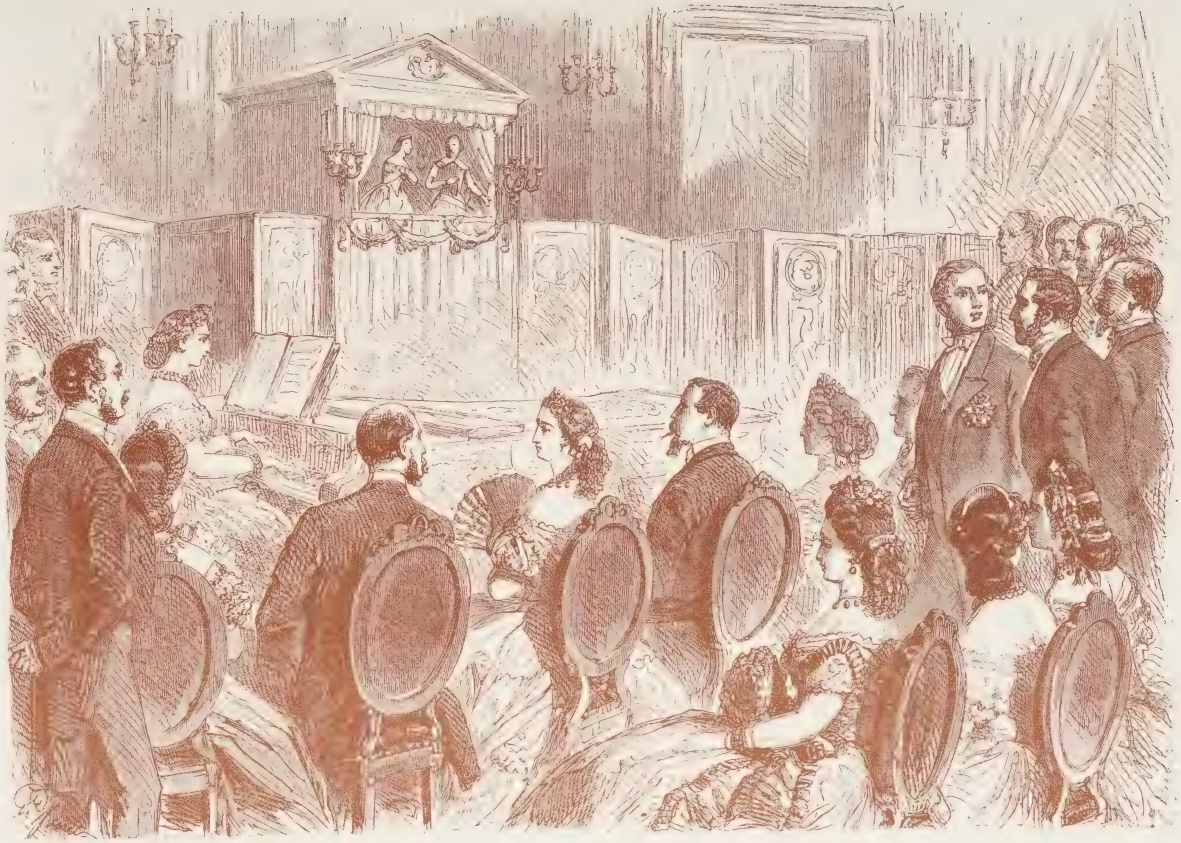

UN DIVERTISSEMENT AU PALAIS DES TUILERIES : LES MARIONNETTES VALMONDOISES. Extrait du *Monde Illustré* 1864.

FIG. 417. — LE FOYER DES ARTISTES DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE, d'après une composition d'Adrien Marie (1880).
* De gauche à droite, on reconnaît : Thiron et Mme Jouassin ; au piano, Febvre et Mlle Croizette, dans le fond, Joliet et Mlle Bianca ; au centre, Sarah-Bernhardt, Mlle Barretta et Mounet-Sully ; à leur droite, au fond, Jeanne Samary, et Worms ; devant eux, Coquelin cadet et Coquelin aîné. Au premier plan : Mlle Favart et Madeleine Brohan ; devant, Mlles Broisat et Reichemberg. A droite, Delaunay, Got et Baillet.

XIV

LE THÉATRE AU XIXe SIECLE

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

SALLES DE THÉATRE.

Le XIXe siècle débutait mal pour les théâtres officiels qui ne faisaient pas d'argent. Sollicité par les comédiens intéressés qui craignaient la rivalité du mélodrame naissant, du vaudeville et de la farce, le gouvernement impérial, par décret du 29 juillet 1807, avait réduit le nombre des théâtres à Paris de vingt et un à huit. Mais quoiqu'on fasse, si aristocrates, riches bourgeois, fonctionnaires, officiers de tous grades fréquentaient à certains jours l'opéra, la tragédie et la comédie sérieuse, c'est avec empressement qu'ils s'en échappaient pour aller partager les émotions et les joies du public du boulevard dans ce que l'on appelait les petits théâtres.

En réalité la liberté des théâtres proclamée par la Révolution n'avait donné aucuns résultats au point de vue de l'amélioration de l'art dramatique. Désormais — après 1807 — les théâtres officiels seront donc l'Opéra, l'Opéra-Comique, le Théâtre-Français, l'Odéon (momentanément appelé théâtre de l'Impératrice). Les quatre autres autorisés — ceux où se porte la foule de préférence, sont les Variétés, au boulevard Montmartre, le Vaudeville, rue de Chartres (emplacement de la Cour du Carrousel), la Gaité et l'Ambigu (le premier) boulevard du Temple. On en tolérera bientôt deux autres : le Cirque Olympique, d'abord rue Saint-Honoré, puis faubourg du Temple, et les Jeux Gymniques qui deviendront le Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

L'Opéra, ou mieux l'Académie de Musique, était situé rue Richelieu, sur l'emplacement actuel du square Louvois. Il y restera jusqu'à l'assassinat du Duc de Berry — survenu en sortant de ce théâtre — et c'est pour le

remplacer que l'on inaugurera la Salle de la rue Le Peletier, incendiée en 1874 et définitivement remplacée par le Grand-Opéra, de Garnier. Le prix des places à l'Opéra coûtait en 1810 depuis 3 fr. 60 au parterre et aux quatrièmes loges, jusqu'à 10 francs aux places du balcon.

Le Théâtre-Français, dont l'édifice avait été bâti en 1787 par l'architecte Louis, pour y abriter les Variétés amusantes, se trouvait donc à l'endroit où nous le voyons aujourd'hui, mais ne comportait pas les agrandissements qui débordent sur la place du côté de la rue Saint-Honoré, et qui ne furent ajoutés qu'en 1864. Les comédiens français s'y étaient tous réunis à la fusion de 1799. On pouvait aller au Théâtre-Français en 1810 pour 1 fr. 80 à la deuxième galerie, 2 fr. 20 au parterre, 6 fr. 60 à l'orchestre, au balcon et aux premières loges.

L'Opéra-Comique occupait le Théâtre Feydeau, un théâtre situé sur l'emplacement actuel du n° 21 de la rue Feydeau, disparu depuis le percement de la rue de la Bourse en 1833. Il se transporta ensuite place de la Bourse, et définitivement où nous le voyons aujourd'hui.

FIG. 418. — Portrait de Mme Lange, miniature d'Isabey.

Le Théâtre de l'Impératrice, devenu Odéon, fut d'abord installé rue Louvois, avant d'être installé sur la rive gauche dans la salle qui avait été bâtie en 1782 pour le Théâtre-Français.

Le Théâtre des Variétés, fondé au Palais-Royal par Mlle Montansier, venait, en 1807, d'inaugurer au boulevard Montmartre la salle où il est encore et jouissait d'une vogue extraordinaire, surtout grâce à Brunet qui en était co-directeur. Brunet c'était Jocrisse et Cadet-Roussel, c'était le roi du calembour, sa réputation était mondiale, et l'on raconte qu'en 1814, lorsque les officiers des armées alliées arrivèrent à Paris, leur premier soin fut de s'informer où était le « Théâtre de Brunet ». Cette vogue, il la conserva tout le siècle, d'abord grâce à d'excellents comiques, puis ensuite avec les opérettes d'Offenbach. Le Vaudeville, d'abord rue de Chartres, puis boulevard Bonne-Nouvelle, place de la Bourse et Chaussée-d'Antin, d'où il ne devait disparaître qu'en 1925, avait commencé son succès avec de petites pièces à couplets. Peu à peu ce genre fit place à des comédies de mœurs pour la plupart, et ce fut sur cette scène que fut créée, place de la Bourse, la fameuse *Dame aux Camélias*, d'Alex. Dumas fils. Certaines pièces comme *Les Faux Bonshommes*, ou *la Famille Benoiton* y furent jouées un nombre de fois incalculable. La Salle de la Chaussée-d'Antin, qui vit la création de *Mme Sans-Gêne* et de tant d'autres comédies de Sardou, fut unanimement regrettée à sa disparition.

Un coin bien curieux de Paris, pendant la première moitié du XIXe siècle, et jusqu'en 1862, date de sa démolition, fut le boulevard du Temple où peu à peu s'installèrent tous les théâtres populaires, qui, oubliant le décret de 1807, ouvrirent leurs portes au public. C'était la belle époque du mélodrame, si bien que ce coin du boulevard qui occupe une partie de la place actuelle de la République, avant l'ouverture du boulevard Voltaire qui s'appela d'abord boulevard du Prince-Eugène, fut surnommé « le boulevard du Crime » à cause des drames qui s'y déroulaient — sur la scène — chaque soir. Ces théâtres étaient : l'Ambigu-Comique brûlé en 1826 et transporté boulevard Saint-Martin ; la Gaîté, ancien théâtre de Nicolet, remplacé après 1862 par la Salle du Square des Arts et Métiers ; le Cirque Olympique, devenu Théâtre Impérial du Cirque, remplacé par le Théâtre du Châtelet ; les Folies-Dramatiques où Frédérick Lemaitre triompha avec *Robert-Macaire* (ce théâtre, ouvert seulement en 1831, se transporta rue de Bondy, 40) ; le Théâtre de Mme Saqui, la danseuse de corde, remplacé par le Théâtre du Temple en 1830, qui devint le Théâtre des Délassements comiques en 1841. Après plusieurs tentatives de résurrection, ce théâtre n'existe plus. C'est encore le Théâtre des Funambules ouvert en 1813, illustré par le grand mime Deburau qui mourut en 1846, et dont le fils reprit la succession. Les Funambules ont disparu après leur démolition, ainsi que leur voisin, le Petit Lazzari où l'on pouvait aller au spectacle pour quatre sous. A cette

série du boulevard du Temple vint s'ajouter enfin en 1847 le théâtre fondé par Alexandre Dumas père, au n° 70, sous le nom de Théâtre Historique. Fermé en 1851, il devint l'Opéra National puis le Théâtre-Lyrique avant d'être transporté après son expropriation à la place du Châtelet. C'est le théâtre devenu de nos jours le Théâtre Sarah-Bernhardt, après une foule d'appellations.

Avant de quitter les boulevards, nous trouvons près de la Bastille, le Théâtre de la Porte-Saint-Antoine devenu le Théâtre Beaumarchais, disparu ; le Théâtre des Folies-Nouvelles, devenu le Théâtre Déjazet, le seul qui survécut de toute la série des théâtres du boulevard du Temple, parce qu'il est placé du côté des numéros impairs, tandis que les numéros pairs qui lui faisaient vis-à-vis étaient impitoyablement fauchés. Boulevard Saint-Martin, outre l'Ambigu reconstruit à cette place en 1828, voici la Porte-Saint-Martin, installée dans la salle que l'architecte Lenoir avait bâtie en 1781 pour y loger l'Opéra. Ce beau théâtre était appelé à voir la création de plusieurs pièces de Victor Hugo, de Balzac, d'Alexandre Dumas père, de Soulié, de tant d'autres. La Renaissance, son voisin, ne date que de l'époque où la Porte-Saint-Martin, brûlée pendant la Commune, fut reconstruite à la même place. Il s'illustra par les opérettes de Lecocq, et devint la scène de prédilection de Sarah-Bernhardt, qui y joua les pièces d'Edm. Rostand.

B. N. Estampes.

FIG. 419 — Fanny Elssler dans le rôle de Florinde danseuse, du *Diable Boiteux*, ballet pantomime en trois actes, par MM. Coraly et Burat de Gurgy, musique de Casimir Gide. *(Album des Théâtres*, par Guyot et Debacq, Paris, 1837.)

C'est en 1819 que Delaistre-Poirson avait obtenu le privilège du Gymnase, où nous le voyons, boulevard Bonne-Nouvelle. Ce théâtre, qui s'appela le Théâtre de Madame jusqu'en 1830, reprit ensuite son premier nom. Il fut le Théâtre de Scribe, puis un des premiers théâtres de comédie de Paris, avec des artistes qui laissèrent une grande renommée après eux. Il fut le théâtre où se jouèrent un grand nombre de pièces d'Alex. Dumas fils, de Victorien Sardou, de Meilhac et Halévy, de G. Ohnet, etc. Son histoire est des plus glorieuses.

Place de la Bourse, à l'endroit où s'ouvre aujourd'hui la rue du Quatre-Septembre, s'élevait le Théâtre des Nouveautés qui donna tour à tour asile à l'Opéra-Comique chassé de Feydeau, puis au Vaudeville incendié rue de Chartres. Au Palais-Royal, l'ancien Théâtre des Variétés Montansier, transféré boulevard Montmartre, est redevenu un théâtre après avoir été un café. C'est le Théâtre du Palais-Royal, ouvert le 6 juin 1831. A l'autre bout de la Galerie, c'est toujours le Théâtre-Français, régi depuis 1812 par le fameux décret de Moscou, toujours en vigueur, réglant le sort des sociétaires et des pensionnaires, et auquel on cherche bien souvent à donner des accrocs. Dans le même quartier, place Ventadour, dans le grand et beau local occupé à présent par une Succursale de la Banque de France, un nouveau théâtre s'est ouvert depuis 1838, d'abord sous le nom de Théâtre de la Renaissance, puis sous celui de Théâtre Italien. En 1841, il deviendra le théâtre le plus aristocratique de la capitale. Il disparut en 1878. C'est là que se firent entendre les artistes italiens les plus réputés, tels que Tamburini, Mario, l'Aiboni, la Patti et tant d'autres.

Bien d'autres théâtres s'ouvrirent — et se fermèrent dans le cours du XIXe siècle, les Nouveautés, boulevard des Italiens, l'Athénée, rue Scribe, le Nouveau-Théâtre, rue Boudreau, les Bouffes-Parisiens, passage Choiseul, où ils sont encore, le Théâtre Cluny, boulevard Saint-Germain, le Théâtre du Luxembourg, rue Madame, démoli en 1880, le premier Théâtre des Folies-Marigny, démoli en 1883, etc., et tous les théâtres de la périphérie, Belleville, Montmartre (devenu l'Atelier,) Batignolles (devenu le Théâtre des Arts), Grenelle, Montparnasse, etc.

OPÉRA, OPÉRA COMIQUE

Les œuvres musicales de grande valeur furent rares dans le premier quart du XIX[e] siècle. Ce ne fut guère qu'à partir de 1825 que l'Opéra-Comique ouvrit la série des pièces à grand succès avec *La Dame blanche*, tandis que Rossini, venu d'Italie, allait s'imposer avec *Sémiramis*, d'abord chantée aux Italiens par la Malibran, puis avec *Le Comte Ory* à l'Opéra. Auber se fait connaître avec *La Muette de Portici*, et Rossini couronne sa carrière avec *Guillaume Tell* (13 août 1829). Ces deux derniers opéras, réveillant des idées de liberté et d'indépendance à la veille de la Révolution de 1830, soulèvent un enthousiasme prodigieux. De plus, un nouveau ténor, Duprez, attire la foule à l'Opéra. Nous sommes à un véritable tournant de notre histoire théâtrale. Tandis que le romantisme dont nous parlerons plus loin triomphe au Théâtre-Français, à l'Odéon et à la Porte-Saint-Martin, l'Opéra connaît ses plus beaux jours avec *Robert le Diable* de Meyerbeer et le ballet de *La Sylphide*, dansé par la Taglioni. A l'Opéra-Comique, c'est *Le Pré-aux-Clercs* de Hérold, *Le Châlet* et *Le Postillon de Longjumeau* d'Adolphe Adam, *Le Domino Noir* d'Auber. Ces pièces feront le succès de ce théâtre pendant plus de cinquante ans et resteront au répertoire. Les Italiens font connaître en France *La Somnambula* et *La Norma* de Bellini. Meyerbeer triomphe à nouveau avec *Les Huguenots* à l'Opéra.

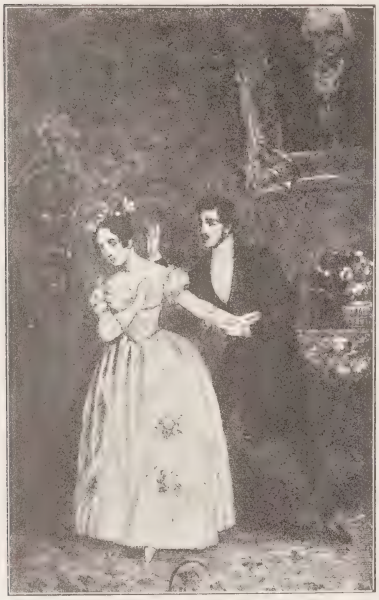

B.N. Estampes.

FIG. 420. — M[lle] MARS, dans *Marie ou les trois époques*, comédie en trois actes, de M[me] Ancelot (acte II, scène VII). D'après l'*Album des théâtres*, de Guyot et A. Debacq, Paris (1837).

Si nous voulons savoir ce qu'étaient les appointements des artistes à cette époque, nous consulterons les archives de l'Opéra en 1841 : M[me] Stoltz, contralto, touche 75.000 francs d'appointements *par an* et 100 francs de feux par représentation ; M[me] Dorus-Gras, prima donna soprano, 60.000 francs d'appointements et 80 francs de feux ; M[me] Carlotta Grisi, première danseuse, 40.000 francs et 60 francs de feux. Chaque danseuse du corps de ballet a 1.500 francs par an, chaque choriste 1.280 à 2.500, chaque marcheuse 900 francs.

L'Opéra-Comique, devenu théâtre à la mode et théâtre des familles, enregistre une belle série avec *La Fille du Régiment, Les Mousquetaires de la Reine, Haydée, Lalla-Rouck, Le Caïd*. Les compositeurs sont Donizetti, Auber, Halévy, Félicien David, Ambroise Thomas. Ce genre, aimable et léger, changera dans la seconde partie du siècle. L'opéra comique se rapprochera de plus en plus de l'opéra proprement dit. On abandonnera la coupe en un ou deux actes pour trois, quatre et cinq actes. Une concurrence aussi est survenue. Celle du Théâtre-Lyrique, installé au boulevard du Temple dans l'ancien Théâtre Historique d'Alexandre Dumas. C'est à ce théâtre que ce révélera Charles Gounod avec *Roméo et Juliette, Faust*, qui ne réussit cependant que médiocrement à ses débuts (1859) et *Mireille* (1864). On y entendit également *Le Bijou Perdu* d'Adam et *Obéron* de Weber.

L'Opéra qui avait ajouté à son répertoire *La Juive, Charles VI, La Favorite, Le Prophète*, avant d'arriver à *L'Africaine* de Meyerbeer et *L'Aïda* de Verdi, avait tenté un malheureux essai avec *Le Tannhauser* de Wagner, qui ne fut pas compris (1861). Il adopta *Faust* qui ne quitte guère son affiche, monta bien des ouvrages, mais vécut en somme l'autre moitié du siècle sur les chefs-d'œuvre que nous avons cités.

L'Opéra-Comique eut encore de retentissants succès : outre l'héritage de l'ex-théâtre lyrique, ce furent *Carmen* de Bizet, si dédaignée à son début (3 mars 1875), *Les Contes d'Hoffmann, Lakmé, Manon Lescaut* de Massenet, jusqu'au jour de l'épouvantable incendie du 25 mai 1887, survenu pendant une représentation de *Mignon* et qui causa des centaines de victimes.

Fig. 421. — LE THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES SOUS LA RESTAURATION.
D'après une lithographie de l'époque.

DRAME ET COMÉDIE.

Il est assez d'usage de dire que la première partie du siècle, avant 1830, ne produisit rien, ou presque, en fait de littérature dramatique. Il serait injuste, néanmoins, d'oublier quelques auteurs qui, de leur temps, jouirent d'une certaine vogue, mais dont il n'est rien parvenu jusqu'à nous parce que ces auteurs peignirent surtout les mœurs de leur temps. Picard (1769-1828) est de ceux-là. Ses pièces, telles que *La Petite Ville*, *Les Marionnettes*, *Les Ricochets* ne sont pas à dédaigner. Il fut, sous l'Empire, le grand pourvoyeur de la gaîté française. Il eut même des disciples, tels que Waflard et Fulgence, qui donnèrent en 1826, *Le Voyage à Dieppe* à la Comédie-Française, une pièce qui resta longtemps au répertoire. Alexandre Duval (1760-1838) fut un dramaturge fécond, le créateur de la comédie historique en France, mais l'ennemi juré de la comédie romantique naissante qu'il traitait « d'invasion des barbares ».

Fig. 422. — AU CAFÉ-CONCERT des Champs-Elysées.
D'après une lithographie de A. Darjou (1860).

Etienne (1777-1845) plus correct, plus écrivain que les deux précédents, fut l'auteur des *Deux Gendres* et de *Joconde*, comédies appréciées de leur temps. Népomucène Lemercier (1777), l'auteur de *Pinto* et d'*Agamemnon* qui firent quelque bruit du vivant de Talma, est profondément oublié ; Planard est plus connu par ses opéras comiques que par ses comédies. Sous la Restauration, quelques tragédies passionnèrent la foule, dont une partie était restée bonapartiste. Arnault écrivit un *Germanicus* qui causa quelque tumulte, et Jouy un *Sylla* où Talma s'était fait le masque de Napoléon. C'était le temps ou Mlle Mars jouait le rôle de Célimène avec un bouquet de violettes à son

corsage, et l'on sait que la violette était le signe de ralliement impérial. De joyeux auteurs alimentaient alors le répertoire du Vaudeville. C'étaient Désaugiers (1772-1827), Armand Gouffé, Gentil, Brazier, de Piis, Théaulon, Dartois, Chazet, de Rochefort, le père du pamphlétaire Henri Rochefort. Mais, tandis que Théaulon et Dartois, par exemple, étaient les pourvoyeurs de pièces royalistes, d'autres de leurs confrères mettaient en

Fig. 423. — TITRE D'UN ALBUM. — *Les Actrices célèbres contemporaines* (1843).

scène les gloires passées, les vieux grognards, faisant dans leurs couplets rimer guerriers avec lauriers et gloire avec victoire. Les vaudevilles étaient reçus à condition que le notaire devint un maréchal des logis, et la mère noble une ancienne vivandière. Dans les salles des petits théâtres, les bonapartistes entonnaient *Le Père la Violette* contre *Les Chevaliers de l'éteignoir*.

Fig. 424. — LA QUEUE AU THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE, EN 1860. D'après Daubigny.

Ce fut le moment où Scribe apparut (1791-1861). Il eut de suite la compréhension exacte de son époque et s'appliqua à contenter sa clientèle. En cela consiste toute la malice de Scribe, qui sut ne blesser personne, flatter les intérêts, la gloriole et les préjugés. Aux financiers, aux industriels, aux négociants, aux notaires, aux médecins, aux grands propriétaires, il ajoutera les vieux généraux rhumatisants, criblés de blessures et de décorations, les colonels fringants en quête d'une aimable veuve. N'est-ce pas le temps des chansons de Béranger ? Vive le soldat laboureur et le lancier polonais ! Telle est la cause de la prodigieuse fortune de Scribe, actif, fécond, habile, mais se souciant fort peu de la grammaire. Peu à peu, Scribe s'emparera de tous les théâtres : Théâtre-Français, Opéra, Opéra-Comique, Gymnase, Variétés, Vaudeville. Certaines de ses pièces témoignent d'un vrai talent. Au Théâtre-Français, il donne : *Bertrand et Raton, La Calomnie, Le Verre d'eau, Une Chaîne,* etc. Un de ses bons collaborateurs fut Bayard.

N'oublions pas Casimir Delavigne, libéral et tempéré en politique, donnant au Théâtre-Français *L'Ecole des Vieillards* (1823) qui eut un énorme succès avec Talma et Mlle Mars, puis *Louis XI, Les Enfants d'Edouard* (1833), *Don Juan d'Autriche* (1835). A l'Odéon, il avait fait représenter *Les Comédiens*. Au second plan, venaient Mazères avec *Le Jeune mari* (1826), Empis, auteur de *L'Agiotage* (1826) et *La Mère et la fille* (1830), Casimir Bonjour avec *L'Education* ou *Les deux cousines*. Dans le sillage de Scribe évoluaient d'autres auteurs comme Mélesville, Delestre-Poirson, Carmouche, Frédéric de Courcy, Saintine, Gabriel, Dupenty, de Villeneuve, Emile Wanderbuch, etc.

C'est peut-être au mouvement romantique que nous devons la résurrection de notre littérature. L'Empereur n'aimait pas les poètes, et son règne n'a rien produit. Louis XVIII, poète lui-même, favorisa médiocrement ses rivaux. Les acteurs anglais qui vinrent à Paris, sous Charles X, apprirent à faire connaître le théâtre anglais. Ce fut une révélation. Alexandre Dumas père, donna au Théâtre-Français *Henri III et sa cour,* en 1829. Alfred de Vigny suivit avec *Othello*. La grande manifestation d'*Hernani,* de Victor Hugo, date de 1830. Le théâtre romantique était né. Il va se développer principalement sur trois scènes : le Théâtre-Français, la Porte-Saint-Martin et l'Odéon. Certaines de ces pièces vont aux nues, comme *Marion Delorme* ou *Lucrèce Borgia* de Victor Hugo, *Chatterton* de de Vigny, *Antony* d'Alexandre Dumas. D'autres tombent tout à fait, comme *Les Burgraves*. Quelques-unes, sont interdites après la première représentation, comme *Le roi s'amuse* de Victor Hugo. Le mouvement atteindra son apogée avec *Ruy-Blas* du même auteur, en 1838.

Les auteurs romantiques se soucient peu de la vérité historique. L'exagération ne leur fait pas peur. Alexandre Dumas, grand hâbleur, auteur fécond, qui descend en droite ligne des Cyrano et des Scudéry, est toujours intéressant et varié. Il ne craint pas d'écrire des drames passionnés et échevelés. C'est lui qui, petit expéditionnaire, répondit à son chef, M. Oudard, qui lui reprochait de perdre son temps à rêvasser et lui disait : « Passe encore si vous faisiez des vers comme M. Casimir Delavigne. Au lieu de vous blâmer, on vous encouragerait. — Monsieur, répondit Dumas qui avait vingt-huit ans, je n'ai pas l'âge de M. Casimir Delavigne, poète-lauréat de 1811, mais si je ne croyais pas dans l'avenir faire autre chose que ce que fait M. Casimir Delavigne, j'irais au-devant de vos désirs, et à l'instant même je vous ferais le serment de ne plus faire de littérature. » On haussa les épaules et on se moqua de lui. *Kean, La Tour de Nesle, M^lle de Belle Isle, Un mariage sous Louis XV, Les Demoiselles de Saint-Cyr,* toutes les pièces tirées de ses romans en collaboration avec Aug. Maquet, nous donnent le spectacle d'un prodige qui gaspille ses trésors. Il était servi, il est vrai, aussi bien que ses collègues, par des artistes de

REPRÉSENTATION D'UN BALLET DANS UN CAFÉ-CONCERT DES CHAMPS-ÉLYSÉES. —

Fig. 425. — ASPECT DES CHAMPS-ÉLYSÉES, LE DIMANCHE.
D'après un dessin de Gustave Doré.

premier ordre : Frédérick Lemaître, Bocage, M^me Dorval, M^lle George et toute une pléiade de talents, au premier rang desquels brillait Mélingue.

Pendant ce temps, il s'était produit au Théâtre-Français ce que l'on peut appeler un miracle. Après la mort de Talma, survenue en 1826, on avait crié : « La tragédie est morte ». Et, de fait, elle était tombée bien bas. Et voici que surgit une jeune fille, une enfant presque, qui avait vendu des oranges en chantant dans les cafés de Lyon, et à laquelle on reconnaît de suite des qualités exceptionnelles. C'est Rachel, qui, façonnée par le comédien Samson, fait revivre la tragédie et enthousiasme la foule. Elle n'a qu'une concurrente, une grande artiste italienne, M^me Ristori, qui joue en italien. Une lutte s'engage : les uns tiennent pour Rachel, qui représente la tragédie classique et sculpturale ; les autres pour la Ristori, qui personnifie le mouvement et la vie. Les deux écoles ne peuvent guère se comparer. Rachel, après avoir étonné le monde, mourut jeune, à trente-sept ans.

Le mouvement dramatique, dont le théâtre romantique fut l'origine, avait fait naître une foule d'auteurs qui n'étaient pas sans talent, au nombre desquels il fallait compter : Frédéric Soulié, Ferdinand Dugué, Anicet Bourgeois qui eut un grand nombre de collaborateurs tels que : Wanderbuch, Lockroy, Brisebarre, Victor Masson,

Dennery, etc. Ce dernier écrivit seul ou en collaboration plus de 300 pièces. Balzac, qui pourtant n'entendait rien à la scène, exerça cependant par ses romans une influence considérable sur le théâtre de son époque. Son *Mercadet* dut subir l'arrangement de Dennery pour être joué. Une femme, George Sand, sut tirer de ses œuvres une série de pastorales et de comédies qui réussirent, telles que : *François-le-Champi, La Petite Fadette, Le Marquis de Villemer*. Alfred de Musset qui se contentait d'écrire dans *La Revue des Deux-Mondes* attendit dix-sept ans avant d'être reconnu auteur dramatique, et ce fut par hasard qu'une actrice française le découvrit joué en russe à Saint-Pétersbourg. Ce fut Mme Allan qui le fit entrer au Théâtre-Français avec *Le Caprice* (1847). Il s'y implanta si bien avec ses autres œuvres, que, revenu de mode de nos jours, c'est un des rares auteurs du XIXe siècle dont on veuille se souvenir.

Fig. 426. — LE FOYER DES ACTEURS DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE, vers 1860.
D'après un dessin de J. Pelcocq.

NOUVELLE ÉCOLE.

La période comprise entre 1850 et 1880 est une des plus brillantes. Elle commença par un mouvement de réaction contre le lyrisme romantique. Le théâtre va suivre le mouvement inauguré par le roman. Scribe, d'autre part, avait enseigné l'art d'agencer une intrigue, d'éveiller et de retenir la curiosité par d'ingénieuses combinaisons. Le roman de Balzac et le vaudeville de Scribe alliés semblent avoir résolu le problème que l'on cherchait. Dumas fils (1824-1895), de façon irréfléchie d'abord, méditée ensuite, renouvela le théâtre. Il est un observateur, mais comme il est moraliste, il ne se contente pas d'observer. Il raisonne, discute, dogmatise. Il est homme d'esprit. Il a des boutades. Il aime les paradoxes. Avec *La Dame aux Camélias* (2 février 1852), il inaugure la comédie de mœurs modernes. Aujourd'hui, nous nous étonnons que cette pièce ait fait une révolution. *Le Demi-Monde* (1855) donne un modèle auquel le théâtre va se conformer pendant trente ans. Puis l'auteur est hanté par les pièces à thèses. *Le Fils naturel, L'Ami des Femmes* sont des études psychologiques. *Les Idées de Mme Aubray* (1867) marquent le point culminant de cette période, puis il personnifie dans *La Femme de Claude* (1873) la force de perdition qui réside en la femme. *L'Etrangère, La Princesse de Bagdad* sont conçues dans le même style. *Francillon* (1887) nous développe la thèse d'après laquelle il y a égalité entre les deux sexes, la femme ayant le droit d'appliquer la loi du talion.

Emile Augier (1820-1889), avec Alexandre Dumas fils, est le maître de la comédie de mœurs contemporaines. Bourgeois aisé, homme de bon sens, il n'a pas d'histoire. Après avoir débuté par de jolies comédies en vers comme *La Ciguë*, il s'élève jusqu'à *L'Aventurière* (1848), restée remaniée au répertoire. Mais il renonce à la poésie et écrit en prose depuis *Gabrielle* (1849) et *Philiberte* (1853). C'est alors *Le Gendre de M. Poirier*, en collaboration avec Jules Sandeau (1854), *Le Mariage d'Olympe*, où il nous dépeint la nostalgie de la boue (1855), *Les Lionnes pauvres* (1858). *Maître Guérin* est un puissant drame intime. Augier écrit des comédies sociales dont le genre n'a pas été abordé par Dumas. A cette catégorie appartiennent *Les Effrontés* (1861), *Le Fils de Giboyer* qui fit grand bruit (1864), *Lions et Renards* (1869). Il y attaque les mœurs nouvelles qui transforment la politique en une affaire, en marchandages, en trafics de consciences ; Giboyer, type créé par lui, est le bohême, le raté, victime de ce préjugé qui consiste à croire qu'avec de l'instruction on arrive à tout. Dans *La Contagion* (1866), il stigmatise l'indifférence railleuse de la jeunesse à l'égard des grands sentiments.

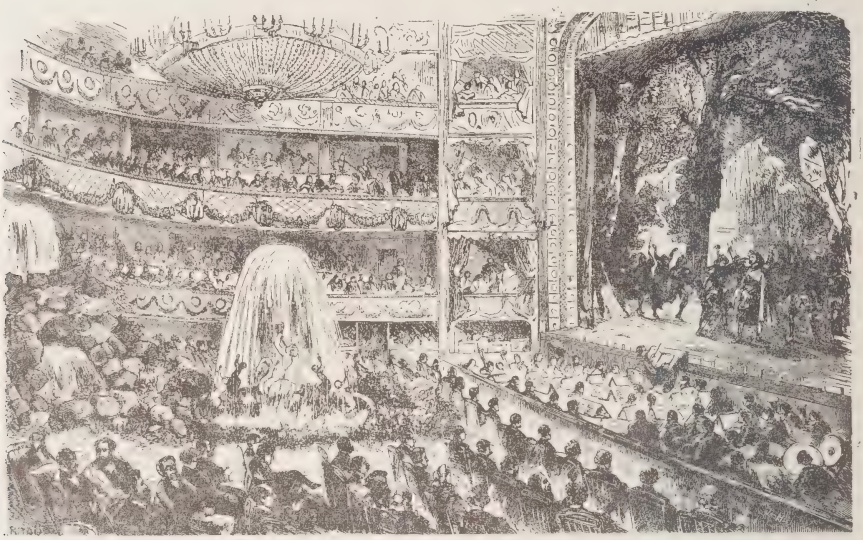

Fig. 127. - Première représentation du *Gentilhomme de la Montagne* dans la salle nouvellement arrangée du théâtre de la Porte-Saint-Martin, en juin 1860. (Extrait du *Monde Illustré*, 1860.)

Madame Caverlet (1876) est écrite en faveur du divorce et *Les Fourchambault* (1879) en faveur de la famille naturelle. Largeur d'observations, belle santé morale, honnêteté foncière, expression de la société bourgeoise, ainsi peut se définir le talent d'Emile Augier.

Mais si Dumas et Augier se sont efforcés au moyen de la scène de dire quelque chose qui valût la peine d'être dit, leur jeune confrère Victorien Sardou (1831-1908) ne s'en est guère préoccupé. C'est un amuseur extrêmement habile, ayant une entente parfaite de la scène, se rattachant à l'école de Scribe. Ses *Pattes de Mouche* (1861) sont un véritable chef-d'œuvre de prestidigitation. Il étudie les mœurs de son temps et en tire tout le parti comique possible avec *Nos Intimes, Les Ganaches, Les Vieux Garçons, La Famille Benoiton* (1865), succès prodigieux, *Nos bons Villageois* (1866). Avec *Rabagas* (1872), qui eut grand retentissement, il campe le portrait du tribun, orateur politique, et nous donne un tableau des bas-fonds où se préparent les révolutions. Son Rabagas, démocrate devenu ministre, sans pitié pour les amis d'hier, s'effondre sous le ridicule. Il aborde le grand drame héroïque avec *Patrie* (1869) et *La Haine* (1874), et divertit avec un joyeux vaudeville *Divorçons!* Il écrit, pour Sarah-Bernhardt, ses drames de *Théodora, Dora, Fédora, La Tosca*, et sa grande érudition concernant la période révolutionnaire et celle de l'Empire lui permet de mettre en scène des pièces comme *Les Merveilleuses*,

Fig. 428. - Entrée du public au théâtre de l'Opéra pour la représentation gratuite du 15 août 1860, jour de la fête de l'Empereur.

Thermidor et *Madame Sans-Gêne* qui fut le triomphe de Réjane. Pour Déjazet, il avait, au début de sa carrière, écrit *Monsieur Garat,* et pour Irving, le grand acteur anglais, un *Robespierre* qui fut représenté à Londres.

Puis c'est encore Octave Feuillet dont la pièce la plus connue est *Le Roman d'un Jeune homme pauvre* (1858), qui fut joué au Vaudeville avant de passer à la Comédie-Française ; c'est Edouard Pailleron, homme d'esprit et de goût, auteur de *L'Age ingrat,* de *L'Etincelle,* et qui voulut, dans *Le Monde où l'on s'ennuie,* nous montrer ce que pouvait être un « Hôtel de Rambouillet » en 1881.

Le Théâtre en vers avait à peu près disparu depuis Casimir Delavigne. Un auteur provincial, Ponsard, voulut le renouveler, d'abord avec sa *Lucrèce,* jouée avec succès à l'Odéon. Il écrivit ensuite une *Charlotte*

Fig. 429. — *Les physionomies tragiques.* — ANDROMAQUE :

J'ai vu trancher les jours de ma famille entière
Et mon époux sanglant traîné sur la poussière.

D'après une lithographie de H. Daumier, extraite du *Charivari.*

Corday pour Rachel qui refusa le rôle joué par Judith, et *Le Lion amoureux* (1866), pièce dans laquelle on voulut voir un républicanisme qui pût déplaire à l'Empire, et qui eut un grand succès. Henri de Bornier, sous la forme héroïque, donna *La Fille de Roland,* et François Coppée se fit connaître avec son *Passant,* avant de produire à l'Odéon ses drames en vers : *Severo Torelli, Les Jacobites* et *Pour la Couronne,* faisant preuve d'une grande souplesse de versification. La dernière tentative du drame en vers au XIX^e^ siècle fut celle de *Cyrano de Bergerac* (1897), œuvre maîtresse du charmant poète Edmond Rostand dont on avait déjà applaudi tant de chefs-d'œuvre au Théâtre-Français et à la Renaissance, et précédant *L'Aiglon.* Le *Cyrano* résumait trois siècles de culture latine. Il alla aux nues, comme on sait.

VAUDEVILLE ET OPÉRETTE.

Tandis qu'Emile Augier peignait la bourgeoisie sous des couleurs sérieuses, un grand auteur nous la faisait voir aussi, mais sous des aspects comiques. Cet auteur, c'est Labiche, dont le théâtre pourtant se divise en deux parts : l'une absolument drôlatique, remplie d'imbroglios, de bouffonneries, de charges qui sont devenues, pour ainsi dire, classiques. A ce genre appartiennent *Le Chapeau de paille d'Italie, La Mariée du Mardi-Gras, La Cagnotte,* etc. L'autre est toute d'observation et de satire, renfermant, sous un aspect plaisant, un grand fond de philosophie. Ce sont des types caricaturaux de bourgeois, généralement farcis de préjugés : *Le Voyage de M. Perrichon, Le Misanthrope et l'Auvergnat, Célimare le Bien Aimé, Le plus Heureux des Trois, La Grammaire,* etc., sont autant de petits chefs-d'œuvre dans le théâtre comique. Eug. Labiche eut, en outre,

FIG. 430. — LE FOYER DU PUBLIC A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.
Sur les plans de M. Chabrol, architecte (1864.)

la chance d'être servi par une troupe admirable, celle du Palais-Royal, avec un acteur-type, Geoffroy. Eug. Labiche eut un grand nombre de collaborateurs. Dans son sillage marchaient Gondinet, Siraudin, d'autres encore qui n'étaient pas dépourvus de talent. Mais il faut faire une place toute particulière à Meilhac et Halévy qui se produisirent vers la fin de l'Empire et qui, indépendamment de la série de comédies charmantes qu'ils donnèrent au Gymnase et aux Variétés, surent créer un genre : l'opérette. Certes la pièce bouffonne en musique existait bien déjà. Mais c'étaient de petits actes comme *Les Deux Aveugles*. Meilhac et Halévy, aidés par un compositeur endiablé, Offenbach, élargirent le genre et créèrent l'opérette en trois ou quatre actes. *La Vie parisienne* au Palais-Royal, *La Belle Hélène* aux Variétés (1865) furent des révélations. Les auteurs et le maëstro se moquent de tout, de leurs spectateurs comme d'eux-mêmes. Rien n'est pris au sérieux, c'est le triomphe de la « blague ». Et quelle série : *Barbe-Bleue, La Grande Duchesse* (1867). Mlles Schneider et José Dupuis font courir tout Paris — et l'étranger — aux Variétés. Puis, dans un genre plus sérieux, les mêmes auteurs écrivent *La Petite Marquise*, type de la petite poupée de salon qui parle à tort et à travers, et cette *Froufrou* créée par une comédienne de génie, Aimée Desclée. Froufrou est la victime de son milieu et de l'éducation déplorable qu'elle a reçue.

L'opérette, genre nouveau, s'établit alors chez nous. Des compositeurs de talent suivirent les traces d'Offenbach. Ce furent, en première ligne, Hervé, surnommé « le compositeur toqué », dont les œuvres, telles que *L'Œil crevé* ou *Le Petit Faust,* ne manquaient pas de mélodie, puis Lecocq avec *Giroflé-Girofla, La Petite Mariée, Le Petit Duc,* etc., et surtout *La Fille de Mme Angot,* dont la vogue dure encore depuis plus d'un demi-siècle. Planquette, de son côté, se révéla avec *Les Cloches de Corneville.* Les théâtres de la Renaissance et des Folies-Dramatiques accueillirent ces opérettes nouvelles comme les Variétés avaient joué toutes celles d'Offenbach. Les divettes, outre Schneider, s'appelèrent Jeanne Granier, Paola Marié, Judic, Chaumont et Théo.

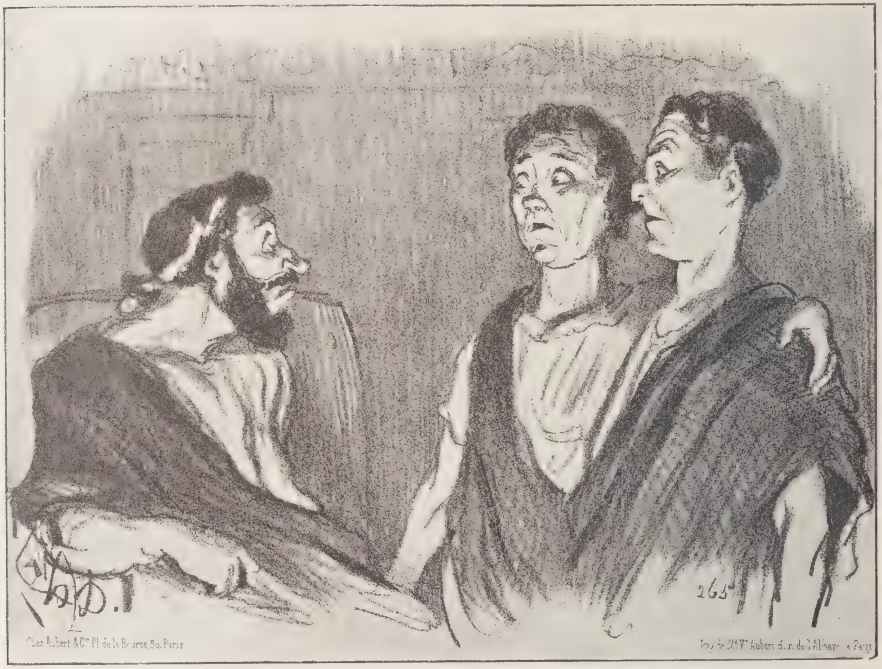

FIG. 431. — *Les physionomies tragiques.* — HÉRACLIUS :
Devines si tu peux, et choisis si tu l'oses.
D'après une lithographie de H. Daumier, extraite du *Charivari.*

LE THÉATRE LIBRE.

Vers 1887, il se passa un fait absolument extraordinaire et qui devait avoir une influence considérable sur l'art dramatique en France. Un jeune homme, entouré de fervents disciples, s'avise de jouer en amateur des pièces d'auteurs nouveaux dans une petite salle privée du passage de l'Elysée des Beaux-Arts, à Montmartre. Ce jeune homme, c'est Antoine, et il intitule son théâtre « le Théâtre Libre ». Ne doutant de rien, il a toutes les audaces. La première représentation a lieu le 30 mars 1887. La salle est bientôt trop petite. On se transporte au Théâtre Montparnasse. Toute la critique s'intéresse au nouveau mouvement. Les auteurs joués s'appellent : Rodolphe Dargens, Louis de Gramont, G. de Porto-Riche, Léon Hennique, Catulle Mendès, Henri Céard, Jean Jullien, Edmond de Goncourt, Léon Cladel, Emile Zola, Georges Ancey, Oscar Méténier, etc. La troisième année, l'entreprise, qui étonne le monde littéraire, s'est transportée de nouveau dans un autre théâtre, celui des Menus-Plaisirs, au boulevard de Strasbourg. Aux auteurs déjà cités sont venus se joindre d'autres qui deviendront célèbres par la suite, et qui n'auraient peut-être jamais été connus sans le Théâtre Libre. Ils s'appellent : Jean Aicard, Paul Alexis, Eugène Brieux, Pierre Wolff, Lucien Descaves, Emile Bergerat, etc. Et

cependant le Théâtre Libre sombra pour plusieurs causes, après huit ans de luttes : pour faire de l'art, il faut de l'argent, et pour faire de l'argent, il faut verser dans le commerce. D'autre part, on y avait abusé de la pièce « mufle » dont on se fatiguait. Les artistes formés par Antoine, et dont la plupart firent ensuite une brillante carrière, s'éparpillaient pour gagner leur vie. Le Théâtre Libre avait fait son temps. Il était né pour saper et démolir. Il avait démoli et il rentrait dans l'ombre. Mais il avait tout simplement opéré une révolution dans l'art dramatique, car il avait prouvé que si, jadis, il fallait de l'habileté pour écrire une pièce, il était nécessaire d'avoir beaucoup de talent.

FIG. 432. — UNE SÉANCE DU COMITÉ DE LECTURE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.
D'après un dessin de Jules Pelcocq (1869).
* De gauche à droite, on reconnaît : MM. Febvre, Monrose et l'auteur. Au premier plan : Delaunay, Edouard Thierry, Bressant et Got ; à l'arrière-plan : Maubant, Regnier, Leroux, Provost, Coquelin, Talbot et Lafontaine.

AUTEURS FIN DE SIÈCLE.

Il est un maître, chef de la nouvelle école fin de siècle, observateur amer, qui eut bien de la peine à percer de son temps, et dont il fallut la disparition pour que l'on s'aperçut de son talent. Cet auteur, c'est Henri Becque, auteur des *Corbeaux*, son chef-d'œuvre, et de *La Parisienne*. Mais Becque était aigri contre la société qui lui fut plutôt hostile, et si *Les Corbeaux*, restés au répertoire cependant, n'eurent pas plus de succès, c'est que la foule n'aime pas au théâtre ce qui l'attriste. Au moment où la comédie de Dumas et d'Emile Augier se mourait, Jules Lemaître apparaissait avec *Révoltée*, pièce où l'on trouve des scènes de justesse et de vigueur, *Le Député Leveau*, satire de nos mœurs politiques, *Le Pardon*. Mais l'œuvre de Lemaître est plutôt un régal pour les délicats. Paul Hervieu, qui possède la force et l'âpreté, a écrit *Les Tenailles ;* Eugène Brieux, qu'Antoine fit connaître, est à la recherche des grandes questions et prend ses sujets dans l'actualité : *Blanchette, L'Evasion, Le Berceau, La Robe rouge*. Henri Lavedan, dans *Le Prince d'Aurec*, écrit une satire très spirituelle et très âpre de l'aristocratie contemporaine. C'est *Le Gendre de Monsieur Poirier,* mis au goût du jour. Maurice Donnay traite le genre parisien avec *Amants*. Porto-Riche remporte un brillant succès avec *Amoureuse*, et François de Curel étonne avec des pièces un peu étranges, déconcertantes, dont la fougue et l'emportement ont de la peine à s'imposer au public. Ce sont : *L'Envers d'une Sainte, Les Fossiles, L'Invitée, La Nouvelle Idole*, etc.

FIG. 433. — THÉATRE DES VARIÉTÉS.
D'après une eau-forte de Loiseau-Rousseau.

Combien d'autres auteurs pourrions-nous citer encore comme ce charmant Robert de Flers, mais qui appartiennent beaucoup plus au XX^e^ siècle qu'au XIX^e^ siècle, talents qui ne sont alors encore qu'à leur aurore, et c'est pourquoi nous devons nous arrêter.

MŒURS THÉATRALES.

Cette étude sur l'ensemble du Théâtre au XIX^e^ siècle ne serait pas complète si nous ne parlions pas aussi des mœurs théâtrales. Celles-ci se modifièrent considérablement pendant le cours de ces cent ans. Aux gentilshommes de la Chambre auprès des théâtres officiels sous l'ancien régime avaient succédé des intendants, puis des administrateurs. Ces théâtres, sous le contrôle de l'Etat, étaient constitués d'une façon stable, et le Théâtre-Français régi conformément au décret que Napoléon avait signé en 1812, à Moscou. Pendant plus d'un demi-siècle, les autres théâtres n'avaient le droit d'exister qu'en vertu d'un privilège accordé pour un certain nombre d'années. Il en résultait des passe-droits, et l'on voyait, par exemple, la direction du théâtre du Vaudeville confiée à un M. Trubert, dont l'orthographe fantaisiste nous est parvenue sur un billet signé par lui où nous lisons : *Orqueste, deux plasses.* D'autre part, comme ce privilège était accordé pour un temps assez long, il permettait de constituer des troupes fixes et homogènes, avec des artistes qui étaient bientôt connus et appréciés par une clientèle fidèle et *parisienne*. Nous disons « parisienne », car, à partir des grandes Expositions de 1855 et de 1867, l'élément provincial et étranger déborderа, et les Parisiens ne seront plus chez eux.

La démolition des théâtres du boulevard du Temple, en provoquant la construction de nouveaux théâtres, tels que le Théâtre du Châtelet avec son plafond lumineux, supprimant le lustre incommode, l'installation grandiose du nouvel Opéra, avec son escalier monumental, ses vastes dégagements, sa machinerie perfectionnée, amenèrent de notables progrès sous le rapport du confortable presque inconnu jusqu'alors. L'éclairage au gaz qui avait été substitué aux quinquets, puis l'électricité qui remplaça le gaz, modifièrent l'aspect des salles et des décorations. Mais il fallait attendre encore plus d'un demi-siècle pour voir un usage barbare et ridicule aboli. Nous voulons parler de la « claque ».

L'origine de la claque remonte très haut, paraît-il, puisque les théâtres antiques avaient leurs claqueurs. Mais ce fut au XVIII^e^ siècle chez nous que les rivalités d'actrices firent revivre cette pratique barbare. Parfois, la salle se partageait en deux camps, et chaque rivale avait ses claqueurs salariés. Bientôt la claque fut réglementée. Le chef de claque devint une puissance, achetant à forfait le droit

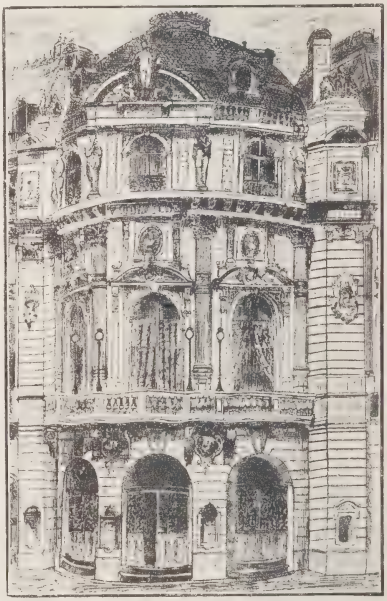

FIG. 434. — THÉATRE DU VAUDEVILLE. Chaussée-d'Antin. D'après une eau-forte de Loiseau-Rousseau.

Leur Crédulité fait toute sa Science

La diseuse de Bonne Aventure

Le Bon Genre. N° 6

Rue Montmartre, N° 132

Le Bon genre est une suite de caricatures, publiées, de 1801 à 1822, qui constitue un précieux document pour l'histoire des mœurs et des modes. La diseuse de bonne aventure parut en 1801 avec cette annotation : « Les esprits faibles vont consulter cette femme, qui ne possède d'autre secret que celui de persuader qu'elle les connaît tous. »

d'applaudir. Auguste, chef de claque à l'Opéra, paya sa charge 80.000 francs (400.000 francs de nos jours). En échange, il recevait chaque jour un certain nombre de billets qu'il était libre de vendre aux prix qui lui convenaient, mais toujours meilleur marché qu'au bureau, avec le droit d'entrer dans la salle avant le public. Le chaland s'engageait, de son côté, à applaudir sur un signe du chef, qui, ayant assisté aux répétitions et pris des notes, connaissait les bons endroits. Tel était le petit commerce qui se pratiquait dans un café aux environs du théâtre. Le chef de claque, soutenu par les artistes qui voulaient se faire valoir, devenait un personnage d'importance, et l'on en a vu devenir les commanditaires du directeur. La claque de la Comédie-Française fut une des premières supprimées. Celle de l'Opéra disparut en 1878.

L'habitude de parquer des gens derrière des barrières de bois pendant des heures, et par tous les temps, n'a pas encore disparu tout à fait. Au boulevard du Temple, les « queues » avaient pris des proportions colossales, excellente réclame pour la direction. Le petit public de ces temps semblait aussi prendre goût à cette attente. C'était comme un « excitant » de ce que l'on allait voir. La veille du jour où l'on représenta *La Reine Margot*, d'Alexandre Dumas, au Théâtre historique, la foule commença à faire la queue à la tombée de la nuit. Ce fut donc une station de vingt-quatre heures à laquelle se condamnaient volontairement ces forcenés.

Il existe bien des abus encore. Sous le rapport de la location des places, du contrôle, des ouvreuses, etc., les théâtres étrangers sont bien en avance sur nous. Mais le public, à Paris surtout, est très patient et n'ose rien dire. Il n'a qu'à s'en prendre à lui-même, puisque les directeurs ne comprennent pas leurs intérêts.

L'heure des spectacles a changé, sans doute à cause de l'heure des dîners. Sous Louis XIV, on dînait vers le milieu du jour et l'on allait au théâtre dans l'après-midi. Tous les théâtres avaient terminé leurs représentations à huit heures du soir. Il est vrai que les rues étant très mal, ou pas éclairées, on n'aimait pas à rentrer tard chez soi. Au commencement du XIXe siècle, le spectacle commençait à six heures et se terminait à onze heures. Vers le milieu du siècle, il commençait à sept heures. L'usage était alors de jouer pour commencer une pièce en un acte que l'on appelait « lever de rideau ». Ces petites pièces eurent le grand avantage de faire connaître de jeunes auteurs et des comédiens nouveaux. Lorsque l'on recula encore l'heure du spectacle à huit heures, on supprima le « lever de rideau ». Peu à peu, la pièce en deux actes fut condamnée. Souvent la pièce en quatre actes parut trop longue, et l'on en arriva à la pièce invariablement en trois actes. Et lorsque l'on s'aperçut que le public n'arrivait pas à l'heure, on reporta l'heure du spectacle à huit heures et demie (lisez : souvent neuf heures moins le quart). Pendant ce temps, puisque l'on ne voulait plus qu'une pièce par soirée, on allongea la longueur des entr'actes. Bref, l'on se contenta de deux heures d'horloge de spectacle, avec une heure d'entr'actes au total, car il n'est pas de bon ton de finir avant minuit. La province seule conserva — surtout le dimanche — la longueur des spectacles, mais alors on abuse peut-être en jouant dans la même soirée un drame en cinq actes et une opérette en trois actes.

FIG. 435. — LES ACTRICES.
D'après une lithographie de Gavarni.
« Madame Charmant, vous avez dit votre scène du pavillon comme un ange, c'est parfait ! Mais ne montez pas l'escalier si vite, faut laisser à sir Arthur le temps de se tuer. »

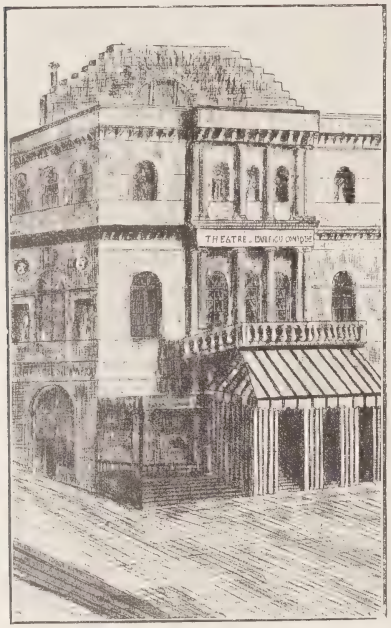

FIG. 436. — THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.
D'après une eau-forte de Loiseau-Rousseau.

Le XIXe siècle avait encore vu naître les « Matinées », mot impropre pour désigner des représentations qui ont lieu l'après-midi. Ce fut vers la fin du second Empire qu'un ex-artiste de l'Odéon, tragédien médiocre, Ballande, devenu directeur, fonda les *Matinées littéraires* du dimanche, qui eurent lieu d'abord à la Gaîté (17 janvier 1869), puis à la Porte-Saint-Martin. Ce n'était pas alors l'usage de jouer dans la journée. Ballande donnait quelque pièce du répertoire classique, la faisant précéder d'une conférence dans laquelle on parlait de la pièce et de l'auteur. L'entreprise parut hardie, insensée. La critique de l'époque déclara que c'était une utopie. Ballande était entêté. Il groupa autour de lui les meilleurs artistes de Paris. L'Académie lui décerna un prix, et de cette idée première naquirent toutes les matinées. Les imitateurs surgirent de tous côtés. Il n'en avait pas moins été le fondateur.

Que dirons-nous du public? Celui-ci aussi avait bien changé. Au lendemain de la Révolution, encore récente, il ne comprenait plus rien aux pièces qui avaient dépeint la société du siècle précédent. Adieu les comtes et les marquis. Aux sensibleries de jadis, il préférait des actions bourgeoises. On applaudit Picard et l'on porta Scribe en triomphe. Le théâtre romantique, quoique discuté, remua les masses. Balzac, avec ses romans, fit entrevoir des horizons nouveaux. Tout évolue. Dumas fils, Augier, qui furent des observateurs, apprirent à penser. On ne se contente plus d'aller au théâtre pour voir et écouter. On aime à discuter à la sortie la thèse qui vous a été soumise. Le théâtre libre, sous la conduite d'Antoine, fait lever toute une génération d'auteurs nouveaux, et le XIXe siècle, qui fut autrement productif que ceux qui l'avaient précédé, se termine plein de confiance en l'avenir.

HENRY LYONNET.

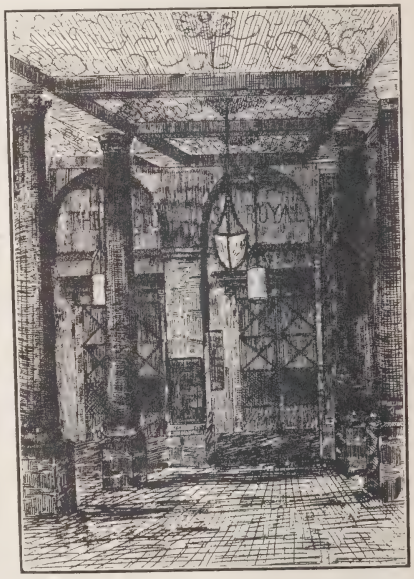

FIG. 437. — THÉATRE DU PALAIS-ROYAL.
D'après une eau-forte de Loiseau-Rousseau, extraite de ses *Théâtres de Paris*. (Fin du XIXe siècle.)

A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

LES SOIRÉES HISTORIQUES DE THERMIDOR.

Thermidor, créé en 1891, le 24 janvier et donné le 26 pour la seconde fois, était interdit le 27. Ce jour-là, une bande rouge, collée sur les affiches de la Comédie-Française, informait le public que l'œuvre de Victorien Sardou cédait la place au *Dépit Amoureux* et à *Tartuffe*.

⁂

Le soir de la première représentation, le succès de *Thermidor* avait été complet.

Seul, *un* spectateur de l'amphithéâtre avait crié : « A l'Ambigu ! » au moment où l'auteur venait d'être nommé par Coquelin — cette protestation je l'affirme en toute certitude, car j'étais présent) n'avait trouvé aucun écho dans la salle.

La pièce, bien construite indéniablement, parut sans doute à la plus grande partie de l'assistance un peu moins à sa place sur les planches de la Maison de Molière qu'elle ne l'eut été sur le plateau d'un théâtre de

Fig. 438 — UN GUICHET DE THÉATRE. D'après un dessin de H. Daumier, extrait du *Monde Illustre* (1862).

drame, mais, s'il en fut ainsi — et je n'affirme rien — nul n'en donna le moindre témoignage apparent !

Interprétation bonne dans son ensemble — le pauvre Marais se montra toutefois bien médiocre dans le rôle de Martial où Albert-Lambert fils se fut affirmé, sans peine, excellent.

Quand au public, sympathique, « emballé » même, il avait écouté les tirades politiques — étaient-elles si politiques que cela? — sans

FIG. 439. — LES BEAUX JOURS DE LA VIE.
D'après une lithographie de H. Daumier, dans le *Charivari*.
« Une représentation à bénéfice. — Je viens de compter la recette, mon pauvre vieux... elle s'élève à sept cents francs... mes frais sont de sept cent soixante... et cela s'appelle une représentation à bénéfice... amère dérision !... »

ennui, comme sans enthousiasme. Elles visaient cependant un but dont la noirceur nous avait échappé à tous : le renversement de la République.

Nous ne nous en aperçûmes qu'à la seconde représentation et nous ne crûmes pourtant point alors à ce que nous vîmes !

⁂

Ce soir-là, dès le premier acte, à l'instant où Coquelin *(Labussière)* allait terminer son petit couplet flétrissant la Terreur et l'Echafaud, une voix part des quatrièmes loges :

— Assez !

La grande, l'immense majorité des spectateurs proteste contre cette interruption.

Deux ou trois coups de sifflet, stridents, ripostent, puis le tumulte s'apaise, mais bientôt sur une réplique de Marais *(Martial Hugon)*, il reprend de plus belle et l'acte se termine au milieu des sifflets des manifestants (il s'agit, nul doute à ce sujet, d'une « manifestation » organisée) couverts par les applaudissements frénétiques du public.

Le deuxième acte ne contient pas un mot susceptible de justifier le plus petit tapage. Mme Bartet y est superbe. Elle est rappelée, à la chute du rideau, avec ses camarades. Les artistes acclamés par les spectateurs sont sifflés par les manifestants.

On se décide à expulser quatre ou cinq des plus déterminés opposants. Sortis par une porte, ils rentrent par l'autre.

La lutte reprend avec une ardeur nouvelle au troisième acte. Vers le milieu de la scène, entre Labussière et Martial, un mot désobligeant pour la guillotine soulève une tempête. Le plus ardent protestataire est Lissagaray qui se décide enfin à intervenir ouvertement : il traite Coquelin de « bouffon de Gambetta », lui jette des gros sous, lui lance un sifflet à la tête. Le sifflet n'atteint pas son but ; froidement il est ramassé par l'acteur qui le met dans sa poche. Enfin, Lissagaray, sur l'invitation du commissaire de police de service (1), quitte son avant-scène où il ne reparaît plus.

La fin de la pièce se déroule dans un calme relatif. A la dernière scène cependant, le « boucan » semble vouloir recommencer. Lorsque Fabienne (Mme Bartet), dit à Labussière : « Je vous remercie de ce que vous avez fait pour moi », un monsieur remarque ironiquement : « Il n'y a pas de quoi ! » et lorsque Fabienne ajoute : « Enfin, Martial, je vais donc pouvoir t'aimer sans crime », le même monsieur récidive : « Oui, dans la lune ! » crie-t-il. Les deux interruptions soulèvent des « mouvements divers », mais enfin le rideau tombe au milieu des applaudissements.

Il est beaucoup plus de minuit. A cette heure tardive, les manifestants manifestent dans les cafés d'alentour !

⁂

Le lendemain, *Thermidor* ayant été interdit dans la matinée sur l'injonction de M. Clemenceau, devant qui tout ministère alors tremblait, et le spectacle ayant été changé « par ordre », les gens de bonne foi prirent une revanche éclatante sur les politiciens officiellement victorieux.

Les trois coups sont frappés, le rideau se lève sur le décor du *Dépit Amoureux*.

Coquelin Cadet, semainier, s'avance et veut parler, mais on ne lui en laisse pas le loisir. On crie, avec une énergie farouche, sur l'air des lampions. *Thermidor ! Thermidor !* Cadet essaye de dominer le bruit, peine perdue, on « l'emboite ».

— C'est Lissagaray qui vous fait faire l'annonce.

Un peu d'apaisement s'étant produit, le semainier parvient à placer cette courte phrase :

— « Mesdames, Messieurs, la Comédie-Française, obligée de changer son affiche, a dû remplacer *Thermidor*, dont les représentations sont suspendues, par le *Dépit amoureux* et *Tartuffe*.

Cette annonce est accueillie par des sifflets et des huées.

On frappe une seconde fois les trois coups. Le Bargy (*Eraste*) et Jean Coquelin (*Gros René*) entrent en scène.

Cris et trépignements. C'est un tumulte indescriptible. Eraste et Gros René saluent et se retirent. La toile tombe.

Entr'acte, puis troisième lever du rideau. Nouvelle apparition de Le Bargy et de Jean Coquelin. Reprise du tumulte. Encore un entr'acte suivi d'une ultime et infructueuse tentative des interprètes du *Dépit*. Chute du rideau.

Il est évident que la victoire restera aux spectateurs. Coquelin Cadet reparaît cependant et d'un ton suppliant, dit :

— Mesdames, Messieurs, la Comédie-Française a dû changer son spectacle *par ordre* de l'administration supérieure et elle vous conjure de vouloir bien écouter Molière. »

Au fond, l'orateur est enchanté de voir la salle lui refuser toute concession.

Alors, après un court et dernier entr'acte, le semainier vient terminer la lutte par l'aveu d'une défaite dont chacun, rue de Richelieu, se réjouit :

— « Mesdames, Messieurs, proclame-t-il, devant l'impossibilité matérielle de jouer, la Comédie-Française va faire relâche. Elle offre aux personnes qui ne sont pas abonnées le remboursement du prix de leur place et à ses abonnés un mardi supplémentaire à la fin de la série. »

Chacun se retire.

⁂

Le 29 janvier 1891, par 315 voix contre 192, la Chambre des députés donnait raison au Ministre de l'Intérieur.

Thermidor avait vécu.

⁂

Il devait ressusciter quelques années plus tard à la Porte-Saint-Martin et y dépasser la centième représentation.

JEAN RAPHANEL.

(1) M. Touny, lequel devint peu après chef de la police municipale.
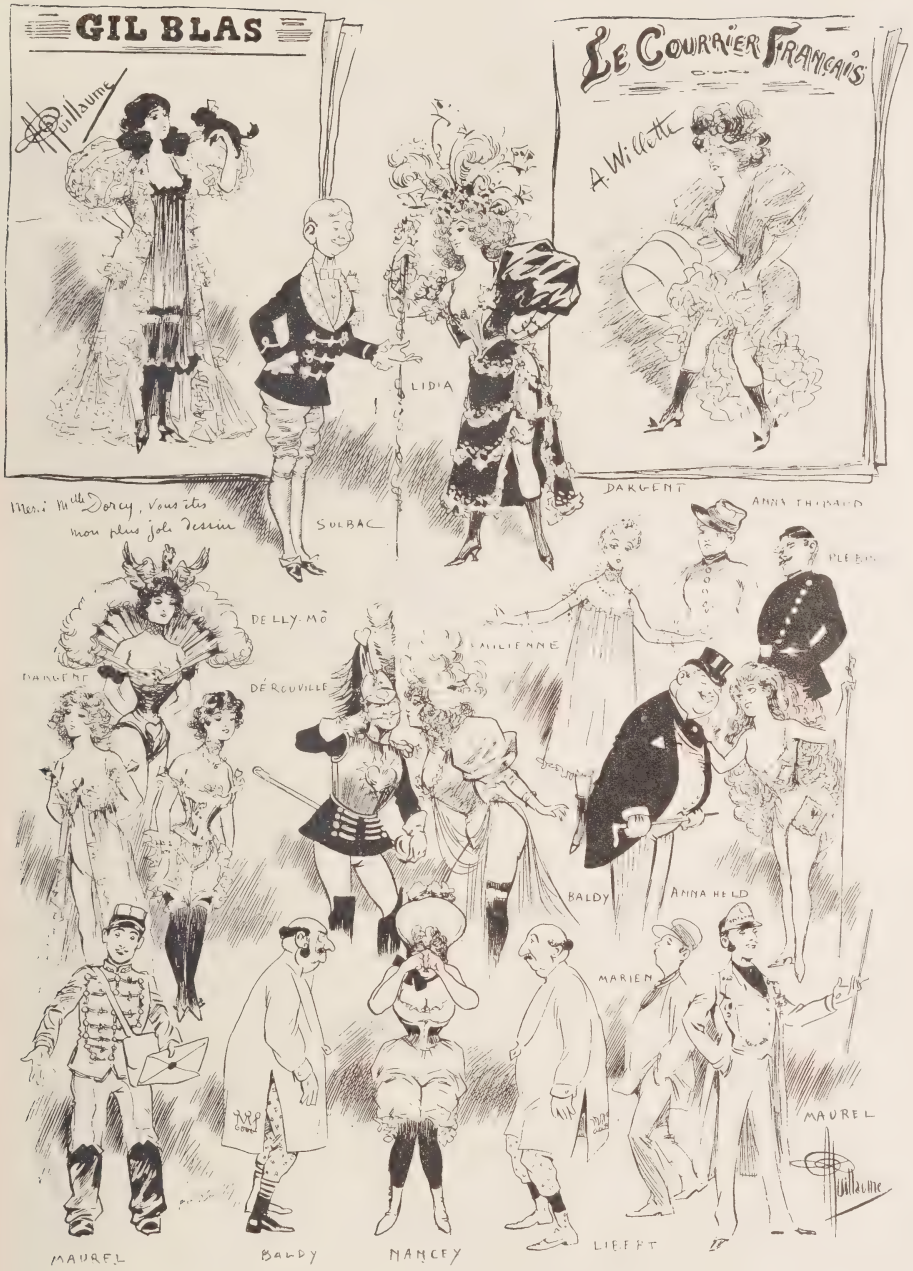
Fig. 440. — REVUE DE LA SCALA.
Dessin de A. Guillaume. (*Le Courrier français*, 15 décembre 1895.)

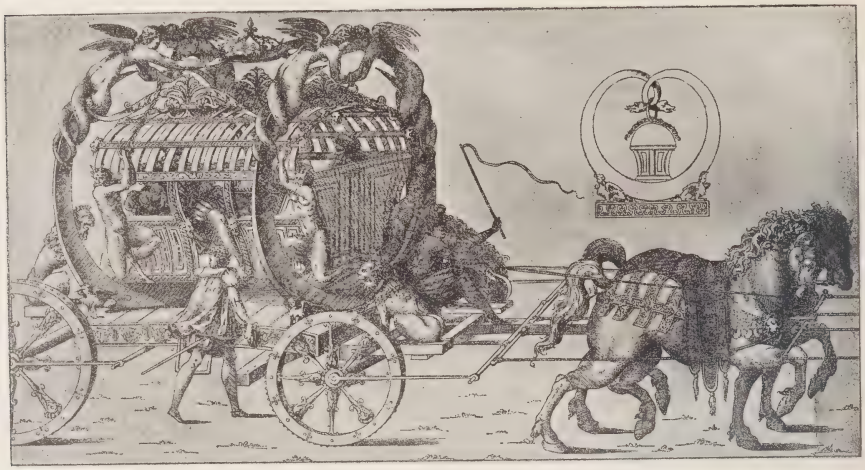

Fig. 441. — VOITURE, par Androuet Ducerceau (XVIe siècle).

XV

TRANSPORTS ET MOYENS DE LOCOMOTION

LE XIXe SIÈCLE ENTRE LE PASSÉ ET L'AVENIR.

Dans le domaine des transports et de la locomotion, le XIXe siècle apparaît comme à cheval, — pour employer une image tout à fait appropriée, — entre le XIXe et le XXe siècles. Au début, il galope à chevauchons ou il prend la diligence. A la fin, il suit, dans un train, la voie ferrée ou il roule en automobile. Il continue, dans sa première moitié, la tradition des époques qui l'ont précédé ; il ne fait que suivre les traces qu'ont laissées sur les chemins de France les fers des chevaux ou des cavales au galop et les roues des lourds carrosses ou des légers cabriolets. Dans sa seconde moitié, au contraire, il innove complètement, il devient inventeur. Aussi il existe des différences profondes au point de vue des transports entre le commencement et la fin du XIXe siècle, alors que le dernier ne se distingue guère, en cette matière, des époques antérieures, et même des temps antiques.

Or, les modifications dans les moyens de locomotion d'une époque contribuent pour beaucoup à en modifier la physionomie. Les chemins de fer, l'auto ont bouleversé la société actuelle. C'est de l'application de la science et de la mécanique aux transports, des progrès réalisés dans cette voie que datent vraiment les temps modernes dans lesquels nous vivons. Le XIXe siècle scientifique des dernières années, avec ses lunettes de savant et de chauffeur, ne saurait reconnaître le XIXe siècle débutant avec ses cheveux noués d'un ruban de queue, comme la coiffure des postillons. Celui-là hausse les épaules devant ce personnage de comédie ou de carnaval, devant cet « artiste » qu'est celui-ci. Il le traite de vieille perruque et il lui dit, pour marquer tout son dédain : « Tu remontes au temps des diligences ! » Car on n'a pas trouvé aujourd'hui d'expression plus significative pour indiquer à quelqu'un qu'il retarde et qu'il n'est plus vraiment dans le mouvement.

Le temps des diligences était pourtant plein de couleur et de vie. A cet égard, le XIXe siècle a hérité, surtout durant ses premiers lustres, du pittoresque du XVIIIe siècle.

LE PASSÉ DU XVIII[e] SIÈCLE.

Les règnes de Louis XV et de Louis XVI ont connu, — on l'a souvent répété, — la douceur de vivre. Il est certain qu'on s'est beaucoup préoccupé en cette époque du côté décoratif de l'existence et que les gens de ce temps ont eu le souci de donner un cadre artistique à leurs faits et gestes. Les moyens de transport et de locomotion participent de ce caractère général. Lorsque nous regardons un tableau de cette époque reproduisant une arrivée ou un départ de diligence, nous recevons une impression d'art et d'originalité, qui émane à la fois de la forme des voitures et des costumes élégants des voyageurs. Et nous savons que les peintres et les dessinateurs du XVIII[e] siècle, attentifs surtout à fixer sur la toile ou le papier les scènes quotidiennes de la rue qui se déroulaient sous leurs yeux, ont souvent dépeint les voitures de leurs contemporains. Les poètes, les écrivains ont ajouté au réalisme ou à la fantaisie du pinceau l'imagination de la plume. De sorte que tous ces véhicules de l'ancien régime revivent en nos mémoires tout chargés de poésie. Ils inspirent encore nos artistes d'aujourd'hui de même qu'ils inspireront ceux de demain. Le coche transportant Manon et le chevalier des Grieux, au moment où l'Amour enchaînait de fleurs les deux amoureux, a fait souvent tinter au théâtre les grelots de ses chevaux et ceux de la Folie. Souvent il est revenu dans les images, ce coche. Et une peinture du Musée d'Amiens, exécutée par un peintre du XIX[e] siècle, représente un autre épisode du conte des deux amants dont le cruel Amour, cette fois, fait saigner les cœurs. Le pauvre des Grieux, le tricorne sur la tête, revêtu d'un manteau délavé, suit sur la route, au trot de son cheval, dans un paysage mélancolique, la charrette emmenant vers un port de mer sa chère Manon, assise au milieu des femmes condamnées et qui regarde vers lui. Mais l'histoire fournit des scènes vécues aussi émouvantes que celles des romans, depuis la fuite pitoyable de la famille royale dans la berline commandée par le comte de Fersen, lequel la conduisit lui-même au départ, ayant emprunté le déguisement d'un cocher, jusqu'au drame du courrier de Lyon. On connaît la tragique destinée de ce malheureux Lesurques, accusé d'avoir dévalisé la malle-poste, assassiné le courrier et le postillon, puis condamné à mort injustement à cause de sa ressemblance avec un des véritables auteurs du crime, ayant pris la précaution de couvrir d'une perruque blonde ses cheveux trop bruns. Toutes ces voitures ne nous apportent pas pourtant que des évocations dramatiques. Il est des aventures plaisantes, comme celles de M. de Voltaire ou du maréchal de Saxe. Voltaire, alors tout jeune, ayant touché une somme assez importante, avait acheté à l'encan, rue Saint-Denis, un carrosse avec les chevaux et le laquais. Sur-le-champ il voulut profiter de son acquisition. Mais il commença par demeurer plus d'une demi-heure dans la rue, tant elle était encombrée. Et lorsque l'équipage se fut lancé, il accrocha un lourd véhicule, et M. de Voltaire versa sans façons. Mécontent, il remit dès le lendemain en vente le matériel, les bêtes et le domestique. Quant au maréchal de Saxe, la première fois qu'il se rendit au château de Chambord dont le roi lui avait fait don, après Fontenoy, il fut mené à si grand train par le maître de postes de Nohant que l'attelage serait entré dans la salle des gardes si Maurice de Saxe ne s'était récrié.

FIG. 442. — LES VOYAGEURS. D'après une gravure du XVII[e] siècle.

Dans les rues du XVIII[e] siècle se rencontrent les véhicules les plus variés. La chaise à porteurs y est assez fréquente, et devant les églises, les théâtres, ce sont de véritables files de chaises qui s'alignent à la sortie au milieu des appels des « aboyeurs ». Les chaises à porteurs se montrent souvent décorées de motifs de fleurs, de culbutis de Cupidons, de chinoiseries, ainsi que certaines berlines d'apparat dont le vernis martin s'agrémente de guirlandes de fleurettes. Les cabriolets, les phaétons transportent les petits maîtres et les petites maîtresses, cependant que les poulaillers sont des carrioles campagnardes. Le fiacre a suscité une composition de Jeaurat dans laquelle on voit un cocher poser ses conditions à un jeune galant en bonne fortune. Dans les

villes ainsi que dans les campagnes, on va beaucoup à cheval. Aussi le maréchal ferrant joue-t-il un rôle assez important dans l'humanité à cette époque. Rappellerons-nous ici l'anecdote des deux maréchaux, du maréchal de Saxe et du maréchal ferrant, Maurice de Saxe brisant, pour essayer sa force, les fers que lui propose le forgeron, et celui-ci lui rendant la monnaie de sa pièce en brisant les écus que lui donne le grand personnage, lequel finit par lui remettre une pièce d'or trop petite, par son diamètre, pour subir le sort des écus. Ceux qui ne sont pas assez riches pour posséder une monture peuvent en louer une, soit au départ, soit au cours de leur route. Et ils laissent le bidet fatigué à un relais pour en prendre un autre, s'ils ne sont pas arrivés au terme de leur voyage. Dans certaines vieilles auberges subsistent encore des montoirs, espèces de larges bornes qui servaient aux cavaliers pour se hisser sur leurs montures.

Les avenues de l'Ancien Régime ne sont pas parcourues seulement par des cavaliers. Une composition de Moreau le Jeune nous montre un jeune gentilhomme à cheval arrêtant sa bête pour saluer, sur le cours la Reine, une dame dans son carrosse. Les carrosses étaient des voitures luxueuses, à quatre roues, peinturées le plus souvent de colorations rouges et ornementées de dorures. Deux lanternes de grosses dimensions contribuaient à leur prêter encore un air d'importance, de même que les laquais debout à l'arrière et les six ou huit chevaux. Les coches, au contraire, apparaissaient comme de pauvres gens à côté de ces grands seigneurs. Couverts d'une bâche, ils ressemblaient plutôt à des charrettes de paysans. Et les chevaux qui les tiraient n'étaient pas des bêtes de prix. La diligence est la voiture pouvant transporter le plus grand nombre de voyageurs. Sous Louis XVI, elle roule sur les routes de France, sous le joli nom de turgotine, sonnant avec les sons argentins des grelots. Mais, sur le chemin de Paris à Versailles, ce n'est plus la turgotine, mais le carabas. Cette appellation, rude comme un juron de cocher, dépeint à elle seule cette bizarre voiture qui rebondissait à grand tintamarre sur le pavé du Roi. Quand l'intérieur était rempli des huit personnes qu'il contenait, les autres voyageurs s'asseyaient à côté du conducteur, grimpaient sur la bâche ou se cramponnaient dans des paniers pendus sur les côtés. L'esprit ironique du XVIII[e] siècle ajoutait encore à la situation de ces infortunés voyageurs en les appelant les singes, les lapins ou les araignées. Ce carabas ne mettait pas moins de six heures pour aller de Paris à Versailles. Sur ce trajet circulaient aussi d'autres véhicules que la plaisanterie des gens de ce temps avait dénommés *les Pots de Chambre* et qui comptaient aussi leurs lapins et leurs singes.

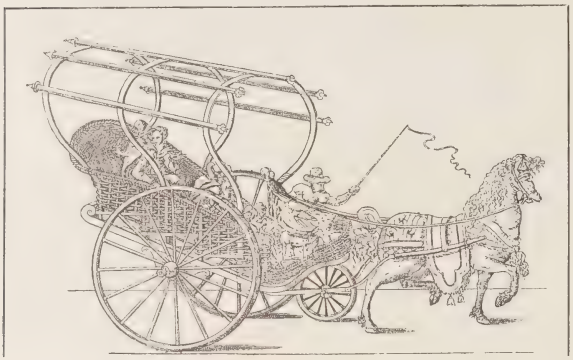

FIG. 413. — MODÈLE DE VOITURE, par Androuet Ducerceau (XVI[e] siècle).

Lorsqu'on était pressé et que l'on avait la bourse mieux garnie, on se payait une place dans la malle-poste. Car les voitures destinées à transporter les lettres à tous les coins du pays acceptaient de véhiculer deux ou quatre voyageurs, mais pas davantage. Carrosses, coches, diligences, malles-postes ne parvenaient pas toujours à destination sans malencombre, ni malencontre. Jean de La Fontaine, dans son voyage en Limousin, se reconnaît satisfait d'avoir parcouru plusieurs lieues *sans aucun mauvais accident, sinon que l'épée de M. Jannart s'est rompue*. Les voyageurs ne songeaient pas à se plaindre quand ils se voyaient contraints de descendre de voiture pour permettre aux chevaux de gravir une montée, surtout s'ils avaient emprunté le carabas. La montée de la côte de Sèvres s'effectuait presque toujours à pied pour toute la compagnie de cette diligence. Une estampe de Carle Vernet représente tous les occupants d'un coche, parmi lesquels s'aperçoit un moine, cheminant auprès de la voiture. Ce n'étaient là que petits ennuis à côté des événements bien plus graves dont on risquait d'être la victime quand on s'aventurait hors de chez soi. Tantôt la chaise de poste était emportée par un torrent dont les eaux grossissaient tout à coup. Tantôt la diligence était arrêtée par la neige, ainsi que Debucourt nous le retrace dans une gravure. D'autres fois, la voiture était attaquée par des brigands. Les peintres et les sculpteurs français qui se rendaient à Rome, ou les curieux d'antiquité parcourant l'Italie, au XVII[e] siècle, ne traversaient pas certaines contrées sans redouter d'être assassinés par des bandes armées.

Malgré les dangers et les fatigues, les gens de cette époque n'hésitaient pas cependant à accomplir de longs trajets. Et ils ne se privaient pas d'emporter des bagages avec eux. Mme d'Epinay, allant à Cauterets en 1760, avait emmené avec elle vingt malles et trois filles pour veiller sur ses toilettes. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que les femmes ont l'habitude de se déplacer avec un grand nombre de colis. Le séjour dans les villes d'eaux déjà fréquentées en ce temps-là obligeait souvent à des voyages aussi longs que difficiles. Ceux qui devaient se soigner à Bourbonne regagnaient Montereau par le coche d'eau, sous le pont duquel quatre cents personnes s'entassaient. A Montereau, il fallait emprunter une carriole.

Aussi, éprouvait-on une satisfaction véritable lorsqu'on s'arrêtait dans une auberge. On y avait, pendant

Fig. 444. — Estampe satirique sur les divers moyens de transports, à Paris, à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle.

qu'on savourait les repas ou pendant le sommeil de la nuit, un répit souhaitable. L'hôtellerie est liée aux transports. C'est à l'hôtellerie que l'on marque une étape dans le parcours, c'est à l'hôtellerie qu'ont lieu les relais. Les voyageurs et les chevaux en repartent frais et dispos. Aussi dans les dernières expositions que l'on a organisées à Grenoble où à Compiègne, autour de la voiture d'autrefois, on n'a pas manqué de reconstituer une auberge aux dernières années du XVIIIe ou au début du XIXe siècle. Dans la grande salle à la vaste cheminée, un jeune couple, un homme tricorné et botté, une jeune femme, jolie en sa toilette simple de voyageuse, sont assis devant une table, et l'hôtelier se tient debout, bonhomme et ventru, prodiguant à ses hôtes de passage l'aménité de son accueil.

AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE.

C'est dans cette salle d'auberge, devant un bon feu de bois, que se finira l'an dix-sept cent quatre-vingt-dix-neuf et que commencera l'an dix-huit cent, au cours d'un réveillon de l'année et du siècle nouveaux. Le passage s'effectuera sans que l'on s'en aperçoive. Les deux voyageurs que nous avons laissés dans l'hôtellerie reprendront le lendemain matin la chaise de poste qu'ils ont retenue pour eux deux, comme il était permis de le

pratiquer, ou ils remonteront dans la diligence. Car on retrouve, au début du XIXe siècle, les moyens de transport et de locomotion en usage au cours du précédent. Le cheval avait continué d'être très en faveur, au Directoire. Les Goncourt ont pu écrire : *il s'allume dans tout le peuple élégant une concurrence, à toute bride, de centaures.* Sous le Consulat, et sous le Premier Empire, durant des lustres, on couvre encore des lieues à cheval, dans toute la France. J'ai entendu conter lorsque j'étais enfant — et ma mémoire, fort impressionnable à cette période de la vie — ne s'en est pas dessouvenue — qu'un de mes ancêtres avait été attaqué par des loups en traversant une forêt de la Montagne Noire où il chevauchait pendant l'hiver.

L'engouement de la promenade en voiture avait aussi repris avec cette frénésie de vivre qui agitait les gens sous le Directoire et le Consulat. On avait vu revenir à la mode cette luxueuse exhibition de voitures dont s'animaient, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, les allées des Champs-Elysées et du Bois-de-Boulogne. Durant la semaine sainte, c'était un défilé pittoresque de carrosses de cour, de cabriolets, de fiacres, tout un mouvement d'habits de velours versicolores, de dentelles, de paillettes, de soies, de chapeaux à trois cornes, au milieu d'une poussière de poudre de riz et dans les senteurs du fard et de la pommade. Et tout ce monde élégant, parfumé, maniéré se rendait à l'abbaye de Longchamp pour entendre des chants religieux. Il se déployait dans les attelages un luxe inouï. Des métaux précieux étaient incrustés dans les roues. Des bêtes étaient ferrées d'argent. Il y avait, ainsi que dans les contes de fées, des carrosses de porcelaine. Quand les portes du couvent se fermèrent à cette assistance trop mondaine et galante, sur l'ordre de l'archevêque de Paris, ce pèlerinage était tellement entré dans les mœurs qu'il persista. A la veille de la Révolution, les véhicules les plus excentriques y apparaissaient. Des wiskys étaient d'une hauteur telle, qu'ils provoquaient cette réflexion : *Voilà des gens qui vont allumer des réverbères !* D'autres présentaient cette originalité de porter le cocher à l'arrière, conduisant par-dessus la tête de ses maîtres. Un garrick curieux marqua le défilé du printemps 1787. Il était occupé par deux couples de marionnettes, saluant sans cesse de tous côtés, et traîné par un petit âne, avec des harnais de prix, que dirigeait un jockey. La voiture était en outre ornementée d'un mannequin, figurant une Folie avec sa marotte. Cette voiture symbolisait évidemment la critique de la coutume, qui s'était implantée, de parader sur le chemin de Longchamp. S'il faut en croire Bachaumont, le marquis de Villette aurait été l'auteur de cette satirique machine pour railler les goûts de ses contemporains. Quoi qu'il en soit, ni le ridicule ni la Révolution ne tuèrent cette vogue de Longchamp. Elle reprend avec les Incroyables et les Merveilleuses, avec les chars remplaçant les voitures de l'Ancien Régime. Ce dernier lui-même est caricaturé sous la forme d'une calèche vermoulue, traînée par deux maigres haridelles et portant deux maigres laquais. Et les citoyennes alors en renom, Mme Tallien, Mme Récamier, Mlle Lange deviennent les reines nouvelles de cette fête.

FIG. 415. — BÉOTISME PARISIEN.

— Oh ! Madame, la voiture de Lyon est partie il y a une heure !
— Hé bien ! je vais monter dans l'autre...
— Mais c'est celle de Calais !
— C'est égal, je veux seulement rattraper la première.

D'après une lithographie de Bourdet. (*Le Charivari*, 1835.)

De nombreuses peintures ont mis en scène Napoléon Ier, depuis le Bonaparte franchissant les Alpes sur une mule, jusqu'à l'Empereur sur sa blanche monture à Eylau. Pourtant Napoléon ne voyageait pas toujours à cheval. Il se servait aussi de voitures, et même de carrosses de gala, datant de la ci-devant Royauté. On a pu voir en effet, en diverses expositions de la Voiture, un carrosse du temps de Louis XVI, décoré de couronnes et de guirlandes de fleurs, lequel aurait transporté Napoléon Ier, lors de son entrée à Milan, en 1804. On y a examiné aussi, avec autant d'émotion, un autre souvenir napoléonien : une berline plus modeste, mais assez confortable d'apparence, avec ses deux grandes roues de derrière et ses deux roues de devant plus petites, attelée de deux chevaux. Sur l'un de ceux-ci se tient droit le postillon, au costume déjà classique, et que nous retrouverons sous

le Second Empire comme sous le Premier, toujours coiffé de son tube sur sa perruque à queue, le torse cambré sous la petite veste bleue s'écartant sur le gilet rouge, les jambes serrées dans la culotte de peau blanche et chaussé de ses hautes bottes. Cette berline aurait emmené, à son retour de l'Ile d'Elbe, Napoléon, de Grenoble à Lons-le-Saunier. Est-ce la même qui figure à Compiègne, et dans laquelle l'Empereur aurait effectué le trajet entre Paris et Moscou, en 1812 ?

On rencontre donc sur les routes de France et d'Europe, au commencement du siècle dernier, les voitures, aussi bien privées que publiques, en usage au XVIII[e] siècle. Il n'était donc pas inutile de renouer avec cette époque de l'Ancien Régime. Ces moyens de transports se sont perfectionnés sans doute avec le temps, mais il ne s'est pas opéré en eux, d'un siècle à l'autre, des changements vraiment marquants.

FIG. 446 — L'ATTAQUE DE LA DILIGENCE. D'après une gravure sur bois, extraite de l'almanach *Le grand Messager boiteux de Strasbourg* (1825.)

LES VOITURES PUBLIQUES AU XIX[e] SIÈCLE.

La grande époque des diligences se situe du dernier lustre du XVIII[e] siècle aux premiers lustres du XIX[e]. C'est durant cette période qu'il se fabriqua, en France, le plus grand nombre de ces grosses voitures publiques. Sous le Premier Empire et sous la Restauration, celles-ci sillonnent toutes les routes. Les diligences sont de massives voitures à quatre roues, et dont la caisse apparaît divisée en trois tranches, chacun de ces compartiments comportant une fenêtre. Les meilleures places sont celles du devant, du coupé. On y est plus à l'abri de la poussière. Les places de la rotonde sont celles de l'arrière, et l'on y entre par l'arrière de la voiture. Au milieu, c'est l'intérieur. Une bâche de cuir recouvre le dessus du véhicule, sur toute sa longueur. Cette bâche s'arrondit et s'ouvre à l'avant, à la manière d'une capote de cabriolet, et abrite sur une banquette le conducteur et trois voyageurs. Sous cette bâche, on entasse les bagages en un pittoresque désordre, et en réservant au milieu une place pour les chiens. Les diligences sont le plus souvent attelées de quatre chevaux, deux par deux. Quelquefois il y a trois chevaux devant les deux des brancards. Le postillon enfourche l'une de ces deux dernières bêtes. Nous avons vu l'une de ces diligences, sur une affiche conservée à la Bibliothèque Nationale. Cette affiche est une lithographie d'Angelmann, au n° 6 de la rue du Faubourg-Montmartre. Elle montre des visages de voyageurs satisfaits aux fenêtres, et sous la bâche, s'aperçoit la tête d'un autre voyageur, coiffée d'une casquette. Cette

lithographie servait d'enseigne pour la compagnie de transports l'*Union*, dont les bureaux étaient au 13 de la rue de la Jussienne. C'est l'invitation au voyage. Certaines entreprises vantent, pour attirer les clients, le luxe de leur matériel. Il en est une qui indique dans une annonce que « l'intérieur de ses voitures est doublé de perses à raies et à ramages bleus, avec des franges de soie rose ou verte ».

Les diligences partaient d'endroits différents, suivant leurs destinations. Les Messageries Royales avaient leurs bureaux dans la rue Notre-Dame-des-Victoires, au n° 18; les voitures de Lafitte et Caillard, dans celle de la rue Jean-Jacques-Rousseau ; les diligences Touchard, pour Toulouse, dans la rue du Plat-d'Etain ; les messageries pour Lyon avaient leur point de départ dans le vieil hôtel de Sens ; les voitures pour Bordeaux, dans l'auberge du *Cheval Blanc,* rue Mazet. Les places devaient être retenues d'avance.

FIG. 447. — ÉMOTIONS PARISIENNES. — *Un fiacre à l'heure...* D'après une lithographie de H. Daumier. *(Le Charivari*, 1839.)

Ces départs avaient lieu, soit une fois, soit deux fois par semaine, et toujours de grand matin, dès le patron-minet. Cependant, malgré l'heure matinale, un mouvement de gens emplissait la cour des messageries. Aux voyageurs, aux parents et aux amis qui les accompagnaient, se mêlaient des commissionnaires, des porteurs et mêmes quelques promeneurs matineux. Tous ces groupes se remuaient, bavardaient. On levait le nez en l'air pour interroger le ciel. Le soleil luirait-il ? ou allait-il pleuvoir ? Les voyageurs appartenaient à toutes les classes. La mise en route de la diligence constituait un spectacle curieux, et qui réunissait des amateurs. On venait voir certains conducteurs de chevaux, réputés, enlever leurs bêtes pour franchir les portes cochères et tourner dans les rues étroites.

Une fois la diligence lancée sur les chemins, dans la campagne, elle y roule, en couvrant une lieue à l'heure environ. Lourde, pesant quatre mille cinq cents kilos, elle emporte avec elle des outils et de petites pièces de rechange. En 1858, la vitesse de ces voitures atteindra deux lieues à deux lieues et demie à l'heure. Les diligences, en moyenne, accomplissaient en trente-six heures le trajet entre Paris et Rouen ; en vingt-quatre heures, celui de Paris à Chartres ; en quarante-huit heures, celui de Paris à Orléans.

Après avoir foulé une certaine longueur de ruban de queue sur les routes, pour reprendre une expression d'autrefois, entre des paysages de champs, de vergers, de bois, entre des villages, les diligences parviennent enfin à la ville ou au bourg, où doit se faire le relais. Elles y entrent avec le bruit des roues sur les pavés, des fouets flicflaquant, des grelots, des cris. Comme le plus souvent on relaye dans les hôtels, l'aubergiste se présente sur le seuil, tout de blanc vêtu, le bonnet sur le chef. Tous ces hôtels de la Poste suivent la bonne tradition du XVIII[e] siècle. Ils sont accueillants. Et les passagers de la grande voiture, fatigués, meurtris, aperçoivent non sans satisfaction les miroitements dorés des cuivres de la cuisine et les rougeoiements des cheminées, où les volailles tournoient à la broche. Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'auberge fait partie du voyage. Elle en termine les divers chapitres. Dans certaines entreprises de transport, les repas à l'hôtel se trouvent compris dans le montant des prix établis à l'avance pour telle ou telle destination.

Comme auparavant, la malle-poste existe en même temps que la diligence. Du service spécial des malles-postes, établi rue Jean-Jacques-Rousseau, s'en allaient tous les soirs, vers les six heures, des voitures emportant le courrier de la Capitale vers les villes du pays. Les malles-postes, bien moins volumineuses que les diligences, transportaient avec beaucoup plus de rapidité les deux ou quatre voyageurs qu'elles pouvaient prendre. En empruntant les voitures de la poste, on comptait trente-deux heures pour se rendre de Paris à Besançon, tandis

qu'avec la diligence il en fallait soixante. Mais, par contre, si l'on mettait deux fois moins de temps, on payait deux fois plus d'argent. C'est ainsi que, pour aller dans la même ville de Besançon par les Messageries Royales, on débourse, pour la diligence, 50 francs en coupé, 42 francs en intérieur et 34 francs pour la rotonde ou la banquette. Si l'on prend la malle-poste, le même voyage coûte 75 fr. 35. Les voitures de la poste possèdent aussi des postillons et des relais. Dans un de ses tableaux, Horace Vernet fait revivre l'arrêt de la malle-poste à l'étape, devant l'hôtellerie où pend une enseigne fort visible. A la voiture haute sur ses roues, les postillons changent les chevaux. Ils se sont débarrassés de leurs grandes bottes, dont une paire se remarque au premier plan sur la route. Victor Hugo, ayant passé deux nuits en malle-poste, en a gardé un souvenir plutôt pénible. Il déclare que cette épreuve lui a laissé *une haute idée de la solidité de notre machine humaine*. Il a déclaré : *on n'est plus dans une voiture, on est dans un tourbillon*. Et, cependant, il y a des dormeurs en diligence. Qu'aurait dit le poète, s'il s'était aventuré dans le coucou ? Le coucou était une sorte de cabriolet à la caisse peinturée de jaune, de bleu de ciel ou de vert clair, perché sur deux hautes roues et qui se présentait toujours sous cet aspect caricatural que lui a donné un des Vernet. Il était tiré par une haridelle que l'on appelait, par ironie, *le vigoureux*, et à laquelle on adjoignait, à côté, une pauvre rosse encore plus étique. Lorsque les malheureux clients de cette araignée débarquaient à destination, ils étaient tellement empoudrés de poussière que des gamins se proposaient pour leur faire la toilette pour la somme de deux sols. Le dernier coucou, lequel s'intitulait non sans orgueil sur sa caisse « Le coucou obstiné », prolongea sa précaire existence jusqu'en 1861.

Fig. 448 — PETITES MESSAGERIES

— Nous avons fait deux lieues en trois heures ! Ah ça ! cocher, est-ce pour aujourd'hui !

— Oui, oui, not'Bourgeois, c'est le dernier Picotin, nous allons vous jouer des jambes, nous rattraperons ben ça, soyez tranquille.

D'après une lithographie extraite du *Musée pour rire*.

Fig. 449. — LE SOMMEIL EN DILIGENCE.
D'après une lithographie de Grus (1840).

Il y avait encore d'autres voitures publiques par voie de terre ou par voie d'eau. Car des barques spéciales, aménagées à cet effet, servaient aussi à transporter les passagers. Sur certains canaux glissaient des coches d'eau, traînés aussi par de forts chevaux montés de leurs postillons. Il y avait aussi des voitures destinées à certaines circonstances et à certaines catégories de gens. Le voiturier qui portait de Paris à Rome les artistes ayant obtenu le prix, traitait à forfait avec eux. Il leur demandait quatre cents francs, leur assurant seulement la nourriture pour le repas du soir. Des peintres ne devaient pas être habitués comme des bourgeois. Enfin, des véhicules ne se rencontraient que dans certaines régions. Gérard de Nerval a retracé les péripéties de son voyage de Paris à Genève. Il a eu recours à toutes sortes de moyens de locomotion. Il n'a pas été enchanté particulièrement de la *Chalonnaise*, « *digne*, rapporte-t-il, de *figurer dans un musée auprès des fusils à rouet, des canons à pierre et des presses en bois, peut-être la seule voiture de France qui ne soit pas suspendue* ».

Si les voitures n'ont pas beaucoup varié d'un siècle à l'autre, les risques des déplacements ne se sont guère améliorés. On en juge par ces conseils prodigués aux voyageurs : *descendre de voiture sur les ponts et passer*

prudemment à pied, éviter les disputes avec les voituriers entre les mains desquels on se trouve, ne quitter jamais ses armes. Les diligences, en effet, ne se privent pas de verser dans les ravins, ainsi que le dépeint une lithographie de Jazet où l'on assiste au spectacle du véhicule se renversant sur le flanc dans un précipice, chevaux lancés ventre à terre, aux gestes affolés des occupants. Une autre lithographie du même artiste place sous nos yeux une calèche attaquée par des brigands espagnols. Les histoires de brigands ne sont pas moins rares. Et s'il en est de tragiques, il en est qui offrent un côté comique. Ainsi celle de ce chef de bande arrêtant régulièrement la diligence de Bordeaux à Toulouse, entre Agen et Moissac, au bas d'une côte, et dont les compagnons, armés jusqu'aux dents, alignés en troupe dans le fossé, n'étaient que des hommes de paille.

LES VOITURES PRIVÉES AU XIX[e] SIÈCLE.

Les dandys n'ont pas mis seulement à la mode les redingotes bleues, olive ou prune serrées, à la taille, les pantalons clairs à sous-pieds, les hauts faux-cols, les tubes et les monocles. Ils ont été aussi grands amateurs de pur-sang et de voitures. Alfred de Dreux, le peintre du dandysme, a peint et repeint dans ses toiles des cavaliers élégants et des voitures à la mode. Les Champs-Elysées deviennent le lieu de rendez-vous des chevauchées et des attelages. Une composition d'Eug. Lami anime vraiment une allée de ce coin parisien de deux files de voitures et de cavaliers, l'une qui monte, l'autre qui descend. Les voitures transportant des femmes aux larges chapeaux et aux robes claires se tiennent sur les bords. Les cavaliers galopent à côté des calèches ou des coupés. Des uniformes militaires se mêlent aux redingotes des civils. Carle Vernet, lui, nous emmène à *La Promenade au Bois* où nous croisons un couple sur une voiture aux grandes roues légères que salue un élégant au pantalon gris perle, chevauchant un alezan de race. Les cavaliers montent sans bottes, et on a inventé de petits fouets pouvant se placer dans les hauts chapeaux.

FIG. 450 — Mise en circulation de nouvelles voitures, à l'instar des *cabs* anglais. *(L'Illustration, 1850.)*

Ce ne sont donc dans les avenues que dandys qui caracolent. Le développement des courses de chevaux, la création de la Société d'Encouragement viennent accroître cet engouement hippique. C'est la grande époque de l'hippodrome de Chantilly où se rend, dans son tilbury, lord Seymour, dandy réputé et président du Jockey-Club. Le tilbury de lord Seymour l'emmène souvent devant la boutique d'un parfumeur fameux de la rue de Rivoli où défilent les voitures des jolies Parisiennes se dirigeant vers les Tuileries.

Les voitures du dandysme affectent souvent des formes bizarres, car le dandysme ne va pas sans une certaine morgue, un désir de se singulariser. Tantôt elles ont un siège réduit posé sur quatre roues, dont deux grandes et deux petites, comme le phaéton qu'une gravure de 1850 nous offre, conduite par un élégant « lion ». Tantôt elles sont basses pour le propriétaire, et c'est le domestique qui se trouve perché à l'arrière comme dans le cab, lequel rappelle, vers 1850, quelques wiskys de la fin du XVIII[e] siècle. Le bon ton à une certaine époque est d'avoir des voitures fermées, d'une carrosserie extrêmement basse et touchant presque le sol. C'est une voiture de ce genre qui inspire une caricature de Cham dans *Le Charivari,* où l'on voit un dandy, haut de forme penché, col jusqu'aux oreilles, redingote ajustée, monocle pendant et pantalon à pattes d'éléphant, considérer un de ces véhicules en se demandant comment il lui sera possible d'y entrer.

S'il y a des voitures pour les dandys, il y a aussi des voitures pour les « lionnes ». Gustave Doré nous a montré ces élégantes paradant fièrement en calèche, alors que deux cavaliers se découvrent d'un même geste parallèle devant leur royauté. Constantin Güys a multiplié les dessins où des femmes du monde et du demi-monde, des

lorettes se prélassent dans des victorias ou des coupés attelés de fringantes bêtes. Certaines voitures ressemblent à des sortes de paniers, qu'un caricaturiste du temps appelle « le panier à ballade » de ces dames. Une gravure curieuse nous présente madame remontant dans sa voiture après quelques pas au Bois. Comment cette large crinoline contiendra-t-elle dans ce petit coupé ? Le tonneau apparaît vers la fin du siècle.

Tous ces véhicules sont des voitures particulières de ville et pour une ou deux personnes. Pour les routes et pour de plus nombreux occupants, on utilise le mail-coach qui a survécu jusqu'à notre époque et qu'on revoit encore certains jours de courses. Le mail-coach transporte les familles riches dans les villes d'eaux. On a renouvelé dernièrement un voyage de Paris à Deauville, ainsi qu'on le pratiquait autrefois. Plusieurs mail-coach sortirent à cette occasion de leurs remises, et on remarqua un curieux type de sulky, petite voiture découverte, très plate entre deux grandes roues. Un artiste de 1865 nous a transmis un document précieux sur le duc de Morny se rendant aux eaux en poste. Le grand personnage, arbitre des élégances du Second Empire, est dans une sorte de calèche, accompagné d'une dame, et l'on aperçoit la tête du laquais qui se tient derrière la voiture. De la poste, il n'y a plus que les deux postillons, mais tout à fait traditionnels, d'une tenue et d'une raideur impeccables, cependant que les quatre chevaux sont lancés à une telle allure qu'ils semblent ne pas toucher la terre.

Fig. 451. — NOS GENTILS HOMMES. — *Foi de carrossier.*
« Un homme d'une position aussi élevée que la vôtre, doit avoir la voiture la plus basse possible... »
D'après une caricature de Cham sur les *cabs*, extraite du *Charivari*.

Le milieu du XIX^e^ siècle a été vraiment l'époque de la voiture de luxe particulière. La voiture varie suivant le rang social de son propriétaire. Le romancier célèbre ne possède pas le même véhicule que le boursier. Et voici un croquis de la rue Vivienne, dû à la plume alerte de M. Amédée Achard en 1844 : *Le coupé de M. de Rothschild effleure le commis-voyageur, qui se croit en bonne fortune, parce qu'il va dîner chez Champeau, avec une figurante du théâtre des Variétés ; plus loin, le cabriolet de l'agent de change heurte une citadine qui trotte sournoisement, les stores baissés, portant une Hélène de la rue de Provence à quelque Pâris du quartier Latin. Voici le trois pour cent qui file en tilbury, et les métalliques autrichiens qui roulent en mylord ; là-bas, ce sont les cortès qui ne valent pas grand'chose et qui cependant marchent en calèche ; ce landau est un emprunt ; cette chaise de poste est une banqueroute ; laissez passer la fortune qui vient et la ruine qui s'en va.*

LES OMNIBUS DANS PARIS.

Il ne manque à cette profusion de véhicules parcourant la rue Vivienne que le passage de l'omnibus. Car, à cette époque, en 1844, Paris possède plusieurs services de ces voitures pour tous. L'omnibus, qui s'est développé depuis plus de trois lustres, a un ancêtre remontant au XVII^e^ siècle et dont l'inventeur porte un nom illustre. C'est, en effet, le grand Pascal qui imagina la création de carrosses à cinq sols. Le premier de ces carrosses effectuait le trajet entre la porte Saint-Antoine et le Luxembourg. Une particularité curieuse existait pour ces voitures. Il était interdit aux soldats, pages, laquais et autres gens de livrée d'y prendre place. D'après M. Georges Bastard, l'auteur d'un livre sur les moyens de transport dans la Capitale, la première voiture publique remonterait à 1637, et un certain Sauvage en serait le créateur. Le service des carrosses à cinq sols ne dura que

pendant dix-huit ans. Après quoi, ils disparaissent « de la circulation ». Pendant ce laps de temps, les entrepreneurs de ces carrosses avaient gagné 50.000 livres.

Il faut franchir tout le XVIII[e] siècle et arriver en 1828 pour voir réapparaître les omnibus. M. Gaston Picard a raconté d'une manière plaisante comment ces voitures ont été baptisées « omnibus » : *En 1826 ou 1827, un industriel nantais, M. Stanislas Baudry, exploitait une minoterie à vapeur connue sous le nom de Pompe à feu*

FIG. 452. — PHYSIONOMIES DES CHEMINS DE FER.
Embarcadère du chemin de fer de Bruxelles. — Vue prise dans un jour de liquidation difficile à la Bourse.
Lithographie de Daumier *(Le Charivari, 1852.)*

de Richebourg. L'idée lui vint d'utiliser l'excédent d'eau chaude de sa machine pour alimenter un établissement de bains. M. Baudry pensa que ses baignoires demeureraient vides s'il n'allait pas recruter des clients loin de son quartier excentrique. Il imagina d'envoyer, à certaines heures, au centre de la ville, une voiture longue, munie de deux banquettes sur lesquelles les baigneurs prenaient place. Ce véhicule, rappelant les omnibus des pensionnats de jeunes filles, s'appelait tout naturellement *Voiture des Bains de Richebourg*. M. Gaston Picard continue : *Un ami de M. Baudry lui conseilla de le baptiser d'un nom plus court et plus expressif que lui avait suggéré l'enseigne d'un épicier de la ville nomme Omnès, qui avait fait peindre sur sa porte ce jeu de mots : Omnes, omnibus.* L'omnibus, dès lors, était « bien parti », et ce mot eut une assez longue destinée. L'industriel nantais élargit son entreprise d'omnibus. Il fonda une société pour la création de ces voitures pour tous à Bordeaux, puis à Paris. La première année d'expérience ne fut pas servie par la chance. La neige et la glace dont s'était revêtu le dur hiver de 1829 avaient rendu difficile la tâche des pauvres chevaux. Est-ce depuis ce temps-là que l'on a accoutumé de dire que Paris était leur enfer? En tout cas, M. Stanislas Baudry, dont les descendants conservent une miniature où il se trouve peint dans l'uniforme de colonel de Hussards de la Mort, mérite bien qu'on reconnaisse son mérite.

DÉMÉNAGEMENT DES THEATRES DU BOULEVARD (1862). Composition humoristique de Bertall, extraite du *Monde Illustré*.

* Le règne de Louis XVIII commença la décadence du boulevard du Temple, la machine de Fieschi l'acheva. Les lampions s'éteignirent l'un après l'autre, les baraques à phénomènes, les loges à marionnettes, les scènes à funambules fermèrent une à une ou émigrèrent. C'est ce mélancolique départ que Bertall a symbolisé dans sa curieuse composition.

Les omnibus prirent bientôt une grande extension. Cent voitures de M. Baudry circulent dans la capitale, et on payait trente centimes la place. Les premiers omnibus partent de la rue de Lancry et se dirigent, de quart d'heure en quart d'heure, soit vers la Madeleine, soit vers la Bastille. Bientôt, les entreprises de ce genre se multiplient, sous les appellations les plus diverses et les plus bizarres. On compte les *Tricycles,* voitures mal suspendues à trois roues, dont la disposition est telle qu'il est bien difficile d'éviter les ornières ou les trous de la chaussée ; les *Dames Blanches* à quatre roues, à trois chevaux ; les *Favorites,* les *Batignollaises,* les *Béarnaises,* les *Constantines,* les *Diligentes,* les *Hirondelles,* les *Gazelles,* les *Parisiennes,* les *Dames Réunies.* Et d'autres encore qu'on pourrait citer. Les gens du peuple ne distinguent pas entre toutes ces appellations plus ou moins poétiques de ces voitures, ils les confondent sous les termes péjoratifs de « boîte à canaille ». Goncourt a mis ces mots dans la bouche de la grande Adèle, dans *Germinie Lacerteux.* Le populaire se revanchait-il par là de l'interdiction dont on avait frappé jadis les valets pour les carrosses ? Une caricature du siècle dernier groupe d'une façon pittoresque les diverses compagnies d'omnibus, chacune étant représentée par son cocher dont les vêtements variaient. Ces diverses compagnies se différenciaient encore par les quartiers qu'elles desservaient. En 1855 se réalise la fusion de ces différentes sociétés de voitures, qu'une chanson célèbre sous le titre *L'Infusion des Omnibus.*

Fig. 453. — LES NOUVEAUX OMNIBUS DU BOULEVARD PENDANT L'HIVER.
Voyageur de l'intérieur. — Conducteur, nous n'avançons pas !
Le Conducteur. — Monsieur, ça n'est pas ma faute, il faut que je descende à chaque instant mes voyageurs de l'impériale pour les dégeler.
D'après une lithographie de Cham. *(Le Charivari,* 1853.)

Car les omnibus ont beaucoup prêté à la raillerie des chansonniers et des caricaturistes. Pour vrai, alors que la diligence emprunte une certaine poésie à sa forme, à ses postillons, à ses bêtes vigoureuses, aux routes qu'elle traverse, l'omnibus garde on ne sait quoi de terne, de menu, de morne, et de cocasse aussi qui prête au comique. L'impériale, inaugurée en 1853, provoque une série de dessins amusants. L'un de ceux-ci figure trois étages d'impériales. Un autre, de Daumier, profile des voyageurs montant l'escalier étroit qui mène à l'étage supérieur et les assimile à des acrobates. Un autre, de Cham, montre le conducteur portant sur le dos un voyageur roide comme un bâton à la suite du froid et qu'il emporte pour le dégeler.

En 1836, on avait établi le billet de correspondance et on avait construit des bureaux à cet effet. Une suite de dessins de M. de Penne décrit le public de ces divers bureaux qui ne se rencontre pas le même suivant les quartiers. Ce sont de petites études de mœurs saisissantes. Chaque quartier de Paris constituerait presque une ville différente, ici populeux, là aristocratique.

Jusqu'au terme de leur carrière, les omnibus ont donné lieu à des scènes d'humour. Lorsque le dernier Panthéon-Courcelles a accompli son dernier trajet, les étudiants l'ont accompagné en grand nombre, de même que s'ils avaient suivi un enterrement.

On a écrit que les employés des omnibus étaient des mélancoliques et des résignés. Ils subissent l'influence de monotonie qui se dégage de cette voiture. Le conducteur passe son temps à regarder les occupants de l'omnibus s'asseoir, alors que lui reste toujours debout, et à faire avancer l'aiguille du cadran, à chaque fois qu'un nouveau voyageur prend place dans le véhicule. Tout au plus s'il a parfois la fugitive compensation de hisser jusqu'à l'omnibus quelque jolie voyageuse, pour se dédommager d'aider à y monter de gros messieurs essoufflés. Quant aux cochers, leurs occupations ne sont guère plus variées. Celui qui conduit le pauvre cheval de renfort attend sur une borne le passage des omnibus les uns après les autres pour les emmener jusqu'au bout de la côte, et revenir à son poste. Le cocher de l'omnibus, haut perché sur son siège, conduit les chevaux toujours par les mêmes voies, semblable à un automate.

LES FIACRES DE PARIS.

Si les cochers et les conducteurs des omnibus sont des mélancoliques, par contre les cochers de fiacre sont d'une exubérance joviale. Ils apparaissent comme des indépendants à côté du personnel des grandes voitures publiques. Ils ne doivent pas s'imposer des privations, ainsi que ces malheureux conducteurs auxquels les règlements de police interdisaient l'usage du cigare, de la pipe ou de la chique. Les aliments dont l'odeur trop forte pourrait incommoder les voyageurs leur étaient également défendus.

Fig. 454. — Vue, plan, coupe et élévation des nouveaux omnibus du boulevard.
Nota. — Les nouvelles voitures ont reçu la haute approbation de *l'homme à la perche*, de *l'homme mouche*, de *l'intrépide Thévelin* et autres gymnasiarques distingués.
D'après une lithographie de H. Daumier. *(Le Charivari, 1854.)*

Le cocher de fiacre, au contraire, n'a pas d'égards pour ses clients, et la pipe reste son inséparable compagne. Il se montre généralement gras à souhait, bedonnant, la trogne haute en couleur. L'auteur d'un livre qui s'intitule : *Ce qu'on voit dans les rues de Paris,* a tracé une amusante silhouette de ce personnage parisien, *enseveli, en été, dans une longue redingote, où il gît comme un saucisson de Lyon sous son enveloppe ; drape, en hiver, dans un ample manteau qui lui donne la mine d'une massive fontaine à cascades.* Il décrit ensuite ces messieurs en groupe : *Voyez un cénacle de cochers rangés en rond près de leurs voitures, les deux mains dans les poches et la pipe à la bouche. L'œil étincelle ; la lèvre narquoise est tendue comme pour décocher une épigramme, assaisonnée de gros sel et de gros rire. Tantôt ils causent politique avec une nonchalance pleine de majesté ; tantôt ils se tapent sur le ventre et se font des farces.*

Son tube de toile cirée noire ou blanche placé sur l'oreille, l'air important sur son siège étroit, de même que s'il était monté sur un trône royal, le cocher de fiacre interpelle avec bonhomie le passant dont les vêtements révèlent un bourgeois aisé. Ils sont devenus psychologues à force d'observer les gens et de les véhiculer dans leurs voitures. Ils ne confondraient pas un étudiant en médecine avec un étudiant en droit. Ils devinent le client riche et ont pour lui des ménagements. Au contraire, ils accableront d'invectives et d'injures le pauvre diable distrait qu'ils ont manqué d'écraser. Car ils sont passés maîtres pour distribuer les injures, les grosses paroles, et leur vocabulaire d'insultes, d'expressions de haute graisse demeure des plus étendus. Malheur au client qui leur donne un maigre pourboire. Ces « collignons » inventent de mauvaises raisons pour ne pas embarquer un voyageur dont ils supposent la bourse peu garnie. Facétieux, ils jouent plus d'un tour à celui qui prétend se faire transporter à l'heure. Ils ne lui ménagent pas les émotions, rasent les trottoirs, accrochent les lourds camions.

Aussi les cochers ont-ils souvent, eux aussi, inspiré la verve des dessinateurs. Daumier leur a consacré toute une série de ses dessins satiriques et aigus. Il symbolise leur audace ou leur sans-gêne en représentant un voyageur, un Anglais, occupant le siège de la voiture, cependant que le collignon se prélasse à la place du client. Ailleurs, un cocher de fiacre, retenu à l'heure, s'est endormi sur son siège, au grand ahurissement du voyageur qui s'en aperçoit, ayant mis la tête à la portière. Ailleurs, ce grand artiste nous montre deux fiacres qui se croisent, véhiculant chacun un client mécontent de la lenteur de la voiture. Moloch nous offre, dans un dessin du temps, le spectacle d'un fiacre renversé complètement sur un côté, et le cocher profitant des hasards heureux, non pas de l'escarpolette, mais de l'accident, car deux jambes féminines, aux mollets bien tournés, chaussées d'élégantes bottines, s'agitent au-dessus de la portière.

Les cochers de fiacre sont de robustes gaillards venus le plus souvent de la Normandie, de l'Auvergne ou du Limousin. A mesure que ce genre de voiture prend de l'extension, la profession de ceux qui les conduisent se réglemente davantage. Les candidats au fiacre passent par une école d'apprentissage, suivent des conférences sur l'assistance aux animaux et des cours pratiques au marché aux chevaux. Ils doivent subir un examen au cours duquel on les interroge sur la situation des rues autant que sur les règlements de police. Une fois admis, les cochers sont habillés, après avoir versé un cautionnement de 200 francs. On leur fournit alors un chapeau, une tunique, un pantalon et un manteau à collet, ainsi qu'une couverture qui sera partagée avec leur haridelle. S'ils n'ont pas versé tout le cautionnement et n'ont pu payer qu'un acompte de 50 francs, ils ne reçoivent que des vêtements usagés. Les débutants commencent par assurer les remplacements, ils sont cochers de relais. Puis ils deviennent cochers en pied et ont droit à une voiture et à deux chevaux. L'invention du taximètre est venue terminer les discussions des voyageurs et des collignons. Et les progrès du féminisme nous ont valu ensuite des femmes-cochers, en attendant la disparition des fiacres devant l'envahissement des taxis-autos. Et alors le cocher de fiacre se raréfie au point de n'être plus, de nos jours, qu'un objet de curiosité. Ce personnage bruyant et jovial devient, à son tour, un être falot et mélancolique, une chose désuète.

Batignolles, Clichy, barrière Blanche, Notre-Dame-de-Lorette, Chaussée-d'Antin.

FIG. 455. — Le public des omnibus dans les bureaux de correspondance, par M. de Penne. *(L'Illustration, 1858.)*

Le fiacre, d'ailleurs, lorsqu'il avait reparu en 1841, avait déjà un long passé derrière lui. Les premières voitures de cette sorte remontaient au XVII[e] siècle, à l'époque où un sieur nommé Fiacre tenait une entreprise de louage de voitures dont les conducteurs arboraient à leurs chapeaux une image de saint Fiacre, destinée à préserver des accidents. En 1657, M. de Givry avait été autorisé, par des lettres patentes, à exploiter une entreprise de fiacres, et déjà un règlement de 1696 avait recommandé la politesse aux ancêtres des cochers du XIX[e] siècle. Ceux-ci n'avaient donc fait que continuer une vieille tradition.

DES VÉLOCIFÈRES AUX BICYCLETTES.

Comme le fiacre, la bicyclette, laquelle s'est beaucoup développée à partir de 1890, compte d'assez lointains ascendants. On n'a que des renseignements assez vagues sur ces véhicules « poussés par des barres » dont parle Bachaumont et qui auraient été soumis au roi Louis XVI vers 1785. Au contraire, des estampes nous documentent sur les célérifères, inventés un lustre plus tard par un M. de Sivrac. Ces machines, quoique nous semblant aujourd'hui plutôt primitives, étaient cependant assez ingénieuses. Elles consistaient en deux roues réunies par une traverse de bois sur quoi on se plaçait à chevauchons, et on se poussait en appuyant alternativement les pieds au sol. Dans une curieuse gravure de 1796, des Incroyables, sur la promenade du Palais-Royal, chevauchent des célérifères, les pans de leurs longs habits flottant au vent, les jarrets tendus, les regards tournés vers les Merveilleuses.

Au début du XIX[e] siècle, le célérifère s'appelle le vélocifère, mais la machine ne se perfectionne vraiment qu'en 1818, quand un baron badois, Drais de Saverbraun, a l'idée d'adapter un gouvernail permettant d'articuler la roue d'avant. C'est la draisienne dont on retrouve un type au Musée de Compiègne, monté par un mannequin revêtu du costume de l'Incroyable. Mais le progrès, transformant la draisienne en un appareil pratique, c'est un forgeron parisien qui le réalise en 1855, en réparant une de ces machines. Cet artisan, nommé Michaux, eut une trouvaille de génie : actionner la roue d'avant au moyen des pieds, cependant que l'équilibre est constamment maintenu avec la direction. Les premiers appareils en métal, le vélocipède, le grand bi de course, avec une très grande roue et une autre très petite, sont plutôt des machines pour acrobates que des véhicules vraiment

pratiques. En 1887, la bicyclette est créée en Angleterre avec deux roues basses, une chaîne et un pédalier. L'année suivante, on munit les roues de pneumatiques, et la bicyclette va en se perfectionnant jusqu'à la fin du siècle. Au début, cette machine n'est guère accessible qu'à la classe aisée. Des jeunes gens élégants montent à bicyclette avec des guêtres de cuir et des casquettes de velours semblables à celles que l'on porte dans les chasses à courre. Puis les femmes pratiquent le vélo et revêtent de larges culottes. Enfin, à notre époque, la bicyclette se démocratise au point de devenir surtout la bécane des travailleurs se rendant à l'usine ou aux champs.

FIG. 456. — PHYSIONOMIES DES CHEMINS DE FER.
Invasion des wagons un jour où l'on fait partir un train de plaisir à cinq francs... de Paris à la mer.
Lithographie de Daumier *(Le Charivari, 1862)*.

LES CHEMINS DE FER.

La bicyclette constitue une victoire de la traction mécanique sur la traction animale. Elle s'est affirmée la rivale du cheval qu'on n'utilise plus pour les voyages et qui sert seulement pour les promenades matinales de quelques cavaliers ou amazones au Bois de Boulogne ou dans les villes d'eaux. Le cheval n'est plus un moyen de locomotion, mais un sport. La bicyclette a concurrencé aussi sérieusement la petite voiture à une place ; les brouettes, les vinaigrettes, lesquelles comptaient de nombreuses stations dans les rues de la capitale, ont disparu avant le fiacre.

Mais la lutte entre la traction animale du passé et la traction mécanique de l'avenir va s'accentuer avec l'invention du chemin de fer, et elle se terminera par la supériorité de la science. Le chemin de fer, dès le début, apparaît comme une menace sérieuse pour les diligences, les coches sur route et les coches d'eau. Aussi, les entreprises de ce genre de voitures ont-elles mené une violente campagne contre les premières sociétés de transports sur rail. Elles ont pris une grande part dans cet orchestre de calomnies, de réprobation, de

sarcasmes qui s'éleva de plusieurs côtés contre la naissance de ce nouveau mode de locomotion. Evidemment on n'atteint pas du premier coup, quand on innove, à la perfection. Et les premiers essais de chemins de fer furent plutôt maladroits et hésitants.

Le Père-Lachaise

FIG. 457. — Le public des omnibus dans les bureaux de correspondance, par M. de Penne. *(L'Illustration, 1858.)*

L'invention du chemin de fer était issue de la combinaison de deux idées : l'application des forces de la vapeur, du principe de la marmite de Papin et l'utilisation d'un rail sur quoi les véhicules devaient rouler. Le mérite de cette dernière invention revient à un Anglais, Blackett, et c'est un Anglais également qui construisit et réalisa le premier chemin de fer à vapeur, Stephenson. Mais l'apport d'un grand ingénieur français, Marc Seguin, contribua beaucoup à faciliter l'essor de la nouvelle découverte. Les locomotives de Stephenson tiraient avec peine les wagons sur des rails de fonte. L'eau se vaporisait avec beaucoup trop de lenteur dans ces machines d'outre-Manche. Seguin, s'étant rendu compte de ce défaut, trouva alors le principe général de la chaudière tubulaire. L'air chaud provenant de la combustion passe à travers plusieurs tubes disposés dans la chaudière. En outre, le système d'aération n'était plus le même, ainsi que l'expliquait l'inventeur lui-même dans un de ses ouvrages techniques : *le feu, au lieu d'être alimenté par l'air attiré par une cheminée qui s'élève à quinze pieds comme dans les machines anglaises, l'était au contraire par l'air pousse dans le foyer par un ventilateur mis en mouvement par la machine elle-même.* La première locomotive à chaudière tubulaire construite par Marc Seguin peut se voir au Musée des Arts et Métiers. La cheminée, au contraire de celle des machines anglaises, en est basse et légère. L'ingénieur Seguin, en même temps qu'il réalisait sa machine, entreprenait la construction d'une première ligne de Saint-Etienne à Lyon. Une Société avait été formée dans ce but en 1827. Quelques années après, les travaux étaient achevés. Marc Seguin, afin d'aplanir la voie, avait percé des tunnels dans les montagnes et lancé des viaducs sur les gorges. Le premier chemin de fer put donc être inauguré. Au début, on dut employer la traction animale concurremment avec les locomotives à vapeur, et même sur certaines déclivités les wagons descendaient tout seuls, sans le secours des chevaux ou de la machine. Les rails n'étaient pas en fonte comme en Angleterre mais en fer, et ils reposaient, non sur de la pierre, mais sur des traverses en bois. Les convois marchaient à la vitesse de quatre lieues à l'heure. On ne se servait plus de chevaux à partir de 1844.

Passy, bois de Boulogne. Champs-Élysées.

FIG. 458. — Le public des omnibus dans les bureaux de correspondance par M. de Penne. *(L'Illustration, 1858.)*

Dans les diverses régions de la France, des Compagnies se constituaient pour la construction et pour l'exploitation des chemins de fer. La ligne de Paris à Saint-Germain, appartenant à la Compagnie de l'Ouest, s'ouvrait au public en juillet 1835. Le 2 mai 1843, les princes d'Orléans inauguraient le premier tronçon de la grande voie reliant la capitale à Bordeaux, la ligne de Paris à Orléans. Quinze cents personnalités y avaient été invitées. Le wagon réservé aux princes avait été aménagé avec un luxe particulier qui, à cette époque où l'on ignorait les sleeping-cars et les trains

bleus, avait été considéré d'un confort de premier ordre. Peu après, on célébrait l'achèvement de la ligne de Paris à Rouen par un festin auquel le directeur avait convié ses ouvriers. Un bœuf entier avait été servi, après avoir été amené, tout cuit, sur un wagon plate-forme. Le chemin de fer de Paris à Strasbourg par Nancy, avec embranchement sur Metz, avait été autorisé par une loi du 27 juin 1833. La gare de l'Est, laquelle s'appelait d'abord dans la capitale embarcadère de Strasbourg, était édifiée sur une partie des vastes terrains que possédaient les lazaristes. Celle du Nord était bâtie, dans le voisinage, en 1845. La ligne de Paris à Lyon par la Bourgogne était entreprise par Jullien, petit-fils du conventionnel Jullien de la Drôme.

Cependant, si les premiers chemins de fer avaient suscité l'enthousiasme chez quelques esprits idéalistes, chez quelques rêveurs qui entrevoyaient en cette invention un moyen profond d'amélioration sociale, et pour qui les trains devenaient des symboles de messagers de paix entre les classes de la nation, et même entre les peuples, ils se construisaient au milieu de l'hostilité d'une grande partie du pays. Thiers s'était signalé un des plus incrédules dans leur succès. Il avait prédit que les chemins de fer ne pouvaient guère prétendre qu'à remplacer les coucous des environs de Paris, et il traitait de dangereux engins les machines nouvelles. Arago n'était pas plus optimiste. Pour lui, traverser un tunnel de cent mètres était faire courir aux voyageurs un péril de mort. Dans certaines campagnes, les paysans méfiants voulaient détruire le matériel et les voies. Les journaux de l'époque, par leurs mots autant que par leurs caricatures, plaignaient le sort des actionnaires ainsi que des voyageurs des chemins de fer. Ceux-ci, victimes de nombreux accidents, composeraient bientôt une armée d'éclopés et d'estropiés ; ceux-là seraient vite ruinés et obligés d'aller mendier sur les ponts.

FIG. 459. — SOUVENIRS DE L'EXPOSITION.
La diligence inversable. Nouveau système de voiture tournante. — La diligence à beau verser, il ne lui arrive jamais aucune avarie, il n'y a que les voyageurs qui sont considérablement détériorés !
D'après une lithographie de Vernier. *(Le Charivari.)*

Cette atmosphère si défavorable, les tâtonnements inévitables de la période des débuts rendirent aux Sociétés de transports sur rail la situation extrêmement difficile. Force fut à l'Etat de secourir les Compagnies. Son intervention amena un revirement salutaire. D'autre part, des progrès s'étaient manifestés dans l'outillage. Des fusions opportunes s'opérèrent entre les diverses Sociétés. Celles d'Orléans, du Centre, d'Orléans à Bordeaux, et de Tours à Nantes fusionnèrent en 1852, tandis que celles de Paris à Lyon et de Lyon à Marseille s'unissaient en 1857. En cet an de 1857, était inaugurée la grande ligne méridionale de Toulouse à Cette, ainsi que la grande gare de Toulouse. L'archevêque de cette ville, accompagné de six évêques, y bénissait deux locomotives, l'une arrivant de Bordeaux, l'autre de Cette, en présence des uniformes chamarrés de plusieurs préfets et de plusieurs généraux. Sur l'initiative de gens comme les Talabot, les Polonceau, les Cail, les Pereire, les Noblemaire, les Eiffel, les chemins de fer se développèrent rapidement et connurent une véritable prospérité.

Une innovation aussi surprenante, contrastant avec ce que l'on était habitué à voir jusqu'alors, devait évidemment se refléter dans l'œuvre des dessinateurs et des caricaturistes du temps. D'autant plus que les premières machines ne se montraient pas précisément très esthétiques, avec leurs roues basses, leurs minces et longs tuyaux, atteignant deux mètres cinquante de hauteur. Quant aux wagons, c'étaient des sortes de boîtes fermées dans quoi on entassait les voyageurs, ou des espèces de chars à bancs, couverts d'une capote ou d'une toile, ou encore complètement découverts, exposés au soleil comme à la pluie. Il arrivait que, sur certains parcours, des combinaisons bizarres s'effectuaient entre les diligences et les chemins de fer. On chargeait la diligence avec tous les voyageurs et les bagages sur une plateforme, après avoir dételé les chevaux et enlevé les roues. Ce rapprochement dans un même convoi de la patache ancienne et du matériel nouveau ne devait pas manquer de pittoresque.

Daumier a composé une suite de lithographies sous le titre *Physionomies des Chemins de Fer*. Il y a traduit notamment avec une verve comique, un sens exact du mouvement, la précipitation du public prenant d'assaut un train de plaisir emmenant, pour cinq francs, les citadins de la capitale jusqu'à la mer. Avec son don d'observation, son souci de la vérité, il a groupé dans l'embarcadère du train pour Bruxelles les mines allongées des voyageurs, mains aux poches, cols des pardessus relevés, tubes ou casquettes enfoncées, enveloppés de cache-nez, après une liquidation difficile à la Bourse. De son côté, le romantique Gustave Doré a fait revivre l'animation dans un wagon à étage supérieur ouvert dans le train d'Asnières. Des messieurs à canotiers de paille conversent avec des dames abritées sous de larges chapeaux ; un jeune gandin, debout, monocle à large ruban à l'œil et cigare aux doigts, détaille une lorette à la croupe sinueuse, cependant qu'un ouvrier chante assis sur le rebord, les jambes pendantes.

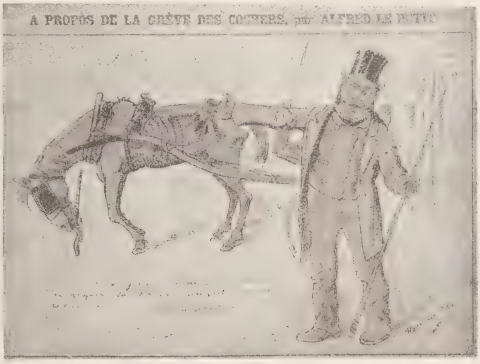

Fig. 460. — A propos de la grève des Cochers. D'après une gravure de Alfred Le Petit. *(Le Pêtard, 1878.)*

Dans Paris, enfin, le Métropolitain allait transporter chaque jour, sous terre, des foules de Parisiens. Les travaux étaient commencés en 1898, et le Métro était déjà célèbre dans les chansons avant d'être inauguré.

Les premiers chemins de fer étaient loin d'atteindre, au XIX[e] siècle, la vitesse des grands express du siècle suivant. Vers le milieu du XIX[e], un train de soixante-dix à quatre-vingt tonnes, remorqué par une locomotive du poids de quarante tonnes et de cinq cents chevaux, mettait vingt heures pour arriver jusqu'à Marseille. Mais, de plus en plus, la voie ferrée, entre ses clôtures, ses talus verdoyants au printemps et colorés de coquelicots en été, détournait tous les transports au détriment de la route. Celle-ci était de plus en plus déserte, de plus en plus silencieuse. Les diligences n'y soulevaient plus la poussière dans le bruit des grelots. Et les auberges, faute de clients, fermaient leurs portes et leurs volets, enlevaient leurs enseignes.

Fig. 461. — MESSIEURS LES COCHERS
D'après une lithographie de Daumier. *(Le Charivari.)*

LES AUTOMOBILES.

Pourtant, en 1879, alors que la nature s'enfleurissait et s'enfeuillait, une voiture sans chevaux parcourait les routes de la Sarthe, au grand étonnement des humains et des bêtes. Les chevaux, que des dessins avaient représentés se réjouissant du spectacle des diligences transportées sur des wagons, auraient, dans l'avenir, de nouveaux motifs de satisfaction. Ils ne se doutaient pas que cette voiture roulant toute seule et dont ils s'effrayaient, était pour eux le commencement d'une époque nouvelle où ils travailleraient beaucoup moins. Le grand break de douze places qui circulait sur les chemins de la Sarthe, au milieu de la viridité des campagnes, sortait de la fonderie de cloches d'Amédée Bollée, au Mans. Le grand industriel avait construit cette machine, aidé par quelques ouvriers dévoués, durant ses heures de loisir, souvent pendant la nuit. L'entreprise avait été d'autant plus difficile qu'il avait fallu créer toutes les pièces dans tous leurs détails, puisqu'on se trouvait en face d'une chose nouvelle. Des difficultés d'ordre administratif attendaient encore le constructeur pour la circulation de son invention sur les routes. L'autorisation générale de circuler lui fut refusée par le préfet sur l'intervention du ministre. Un adoucissement était cependant apporté quelque temps après à la rigueur du règlement. La voiture de Bollée père, que ce

dernier avait baptisée l'*Obéissante,* à cause de la facilité avec laquelle elle se laissait diriger, — l'inventeur ayant porté tous ses efforts sur la direction et découvert un principe généralement adopté depuis dans le domaine de l'automobile, — pouvait circuler librement, à la condition, toutefois, que le préfet de chaque département dont le véhicule traverserait les chemins serait averti à l'avance de l'itinéraire. Cette voiture inspirait des craintes ainsi que les premiers trains auparavant. Dans l'automne de l'an 1875, l'*Obéissante* entreprit le voyage de la Capitale. Elle l'accomplit en dix-huit heures pour deux cent trente kilomètres. Mais, une fois entrée dans Paris, son conducteur, Amédée Bollée lui-même, se vit décerner soixante-quinze procès-verbaux par les agents de police qui arrêtaient la voiture à chaque rue. Bollée père y répondit en invitant le Préfet de Police à faire une promenade dans le break. Le fonctionnaire accepta et y prit place en compagnie de quelques-uns de ses officiers en uniforme. Les agents saluèrent et ne verbalisèrent plus les jours suivants.

FIG. 462. — A LA MINUTE.
D'après une lithographie de H. Daumier, extraite du *Charivari.*

L'*Obéissante* n'était cependant pas sans exemple dans le passé. En ce XVIII^e^ siècle qui, s'il n'a pas tout réalisé, a du moins presque tout pressenti et annoncé, un sieur Cugnot avait fabriqué, vers 1792, un fardier à vapeur pour les lourdes charges. Cette pesante machine avait bien fonctionné, elle se brisa bientôt contre une muraille. D'autres voitures mécaniques furent essayées, mais c'est l'industriel sarthois qui, le premier, les a rendues utilisables.

L'*Obéissante* avait eu du succès à Paris. Le *Figaro* décrivait longuement le break qui marchait tout seul et qui s'avançait dans l'avenue du Bois-de-Boulogne *au train des plus fringants attelages.* Des commandes avaient été adressées au constructeur pour des voitures du même genre. Mais Amédée Bollée était moins préoccupé de gagner de l'argent que de perfectionner ses machines. Il effectuait, en 1878, un progrès avec la *Mancelle,* voiture beaucoup plus légère et affectant la forme d'une calèche. La *Mancelle* figura à l'Exposition de 1878, dans la classe du matériel de chemin de fer, car il n'y avait pas de section prévue pour ce genre de voiture dont la *Mancelle* constituait l'unique exemple. La *Mancelle* fut produite à Vienne où un journal du temps en publia une caricature, avec l'ingénieur Lecordier au volant, et où l'on mit en vente dans les bazars des jouets d'enfants à son imitation. Elle souleva autant d'enthousiasme à Berlin qu'à Vienne. La *Mancelle* est vraiment l'aïeule des automobiles actuelles. Ensuite, vers 1880, Bollée père construisait la *Nouvelle,* première voiture fermée, à conduite intérieure. Cette voiture devait, quinze ans plus tard, participer à la course d'automobiles Paris-Bordeaux.

FIG. 463. — DE PLUS EN PLUS FORT. — *Comme chez Nicolet.* MM. les Cochers condescendront à daigner admettre des voyageurs à la condition que ceux-ci se chargeront de conduire.
D'après une lithographie de Draner. *(Le Charivari,* 1878.)

Les courses d'autos, dont la première entre la capitale et Rouen fut organisée en juillet 1894, par le *Petit Journal,* vont, en effet, marquer, et assez rapidement, les étapes vers le perfectionnement de l'automobile, jusqu'au début du XX^e^ siècle où, l'auto ayant atteint son état presque définitif, on cessera d'innover pour ne plus s'attacher qu'à des détails. On ne s'appliquera plus alors qu'à rendre l'automobile

plus pratique et de plus en plus accessible au public. Bien avant cette épreuve automobile de Paris à Rouen, Dion-Bouton avait réalisé une voiture d'un poids bien inférieur à celui des machines d'Amédée Bollée, et faisant plus de kilomètres à l'heure, bien que possédant encore, comme ces dernières, une chaudière surmontée d'un tuyau. L'année même de la course dont nous venons de parler, Serpollet fabriquait vraiment la première voiture sans chevaux. Cette première course fut un grand événement. Tout le long du parcours, les automobiles passaient entre des haies de spectateurs. Les enfants des écoles étaient conduits là par leurs maîtres. Un paysan prudent avait recouvert d'un sac de toile la tête de la jument attelée à sa carriole. La voiture de Dion-Bouton arriva la première, ayant mis cinquante-quatre heures quarante minutes pour accomplir le trajet et allant à vingt kilomètres à l'heure, vitesse qui semblait à ce moment « inouïe » à un journaliste, chargé de rédiger un article sur cette manifestation. En 1895, avait lieu la course Paris-Bordeaux où était engagée la *Nouvelle* d'Amédée Bollée. C'est une voiture de Panhard et Levassor qui gagnait l'épreuve, en marchant à plus de vingt-quatre kilomètres à l'heure. Mais l'instrument n'était pas encore parfait. Sur les rampes, le chauffeur était obligé de pousser sa voiture, comme jadis les voyageurs du coche, lorsque les chevaux étaient fatigués et quand la montée était trop dure. En outre, il fallait refroidir les cylindres des moteurs à pétrole, lesquels s'échauffaient vite, et on lançait à cet effet, à leur passage dans les villes, des sacs de glace aux conducteurs. L'année suivante, apparaissait la voiturette de Léon Bollée, à essence. Après Paris-Toulouse, lors d'une nouvelle course entre la Capitale et Bordeaux, une voiture Mors roule à une allure de quatre-vingt-cinq kilomètres à l'heure. Mais nous sommes en 1901. Les progrès ont été rapides. Les autos, avec leurs moteurs à essence plus légers, leurs puissances de soixante-dix, quatre-vingts et même cent chevaux, sont devenues des « dévoreuses d'espace » ainsi qu'on les a appelées en un trope saisissant. C'est grâce au petit moteur à explosion, si puissant pour un poids si petit, que l'automobile a pu atteindre des résultats aussi extraordinaires. Grâce au pneumatique aussi, aidant à la suspension de la voiture et lui constituant une sorte de rail. Aussi, les autos, au XX^e^ siècle, concurrencent pour la vitesse les locomotives les plus rapides. La route, à nouveau, s'anime. La circulation des automobiles bientôt s'y fait intense. Les hôtelleries rouvrent leurs portes, recrépissent leurs façades, repeignent leurs enseignes. Mais on n'y inscrit plus maintenant : « On loge à pied et à cheval ».

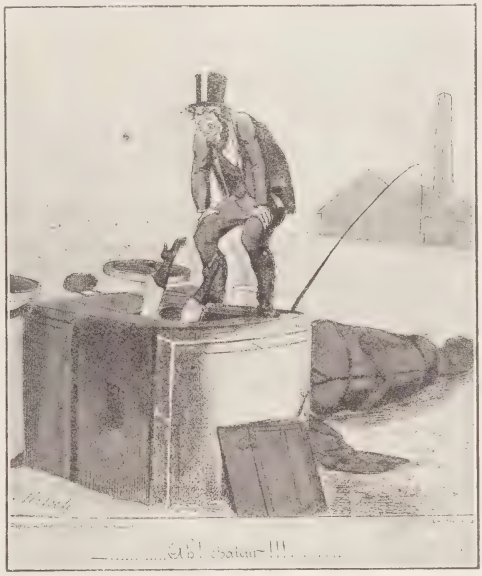

FIG. 464. — LL. EEx. LES AUTOMÉDONS.
D'après un croquis en couleur de Moloch.

L'AVENIR DU XX^e^ SIÈCLE.

Ainsi donc, le XIX^e^ siècle a débuté sous un habit pimpant, en chevauchant un bidet de la poste. Il se termine à bicyclette, ou encore au volant d'une auto, une casquette sur la tête et de grosses lunettes de chauffeur sur les yeux. Au début, le règne du cheval ; à la fin, celui de la mécanique, de la vapeur. Le XX^e^ siècle sera, à ce point de vue, un développement, un aboutissement même du précédent. Sur la voie ferrée, les trains deviendront ces express ou ces rapides traînés par de lourdes machines de cent tonnes, comptant deux mille chevaux et plus, et abattant plus de cent kilomètres en une heure. Les wagons augmenteront leur confort. Il y aura des wagons-restaurants, et des sleeping-cars, des trains de luxe. Sur les chemins, les automobiles se suivront, et les auto-cars, les motocyclettes se mêleront aux automobiles. Les autobus remplaceront les omnibus dans les rues des villes.

A mesure que ces machines se perfectionneront dans leur mécanisme, elles gagneront en esthétique. L'esthète anglais Ruskin avait écrit que chaque ligne nouvelle de chemin de fer ajoutait une ride au visage de la patrie. Cependant, on doit reconnaître que les locomotives modernes, les Pacific, avec leur long corps, leurs hautes roues, leur cheminée basse, tout leur équilibre dans leur proportion ont, ainsi que les wagons à boggies qu'elles entraînent à leur suite, une beauté particulière que ne possédaient pas les premières machines, avec petites roues et leur long tuyau grêle. De même, les autos revêtiront des carrosseries rectangulaires et basses, surtout les autos fermées à conduite intérieure, qui satisferont la logique — les carrosseries hautes anciennes s'étant révélées gênantes dans les tournants — en même temps que l'élégance des lignes. Au contraire, les premières voitures, dans lesquelles on cherchait l'animal absent, et qui étalaient tous leurs tuyaux, leurs réservoirs, heureusement dissimulés aujourd'hui, étaient d'une laideur manifeste. Elles apparaissaient comme un bouffon bossu et difforme à côté du Prince Charmant d'aujourd'hui.

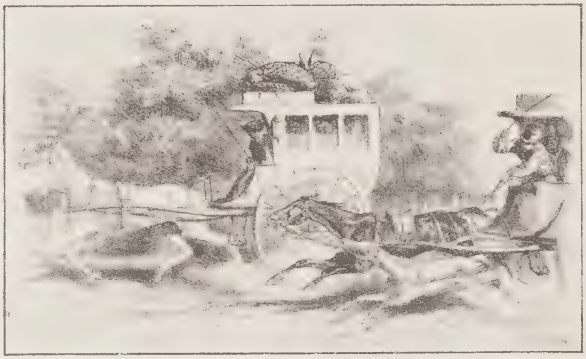

FIG. 465. — CROQUIS ÉQUESTRES. — *Courses aux cochers.* D'après une lithographie de Josquin. *(Le Charivari.)*

Un journaliste, écrivant un article en 1843, à l'époque des premiers chemins de fer, prévoyait pour le monde une ère nouvelle. Il envisageait les conséquences que ces moyens de rapide communication pourraient avoir sur les relations entre les peuples. Il constatait que les chemins de fer provoquaient de grandes associations de capitaux, et il concluait : *Ils transportent sous nos yeux, en un seul convoi, plus de voyageurs que cent voitures et cinq cents chevaux des Messageries Royales n'en transporteraient péniblement en un temps cinq fois plus long.*

L'auteur de cette chronique ne se trompait pas et même ses prévisions restaient au-dessous de ce que la réalité devait apporter dans l'avenir. Les grands express iront, au XX^e^ siècle, d'une capitale de l'Europe à l'autre plus rapidement qu'ils ne reliaient entre elles, au siècle d'avant, deux villes de la province française. Les grands paquebots, dont la forme aussi se montrera plus esthétique et dont l'intérieur enfermera des modèles de l'art décoratif le plus moderne, traverseront les mers et débarqueront leurs passagers en Amérique en moins d'une semaine. Il se produira entre les nations un incessant échange en hommes et en choses. Et plus les modes de locomotion se feront rapides, plus vif sera ce besoin de mouvement qui s'emparera de l'humanité. Le tourisme en sera l'une des manifestations les plus caractéristiques. Au lieu que les voyageurs auparavant se déplaçaient par nécessité, les touristes voyageront pour le plaisir de voyager. Pour répondre aux exigences du tourisme, le chemin de fer et la route s'allieront. L'auto-car succédera, pour certains parcours, à la locomotive.

Enfin, le XX^e^ siècle verra se réaliser ce prodige qui tenta si souvent et vainement les mortels depuis Icare : l'aviation. Dans l'air, les hommes voleront ; les avions, oiseaux aux larges ailes blanches, emporteront des passagers, des lettres d'affaires et des messages d'amour. La « Fée Electricité », selon la poétique expression d'Henry Bataille, par quoi le poète symbolise ses merveilles et son mystère, viendra encore mettre ses dons prodigieux au service des transports. Tout contribuera à augmenter la vitesse, à accroître le mouvement, l'agitation.

Cependant, la vie, trop éloignée de la nature, ne sera pas plus douce ni plus facile. L'imagination nous pousse toujours à nous évader du temps où nous vivons. On se plaît, pour les bals masqués, à emprunter l'ajustement du troubadour, le costume du prince persan, l'habit du gentilhomme de Louis XV, ou de l'Incroyable, le déguisement d'Arlequin. Dans les fêtes régionalistes, on aime de revoir les femmes parées des robes des aïeules provinciales. Il y a, et il y aura toujours, d'incorrigibles rêveurs pour avoir regret du temps où l'on s'en allait sur les routes de France en diligence, à cheval ou tout paisiblement à pied, un sac sur le dos, tel que le peintre Courbet s'est portraituré lui-même dans le célèbre tableau de sa rencontre avec son mécène : « *Bonjour, Monsieur Courbet* ».

PAUL-SENTENAC.

B. N. Estampes.

Fig. 466. — LES QUATRE JUGES DISEURS ENTRANT DANS LA VILLE DU TOURNOI.
D'après la miniature du roi René d'Anjou.

XVI

LES TOURNOIS

Les tournois étaient primitivement des fêtes guerrières que l'on annonçait, quelques jours avant, par des hérauts d'armes. Ces fêtes donnaient lieu à un cérémonial strictement réglé et qui se déroulait toujours dans le même ordre. On nommait *tournoi* un combat à cheval, un contre un, ou par mêlée, à armes dites courtoises. Ces armes courtoises, qui apparaissent au XIII^e^ siècle, comprenaient la lance à fer carré ou obtus, l'épée sans pointe ni taillant, la masse de bois dur et sans aspérité. Elles étaient donc aménagées pour éviter tous accidents, mais il était quelquefois difficile de les prévenir, dans le feu de l'action et, ainsi qu'on le verra plus loin, ces accidents étaient parfois mortels.

L'origine de ces jeux guerriers, — qui étaient, en somme, des exercices préparatoires à l'art de combattre sur les vrais champs de bataille, — semble remonter plus loin que le XII^e^ siècle, puisque les vieux chroniqueurs en font mention. Ils en donnent comme l'inventeur un certain Geoffroy de Preuilly. On peut lire, en effet, dans la *Chronique de Tours,* cette phrase : *Anno 1066, Gaufridus de Pruliaco qui torneamenta invenit...*, etc.

***

On a cherché à définir le mot *tournoi,* et certains le font venir du latin barbare *tornare,* parce que les cavaliers, « en escarmouchant, faisaient des caracols qu'on appelait des tours ». Le cérémonial du tournoi comprenait, comme exécutants, les *rois,* les *hérauts d'armes* et les *juges diseurs*, lesquels devaient examiner la qualité des combattants. Le rôle des hérauts d'armes était de faire orner les façades des maisons de tapisseries

variées, comme il est dit plus loin dans la description qu'en donne le roi René ; ils faisaient placer aux fenêtres, et pendant le long du mur, les bannières et les pennons de ceux qui devaient prendre part au tournoi. Cette mode s'appelait *faire fenêtre*. On suspendait à des mâts de petits boucliers que les *tournoyeurs* devaient ensuite porter au poing ou suspendre à leur col, et ces boucliers, nommés *targes,* servaient à désigner à ses adversaires, quand une dame les frappait d'un bâton, un combattant qui avait commis une faute.

A son de trompe et en grand apparat, les combattants ou champions étaient introduits dans la lice, au jour choisi pour le tournoi, et l'un des juges diseurs lançait une baguette pour donner le signal du combat. Ceux qui avaient triomphé étaient présentés aux reines qui présidaient ces fêtes guerrières. Les reines devaient leur remettre des objets précieux, des armes richement ciselées, des vases, une écharpe ; ils recevaient même parfois une manche du vêtement de la reine. C'était le prix de la victoire.

Ces tournois, qui furent très en honneur au XVI^e^ siècle, donnaient lieu, comme nous l'avons dit, à des accidents graves, parfois mortels. Ils furent peu à peu délaissés après la mort tragique de Henri II, en 1559, et celle de Henri de Bourbon-Montpensier, à Orléans, l'année suivante.

B. N. Estampes.

FIG. 467. — LA DAME DU TOURNOI REMET LE PRIX AU VAINQUEUR. D'après la miniature du roi René d'Anjou.

On sait que le roi Henri reçut de Montgomery, avec qui il combattait sous les yeux de toute la Cour, un coup de lance dans l'œil, au tournoi de la rue Saint-Antoine, à l'Hôtel des Tournelles. Nous trouvons relatées dans un opuscule imprimé à Paris en 1559 pour Gilles Corrozet et Jehan Dallier, libraires, les diverses phases de ce tournoi où Henri II trouva la mort. Le titre de cet opuscule est le suivant :

LA PUBLICATION DES EMPRISES DU TOURNOY QUI DOIT ÊTRE FAIT A PARIS, VILLE CAPITALE DU ROYAUME DE FRANCE, POUR LA SOLENNITÉ DES TRÈS HEUREUX MARIAGES DU ROY CATHOLIQUE AVEC MADAME ELISABETH, FILLE AINÉE DU ROY TRÈS CHRÉTIEN (HENRI II), ET DU DUC DE SAVOYE AVEC MADAME MARGUERITE DE FRANCE, PUBLIÉ AU DIT LIEU PAR LES HÉRAUTS DE FRANCE.

On lit à la fin de cet opuscule :

Le pas fut ouvert le mercredi 28^e^ jour de juin et continua le jeudi et vendredi auquel jour le Roy fut blessé d'un contre-coup de lance en l'œil droit par le comte de Montgomery dont mort s'ensuivit en la personne du Roy le lundi 10^e^ jour de juillet 1559.

Cette fin tragique et celle de Henri de Bourbon, en 1560, déterminèrent l'abolition des tournois. On peut donc la situer dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Les tournois furent remplacés par des parades qui n'offraient plus le même danger et qu'on appela des carrousels. Il y en eut de très beaux sous Louis XIII et sous Louis XIV, au XVII^e^ siècle. Nous citerons celui que décrit avec force détails Laugier de Porchères, et qui fut donné à Paris sur *la Place Royale,* en 1612, à l'occasion des doubles fiançailles de Louis XIII avec Anne d'Autriche et d'Elisabeth de Bourbon avec Philippe d'Autriche.

Dans les journées des 5 et 6 juin 1662, Louis XIV fit donner un magnifique carrousel sur la Place qui a gardé ce nom, devant le Palais du Louvre.

***

Afin de placer, en quelque sorte, sous les yeux du lecteur les diverses phases d'un *tournoi* tel qu'il se déroulait au XV^e^ siècle, nous donnons des extraits du *Traité des Tournois,* écrit par le roi René.

On avait imaginé, au XIV^e^ siècle, un genre de combat particulier que l'on nommait *joute à la barrière* ; là,

c'étaient deux jouteurs seulement qui, placés de chaque côté d'une palissade, atteignant, comme hauteur, la selle des cavaliers, se précipitaient l'un contre l'autre. Ces jeux duraient parfois trente jours de suite. Il importe donc de distinguer les *joutes,* où les adversaires combattaient avec la lance à fer carré, des *tournois,* où les champions employaient l'épée sans taillant, sans pointe, et la masse de bois dur sans aspérité.

LES TOURNOIS, D'APRÈS LE ROI RENÉ (1408-1480)

Vers 1450, à l'époque de son séjour dans l'Anjou, le roi René composa son *Traité des Tournois,* dont le manuscrit, accompagné de miniatures sur velin, peintes de sa main, se trouve à la Bibliothèque Nationale.

B. N. Estampes.

Fig. 468. — LES TOURNOYEURS SONT EN PRÉSENCE ET ARMÉS. D'après la miniature du roi René d'Anjou.

On sait que ce prince était de la maison royale de Valois par son grand-père Louis. Doté, par sa naissance même, des plus magnifiques droits, il vécut cependant une vie, non exempte de tourments, de faveurs et de disgrâces. Entre autres souverainetés, il fut roi de Jérusalem, de Sicile et d'Aragon. Mais, attaqué dans ses droits, en butte aux tracasseries de Louis XI, il s'adonna, pour se consoler, à la poésie et aux beaux-arts. Les miniatures du roi René, dont quelques-unes sont reproduites ici, retracent les diverses phases des tournois avec la fraîcheur d'une imagination extrêmement riche et le charme d'un génie où tout est ordre et clarté.

Je me suis avisé, écrit René d'Anjou, — en tête de son *Traité,* qu'il dédie à son frère Charles, — de faire un petit traité, le plus étendu que j'ai su, de la forme et devis comme il semblerait qu'un Tournoy serait à entreprendre à la cour ou ailleurs, en quelque Marche de France, quand aucuns princes le voudraient faire faire, laquelle forme j'ai pris au plus près de celle qu'on garde ès Allemagne et sur le Rhin, quand on fait les Tournoys. Et aussi selon la manière qu'ils tiennent en Flandre et en Brabant ; et mêmement sur les anciennes façons qu'ils avaient l'habitude de les faire en France, comme j'ai trouvé par écrit.

Qui voulait faire un tournoi devait être prince, ou du moins haut baron, ou banneret. Le prince faisait appeler le Roy d'armes de la contrée et lui remettait l'*épée rabattue* avec laquelle on tournoyait. Il devait prononcer des paroles semblables à celles prononcées par le duc de Bretagne appelant, dans son tournoi contre le duc de Bourbon défendant :

Roy d'armes, tenez cette épée et allez devers mon cousin le duc de Bourbon lui dire de par moinque pour sa vaillance, prud'hommie et grand'chevalerie qui est en sa personne, je lui envoie cette épée en signifiance que je querelle de frapper un tournoy et *Bouhourdis* (mêlée à main armée) d'armes contre lui, en la présence de dames et de demoiselles et de toutes autres, au jour nommé et temps décidé, et en lieu à le faire idoine et convenable. Duquel Tournoi lui offre pour juges diseurs, de huit chevaliers et ecuyers les quatre a c'est assavoir tels et tels pour chevaliers et tels et tels pour ecuyers ; lesquels juges diseurs assigneront le temps et le lieu et feront faire ordonner la place.

Le seigneur appelant élisait alors les juges par moitié du pays du seigneur défendant et les autres de son pays, pris parmi les plus notables barons, chevaliers et écuyers.

Le roy d'armes présentait l'épée au duc de Bourbon qui pouvait répondre en s'excusant ou en acceptant. « Je ne l'accepte, disait-il, pas pour nul mal talent, mais pour cuider à mon cousin faire plaisir et donner aux dames ébattement. » Les huit blasons des chevaliers et écuyers lui étaient montrés.

Le jour du tournoi choisi, on le faisait *crier,* à la cour du seigneur appelant, à la cour du seigneur défendant et à la cour du roi. Accompagné de trois ou quatre *héraults* et *poursuivants,* ayant le drap d'or sur l'épaule et les deux chefs peints sur le parchemin, le roy d'armes criait le tournoi. L'un des poursuivants, celui qui avait la plus forte voix, devait d'abord dire par trois grandes halenées et trois grandes reposées : Or ouez, or ouez, or ouez. Ensuite le roi d'armes s'exprimait ainsi :

On fait assavoir à tous princes, seigneurs, barons, etc., que tel jour de tel mois, en tel lieu de telle place, sera un grandissime pardon d'armes, et très noble tournoi frappé de masses de mesures et épées rabattues, en harnois propres pour ce faire, en timbres, côtes d'armes et houssures de chevaux armoriés des armes des nobles tournoyeurs, ainsi que de toute ancienneté est de coutume.

De riches prix seront distribués par des dames et damoiselles.

Outre plus, j'annonce à entre vous tous princes, seigneurs, barons, chevaliers et écuyers, qui avez l'intention de tournoyer, que vous êtes tenus de vous rendre ès haberges (auberges, hôtelleries), le quatrième jour de devant le jour du dit tournoi pour faire de vos blasons fenestres, sur peine de non estre reçus au dit tournoi.

La richesse des costumes et des décors est soigneusement décrite par le bon roi René qui nous parle dans le détail des harnois de tête, de corps et de bras, des timbres et lambrequins, cottes d'armes, selles, housses, masses et épées.

L'épée et la masse pouvaient être retenues au bras du tournoyeur par une petite chaîne, afin que, si elles échappent de la main, elles ne tombent pas à terre. La grosseur des masses et la pesanteur des épées étaient contrôlées par les juges la veille du jour du tournoi et signées d'un fer chaud par les juges.

Armoriés et timbrés sur leurs chevaux à la poitrine embrassée par un *hourd* de paille recouvert d'une couverture armoriée à leurs armes, les ducs de Bretagne et de Bourbon se présentaient en lice.

L'aspect de ces lices, bordées de tribunes d'un côté et doublées d'une seconde lice où se tenaient les gens armés et non armés, commis par les juges, pour garder les tournoyants de la foule du peuple, était chatoyant de couleur, de dorures et de flammes

Le cérémonial, qui réglait les diverses phases du tournoi avant l'entrée en lice et après le combat, était compliqué, minutieux, et les manières en rappelaient la grandeur de la chevalerie.

Sous peine de n'être pas reçus au tournoi, les tournoyeurs devaient se trouver le « quatrieme jour devant le jour du tournoi » rendus à leur hôtellerie. Ils faisaient leur entrée dans la ville, bannières déployées, le destrier du prince en tête précédé de la bannière et portant aux quatre membres du cheval quatre écussons de ses armes, La tête du destrier était emplumée de plumes d'autruche, à son cou sonnait un collier de clochettes. Il était suivi des autres chevaliers et écuyers *tournoyants* de sa compagnie, deux à deux. A la suite, venaient les trompettes et ménestrels « cornans et sonnans », les hérauts ou poursuivants revêtus de leurs cottes d'armes. Arrivés à leurs hôtelleries, les seigneurs faisaient « de leurs blasons fenestres ». Ils étaient tenus *sur leur honneur* de faire clouer au moins cinq blasons avec leur bannière.

Les juges diseurs, à leur tour, faisaient leur entrée au son de quatre trompettes, précédant le roy d'armes, venant seul, ayant sur sa cotte d'armes la pièce de drap d'or, velours ou satin par-dessus laquelle il portait les

blasons des combattants. Ils étaient reçus par les maîtres d'hôtels et les gens de finances des seigneurs combattants. Ils choisissaient un « cloître » pour exposer les timbres et les bannières des tournoyants, au choix des dames. « Pour que, s'il y en a nul qui ait des dames médit, elles touchent son timbre, qu'il soit le lendemain pour *recommandé* », c'est-à-dire désigné à la disgrâce des juges.

Chaque jour précédant celui du tournoi se passait en solennités. C'était, un jour, la répartition des heaumes et des bannières ; le lendemain, les seigneurs venaient tour à tour faire *leur montre* sur les rangs, « habillés le mieux et le plus joliment qu'ils pourront ». C'était enfin le jour des serments.

« Hauts et puissants seigneurs — criaient les juges diseurs — jurerez sur votre honneur que nul ne frappera autre au dit tournoi à son escient d'estoc, ni aussi depuis la ceinture en aval, ni ne boutera, ni ne tirera nul s'il n'est *recommandé ;* si heaume tombe de la tête d'aucun, nul ne le touchera jusqu'à ce qu'il lui aura été remis. »

B. N. Estampes.

Fig. 469. — LA VEILLE DU TOURNOI. Le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon viennent se présenter aux dames. D'après la miniature du roi René d'Anjou.

A quoi ces seigneurs répondaient : oy, oy (oui, oui). Ce jour-là, après les danses, le roy d'armes faisait crier que les seigneurs se trouveront le lendemain à midi *en armes et prêts à tournoyer,* « car une heure après midi, les juges feront couper les cordes pour commencer le tournoi auquel il y aura de riches et nobles dons offerts par les dames ».

Les juges élisaient les deux plus belles dames et des plus grandes maisons qu'ils menaient aux torches, hérauts et poursuivants, portant derrière elles un *couvre-chef de plaisance* brodé, « garni et papilloté d'or bien joliment ». C'est que ce couvre-chef, abaissé sur le timbre du chevalier d'honneur par ordre des dames, devait, au cours du tournoi, protéger le chevalier trop rigoureusement battu. Ce couvre-chef s'appelait « La Merci des Dames ».

Quand les dames étaient montées dans l'estrade, le chevalier venait, armé de toutes pièces, entre le roy d'armes et les juges et faisait le tour des lices. Le chevalier d'honneur se tenait entre les deux cordes avec six valets d'armes à cheval et autant à pied. Les chevaliers et écuyers tournoyants levaient alors, jusque sur leur tête, le bras droit tenant épée et masse, avec le geste de menace de frapper. Ils se rendaient ensuite jusque devant la porte par laquelle ils devaient entrer en lice.

Le moment du combat venu, le valet, qui portait le pennon du seigneur appelant, entrait le premier, après

lui, venait le seigneur suivi de celui qui portait la bannière, les bannerets avec toutes leurs bannières, les tournoyeurs, les trompettes et ménestrels sonnant, dans un tumulte de cris, de menaces, de gestes et de bruits métalliques des armures. Ils se rangeaient cependant dans leur quartier « dans le meilleur arroi ou meilleur ordre qu'ils pourront faire ».

Après quoi le juge criait : « Coupez cordes et heurtez batailles quand vous pourrez » et, au troisième cri, les cordes étaient coupées. Les deux pennons des deux chefs demeuraient pendant tout le combat aux deux bouts des lices chacun de son côté. Les juges étaient seuls maîtres de la durée du combat et, dès qu'il leur semblait que le tournoi avait assez duré, ils faisaient sonner les clairons et les trompettes. Les tournoyants se retiraient « le plus bellement » qu'ils pouvaient. Le chevalier d'honneur, portant le couvre-chef de plaisance devant lui, au bout de sa lance, remerciait les dames de l'honneur qu'elles lui avaient fait et les baisait galamment avant de se retirer.

Le prix était ensuite attribué. Les juges choisissaient une dame et rentraient dans la salle, précédés des trompettes, des hérauts, des poursuivants, du roy d'armes et du chevalier d'honneur. Venaient ensuite la dame et les juges diseurs, puis les demoiselles soutenant les deux bouts du couvre-chef. Ils faisaient trois tours de salle et s'arrêtaient devant celui qui avait mérité le prix.

La dame remettait le prix au chevalier. « Le chevalier, dit le roi René, la prend et la baise, et semblablement les deux demoiselles, si c'est son bon plaisir. »

On voit, par ce résumé du *Traité* du bon roi René, de quels fastes et de quel cérémonial étaient entourés les tournois. Plus tard, lorsqu'ils furent remplacés par les carrousels, ils étaient souvent accompagnés de ballets et de toute une *pompe* qui est savoureusement décrite dans la relation du « Tournoi » fait à l'occasion des Noces du duc de Joyeuse et de M^lle^ de Vaudemont, sous Henri III.

LE VERITABLE MAYEUX VIVANT. D'après une lithographie en couleur.

* On sait que le père des Mayeux est le célèbre caricaturiste Charles-Joseph Traviès que Baudelaire considérait comme un maitre.

Fig. 470. — LE BAIN DES FOUS A BIARRITZ, EN 1841.
D'après une lithographie de Jacottet, figures par Bayot.

XVII

BAINS DE MER DU TEMPS PASSE

La montagne, c'est une chose ;
La mer, c'est quelqu'un.
Emile Beer.

L'idée de prendre des bains de mer remonte, pour employer la formule classique, à la plus haute antiquité. Homère a tracé, d'exquise façon, le tableau gracieux de Nausicaa et de ses compagnes se baignant à l'embouchure du fleuve et prenant leur repas, tandis que sèche leur linge, et quand Démosthène déclamait le long des flots pour habituer sa voix aux rumeurs de la foule, ne fut-il pas distrait, plus d'une fois, par le spectacle des belles Athéniennes venant se plonger dans les vagues. Phryné ne se découvrait pas que pour ses juges. Mais les bains, en honneur chez les anciens, furent ensuite longtemps méconnus. Les bains de mer, surtout, dont, seules, les populations riveraines pouvaient jouir. Les voyages étaient longs, difficiles, et les habitants des villes ne connaissaient point les agréments d'une saison d'été au bord de l'Océan. Sous Louis XIV, on ne voyait dans les bains de mer qu'un remède contre la rage. On se faisait « jeter trois fois dans la mer » à l'état nature, et par surprise. Cette dernière condition était essentielle. En 1671, les filles d'honneur de la reine ayant été mordues par une chienne, M^lles^ de Ludres, de Coëtlogon et de Rouvroy entreprirent sur les bords de la Manche un voyage dont le roi régla lui-même les détails, et M^me^ de Sévigné compara à Andromède, M^lle^ de Ludres, sortant nue de l'onde amère (1).

(1) Adrien Huguet. Les origines des bains et villégiatures sur la Côte Picarde. *Journal* d'Amiens 1923, et *Lettres de M^me^ de Sévigné à M^me^ de Grignan*, 13 mars 1671.

Il ne faut pourtant pas attendre la création des chemins de fer pour trouver la plage à la mode. Le premier train de plaisir de Paris à Dieppe date du mois d'avril 1848. Le trajet se faisait en une seule nuit, disait l'affiche, et les voyageurs s'entassaient, debout, dans des wagons découverts ! (1) Or, l'établissement de bains de mer fut fondé à Dieppe, dès l'année 1822, par le comte de Brancas, sous-préfet de l'arrondissement. Sur la plage, des constructions s'élevèrent « destinées à recevoir les baigneurs qui s'exposent à la lame ». Une galerie, longue de cent mètres, était fermée, à chaque extrémité, par un pavillon. Un pavillon central, figurant sur le projet, fut

FIG. 471. — PREMIER DÉBUT AUX BAINS DE MER.
D'après une lithographie de Bettanier et Ch. Vernier.

remplacé par un arc ouvert. Près des pavillons, des escaliers de bois donnaient facilement accès sur la grève où étaient piquées de nombreuses tentes. Des nageurs exercés conduisaient les baigneurs à la mer (2).

La duchesse de Berry avait mis Dieppe à la mode. Le voisinage du château d'Arques et les souvenirs populaires attachés au nom de Henri IV l'avaient attirée. Marie-Caroline, « sans avoir ce que l'on peut appeler de la beauté, avait une grâce et une animation qui la rendaient plus agréable que toutes les beautés du monde » (3). Sa bonté sut bientôt se concilier l'affection de cette loyale et vaillante population de pêcheurs, dont on retrouve au Pollet des types très caractéristiques. La duchesse donnait, en outre, le ton aux élégances et aux plaisirs de la plage. On la voyait à cheval, drapée dans sa longue amazone, le chapeau auréolé d'un voile flottant, le col serré d'une haute cravate de soie noire retombant en pointes sur la chemisette blanche, dans l'échancrure du corselet.

(1) Cf. *Mercure de France* n° 590, p. 575. Une ordonnance avait prescrit que les voitures destinées au transport devaient être « commodes et pourvues de ce qui est nécessaire ». En 1847, Alphonse Karr refusa de monter dans un *tombereau découvert*, ne pouvant admettre qu'il fut commode et sûr de faire trente lieues exposé à une pluie continuelle et à un froid aigu. En 1848, la Compagnie donna bien l'ordre de couvrir les wagons de 3e classe, mais on voit que les trains de plaisir ne jouissaient pas encore de cette importante amélioration. Cf. Alph. Karr, *Le Livre de bord*, t. IV, p. 193.

(2) *Guide pittoresque du voyageur en France*, Didot 1835. A Boulogne-sur-Mer, le premier établissement de bains fut fondé par Versial en 1825. Cf. Henri Malo, *Petite Histoire de Boulogne-sur-Mer*.

(3) *Souvenirs du Baron Gudin*, Plon, 1921, p. 50.

Fig. 472. — BAIGNEUSES. Par Jacques Villon (1901.)

Elle avait aussi son yacht, blanc et or, où elle s'était installé une bonbonnière : un salon or et cramoisi, une salle à manger toute blanche, une chambre tendue d'un tapis. Elle revêtait pour les promenades en mer « un sarreau de soie noire serré à la taille, des bottes hautes, et sur ses cheveux à la girafe, un chapeau haut de forme, en cuir bouilli, avec une ancre » (1).

(1) Henri Bouçhot. *La Restauration*, p. 69.

Le premier voyage de la duchesse de Berry à Dieppe, date du 31 juillet 1824. Chaque année — sauf en 1828 — elle revint fidèlement jusqu'en 1830, époque à laquelle le gouvernement du Juste-Milieu s'empara du pouvoir. Elle descendait dans la maison de M. Quenouille-Olivier, qu'une galerie de bois reliait à l'hôtel de ville. On raconte qu'en 1825, lorsque Madame prit son premier bain, un coup de canon fut tiré, au moment où elle entrait dans l'eau, et que l'inspecteur des bains, en habit de ville et en gants blancs, lui offrit la main pour faire les premiers pas dans la mer. Mais toute étiquette fut bientôt abandonnée ; Madame se baigna désormais à sa guise. « Nageuse intrépide, elle échappait bien vite aux mains de son baigneur... et s'ébattait joyeusement dans les flots, se divertissant avec ses dames à maintes espiègleries d'enfant » (1). Elle avait accepté le parrainage des bains, et quand la duchesse prit le chemin de l'exil, un crêpe noir recouvrit son nom, inscrit à l'entrée de l'établissement (2).

Une année — 1829 — elle est désolée d'apprendre du comte Apponyi que la mer est froide. « Je ne

Fig. 473. — DEAUVILLE, AU SIÈCLE DERNIER. D'après une lithographie de A. Maugendre.

pourrai pas me baigner souvent, dit-elle avec regret, à cause de ma malheureuse goutte » (3). En 1828, le médecin des bains s'appelait M. Mourgué. Il fit au comte Apponyi l'impression « d'une grande bête qui se mêle de la santé de tout le monde et finit toujours par envoyer à la mer », très empressé auprès des dames et plutôt « adorateur que médecin » (4). La baronne de Montmorency, M. de Cipière et sa fille, « tout cela va dans les ondes ». Les filles de lady Granville s'établissent à Dieppe. L'aînée se baigne chaque jour et se fait jeter, auparavant, un grand baquet d'eau sur la tête.

Mais la manière la plus habituelle consiste à être plongé par le baigneur, la tête la première. Les baigneurs étaient recrutés parmi les pêcheurs. C'était, pour ceux-ci, une sorte d'avancement. Ils portaient « des vestes et des pantalons bleu foncé, avec un chapeau en cuir sur lequel s'étalaient les mots : *Baigneur juré,* et une écharpe rouge garnie de franges jaunes (5). Celui de la duchesse de Berry s'appelait Cosvreau (6) ; le préféré des hommes : Fonvite, plus souvent entre deux vins qu'entre deux eaux !

(1) Vte de Reiset. *Marie-Caroline, duchesse de Berry.* — Ed. Manzi.
(2) *Ibid.*
(3) *Journal du comte Apponyi.* Plon, t. I, p. 176.
(4) Op. cit. I. 123.
(5) Op. cit. I. 123.
(6) D'après Apponyi. Le Vte de Reiset écrit *Coursaux.*

En 1826, à Dieppe, on se contente pour se baigner, de robe de serge verte ou brune, dit le *Journal des Dames et des Modes* (1). Joli ? c'est douteux ; en tout cas fort incommode. Comment ainsi affublée, faire autre chose que trempette ! Bientôt, l'on adopta le costume de l'école de natation du Pont-Neuf, un caleçon ou un pantalon ; une veste d'un seul morceau en flanelle ou en mérinos, et sans manches (2). Ce n'était guère mieux. « Les dames ont un costume fort désavantageux, remarque Apponyi ; c'est une longue blouse en gros mérinos d'une couleur foncée, un pantalon de la même étoffe avec un serre-tête en taffetas ciré. »

Les femmes aux bains de mer, dira de même Alphonse Karr (3), font à la chasteté le plus grand sacrifice qu'on puisse faire à aucune vertu : elles lui sacrifient leur beauté... Avec leur costume de laine, leur veste, leur pantalon et leur bonnet de toile

FIG. 474. — TROUVILLE, EN 1841. D'après une lithographie de C. Mozin (1845).

cirée, elles semblent une foule de singes teigneux qui gambadent sur la plage... Obligées de se baigner au milieu des hommes, elles ont ingénieusement imaginé de s'entourer d'un voile de laideur.

Ceci était écrit en 1841. Vingt ans plus tard — exactement en 1865 — à Biarritz, M^me^ Gorschakoff, déjà célèbre pour s'être exhibée, un soir de bal travesti aux Tuileries, dans le déshabillé de Salammbô, adopta pour le bain un maillot si mince et si collant qu'elle s'attira les observations de l'impératrice. Cette même année 1865, Charles Monselet, de passage en Bretagne, plaisante les façons des baigneurs :

Parfois un de ces messieurs se décide ; il est imité par une de ces crinolines. Ils entrent dans ces cabanes de bois, dont l'agglomération fait songer à des capucins de cartes. Papillons tout à l'heure, les voilà chenilles maintenant ; chenilles rayées, bleues, jaunes, rouges. Ils se donnent la main, comme pour une contredanse, et ils s'avancent en mesure vers l'océan, qui semble leur servir d'orchestre. Pendant un quart d'heure, ils se dandinent aux câbles que retient un quinconce de poteaux, et ils ont pris un bain de mer (4).

(1) *Journal des Dames et des Modes*, 1826, cité par P. DUFAY, *Le Pantalon féminin*, 2^e^ éd. p. 173.
(2) *Journal des Dames et des Modes*, 31 août 1921. Ibid, p. 162.
(3) *Les guêpes*, III, 79.
(4) *De Montmartre à Séville*, p. 46.

Avant de devenir le rendez-vous de la société mondaine, et demi mondaine et d'être supplantée par Deauville, sa voisine, créée par le duc de Morny, Trouville avait la réputation d'un endroit sauvage et ignoré (1). En 1821, la plage était si déserte qu'Alexandre Dumas s'y baignait et courait jusque chez lui dans le plus simple appareil. Quelques maisons de pêcheurs sur la droite de la Touques, d'immenses pâturages, une grève unie et resplendissante comme un miroir, à marée basse, telle la décrit Dumas dans ses Mémoires.

Une brochure médicale, de 1851, vantait les *placides douceurs* que l'on goûtait à Trouville. Pour cinq francs par jour, on trouvait chez Hamelet, à l'hôtel du Bras-d'Or, une chambre et une nourriture suffisamment confortables (2). Ce n'était pas encore les prix de l'hôtel Normandy, mais plus cher, tout de même, que le tarif de la

FIG. 475. — TROUVILLE, EN 1867. D'après une lithographie anonyme de l'époque.

mère Ozeraie, la seule aubergiste au temps de Dumas : quarante sous pour les peintres, cinquante sous pour les profanes, nourriture et logement. Et quel menu ! Côtelettes de pré-salé, soles en matelote, mayonnaise de homards, bécassines rôties et salade de crevettes. Pour logement : une belle chambre, meublée d'un lit de bois peint en rouge, d'une commode au ventre renflé, de deux chaises en paille, d'un miroir à barbe et d'un globe où s'épanouissait le bouquet de mariée de la mère Ozeraie (3).

Le paysagiste Mozin, ami de Dumas, fit construire une villa, style vieux manoir, qu'il louait, l'été, aux Parisiens (4). Un propriétaire, M. Desseaux, bâtit des maisons, traça des voies, lotit des terrains. En 1838, la veuve Ozeraie et un nommé David, qui tenaient les principaux hôtels (!) agrandirent et embellirent leurs locaux. On vit apparaître les *cabanes roulantes* (*sic*) ; une police sévère fut organisée « pour maintenir la décence ». On

(1) En latin Tourovilla, formée suivant M. Longnon, de l'adjonction d'un nom propre d'origine scandinave, et du mot ville ou village. Dans une pièce datée de 1494 et relative à la construction de l'église de Pont-l'Evêque, il est déjà question du transport des pierres jusqu'à Trouville. On voit également Trouville sur la carte manuscrite du pays de Normandie, en 1545. Cf. Ch. Normand, *Cent promenades autour de Trouville*.

Il importe de signaler pour la période 1860-1880, les excellentes peintures de Boudin, qui a fixé sur la toile des aspects très caractéristiques de Trouville et de Deauville à cette époque.

(2) C^te^ FLEURY et SOKOLET. *La Société du second Empire*, t. III.

(3) Cf. JEAN ROBIQUET. *Les bains de mer d'autrefois et d'aujourd'hui. Gaulois du dimanche* 20-21 août 1904, et Léon Séché, *La Jeunesse dorée sous Louis-Philippe. Mercure* 1910, pp. 240-248.

(4) Mozin a laissé sur Trouville une œuvre lithographique importante. Cf. Bibliothèque Nationale, Estampes.

éleva, au bord de la mer, un pavillon composé d'un vestibule, d'un vestiaire, d'une bibliothèque et d'un salon. Bref, Trouville « avec sa plage unie comme une glace, ... sans rien perdre des charmes de sa situation, ni de sa simplicité villageoise... offre désormais une partie des douceurs dont le citadin ne sait pas toujours faire le sacrifice » (1). Mais quelle ne fut point, cinq ans après, l'indignation d'Alphonse Karr, en apprenant que Trouville allait posséder un théâtre : « Ce qu'on va voir à Trouville, c'est la mer », écrivit-il, sans penser que bientôt, au contraire, on irait là pour *se* faire voir.

Sous le second empire, Dieppe voit sa vogue renaître, après deux séjours de l'impératrice, qui fournit elle-même les plans d'un casino. On adopte des modes de plage ; on modère la crinoline, les jupes se raccourcissent,

B. N. Estampes.

FIG. 476. — BIARRITZ EN 1842. D'après une lithographie de Garnerey.

laissant voir le pied bien chaussé et le talon haut. On crée des vêtements d'excursion très amples, de courts par-dessus dits *saute-en-barque,* et les chapeaux prennent la forme de coiffures toreros « ornées de gros pompons ou d'une petite plume conquérante » (2).

Mais l'impératrice, qui aime à se faire appeler la mère des marins (3), préfère Biarritz où l'empereur et elle peuvent vivre sans étiquette, avec quelques invités sévèrement choisis. On y dîne « sans culotte », c'est-à-dire sans habits d'apparat, ainsi qu'elle le fait savoir à Mérimée. L'impératrice prend des bains de mer et, après le bain, se promène sur la plage en robe blanche. Un jour, le docteur Barthez, médecin de l'empereur, est mandé d'urgence pour donner ses soins à un enfant ramassé sur la route : « Allez vite auprès de l'impératrice, dans son cabinet de bains ». Le docteur court à la tente de Sa Majesté. On le fait entrer ; il aperçoit l'impératrice et ses deux dames d'honneur « en costume de bains le plus simple et riant à gorge déployée ». — Ne nous regardez pas, docteur ! — Et Barthez ajoute malicieusement : c'était fait depuis longtemps (4).

Les costumes de bains ne sont guère plus seyants qu'au début, ce qui n'empêche point les belles du moment de se pavaner sous les yeux du public.

(1) D'après une affiche lithographiée du temps (coll. Bouteron). L'entrée du pavillon était fixée à 10 francs par personne et pour la saison.

(2) Cte FLEURY et SONOLET, op. cit.

(3) AUGUSTIN FILON. *Souvenirs S. l'Imp. Eugénie,* in-12, Levy 1920, p. 49.

(4) Dr BARTHEZ. *La famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz,* in-12, Levy, pp. 66 et 67.

Devant l'immensité de la mer, écrit Bertall en 1874..., nul curieux n'est considéré comme indiscret. Des costumes élégants et gracieusement passementés sollicitent les regards et interrogent les lorgnettes.

Les formes s'y dessinent aussi correctement que possible. Les jambes, jusqu'au genou, brillent dans toute leur nudité, et toutes ces Vénus Anadyomènes ne pensent pas à réclamer trop rapidement le peignoir, lorsque l'eau salée se complaît à souligner leurs formes (1).

Des costumes élégants et gracieusement passementés ! Le suprême bon ton n'était pas alors très exigeant, et les gravures de Bertall ou de Grévin ne présentent point des silhouettes très séduisantes (2).

Mais les temps ont changé. Les trônes ont chancelé. Reines, impératrices ou princesses ont disparu. Les actrices

FIG. 477. — LA PROMENADE DES ANGLAIS A NICE, SOUS LE SECOND EMPIRE.
D'après une lithographie de l'époque.

en vogue ou les hétaïres de grande marque ont cru s'ennoblir en ressuscitant cette étiquette mondaine dont Marie-Caroline ou Eugénie de Guzman (3) avaient eu le bon goût de s'affranchir en ces mêmes lieux.

Aujourd'hui, la vie, à Deauville, ne dure guère plus d'une semaine — la grande semaine, où le monde des dancings, d'Auteuil et de Longchamp, émigre en masse compacte — les oiseaux de passage !

« Deauville, écrit Georges-Michel (4), est composé d'un hôtel et d'un casino, entre lesquels il y a une rue. Cette rue s'appelle officiellement du nom Gontaut-Biron. Mais on ne dit jamais que : La Potinière ». Celle-ci ne s'anime qu'avant l'heure du déjeuner. Le Tout-Paris s'y exhibe, plutôt qu'il ne s'y amuse, « filles arrivées ou à lancer, financiers, noceurs, aventuriers, oisifs, étrangers en mal de snobisme » (5). Entre les groupes passe quelque élégante dont l'ombrelle « semble jouer au volant avec les taches du soleil ». La mer, on l'oublie, saut quand Trouhanova ou Gaby Deslys se hasardent dans l'eau. Trouhanova danse en entrant dans la mer et rit aux photographes. Gaby prenait des poses, car elle n'est plus là, et c'est une autre favorite de la mode qui a pris sa place. Certaines, pour se baigner, revêtent des bas noirs.

Et quand elles sortent de l'eau, grelottantes, ruisselantes, on dirait des macchabées de théâtre traversant sinistrement la plage, les bas mouillés donnant aux jambes l'aspect de loques noires où le sable fait illusion de lèpre (5).

(1) BERTALL. *La comédie de notre temps. La civilité, les habitudes, etc.* Plon, 1874, pp. 165 et 166.

(2) Consulter pour une période un peu plus récente : *Comment on se baigne*, texte et dessins de Mars, 13 croquis, *L'Illustration*, 4 et 11 juillet 1891.

(3) C'est ainsi que Napoléon III désignait lui-même l'impératrice. On sait que le nom de Montijo avait été transmis à la sœur aînée d'Eugénie de Guzman, et que celle-ci porta le titre de comtesse de Téba.

(4) *La vie à Deauville.*

(5) *Ibid.*

Coll. Paul Prouté.

FIG. 478. — LES BICHES A LA MER. Lithographie de Bettanier d'après Ch. Vernier.

Georges-Michel ajoute : « Le nu est partout, autre part que dans l'eau » ! Les courses, le jeu, les toilettes, voilà qui fait plus pour le succès de Deauville que l'attrait de cette immense plage, d'où la mer se retire, très loin, comme écœurée. « La nature, a dit Rémy de Gourmont, s'accommode mal d'une foule hébétée, qui vient à la mer, comme on vient à la foire. »

Heureusement, la mer a d'autres endroits où elle aime s'étendre, s'étirer. Là, point de cabines, de casino, de théâtres ou de villas en faux style normand. Des dunes, des rochers, entre lesquels on aperçoit des gestes de femmes qui se dévêtent et s'apprêtent au plaisir du bain, pour le bain lui-même, pour la joie de nager, de faire jaillir autour de soi, avec des petits cris joyeux, toute une auréole d'écume blanche. Point de regards indiscrets, de galerie moqueuse, rien qu'une voile à l'horizon ou quelque pêcheur relevant ses lignes sur le sable. Tableaux charmants, qui ramènent au beau temps des plages non fréquentées. Telle Zanette, que nous dépeint Jean Aicart, sur la plage désolée, se déshabillant, « sûre d'être bien seule », sous le ciel de Camargue, se plongeant dans la mer, nue et chaste, « habillée pour ainsi dire d'eau et d'écume », prenant son bain « en pleine lumière », simplement, sans pensées impudiques, « ses épaules très blanches apparaissant hors des vagues ». Telles aussi ces filles du port, à Granville, « qu'on y surprend parfois à leur bain, dit René Boylesve, sans les troubler le moins du monde, nues comme Eve ou se dévêtant dans une crique », et qui font, au soleil couchant, songer à des René Ménard ou à des Chabas.

Rien de plus reposant, de plus calme, qu'au soir tombant, la longue étendue d'un rivage sablonneux, où gisent quelques vêtements de femme, quittés à la hâte, où se tord, au gré du vent, la soie d'une lavallière dénouée, échappée d'un corsage blanc, tandis que dans la mer, ce « ciel liquide où les astres sont vivants », de jeunes naïades s'ébattent, insouciantes des premières gouttes de pluie qui commencent à tomber.

Paul Jarry.

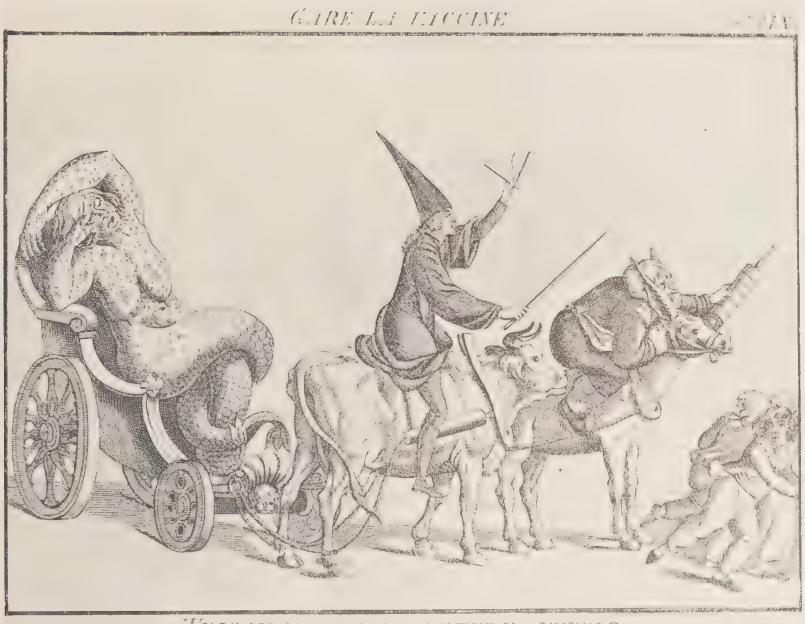

B. N. Estampes.

FIG. 479. — Estampe satirique sur la Vaccine (1801).

XVIII

MEDECINE ET MÉDECINS

A) LA VACCINE

Nulle peste au Moyen Age, et jusqu'aux abords des temps modernes, ne causa plus de ravages que la petite vérole, et aussi plus de frayeur. Boyer, médecin de la Faculté de Paris, soutenait en 1717 dans sa thèse que tout homme devait payer une fois en sa vie son tribut à cette maladie. Il exagérait peut-être, et le Dr Guérin s'efforça de serrer de plus près la vérité : d'une statistique établie en 1723, en Angleterre, il concluait qu'il en mourait communément un septième, un sixième et quelquefois un cinquième. Lorsqu'il put bénéficier du recul du temps et compulser des chiffres établis sur quarante-deux années, il abaissa son pourcentage. « Environ la moitié du genre humain, dit-il, meurt sans avoir eu la petite vérole ; et à peu près un quatorzième de l'autre moitié meurt de cette maladie. »

On comprend que les hommes aient cherché à diminuer une mortalité aussi élevée. Ils en avaient trouvé le moyen dans l'Inoculation d'un germe bénin, parce qu'ils avaient remarqué qu'une première atteinte préserve ensuite de la contagion. De temps immémorial, les Chinois avaient ainsi *semé* la petite vérole en insérant dans le nez des enfants une tente de coton ou des pastilles imprégnées de la matière des pustules desséchées. Puis la pratique

était passée en Turquie, où Milady Montaguë, ambassadrice d'Angleterre en 1716, la remarqua ; elle en fit l'objet d'une de ses lettres. Vers le même temps, Kennedy publiait à Londres un livre où il décrivait la méthode de l'*enter*. A Constantinople, une Thessalienne assurait avoir inoculé six mille enfants dans la seule année 1713.

Le bruit fait autour de cette méthode permit aux médecins de Londres d'obtenir en 1722 que l'on fit l'inoculation sur six criminels dont on commua la peine de mort en cette épreuve qui leur sauva la vie. Les résultats ayant fait tomber la mortalité à un pour quatre cents chez les inoculés, les habitants de Londres fondèrent en 1738 un hôpital pour inoculer la petite vérole, bientôt suivis par Genève en 1750 et le Danemark en 1757.

B. N. Estampes.

Fig. 480. — Portrait de Jenner. D'après une gravure de Monsaldi.

* Edouard Jenner, médecin anglais (1749-1823), est un bienfaiteur de l'humanité par sa découverte de la vaccine. Quoiqu'il eut pu gagner une fortune avec son secret, il le rendit public. Le Parlement, pour reconnaitre ses services, lui décerna une récompense nationale de vingt mille livres sterling. On a de Jenner un ouvrage sur la Vaccine (1798) et plusieurs publications sur l'Ornithologie.

Les grands eux-mêmes donnèrent l'exemple : le Prince de Galles était inoculé à Hanovre en 1723 ; Tronchin, inspecteur du Collège des médecins d'Amsterdam, inoculait son fils ainé en 1748 ; et le duc d'Orléans en 1757 faisait inoculer ses deux fils à Paris.

C'était le seul procédé imaginé par la science, ou plutôt par l'empirisme, pour préserver sinon de la petite vérole, du moins de la mort. Le moyen thérapeutique était *à la manière* de Gribouille.

Jenner, en Angleterre, pratiquait la variolisation, comme tous ses confrères ; mais seul il eut le mérite de rechercher la cause de ses insuccès : tous ses inoculés ne développaient pas la maladie, et de ceux-ci presque tous étaient des personnes chargées du soin des animaux, atteintes antérieurement du cow-pox. Il se mit donc à étudier les épizooties ; par une enquête sur place il ne tarda pas à se convaincre qu'il y avait un vrai cow-pox qui préservait de la variole, et un faux cow-pox qui n'immunisait pas.

Plus de dix ans s'étaient écoulés, lorsqu'en mai 1796 on lui présenta Sarah Nelmes, manifestement atteinte du vrai cow-pox à la main droite. Il lui fallait un sujet neuf : le 14 mai, il inocula au bras de James Philip la lymphe fournie par une des pustules de Sarah. L'enfant fut à peine malade deux jours et guérit sans généralisation de l'éruption.

Mais il manquait à Jenner la preuve que l'enfant était devenu réfractaire. Il attendit jusqu'au 1er juillet de l'année suivante, probablement agité de sentiments contraires, partagé entre la crainte d'avoir une réponse terrible à l'épreuve qu'il voulait tenter, et le désir du succès, l'intuition qu'il ne s'était pas trompé. Il inocula la variole à James Philip : les jours se passèrent et la maladie ne se déclara pas : le cow-pox avait immunisé l'enfant.

Ce n'est qu'en 1798 qu'il publia le résultat de sa découverte en employant pour la première fois le mot de vaccine. L'enthousiasme du public le récompensa, puis une réaction se produisit, attisée par les variolisateurs, menacés dans les recettes de leur pratique. Jenner dut se remettre au travail pour se contrôler, et prouver que, si les résultats qu'il annonçait n'étaient pas obtenus, la faute en était à un défaut de technique.

En 1800, quarante médecins vaccinaient à Londres plus de seize mille personnes ; en 1801, soixante mille habitants étaient immunisés.

La renommée franchit le détroit : un médecin de Genève, Colladon, rapporta à la Salpêtrière un échantillon

de vaccin, mais ses inoculations ne prirent pas. L'Ecole de Médecine délégua à Londres Aubert. Woodville, le premier adversaire de Jenner, était devenu son meilleur collaborateur ; il accepta de venir en France, débarqua à Boulogne où il pratiqua une première série de vaccinations avec un plein succès ; puis il poussa jusqu'à Paris, mais sa lymphe vaccinale avait perdu ses propriétés et il échoua. Il lui fallut retourner à Boulogne prélever du virus sur les enfants qu'il avait inoculés, et cette fois sa démonstration réussit à Paris.

La partie était gagnée, et la vaccination propagée par tout le corps médical. Mais bien des avatars lui étaient

B. N. Estampes.

FIG. 481. — ADMIRABLE EFFET DE LA VACCINE. D'après une estampe en couleurs (1801).

encore réservés à cause des maladies qui pouvaient par la scarification être inoculées avec elle. Les premiers, les Italiens reprirent la méthode de transmission par l'humeur prélevée directement sur la vache. Gennaro Galbiati, chirurgien de l'hôpital des incurables de Naples, publiait dès 1810 une brochure sur ce sujet, mais la renommée ne la diffusa pas, et l'on continua à vacciner de bras à bras jusqu'en 1864, époque où Palasciano fit au Congrès de Lyon une communication sur ce sujet, transportée à l'Académie impériale de Lyon par Phelippeaux.

La poste avait égaré les tubes de vaccin envoyés de Naples par Palasciano. Dans le même temps, un jeune médecin parisien, M. Lanoix, s'était rendu à Naples et en rapportait une génisse inoculée avec le cow-pox. Le professeur Palasciano télégraphia aux savants lyonnais de se trouver à la gare de Perrache.

Ce matin-là, la Faculté tint séance sur la voie du chemin de fer. Le professeur Chauveau fit lui-même les scarifications. Le Dr Lanoix pratiqua les inoculations. Le Dr Faure, médecin inspecteur adjoint des eaux de Néris, un étudiant en médecine venu tout exprès d'Alais, trois enfants et une génisse furent vaccinés avec un succès si complet que M. Chassagny, conservateur de la vaccine de Lyon, offrit le vaccin animal à tout le département.

Mais la variole n'était pas éteinte en France. Il fallut qu'une loi rendit la vaccine obligatoire pour qu'on obtint ce résultat. La comparaison que permettent de faire les deux dernières guerres mesure la valeur d'une loi bien faite. Nos troupes furent décimées par la variole, ainsi que la population civile, en 1870. En 1914, la variole n'exista que par cas isolés, et les épidémies, annoncées par les journaux depuis, n'ont été que des foyers de six ou sept cas.

Nous sommes loin du temps où la moitié du genre humain était condamnée à contracter la maladie.

Dr GHISLAIN-HOUZEL.

B) LE CHOLÉRA EN 1832 ET LA CARICATURE

Le choléra, qui devait ravager la France en 1832, mit près de quinze ans à venir des rives du Gange, où l'épidémie avait éclaté brusquement le 19 juillet 1817, jusqu'en Europe. Suivant le cours des fleuves, ces « che-

FIG. 482. — LE MALADE IMAGINAIRE. D'après une lithographie de H. Daumier.

« Cette classe de citoyens est la providence de la médecine, la bénédiction de la pharmacie. C'est la nymphe Egérie qui a inspiré la moutarde blanche, le Paraguay-Roux, la pâte Regnault, le Clyso-bol et généralement toutes les inventions destinées à soulager l'humanité non souffrante. Le malade imaginaire se donne tour à tour une pleurésie, une phtisie, etc. etc. Il varie ses maux afin de varier ses plaisirs et, chaque jour, il s'écrie, en se tâtant le pouls : « Il faut vraiment que j'aie une santé de fer pour pouvoir résister à toutes ces maladies ».

mins qui marchent », les grandes routes, les voies de communications commerciales, il gagne les pays asiatiques, les Philippines, la Perse, l'Arabie, la Syrie, puis la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre et enfin la France. Le 15 mars, il fait sa première victime à Calais ; le 26 mars, il est à Paris. Pas à pas, on peut suivre sa trace au large sillon de victimes humaines qu'il laisse après lui.

B. N. Estampes.

FIG. 483. — LA PEUR DU MAL DONNE LE MAL DE LA PEUR. D'après une lithographie anonyme de la série anti-cholérique (1831)

Il faut lire, dans les récits des témoins oculaires, les diverses phases de cette épidémie qui s'abattit sur Paris en pleine mi-carême, frappant de terreur la population.

La mortalité fut, dès le début, effroyable. Les corbillards ne suffisant plus à la besogne, on réquisitionna des tapissières et des prolonges d'artillerie, qui allaient de porte en porte prendre livraison des cadavres.

Dans les hôpitaux, l'affluence était telle qu'on dut renoncer à inscrire les malades qui entraient : on marquait leur arrivée par des raies faites sur le mur. Sur les lits, dont on n'avait plus le temps de changer les draps, les mourants succédaient aux morts.

Les scènes qui se déroulèrent alors dans les rues témoignent de l'état d'esprit dans lequel un pareil cataclysme avait plongé la population.

Dès le début d'avril, des bruits d'empoisonnement circulèrent dans les masses. Des groupes menaçants se formaient aux carrefours. On se

B. N. Estampes.

FIG. 484. — ON FRICTIONNE MADAME. D'après une lithographie de la série anti-cholérique (1831).

parlait à voix basse, mystérieusement. On accusait le gouvernement, la police, les médecins. Le peuple, affolé, vit rouge. Le 3 avril, deux hommes furent poursuivis dans les rues comme empoisonneurs ; l'un fut conduit en prison par une forte escorte de cavalerie, l'autre, tombé aux mains de la multitude, fut précipité dans la Seine. Un jeune homme fut massacré rue du Ponceau pour s'être arrêté à la porte d'un café afin d'y regarder l'heure ;

B. N. Estampes.

FIG. 485. — MAYEUX ET LE CHOLÉRA. D'après une lithographie anonyme de la série anti-cholérique (1831).

un autre, faubourg Saint-Germain, pour s'être penché au-dessus d'un puits ; un Juif, près des Halles, parce qu'il portait à la main un petit paquet de poudre blanche : c'était du camphre.

Les médecins se dépensaient, se multipliaient. Et cependant, pour échapper à l'aveugle colère du peuple, ils étaient obligés de sortir en veste et en casquette d'ouvriers.

***

Malgré tout, le rire et la gaîté ne perdaient point leurs droits ; et il se trouvait des gens pour mener joyeuse vie. Ce ne furent, dans les journaux, dans la rue, qu'épigrammes, railleries, plaisanteries, à l'adresse du choléra. Témoin cette chanson « philosophique et épicurienne », insérée dans le *Chansonnier des Grâces,* de 1832 :

Le choléra, dit-on, approche :
Hélas ! qu'allons-nous devenir ?
L'effroi gagne de proche en proche ;
Avant le temps faut-il mourir ?
Bravons ses atteintes cruelles,
Disons nos dernières chansons !
Hâtons-nous d'embrasser nos belles,
Et débouchons nos vieux flacons !

Les suppôts de la médecine
Y perdent déjà leur latin :
La contagion assassine
Frappe malade et médecin.
Vivat ! plus de drogues nouvelles !
Docteurs, remportez vos poisons !...
Hâtons-nous d'embrasser nos belles,
Et débouchons nos vieux flacons !

Que pas un tendron n'en réchappe,
Que tous les celliers soient taris !
Chaque matin mettons la nappe,
Et chaque soir dressons les lits.
Vins généreux, fraîches pucelles,
Charmez jeunes gens et barbons !
Hâtons-nous d'embrasser nos belles,
Et débouchons nos vieux flacons !

B. N. Estampes.

LA VACCINE EN VOYAGE.

* Estampe satirique en couleurs sur la vaccine (1801) : Sous l'aspect d'un charlatan qui va de ville en ville, le médecin offre de vacciner, c'est-à-dire de « dindonner » les amateurs.

Si la bonne humeur était une arme contre le choléra, les caricaturistes de l'époque menèrent le bon combat pour résister à la propagation du fléau. Il n'est que de feuilleter, dans les cartons du Cabinet des Estampes, les nombreuses lithographies de l'époque et cette curieuse série de « caricatures anticholériques », pour se rendre compte du succès que purent rencontrer auprès du public, les allusions humoristiques et souvent égrillardes au redoutable fléau.

Voici d'abord une charge contre ceux que hante la peur de la contagion et qui vivent entourés de sachets, de potions, de tisanes. Le dessin nous montre un bourgeois curieusement habillé. La description de ce *costume préservatif contre le choléra* défie la plume la plus habile. Heureusement, la gravure porte cette légende explicative :

« Un homme qui veut se pourvoir de tous les moyens préservatifs, doit prendre les mesures suivantes : autour du corps, une chemise de gomme élastique ; par-dessus, un emplâtre de poix de Bourgogne, puis une bande de flanelle de Beaumes ; sur le creux de l'estomac, une assiette d'étain ; sur la poitrine, un grand sac avec du sable chaud ; autour du cou, une double bande remplie de graines de genièvre et de poivre ; dans les oreilles, deux morceaux de coton avec du camphre ; au nez, une bouteille avec du vinaigre des quatre-voleurs et, dessous la bouche, une branche d'acorus véritable ; au-dessous des bandes, une enveloppe de coton imbibée de chlorure de chaux, par-dessus une brique chaude et finalement une veste imprégnée de chlorure ; des caleçons en flanelle, des bas de fil mis dans du vinaigre et par là-dessus des bas de laine imbibés de camphre. Ensuite, des semelles de cuivre remplies d'eau chaude et là-dessus des pantoufles. Derrière les mollets, deux cruches d'eau ; alors un grand surtout de laine, au-dessus de tout l'habillement, un grand manteau de toile de lin et un chapeau de même. Dans la poche droite, une livre de thé de mélisse ; dans la poche gauche, une d'ipécacuana et une livre de sauge. Dans la poche de la veste, un flacon d'huile de camomille. Dans son chapeau, une terrine de soupe ; dans la main droite, une branche de genièvre et, dans la gauche, une branche d'acacia. Derrière, il doit traîner une charrette sur laquelle se trouvent : quinze aunes de flanelle, un bac de machine à vapeur, douze brosses, dix-huit briques, deux peaux et une chaise percée. Sur la figure, il doit porter un masque de pâte de menthe et, dans la bouche, un quartier d'acorus véritable. Ainsi préparé et pourvu, il peut être certain qu'il n'aura pas le choléra... le dernier. »

Fig. 486. — LA MALE CONSÉQUENCE DU CÉLIBAT.
D'après une gravure du XVIII^e siècle.

C'est la même idée qui inspire la litho intitulée : « La peur du mal donne le mal de la peur », et qui nous montre un bourgeois ventru, cloué par la terreur dans sa chaise percée, entouré de brocs et de cuvettes, les poches pleine de flacons de drogues, portant à son cou tout un collier de sachets destinés à chasser les fâcheux miasmes.

Les caricatures les plus nombreuses traduisent des thèmes variés sur l'amour et le choléra. Voici, près d'une

matrone, une jeune femme à la jupe rebondie : « Je sens des gargouillements ! » s'écrie-t-elle. Mais est-ce bien le choléra qui est en cause ? Voici une jeune servante, au gentil bonnet de dentelle, qui porte une tasse de chocolat à son maître. Et comme celui-ci cherche à glisser une main fureteuse sous son coquet cotillon : « Pensez donc au choléra ! » lui dit-elle.

Cette autre nous suggère « ce qu'on doit faire en attendant le médecin » et nous montre deux jeunes amoureux s'embrassant tendrement devant une table où les verres à liqueur voisinent avec les flûtes à champagne.

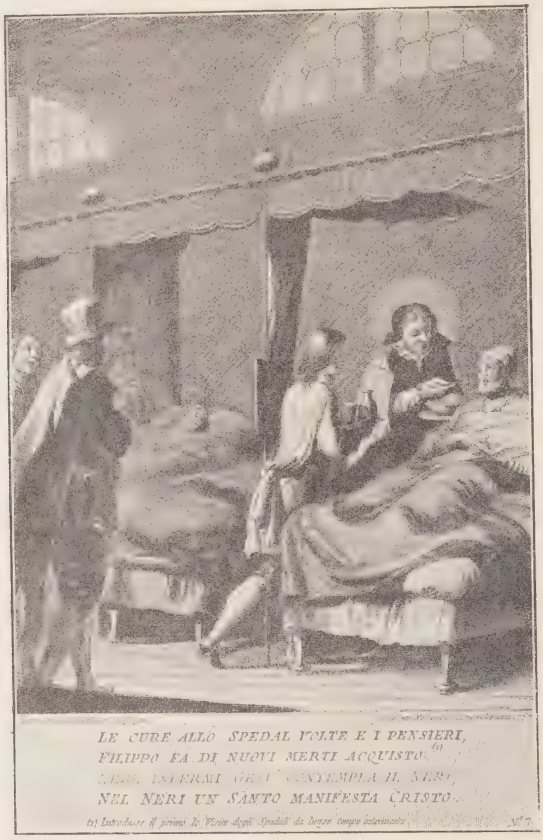

FIG. 487. — UNE SCÈNE D'HOPITAL.
D'après une gravure de Pietro Antonio Novelli (1787).

Voici encore, dans un cabinet particulier, deux amoureux achevant de souper. Elle, s'incline en arrière, ses blanches épaules appuyées au dos du canapé. Lui, se penche vers elle, les yeux ardents : « Chère amie ! J'ai une crampe terrible ! » Et sa main crispée sur le goulot d'une bouteille de champagne à demi renversée souligne encore le côté égrillard de la légende à double sens.

C'est une jeune femme que son médecin frictionne suivant un traitement de sa façon, alors que son benoît mari se voit interdire la porte de la chambre par une soubrette astucieuse et complice.

Et voici encore un cornard. « Depuis le choléra, j'ai des affaires par-dessus la tête », dit un médecin en sortant de chez lui. Et, par la fenêtre entr'ouverte, on aperçoit sa femme se faisant lutiner par un jeune galant.

Deux autres estampes mettent en action le légendaire M. Mayeux. Sur l'une, nous le voyons attablé avec deux charmantes compagnes, louchant sur les seins opulents de sa voisine : « Moi, je traite le choléra par le champagne. C'est le système Mayeux, nom de D... ! » L'autre nous le montre perché sur un tabouret, regardant au-dessus d'un paravent qui nous masque la scène que l'on devine : « Diable ! voilà un drôle de remède ! »

Voici une allusion aux bruits qui couraient sur l'origine de l'épidémie. Une concierge, le journal à la main, arrête un de ses locataires à la porte de sa loge et lui dit d'un air entendu : « Oui, M. Palochard, c'est la révolution de juyet qui nous a produit ce fleyau ».

Plusieurs caricatures nous rappellent les divers traitements employés durant l'épidémie et dont certains eurent une vogue considérable. Au premier rang, il faut citer le traitement de Magendie qui conseillait de lutter contre le froid cholérique par l'absorption en abondance de grogs très chauds. On prévoit le succès de la méthode et le parti qu'a pu en tirer le crayon des humoristes.

Deux malades d'hôpital causent de lit à lit : « Dis donc, numéro 2, comment qu'tu le trouves l'punch à M. Magendie ? — J'voudrais bien qu'cléra morbu dure longtemps comme ça, et puis qu'typhus vienne après ; on dit qu'c'est l'même traitement ».

Une autre caricature oppose au traitement Magendie celui que préconisait Broussais. Dans une guinguette,

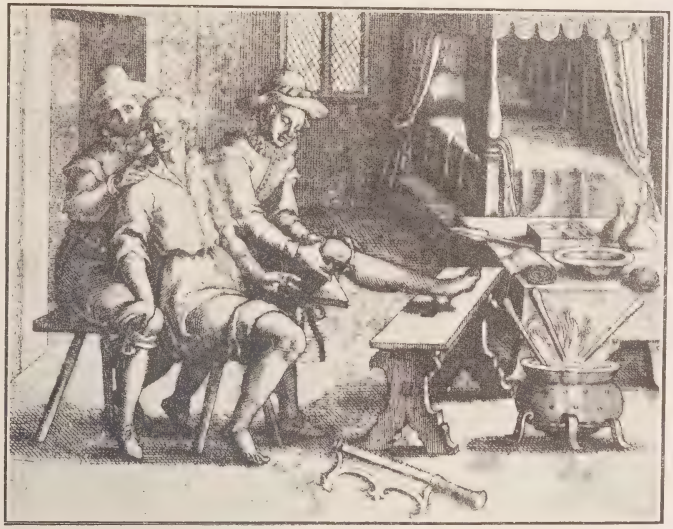

Fig. 488. — Gravure extraite de *Opera observationum et curationum medico chirurgicorum*, par Fabrice de Hilden (Francfort 1546).

Fig. 489. — Gravure extraite de *Opera observationum et curationum medico chirurgicorum*, par Fabrice de Hilden (Francfort 1546).

sous la tonnelle de gauche, un jeune couple est assis devant un saladier de punch ; sous la tonnelle de droite, deux amants dégustent des sorbets.

Et celle-ci encore, qui fait allusion aux remèdes que les commères se passaient de porte en porte. Dans un mastroquet deux ouvriers causent, le verre en main. L'un dit à l'autre : « Tu t'fourre une gousse d'ail... tu sais ben où, un méchant morceau de flanelle su l'ventre, et avec ça tu peux boire tant qu'tu voudras et t'f..... du choléra morbu ! ! ! »

Mais à quoi bon les passer toutes en revue ? Pourquoi décrire les unes plutôt que les autres ? Toutes se valent. Elles sont, avec bien d'autres, une preuve que l'esprit français éprouva toujours le besoin de bafouer son ennemi et de mêler le rire à ses larmes.

JEAN AVALON.

C) LES CONQUÊTES DE LA CHIRURGIE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

FIG. 490. — *SERRATURA*. UNE OPÉRATION.
D'après une gravure sur bois du XVIe siècle.

A l'aurore du XIXe siècle, la chirurgie est encore en enfance. Entendons-nous. Il lui manque d'opérer sans faire souffrir, d'assurer l'hémostase des tissus qu'elle taille ou dilacère, de fermer et de guérir dans le plus bref délai possible la plaie qu'elle a ouverte. A part cela, sa technique et son instrumentation sont au point et n'auront plus à recevoir que des perfectionnements de détail. Le labeur du XVIIIe siècle a été à ce point de vue des plus fécond. L'anatomie topographique est parfaitement connue, la pratique des opérations sur le cadavre fait désormais partie de l'éducation du jeune chirurgien; l'anatomie pathologique et la physiologie expérimentale sont nées et permettent chaque jour une meilleure compréhension des phénomènes morbides. Tandis que la médecine reste routinière et dogmatique, la chirurgie a fait un pas en avant considérable. Anatomistes consommés, les chirurgiens, dont la situation sociale a considérablement changé, ont acquis une habileté et une sûreté manuelles extraordinaires, une rapidité opératoire qui tient du prodige.

Il n'en reste pas moins que l'acte chirurgical est toujours effroyablement douloureux pour le patient et que ses suites sont souvent presque aussi dangereuses que la cause qui le détermine. Sous les liens qui

l'enchaînent, le malade se tord, geint et hurle comme un supplicié dans la chambre de torture. Et la mortalité opératoire demeure considérable.

Les premières années du XIXe siècle vont voir résolus trois problèmes : l'hémostase, la réunion immédiate des plaies, l'anesthésie chirurgicale. La chirurgie en sera révolutionnée. Il ne lui manquera plus que d'être fécondée par le génie d'un Pasteur et d'un Lister pour devenir ce qu'elle est à l'heure actuelle : un art subtil et une science parfaite.

***

Le rapprochement des surfaces cruentées dans le but d'obtenir la réunion immédiate des plaies, c'est-à-dire leur guérison rapide sans période de suppuration, fut tenté dès la plus haute antiquité. Celse et Galien en ont parlé, insistant sur la nécessité de ne laisser entre les parties divisées un corps étranger, si petit soit-il. Au XIVe siècle, Guy de Chauliac donne pour son emploi des préceptes excellents, et Amboise Paré, au XVIe, affirme que « le chirurgien pour la curation des plaies se doit proposer une commune indication, qui est union des parties divisées, laquelle est notoire, même aux idiots ».

C'est au XVIIe siècle que s'ouvre la lutte entre les partisans de la réunion immédiate et ceux de la réunion secondaire, querelle qui va s'éterniser durant tout le XVIIIe siècle et déborder sur le XIXe. Ce ne sont pas tant les plaies ordinaires que les plaies opératoires dont le traitement est alors en discussion.

Fig. 491. — Portrait de Charles Delorme, médecin de Louis XIII. D'après une gravure du XVIIe siècle.

Malgré des résultats parfois décevants, des chirurgiens anglais comme Sharp, Allanson, Hunter, John Bell, et des français comme Garengeot, Desault, Percy, puis plus tard Delpech et Serres, de Montpellier, professaient qu'il convenait de rechercher dans tout acte chirurgical la réunion par première intention. Mais les conditions défectueuses, et même déplorables, dans lesquelles opéraient les chirurgiens des hôpitaux encombrés de malades, passant sans précaution de l'amphithéâtre d'anatomie à la salle d'opération, ignorants de cette propreté chirurgicale dont les travaux de Pasteur et la connaissance des doctrines microbiennes purent seuls donner la notion, expliquent la répulsion qu'éprouvaient à l'égard de cette nouvelle méthode des chirurgiens réputés, tels que Pelletan, Larrey, Dupuytren. La suppuration était un insurmontable obstacle à l'adhérence primitive. Plus encore, tentée sur une plaie opératoire souillée de germes, la réunion immédiate risquait d'entraîner des accidents infectieux mortels.

Vue avec le recul d'un siècle, cette discussion peut nous paraître futile. Elle eut pourtant pour résultat de doter la chirurgie du procédé hémostatique parfait : la ligature à fil résorbable.

***

Un autre obstacle que l'infection s'opposait en effet à la réunion immédiate de la plaie opératoire : l'imperfection des moyens hémostatiques. Et Malgaigne pouvait écrire avec raison : « Celui qui trouvera le moyen d'oblitérer les artères sans interposition d'un corps étranger, qui empêche la réunion par première intention, rendra peut-être à l'humanité un service plus signalé que celui d'Ambroise Paré inventant la ligature des vaisseaux dans les amputations ».

Fig. 492. — Portrait du baron G. Dupuytren, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de la Légion d'honneur et des ordres de Saint-Michel et de Saint-Wladimir, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Lithographie de C. Motte, d'après Feuchère.

* Dupuytren (1777-1835) a perfectionné presque toutes les méthodes d'opérations chirurgicales. Parmi les opérations nouvelles qu'on lui doit, citons la cicatrisation de l'intestin dans les hernies étranglées. Il fut taxé d'inhumanité tant son sang-froid égalait sa dextérité. Sa renommée lui valut une grosse fortune, dont il offrit une partie en 1831 à Charles X exilé. A sa mort, il légua à l'Académie une somme importante pour la fondation d'une chaire d'anatomie pathologique et la création d'un musée anatomique : *Le Musée Dupuytren.*

atroces qu'elle provoquait et ses suites funestes, la seule pratique habituelle. Il faut donc reconnaître à Paré l'incomparable mérite d'avoir substitué la ligature des artères à ce procédé barbare de la cautérisation par l'huile bouillante, qui, suivant l'expression de Bell, « faisait de la chirurgie de cette époque un affreux métier ».

Si grande que fut l'influence de Paré sur la chirurgie de son temps, elle ne put imposer la ligature dans la pratique courante au delà des quelques années qui suivirent sa mort, et pendant longtemps encore on vit les chirurgiens mettre en œuvre tous les procédés hémostatiques possibles. A la fin du XVIII[e] siècle, la ligature était admise universellement comme la méthode hémostatique de choix, en raison de sa sûreté et de sa facilité.

On ne tarda pas à s'apercevoir de l'obstacle qu'elle apportait à la réunion immédiate. En vain s'efforça-t-on de réduire la grosseur du faisceau de

On attribue souvent à Paré la découverte de la ligature des artères pour assurer l'hémostase. Rien n'est moins exact, si l'on énonce ce fait d'une façon aussi sommaire ; et le bon Paré, lui-même, est bien loin de s'attribuer cet honneur, puisqu'il reconnaît n'avoir fait que renouveler un procédé connu des anciens et que la chirurgie n'avait jamais complètement négligé.

Au temps de Celse, en effet, c'est-à-dire au début de l'ère chrétienne, la ligature des vaisseaux était pratiquée couramment ; les historiens admettent qu'elle avait pris naissance à l'école d'Alexandrie et qu'elle avait été introduite à Rome par le médecin Antistius, celui qui fut chargé d'examiner les plaies de César, après l'assassinat du dictateur.

Après Celse, il n'est pas un auteur qui ne mentionne la ligature en parlant du traitement des anévrismes et des plaies artérielles. Il semble, à vrai dire, qu'ils l'aient réservée à ces seuls cas, négligeant de l'appliquer à la technique de l'amputation pour laquelle la cautérisation demeurait toujours, malgré les douleurs

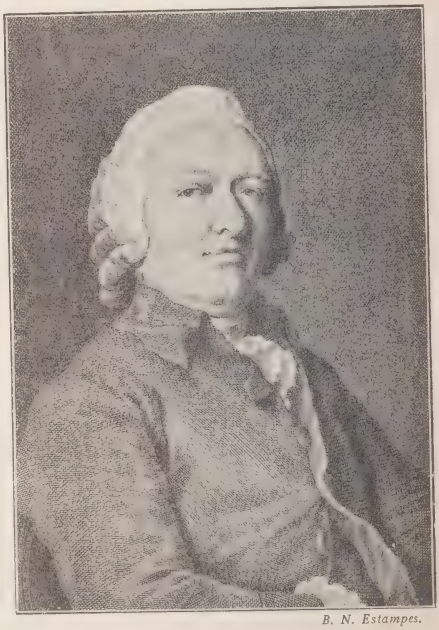

B. N. Estampes.

Fig. 493. — Portrait de P.-J. Desault, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, par C. N. Cochin (1788).

* P.-Joseph Desault (1744-1795) fut professeur à l'école pratique, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, membre du Comité de santé des armées. Ce fut un chirurgien éminent à qui on doit, entre autres inventions et perfectionnements importants, des appareils pour les fractures et pour les maladies des voies urinaires. Il est l'auteur, avec Chopart, d'un *Traité des maladies chirurgicales* (1780). Le célèbre Bichat fut un de ses élèves.

fils qui devait traverser la plaie, soit en coupant près du nœud l'une des extrémités de la ligature, soit en utilisant des fils de soie très minces, soit en sectionnant les deux chefs du lien, abandonnant l'anse restante à titre de ligature perdue.

C'est alors qu'un chirurgien de Philadelphie, Physick, eut l'idée d'utiliser, pour lier les artères, une substance susceptible d'être résorbée. Il avait remarqué que la peau de gant, qui servait de support aux emplâtres adhésifs employés dans le traitement des ulcères, conservait sa consistance pendant quelques heures, puis se dissolvait dans le pus qui s'écoulait de la plaie. Sa première expérience, qui date de 1814, consista à faire chez le cheval une ligature d'artère avec un filament en peau de daim. Sa ligature arrêta l'hémorragie et fut liquéfiée en deux ou trois jours.

Après lui, un autre chirurgien américain, Dorsey, essaya des fils de substances différentes. En 1818, Artley Cooper employa, à Londres, la corde à boyau, c'est-à-dire notre cagtut actuel.

Ces différentes expériences, que l'on observait en France avec attention, paraissaient plutôt décevoir qu'encourager. Béclard, après de longues et consciencieuses recherches expérimentales, les classa comme peu fertiles en heureux résultats.

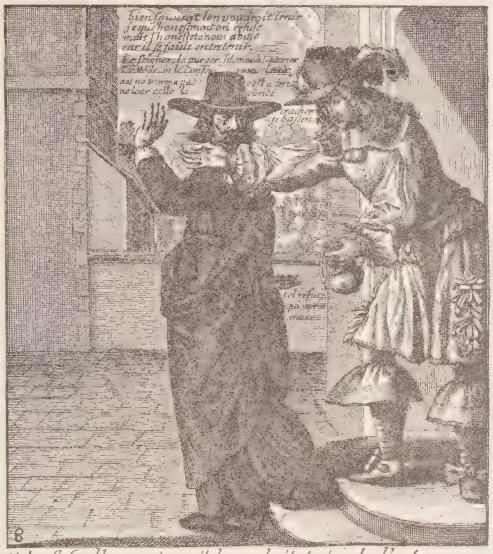

Fig. 494. — LE MÉDECIN. D'après une estampe de Lagniet (XVII^e siècle).

La résorption ne se faisait pas toujours. Et cela se conçoit. Nous savons aujourd'hui que le cagtut ne se résorbe que dans une plaie qui demeure aseptique, c'est-à-dire indemne de toute suppuration ; qu'en outre le cagtut doit être lui-même parfaitement stérile et que la désinfection de la corde à boyau est elle-même un problème fort délicat.

La chirurgie avait cependant trouvé, dans ce lien d'origine animale, le fil de ligature de l'avenir. Il suffit d'attendre les travaux de Lister et l'avènement de la méthode antiseptique, pour la voir dotée d'un lien résistant qui ne porte plus obstacle à la réunion immédiate de la plaie opératoire.

Fig. 495. — LE MÉDECIN DE CAMPAGNE.
D'après une gravure de la *France Pittoresque*.

***

A ces deux progrès de la technique chirurgicale, qui auront besoin des notions acquises grâce aux théories microbiennes de Pasteur et à la méthode antiseptique de Lister pour porter tous leurs fruits, il convient d'ajouter la découverte de l'anesthésie qui, d'emblée, vint bouleverser la chirurgie.

Il est curieux de constater qu'alors que la ligature par lien résorbable et la

réunion immédiate des plaies sont l'aboutissement de longues recherches, la découverte des anesthésiques généraux est l'effet du seul hasard.

Non pas que les chirurgiens n'aient jamais cherché à supprimer la douleur opératoire : en tous temps et en tous pays, contraints à « se barder le cœur d'un triple airain » pour ne pas se laisser impressionner par les cris des patients, ils n'ont cessé de poursuivre cet idéal.

La compression des jugulaires utilisée par les Assyriens, la mystérieuse pierre de Memphis qu'on broyait dans du vinaigre dont parlent Pline et Dioscoride, les éponges somnifères imbibées de sucs végétaux (mandragore, jusquiame, belladone, etc.) que l'école de Salerne mit en honneur et dont les manuscrits du Moyen Age renferment tant de formules, témoignent de leurs constantes recherches.

Fig. 496. — LES CHIRURGIENS. Lithographie en couleur, par H. Daumier.
— Eh bien, Messieurs, vous l'avez vu, cette opération qu'on disait impossible a parfaitement réussi...
— Mais, Monsieur, la malade est morte !..
— Qu'importe ! elle serait bien plus morte sans l'opération.

Leur mérite n'est en rien diminué par leurs insuccès. Car jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle, ils demeurèrent bien mal armés à cet égard. Au point que, moins de vingt ans avant la première anesthésie à l'éther, Velpeau ne craignait pas d'écrire : « Eviter la douleur dans les opérations est une chimère qu'il n'est pas permis de poursuivre aujourd'hui. Instrument tranchant et douleur, en médecine opératoire, sont deux mots qui ne se présentent pas l'un sans l'autre à l'esprit du malade et dont il faut nécessairement admettre l'association ».

Vers la fin du XVIII^e^ siècle, un homme à la fois chimiste et médecin, Beddoes, créa dans les environs de Bristol un institut où l'on soignait les affections pulmonaires par l'inhalation de certains gaz. Un de ses aides, Humphry Davy, chargé d'étudier l'action des différents corps gazeux sur l'organisme, constata que le protoxyde d'azote pouvait faire disparaître ou du moins atténuer la douleur, et, « avec cette pénétration d'esprit qui n'appartient qu'au génie », préparait l'anesthésie chirurgicale dans la phrase suivante : « Le protoxyde d'azote pur paraît jouir, entres autres propriétés, de celle de détruire la douleur. On pourrait probablement l'employer avec avantage dans les opérations de chirurgie qui ne s'accompagnent pas d'une grande effusion de sang. »

Cette proposition n'eut pas d'écho, du moins en Europe. Mais un jeune dentiste du Connecticut, Horace Wells, commença à utiliser le protoxyde d'azote pour ses opérations dentaires. Après quelques succès, un accident mortel lui fit abandonner cet anesthésique qui retomba dans l'oubli pour n'être remis en honneur que dans ces derniers temps.

Quelques années plus tard, en juillet 1844, Morton, qui avait été l'élève de Wells, utilisa les vapeurs d'éther pour plomber une dent. Après plusieurs essais favorables, il convainquit Collins Warren, l'un des chirurgiens les plus en renom des Etats-Unis, de laisser endormir à l'éther un malade qui aurait à subir une opération chirurgicale. Le 16 octobre 1846, Warren enleva, pendant que Morton endormait le patient, un angiome du cou et, le lendemain, un lipome volumineux de l'épaule. Un an après, Youg Simpson, d'Edimbourg, employait le chloroforme pendant une intervention obstétricale.

Le problème de l'anesthésie chirurgicale était pratiquement et définitivement résolu.

Désormais, le chirurgien avait à sa disposition un moyen efficace et sûr de supprimer radicalement la douleur pendant l'acte opératoire. Il pouvait, en toute liberté, intervenir selon sa conscience, sans avoir à précipiter ses gestes pour diminuer le temps de souffrance imposé à son patient, atteindre les organes profonds, appliquer sans hésitation des instruments distenseurs susceptibles de lui offrir de plus vastes champs de vision et d'action, négliger cette voltige opératoire à laquelle il était jusqu'alors tenu, pour donner tous ses soins à ces précieux détails qui font la vraie chirurgie sûre d'aujourd'hui.

Nul autre progrès, sauf l'avènement de la méthode antiseptique que Lister devait innover quelque vingt années plus tard, ne fit faire à la chirurgie un tel pas en avant.

JEAN AVALON.

FIG. 497. — L'INDISPOSITION DE JOCKO.
D'après une lithographie de A. Cheyère.

FIG. 408. — UNE SCÈNE DU MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.
D'après une lithographie de l'époque romantique.

XIX

L'HISTOIRE VUE PAR LES ROMANTIQUES

A) L'HISTOIRE DANS LA LITTÉRATURE ROMANTIQUE

Quand on pense au roman ou au théâtre historique, pendant la période romantique, trois noms surgissent dans l'esprit : *Victor Hugo, Alexandre Dumas père, Alfred de Vigny* ; ces trois noms semblent dominer les autres qui sont nombreux pourtant (1). C'est dans la préface de *Cromwell,* en 1827, que Victor Hugo exposait les théories de la nouvelle école avant le coup de tonnerre de *Hernani*, en 1830, à la Comédie-Française. Dans le roman et

(1) VICTOR HUGO. — *Cromwell* (1827), *Hernani* (1830), *Notre-Dame de Paris*, (1831), *Marion Delorme* (1831), *Le Roi s'amuse* 1832), *Angelo* (1835), *Ruy-Blas* (1838), *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor* (1839), *Les Burgraves* (1843).

ALFRED DE VIGNY. — *Cinq Mars* (1826), *Othello* (1829), *La Maréchale d'Ancre* (1830), *Servitude et grandeur militaires* (1835).

ALEXANDRE DUMAS, PÈRE. — *Henri III et sa Cour* (1829), *Charles VII chez ses grands Vassaux* (1831), *Stockholm, Fontainebleau et Rome* (1830), *La Tour de Nesle* (1832), *Les Trois Mousquetaires* (1844), *Vingt ans après*, *Le Vicomte de Bragelonne*, *Monte-Christo*, *La Reine Margot*, *Le Collier de la Reine*, etc.

CASIMIR DELAVIGNE. — *Les Vêpres siciliennes* (1819), *Marino Faliero* (1829), *Louis XI* (1842), *Les Enfants d'Edouard* (1833), *Don Juan d'Autriche* (1835).

GEORGES SAND. — *Mauprat* (1837).

PROSPER MÉRIMÉE. — *Le Théâtre de Clara Gazul* (1825), *La Guzla* (1826), *La Jacquerie* (1828), *Chronique du règne de Charles IX* 1829).

EUGÈNE SCRIBE. — *Le Verre d'eau* (1840), comédie historique.

au théâtre, ce fut une nouvelle manière de traiter les événements historiques. « L'illusion des romantiques, écrit Petit de Julleville, sur leur propre valeur en tant qu'historiens fut assurément sincère, mais ce fut une pure illusion. Aucune école n'a su moins que celle-là se dégager du temps où elle a fleuri. Les personnages du drame romantique, sous quelque habit qu'on les introduise et de quelque nom qu'on les décore, parlent et sentent comme des hommes de 1830. ». Ainsi, malgré leur prétention à la « couleur locale », les romantiques n'échappent pas au reproche qu'on avait déjà fait à la tragédie classique qui, sous le nom d'Achille ou d'Agamemnon, représentait les sentiments et les manières de la cour de Louis XIV.

Henri III et sa Cour, d'Alexandre Dumas père, fut en somme le premier drame romantique représenté à la Comédie-française (11 février 1829), le *Cromwell*, de Victor Hugo (1827), étant injouable. Dumas eut des précurseurs qui lui préparèrent la voie, il le reconnaît et il écrit qu'il n'a rien fondé et qu'il doit tout à Victor Hugo, à Prosper Mérimée, à Vitet, à Lœve-Veimars, à Cavé et Dittmer, et s'il ne nomme que ceux-là il a certainement pensé à Mme de Staël, à Guizot qui traduisit Shakespeare, à Barante qui traduisit Schiller, à Brugnière de Sorsum, etc. De plus, il y avait, en 1820, la *Marie Stuart* de Pierre Lebrun, et son *Cid d'Andalousie*, en 1825, qui avaient obtenu un très grand succès. Chateaubriand, avec ses *Natchez* et ses *Martyrs*, avait confronté deux civilisations opposées, dans l'espace (sauvages et civilisés) et dans le temps (paganisme et christianisme). Mérimée avait donné sa *Jacquerie*, en 1828. L'histoire était donc en honneur depuis quelques années, quand Dumas donna ses drames et, par la suite, ses romans que l'on peut classer parmi les romans d'aventures plutôt que parmi les romans historiques.

Fig. 499. — UNE SCÈNE DU MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.
D'après une lithographie de l'époque romantique.

Fig. 500. — HENRI III.
D'après une caricature du musée des souverains.

On peut dire qu'autant dans le théâtre que dans le roman, les écrivains de cette époque ont cherché surtout dans les vieilles chroniques, les traits pittoresques, les événements tragiques sur lesquels leur imagination pouvait broder. C'est ce que firent, pour le roman, Victor Hugo, dans *Notre-Dame de Paris*; Alexandre Dumas, dans *Les Trois Mousquetaires* et les innombrables œuvres qu'il publia par la suite ; A. de Vigny, dans *Cinq Mars* où il tira parti, en un style sobre et imagé, du côté romanesque d'un événement historique ; Prosper Mérimée, dans sa violente et rude *Chronique du règne de Charles IX*.

Au théâtre comme dans le roman, la théorie romantique se fonde sur les contrastes et s'oppose nettement à la doctrine classique ; la nouvelle école veut mêler le grotesque au sublime, comme il l'est dans la vie, en un « style familier, comique, tragique et parfois épique », ainsi que l'écrit Alfred de Vigny. Mais les romantiques abolissaient aussi au théâtre l'unité de temps et de lieu et ne conservaient que l'unité d'action ou d'impression.

FIG. 501. — LE MASSACRE DE COLIGNY.
D'après une lithographie de l'époque romantique.

guère à remonter aux sources, une description pittoresque et vivante de l'époque Louis XIII et Richelieu.

Cette déformation de l'Histoire s'explique chez des écrivains qui bâtissaient une œuvre en quelques semaines. La préparation de ces ouvrages consistait en une incursion rapide dans *Les Mémoires* des vieux Chroniqueurs où ils puisaient des détails caractéristiques, des traits de mœurs dont ils grossissaient l'importance et poussaient au noir pour susciter l'intérêt et l'enthousiasme du lecteur.

Souvent même, comme Victor Hugo dans *Ruy-Blas*, ils créaient des personnages tout à fait différents de ceux que nous présente l'Histoire. Sa reine Maria de Neubourg qu'il donne comme une délicieuse créature, avide d'amour pur, malheureuse du dédain de son royal époux Charles II, était en réalité une femme terriblement ambitieuse, pleine de « précipices », comme *La Savoie et son duc*, nourrissant des desseins perfides contre la France. On a découvert que le poète avait pensé, pour son personnage, à la première femme de Charles II,

Il ne faut pas oublier que l'action de *Henri III et sa Cour*, dont les personnages sont les porte-paroles de Dumas plutôt que des êtres historiques, se déroule en deux jours seulement ; en deux jours aussi le *Cromwell*, de Victor Hugo, et *La Maréchale d'Ancre*, d'Alfred de Vigny.

Un fait curieux à constater, c'est qu'à l'époque même où des historiens consciencieux, comme Augustin Thierry, Guizot, se plongeaient dans les archives pour y découvrir la vérité historique et mettre en lumière les pages des vieux chroniqueurs, les artistes, les poètes et les romanciers s'emparaient de ces événements, mis à jour, pour les déformer suivant la fougue ou la puissance de leur imagination, pour les faire entrer dans le cadre de leurs théories nouvelles.

Ce furent des œuvres empreintes de la sensibilité romantique dont les personnages, nous l'avons vu, traduisaient les sentiments de l'époque et non ceux du temps où ils avaient vécu. On doit reconnaître qu'ils firent l'amusement de leurs lecteurs, s'ils faussèrent leur jugement, et *Les Trois Mousquetaires* demeurent encore, pour bien des lecteurs qui n'aiment

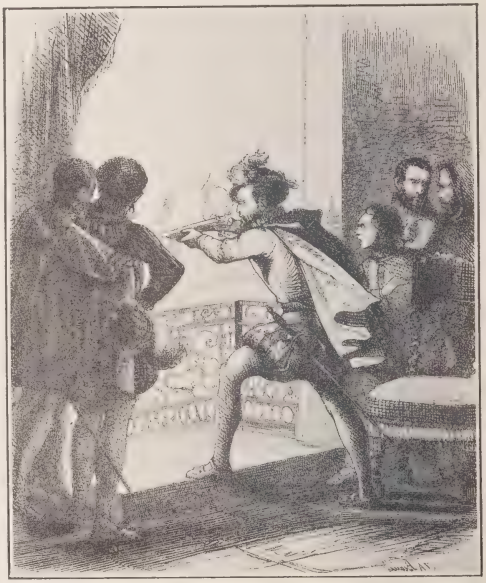

FIG. 502. — Charles IX, tirant sur les Huguenots du haut des balcons du Louvre. D'après une gravure de l'époque romantique.

la princesse d'Orléans. — Ici, l'erreur est flagrante, — L'affabulation du drame ne peut un instant résister au sens critique et il ne doit qu'aux beaux vers dont il est tissé d'être resté encore au répertoire de la Comédie-Française.

Ceci est un des exemples entre mille de la libre fantaisie, souvent étincelante, avec laquelle les romantiques ont traité la vérité pour la faire servir à leurs fins.

B) L'HISTOIRE DANS LA PEINTURE ET L'IMAGERIE ROMANTIQUE

Jusqu'en 1850, les grands événements de l'histoire, les rois de France et les grands capitaines tinrent, dans la peinture, dans l'imagerie et dans l'illustration du livre une place considérable.

Le grand réveil du patriotisme que la Révolution provoqua, donna à l'Histoire un vif intérêt qui attira les peintres et les dessinateurs. Le lyrisme qui caractérisait le mouvement romantique se traduisit dans l'art

Fig. 503. — Catherine de Médicis et Charles IX, la veille du massacre de la Saint-Barthélemy.

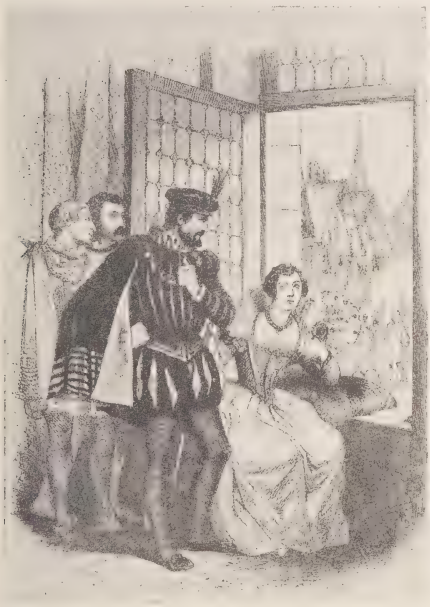

Fig. 504. — Le roi assistant à un « autodafé ». D'après une gravure de l'époque romantique.

par la recherche du sujet émotif, du drame, et par une composition à oppositions violentes : conflits d'ombre et de lumière, gestes exaltés et pathétiques. Les sentiments qui expriment le lyrisme intérieur des artistes romantiques naissent de l'opposition de l'amour et de l'espérance, avec la haine et la désespérance ; de l'enthousiasme, avec la rêverie mélancolique. C'est le débordement de l'émotion que ne canalise plus la forte discipline religieuse et classique.

Alors que les essais historiques d'Augustin Thierry, de Guizot, de Tocqueville et surtout de Michelet, mettaient en honneur les recherches précises, dans l'art, la reconstitution véridique du milieu, des costumes et des faits, passe au second plan. Ce que l'on veut exalter, surtout dans l'imagerie populaire, c'est un fait à tournure légendaire qui provoque, par l'expression des acteurs, la haine ou l'amour. C'est ainsi que le Moyen Age séduisit particulièrement une époque éprise de sublime. L'artiste de 1830 a une tête épique, il lui faut de grands sujets où il peut poursuivre son rêve intérieur d'héroïsme ; et, dans l'expansion de son *moi*, il nous propose ses méditations sur l'universel et l'inconnaissable. Alors que Poussin, calme, mesuré, biblique, ne laisse point apparaître en son œuvre son inquiétude de la destinée, nous trouvons

cette inquiétude mêlée à toute l'œuvre d'un Delacroix, comme d'ailleurs à toute sa vie. Le feu prit à son berceau, il tomba dans le port de Marseille ; une autre fois il manqua d'être étranglé. Telles furent les premières impressions d'une enfance fatidique. Il devait être imprégné, toute sa vie, de l'amour du drame et du sujet héroïque ou violent. N'est-ce pas avec *Dante et Virgile* qu'il débuta au Salon de 1822 ? En 1831, naissait, sous son pinceau, cette *Liberté guidant le peuple de Paris, le 28 juillet 1830* (voir fig. 3, p. 4), qui symbolise la révolution de l'élite et non celle du peuple. Car, même dans une composition de ce genre, Delacroix garde une suprême distinction qui l'éloigne du populaire. *La Prise de Constantinople par les Croisés,* qu'il

Fig. 503. — Imagerie populaire de 1830. — L'HISTOIRE DE DIANE DE POITIERS ET DE SES AMOURS.

peignit en 1841, est bien l'œuvre la plus représentative de la peinture historique romantique et son expression la plus parfaite.

« Le tableau des *Croises* — disait Baudelaire en 1855 — est si profondément pénétrant, abstraction faite du sujet, par son harmonie orageuse et lugubre ! Quel ciel et quelle mer ! Tout y est tumultueux et tranquille, comme la suite d'un grand événement. La ville, échelonnée derrière les *Croisés* qui viennent de la traverser, s'allonge avec une prestigieuse vérité. Et toujours ces drapeaux miroitants, ondoyants, faisant se dérouler et claquer leurs plis lumineux dans l'atmosphère transparente ! Toujours la foule agissante, le tumulte des armes, la pompe des vêtements, la vérité emphatique du geste dans les grandes circonstances de la vie ! Ces deux tableaux sont d'une beauté essentiellement shakespearienne. Car nul, après Shakespeare, n'excelle comme Delacroix à fondre dans une unité mystérieuse le drame et la rêverie. »

Le sens de l'héroïque, de l'infernal ou du divin, est un don du romantisme que Delacroix possédait pleinement. Dans : *Justinien composant ses lois, Les massacres de Scio, Le Tasse en Prison, Le Doge Marino Faliéro*

ou dans le *Sardanapale*, on retrouve cette puissance d'expression heureuse ou mélancolique, ce douloureux souci de don juanisme de la connaissance, qui pousse le peintre romantique à sonder les yeux de ses héros et de ses héroïnes, pour y chercher le secret de son âme même.

> Delacroix, lac de sang, hanté des mauvais anges,
> Ombragé par un bois de sapins toujours vert,
> Où, sous un ciel chagrin, des fanfares étranges
> Passent comme un soupir étouffé de Weber (1).

Maître incontesté de l'école de 1830 qui demanda à l'histoire ses inspirations surnaturalistes, Delacroix résume en son œuvre la conception romantique de l'histoire. Autour de lui on trouve Decamps, romantique d'avant-garde, dont la fougue lyrique exalte partout les scènes de la vie et de l'histoire orientale. On a de lui, entre autres toiles : *La bataille des Cimbres, Joseph vendu par ses frères, Samson combattant les Philistins, Saül poursuivant David*, etc., etc.

Peintre et lithographe, Achille Devéria, n'avait pas le sens de la grandeur ; dessinateur de charmantes vignettes, de charmants petits tableaux, il retraça souvent dans son œuvre les scènes de l'histoire ancienne. Une autre vieille gloire romantique fut son frère Eugène Devéria. Son œuvre capitale est *La Naissance de Henri IV*, au musée du Louvre, et dont on trouve des répliques aux musées d'Angers et de Montpellier. A Versailles, on peut voir de lui : *La Prise de Saverne, La Levée du siège de Metz, Le Combat de Fontaine-Française* et *Philippe le Bon, duc de Bourgogne*.

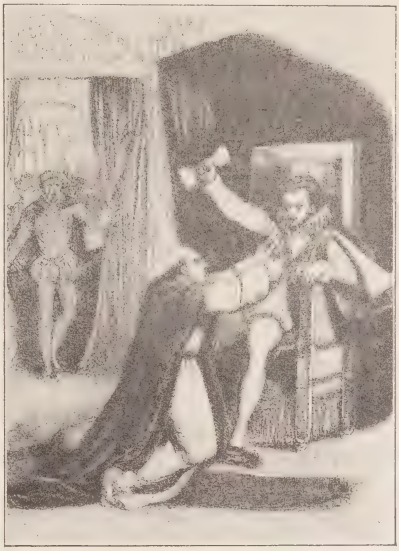

Fig. 506. — L'ASSASSINAT DE HENRI III, dans l'image romantique.

Hippolyte Debon fut un bon imitateur de Delacroix ; peintre d'histoire, il a laissé entre autres : *La Bataille d'Hastings, La Prédication de la première croisade, L'Entrée de Guillaume le Conquérant à Londres.*

Les victoires françaises ont aussi inspiré un nombre considérable d'artistes de moindre valeur. Nous ne parlerons pas non plus, ici, de la peinture d'histoire chez Ingres et l'école classique, ni, par exemple, de Paul Delaroche, dont la froide correction et le classicisme ne prit au romantisme que son mauvais côté : l'emphase théâtrale.

C'est dans l'illustration des œuvres de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas,

Fig. 507. — LE MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY, vu selon l'opéra de Scribe et Meyerbeer, dans l'imagerie romantique.

(1) Ch. Baudelaire : *Les Phares* (Les Fleurs du Mal).

de Théophile Gautier, de Musset, etc., que les artistes romantiques firent preuve de la plus vive imagination. L'un des plus puissants imaginatifs de cette époque, et celui qui reproduisit le mieux les conceptions des poètes et des littérateurs de 1830, est Célestin Nanteuil. Il vécut dans l'atmosphère de la maison d'Hugo où il fut reçu dès l'âge de dix-sept ans. L'éditeur Renduel lui commanda des vignettes et des titres pour *Bug-Jargal, Le Dernier jour d'un condamné, Notre-Dame de Paris*. Il composa les titres de *Lucrèce Borgia* (1833). de *Marie Tudor* (1833), et de *Les jeunes France*, de Théophile Gautier. Pour Musset, qui d'ailleurs les refusa, il dessina trois planches : *La Coupe et les lèvres*, *A quoi rêvent les jeunes filles*, et *Namouna*. On lui doit encore les titres du *Théâtre d'Alexandre Dumas* et des *Impressions de Voyage* du même auteur.

Tony Johannot, illustrateur charmant et recherché des romantiques, composa des vignettes pour plus de cent cinquante ouvrages. Collaborateur assidu de l'Artiste, il avait débuté au Salon de 1827. Il illustra notamment

FIG. 508. — LA MORT DE CHARLES IX,
Gravée par Montaut, d'après le tableau de Monvoisin.

Don Quichotte et le *Faust de Gœthe*. Comme peintre on lui doit : *La Mort de Duguesclin*. A Versailles, on peut voir *Louis VII forçant le passage du Meandre en 1148*. Sa façon de voir l'histoire n'a pas la tragique grandeur des compositions de Delacroix, et c'est surtout dans le genre modeste de la vignette qu'il montra un grand talent.

Le Moyen Age pittoresque eut un traducteur curieux dans le graveur L.-A. Asselineau. Dusommerad avait, d'ailleurs, mis à la mode le goût des choses médiévales dans son ouvrage sur *Les Arts au Moyen Age* pour lequel travailla Guichard.

L'imagerie populaire s'inspira tout particulièrement des grands faits historiques. Son romantisme naïf, théâtral et pittoresque traduisit, en de nombreuses estampes ou illustrations, le massacre de la Saint-Barthélemy. Scribe et Deschamps avaient donné, en 1836, l'opéra des *Huguenots* avec la musique de Meyerbeer. La lithographie populaire vit souvent l'histoire à travers l'opéra, et l'on reconnaît dans les personnages mis en scène les héros mêmes de la pièce. Le même goût de l'emphase se retrouve dans les pièces consacrées à l'assassinat de Henri III, comme aux diverses anecdotes de la vie de Henri IV. Les amours du Vert-Galant se prêtaient à une

AU BON AIR. — CAFÉ A 1 ET 2 SOUS LA TASSE. D'après une estampe en couleur de la Restauration.

C'est le Café en plein air qui débite le café à un sou et à deux sous. Un client qui lit le *Journal de Paris*, tout en dégustant sa tasse, confie ses souliers à un cireur à l'anglaise (allusion à l'anglomanie de l'époque) qui cire les souliers pour 1 sou et les bottes pour 2 sous !

expression sentimentale qui fut mise en musique comme en lithographie avec l'aventure de *Fleurette* (voir tome III, fig. 15, p. 16). Les amours des rois furent, d'ailleurs, un sujet inépuisable pour la lithographie populaire. On y voit le *Prince Henri déclarant son amour à Diane de Poitiers ; Mme de Maintenon présentée à Louis XIV* (voir la lithographie d'A. André, fig. 401, p. 401, tome III). Ce fut surtout l'aventure de la tendre et sentimentale La Vallière qui séduisit les dessinateurs romantiques. Bertrand donna une série de lithographies sur ce sujet : on y voit *Louis XIV et Mlle de La Vallière dans le bois pendant l'orage* (voir tome III, fig. 392, p. 391) ; *Louis XIV donnant des bracelets à Mle de La Vallière,* etc, etc. Le peintre et lithographe Nicolas Maurin, qui se fit une réputation parmi les imagiers de 1830 avec des sujets de mode et de mœurs, tels que : *Amour, Tendresse, Lendemain de Noce, Chambre nuptiale,* est l'auteur d'une *Mlle de La Vallière au couvent.* Dans un paysage nocturne et sépulcral, on voit, à la lueur d'une lanterne posée sur le sol, la tendre amante du

FIG. 509. — Joseph et la femme de Putiphar, dans l'imagerie d'Epinal.

roi Louis XIV, sous ses habits de carmélite. Une compagne la tient dans ses bras, tandis qu'elle s'abandonne dans une attitude pleine de méditation. Tout autour, des croix, ornées de couronnes de roses, opposent les roses de la vie au néant final de toutes choses (voir fig. 389, p. 387, tome III). Le graveur Montaut traduisit dans la lithographie les œuvres du peintre Monvoisin, élève, comme Delacroix, de Guérin. Au Salon de 1836, il exposa *La Bataille de Denain,* actuellement au Musée de Bordeaux. *La Mort de Charles IX,* que nous reproduisons ici, est conservée au Musée de Montpellier.

Les scènes de la Révolution intéressèrent également cette époque curieuse de tout. Mais le colosse injurié, Bonaparte et sa légende occupèrent tout le XIXe siècle et particulièrement la période romantique. Bien qu'il n'utilisa aucun des moyens d'expressions propres au romantisme, nous rappellerons l'œuvre d'Horace Vernet, parce qu'elle n'a pas été sans influence sur celles de Charlet et de Raffet. Ardent bonapartiste, Charlet retraça l'épopée impériale dans ses peintures, qui sont médiocres, et dans ses lithographies, qui sont de premier ordre. Il composa une suite de quatre cent quatre-vingts dessins pour illustrer le *Mémorial de Sainte-Hélène,* mais il faut arriver à Raffet pour rencontrer l'expression la plus lyrique de la légende napoléonienne. Élève d'abord de Cabanel, ensuite de Charlet et de Gros, Raffet, sous l'influence de l'école de 1830, se libéra de

l'influence de Vernet pour s'exprimer lui-même. Sous son crayon, le légendaire petit chapeau s'anime d'une vie nouvelle, et ce sont ces lithographies devenues populaires : *Vive l'Empereur ! L'ennemi ne se doute pas que nous sommes là,* etc., etc., jusqu'à *La Dernière Charge des Bannières rouges, La Retraite du Bataillon sacré, Ils grognaient..., mais le suivaient toujours,* et, enfin, la célèbre *Revue nocturne,* où, dans une nuit romantique d'un Valpurgis héroïque et guerrier, l'Empereur passe en revue ses légions mortes, squelettes harnachés sortant du tombeau pour une dernière chevauchée ! Le talent de Raffet est tumultueux et violent. Il avait su s'affranchir de l'influence de David et, certainement, il avait dû voir Delacroix et en subir l'attrait. On doit à Raffet de nombreuses illustrations pour des ouvrages historiques, notamment pour *Le Musée de la Révolution, L'Histoire*

Fig. 510. — LA TOUR DE NESLE,
ou l'Histoire, vue à travers A. Dumas, dans l'imagerie populaire romantique.

de France, de l'abbé de Montgaillard ; *La Révolution, le Consulat et l'Empire,* de Thiers, et *L'Histoire de Napoléon,* de Worms.

Le peintre Gigoux peignit une *Veille d'Austerlitz ;* à Chenavard, on doit surtout des reconstitutions de la période révolutionnaire. Bien qu'il fût élève de Gros et de Charlet, on peut, par certains côtés, rattacher Hippolyte Bellangé au romantisme. Son œuvre considérable est presque entièrement consacré à Napoléon ; jusqu'à son dernier tableau, *La Garde meurt...,* qui fut, à l'époque, son véritable et dernier triomphe (voir tome IV, p. 366, fig. 388).

L'imagerie d'Epinal subit également l'influence de l'Ecole romantique, elle est particulièrement visible dans la gravure que nous avons reproduite ici (tome IV, p. 385, fig. 408), *Le Tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène.* Et nous retrouvons dans l'imagerie populaire l'emphase sentimentale et la scène théâtrale, comme dans *La France au Tombeau de Sainte-Hélène* (tome IV, fig. 413, p. 391) ; *La Sépulture de Napoléon à Sainte-Hélène* (tome IV, fig. 410, p. 387), ou bien encore *La Famille Bertrand au Tombeau de Bonaparte* (tome IV, fig. 409, p. 386).

La caricature a souvent fait intervenir dans l'actualité les personnages historiques, tels : *Le Comité du Budget soumettant Louis XIV lui-même à des réductions,* lithographie satirique de Cham (tome III, p. 370, fig. 373). Ou bien encore *Retour de Versailles,* du même, qui met en scène Thiers et Louis XIV. Et encore Louis XIV. — « *C'est drôle ! Je n'entends plus de tapage chez moi !* », autre lithographie de Cham. Henri IV, lui aussi, servit souvent aux caricaturistes, à Daumier, à Cham, à Traviès, qui ont porté dans l'art de la caricature une part du sentiment romantique, l'inquiétude de l'ironie.

Des innombrables pièces que de nombreux artistes romantiques consacrèrent à l'histoire, que reste-t-il ? A part les grands noms que nous avons cités, le reste est plus ou moins tombé dans l'oubli. Cependant, en feuilletant tous ces recueils du siècle passé où sont enfouies tant d'œuvres, on exhume parfois de bien curieuses planches où se révèle un côté méconnu, inconnu ou oublié de cette époque extrêmement attachante.

FIG. 511. — L'ASSASSINAT DE HENRI III, dans l'imagerie romantique.

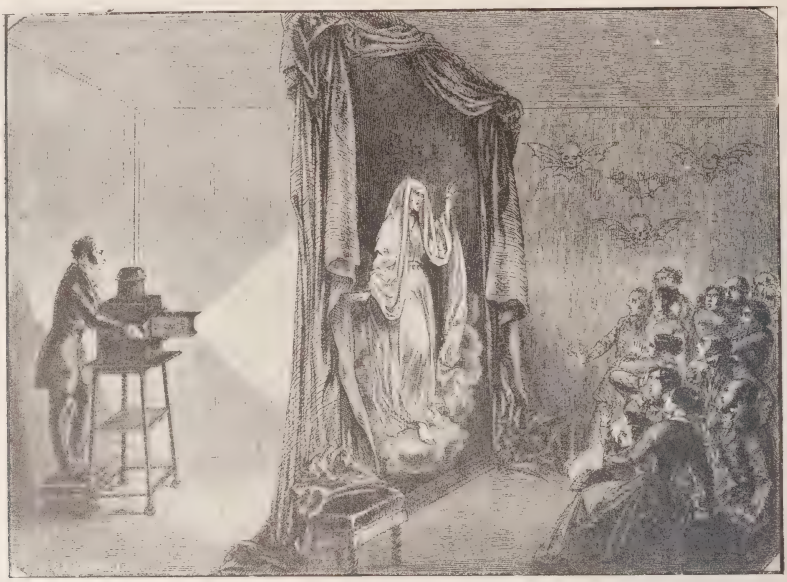

FIG. 512. — UNE SCÈNE DE FANTASMAGORIE. D'après Moreau (*Magasin Pittoresque*, 1840).

* C'est au moyen d'un appareil à projection que le physicien Robertson faisait apparaître des fantômes. Son appareil était le *fantascope*, espèce de lanterne magique ayant un dispositif spécial qui lui permettait d'agrandir ou de rapetisser à volonté les images. Il avait trouvé les mécanismes qui permettent d'opérer des changements brusques dans une même figure. Robertson, dans ses *Mémoires*, se défend d'avoir jamais feint d'être en possession de moyens surnaturels. Il dessinait, de souvenir, les traits du défunt et les faisait apparaître sur l'écran. Nous donnons plus loin les dispositifs de son appareil.

XX

LES ANCÊTRES DU CINÉMA

Le cinématographe n'est pas né d'hier. Sans remonter aux mystères d'Eleusis ou à l'initiation du culte d'Isis où, peut-être, des sortes de lanternes magiques servaient aux prêtres comme instrument de révélation, on peut dire que depuis longtemps les hommes ont cherché à recréer artificiellement l'impression de mouvement et ont été sensibles à cet état hypnotique que procure une tache lumineuse dans une salle ou une caisse obscures. C'est de ce besoin et de cette attraction que sont nées la lanterne magique, les vues d'optique, les ombres chinoises et toutes les variétés de phénakisticopes qui, pendant près de trois siècles, ont précédé l'apparition des premiers films des frères Lumière, au nom prédestiné.

Il est maintenant incontestable que l'invention de la lanterne magique est due, non au physicien danois Thomas Wagenstein, mais au père Athanase Kircher, né en 1601, à Heysen, près de Fulde, et mort à Rome, en 1680. De son côté, un autre religieux, français celui-là, le père de Chàle, à peu près vers le même temps, composait un appareil de projection déjà plus perfectionné. Enfin, vers le milieu du XVIII[e] siècle, vinrent l'abbé Nollet et le physicien Charles qui mirent au point cet appareil déjà si populaire « qu'une trop grande célébrité a presque rendu ridicule aux yeux de bien des gens. On le promène dans les rues, on en divertit les enfants et le peuple ». En effet, le rôle des savants est terminé. La lanterne magique est tombée dans le domaine public et sert déjà à donner des sortes de représentations de projection. Parmi ceux qui, spectaculairement,

tirèrent de la lanterne magique des effets supérieurs, il faut citer les fantasmagoriciens dont le plus célèbre est Robertson, le « physicien-aéronaute » qui, alliant à la projection proprement dite des « trucs » de prestidigitateur et des bruits de coulisse, donnait des séances d'apparition de fantômes aux apparences sataniques. A ce sujet,

Fig. 513.

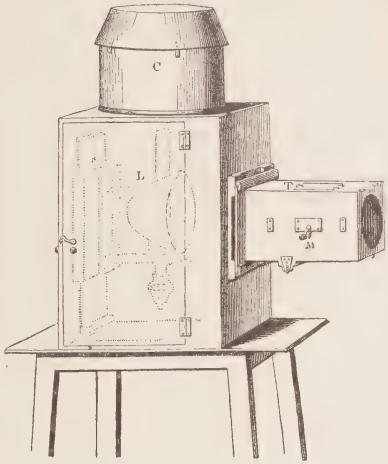

Fig. 514.

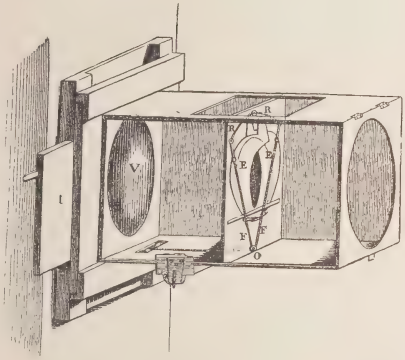

Fig. 515.

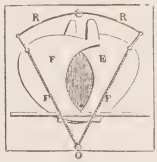

Fig. 516.

Fig. 517.

* Figures explicatives du *fantascope* de Robertson, d'après le *Magasin Pittoresque* (1840).

Fig. 513. L'appareil monté sur une table à roulettes que l'on peut approcher ou reculer à volonté de l'écran. Il donne une exhibition d'un diablotin de Collot. — Fig. 514. Structure intérieure du fantascope. — Fig. 515. Intérieur du tuyau T du fantascope. — Fig. 516. Œil de chat se trouvant dans le tuyau T du fantascope et servant, avec le mouvement du miroir, à rapetisser ou agrandir les images. — Fig. 517. Tableau transparent muni du mécanisme qui sert au changement brusque dans une même figure.

comparer les pages qu'il consacre à ces séances dans ses *Mémoires* et les comptes rendus émerveillés, ahuris, éberlués qu'en donnent les courriéristes de l'époque est chose bien amusante : cela donne une jolie mesure de la crédulité humaine. Notons qu'outre certaines expériences d'optique intéressantes la lanterne magique ne servit

pas toujours qu'aux amusements : en 1870, c'est grâce à elle qu'on agrandissait les dépêches sur collodion transportées par pigeons voyageurs.

J'ai pu récemment, grâce à l'amabilité de M. Jean Mauclair, directeur du « Studio 28 », assister à une séance complète de lanterne magique. Pendant deux heures, il a bien voulu faire défiler devant moi les plaques de sa collection. Ces plaques sont, pour la plupart, de la seconde moitié du XIX[e] siècle, c'est-à-dire de l'époque où la lanterne magique connut sa dernière recrudescence de vogue. Pour la plupart aussi, elles sont allemandes, quelques-unes anglaises, car déjà nous étions sous ce rapport tributaires des productions étrangères. Mais les françaises, moins belles peut-être de coloris, sont loin d'être d'un intérêt négligeable. La fixité de ces sujets, ces coloris qui prennent des richesses de vitraux créent vraiment chez les spectateurs un état subconscient d'admiration extasiée, de joie naïve assez délicat à analyser. Il est évident que la lanterne magique ne pouvait relever que d'un art populaire. L'inspiration de certaines de ces séries est celle qui fréquente les auteurs de mélos et de romances. Rien n'est plus touchant que ce souci de morale éducative. Quant à certaines plaques, elles sont séduisantes comme des images d'Epinal ou des toiles du douanier Rousseau.

FIG. 518. — L'HOMME A LA LANTERNE MAGIQUE (1774).
Dessin de Mouilleron, d'après Poisson.

La plupart de ces séries se projetaient avec accompagnement de boniments dont M. Mauclair a conservé quelques spécimens. Il faudrait avoir la place pour reproduire celui, par exemple, de : *Visite à Monte-Carlo*, suite de douze images qui montrent les funestes conséquences de la roulette dans un séjour enchanteur, ou celui des *Tristes effets de l'alcoolisme* (dont les dessins, par leur réalisme sinistre, évoquent les toiles peintes des baraques foraines) et où l'on trouve des commentaires dans le genre de ceci : « Le père rentre au logis en titubant : quel triste spectacle pour les enfants ! » Dans le même genre dramatique, il existe encore une histoire de marins absolument composée comme une chanson à voix de Bérard.

Une autre source de sujets, la lanterne magique l'emprunte naturellement aux thèmes religieux ou au fond folklorique. Tous les contes de Perrault et les fables de La Fontaine ont été ainsi repassés un nombre incalculable de fois devant la petite lentille lumineuse pour la plus grande joie des enfants. Mais, tout comme le cinéma, la lanterne magique possédait ses « documentaires », ses « actualités » et surtout ses « comiques ». Les séries instructives, évidemment, apportent peu de précision sur les faits qu'elles prétendent enseigner. Les paysages de la Russie, d'Italie ou d'Angleterre y sont traités d'une façon assez fantaisiste. Et les fléaux de la nature visent surtout à être plus terrifiants qu'exacts. Une suite est particulièrement curieuse : c'est *Paris-New-York* qui fait penser à une succession d'illustrations pour Jules Vernes. Toute la vie d'un transatlantique d'il y a cinquante ans défile devant nos yeux. Voici les salons, les jeux du bord, les soutes. Enfin nous arrivons en rade de New-York, un New-York sans gratte-ciel, très « province », juste pour assister à l'horrible naufrage d'un cargo-boat.

Les actualités nous valent des documents bien curieux sur les débuts de la bicyclette et de l'automobile.

Enfin les « comiques » : les thèmes les plus usés de *La Commedia dell' Arte*, des farces du Moyen Age,

des manuels pour rire et s'amuser en société sont employés là avec autant de succès que d'ingénuité. Les jeux des clowns eux-mêmes sont moins naïfs. Citer des exemples ne servirait à rien, qu'à nous donner un peu honte de la simplicité de nos pères. Il est vrai que nous ne savons pas ce que penseront nos petits-neveux des « gags » des films comiques américains ? Signalons cependant combien déjà le « rythme » de ces suites comiques est accéléré. Elles sont vraiment en trois temps et quatre mouvements, et signalons aussi que des dessinateurs comme Moloch et, plus près de nous, O'Galop ne dédaignèrent pas d'en composer. Même ce dernier pourrait être considéré comme le grand-père des scénaristes puisqu'il dessina un *Arroseur arrosé*.

La mécanique devait forcément intervenir pour introduire le mouvement parmi ces images immobiles. Il y eut des tableaux à levier, d'autres à cache sur fond noir qui permettaient de donner l'impression d'un geste très simple : boire, manger, etc. ; d'autres encore permettaient, au moyen d'une partie fixe et d'un verre mobile, de donner en surimpression le passage d'un véhicule : train, voiture de pompiers, gondole, etc. Enfin, des appareils de projection mobiles permettaient de rapprocher, de faire grandir et décroître les images. A ce moment-là, si l'on peut dire, la lanterne magique était arrivée au bout de son rouleau.

On connaît la gravure charmante de Boilly : *L'Optique,* représentant une jeune femme montrant à un enfant des vues d'optique. Maintenant les amateurs recherchent ces images oblongues aux tendres coloris et dont le goût populaire est pimenté d'un souci de construction architectural très savoureux. C'est à Leo Battista Alberti, le grand humaniste, architecte, poète et historien, qu'on attribue, vers 1150, l'invention de la boîte d'optique. En France, les premières vues éditées spécialement à cet usage doivent être des dernières années du XVII^e^ siècle. (On connaît une vue des illuminations du pont Notre-Dame, en réjouissance du rétablissement de la santé de Louis XIV, le 30 de janvier 1687.) On sait comment étaient faites ces chambres optiques que l'on nommait aussi « curiosités », « où l'on voye des objets plus grands que la boîte ». C'est une caisse rectangulaire aux côtés latéraux pleins. A l'intérieur se trouvait un miroir incliné à quarante-cinq degrés, sur quoi se reflétait l'image posée à plat. Enfin, devant était placée une lentille de verre. Ainsi l'image, au dessin déjà amplifié et à la perspective exagérée, prenait-elle un grossissement et un relief saisissant. Parfois, les vues sont panoramiques et elles s'enroulent et se déroulent sur deux petits tambours.

Au XVIII^e^ siècle, les vues d'optique font une singulière concurrence à la vogue de la lanterne magique. Les Savoyards en montrent au coin des rues. Les éditeurs en étaient fort nombreux, tant à Paris (la plupart habitaient le quartier Saint-Séverin) que dans les principales villes de province. Epinal en imprima. Et certains graveurs connus ne dédaignèrent pas d'en composer. Pour leur établissement, on démarquait les œuvres des Aveline et des Lepautre. Pour le reste, les dessinateurs se contentaient de suivre leur inspiration et de donner des visions tout à fait fantaisistes des capitales étrangères, des terres exotiques ou de pays imaginaires. Ainsi pouvait-on contempler : *Le Palais du Seigneur des îles, Le Temple de Salomon à Jérusalem, Les Jardins de Babylone, Venise,* ou *Un Lac près de Nankin en Chine.*

Plus intéressantes, du côté historique et documentaire, sont les innombrables vues de Paris où l'on sent que l'artiste n'a pas trop osé s'abandonner à sa fantaisie. De 1730 à 1830, elles nous donnent un aperçu assez curieux de l'évolution de la vie parisienne et de son cadre. Monuments, places, ponts, rues semblent, du reste, être les sujets favoris des graveurs. Ainsi trouvons-nous, à différentes époques, le Pont-Neuf et la place Dauphine, la place Louis-le-Grand (place Vendôme), le pavillon de Hanovre (qui va bientôt être démoli), tous les boulevards si gaiement provinciaux et leurs établissements, l'île Louvier, la Samaritaine, Notre-Dame, la place du Châtelet et tant d'autres. Parmi les événements historiques notons toutes les fêtes royales, l'incendie de l'Opéra, en 1763, et une vue de la prise de la Bastille avec légende résumant l'histoire de la forteresse...

Le charme de ces gravures, pourtant populaires, est indéniable. Leurs couleurs fraiches et artificielles (ce ciel idéalement bleu et ces arbres toujours verts), les proportions faussement grandioses des monuments, les perspectives prolongées à l'infini, leurs titres ou leurs textes, souvent ingénus, en font des « sources » de rêves féeriques. Toutes semblent faites pour séduire l'imagination des enfants... et des poètes.

Enfin, nous arrivons à ce qui, peut-être, a approché le plus de la formule du cinéma : aux ombres chinoises. On peut parler pour elles d'origines aussi éloignées que celles de la lanterne magique. L'Orient semble avoir connu depuis longtemps ces projections, sur un écran blanc, d'ombres de papier découpé. L'Ancienne Inde, Java, dès le XI^e^ siècle, Ceylan et naturellement la Chine se sont divertis à ce genre de spectacle. Puis les ombres gagnèrent l'Allemagne par l'Italie où elles semblent s'être enrichies des traditions de *La Commedia dell' Arte*. Enfin, elles arrivent en France. Un ancien auteur du Théâtre Enfantin d'Audinot, Séraphin, au cours d'un séjour en Allemagne, imagina de construire pour ses enfants un petit théâtre d'ombres chinoises où il jouait ses propres pièces et aussi celles de Carmontel, de Lesage, etc. De retour en France, il eut l'idée de donner publiquement des représentations de ce divertissement qui avait eu tant de succès dans sa famille. Il s'installa d'abord à

Versailles, vers 1770, dans une vaste salle qui se trouvait dans l'hôtel Lannion. Le succès fut immédiat. Un public fort mêlé — comme de nos jours au cinéma — assistait aux représentations : enfants et grandes personnes, gens du peuple et seigneurs. Bientôt Versailles ne suffit plus à Séraphin qui vint s'installer, en 1784, dans les galeries du Palais-Royal qu'on vient d'achever. On joue tous les soirs à six heures, et un clavecin sert d'orchestre. Les Parisiens comme les Versaillais s'engouèrent de cette distraction, et la petite salle, où l'on jouait *Le Pont cassé, La Chasse aux canards, Le magicien Rothomago,* ne désemplissait pas.

La plus célèbre de ces pièces : *Le Pont cassé,* se jouait encore au commencement de ce siècle, à telle enseigne que mon père nous en donna quelquefois la représentation. Ce *Pont cassé,* dont le refrain, *Les canards l'ont bien passé,* fit long feu (il servit même de titre à une revue jouée, pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre des Folies Marigny, le 23 décembre 1866), peut passer pour le prototype du genre. C'est un canevas des plus simples : un voyageur arrive devant un pont écroulé, se fait moquer de lui par un terrassier travaillant de l'autre côté de la rivière ; il hèle alors un batelier et va corriger lui-même le railleur. Le dialogue ne vaut pas mieux que le scénario, encore que certaines répliques — on l'a démontré — fussent empruntées à de vieilles facéties déjà épuisées par Rutebeuf et Cyrano. Comment alors expliquer le succès d'une telle saynète ? Il faut croire que ce sketch, le classique des ombres chinoises, toujours réédité, toujours repris, adapté à l'étranger, devait permettre de nombreuses improvisations et allusions variant selon l'esprit de chaque famille. Les autres pièces du répertoire ne valent guère plus, qu'elles s'appellent *La Tentation de saint Antoine* ou *Un mardi-gras à Venise.* Lemercier de Neuville essaya bien de rehausser la tenue littéraire des ombres chinoises, mais il faut parvenir au Chat Noir et à son théâtre d'ombres pour pouvoir trouver à ces cartonnages découpés et aux créations qu'ils permettent une réelle valeur artistique.

FIG. 519 — LA LANTERNE MAGIQUE.
D'après un dessin de Freeman (extrait du *Monde Pittoresque,* 1855).

Il n'est sans doute pas nécessaire de nous étendre longuement sur ce que furent les ombres chatnoiresques. Elles sont encore présentes à la mémoire de toute une génération. Elles furent le « petit art » très représentatif d'une époque. Leur animateur, leur génie fut le dessinateur Henri Rivière qui se révéla pour elles un ingénieur délicat, si l'on songe à toute la machinerie qu'elles nécessitaient. Un jour, Henri Rivière monta sur zinc ses silhouettes; une autre fois, il découvrit (c'était en 1887 pour l'illustration en ombre des *Sergots* de Jules Jouy) la perspective; une autre fois encore il s'aperçut des possibilités des éclairages multiples, variables à l'infini. C'est alors qu'il put monter de véritables spectacles : pièces, revues, dont les frais de « plateau » s'élevaient parfois à 25.000 francs. Dans les coulisses exiguës tenaient un appareil oxhydrique spécial, près de cinq cents verres revêtus d'un émail particulier et qui, manœuvrés par un jeu de filins, permettaient les variations de lumière les plus subtiles, plus les accessoires de bruits, et jusqu'à douze machinistes, sans compter le pianiste et son instrument, l'organiste et le sien, les chœurs, etc. Ainsi furent montés d'abord : *L'Epopée Impériale,* de Caran d'Ache, où l'on vit défiler la Garde glorieuse, s'élever le soleil d'Austerlitz,

et périr la grande armée souffrante sur les plaines de Russie ; *La Marche à l'Etoile, Le Sphynx, Phryné,* de Maurice Donnay, et *Sainte Geneviève,* et *La Tentation de saint Antoine.* Ces fresques animées étaient accompagnées de musique (souvent de Fragerolle) et d'un récitatif en vers. Rien n'était négligé pour leur perfection. Ce fut l'apothéose des ombres chinoises, cela dura dix ans environ.

Les théâtres familiaux d'ombres chinoises permettaient aussi la présentation des *feux pyriques* ou *diamantaux :* espèces de « feux d'artifice, moins le bruit et le danger ». On glissait à la place de l'écran blanc des tableaux sur lesquels étaient dessinés et colorés des sujets sur fond noir mat, « afin que les lumières qui sont derrière ne puissent s'apercevoir et que les sujets qui y sont peints paraissent brillants et lumineux ». Ces tableaux étaient perforés. En déroulant entre eux et la source lumineuse des papiers de couleurs diverses, on obtenait l'effet désiré de scintillement et d'irisement. Ces images s'appelaient : *Le Temple de Marie, Le Château d'Eau, Le Tombeau de Napoléon, La Croix d'honneur, Le Soleil, Le Cercle dans les losanges,* etc... Ils sont d'un coloris remarquable, particulièrement les verts et les rouges qui ressortent admirablement sur l'a-plat noir.

Nous voici donc ayant fait le tour de toutes les tentatives d'expression lumineuse plus ou moins animée. Reste la recherche de la reproduction du mouvement pur. Ces recherches ne produisirent jamais, on le conçoit, des œuvres artistiques. Mais elles donnèrent naissance entre 1830 et 1890 à pas mal de jouets ingénieux du type « scientifique » et tous basés sur la persistance rétinienne et tous au nom plus ou moins hérisissé de grec. Leur ancêtre parait être le Thaumatrope, créé vers 1825, qui lui permettait de voir s'agiter un oiseau dans sa cage. Puis on eut le Phénakisticope que décrit Baudelaire dans *La morale des joujoux.* Il s'agit d'une cuvette cylindrique, percée de meurtrières et à l'intérieur de laquelle est disposée en cercle une bande de papier représentant en silhouette la décomposition de mouvements très simples : course, saut, etc... Qu'on fasse tourner l'ensemble tout en appliquant son œil devant les trous, et le mouvement naîtra. Tous les autres appareils : le chromascope, l'eidotrope, le choreutoscope, le zootrope, le kinesticope, le kinématoscope, le praxinoscope, ne sont que des variations sur ce système ou des perfectionnements de ce même principe, souvent avec combinaison de source lumineuse et de projection (théâtre lumineux de Reynaud) ; on en voit une collection assez intéressante au Musée des Arts et Métiers.

L'invention de la photographie, l'accroissement de puissance lumineuse offert par l'électricité devaient causer la mort de toutes ces distractions peu coûteuses, d'une expression souvent naïve, mais dont les effets atteignirent quelquefois à une certaine beauté artistique. Le progrès allait une fois de plus donner naissance à un nouveau dieu, le Cinéma, et quatre ans avant l'Exposition de 1900 — le 28 décembre 1895 — les frères Lumière pouvaient donner dans le sous-sol du Grand Café, boulevard des Capucines, une exhibition de leur géniale découverte. Le spectacle avait lieu toutes les demi-heures, de dix heures du matin à 11 heures du soir, et comprenait ces films émouvants entre tous : *La Sortie de l'usine Lumière à Lyon, Querelle de bébés, Bassin des Tuileries, Le Train, Le Régiment, Maréchal ferrant, Partie d'écarté, Mauvaise herbe, Le Mur, La Mer.*

... Et déjà la direction se réservait le droit de changer de programme. Cela ne se passait plus en famille, comme la lanterne magique et les ombres chinoises...

LOUIS CHERONNET.

FIG. 520. — PARIS A L'ETROIT DANS SES BARRIÈRES.

Elle étouffe de l'Etoile
A Saint-Etienne-du-Mont.
MÉRY.

D'après une gravure de Edmond Morin, extraite du *Monde Illustré* (1860).

XXI

LES ANCIENNES BARRIÈRES DE PARIS

DU PLUS PETIT AU PLUS GRAND PARIS.

Paris n'en a pas encore fini avec sa croissance. On démolit les fortifications qui, élevées à partir de 1840 sur l'initiative de Thiers, lui font, depuis près de soixante-dix ans, une ceinture de pierre de trente-cinq kilomètres, dans laquelle ont été percées soixante portes qui sont autant de bureaux de perception agissant pour le compte d'un octroi qui ne se porte jamais mieux que pendant les périodes où il est menacé de suppression.

Ainsi quand la zone, qui lui fait encore des abords lépreux, aura disparu, la ville fera corps avec sa petite banlieue à laquelle la rattache, d'ailleurs, ces tramways de pénétration si encombrants dans le centre, mais qui n'en mettent pas moins d'agrestes paysages de verdures et d'eaux à moins d'une heure de la porte de Vincennes ou de la porte Maillot.

Paris ajoute un acte nouveau au drame presque deux fois millénaire de son destin héroïque. Onze fois depuis le jour où Jules César décida de clôturer les quarante-quatre arpents de la Cité, la ville a brisé les corsets que

Fig. 521. — LA BARRIÈRE DU TRONE. D'après un projet de Perrault (1670).

lui donnèrent les administrations successives des empereurs romains, des rois de France, de deux Napoléons et de trois républiques. Julien l'Apostat avait porté sa superficie à cent treize arpents de Paris, et chacun de ces arpents représenterait aujourd'hui trente-quatre ares dix-neuf centiares.

Ainsi la Cité, premier berceau de Paris, rompait ses limites, passait les ponts, et s'étendait sur la rive gauche où Julien faisait précisément bâtir les Thermes fameux, dont le jardin du Musée de Cluny nous montre les derniers vestiges.

Huit cents ans plus tard, Philippe-Auguste, tout en activant le pavage des principales rues de Paris, qui était depuis l'an 508 la capitale de la France, entoura la ville d'une enceinte qui, partant de l'actuelle rue Etienne-Marcel, passait sur l'emplacement de l'église Saint-Paul, traversait la Seine à la hauteur du pont de la Tournelle, escaladait la Montagne-Sainte-Geneviève, et revenait à son point de départ, en longeant les terrains vagues sur lesquels devaient s'élever, un jour, le Louvre et la place des Victoires. Paris était alors fier de ses sept cent trente-neuf arpents et de ses huit quartiers pourvus déjà d'une bonne administration. Mais voilà qu'en 1365, Charles V agrandit encore la ville jusqu'à l'étendre sur douze cent quatre-vingt-quatre arpents. Il lui donnait du coup seize quartiers... De plus, Paris allait s'enrichir de nouveaux monuments. Des églises et des abbayes avaient modifié son aspect : celles de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Antoine-des-Champs, de Saint-Gervais, de Saint-Paul. Et c'est dans ce même quartier, et dans la Cité, dont il n'est séparé que par un bras de la Seine, que Paris maintiendra dans la suite de son histoire ses centres religieux, hospitalier, administratif et judiciaire : Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu, l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice. Charles V, ayant porté à seize le nombre des quartiers de sa capitale, Paris absorba alors douze cent quatre-vingt-quatre arpents de bonne terre de France. Ses limites étaient ainsi reculées à la hauteur des grands boulevards actuels, et ses seize portes s'ouvraient sur des faubourgs qui commençaient déjà à se peupler. Si bien que moins de cent soixante ans après, François Ier, puis Henri II durent se préoccuper de donner de nouvelles bornes à leur ville. Henri IV acheva leur œuvre. Dans le même temps, on établit le quai de la Ferraille et de l'Horloge, tandis que Marguerite de Valois fondait l'hospice des Enfants-Rouges. En 1633, il fallait encore revenir à la tâche : Sully avait laissé un plan d'extension de Paris ; le roi Louis XIII en respecta les grandes lignes, mais ce n'est que sous le règne suivant que

FIG. 522. — LA BARRIÈRE DU TRONE EN 1858.

cette clôture nouvelle fut entièrement réalisée. Avec l'église Saint-Roch, Paris, qui ne couvrait pas moins de trois mille deux cent vingt-huit arpents, s'enorgueillissait de quelques institutions ou édifices nouveaux : le Jardin des Plantes, d'abord, et puis les Enfants-Trouvés, la manufacture de Glaces, l'hôtel des Invalides. Blondel avait fourni les plans de la porte Saint-Denis. Jusque-là, Paris avait eu une tendance à s'accroître vers l'est, mais voilà qu'en portant brusquement ses frontières à la grille des Tuileries et au boulevard Saint-Germain, ses urbanistes manifestaient leur intention de le développer du côté de l'ouest. Louis XV, dans le hardi programme qui contenait le projet d'une grande voie qui devait un jour relier les Champs-Elysées à la place du Trône, rétablit l'équilibre. Les nouvelles barrières enfermaient trois mille huit cent cinquante-huit arpents... Mais ce Paris était à peine réalisé qu'il étouffait déjà derrière ses barrières de planches. Il voulut se donner de l'air, et ses habitants se répandirent encore dans ses faubourgs... De là naquit le drame...

LA FERME ET LES FERMIERS.

Dès le milieu du XVIII[e] siècle donc, les seize portes de l'enceinte de Paris étaient littéralement submergées par l'océan de maisons dont les vagues battaient même les barrières de défense qu'on avait dû établir du côté de Belleville, des Batignolles ou de Grenelle, comme on devait, soixante ans plus tard, ménager au delà des boulevards extérieurs une nouvelle zone limitée cette fois par des fortifications. Ces nouvelles frontières, qui préparaient le Paris d'aujourd'hui, allaient porter sa superficie à près de huit mille hectares. Elles enfermaient dans une muraille de pierre toute en redans et en saillants des communes importantes et des villages dont les noms ne sont plus rappelés que par des quartiers de

FIG. 523. — LA BARRIÈRE BLANCHE.

la ville : Auteuil, Passy, Chaillot, Les Batignolles, Montmartre, La Villette, La Chapelle, Belleville, Charonne, Bercy, Vaugirard, Grenelle... Et encore ces noms tendent-ils à s'effacer de plus en plus devant les chiffres des arrondissements auxquels ont été rattachées les communes qu'ils désignèrent dans le passé !

Mais, en ce XVIII[e] siècle qui fut si favorable à Paris, cet accroissement de la ville ravissait, en même temps que les bâtisseurs, les assujettis de la Ferme, c'est-à-dire tous les Parisiens qui payaient les aides ou droits sur les vins,

FIG. 524. — LA BARRIÈRE SAINT-MARTIN OU DE LA VILLETTE.

la gabelle ou droits sur les sels, et encore des redevances sur les cartes, les tabacs, sans compter les frais d'enregistrement, les octrois du roi et les perceptions faites par les contrôleurs des matières d'or et d'argent... Les temps n'ont guère changé, d'ailleurs !

Cette furie intéressée, qui poussait les bourgeois et les artisans de Paris à transformer en maisons de ville les maisons des champs, diminuait d'autant les recettes de la Ferme, tout en favorisant la fraude. Et même la liaison des faubourgs avec la ville avait fini par être si étroite que les commis ne savaient parfois où ni comment faire leurs perceptions.

Or les fermiers généraux payaient très cher le droit de pressurer les Parisiens. Leur compagnie, qui s'était d'abord composée de quarante membres, avait été élevée à soixante titulaires en 1755 pour être ramenée à son chiffre primitif en 1780. Outre le cautionnement de quatre-vingt-dix millions de francs que les fermiers généraux fournissaient à l'Etat, et les avances qu'il leur fallait faire sous diverses formes à son trésor, ils assuraient encore un traitement de quatre mille cinq cents livres au prête-nom de la Compagnie. Et ils devaient, en outre, satisfaire l'avidité d'associés d'une certaine catégorie, de « croupiers » plus ou moins gens de cour, tout en entretenant de leurs deniers des inspecteurs généraux, des « tourneurs » pour les vérifications de province, des contrôleurs ambulants, des vérificateurs et des buralistes, toute une armée de gabelous et de maltôtiers que la contrebande les obligeait à augmenter toujours.

L'état du Paris paradoxal de 1780 n'était pas fait pour arrêter cette contrebande. Les fermiers, l'ayant constaté, rédigèrent en leur Hôtel des Fermes, sis entre la rue du Louvre et la rue du Bouloi, une protestation auprès du ministre des Finances, qui était alors M. de Calonne.

Celui-ci fit droit à leur requête. Un décret de 1784 permit donc aux fermiers généraux d'enfermer Paris dans une enceinte dont les fondations devaient se trouver à dix-huit cents toises d'une borne militaire, placée comme point central près de Notre-Dame.

Paris absorbait du coup tous les faubourgs compris entre ses portes et les barrières de défense : faubourgs Saint-Antoine, du Temple, Montmartre, Saint-Honoré, etc. Il s'entourait en même temps d'une ligne de boulevards, qui se trouve aujourd'hui en pleine agglomération, mais que, par habitude, nous appelons toujours les boulevards extérieurs.

Une vaste capitale était ainsi offerte à la France ; elle s'étendait sur neuf mil huit cent cinquante-huit arpents trois perches.

« La ville de Paris se trouve augmentée, écrivit L. Prudhomme, d'une population de vingt mille individus

qui, de villageois, devinrent citoyens de la capitale, faveur qu'ils payèrent quarante cinq livres d'entrée chaque pièce de vin. Ainsi la Ferme générale obtint, moyennant douze millions une fois payés, un bénéfice de quatre millions par chaque année pendant l'espace de vingt, et mit en prison tous les boulevards et les champs, depuis le Jardin des Plantes jusqu'à Passy. »

On le voit les dispositions nouvelles n'allaient pas sans quelques protestations de la part de ceux qu'elles atteignaient.

Mais les fermiers généraux firent la sourde oreille. Jusque-là les barrières avaient été faites de planches entre lesquelles les contrebandiers arrivaient toujours à se ménager des entrées dans la ville. Cette fois, il les voulurent en bonne pierre de Montmartre, entourées d'un chemin de ronde, avec des tours de guet de loin en loin, et des bureaux de perception, naturellement. En un mot, ils se proposèrent d'entourer Paris d'un grand mur !

Fig. 525. — LA ROTONDE. Barrière de la Villette en 1865.

PARIS EN PRISON.

Ce mur qui commençait à se développer autour de Paris ne manqua pas de soulever d'ardentes protestations. A vrai dire, elles furent un peu tardives pour la plupart. Les fermiers généraux avaient agi avec autant de diligence que de précautions. Un simple arrêt du Conseil, qui n'avait reçu qu'une publicité discrète, leur avait suffi pour engager les travaux du fameux mur dans les parties les plus désertes et les moins contestables de la périphérie. Les Parisiens n'en connurent l'existence que lorsque les ouvriers en commencèrent la seconde moitié. Alors, du côté de Vaugirard, des propriétaires dont le bien allait être partagé en deux, Parisiens par un côté et Banlieusards par l'autre, crièrent à la spoliation. A l'autre extrémité de Paris, l'abbesse de Montmartre défendit énergiquement contre la pioche des terrassiers la partie menacée de son abbaye. Louis XVI avait bien autorisé la construction du nouveau mur ; mais les fermiers généraux devaient, avant d'amorcer sa construction, se mettre d'accord avec les usagers. On parlementa pour mieux empêcher les plaintes d'arriver aux Tuileries... On suspendit même les travaux... pour les reprendre presque aussitôt sur d'autres points...

Mais l'entreprise se heurtait chaque jour à de nouvelles difficultés. Les poètes satiriques se chargeaient d'assurer une abondante publicité à l'affaire. L'un deux lançait dans Paris le vers bien connu :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant...

Et les chansonniers emboîtaient le pas aux poètes :

Pour augmenter son numéraire
Et raccourcir notre horizon,
La Ferme a jugé nécessaire
De mettre Paris en prison.

Après les chansons, voici les pétitions, les libelles et les pamphlets qui entrent dans le jeu.

« La ville de Paris, écrit un pétitionnaire qui est aussi un hygiéniste, située dans un bassin, est entourée d'éminences. La nouvelle enceinte est positivement placée sur ces éminences et, par cette situation, elle arrête plus puissamment tous les courants d'air horizontaux qui pourraient purger l'atmosphère des miasmes putrides que cette ville exhale continuellement.

« En accordant seulement à cette muraille sept petites lieues d'étendue, et en ne portant son élévation qu'à trois toises, on opposera à l'air un obstacle de quarante-cinq mille toises carrées autour de Paris. Il faut moins

Fig. 526. — DÉMOLITION DES BARRIÈRES DE PARIS. — Physionomie de la place de l'Etoile.
D'après une gravure extraite du *Monde Illustré* (1860).

d'une seconde pour le temps moyen que met l'air à parcourir la longueur d'une toise. Ainsi cet obstacle, à chaque seconde, privera la capitale de quarante-cinq mille toises cubes à chaque heure. »

Un maréchal de France donnait son avis sur la nouvelle enceinte par ces simples mots :

« Je suis d'avis que l'auteur de ce projet soit pendu ! »

L'auteur ? C'était, disait-on, M. Lavoisier qui avait pourtant écrit, à vingt-trois ans, un mémoire sur le meilleur éclairage de Paris, puis une analyse des gypses de Paris, et que l'Académie des Sciences avait accueilli au lendemain de sa vingt-cinquième année. Mais M. Lavoisier ne se contentait pas alors d'être un grand chimiste ; en 1768, le fermier général Baudon l'avait admis comme adjoint, et dix ans après il était devenu à son tour titulaire d'une des charges de la Compagnie. Si bien que ce fut le fermier général et non le chimiste que, quinze ans plus tard, le 8 mai 1794, le Tribunal révolutionnaire envoya à la guillotine...

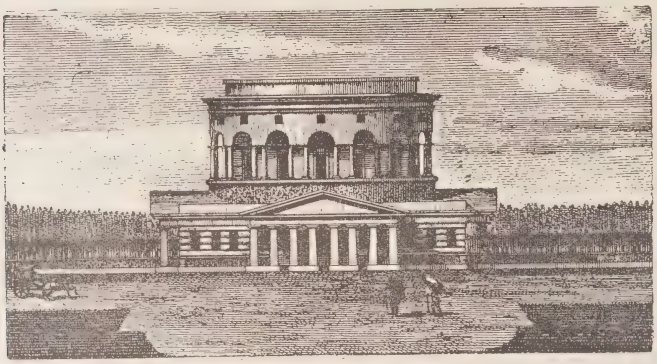

Fig. 527. — LA ROTONDE (la Douane), porte de la Villette.

On protestait... On chantait... Et pendant ce temps-là le mur faisait son petit bonhomme de chemin autour de Paris... Il était jalonné de loin en loin par de vastes terrains sur lesquels devaient s'élever les bureaux de la Ferme qui n'attendaient même plus son architecte, celui-ci ayant été désigné dès 1782. Il s'appelait Claude-Nicolas Ledoux. Et c'était lui-même qui, déjà, avait dirigé les travaux de ce grand mur qu'il avait voulu, haut de dix pieds, et développant autour de Paris douze mille toises, ce qui ne fait pas loin de vingt-quatre kilomètres !

M. LEDOUX.

Il était né à Dormans, entre Brie et Champagne, en 1736. Il promettait, dès son enfance, d'être un architecte, et ses parents favorisèrent sa vocation... Ah ! parents perspicaces ! Il entra dans l'Ecole de Jacques-François Blondel, neveu du fameux Blondel, auteur de la Porte Saint-Denis, et qui s'était signalé lui-même par quelques travaux remarquables parmi lesquels on citait les palais archiépiscopaux de Metz et de Lille et les hôtels de ville de Strasbourg et de Metz. Cependant ce fut sur le portail de Saint-Sulpice, de Servandoni, que portèrent les premières études du jeune Ledoux. Ainsi prit-il, en lisant et en relisant les manuels et traités des deux Blondel, et en comparant les monuments du présent avec ceux de l'antiquité, cet amour de l'architecture grecque qu'il devait garder toute sa vie.

Il ne cessa pourtant jamais de témoigner, dans ses œuvres de pierre, d'une imagination qu'il s'efforçait d'accorder avec ses préférences acquises aussi bien qu'avec les règles tyranniques d'un art qui ne s'accommode d'aucun tâtonnement.

M. Ledoux portait bien son nom. C'était un artiste charmant, un philosophe comme on en trouvait dans toute bonne société en ce XVIII^e^ siècle indulgent et si ouvert au commerce des idées. C'était aussi un poète ! Il rêvait de faire de Paris une ville idéale « dans laquelle, dit un écrivain de son temps, se seraient trouvés réunis et placés, dans les rapports les plus convenables, tous les monuments destinés à l'utilité et au plaisir des habitants ».

Dans un magnifique ouvrage qui devait former cinq volumes, mais dont le premier seul a paru, en 1804, sous ce titre : *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation,* nous retrouvons, dans cent vingt-cinq planches d'une gravure admirable, les souvenirs de quelques-unes des œuvres que

Coll. Prosper Montagné.

LE GASTRONOME EN JOUISSANCE. Gravure au lavis de Coqueret, d'après Horace Vernet.

* Le gastronome en jouissance, dont nous voyons la face réjouie sur l'estampe d'Horace Vernet, est probablement le portrait d'un gastronome célèbre au début du XIXe siècle, le marquis de Cussy dont il semble que l'artiste ait voulu reproduire les traits.

l'architecte édifia au cours de sa longue vie : palais, hôtels de ville et particuliers, temples, bibliothèques, bourses, théâtres, usines, greniers à sel, bains publics, marchés, églises, cimetières. Les bâtiments qu'il allait construire pour les besoins de la Ferme y étaient désignés sous ce titre qui était, en même temps qu'un programme, un état d'esprit : *Les Propylées de Paris !*

Ledoux avait dédié son livre à l'Empereur de toutes les Russies qui était alors Alexandre Ier.

« Dans la foule des occupations dont on peut juger par l'immensité du travail que je mets sous les yeux des nations, écrit l'architecte en tête de son *Introduction,* au milieu des agitations dont on a fatigué ma constance, au sein des persécutions inséparables de la publicité des grandes conceptions, et des passions qui se sont usées contre mon énergie, assujetti presque toujours à des calculs rétrécis, à des fortunes craintives, à des volontés versatiles qui neutralisent les élans du génie, je n'offrirai point à mes lecteurs de ces projets qui se perdent dans le vague des combinaisons imaginaires ou dont l'effrayante possibilité anéantit d'avance l'exécution ! »

Mais il nous fait entendre rétrospectivement le grand cri de protestation contre les critiques qui avaient accueilli surtout ses propylées de Paris. Peut-être avait-on voulu, à travers les conceptions de l'architecte, atteindre les fermiers généraux. Mais il était vrai aussi que Ledoux voyait grand trop souvent, et même démesuré. Il avait écrit, un jour, que la règle et le compas n'étaient plus là pour le conduire et l'arrêter et que sa pensée était emportée impétueusement sur les ailes de l'imagination !

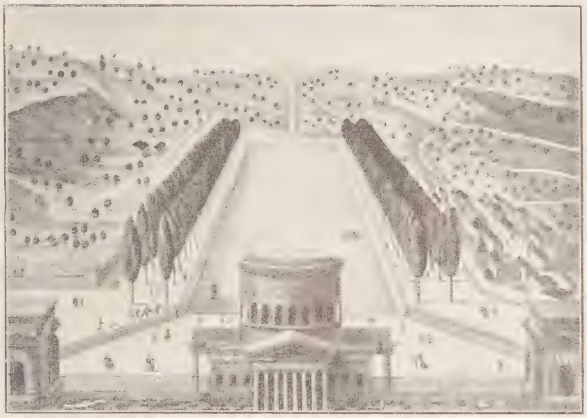

FIG. 528. — LA ROTONDE ET LE BASSIN DE LA VILLETTE.

Aussi se laissait-il aller, dans certains de ses plans, à un lyrisme architectural qui n'avait pas toujours l'agrément de ceux qui en faisaient les frais. Son amour de l'antiquité ne suspendait pas chez lui cette recherche éperdue de la nouveauté qui ne manque pas de grandeur quand on considère son œuvre dans son ensemble, mais qui, dans beaucoup de ses détails, nous surprend par un évident mauvais goût.

Si bien qu'un homme qui paraissait l'aimer put écrire ces phrases significatives :

« C'était un homme de parfaite probité qui ruina ceux dont il obtint la confiance, et un artiste distingué que son imagination trop ardente jeta dans de perpétuels écarts... On pouvait l'avoir pour ami ; il fallait seulement, quelle que fut sa probité, quel que fut son talent, ne l'avoir pas pour architecte ! »

Et c'est sans doute ce qui arrêta Turgot à ne pas encourager davantage Ledoux qui lui avait soumis les plans de sa ville. Il eut fallu, dit un de ses contemporains, plusieurs milliards et quelques siècles de paix avec un zèle toujours soutenu de génération en génération.

Car, dans cette ville merveilleuse dont il rêva jusqu'à son dernier jour, personne n'était oublié. Il y avait les monuments publics, mais il donnait tous ses soins aux habitations des particuliers. La maison du négociant répondait bien à l'usage qu'on attendait d'elle ; mais il prévoyait aussi la maison de l'ébéniste et la maison de l'ouvrier et celle du mécanicien et celle du scieur de long et jusqu'à la maison du pauvre !

« Le pauvre demande une maison... On a donné le terrain au modeste scieur de bois, à l'insolent financier. Sera-t-il le seul qui n'obtienne pas un asile sur cette terre préférée que la philosophie veut cultiver ? »

Et, avant de commencer les plans de l'hospice, il faisait entendre cette douce protestation :

« Ici la bienfaisance entraîne ma volonté et la sûreté publique élève ma pensée. »

Mais, avant de nous montrer ces planches où son imagination joue avec les cubes de pierre, multiplie les colonnes, les arcs et les pilastres, les cordons et les frises, les archivoltes et les chapiteaux, Ledoux, tout en invoquant tour à tour Vitruve et Paladio, les Grecs et les Romains, ne manque pas de nous rappeler, par une vignette charmante et discrètement humoristique, que le premier toit de l'homme, le plus doux peut-être et le moins décevant, fut le feuillage d'un arbre !

Evidemment ce n'est pas le caractère philosophique, poétique et philanthropique de ce prodigieux et irréalisable projet qui décida les fermiers généraux à faire de Ledoux leur architecte. D'autres titres plus positifs justifiaient ce choix. Ledoux avait, dans Paris même, élevé un certain nombre d'hôtels qui avaient solidement établi sa réputation de bâtisseur : d'abord l'hôtel d'Uzès, rue Montmartre, qui se présentait orné de deux colonnes rehaussées de trophées militaires sculptés par Lecomte; l'hôtel de Mme Thélusson, en bordure de l'actuelle rue Laffitte, et dont la porte était un véritable arc de triomphe. Ledoux avait encore construit le Théâtre de Besançon et, avant de quitter la Franche-Comté, les bâtiments de la saline d'Arc. La Guimard lui avait, enfin, confié la construction de son hôtel, et il avait dressé, pour la Dubarry, les plans d'un château qui devait avoir 119 mètres de façade, et dont la mort de Louis XV arrêta seule la réalisation.

Fig. 529. — LA BARRIÈRE DE PASSY.

Vers ce même temps, en 1773, Ledoux avait été nommé architecte du Roi, tandis que l'Académie des Beaux-Arts le recevait parmi ses membres, et que le landgrave de Hesse-Cassel, Frédéric II, en lui demandant les dessins d'une bibliothèque publique, le nommait contrôleur et ordonnateur général de ses bâtiments.

Les fermiers généraux s'étaient sans doute adressés à l'architecte dont l'activité, en même temps que le talent, avait reçu de si flatteuses consécrations. Mais les rêveries de Ledoux les avaient également guidés dans leur choix un peu à leur insu; car ils avaient pensé que des bâtiments dont l'architecte voulait orner sa ville imaginaire, quelques-uns pouvaient être aménagés en bureaux de perception. Ils avaient tout au moins le mérite d'être prêts sur plans. Or, il fallait faire vite !

Pendant que les maçons continuaient la construction du mur, M. Ledoux achevait de mettre ses épures au point...

Et on commença les fondations de la première barrière.

Fig. 530. — LA BARRIÈRE DE REUILLY.

LES BARRIÈRES DE PARIS.

Il devait y en avoir cinquante-deux, autant que de semaines dans l'année. Mais la rencontre de ces deux nombres n'était évidemment due qu'à un hasard !

A vrai dire, jamais employés du fisc n'avaient été plus mal logés, dans des salles rétrécies sur lesquelles empiétaient les terrasses et les péristyles; mais jamais, en revanche, architectures ne s'étaient montrées plus propres à atténuer, par les images qu'elles suggéraient, les regrets que pouvaient éprouver les contribuables à payer ces droits indirects qui, de tous temps, leur parurent illégitimes.

La barrière de Passy, qu'on appelait aussi barrière des Bonshommes et qui s'élevait sur le quai, n'avait pas

moins de douze colonnes des ordres les plus divers. Elle s'ornait, en outre, de deux arcs et de quatre frontons ; deux statues représentant, l'une la Bretagne et l'autre la Normandie, la décoraient sur une de ses faces. Les barrières Franklin, Sainte-Marie qui était au bout de la rue de Lubek, Iéna et Longchamp n'offraient, dans leurs détails, que des variations sur le thème que semblait préférer Ledoux. Mais, dans un Paris tout empli encore de verdures et de jardins, elles conduisaient vers les bords fleuris de la Seine ou les agrestes et bocagères douceurs du Bois de Boulogne. Pendant la semaine sainte, le Tout-Paris d'alors allait entendre et applaudir les nonnes de l'abbaye de Longchamp. La barrière de l'Etoile se présentait sous la forme de deux bâtiments ornés chacun, dans leurs pourtours, de vingt colonnes annelées. Au bout du faubourg Saint-Honoré, à l'entrée de la voie appelée chaussée du Roule, qui était le nom du village auquel elle conduisait, la barrière du Roule se haussait sur quatre avant-corps, avec couronnement et dôme. La barrière de Courcelles n'avait pas moins de vingt-quatre colonnes, tandis que la barrière de Chartres, disposée en rotonde, se couronnait d'un dôme aux jolies proportions. Au bout de la rue du Rocher, à l'entrée de la route d'Asnières, bordée de terrains vagues sur lesquels les enfants venaient enlever leurs cerfs-volants, se trouvait la barrière Monceau, riche, celle-ci, de deux péristyles avec bossage. Les barrières de Clichy, en dehors des guinguettes *extra-muros* qui attiraient les Parisiens soucieux de boire des vins exempts de droits d'entrée, n'offraient aucun caractère particulier, tandis que la barrière Blanche, anciennement appelée barrière de la Croix-Blanche, rehaussait son unique pavillon de trois arcades... Avec la barrière Pigalle, qui lui faisait suite, elle bordait de son chemin de ronde un quartier d'artistes et ce quartier Bréda peuplé de jolies filles auxquelles Nestor Roqueplan devait un jour appliquer ce mot de « lorettes » qui fit alors fortune. Près de la barrière Pigalle se trouvaient encore deux établissements, également recherchés par les artistes et les gens de lettres : la *Nouvelle-Athènes* et le *Rat-Mort*. Nombreux étaient, d'ailleurs, les routes et les carrefours à cabarets, depuis Monceau où la Petite-Pologne s'enorgueillissait d'une clientèle de choix, jusqu'à la barrière des Martyrs où le petit Ramponneau offrait aux buveurs, entre deux chopines, ses jeux divers, mais où s'amorçait aussi les petits chemins qui, entre leurs buissons soumis aux caprices des saisons, conduisaient les amoureux et les gais lurons vers les guinguettes du haut Montmartre. Pourtant, c'était surtout du côté de la barrière de la Chopinette, la bien nommée, et aussi vers celle de Belleville et de Riom — qui avait même fini par prendre le nom d'un cabaretier célèbre, Ramponneau — que les buveurs de toutes classes, les artisans du faubourg du Temple, aussi bien que les dandys du Boulevard, se donnaient rendez-vous le plus souvent et conduisaient les grisettes et les femmes à la mode. Entre Montmartre et Belleville, on rencontrait encore la

Fig. 531. — LA BARRIÈRE DE BERCY

Fig. 532. — LA BARRIÈRE DE NEUILLY EN HIVER.

barrière Poissonnière ou du Télégraphe, ainsi nommée parce qu'elle conduisait au télégraphe optique que les frères Chappe avaient établi sur la Butte, et encore la barrière des Vertus qui ne devait son nom qu'au voisinage d'une Vierge miraculeuse que de nombreux pèlerins — qu'accompagnaient parfois de bien jolies pèlerines — allaient prier dans l'église d'Aubervilliers. Il y avait encore la barrière de la Villette, si proche de la barrière de Pantin qui, riche de décoration, convenait plutôt, disaient les frères Lazare cités par Dulaure dans l'ouvrage que celui-ci a consacré aux barrières de Paris, à un temple qu'à un bureau de perception. La barrière de la Villette existe encore et nous permet, tout enfermée qu'elle est par des entrepôts et écrasée en plus par le métro aérien qui passe près d'elle, de vérifier ces anciennes appréciations. Elle entrait dans le décor du bassin, et de vieilles gravures sont là pour nous dire qu'elle contribuait à créer un des aspects les plus exquis du Paris d'hier.

Fig. 533. — LA BARRIÈRE DE SAINT-DENIS.

Quant à la barrière de la Chapelle que l'on appelait aussi, en raison de sa situation topographique, barrière Saint-Denis, elle n'avait pas moins de quatre façades avec attique et couronnement; elle prenait aussi une belle allure de maison bourgeoise ou de petit château... La barrière des Trois-Couronnes rappelait un cabaret célèbre, et la barrière de Ménilmontant n'avait pas moins de trente-deux colonnes avec des arcades. La barrière de la Roquette, à deux pas du Père-Lachaise, s'attristait du voisinage du dépôt des condamnés à mort, tandis que la barrière des Rats, située au bout d'une rue surtout fréquentée par une armée de rongeurs, dressait, dans la solitude désolée de ce coin de Paris, un bâtiment à deux péristyles, orné de quatre colonnes chacun. Il nous fallait ensuite passer devant les barrières de Fontarabie et de Montreuil pour rencontrer, place du Trône, la barrière du même nom qui devint, pendant la Révolution, barrière du Trône-Renversé et enfin barrière de Vincennes. Les monuments de Ledoux y sont toujours : ces deux colonnes sur lesquelles on dressa plus tard les statues de Charles V et de saint Louis et les deux pavillons ayant sept toises sur chacune de leurs faces et cinquante pieds d'élévation.

Puis se présentaient au passant la barrière de Saint-Mandé, la barrière de Picpus où le père Musard avait fondé, dans le village de Pique-Puce, un couvent de Pénitents que dispersa la Révolution, mais que la Restauration rassembla. On voyait ensuite la barrière de Reuilly avec sa jolie rotonde, la barrière de Charenton où se trouvait le fameux cabaret de la Grande-Pinte, et par laquelle Bonaparte, revenant d'Italie, fit une entrée triomphale, après quoi le peuple n'appela plus cette porte que barrière Marengo ; la barrière de Bercy composée de deux bâtiments ayant chacun deux péristyles et douze colonnes. A deux pas de là, les Parisiens venaient arroser de vins, venus de l'Entrepôt, des matelottes d'anguilles et des fritures de goujons.

La Seine traversée, on trouvait la barrière de la Gare, ainsi nommée parce qu'elle était à proximité d'une gare d'eau ou les bateaux venaient se mettre, par les grands hivers, à l'abri de la glace. La barrière des Deux-Moulins s'élevait, nous dit Dulaure, sur le boulevard de l'Hôpital, en face du Marché aux chevaux, et près des Deux-Moulins de la Salpêtrière où on allait manger la bonne galette chaude.

Par la barrière de Fontainebleau ou d'Italie passaient les voitures de poste qui emportaient les jeunes mariés vers les pays dorés. Mais cette barrière prenait aussi le nom de Mouffetard ou des Gobelins.

C'était ici, au dire des géographes parisiens, le faubourg souffrant, malodorant et sans prestige. Aussi les bâtiments des barrières répondaient-ils à sa réalité et à son humilité. La barrière Croulebarde, qui était vers le milieu de l'avenue des Gobelins ; la barrière de la Glacière, qui conduisait au village de ce nom ; la barrière de la Santé, la barrière Saint-Jacques près de laquelle on exécuta, jusqu'en 1832, les condamnés à mort, n'offrent

aucun charme particulier ; tandis que la barrière d'Enfer, qui existe encore sur la place Denfert-Rochereau, nous montre deux charmants pavillons, harmonieux dans leurs proportions et ornés de bas-reliefs de l'effet le plus imprévu. Après la barrière Montrouge, la barrière Montparnasse séduisait également avec deux bâtiments pourvus chacun de péristyles avec colonnes, devant lesquels passaient les joyeux gaillards qui allaient dans les cabarets de la rue de la Gaîté, non loin, d'ailleurs, de cette grande mangeoire populacière, la Californie, à laquelle on accédait après avoir passé entre les deux pavillons de la barrière du Maine.

Suivez le guide, maintenant... Avec lui vous n'aurez qu'un souvenir pour les pauvres barrières des Fourneaux, de Vaugirard... Par contre, il vous rappellera que la barrière de Sèvres était faite de deux bâtiments aux quatre faces pareilles, avec chacun un porche formé de trois arcades sur colonnes géminées, et terminé par un étage en attique éclairé par trois mezzanines... Heureux gabelous !

Barrière des Paillassons, qui était à l'extrémité de la rue Pérignon ! Barrière de La Motte-Piquet... Barrière de Grenelle... Passons vite ! Enfin, la barrière de la Cunette, qui tenait son nom d'un ancien fossé de fortifications creusé naguère à cet endroit où finit le quai d'Orsay, nous a ramenés au bord de la Seine d'où nous étions partis en commençant notre randonnée par la rive droite.

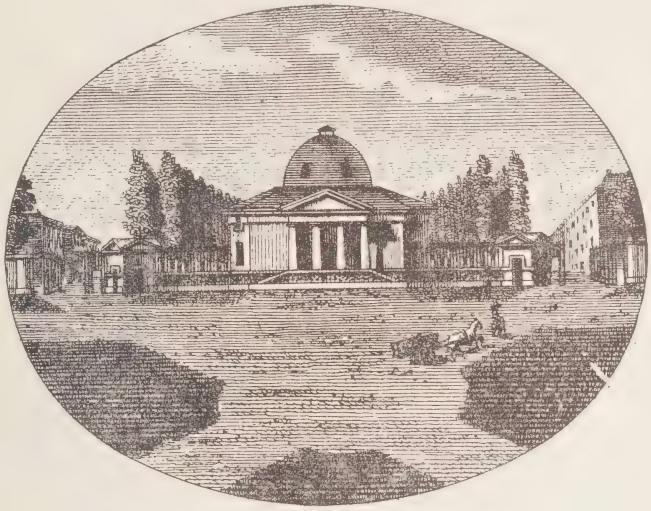

Fig. 534. — LA BARRIÈRE SAINT-LOUIS.

Nous avons fait le tour de Paris..., de l'enceinte qu'on appelle encore aujourd'hui celle des Fermiers-Généraux.

LE DESTIN DES BARRIÈRES DE PARIS.

On jugea diversement l'œuvre de Ledoux. D'aucuns, nous l'avons vu, la comparèrent aux Propylées et l'architecte recueillit le mot en même temps que l'hommage. Delille, dans son poème sur l'*Imagination*, plaçant l'architecte, qui était de ses amis, sur le même pied que Michel-Ange, rima, en son honneur, une tirade métaphorique :

Et pourrai-je oublier ton talent et ton zèle,
O toi de l'amitié le plus parfait modèle,
Respectable Ledoux, artiste citoyen,
Partout le nom français s'enorgueillit du tien.

C'était pour élever ces portes magnifiques
De la ville des rois majestueux portiques,
A l'honneur des Français que n'eût point ajouté
Le généreux projet de ta vaste cité !...

Architecture et lyrisme ! Delille continuait sur ce ton pendant une vingtaine de vers encore, et terminait :

Sur de plus grands bienfaits notre hommage se fonde :
Il fit naître une ville, et tu bâtis un monde.
Puisses-tu l'habiter et voir en cheveux blancs
Ta jeune colonie habiter tes vieux ans...

Vœux de poète !... Car, il faut bien le dire, le blâme balançait l'éloge... Tantôt on trouvait que ces bâtiments, si peu appropriés à leur destination, n'étaient plus, quand on avait passé leurs seuils somptueux tout encombrés de colonnes, que des trous d'ombre qui les faisaient ressembler à des cavernes. Et alors le peuple dégageait de tout cela un symbole que n'avaient pas prévu les fermiers généraux qui avaient vu aussi grand que leur architecte : les maltôtiers se réfugiaient dans des cavernes de voleur pour mieux dépouiller l'assujetti ! Mais parfois aussi des contribuables s'étonnaient de voir, dans certaines de ces barrières, des gens du fisc logés comme de grands seigneurs ! Glissons sur tout cela... Ce sont polémiques mortes ! Ledoux en a entendu bien d'autres.

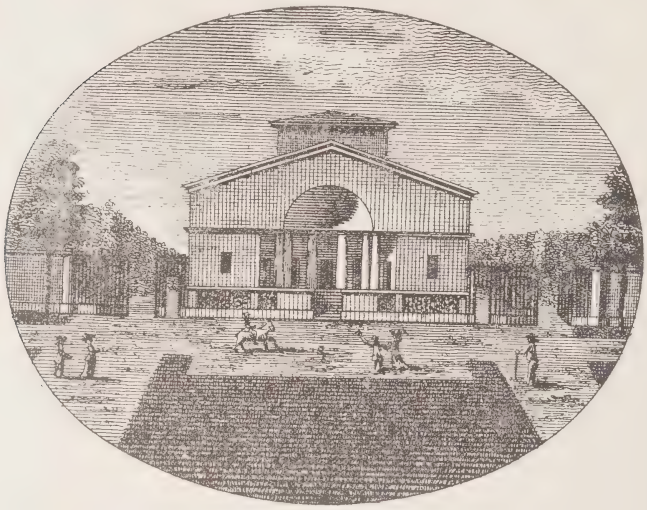

FIG. 535. — BARRIÈRE DE LA CHOPINETTE.

Seulement, il eut contre lui la note à payer : vingt-cinq millions !... C'était cher..., surtout en un temps où les caisses publiques étaient plus ou moins vides.

Le chiffre fit crier... Loménie de Brienne, qui avait succédé à de Calonne au ministère des Finances, intervint. Le 7 septembre 1787 parut un décret qui arrêtait les travaux. Peu de jours après, le ministre résolut de visiter la fameuse ceinture de pierres et quelques-unes des barrières qui en étaient comme les boucles ! Il fut terrifié et parla, tout d'abord, de jeter bas les monuments et le mur... Mais on lui représenta que les travaux étaient trop avancés : il se borna donc à faire nommer d'autres architectes, et c'est ainsi que seule la barrière de La Motte-Piquet fut édifiée sur les plans de Jay...

Et puis ce fut 1789...

La Ferme des droits d'entrée ayant été supprimée, le peuple commença à démolir le mur d'enceinte qui pouvait encore lui en rappeler le fâcheux souvenir. Mais un arrêté de la Constituante sauva les bâtiments de Ledoux... Et c'était la sagesse même. Bien mieux, la Convention leur assigna, par un décret du 13 messidor, an II, un rôle glorieux :

« Les monuments nationaux désignés sous le nom de barrières de Paris sont érigés en monuments publics. Les diverses époques de la Révolution et les victoires remportées par les armées de la République sur les tyrans y seront gravés incessamment en caractère de bronze. Le Comité de Salut public est autorisé à prendre toutes les mesures pour la prompte exécution du présent décret, en invitant les gens de lettres et les artistes à concourir et à former ces inscriptions. »

Les barrières attendaient encore la flatteuse destination qu'on leur avait assignée, quand le 27 fructidor, an VI, le Conseil des Anciens vota l'établissement d'un octroi provisoire qui dure encore, et dont le produit devait être remis à des établissements de bienfaisance. Du coup, on rendit les bâtiments à leur ancien usage. Et, un peu plus tard, Napoléon fit même achever le mur d'enceinte !

Ledoux mourut en 1806, presque oublié. Il avait passé ses dernières années à graver lui-même ou à faire graver ses projets les plus caractéristiques. Il y eut deux discours sur sa tombe ; l'un de M. Vignon, son élève et son légataire, qui venait d'être choisi par l'empereur pour transformer la Madeleine, l'autre du poète Luce de Lancival qui, en finissant, cita les vers de Delille.

En s'en allant, le vieil architecte pouvait croire que les barrières, filles de son imagination, étaient appelées à vivre aussi longtemps que leurs matériaux résisteraient au travail des siècles : l'avenir allait bientôt tromper son espoir...

Déjà, Paris de plus en plus avide commençait à franchir les boulevards extérieurs. Il lançait en éclaireurs de petites maisons qui s'accrochaient aux flancs de la Butte Montmartre ou s'égaillaient le long des chemins, encore déserts, des Batignolles à Passy et de Grenelle à Bercy. De nouveau, la ville étouffait derrière l'enceinte des Fermiers-Généraux ; entre deux révolutions, elle se libérait du passé et prenait du champ dans ce qui était encore la campagne.

Si bien que le 31 décembre 1859, aux portes des fortifications, des véhicules de toutes sortes se pressaient, chargés de marchandises soumises aux droits : il s'agissait de franchir les portes avant le lendemain, 1er janvier 1760. Car ce jour là, le Second Empire offrait en étrenne à Paris, vingt communes et villages dont les habitants, devenus Parisiens, allaient, en échange de cette dignité, connaître les douceurs des droits d'entrée et de consommation.

Mais on a eu tort, par la suite, de démolir certains bâtiments de Ledoux. Facilement transformables dans leur intérieur, mais d'un curieux extérieur décoratif, ils auraient conservé aux Parisiens des salles de réunions et des salles de fêtes pleines de variétés...

Et voilà que l'on jette bas à présent les fortifications de 1840... Ah ! celles-là, nous ne les repasserons pas !

Paris est insatiable... Il se donne de l'air... Et déjà des anticipateurs parlent du temps plus ou moins lointain où la banlieue commencera à Mantes et à Senlis, tandis que d'autres, au contraire, préconisant des villes-tours, voudraient, pour Paris, d'immenses immeubles se développant en hauteur au milieu d'abondants îlots de verdure.

Mais ce Paris-là, nous ne le verrons pas !...

J. Valmy-Baysse.

Fig. 536. — BARRIÈRE DE LA BASSE-COURTILLE.

FIG. 537. — EXPOSITION AU PALAIS DE L'INDUSTRIE EN 1860.
Les animaux de basse-cour.

XXII

LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES AU XIXe SIÈCLE

Ce fut à Prague, en 1791, qu'eut lieu la première Exposition, mais d'un caractère régional. Cette manifestation, qui était une innovation dans l'ordre industriel — car il y avait eu auparavant des Expositions de Beaux-Arts en différents pays — parut un excellent moyen pour la vulgarisation des procédés industriels et commerciaux, au moment où une publicité bien entendue n'existait pas encore.

Cette Exposition donna l'idée à François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur du Directoire, de créer une Exposition annuelle des produits de l'industrie française par circulaire ministérielle du 7 fructidor an VI, pour exciter l'émulation des industriels, « afin de porter le coup le plus funeste à l'industrie anglaise », disait le programme. Cette première Exposition industrielle française eut lieu au Champ-de-Mars, pendant les jours complémentaires de l'an VI. Elle réunit 110 exposants, ne dura que quelques jours, et valut vingt-trois récompenses aux participants. Les guerres mirent un obstacle à la continuation de ce projet les deux années suivantes, mais la seconde Exposition, en l'an IX, fut installée dans la cour du Louvre, avec 229 exposants. L'année suivante, on en avait réuni 540. Mais la réussite étant imparfaite, l'idée d'une Exposition annuelle fut abandonnnée.

Il fallut attendre l'année 1806 pour voir reprendre un semblable projet par Napoléon. Il fit organiser une Exposition sur l'Esplanade des Invalides pendant vingt-quatre jours. Cette fois, 1.422 exposants avaient répondu à l'appel. La série des guerres dans lesquelles fut engagé l'Empire durant les années suivantes enterra à jamais le projet sous ce régime.

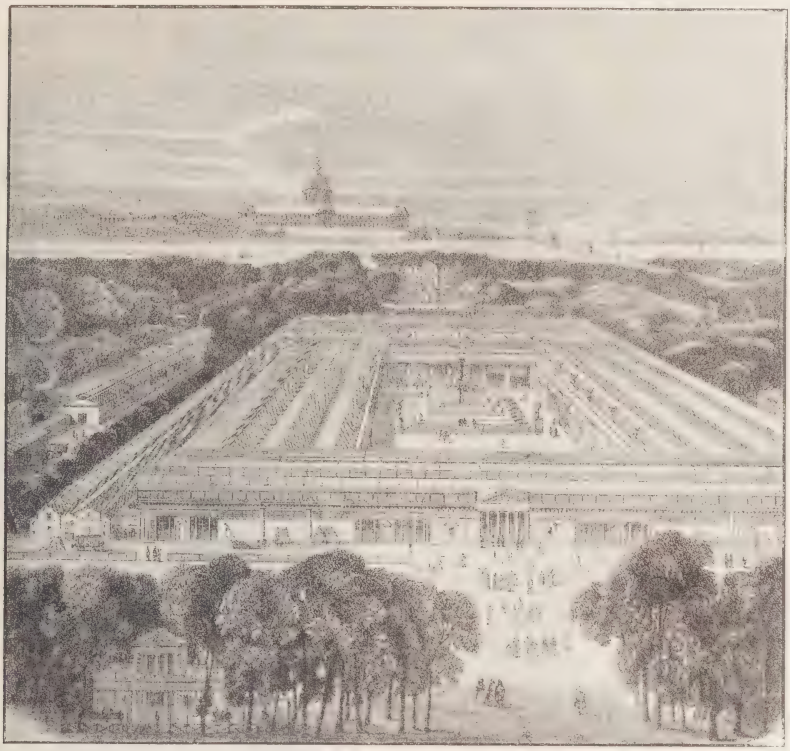

FIG. 538. — EXPOSITION DE 1849. — Vue à vol d'oiseau de l'ensemble des bâtiments.
D'après une gravure du *Magasin Pittoresque* (1849).

La Restauration ramena quelque tranquillité. Des essais d'Expositions furent tentés en 1819, 1823, 1827, réunissant tour à tour 1.662, 1.642 et 1.695 exposants. La dernière seule, où l'on voyait apparaître pour la première fois des machines à vapeur, fut assez brillante. Mais il ne s'agissait toujours que d'Expositions *nationales*.

Ce fut en 1830 qu'un fonctionnaire des douanes, M. Boucher de Perthes, conçut le projet de ces solennités *internationales* que les générations suivantes purent admirer. Tout d'abord, on déclara le projet comme absolument impraticable. En attendant mieux, le gouvernement de Louis-Philippe s'efforça de donner le plus d'extension possible à des Expositions nationales, avec un nombre toujours croissant de participants, et une durée plus longue. Celle de 1834 eut lieu place de la Concorde, avec 2.477 exposants, et dura trente-cinq jours. L'année 1839 vit l'Exposition transférée aux Champs-Elysées avec 3.281 exposants, pendant cinquante jours. En 1844, aux Champs-Elysées, toujours, on compta 3.960 participants, durant soixante jours, avant d'atteindre six mois, sous la République, en 1849, avec 4.532 exposants. La durée de six mois fut définitivement adoptée. Ce résultat était survenu à la suite d'une proposition faite à l'Assemblée législative.

Ce fut toutefois l'Angleterre qui nous devança dans la réalisation d'une première Exposition internationale, en ouvrant le Palais de Cristal, construit à cet effet, à tous les produits industriels et agricoles de tous les peuples. L'inauguration en fut fixée au 1er mai 1851, mais n'eut lieu en réalité que le 15. Elle avait été organisée par la Société royale des Arts et Manufactures. Le Palais de Cristal, qui passa, en ce moment, pour une véritable merveille, offrait une superficie de 73.150 mètres carrés à 17.000 exposants. Il reçut 6 millions de visiteurs, et la Société bénéficia de 5.300.000 francs sur 12.700.000 francs de recettes. C'était un succès inattendu, dû à la nouveauté sans doute, et que l'on aura peine à retrouver par la suite.

Cet exemple avait encouragé Paris à en faire autant. Aussi, dès cette époque, le Gouvernement, devenu impérial, lança une foule de décrets, de circulaires et d'arrêtés ministériels. Il fallait, dès 1852, faire éclater aux yeux de tous, en France et à l'étranger, la grandeur du nouveau régime. On suscita les bonnes volontés individuelles. On fit appel au concours des Chambres de commerce, on établit une commission centrale à la tête de laquelle on mit le prince Napoléon, homme aux larges vues, mais d'humeur despotique. On construisit le Palais de l'Industrie sur le côté gauche des Champs-Elysées, et l'on s'aperçut bientôt qu'il serait insuffisant. On créa des annexes, on facilita l'entrée des produits étrangers. La guerre de Crimée, à laquelle le prince Napoléon prit part pendant six mois, apporta bien quelques retards, mais on voulut ouvrir quand même en mai 1855, avant qu'on ait eu le temps de déballer les colis. On compara cette ouverture à un rideau de théâtre levé avant qu'on ait eu le temps de laisser s'habiller les acteurs. Fin juin, l'Exposition battait son plein. L'Exposition groupait 24.000 exposants, dont la moitié étrangers, et l'on enregistra 5.162.530 entrées. On assistait à une énorme transformation économique, on apprenait à connaître des inventions nouvelles, surtout dans leur application aux machines agricoles, on soupçonnait l'emploi de l'électricité ; le gaz se révélait pour le chauffage. Le caoutchouc, les produits chimiques nouveaux, les perfectionnements apportés à la photographie, les arts industriels étonnaient les visiteurs. Dans la galerie, dite d'Economie domestique, on présentait une foule d'objets ménagers à bon marché et à l'usage de tous. Le catalogue, vivement épuisé, dut être réimprimé. Une annexe spéciale était réservé aux Beaux-Arts, mais seulement pour les œuvres des artistes vivants. Quant aux récompenses, on demanda aux chefs d'industrie de bien vouloir désigner leurs collaborateurs. Mais cette demande fut mal comprise, et les chefs de maisons, craignant de faire connaître à leurs concurrents les noms de leurs bons ouvriers, se contentèrent de désigner en bloc leur personnel.

L'Exposition universelle de 1855 reçut la visite du roi de Portugal, du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, de la duchesse de Brabant, du roi de Sardaigne, de la reine Victoria et du prince Albert. Cette Exposition coïncidait avec l'agrandissement des Halles, l'achèvement du Louvre, l'inauguration du boulevard de Strasbourg, le prolongement de la rue de Rivoli, l'achat, par la ville de Paris, du bois de Boulogne. Par contre, on se plaignit de la hausse des loyers (déjà !) et de l'invasion d'ouvriers étrangers attirés par les transformations de Paris. Organisée par l'Etat, l'Exposition de 1855 avait coûté 11.500.000 francs et fait 3.200.000 francs de recettes.

La Société royale des Arts et Manufactures de Londres ayant organisé encore avec succès une nouvelle Exposition universelle au Palais de Cristal, en 1862, avec 27.000 exposants, et un excédent sur les dépenses, il fut décidé que la France convierait une fois de plus toutes les nations à une grande Exposition au Champ-de-Mars, avec annexe dans l'île de Billancourt pour la section agricole. C'était un total de 687.000 mètres carrés que l'on offrait aux 42.217 exposants. L'année 1866 s'était appelée « l'Année de Sadowa ». Celle de 1867 s'appela, dans le monde entier, « l'année de l'Exposition de Paris ». Elle donna lieu, en effet, à un étalage magnifique de merveilles, et Paris devint le séjour des princes et de tous les peuples, attirant 15 millions de visiteurs. Toute la ville avait pris un air de fête, et les magasins avaient revêtu leur plus belle parure. On vit toute une population attentive à récréer ceux qui venaient chez elle, ingénieuse au point de paraître frivole. Tous les hôtels de la capitale sont encombrés. C'est l'année des valses de Strauss ; on court aux Variétés y applaudir Hortense Schneider dans *La Grande-Duchesse de Gérolstein*, et l'on a peine à trouver place au Vaudeville de la place de la Bourse pour y applaudir *La Famille Benoiton*, de Victorien Sardou. On se presse à la féerie de *La Biche au bois*, à la Porte-Saint-Martin.

Les 45 hectares du Champ-de-Mars ont été utilisés de la façon la plus intelligente. Au centre, une immense construction circulaire sans étage, d'un ovale très prononcé, recouvrant 16 hectares et s'allongeant vers la Seine. C'est une disposition très remarquable, simple et ingénieuse. En effet, cette série de cercles successifs a des voies rayonnantes, traversant les facteurs successifs. Chacune de ces galeries est consacrée à une nature spéciale de produits, les galeries les plus éloignées du centre, celles qui exigent le plus de place, telle que la galeries des machines ; puis, sur un espace de plus en plus réduit, les diverses galeries, celles des matières premières, des vêtements, du mobilier, des arts libéraux, des beaux-arts, cette dernière touchant le centre de la circonférence. Et, tandis que ces zones concentriques sont consacrées chacune à l'une des grandes classifications de l'industrie, les voies rayonnantes séparent entre elles les expositions des divers peuples. Suivant ses goûts ou l'objet de ses travaux, chaque visiteur peut donc explorer le palais, et adopter deux méthodes absolument logiques : en suivant chaque cercle concentrique, il rencontre les produits de même nature, et il peut les comparer. En suivant les voies rayonnantes, il peut étudier tous les produits variés de la même nation.

L'Exposition de 1867, tout particulièrement, permit de noter les goûts, les modes, les tendances de l'époque. On eût dit que la société impériale, avant de disparaître, eût voulu prendre soin de poser devant l'avenir. Cette grande fête du Paris qui s'amuse dura six mois. Gigantesque féerie transportée dans la vie réelle,

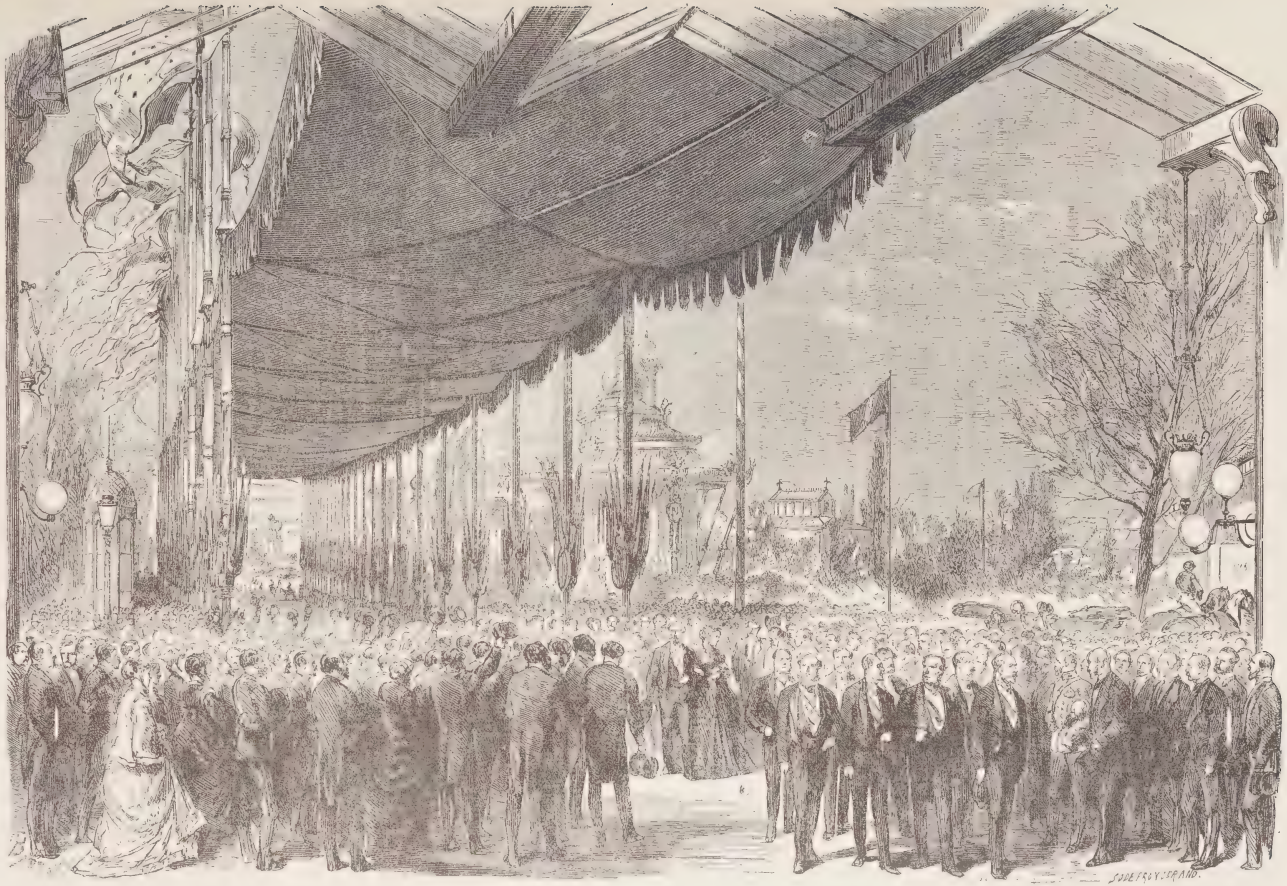

Fig. 530. — INAUGURATION DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE, LE 1er AVRIL 1867. — Réception de l'empereur Napoléon III à l'entrée du grand vestibule

émerveillement pour les yeux, l'Exposition offrait en outre un spectacle inoubliable dans le parc qui l'entourait. C'était un amoncellement de constructions diverses, de pavillons, de kiosques, de temples égyptiens, de portiques, de pagodes chinoises, de cottages anglais, de phares, de chalets tyroliens, d'habitations suédoises, de brasseries viennoises, un caravansérail invraisemblable, avec les bazars de l'Orient, les cafés turcs, un fouillis d'édifices, car, dans l'espoir d'amortir une partie des dépenses on avait multiplié les concessions, en cédant en plein air des stands aux pâtisseries, charcuteries, et des emplacements aux bals, concerts, orchestres, photographes, loteries, et jusqu'à des ventes de chevaux de l'Ukraine. Les vendeurs importuns et les vendeuses costumées poursuivent les passants que l'on veut vêtir, nourrir, désaltérer, renseigner, brosser, voiturer même dans l'enceinte de l'Exposition. Les enseignes transparentes, les emblèmes de publicité, des étalages aujourd'hui devenus vulgaires, à force d'être vus, ont fait leur apparition à l'Exposition de 1867. Et, parmi ce pêle-mêle de femmes vêtues en Hollandaises, en Bavaroises, en Espagnoles, de graves clergymen se promènent pour vous donner des bibles imprimées en toutes les langues du globe, tandis qu'une salle évangélique leur est réservée pour leurs prédications en français, anglais et allemand. Quant à l'Exposition par elle-même, elle présentait un spectacle que l'on n'avait jamais vu ni à Londres, ni à Paris, en 1855. Certes, le parc ressemblait à une immense kermesse dont les gens sérieux pouvaient trouver les divertissements par trop folâtres, mais ils pouvaient s'en consoler en rentrant dans le palais où certaines présentations constituaient des merveilles, comme celles des Glaces de Saint-Gobain, des Cristalleries de Baccarat, de la Manufacture de Sèvres, de celle des Gobelins, de l'Orfèvrerie Christofle, des bijoux artistiques signés Froment-Meurice, etc. La galerie des machines, où l'on pouvait voir beaucoup de choses nouvelles, attirait tout particulièrement la curiosité du public, lequel voyait, pour la première fois, des moteurs à gaz et à air comprimé, des machines extractives, des wagons de chemins de fer nouveau modèle, et beaucoup plus confortables que ceux que l'on connaissait jusqu'alors. Dans le domaine scientifique, c'était le début des méthodes antiseptiques. Les toilettes des femmes étaient présentées avec un luxe insensé, naturellement. Mais on commençait déjà à revenir des exagérations de la crinoline, dont l'apogée avait été vers 1853. Les étoffes sont plus unies. Lyon a envoyé des merveilles en soieries. Les manufactures de Reims, d'Amiens, de Roubaix égalent les fabriques anglaises ; Elbeuf et Sedan luttent avec Leeds et Verviers. En ameublement, il n'y a guère de style propre : on copie les anciens et l'on cherche aussi à créer des modèles plus à la portée des classes moyennes ; on présente des projets d'habitations populaires. Mais les visiteurs se retirent impressionnés par la vue du canon monstre envoyé par les usines Krupp, qui ont voulu prouver que la Prusse restait toujours la maîtresse dans l'art de détruire.

Malgré les fêtes officielles qui se multiplient, des points noirs apparaissent à l'horizon. On a bien reçu la visite du roi et de la reine des Belges, de la reine de Portugal, de la grande-duchesse Marie de Russie, du prince Oscar de Suède, du prince de Galles, du fils du Taïcoun, du Czar même, mais il a fallu celle de Guillaume, roi de Prusse, accompagné de son ministre Bismarck, pour rassurer le peuple inquiet. Quelques incidents ont marqué la venue du Czar. On a crié sur son passage : « Vive la Pologne ! » et, au retour d'une revue à Longchamp, un Polonais a tiré sur lui un coup de pistolet sans l'atteindre. Vers la fin de juin, on apprend que Maximilien, empereur du Mexique, a été fusillé à Queretaro. Cette fin tragique de l'entreprise mexicaine jette une ombre sur les réjouissances qui se continuent.

Les recettes de cette Exposition, y compris les 8 millions de subvention de l'Etat, et les 8 millions de la ville de Paris, s'étaient élevées à 26.257.000 francs et les dépenses à 23.400.000 francs.

Il fut alors décidé que pareille manifestation se reproduirait tous les onze ans. Mais, en attendant la suivante, il y eut des imitations ; nous ne parlons bien entendu que des *expositions universelles*. Ce fut Londres qui voulut, en 1871, organiser des expositions annuelles successives. Ce fut un insuccès, et la dernière, en 1874, causa une grosse perte aux organisateurs. Ce fut Lyon, en 1873, initiative osée au lendemain de la guerre de 1870. Cette entreprise privée ne réussit pas, par suite de la grande Exposition de Vienne (Autriche) qui avait lieu la même année. Cette dernière, organisée avec un luxe inouï au Prater de Vienne, coûta 48 millions à l'Etat autrichien. Philadelphie, enfin, tenta à son tour une Exposition universelle, en 1876, avec la subvention du Gouvernement fédéral, et réunit 27.000 exposants. Les dépenses furent couvertes par les pouvoirs officiels.

Vint enfin l'Exposition de 1878, à Paris, attendue avec une grande impatience, car on se demandait si on allait pouvoir égaler, sinon dépasser l'éclat de celle de 1867. Or, celle de 1878 peut se résumer ainsi : succès énorme, résultats financiers déplorables. L'Etat s'était chargé de toutes les dépenses, évaluées à 35 millions, chiffre qui fut dépassé de 20 millions. La ville de Paris, venant en aide, offrit une subvention de 6 millions, mais la recette n'ayant pas dépassé 17 millions, l'Etat en fut encore pour 37.704.764 francs de perte. Ni la crise intérieure, ni les événements d'Orient n'avaient découragé les organisateurs. On avait nommé M. Krantz, commissaire général, et M. Alphand, metteur en œuvre. Le Champ-de-Mars avait été choisi, comme en 1867,

mais on avait utilisé, cette fois, la colline du Trocadéro qui fait face au Champ-de-Mars, en y érigeant un palais durable sur les plans des architectes Devioud et Bourdais. Ce palais comporte, comme on sait, sous sa coupole centrale, une vaste salle de concert que l'on utilise encore aujourd'hui pour des spectacles populaires. Le palais

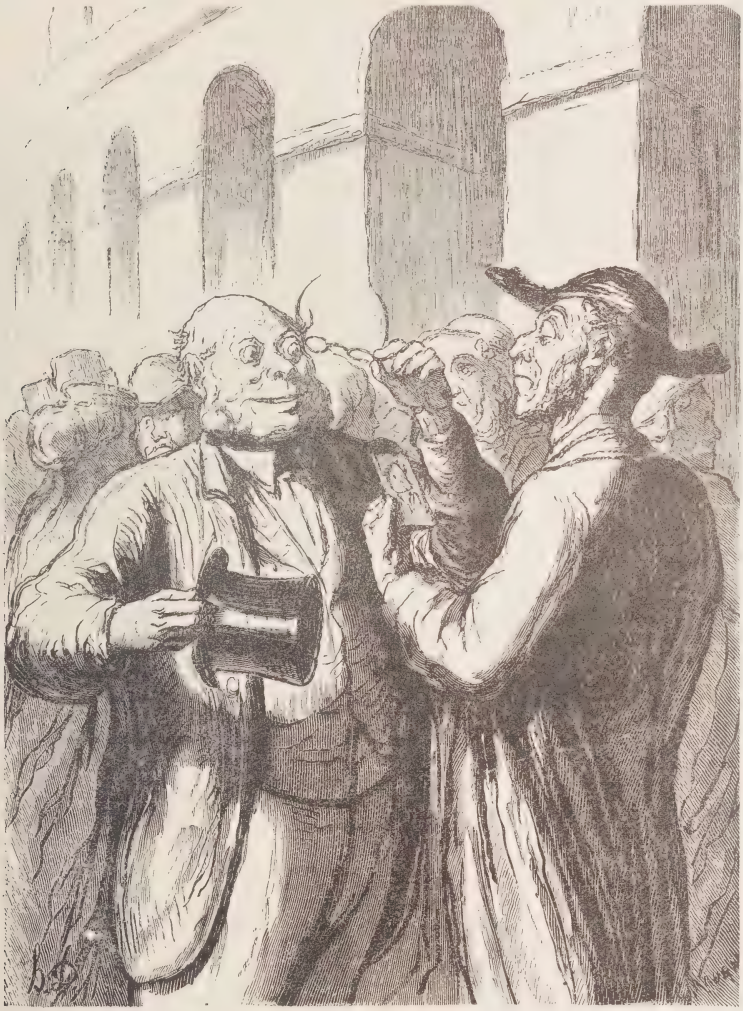

Fig. 540. — EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.
L'inspection des photographies aux tourniquets : « Les chauves doivent ôter leur chapeau et les myopes leurs lunettes ».
D'après H. Daumier.

central était d'une tenue élégante et sobre, constituant une immense cage de verre. Une nouveauté fut la rue dite « des Nations » qui se déroulait sur la rive gauche de la Seine, dans la direction de l'Esplanade des Invalides. Chaque nation y avait eu le loisir d'y édifier un pavillon dans le style de son pays. Sur les flancs de

la colline du Trocadéro, aux pieds du nouveau palais, s'étageaient des jardins et des cascades. Cette Exposition nous donna un avant-goût des expositions coloniales que nous devions avoir par la suite. On y vit les petits métiers nègres, les marchands de babouches, le tisseur de châles hindou, etc. ; et l'on vit, le 1er mai, le maréchal de Mac-Mahon, Président de la République, inaugurer cette Exposition, non encore terminée, accompagné du roi don François d'Assise, du prince de Galles, du prince royal de Danemark, du duc d'Aoste, du prince Henri des Pays-Bas, etc., et l'on évalua à 500.000 personnes le nombre des visiteurs qui envahirent cette enceinte le seul jour de l'ouverture. L'Exposition de 1878 eut ses illustres visiteurs comme sa devancière : l'émir de l'Afghanistan, les mahrajahs, le shah de Perse ; on vit chez nous l'Estudiantina espagnole

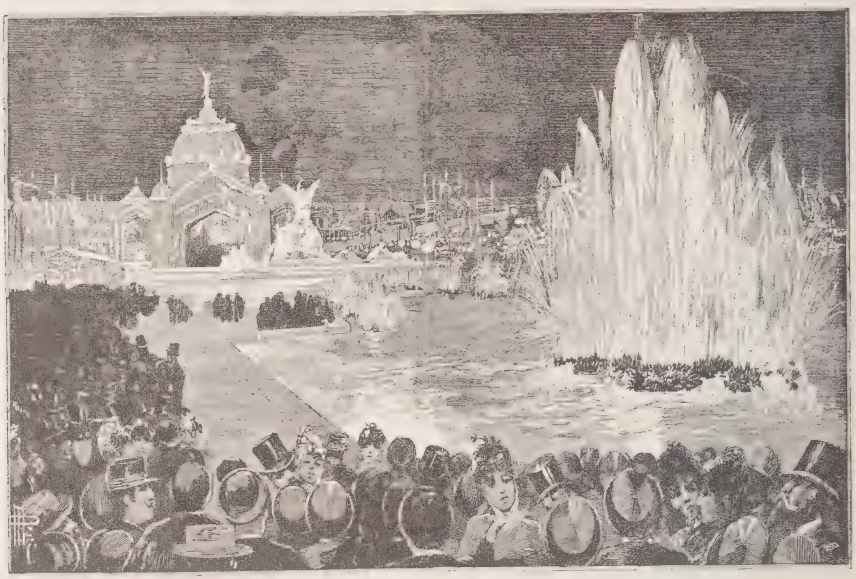

FIG. 541. — EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.
La fête de nuit dans un jardin intérieur du Champ-de-Mars. D'après un dessin d'Orazi, extrait du *Monde Illustré* (1889).

et les concerts de tziganes ; il y eut des fêtes, des bals, des illuminations, des soirées de gala à l'Opéra de Garnier, encore récent, des fournées d'instituteurs, etc., et, le 30 juin, une fête populaire. On put enfin constater, en présence de l'étranger, que depuis sept ans la France s'était relevée de la guerre, et que ses industries y étaient de nouveau en pleine prospérité. On y admira les procédés nouveaux des sciences et des arts, de l'éducation, de l'enseignement, une curieuse reconstitution du Paris au Moyen Age, exécutée d'après les dessins de Robida, et enfin, pour la première fois, des échantillons aussi détaillés de nos produits coloniaux. Le constructeur du pavillon de la ville de Paris et de la façade du palais de l'Exposition avait été l'ingénieur Eiffel, dont on allait bientôt parler à l'occasion de l'Exposition suivante.

Les imitations suivirent encore : il y eut des Expositions universelles à Sidney, en 1879, sans grand succès ; à Melbourne, en 1880, avec un peu plus de chance, mais se soldant en déficit ; à Amsterdam, sur l'initiative d'une entreprise privée, en 1883, avec la subvention du gouvernement hollandais, et suivie d'un succès assez vif ; à Anvers, en 1885, grand succès, mais recettes inférieures aux dépenses ; à la Nouvelle-Orléans, en 1885-86 ; à Barcelone, Copenhague et Bruxelles, dans la seule année 1888, et l'on arriva ainsi à l'Exposition universelle de Paris, de 1889, dont le succès de curiosité fut sans précédent, surtout à cause de la tour Eiffel élevée à trois cents mètres sur les plans de l'ingénieur de ce nom. La galerie des Machines, à l'extrémité du Champ-de-Mars, en bordure de l'Ecole Militaire, était aussi une merveille. Elle mesurait quatre cent vingt mètres de long, cent quinze mètres de large et quarante-cinq mètres de hauteur. Au Trocadéro, on avait inauguré des

fontaines lumineuses, dues à l'ingénieur Bechmann ; et de nombreuses attractions, faisant encore autour de l'Exposition proprement dite une immense kermesse, attirèrent 33 millions de visiteurs. On avait pu réunir 55.486 exposants industriels et 5.510 exposants dans la section des Beaux-Arts. Les dépenses s'étaient élevées à 56.500.000 francs et les recettes, y compris les subventions de l'Etat et des villes, à 53 millions. La plus grande leçon que l'on pouvait retirer de ces manifestations, c'est que l'attrait des récompenses : décorations, grands prix, médailles d'honneur, attirait toujours de plus en plus la foule des exposants, activait l'initiative privée et permettait aux visiteurs, curieux, intéressés et professionnels, de se rendre compte des progrès réalisés dans leur partie, non seulement en France, mais à l'étranger.

L'Exposition de 1900 devait couronner ce siècle d'expositions. Elle fut aussi grandiose que ses précédentes, toujours au Champ-de-Mars, mais sur une superficie beaucoup plus grande. On engloba dans l'Exposition le quai de la Conférence sur la rive droite de la Seine, le terrain de l'ex-palais de l'Industrie qui avait été bâti pour l'Exposition de 1855, puis démoli ; on construisit le Grand-Palais que l'on utilise toujours pour des expositions partielles. Il fut affecté aux Beaux-Arts, et le Petit-Palais, en face, à l'exposition rétrospective des mêmes. On construisit le magnifique et grandiose pont Alexandre III, en ménageant une belle perspective sur l'Esplanade des Invalides ; on constitua une annexe de 112 hectares à Vincennes pour tout ce qui touche à l'Agriculture.

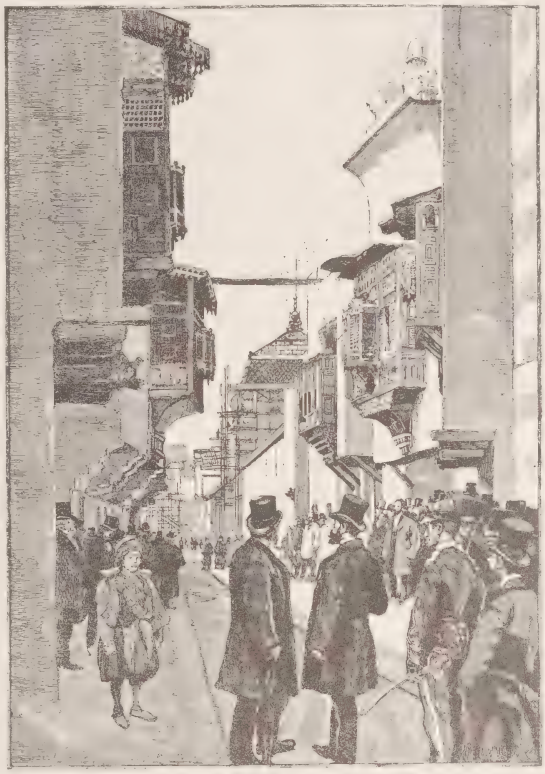

Fig. 542. — EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.
Visite des chantiers par le Président Carnot. — Une halte dans la rue du Caire.
D'après une gravure sur bois, de Louis Tinayre, extraite du *Monde Illustré*.

Les expositions devaient avoir leurs détracteurs et elles les eurent. On leur reprocha de coûter très cher ; de divulguer souvent à des étrangers des méthodes de fabrication dont on se servait ensuite pour nous concurrencer. A tout cela il serait facile de répondre. Si l'on met en regard la dépense provoquée par l'exposition même avec les bénéfices qu'une exposition procure au commerce d'une ville comme Paris pendant le même temps, aux hôtels, aux restaurants, aux cafés, aux théâtres, aux magasins de nouveautés et de toute espèce, aux compagnies de chemins de fer enfin, on avouera que le déficit est largement rattrapé d'autre part, et la ville, qui voit ses octrois augmenter les années d'expositions, ne marchande jamais son concours. D'autre part, avec des Expositions comme celles de 1867, 1878, 1889, 1900, un pays affirme sa vitalité et son renom grandit par le monde. Les visiteurs en rapportent un souvenir inoubliable. Aujourd'hui, les petites expositions régionales ont fait place aux grandes, devenues presque impossibles à cause de la multiplicité des spécialités en tous genres. On se contente de plus diviser pour y voir plus clair. Et, en attendant ces grandes kermesses que nous ne verrons sans doute plus, il faudra nous contenter de grandes expositions spécialisées, telle celle que l'on nous promet, en 1931, pour faire valoir la richesse de nos colonies.

Henry Lyonnet.

FIG. 543. — LES ANCIENS PILIERS DES HALLES.
Types populaires de marchandes au XIXe siècle.

XXIII

LES TYPES POPULAIRES

Les types populaires ont toujours existé, mais, depuis un siècle et demi, ils ont été vulgarisés par le théâtre et la gravure. Ils sont la caractéristique d'une époque. Les nouveaux riches du Directoire ont donné naissance à *Madame Angot,* comme le bourgeois satisfait et sentencieux du règne de Louis-Philippe s'est retrouvé dans *Monsieur Prudhomme.*

En Italie, depuis la Renaissance, chaque ville avait son *masque* (maschera), personnage qui correspondait au caractère de ses habitants : le riche marchand de Venise était représenté par *Monsieur Pantalon,* le pédant de Bologne par le *Docteur,* le lourdaud de Bergame par *Arlequin,* ainsi de suite. Chez nous, on avait bien vu sur les théâtres des foires Saint-Laurent et Saint-Germain quelques *Gilles* et quelques *Pierrots,* mais les types se fixèrent sur les théâtres du boulevard du Temple vers la fin du XVIIIe siècle. Ce fut en 1779 que l'acteur Volange qui appartenait au Théâtre des Variétés amusantes, situé au coin des rues de Bondy et de Lancry, créa le rôle de *Janot* dans une pièce de Dorvigny, *Janot ou les Battus paient l'amende.* Ce Dorvigny, soit dit en passant, était une des figures littéraires les plus curieuses de cette époque, partageant sa vie entre les tréteaux des farceurs et les cabarets. Il passait pour un fils naturel de Louis XV, auquel, du reste, il ressemblait d'une façon extraordinaire. Son *Janot* eut un succès inconnu jusqu'alors au boulevard, et fit tomber 500.000 écus dans la caisse du théâtre, tandis que lui en toucha 100 qu'il alla boire.

Il s'agit, en somme, d'une grosse farce, pour ainsi dire sans intrigue. Janot domestique chez les époux Ragot, fripiers, renverse tout, casse tout, brouille tous les mots, et dit, par exemple, à son maître : « J'ai pris un bon pot-au-feu pour demain dîner avec vot'compère, qui est tout de la tranche, qui doit venir avec sa femme, pesant cinq livres, sans os du tout ». Ce genre d'esprit faisait rire nos arrière-grands-pères. Janot a une lanterne qu'il ne quitte jamais, même quand elle est éteinte, pendant le jour. Il fait la cour à la fille du savetier voisin, et reçoit du père de sa fiancée le contenu d'un vase malpropre. Le mot de Janot, flairant sa manche, « C'en est ! » fit fortune et fut répété partout. C'est encore dans cette pièce que Janot raconte que le coûteau que Suzon lui a donné est toujours le même, bien qu'à diverses reprises il ait fait changer tantôt la lame, tantôt le manche. Misérable, battu, amoureux, faible, bête, rossé, poursuivi par le commissaire, dépouillé et conspué, Janot semble résumer la morale de la pièce dans ces derniers mots : « Les grands comme les petits, les enfants comme les personnes, dans le monde comme à l'école, on a beau se plaindre d'avoir eu des coups, autant de pris ! C'est toujours les battus qui paient

BANQUET DU *FIGARO* DANS LE SALON DU RESTAURANT DU PASSAGE DES PRINCES (Peter's, 4 février 1864).
D'après une gravure extraite du *Monde illustré*.

l'amende. » Tout le monde courut aux Variétés amusantes. Le roi, la reine, ne pouvant, par étiquette, se rendre dans ce petit théâtre des boulevards, firent venir *Janot* à Versailles, où le public aristocratique fut satisfait de cette petite débauche, bien que le roi en eût peu goûté les plaisanteries. On raffolait de Volange. Les femmes ne parlaient que de lui. Il eut un rhume. Les équipages stationnaient à sa porte pour savoir de ses nouvelles. Ne rions pas. On en ferait tout autant aujourd'hui pour une « étoile » de cinéma. On fit des *Janot* en porcelaine. On expédia des *Janot* jusqu'en Russie. Il fut de bon ton d'avoir un *Janot* sur son étagère. Carmontelle écrivit une suite : *Janot chez le dégraisseur*. Mais quoiqu'on fasse, Janot ne dépassa jamais une farce de tréteaux.

Il n'en fut pas de même de *Jocrisse* que l'on vit plus tard sur bien des théâtres et qui fit rire plusieurs générations. Ce nom avait bien paru dans les ballets du règne de Louis XIII, mais le même Dorvigny qui avait inventé Janot, fit de Jocrisse un type de bêtise naïve, honnête et malicieuse. Jocrisse représenté par l'acteur Baptiste cadet, grand, maigre, monté sur de longues jambes, jouant les niais d'une façon inimitable, fit son apparition sur le Théâtre Montansier (salle actuelle du Palais-Royal) en 1791, dans le *Désespoir de Jocrisse*. Au service de M. Duval, il boit le vin, laisse partir le serin, casse la vaisselle, estropie le chat et le chien, et ne sachant comment réparer tout le mal qu'il a fait veut se tuer, n'arrivant qu'à s'enivrer, car en voulant s'empoisonner, il s'est trompé de bouteille.

Ce *Jocrisse*, qui devait trouver un autre interprète de talent dans l'acteur Brunet, fut le commencement d'une longue série : en 1793, c'est *Jocrisse changé de condition*, par Dorvigny ; en 1810, *Jocrisse maître et Jocrisse valet*, de Sewerin ; en 1815, c'est *Jocrisse chef de brigands*, par Dumersan et Merle ; en 1816, au Théâtre des Variétés, ancien théâtre Montansier, transféré, depuis 1807, boulevard Montmartre, on donne *Jocrisse grand-père, fils et petit-fils*, par Dumersan et Brazier. Dans toutes ces pièces, Jocrisse personnifie le valet dévoué, mais maladroit et bête au possible. Allant voir l'heure à un cadran solaire, il revient portant le cadran, et disant à son maître : « Regardez vous-même, monsieur, moi je ne m'y connais pas ».

Fig. 544. — « Ce sabre sera le plus beau jour de ma vie ! »
D'après un dessin d'Henry Monnier, pour *Grandeur et décadence de M. Prudhomme*.

Brunet qui, le second, joua après Baptiste cadet les Jocrisses, eut un tel succès dans ses rôles que l'on publia des *Jocrissiana*, des *Brunetiana*, qu'on en fit un compère de féerie, comme dans *Jocrisse aux Enfers*. Bref, en 1841, la vogue de Jocrisse durait encore, et bien des gens qui n'avaient jamais vu Jocrisse de son beau temps voulaient faire sa connaissance. Le Théâtre du Palais-Royal donna la *Sœur de Jocrisse*, avec Alcide Tousez, imitation intelligente et non une copie de ce que l'on avait fait jadis. Les auteurs étaient Varner et Duvert. Le type de Jocrisse était établi.

Au moment de la Révolution, avait surgi un autre type, sur le Théâtre-Français comique et lyrique. C'était celui de *Nicodème*, dont Louis-Abel Beffroy de Reigny, dit le cousin Jacques, était le créateur. Mais *Nicodème dans la lune* ou la *Révolution pacifique*, féerie en trois actes en prose, mêlée d'ariettes et de vaudevilles, avait une portée plus haute que les pièces comiques citées plus haut. Ce fut sans doute la cause de ces quatre cents représentations consécutives, chiffre inusité pour l'époque. Le Cousin Jacques, qui avait été le condisciple de Camille Desmoulins, et de Robespierre, avait voulu faire une satire politique et y avait réussi. Nicodème est un villageois qu'un vieux savant a emmené avec lui en ballon jusque dans la lune. Le savant s'est endormi, et Nicodème arrive seul au pays des lunatiques qu'il trouve en pleine révolution, coïncidence qui l'étonne. *Nicodème* rapporta plus de 100.000 écus au directeur du Théâtre-Français comique et lyrique et 1.600 livres à son auteur qui donna encore l'année suivante *Les deux Nicodèmes ou les Français dans la planète de Jupiter*, comédie en deux actes (non imprimée), avec

Fig. 545. — MONSIEUR PRUDHOMME A ANGERS.
D'après un dessin d'Henry Monnier.

l'acteur Juliet qui avait créé le rôle de Nicodème au boulevard. Cette seconde pièce fut donnée au Théâtre de Monsieur, rue Feydeau. Cette critique politique suscita de violents orages dans la salle, si nous en croyons le *Moniteur*, des 26 novembre et 2 décembre 1791. Nous ne rappellerons que ce couplet : *Air de Manon Giroux :*

NICODÈME L'AINÉ

G'nia pourtant d'bonn's lois en France.

LA MÈRE NICODÈME

Oui, mais qu'on n'suit pas.

NICODÈME L'AINÉ

G'nia z'un frein à la licence.

LA MÈRE NICODÈME

Qu'on n'respecte pas.

NICODÈME L'AINÉ

G'nia d'brav's gens dans l'ministère.

LA MÈRE NICODÈME

On n' les y laiss'pas.

NICODÈME L'AINÉ

G'nia d's'auteurs qui veul'nt bien faire.

LA MÈRE NICODÈME

On n'les écout'pas.

L'expression : « Il a l'air de Nicodème dans la lune » est restée longtemps proverbiale.

En 1792, on chantait partout l'air de *Cadet-Roussel*. Quel était ce Cadet-Roussel que l'on écrit tantôt Roussel ou Rousselle. On prétend que cette vieille chanson fut rapportée du Brabant par des soldats français. On la fait même remonter comme origine à la chanson de Jean de Nivelle « qui s'enfuit quand on l'appelle ». Ce Jean qui avait fui, craignait tout à la fois son père et Louis XI. Quoi qu'il en soit, il existait à Lille, en 1783, un sieur Cadet-Roussel, découpeur de papier, qui découpait des figures représentant des paysages, des édifices, des hommes et des animaux, et allait les vendre pour quelques sous. C'était un pauvre diable de grande taille, maigre, tremblottant, la lèvre inférieure pendante. Le musée de Douai possède même un portrait qui le représente. Guy Roussel, c'était son vrai nom, mourut à l'hôpital vers 1821, mais on croit que la chanson ne se rapporte pas à lui.

Collection Grasilier.

FIG. 546. — LA LÉGENDE DES TROIS INVALIDES PAR UN QUATRIÈME.

* L'Invalide est aussi un type populaire du XIX[e] siècle. Cette estampe est accompagnée d'une chanson sur l'air de : *Sur le mont Ida trois déesses.* Nous donnons le premier couplet de la chanson, les affiches disent le reste.

Au Gros-Caillou trois invalides
Disputaient sur leurs vieux exploits :
Et qui, disaient ces intrépides,
Ira plus loin de nous trois...

Les soldats chantaient donc *Cadet-Roussel*, et la caricature et le théâtre s'emparèrent du personnage. Le 13 février 1793, on représenta sur le Théâtre du Palais, *Cadet-Roussel* ou *Le Café des aveugles*, par Aude et Tissot. Cadet est comédien et va remplacer au pied levé un acteur dans une pièce de ce Café des Aveugles que l'on reproduit sur la scène. Mais au moment où il va boire le poison versé par le tyran, toute sa famille placée dans la salle lui crie : « Cadet, ne bois pas ça, c'est du poison ». Or cette interruption a indisposé le public qui conspue Cadet, forcé de quitter la scène avant la fin de la tragédie. — « Oh ! que c'est bête ! — Oh ! que c'est superbe ! » furent les deux exclamations qui résumèrent l'opinion des véritables spectateurs. Beaulieu qui avait créé le rôle, alla aux nues, Cadet tomba dans la chanson politique, on lui compara Dumouriez, Lafayette, et l'abbé Maury. Brunet au Théâtre Montansier-Variétés s'empara du type de Cadet, et ce fut une série : *Cadet-Roussel, barbier à la Fontaine des Innocents,* par Aude (1799). C'est dans cette comédie que fut fixé l'entourage de Cadet : Blanchet, son commensal ; Manon, sa femme légère ; Beuglan, son ami, et ces éléments peu variés vont faire la joie de deux générations pour le moins.

Il y eut *Cadet-Rousselle, maître de déclamation ; Cadet-Roussel misanthrope,* parodie de *Misanthropie et repentir ; Cadet-Roussel aux Champs-Elysées,* parodie de *l'Agamemnon,* de Lemercier. On publia un *Rousselania* avec « les additions de M. Brunet », recueil de calembours et de bons mots. En 1810, c'est encore *Cadet-Roussel, beau-père,* imitation des *Deux-Gendres*, et, en 1813, *Cadet-Roussel esturgeon,* aux Variétés, toujours, par Arnault et Désaugiers. On trouve, dans cette pièce, la première idée de *Léonidas ou l'Homme-requin,* dont Eugène Sue se servit dans son roman, *Martin ou les Mémoires d'un valet de chambre.* On avait repris *Cadet-Roussel esturgeon* vers 1835.

Mais un type, tout au moins aussi populaire que Cadet-Roussel pendant les années qui suivirent la Révolution, fut celui de *Madame Angot* qui venait à son heure, car il tournait en ridicule les nouveaux riches. Au sortir du bouleversement révolutionnaire, beaucoup de personnes se trouvaient dans le cas de M[me] Angot, ou la poissarde parvenue.

Le véritable inventeur de Mme Angot fut Maillot, qui fit représenter sur le Théâtre de la Gaîté, boulevard du Temple, en 1796, un opéra-comique en deux actes, intitulé *Madame Angot ou la Poissarde parvenue* qui était absolument une pièce d'actualité. De la Girardière, ancien employé aux octrois, voleur de bijoux, noble de contrebande, doit épouser Mlle Angot, Nanon, qui aime son cousin François. Aidé de la Ramée, son valet et son ami, de la Girardière trompe Mme Angot, propriétaire d'une magnifique habitation ; il est sur le point de mettre la main sur la dot de 200.000 livres, quand le notaire démasque les deux intrigants. Mais tout le succès de la pièce vint des effets opposés de la richesse et du manque d'éducation. C'est aussi ce qui devait faire plus tard, dans un ordre plus élevé, le succès de *Madame Sans-Gêne*, de Victorien Sardou. L'ancienne poissarde réapparaissant sans cesse sous la millionnaire, avec ses allures, son langage, et son manque d'orthographe était d'un effet certain.

L'année suivante, ce fut *Le Mariage de Nanon*, puis, en 1800, *Le Mariage de Nicolas*, garçon de boutique de Mme Angot. Ce sont toujours les mêmes personnages, seulement Mme Angot, dédaignant la grandeur et les splendeurs du rang pour lequel elle n'a pas été faite, revient à son naturel grossier, quoique au fond brave et franc. Elle boit, jure et s'emporte comme un vrai dragon. Mais il fallait attendre le succès triomphal de l'Ambigu (alors boulevard du Temple) avec *Madame Angot au sérail de Constantinople* pour confirmer la vogue de Mme Angot. Cette dernière pièce, qui était signée Aude et Tissot, avait rencontré comme principal interprète un acteur du nom de Corsse qui s'était chargé du rôle de Mme Angot. La pièce fut jouée deux cent trente-sept fois de suite. « Le comédien, qui aurait certainement représenté *Il Signor Pulcinella* à visage découvert, a écrit Charles Maurice, s'était incarné dans son personnage féminin. Ses yeux vifs, son nez en bec de corbin, sa voix canarde, ses gestes énergiques, sa robe à grands ramages et à paniers, le rendaient superbe d'observation populaire ».

Fig. 517. — Portrait d'Henry Monnier.
Par Carjat.

Dans cette pièce, Mme Angot à cinquante cinq ans ; elle est venue à Marseille avec Nicolas, son domestique, Nanon, sa fille, François, fiancé de cette dernière, lorsque, dans le cours d'une promenade en mer, des corsaires s'emparent d'elle et de tout son monde, Mme Angot ne s'effarouche pas trop, et les auteurs nous présentent des caricatures de Turcs de carnaval. Cependant les captifs ont été transportés à Constantinople. Un vieux négociant français établi en Turquie, sachant que le Sultan s'ennuie, s'avise de le distraire avec Mme Angot, à laquelle on fait croire qu'elle a été choisie pour occuper la place de la sultane favorite. D'où toute une série de farces, de travestissements et de scènes comiques, d'autant plus que le rôle de Mme Angot était tenu par un homme, l'acteur Corsse, qui s'y montrait fort plaisant. On voit de plus une cour turque bouffonne où une modiste parisienne est devenue la première sultane et échange des gros mots avec Mme Angot. Celle-ci désire faire nommer Nicolas chef des eunuques, mais le pacha lui explique tout bas la cérémonie d'initiation à laquelle le pauvre garçon devra se soumettre pour obéir aux rites. Alors Mme Angot, comprenant à quelles obligations entraîne cette place, crie à Nicolas : « Ne la prends pas, ne la prends pas Nicolas ! » mots qui passèrent encore dans le langage de l'époque, Elle se résignera simplement à être sultane, et l'on assiste aux fêtes du couronnement.

Puis voici que le drame s'assombrit. Le sultan feint la jalousie et envoie le cordon fatal pour étrangler Mme Angot. Il faut l'intervention du vieux négociant français Bramen, qui conduit toute l'action, pour rassurer l'ancienne marchande de poisson. Le sultan s'est bien amusé, et les captifs, libres enfin et comblés de cadeaux, se rembarquent pour la France, malgré les réclamations du corsaire, qui, dit M. Ludovic Celler, historien de Mme Angot, peut passer pour un ancêtre de l'amiral suisse de la *Vie Parisienne* d'Offenbach. D'autres scènes nous font aussi penser au *Bourgeois gentilhomme* et à M. Jourdain. Plus tard, et dans ce genre, on joua *L'Ours et le Pacha*, aux Variétés. La vogue de *Madame Angot au sérail de Constantinople* fut énorme. On édita en 1800, *Les Calembours de Madame Angot après son retour de Constantinople*, et, en 1803, le petit livre *L'Angotiana* en était

à sa septième édition. On y voit sur la couverture le portrait de Corsse dans son costume de Mme Angot : robe rouge à longues manches, fichu blanc, bonnet avec rubans verts, tablier noir à bavette, longs gants jaunes à peau de daim, chaîne et bijoux en or. Ce travestissement fut de mode au carnaval, dans les premières années du XIXe siècle. Quant aux petites brochures publiées successivement, nous aurons donné une idée de leur contenu avec ce seul échantillon : « Le siège de *Troie* est un banc sur lequel trois personnes sont assises ». Qui aurait cru qu'à trois quarts de siècle de distance, des auteurs seraient allés réveiller le souvenir de Mme Angot en parlant de sa fille, et qu'un compositeur de talent, Charles Lecocq, écrirait sur ce sujet nouveau une partition charmante : *La Fille de Madame Angot*.

Parmi les types de la rue qui, de 1804 à 1814, retenaient la curiosité des badauds sur le boulevard du Temple, devant le théâtre de la Gaîté, à l'endroit où s'ouvre actuellement le boulevard Voltaire, il nous faut mentionner les deux compères *Bobèche* et *Galimafré*. Mandelart, dit Bobèche, était le fils d'un tapissier du faubourg Saint-Antoine. Nous savons même qu'il naquit le 25 février et fut baptisé à l'église Sainte-Marguerite, le 12 mars 1791. Tout jeune encore, véritable gavroche, il rencontra, sur le boulevard du Temple, devant la parade de la Malaga, un autre gamin à peu près de son âge, Auguste Guérin. Mandelart devint *Bobèche*, et Guérin, *Galimafré*. Or, dès le 1er prairial an XIII (21 mai 1804), Bobèche, revêtu d'une veste jaune, d'une culotte rouge, chaussé de bas bleus, coiffé d'une perruque rousse à queue rouge enrubannée, surmontée d'un chapeau lampion sur lequel était fixé un papillon au bout d'un fil de fer, avait fait son apparition sur les tréteaux du boulevard, en compagnie de Galimafré vêtu en paysan normand. Leur succès fut étourdissant et se prolongea pendant près de quinze ans.

« Bobèche, a dit un chroniqueur, était un type original, tenant le milieu entre Janot et Jocrisse, ces deux excellentes créations de Volange et de Brunet. Il avait le visage assez distingué, l'air timide, mais de cette timidité narquoise qui décèle ce que l'on appelle un niais de Sologne, c'est-à-dire un gars rusé, finement bonasse et narquois... Je vois encore son œil à demi fermé, son sourire caustique, sa lèvre inférieure se relevant aussitôt pour donner à sa physionomie un air candide et étonné. Il y avait un comédien sous cette veste rouge et sous ce chapeau gris à cornes, surmonté d'un papillon.

Galimafré était grand, long, maigre, triste et sombre. Quelquefois ils avaient avec eux un paillasse du nom de *Faribole*. Mais Bobèche, spirituel et bon garçon, était de beaucoup supérieur à ses deux compagnons, et il lui fallait un talent réel pour découvrir, parmi les stupidités qu'il débitait, de quoi faire rire son public. Plus d'un homme d'esprit est allé au boulevard du Temple pour entendre les calembredaines de Bobèche, comme on allait jadis au Pont-Neuf pour écouter celles de Tabarin.

Bobèche et Galimafré comptèrent parmi les célébrités du Premier Empire, et l'on vit plus d'une fois la force armée intervenir pour rétablir la circulation, tant compacte était la foule devant la parade des deux compères. « En 1814, a écrit un de leurs historiens, lorsque les troupes alliées attaquèrent les Buttes-Chaumont, Bobèche et Galimafré, postés derrière une barricade de la rue de Meaux, un fusil à la main, prouvèrent qu'à l'occasion, des paillasses du boulevard savaient faire autre chose que des grimaces. » Plus tard, Galimafré — ou mieux Auguste Guérin — quitta le métier et entra comme machiniste à l'Opéra-Comique, où il resta trente ans. Il finit très vieux, vers 1870, paisible bourgeois de Montmartre, entouré et aimé de ses enfants. Quant à Bobèche, plus ardent que son ami, il fut moins sage. La parade enterrée, il eut l'idée de partir pour Rouen où il dirigea un petit théâtre, sans réussir. On le vit à Bordeaux, puis errant de ville en ville, misérable, mal vêtu, maladif, se traînant de café en café, raclant un mauvais violon. Puis, tout à coup, il disparut, et son ancien compagnon disait ne plus avoir eu de ses nouvelles depuis 1840 ou 1841. On attribue à Bobèche *Les Aventures de Bobèche et de la Mère Radis* et *Les Amours de la Belle Bourbonnaise*. Il avait composé des chansons en l'honneur de Louis XVIII.

Devons-nous comprendre, dans cette série de types populaires, l'illustre Pierrot des Funambules, Deburau père ? Mais Deburau, dont la popularité fut immense, était plus qu'un type populaire, il fut un très grand artiste, qui faisait dire, vers 1825 : « Il n'y a que trois grands artistes à Paris : Talma pour la tragédie, Potier pour la comédie et Deburau pour la pantomime ». Jusqu'à lui, les *Gilles* n'avaient été qu'une ombre blanche si l'on veut. Deburau en fit un corps. Il inventa la blouse de calicot blanc avec les manches larges et longues. Au chapeau blanc pointu il substitua le serre-tête noir qui faisait contraste avec sa mine blafarde. Il se débarrassa de la collerette encombrante et trouva un effet comique dans la longueur de son cou. Un nouveau genre de pantomime était né : celui des Funambules. Mais il nous faudrait un volume pour raconter la carrière prodigieuse de Deburau, célébré par Charles Nodier, Balzac, Jules Janin, Gérard de Nerval, Th. Gautier. « Il était de mode, a écrit ce dernier, parmi les peintres et les gens de lettres, de fréquenter un petit théâtre du boulevard du Temple où un paillasse célèbre attirait la foule... C'était le beau temps. Quelles pièces ! Mais

Fig. 548. — La marchande de lard et de saucisses.

Fig. 549. — Le marchand de soupe.

* Nous donnons ici trois types populaires des anciens piliers des halles au XIXe siècle.

aussi quel théâtre et quels spectacles ! Voilà un public !... Et non pas tous ces ennuyés en gants plus ou moins jaunes, tous ces feuilletonnistes usés, excédés, blasés, toutes ces marquises de la rue du Helder, occupées seulement de leurs toilettes et de leurs bouquets... » Deburau mourut en 1846. Il avait créé la pantomime française, le type populaire du Pierrot français, et s'était en allé sans jamais, le pauvre mime, s'être douté de sa valeur.

L'époque de 1830 nous donna *Robert-Macaire* et *Mayeux,* dont nous nous sommes occupés autre part, le premier type du gredin sinistre, accompagné de son acolyte *Bertrand,* encore plus malhonnête que lui. Le type de Robert-Macaire,

Fig. 550. — Marchand de café.

popularisé au théâtre par Frédérick Lemaître, passa dans la caricature. Il toucha à tout, finances, art, industrie, politique. Robert-Macaire fait tous les métiers, exploite les imbéciles, et le type de *Monsieur Gogo* est celui de la « graine de niais » de l'époque. *Mayeux* parut surtout dans la caricature sous le crayon du dessinateur Traviès. Le règne de Louis-Philippe donna naissance au type de *Monsieur Prudhomme,* dont le créateur fut Henry Monnier.

Henry Monnier, né à Paris en 1799, doué d'un esprit sarcastique et mystificateur, dessinateur, écrivain, humoriste surtout, et comédien, fut toujours hanté par ce type de *Monsieur Prudhomme,* dont il dessinait

la silhouette à tout propos : M. Prudhomme, le bourgeois satisfait et briguant les honneurs. Il dira à son voisin qui est de l'opposition : « De quoi se plaint-on ? Je vous le demande. Est-ce que je ne gagne pas de l'argent sur les fonds et sur les actions ? Est-ce que je n'ai pas bonne table et bon gîte ? Est-ce que je ne suis pas considéré, porté sur les listes du jury, reçu dans les premiers salons de la Chaussée-d'Antin ? Désigné pour toutes les fonctions honorifiques, élu au grade de capitaine (de la Garde nationale) par mes concitoyens, et sur le point, avec mon épouse, d'être présenté au bal du roi ? » Il lit le journal ministériel, cela va sans dire, et trouve qu'il est rédigé dans un « style digne de Cicéron ». Certes, il est bien un peu jaloux — sa femme surtout — de son voisin Ducreux, décoré comme ancien soldat. — « Chevalier ! s'écrie Mme Prudhomme, chevalier ! Pourquoi, dit-elle à son mari, ne le seriez-vous pas ? Il me semble que vous avez des droits pour le moins autant que lui. Vous n'avez pas servi, c'est vrai, mais vous avez eu un remplaçant tué. — A mes frais, ajoute Prudhomme. »

Sa pétition au Ministre est un comble de suffisance et d'imbécillité : « J'ose, Monsieur le Ministre, écrit-il, me croire digne de l'Etoile d'honneur. L'occasion seule m'a toujours manqué pour me distinguer ; sans cela, je n'eusse pas manqué de le faire... »

Un jeune peintre, Antony Marteau, qui s'est introduit chez Prudhomme sous le nom de la Martelière (le nom d'une terre qu'il doit acheter quand il aura de l'argent), organise une manifestation en l'honneur de Prudhomme, avec l'aide de ses camarades d'atelier. La délégation vient à la campagne lui offrir un sabre « de reconnaissance et d'amour » pour honorer ses services d'ex-capitaine de la Garde nationale.

« Messieurs, leur dit Prudhomme, ici le citoyen remplace l'homme privé... Messieurs, ce sabre est le plus beau jour de ma vie. Je rentre dans la capitale, et si vous me rappelez à la tête de votre phalange, messieurs, je jure de soutenir, de défendre nos institutions et, au besoin, de les combattre. »

Il dicte sa profession de foi électorale : « L'horizon se rembrunit... Le char de l'Etat navigue sur un volcan... » Mais la roche Tarpéienne est près du Capitole, et il en est réduit à faire sa confession : « Repoussé deux fois dans les assemblées préparatoires des électeurs, déchu de cette place qu'un moment j'ai cru tenir de mon grade où l'on ne m'a pas réélu, je voulais, comme La Tour d'Auvergne, servir en qualité de simple grenadier, et ce décret me supprime, sous prétexte que j'ai plus de cinquante ans. »

Fig. 551. — JOSEPH PRUDHOMME, par Henry Monnier (1860).

Henry Monnier, toute sa vie, par ses caricatures, ses dessins, fut un Joseph Prudhomme, type dans lequel il s'incarna au Théâtre de l'Odéon avec *Grandeur et Décadence de Monsieur Prudhomme,* en collaboration avec Gustave Vaez, et dont la première représentation eut lieu le 23 novembre 1852. Souvent, des autographes de Monnier signés *Prudhomme* passent en vente publique.

La pièce des *Saltimbanques,* qui date de 1838, avait bien mis aussi en évidence le type de *Bilboquet,* créé aux Variétés par l'acteur Odry. Mais, tandis que Robert Macaire est voleur et cynique, le pauvre Bilboquet n'était qu'un nomade doué de rouerie sans méchanceté, résultat de sa misère industrieuse.

« Patron, lui disait son pitre Gringalet en quittant une auberge, cette malle est-elle à nous ?

— Elle doit être à nous, répondait fièrement Bilboquet »

Bilboquet est mille fois plus moral que Robert-Macaire, et les deux suivants de ces types sont restés dans le même rapport que leurs maîtres. Bertrand est une fieffée canaille, tandis que Gringalet, étudiant ses équilibres dans la vie privée, et mangeant quand il y a quelque chose à se mettre sous la dent, n'a jamais songé à dépouiller son prochain.

Henry Lyonnet.

Fig. 552. — LE MARIN ANGLAIS A L'HOTELIER FRANÇAIS. Caricature anglaise vers 1805.

* Le marin anglais prétend qu'on lui a servi une tranche de gigot aussi dure que le cuir d'un soulier. A quoi l'hôtelier répond : « Mylord anglais, croyez-moi, je vous ai donné un joli petit pâté, mais si vous voulez une tranche de bœuf rôti, c'est une autre chose ! »

XXIV

RESTAURANTS ET CAFÉS DE PARIS AU XIXe SIÈCLE

RESTAURANTS — CAFÉS — CABARETS — AUBERGES — TRAITEURS — TAVERNES

Dans une étude consacrée aux *Restaurants et Gargotes* au commencement du XIXe siècle, étude publiée dans un livre intitulé : *Les Tableaux de Paris* (1), Frédéric Soulié, l'auteur du *Lion amoureux*, prétend que c'est à la tourmente révolutionnaire qu'il faut attribuer la création des restaurants proprement dits, bien différents de ceux qui existaient à Paris avant 1789.

« En ces temps troublés, dit Frédéric Soulié, il n'y avait plus guère de fourneaux domestiques : avoir une maison où l'on put manger, c'est-à-dire avoir une cuisinière, c'était se mettre à la disposition d'une envie de plus, et il y allait de la vie. »

« C'est pour cette raison, ajoute Frédéric Soulié, qu'à cette époque, c'est-à-dire à la fin du XVIIIe siècle, les restaurants, qui, jusque-là, n'avaient guère existé qu'à l'état de *cabarets* plus ou moins élégants, prirent cet immense développement qui, depuis, n'a fait que s'accroître, et qui menace de supprimer tout à fait la vie intérieure. »

Nous ne pensons pas qu'il faille attribuer à cette cause, la Révolution, et aux bouleversements sociaux qui en résultaient, la création des nombreux restaurants qui furent fondés à Paris au commencement du XIXe siècle.

Certes, pendant la période trouble du régime révolutionnaire, il était prudent de ne pas faire étalage de

(1) *Les Tableaux de Paris*, Maresq, libraire-éditeur, rue Git-le-Cœur, 11.

richesse en donnant chez soi de somptueuses fêtes gastronomiques, mais il semble bien cependant que ce n'est pas parce que ces mêmes fêtes avaient lieu chez les restaurateurs et les traiteurs qu'elles devaient être ignorées des maitres de l'heure.

Mais, si, dès la fin du XVIIIe siècle, l'industrie des restaurants prit une extension considérable, il ne faut voir là qu'un fait d'évolution normale, évolution commandée par le progrès, et qui, d'ailleurs, se produisit, non seulement dans les professions de l'alimentation, mais aussi dans toutes les autres branches de l'activité sociale.

D'ailleurs, depuis le milieu du XVIIIe siècle, l'art de la cuisine était allé sans cesse progressant, grâce aux travaux des Vincent La Chapelle, des Massialot et autres maitres de la profession.

Mais, jusqu'aux premiers grondements de la Révolution, cet art n'était pas accessible à toutes les classes de la société. Les grands maitres-queux ne travaillaient que pour les princes et les grands seigneurs ou que pour les fermiers généraux.

« Aussi, dit Carême, lorsque la chute des maisons de notre noblesse arriva, un grand nombre de ces bons pâtissiers, comme les Avice, les Nivet, les Leclerc, les Laforgue, les Larcher, les Bailly, se sont établis et ont donné du ton et de l'élégance à leurs établissements, et, en même temps, de l'émulation aux anciennes boutiques. »

Et Carême ajoute, faisant allusion sans doute au développement des maisons de bouche : « Si notre tourmente révolutionnaire a été funeste au progrès de notre art pendant une dizaine d'années, les années suivantes lui furent plus propices ». (*Le Pâtissier Royal Parisien,* Paris, 1815.)

FIG. 553. — CONTRASTES.
D'après une lithographie de Ludwig Rullmann, peintre d'histoire et de portraits, élève de David.

C'est que, bien avant la Révolution, la gastronomie était devenue une science. « Le règne de Louis XV, dit Brillat-Savarin, avait été tout à fait favorable à l'art alimentaire. C'est à dater de cette époque, précise l'auteur de *La Physiologie du Goût,* qu'on a établi généralement, dans tous les repas, plus d'ordre, de propreté, d'élégance, et ces derniers raffinements qui, ayant été toujours en augmentant jusqu'à nos jours [c'est vers 1820 que Brillat-Savarin écrivait cela (1)], menacent de dépasser toutes les limites et de nous conduire au ridicule. »

Cette remarque du « professeur » semble indiquer que, déjà, à cette époque, il existait des snobs de la table, semblables, sans doute, à ceux qui, aujourd'hui, se sont fait les pontifes de la cuisine.

Continuant son *Histoire de la Cuisine,* Brillat-Savarin en arrive au règne de Louis XVI et aux jours de la Révolution ; il note, brièvement, mais de façon très nette, les progrès réalisés, progrès qui précédent de peu l'apparition des premiers restaurateurs. « Nous nous contenterons, dit-il, de signaler à grands traits les diverses améliorations qui, depuis 1774, ont eu lieu dans la science des festins. »

Et Brillat-Savarin parle de la multiplication, sous le règne de Louis XVI, et aussi du perfectionnement, à la même époque, de « toutes les professions dont le résultat est de préparer ou de vendre les aliments, tels que cuisiniers, traiteurs, pâtissiers, confiseurs, magasins de comestibles et autres pareils ».

(1) La première édition de *La Physiologie du Goût* a été publiée en 1826, par Sautelet.

Sans doute, dans cette nomenclature, le mot de restaurateur n'est-il pas prononcé, mais il semble bien pourtant que, sinon le mot, la chose, du moins, existait alors. Et l'auteur de *La Physiologie du Goût* ajoute que « cette augmentation (des maisons de bouche) n'a eu lieu que d'après des besoins réels », besoins qui étaient tels, à la fin du XVIII[e] siècle, « que leur nombre n'a point nui à leur prospérité ».

Fig. 554. — *Almanach des gourmands*, par Ch. Monselet, 1862. Vignette ornant le titre.

Et voilà une remarque judicieuse qui, mieux que ne le fait celle de Frédéric Soulié, explique la création des restaurants, car là, comme en toutes choses, le besoin crée l'organe.

***

Donc, bien avant que le mot « restaurant » ne fût créé, la chose existait. Sans doute, la chère, que l'on faisait chez les aubergistes et les traiteurs, ces précurseurs des restaurateurs, n'était-elle pas toujours succulente ; « après les jours glorieux de Louis XIV (n'oublions pas cependant que Boileau critiqua vertement les traiteurs de son temps), les roueries de la Régence et la longue tranquillité du Ministère du Cardinal de Fleury, les étrangers n'avaient encore, à Paris, que bien peu de ressources sous le rapport de la bonne chère.

« Ils étaient forcés d'avoir recours à la cuisine des aubergistes, qui était généralement mauvaise, dit Brillat-Savarin. Il existait quelques hôtels avec table d'hôte qui, à peu d'exceptions près, n'offraient que le strict nécessaire, et qui, d'ailleurs, avaient une heure fixe.

« On avait la ressource des traiteurs ; mais ils ne livraient que des pièces entières, et celui qui voulait régaler quelques amis était forcé de commander à l'avance. »

Un tel état de choses était déplorable. Et ce qui était plus déplorable encore, c'est que cela se passait justement à une époque où abondaient des maîtres-queux de valeur, tels que : Tireloy, qui était chef pâtissier de la « bouche d'Orléans » ; Richaud, chef saucier de la maison de Condé ; Feuillet, chef pâtissier de la maison de Condé, ce Feuillet, qui, nous dit Carême, fut l'inventeur du Feuilletage ; Bouche-seiche, cuisinier de grand talent, qui devint contrôleur de la maison du prince de Talleyrand ; Laguipière, que Carême appelle « le cuisinier le plus extraordinaire » de son temps, et, enfin, pléiade illustre entre toutes, ces maîtres qui exercaient leur art à la fin du règne de Louis XVI, les Duplessy, les Avice, les Constantin, les Lasnes, les Riquette, les Robert, les Very.

Il est admis généralement que le premier restaurant a été fondé à Paris, en 1765, rue des Poulies (rue qui était située près de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré), par un nommé Boulanger. Ce restaurant, où on ne débitait que du bouillon, des volailles au gros sel et des œufs durs, avait pour enseigne un cartouche sur lequel était écrite une phrase en latin de cuisine qui, en vers de mirliton, parodiait les paroles de l'Evangile :

Venite ad me, omnes, qui stomacho
Laborates, et ego vos restaurabo.

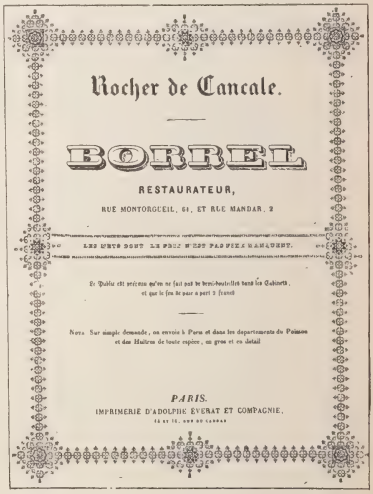

Fig. 555. — Carte du « Rocher de Cancale »

Ce qui, en simple français, voulait dire : « Venez à moi, vous qui souffrez de l'estomac, et je vous restaurerai ».

Quelques étymologistes, pressés de conclure, prétendent que du verbe « restaurabo » est venu le mot « restaurant ».

La chose est possible. Toutefois, il ne faut pas oublier que le vocable « restaurant » existait déjà dans la langue française et avait un sens nettement culinaire, puisqu'il désignait la tasse de consommé que d'aimables chambrières apportaient à leurs maîtresses jusque dans leur alcôve. (Ce « restaurant » a inspiré aux artistes du XVIIIe siècle de bien exquises estampes.)

A vrai dire, la maison fondée par Boulanger n'était pas un « restaurant » dans la véritable acception du mot. Boulanger n'était pas autre chose qu'un « traiteur », et des établissements semblables au sien — l'enseigne mirlitonnesque exceptée — il en existait beaucoup à Paris, où, bien avant 1782, ne manquaient ni les cabarets, ni les auberges, ni les traiteurs, ni même les « cafés » où l'on pouvait se « restaurer ».

Cela, Brillat-Savarin, qui peut passer pour le meilleur historiographe de la table, le dit expressément :

« Enfin, il se trouva un homme de tête qui jugea qu'une cause active ne pouvait rester sans effet ; que le même besoin se reproduisant chaque jour vers les mêmes heures, les consommateurs viendraient en foule là où ils seraient certains que ce besoin serait agréablement satisfait.

« Cet homme pensa encore à beaucoup de choses qu'il est facile de deviner. Celui-là fut le premier *restaurateur,* et créa une profession qui commande à la fortune toutes les fois que celui qui l'exerce a de la bonne foi, de l'ordre et de l'habitude. »

FIG. 556. — UN DINER MAIGRE. D'après une lithographie de H. Daumier.

— Le poisson était bon, mais il est trop salé sur la carte... trente-neuf francs un dîner maigre !...

— Ce restaurateur est un hérétique... il nous fait violer un des préceptes les plus chrétiens : VENDREDI CHER NE MANGERAS !...

RESTAURANTS

Restaurant Beauvilliers. — Le premier restaurateur, celui que l'on peut donner comme le précurseur de tous ceux qui, du commencement du XIXe siècle jusqu'à nos jours, créèrent des établissements pouvant être considérés comme de véritables restaurants, fut donc Beauvilliers.

Beauvilliers était un grand cuisinier. Il avait été officier de bouche de M. le comte de Provence et attaché aux Extraordinaires des maisons royales.

Le restaurant qu'il fonda — en 1782, dit Brillat-Savarin ; en 1786, prétendent d'autres auteurs — était situé, 26, rue de Richelieu, et s'appelait « La Grande Taverne de Londres ».

Durant la tourmente révolutionnaire, cette maison dut fermer ses portes. Vers la fin du Directoire, Beauvilliers rouvrit son restaurant. En 1824, il écrivit son livre *L'Art du Cuisinier,* livre qui, pendant fort longtemps, fit autorité.

« Beauvilliers, dit Brillat-Savarin, avait une mémoire prodigieuse : il reconnaissait et accueillait, après vingt ans, des personnes qui n'avaient mangé chez lui qu'une fois ou deux.

« Il indiquait un plat qu'il ne fallait pas prendre, un autre pour lequel il fallait se hâter, en commandait un troisième auquel personne ne songeait, faisait venir du vin d'un caveau dont lui seul avait la clef... Mais ce rôle d'amphitryon ne durait qu'un moment ; il s'éclipsait après l'avoir rempli, et, peu après, l'enflure de la carte et l'amertume du quart d'heure de Rabelais montraient suffisamment qu'on avait dîné chez un restaurateur.

« Beauvilliers avait fait, défait et refait plusieurs fois sa fortune, dit encore l'auteur de *La Physiologie du*

Goût, nous ne savons pas quel est celui de ces divers états où la mort l'a surpris ; mais il avait de tels exutoires que nous ne pensons pas que sa succession ait été une dépouille opime. » (*Physiologie du Goût. Méditation XXVIII. Des Restaurateurs.*)

Restaurant des Frères Provençaux. — A son origine, en 1786, la maison fondée par les trois frères Provençaux — en réalité les trois beaux-frères — au Palais-Royal, près du théâtre de la Montansier, était modeste et son ameublement bien rudimentaire. Cependant, dès sa création, la clientèle y afflua. Elle prit tout de suite la spécialité des mets à la provençale, et ce furent les Provençaux qui firent connaître la brandade de morue aux gourmands de l'époque. En 1803, la brandade était à peine connue à Paris, puisque, dans son *Almanach des Gourmands* de cette année 1803, Grimod l'annonce comme une nouveauté, sous le nom de morue à l'ail. La grande prospérité des Provençaux commença en 1808, avec la guerre d'Espagne, et durant les années d'occupation de Paris par les Alliés (1814-1815), ce restaurant réalisait de formidables recettes.

Fig. 557. — UN DINER CHEZ VERY. D'après une estampe de H. Daumier.

— Enfin, je viens donc de dîner en garçon !... Oui ! mais ma femme m'a confié un louis et il me reste... soixante centimes !

Parmi les restaurants du XIX^e^ siècle, de grande réputation, celui des frères Provençaux a tenu l'une des premières places.

C'est dans cette maison que fut fondée la pépinière d'ouvriers parmi lesquels se trouvèrent les illustres chefs de la fin du siècle.

Les fondateurs exploitèrent leur établissement pendant cinquante ans et, en 1836, le cédèrent aux frères Bellenger qui, au bout d'une année, eurent pour successeur Collot. Malgré le fléchissement qui semblait se produire à ce moment, l'énergie de Collot sut conserver au vieil établissement sa vogue et sa prospérité.

En 1867, le propriétaire du restaurant des Frères Provençaux était un sieur Guénard.

La maison eut sa fin vers 1869.

Restaurant Legacque. — Ancien cuisinier d'une maison de grande noblesse, Legacque ouvrit son restaurant au jardin des Tuileries, sur la terrasse des Feuillants, en 1791, et ce fut la première maison où se fit la grande restauration.

C'est là que se réunissaient les conventionnels Marat, Saint-Just, Vergniaud, etc., et que se préparaient les interpellations.

Le restaurant Lagacque disparut en 1817, en même temps que celui de Véry, lors de la démolition de tous les bâtiments qui se trouvaient sur la terrasse des Feuillants.

Restaurant Méot. — Ouvert en 1791, au Palais-Royal, rue de Valois, il attira l'attention par la somptuosité de ses salons.

Contrairement à d'autres, la période rouge de la Révolution n'entrava aucunement le cours de ses affaires et il exista jusque dans les premières années de l'Empire, sous le nom de Méot.

Fig. 558. — CUISINE DU CAFÉ RICHE EN 1866. D'après le *Monde Illustré*.

Restaurant Léda. — Fondé en 1797. Avait comme enseigne un cygne avec la légende « Aux Œufs de Léda » et se trouvait au coin des rues Sainte-Anne et des Petits-Champs.

Sa clientèle se composait d'artistes et d'écrivains, comme Gallois, Beauchamp, Talma, Alexandre Dumas, David, Gérard de Nerval, etc.

Lors des expériences de son bateau à vapeur sur la Seine, en 1803, Fulton en était un client assidu.

Cet établissement disparut aux environs de 1852.

Restaurant du Bœuf-à-la-Mode. — Fondé rue de Valois à l'époque du Directoire, mais son enseigne ne donnait nullement l'idée du classique bœuf braisé aux carottes. Son propriétaire avait eu la singulière idée d'y faire représenter un bœuf habillé à la mode des Incroyables. Cette enseigne fut modifiée par la suite. Sous la Restauration, la maison était le rendez-vous des hommes politiques et il s'y échangea quelques cartels qui se terminèrent par des duels mortels.

En 1837, lors de la fermeture des maisons de jeux au Palais-Royal, il y eut irruption de joueurs au Bœuf-à-la-Mode et l'établissement fut quelque peu saccagé.

L'on y voyait assez souvent la célèbre Mogador, future comtesse de Chabrillan.

De tous temps, le Bœuf-à-la-Mode a eu une excellente réputation culinaire. Ses différents propriétaires furent Abélard, qui ne fit pas de brillantes affaires, puis Tissot jeune, qui y gagna de l'argent, Volant-Deligny et Loisel.

En 1888, l'établissement passa sous la direction de François Jamet, un maître-cuisinier, et c'est au Bœuf-à-la-Mode qu'eut lieu, le 21 juin 1894, le banquet d'inauguration de la rue Antoine-Carême.

Restaurant des Vendanges de Bourgogne. — Deux établissements ont porté ce nom ; l'un, très ancien et simplement cabaret, se trouvait dans la rue Saint-Antoine ; l'autre avait été ouvert à la fin de la Restauration et sa destination fut toujours la même.

Etablissement très vaste situé rue de la Chapelle ; spécialement affecté aux noces bourgeoises et ouvrières et aux grands banquets corporatifs.

Le dernier propriétaire des Vendanges-de-Bourgogne fut Edmond Herbomez, frère des propriétaires des restaurants Grand-Véfour et Bonvalet — qui en avait pris la direction en 1882.

Cet établissement fut fermé en 1889.

Fig. 559. — Titre du *Maître d'Hôtel français*, de Carême. Gravé par Hibou, d'après Carême (1822).

Restaurant du Père-Lathuile. — C'était un modeste cabaret comme tous ceux des alentours de l'ancienne barrière de Clichy, que, en 1790, Lathuile transforma en restaurant qui fut aussitôt très achalandé.

Lors de l'arrivée des Alliés devant Paris et de la défense de la barrière par le maréchal Moncey, Lathuile ouvrit son restaurant aux soldats et gardes nationaux, les nourrit et les abreuva aussi largement que gratuitement. Sa maison était particulièrement visée par le bombardement ennemi et, durant la bataille, Lathuile se prodigua pour réfectionner les combattants et relever les blessés, ce qui lui valut de figurer dans le tableau d'Horace Vernet, représentant le combat de la barrière de Clichy.

Ce vieux restaurant des Batignolles est resté longtemps dans la famille Lathuile. Le dernier membre de cette famille fut Gauthier Lathuile, mort en 1864.

Depuis, le restaurant a changé de propriétaire, mais il a toujours conservé le nom de son fondateur.

Les ouvrages culinaires classiques mentionnent la recette du « Poulet Lathuile » créée dans la maison, recette que, dans son *Guide culinaire*, le maître Escoffier donne ainsi :

« Ranger les morceaux de poulet dans un sautoir de juste grandeur contenant cent grammes de beurre bien chaud, deux cent cinquante grammes de pommes de terre et cent cinquante grammes de fonds d'artichauts crus, en dés moyens.

« La coloration étant assurée en dessous, retourner le tout d'une seule pièce. Compléter la cuisson et démouler comme une pomme Anna, après avoir saupoudré le poulet d'une pincée de persil haché, additionné d'une pointe d'ail et arrosé d'un demi-décilitre de glace de viande. Verser dessus un beurre noisette et l'entourer de bouquet, d'oignons et de persil frit. »

Restaurant Lucas. — En 1732, dans l'actuelle rue Boissy-d'Anglas, un Anglais, du nom de Richard Lucas, ouvrait une taverne, au milieu de laquelle se trouvait une table garnie en permanence de viandes froides, de tartes à l'anglaise et de plum-pudding, où les clients se servaient à leur guise. L'on y débita ensuite du roastbeef et du jambon chauds.

En 1760, Lucas céda sa taverne à un compatriote qui l'exploita trente-sept ans, et son successeur y resta à peu près le même temps.

Sous la Restauration, la taverne devint un petit restaurant, toujours connu sous le nom de Taverne Anglaise. Elle fut acquise en 1862 par Augis qui la transféra place de la Madeleine, dans les locaux d'un établissement qui s'était appelé successivement, Café de France, et Restaurant de la Madeleine. Elle prit alors le nom de Restaurant Lucas.

En 1886, Augis eut pour successeur Scaliet qui tint l'établissement jusqu'en 1920. En 1925, le Restaurant Lucas eut pour nouveau propriétaire Francis Carton, président de la Société des cuisiniers de Paris.

Fig. 560. — Vignette ornant le menu du restaurant « Au Lyon d'Or ».

Restaurant du Cadran-Bleu. — Un assez grand nombre de maisons — notamment des cabarets — adoptèrent cette enseigne, mais le véritable Cadran-Bleu, fondé en 1773, était celui qui se trouvait au coin du boulevard du Temple et de la rue Charlot. Il ne commença à prendre sa renommée que sous la Révolution et, le 14 juillet 1789, son matériel eut quelque peu à souffrir de l'envahissement de la foule qui se portait sur la Bastille.

Au commencement du XIXe siècle, le Cadran-Bleu était tenu par Henneveu. Il rivalisait alors avec les meilleurs restaurants de Paris et, outre une clientèle de choix, il avait la spécialité des grands repas de noces.

Comme pour tous ses confrères, l'occupation de Paris par les Alliés fut pour Henneveu une période de prospérité inouïe.

En 1826, Bancelin succéda à Henneveu, mais, déjà, la concurrence de Bonvalet, dont l'établissement était voisin, avait porté un coup à la vogue du Cadran-Bleu.

La disparition de ce restaurant est une résultante des journées révolutionnaires de juin 1848. Il se passa ceci : des coups de feu étant partis d'une maison en construction voisine du Cirque d'Hiver et la fusillade s'accentuant, ordre fut donné à Bonvalet, qui commandait un bataillon de la garde nationale, de la faire cesser. A cet effet, une section d'artillerie vint se mettre en batterie devant le Cadran-Bleu, et la violence des détonations ébranla tellement l'immeuble qu'il dut être évacué en hâte.

Sur son emplacement s'édifia, quelques années après, le magasin de confections « Au Grand Turenne », disparu en 1887 et remplacé par un bar en 1890.

Restaurant Véry. — Véry était un Meusien venu chercher fortune à Paris, et il l'y trouva. Placé d'abord comme garçon de cuisine, il passa au fourneau et devint rapidement un ouvrier remarquable.

En 1805, il ouvrait un restaurant sur la terrasse des Feuillants, apportant à son voisin Legacque une redoutable concurrence. En très peu de temps, il se créa une réputation qui lui valut la fourniture des grands dîners, principalement des dîners de l'Ecole Militaire. Le maréchal Duroc lui fit obtenir l'autorisation d'ouvrir la « Tente des Tuileries », ce qui lui permit de donner de l'extension à son restaurant. En 1808, il ouvrait un second restaurant au Palais-Royal, tout en conservant l'exploitation de l'autre qui disparut en 1816, comme celui de Legacque, lors de la démolition des vieux bâtiments des Feuillants.

Les cartes de Véry sont aujourd'hui des documents rares et recherchés.

En 1817, Véry eut pour successeur les trois frères Meunier, ses neveux ; le seul qui restait en 1843 céda l'établissement à M. Neuhaus.

Dans ses dernières années, le restaurant Véry dut, comme d'autres du Palais-Royal, adopter le prix-fixe.

En 1876, il y avait, place des Victoires, un autre restaurant Véry à la petite carte, qui disparut vers 1882.

Fig. 561. — Menu du dîner des Eclectiques, le 5 octobre 1874.

Restaurant du Pied-de-Mouton. — Ce restaurant marchand de vins de la rue Vauvilliers semble dater de l'époque à laquelle se joua pour la première fois au théâtre de la Gaîté, en 1807, la féerie intitulée *le Pied de Mouton* et souvent reprise depuis.

Maison qui mérite la réputation qu'elle s'est faite avec cette spécialité culinaire.

En 1864, il existait aussi, rue du Four-Saint-Honoré, un restaurant du Pied-de-Mouton, tenu par un sieur Lechartier. C'est là que le baron Brisse, de gourmande mémoire, aimait à venir et à y amener ses amis. Dans son journal la *Salle à Manger*, il a fait un grand éloge de cette maison, spécialiste des pieds de mouton à la poulette.

Restaurant du Rocher-de-Cancale. — Dans ses *Almanachs des Gourmands*, Grimod de la Reynière s'est montré prodigue de louanges pour ce restaurant et son propriétaire Balaine. Il avait quelque raison de le faire.

Ce restaurant du Rocher-de-Cancale était en 1806, et depuis quelques années déjà, tenu par Balaine. Il se trouvait, 61, rue de Montorgueil, rue qui fut longtemps une sorte de centre de l'ostréiculture.

La réputation de Balaine, déjà bien établie, valut à son restaurant la fréquentation des plus illustres gastronomes, à commencer par Grimod de la Reynière. Là, vint se fixer le siège de la *Société du Caveau*, fondée en 1782 ; puis, en 1808, y commencèrent les séances du Jury dégustateur — géniale idée de Grimod — où se prononçaient les légitimations des meilleurs produits soumis à l'aréopage gourmand. C'est également au « Rocher-de-Cancale » que se réunissait la *Société des Mercredis* qui n'admettait à ses repas que dix-sept convives. A ces repas, on exaltait le temps passé en médisant du temps présent et en déclarant que l'existence du gourmand était désormais impossible. — Déjà ! Et chez Balaine.

A Balaine, qui avait acquis une jolie fortune, succéda Borel, cuisinier de non moins grande valeur.

Vers 1840, le Rocher-de-Cancale, concurrencé par Philippe, établi au 54 de la rue Montorgueil, vit sa vogue l'abandonner. Le dernier haut fait culinaire de la maison fut le fameux dîner à 80 francs par tête, offert par le duc d'Orléans à soixante-dix de ses officiers après le siège d'Anvers ; dîner que les gazettes de l'époque commentèrent longuement avec force détails plus ou moins exacts.

Le Rocher-de-Cancale ferma ses portes en 1845.

Il existait au 78 de la rue Montorgueil une autre maison nommée Petit Rocher-de-Cancale. Le propriétaire de cette maison, nommé Cacuo, avait été chef de cuisine au grand Rocher.

Coll. Paul Prouté

BOULEVARD DES ITALIENS. — LE REFUGE en 1900. D'après une estampe en couleurs de Sahib.

* L'artiste nous a conservé ici l'aspect du boulevard parisien à la fin du XIX^e^ siècle. On y voit le vieil omnibus Madeleine-Bastille à chevaux et à impériale qui devait, quelques années plus tard, céder la place à l'autobus ; on y voit le Car plein de touristes ébahis, et les premières automobiles, et la dame en culotte sur sa bicyclette. C'était le temps heureux où le piéton pouvait envahir la chaussée sans crainte des embouteillages. Sur l'estampe, on ne voit pas encore ces longues files de voitures arrêtées derrière l'agent et ce sont les piétons qui sont les maîtres de l'heure.

Restaurant Philippe. — Voisin du Rocher-de-Cancale, l'établissement de Philippe n'était, à son origine, qu'un simple débit de vins. En 1820, on commença à y servir quelques viandes grillées dont la préparation était confiée à la mère Bordier, l'écaillère de la maison.

Aussitôt après, Philippe y adjoignit la restauration complète, et sa réputation naquit et se répandit avec sa fameuse « Sole à la Normande », qui vint rivaliser avec le « Turbot à la Crème » de Borel. La concurrence devenait redoutable pour le Rocher-de-Cancale.

En 1837, Philippe céda son établissement à son fils qui eut pour chef de cuisine, jusqu'en 1842, le célèbre Magny.

Après la révolution de 1848, le fils Philippe céda la maison à Pascal, ex-chef du Jockey-Club, qui la paya 320.000 francs, plus la cave. Prix fantastique pour l'époque.

Malheureusement, frappé de cécité, Pascal dut abandonner son restaurant qui était alors en pleine prospérité.

La maison Philippe disparut sous le second Empire.

Restaurant Notta. — Situé à l'angle du faubourg Poissonnière et du boulevard de ce nom, le Restaurant Notta était l'un de ceux fondés dans les vingt premières années du XIXe siècle et était classé dans ce qu'il était convenu d'appeler les « restaurants du boulevard ».

Maison de réputation culinaire très justifiée et, de tous temps, rendez-vous des journalistes.

La concurrence terrible qui se fit sentir aux environs de 1880, l'obligea à suppléer à une clientèle diminuée par les noces et repas de corps. En 1895, le journal *Le Matin*, ayant acquis l'immeuble — ou se trouvait également le Cercle Français — pour y installer ses services, le Restaurant Notta fut condamné à disparaître — non sans avoir lutté énergiquement contre l'acquéreur.

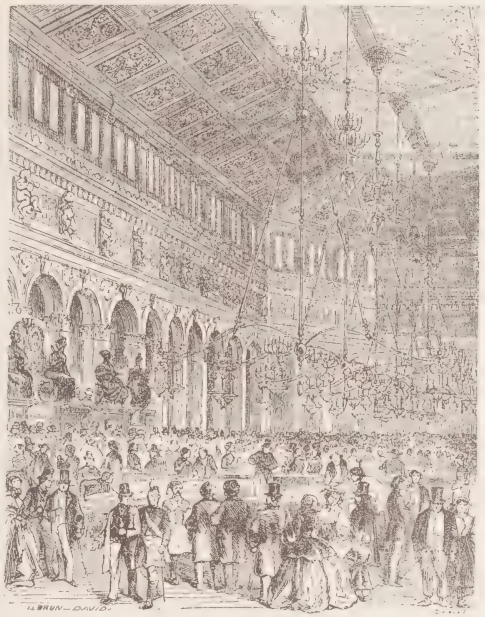

Fig. 562. — Intérieur du « Grand Café Parisien ».
Construit sous la direction de M. Charles Duval, architecte, ce café donnait par deux entrées rue de Bondy et boulevard Saint-Martin, près du Château-d'Eau. Il s'intitulait « le plus grand café du monde ». Une horloge — que l'on aperçoit à droite sur la gravure — dite chronologomètre, ornait la salle. Elle avait coûté plus de soixante mille francs.

Restaurant Foyot. — Ce restaurant fut fondée en 1802, par un sieur Lacaille qui, une quinzaine d'années après, le céda à son neveu Brébant, auquel succéda son fils. Lorsque celui-ci prit la direction du Café-Restaurant Vachette, boulevard Montmartre, il céda son établissement à Foyot.

Ce restaurant Foyot a une petite place dans l'histoire, parce que c'est là que Cadoudal et Pichegru avaient pris leurs dispositions pour le complot de la machine infernale contre le premier Consul.

Presque de tous temps, sa clientèle fut constituée par les sénateurs.

Restaurant du Grand-Véfour. Café de Chartres. — Le Café de Chartres, voisin de Véry au Palais-Royal (galerie Beaujolais) datait du commencement du XIXe siècle, et c'est après la guerre de 1870 (en 1872) que lui fut substitué le nom de Grand-Véfour. Véfour était le nom du propriétaire du Café de Chartres, maison de haute réputation culinaire commencée sous le Café de Chartres, fréquentée par le monde riche et distingué.

En 1875, le Grand-Véfour fut repris par M. Elie Herbomez qui dirigeait le Restaurant Bonvalet. Après sa mort, en 1885, sa veuve continua l'exploitation de la maison jusqu'en 1897.

Restaurant du Petit-Véfour. — En 1824, Véfour jeune, frère du propriétaire du Café de Chartres, acquit, d'un sieur Poisson, le Café de l'Europe (Palais-Royal) dont il fit un restaurant qu'il dirigea jusqu'à sa mort en 1836. Véfour aîné, son héritier, vendit l'établissement à un sieur Yver ; puis, successivement, le restaurant passa

à ces différents propriétaires, en 1840, à Duchesne ; en 1855, à Guibert; en 1867, à Duchesne fils; en 1895, à Méallier et en dernier lieu, en 1901, à M. Brun et Mlle Châteauvert.

Ce restaurant, qui subsista jusqu'au commencement de 1920, fut l'un de ceux du Palais-Royal qui furent le plus fréquentés.

C'est le public qui lui avait attribué sa désignation du Petit-Véfour, pour le distinguer du Grand-Véfour, ex-Café de Chartres.

Fig. 563. — Menu du XVe dîner de la « Rive Gauche », le 29 janvier 1878.

Le Café du Jardin-Turc et le Restaurant Bonvalet. — Ces deux établissements étaient connexes, mais le café existait déjà avant la fondation du restaurant. Ce Café Turc, tel que nous le montrent les gravures du temps, était l'œuvre de Bonvalet, et ses concerts étaient une des distractions du quartier. Dans la multitude de théâtres, cafés, cabarets et musées de figures qui s'étendaient de la Porte-Saint-Martin à l'extrémité du boulevard du Temple, que l'on appelait le boulevard du Crime, l'établissement tenait le centre.

Ce fut le 11 avril 1811 que Bonvalet, ancien premier garçon de cave de la maison Langin, ouvrit son restaurant dans l'immeuble, au coin de la rue Charlot et du boulevard. Ses débuts furent heureux. La clientèle

des états-majors des armées alliées, en 1814 et 1815, lui fut profitable, et il eut bientôt celle des auteurs, directeurs et artistes des théâtres voisins. Outre le service à la carte, la maison avait également la spécialité des noces et repas de corps, comme elle l'eut toujours par la suite et, dès ses premières années, sa réputation culinaire avait été établie par les talents de deux maîtres cuisiniers, Tamisier et Didelot, ex-chefs de maisons de noblesse, et par sa cave que l'on disait sans rivale.

Lors de l'attentat de Fieschi, en 1835, en face de l'établissement, ce fut au Café Turc que furent transportés les blessés et les morts, parmi lesquels le général de Vérigny et le colonel de gendarmerie Raffet. Le maréchal Mortier, tué sur le coup, fut relevé par Bonvalet arrivé des premiers sur le lieu de l'explosion et transporté sur un billard du Café Turc, où le roi Louis-Philippe et ses fils s'arrêtèrent un instant.

Détail typique : dans l'affolement des premiers instants, des gardes nationaux s'étaient réfugiés dans le sous-sol du restaurant où se trouvait établi le garde-manger, et ils y oublièrent un bonnet à poil... dans une terrine de sauce.

En 1838, Bonvalet céda son établissement à son fils et, de ce moment, il fut le rendez-vous de toutes les célébrités politiques, artistiques et littéraires de l'époque. Victor Hugo, Musset, Alfred de Vigny, Véron, Sainte-Beuve ; les auteurs Lambert-Thiboust, Deslandes, Edouard Martin, Benjamin Autier (l'auteur de *Robert Macaire*) ; le duc d'Orsay, le roi Jérôme, Gavarni, le miniaturiste Isabey, etc., s'y rencontraient. Ce fut alors que Bonvalet acquit l'immeuble voisin du Café Turc qu'il transforma, avec un luxe inouï pour l'époque, en salle de restaurant qui prit le nom de Salon-Turc.

Au coup d'Etat de 1851, les députés républicains, traqués par la police, se réfugièrent chez Bonvalet pour organiser la résistance.

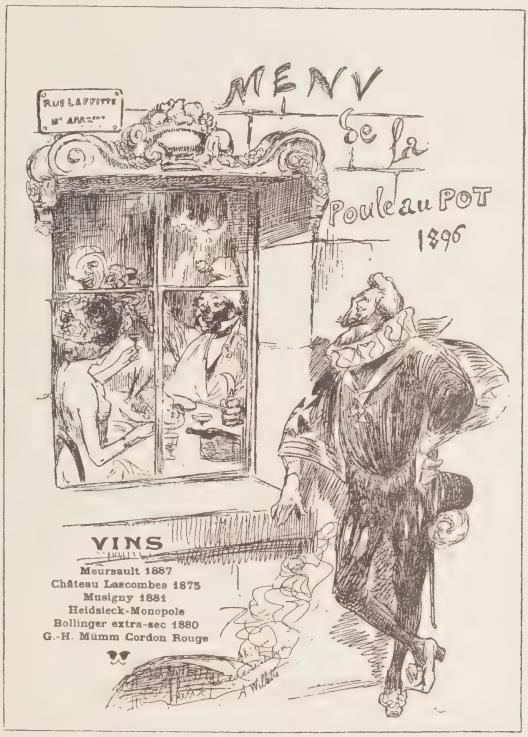

Fig. 564. — Menu de la « Poule au Pot » (1896).
D'après un dessin de Willette.

Dans son livre *Le Spectre Rouge*, Romieu avança que Bonvalet avait été arrêté sur les barricades, ce qui était faux ; mais ce qui fut vrai, c'est qu'il paya d'un mois d'internement ses convictions républicaines.

C'est chez Bonvalet — l'histoire est authentique — que tenait ses assises le père Gourier, surnommé « l'assassin à la fourchette », étrange personnage qui prenait plaisir à faire mourir d'indigestion ceux qui, par malchance, devenaient ses invités.

En 1858, Tavernier succéda à Bonvalet et étendit la restauration à prix fixe au Café et au Jardin Turc. Il agrandit considérablement la maison en transformant des halls inoccupés en somptueux salons dont un porte le nom du fondateur de l'établissement.

Sous Tavernier, de 1859 à 1870, le restaurant eut pour chef l'un des cuisiniers les plus réputés du temps, Joseph Voiron, qui, après une tentative d'établissement malheureuse, de 1882 à 1890, termina sa carrière, en 1906, au restaurant Durand.

En 1875, Tavernier eut pour successeur son neveu, Elie Herbomez, qui le céda lui-même à son frère

Louis pour prendre la direction du Grand-Véfour. A la mort de ce dernier, en 1882, l'établissement revint au troisième frère, Gustave Herbomez.

En 1894, Binda, beau-frère d'Herbomez, en devint acquéreur et fit des frais considérables pour moderniser l'établissement.

En 1904, Bonvalet est devenu le Restaurant des Coopérateurs.

Les principaux chefs de cuisine depuis 1875 furent Dutertre, Ph. Gilbert et Ramspacher.

Fig. 565. — Menu orné d'un dessin de A. Willette (1897).

Restaurant Brébant-Vachette. — En quittant le restaurant Foyot, Brébant prit le Café Vachette qui, à l'origine, n'était qu'un petit établissement dépendant de l'hôtel Saint-Phar. Sous le premier Empire, c'était le « Café des Grands-Hommes » ; sous la Restauration, il s'appela Café Mathon, du nom de sa propriétaire qui le vendit, en 1827, à un sieur Allez, lequel lui adjoignit un restaurant. Le successeur fut un nommé Aubry et, enfin, ce fut Vachette dont l'établissement prit le nom.

Brébant en fit un restaurant de premier ordre où affluait une clientèle distinguée et aussi, la nuit, la clientèle spéciale des cabinets particuliers. Ce fut aussi le rendez-vous des hommes de lettres de l'époque et, dans les dix dernières années du second Empire, c'était le restaurant boulevardier par excellence.

Très populaire, et surtout très généreux, Brébant avait aussi été appelé « le restaurateur des Lettres », titre très honorifique sans doute, mais qui ne le conduisit pas à la fortune. Brébant, qui était excessivement bon, faisait, tous les matins, distribuer des soupes aux indigents.

Ce restaurant était admirablement tenu et, à travers les fenêtres grillagées du garde-manger qui donnaient sur le boulevard, le public admirait l'ordonnance et l'abondance des victuailles qui s'y trouvaient, l'ordre et la propreté qui y régnaient.

L'établissement illustré par Brébant existe toujours, mais n'a plus rien de comparable à ce qu'il était au temps de sa splendeur.

Restaurant de la Maison-Dorée. — La Maison-Dorée fut ouverte en 1841 dans un immeuble construit en 1839, sur l'emplacement qu'occupait le Café Hardy, au coin de la rue Laffitte et du boulevard de Gand (boulevard des Italiens).

A cette époque, le rez-de-chaussée et l'entresol de ce nouvel immeuble furent occupés par un restaurant qui s'appela d'abord le Restaurant de la Cité. Les balcons et balustrades de cette nouvelle maison étant dorés, ce fut le public lui-même qui lui donna le nom de « Maison-Dorée », nom qui se substitua à celui de « Restaurant de la Cité ».

Le luxe qui avait été prodigué dans l'installation de l'établissement effraya un peu la clientèle, et ses débuts furent laborieux ; mais, bientôt, le public accorda à la nouvelle maison une faveur qui se maintint jusqu'à sa fermeture.

Ce restaurant fut créé par M. Louis Verdier qui possédait déjà, dans la partie disparue de la rue de la Poterie, un petit restaurant célèbre pour sa cuisine, que fréquentaient les bonnetiers, drapiers et gros commerçants de la rue des Bourdonnais.

En 1854, M. Louis Verdier céda sa maison à ses fils Ernest et Charles, — tous deux collaborateurs de leur

FIG. 566. — LE CAFÉ DE LA ROTONDE AU PALAIS-ROYAL EN 1880.

père depuis l'ouverture du restaurant, — lesquels restèrent associés jusqu'en 1873. De cette époque, Ernest Verdier resta seul propriétaire.

En 1879, après trente-huit années de travail, Ernest Verdier recéda la maison à son frère Charles qui s'adjoignit, comme collaborateurs intéressés, les deux fils de son frère Ernest : Charles et Ernest Verdier jeunes.

A la mort de M. Charles Verdier en 1891, ses deux neveux rachetèrent la maison à la succession en fondant une société en participation avec Mme Verdier, leur mère, et Casimir Moisson, qui, depuis trente ans, dirigeait les cuisines de la Maison-Dorée et était considéré, à juste titre, comme l'une des plus hautes sommités culinaires de son temps.

Cette association dura jusqu'au 31 décembre 1902, date à laquelle la maison ferma pour fin de bail et de dissolution de la société, dont M. Ernest Verdier s'était déjà retiré en 1897.

La Maison-Dorée fut, par excellence, la maison parisienne affectionnée par la société distinguée et, avec son voisin le Café Anglais, elle a écrit les plus belles pages de la restauration française pendant la seconde moitié du XIXe siècle.

Après sa fermeture, la Maison-Dorée fut occupée, quelque temps, par une brasserie, laquelle fut expropriée avec une indemnité de l'Etat et, aujourd'hui, c'est un bureau de poste qui est à la place de la célèbre maison.

De 1879 jusque vers 1895, eut lieu à la Maison-Dorée le déjeuner des Gambettistes, qui se faisait précédemment chez Frontin, au Pont-de-Fer, groupe dont faisait partie M. Charles Verdier qui, une ou deux fois par an, offrait un grand dîner à ces messieurs.

Faisaient partie de ce groupe : MM. Hébrard, directeur du *Temps;* Castagnary, critique d'art; Ranc, sénateur; les députés Spuller, Reinach, Antonin Proust, Etienne, Thompson, Emmanuel Arène, Stephen Pichon; Manet, frère du grand peintre; Magnin, directeur de la Banque de France; Charles Quentin, directeur de l'Assistance publique, etc.

Restaurant Laveur. — Dans ce restaurant, qui était une pension, moyennant un prix mensuel déterminé, trouvaient table mise, menu prêt et souriant accueil, ceux dont la bourse n'osait affronter les prix des grands restaurants. L'on y trouvait une cuisine sans prétention, mais excellente, véritable cuisine de maison bourgeoise.

Fig. 567. — LA TAVERNE DES CANOTIERS A BERCY, VERS 1880.

Cette pension fut ouverte par Laveur, en 1840, rue des Mathurins-Saint-Jacques (aujourd'hui rue du Sommerard). En 1844, elle fut transférée d'abord rue Pierre-Sarrazin, puis rue de la Harpe en 1846 et, finalement, en 1855, rue des Poitevins, dans l'ancien hôtel de Thou.

La direction de la maison était entièrement entre les mains de Rosalie Losset, belle-sœur de Laveur, que, dans leur familiarité, les clients dénommaient Tante Rose.

Autour des tables de cette pension Laveur, vinrent s'asseoir tous ceux qui étaient promis aux hauts postes gouvernementaux : Gambetta, Pichon, Millerand, Loubet, Poincaré, Clemenceau, etc. ; puis des littérateurs, des poètes et des peintres, comme Vallès, Daudet, Paul Arène, Coppée, Courbet, etc. On peut donc dire que toutes les illustrations politiques, littéraires et médicales de la fin du XIX[e] siècle furent les pensionnaires de la maison Laveur.

En 1872, la maison fut reprise en association par Baptiste Losser, neveu de Laveur, et son beau-frère Guitare, un excellent ouvrier cuisinier, toujours sous l'œil vigilant de Tante Rose, qui ne quitta la maison qu'en 1900.

Décédée en mars 1920, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, nombre de journaux consacrèrent à cette vénérable personne quelques lignes dictées, peut-être, par le souvenir à quelques-uns de nos plus notoires contemporains qui, pendant leur jeunesse studieuse, furent les clients de la pension Laveur.

Restaurant Champeaux. — Situé place de la Bourse. En 1864, il était tenu par M. Trop, qui, d'une cour attenante à la maison, avait fait un délicieux jardin d'hiver, innovation qui contribua grandement à attirer la clientèle. Le principal de celle-ci était les hauts employés de la Bourse, les étrangers de passage et, comme on disait alors, « la province voyageuse ». Avoir dîné chez Champeaux était l'orgueil d'un provincial.

FIG. 508. — LES PRINCIPAUX JOUEURS DU « CAFÉ DE LA REGENCE » D'après un dessin de Horsin-Deon. (*Le Monde Illustré* 1874

Après la guerre de 1870, le restaurant passa à la dynastie des Catelain, et c'est là que le célèbre chef et associé des frères Verdier, de la Maison Dorée, a terminé sa carrière culinaire en 1904. Là fut créée le « Poulet Champeaux » dont la recette, pour ancienne qu'elle soit déjà, est toujours pratiquée.

Cette maison disparut dans le courant de 1908.

Restaurant Noël Peter's. — Ce restaurant, qui est situé, 24, passage des Princes, fut fondé en 1854, par un sujet Américain — fait assez rare dans la restauration parisienne, pour qu'on le souligne. Il fut d'abord nommé Restautant Peter, du nom de son fondateur.

Quelques années plus tard, M. Peter s'associa avec M. Noël qui, lui, était Français, et qui, pour cette raison, donna à cette maison, où, jusque-là, la cuisine avait été faite selon les méthodes anglo-saxonnes, un caractère nettement différent, et cela fit, que, tout de suite, les amateurs de bonne chère fréquentèrent cet établissement.

Peter se retira d'ailleurs plus tard de cette association, et, avec Mme Claudon, alla fonder, sur le boulevard des Capucines, le Café Américain, devenu aujourd'hui, le Restaurant des Capucines.

A la mort de M. Noël, Mme Noël, sa veuve, confia la gérance de cet établissement à M. Haule. Elle donna ensuite cette gérance à MM. Bétis et Vibert. C'est à ces derniers que M. Vaudable, l'actuel propriétaire, succéda en 1913.

Le Restaurant Noël Peter's fut une des plus célèbres maisons de bouche de Paris, pendant la seconde moitié du XIXe siècle. Et le XXe siècle n'a pas vu cesser cette juste réputation. Un chroniqueur, parlant de ce restaurant, écrivait en 1866 : « La fortune de cet établissement est faite depuis longtemps; qui n'a pas déjeuné chez Peter's, n'a pas lu une des pages les plus curieuses du livre de la vie parisienne. C'est là, qu'entre onze heures et midi et demi (les Parisiens déjeunaient de bonne heure à cette époque), on est admis à contempler dans leur gloire, et à entendre dans leur esprit : Timothée Trimm, Villemessant, Henri Rochefort, Alfred Quidant, Offenbach, Jules Prével, Albert Wolf, Guillaume, Noriac, Albéric Second, Victor Koning, Pounchet, et tant d'autres qui représentent la causerie française dans sa plus amusante expression. Les déjeuners de Peter's sont renommés partout l'univers. Et ses soupers de bal masqué ! »

Nous croyons fort que l'auteur de ces lignes, d'allure un peu publicitaire, peut-être, n'est autre que Charles Monselet, qui, par modestie, a négligé de citer son nom parmi ceux des habituels convives du restaurant du passage des Princes.

Restaurant Prunier. — C'est en 1872 que M. Alfred Prunier ouvrit, rue Duphot, là où se trouve encore ce restaurant célèbre, une modeste maison, où avec l'aide de sa femme, qui était une excellente cuisinière, il put se constituer petit à petit une clientèle qui augmenta d'année en année.

Les amateurs de bonne chère étaient attirés là par un choix d'huîtres de première qualité, par une cave, peu importante d'abord, mais toujours composée de vins choisis avec discernement, et par des menus très variés — qui, peut-être, paraîtraient un peu restreints aujourd'hui — et surtout par d'excellentes spécialités culinaires que, là, on trouvait plus succulentes que partout ailleurs.

A la suite des gourmands parisiens, les étrangers, curieux de connaître la cuisine française, vinrent en foule chez Prunier.

Aussi, vint un moment où la petite boutique du début devint insuffisante pour répondre à l'afflux de la clientèle, et il fallut procéder à des agrandissements.

C'est après le décès de ses parents, morts pour ainsi dire à la tâche, que M. Emile Prunier prit la direction de cette maison en 1897. Cet homme, qui était un restaurateur de grande race, un vrai maître en cette partie, transforma le vieil établissement, l'agrandit d'une façon prodigieuse et en fit le restaurant dont la réputation est mondiale.

En même temps que le restaurant poursuivait sa réussite, on ouvrit, à côté des grands salons du rez-de-chaussée, de nouvelles salles où l'on dégustait des huîtres de toutes provenances et des fruits de mer de toutes sortes, que l'on arrosait des meilleurs vins blancs de Bourgogne, dont la maison s'était aussi fait une spécialité.

RESTAURANTS — CAFÉS — AUBERGES — CABARETS — TAVERNES

Le Cafe Procope. — Les historiographes ne sont pas absolument d'accord sur la date exacte où fut fondé ce café par le sicilien Francesco Procope, rue des Fossés-Saint-Germain, aujourd'hui, rue de l'Ancienne-Comédie.

En tous cas, il est considéré comme le plus ancien café de Paris.

Cependant, il semble avoir été précédé d'une année par un certain « Café de Paris », ouvert en 1689 par un nommé Baptiste qui le céda, quelques années plus tard, à une veuve Fournier. Ce café serait, d'après les chroniques du temps, le premier établissement où des journaux — ou, du moins, des gazettes — étaient mis à la disposition des clients.

La célébrité du Procope commença dans les premières années du XVIIIe siècle. Là, en effet, fréquentaient Voltaire, Piron, Jean-Jacques Rousseau, Marmontel, le Chevalier de Saint-Georges et divers autres personnages notoires de cette époque.

Dans le cénacle du Procope, le marquis de Bièvres, parlait haut. Là se formulaient les critiques théâtrales, là se discutaient les derniers livres parus.

Dans les dernières années du Second Empire, la clientèle du Procope était constituée par une bohème littéraire, à côté de laquelle vinrent s'installer Gambetta et les politiciens de son groupe. L'illustre tribun ne se doutait pas alors de sa proche fortune politique et du rôle important qu'il allait jouer dans les destinées de notre pays.

Le Café Procope, qui après le Second Empire était devenu un restaurant plutôt qu'un café, ferma ses portes vers 1914. De ce café, qui tient une place si large dans l'histoire des maisons de bouche parisiennes, il ne reste aujourd'hui que le nom. Et, encore ce nom glorieux dans les fastes de la restauration, sert d'enseigne à une sorte de restaurant végétarien, placé sous le signe d'une divinité d'Orient.

Le Café de la Régence. — Fondé en 1718, place du Théâtre-Français et tenu à l'origine par un sieur Lefèvre, ce café prit son nom du gouvernement d'alors, c'est-à-dire de la Régence du duc d'Orléans. Il dut surtout sa célébrité aux tournois d'échecs qui réunissaient les joueurs les plus réputés. Il compta parmi ses clients Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, Diderot, Chamfort, Bonaparte, le peintre Regnault, l'architecte Fontaine, le bas-bourguignon Champion, populairement connu sous le nom de « l'homme au petit manteau bleu », etc. Démoli en 1852 et reconstruit (rue Saint-Honoré), un restaurant fut adjoint au café.

Ce café, qui est un restaurant, est surtout fréquenté par le monde des théâtres.

Le Café de Foy. — Ce fut le premier café du Palais-Royal (galerie Montpensier), fondé en 1749 par un ancien officier nommé de Foy.

Passé en 1774 à Jousserand dont la femme était appelée la « Belle Limonadière », ce café ne commença à prendre une réelle importance que sous l'Empire, importance qui s'accrut sous la Restauration et se conserva dans les temps suivants. C'est là que s'organisa la première souscription en faveur des frères Montgolfier. Parmi la clientèle habituelle étaient Carle Vernet ; Sourges, écuyer de l'Empereur ; Barré, le directeur du Vaudeville, et un excentrique appelé Martin le Cynique, dont la satire s'exerçait sur les gouvernants. C'est au « Café de Foy » que Camille Desmoulins appela le peuple aux armes contre la Bastille.

Après Jousserand, les propriétaires successifs furent Pouillet, Mme Lenoir, Lemaitre et Quesnel qui tenait encore le café en 1863.

Mis en vente en 1863, et n'ayant pas trouvé d'acquéreur, le Café de Foy subit une éclipse, puis fut repris par Bignon aîné, ancien garçon du « Café de Minerve », qui en fit un café-restaurant et le céda à son frère en 1865.

Le Café de Foy, devenu Café Bignon, subsista jusqu'aux environs de 1884 où il fut remplacé par le Restaurant Paillard.

Le Café Lemblin. — Ce café avait été fondé, quelques années avant la Révolution, au Palais-Royal (galerie de Chartres), par un nommé Perrou, mais ce n'était qu'un petit établissement. En 1805, les exigences du propriétaire de l'immeuble ayant forcé Perrou à se retirer, un garçon du Café de la Rotonde offrit au propriétaire ce qu'il demandait, obtint un bail de vingt ans et chargea l'architecte Alavoine de transformer et embellir l'établissement.

Le Cafe de la Rotonde. — Fondé en 1791 au Palais-Royal (galerie Beaujolais) par Cuisinier, ancien valet de chambre de Louis XVI, il fut acquis en 1806 par Engilbert qui, en 1822, créa le Café de Paris.

La Rotonde était fréquentée par Gluck, Piccini, Grétry et leurs partisans. De fréquentes querelles s'y élevaient entre Gluckistes et Picciniste.

On a raconté que, en 1814 et 1815, lorsque les Alliés faisaient la fortune des établissements parisiens, Engilbert, atteint d'une grave maladie, avait dû laisser la gérance de son café à l'un de ses garçons qui, honnête homme, remit à son patron, lorsque celui-ci fut guéri, la somme de 467.000 francs, représentant les bénéfices réalisés durant sa maladie.

Le Café Tortoni. — Il fut ouvert en 1798 par un glacier du nom de Velloni ; mais, pour des raisons commerciales, il s'adjoignit Tortoni qui dirigeait la maison et qui prit dès lors le nom de celui-ci.

Au cours du XIXe siècle, tout ce que Paris comptait de célébrités, dont la liste serait trop longue à énumérer, de viveurs fortunés et de monde élégant fréquenta Tortoni, dont le perron était légendaire.

Maintes anecdotes plaisantes sortant de cette maison défrayèrent les chroniques des journaux et, dans sa plaquette intitulée : *Restaurateurs et Restaurés*, Chavette a raconté que, en 1820, Louis XVIII avait donné l'ordre de marchander la maison pour la donner en récompense au garçon limonadier Paulmier qui avait contribué à l'arrestation de Louvel, l'assassin du duc de Berry.

L'affaire ne se réalisa pas et Paulmier reçut de la munificence royale une somme d'argent pour s'établir à sa guise.

Tortoni n'était pas un restaurant dans le sens propre du mot, mais l'on y servait des déjeuners qui attiraient de nombreux clients.

C'est pendant la période du Second Empire que le Café Tortoni atteignit son plus haut degré de splendeur. Après Tortoni, l'établissement eut différents propriétaires dont le dernier fut Percheron, qui le tint jusqu'en 1889, époque de sa fermeture.

Le Café Hardy. — Hardy, petit traiteur installé dans les environs des Halles, vint, en 1709, ouvrir un café au coin de la rue Laffitte. Ce fut certainement le premier grill-room parisien.

Dans la salle principale, où était une superbe cheminée en marbre blanc, un gril d'argent était installé en permanence sur une paillasse de braises. A côté se trouvait un buffet où étaient exposées des victuailles parmi lesquelles le client désignait à Hardy celle de son choix, et la cuisson se faisait devant le client.

En 1805, la veuve Hardy adjoignit un restaurant au café, et céda son établissement en 1821 à Simonet, qui le céda lui-même aux frères Hamel quelques années après.

En 1839, à la place du Café Hardy s'édifia la Maison Dorée.

Le Café Anglais. — L'histoire du Café Anglais ne saurait se résumer dans une brève notice ; il faudrait un volume écrit par un annaliste bien renseigné pour rappeler les fastes du célèbre restaurant parisien.

Ce café fut fondé en 1802, après la paix d'Amiens, par Chevreuil et à l'endroit même où il a trouvé sa fin, au coin de la rue de Marivaux et du boulevard. A l'origine, sa clientèle étant surtout composée d'Anglais — d'où son nom — la cuisine anglaise tenait une large place sur ses menus. En 1809, lorsque la guerre éclata entre la France et la coalition formée par l'Angleterre, la maison, privée de sa plus importante clientèle, périclita et allait sombrer. Le fameux dîner organisé par Buret la sauva.

Ce Buret était un marchand de vins, qui eut l'idée d'offrir un dîner surtout pour faire apprécier ses vins — à dix des gourmets les plus connus. Dîner à trois louis par tête, où parut le potage à la Camérani, qui avait pour base une purée de foies de poulets, avec cette particularité que les poulets qui les fournissaient devaient être mis à mort par l'électricité. Cette nouveauté révolutionna le monde des gourmands ; on voulut connaître ce fameux potage, les clients affluèrent, apprécièrent l'exquisité de la cuisine appuyée de vins remarquables, et ainsi fut sauvé le Café Anglais.

Dès lors, et avec, par la suite, la fréquentation des officiers des armées alliées en 1814 et 1815, commença pour le Café Anglais l'ère de grande prospérité. Cependant, la maison connut encore quelques vicissitudes. Fermée pendant quelques mois en 1841, elle fut rouverte par un sieur

Talabasse qui l'achemina de nouveau vers le succès. A Talabasse succéda Lourdain, un ancien notaire, puis vint le Bordelais Belhomme, qui savait quel auxiliaire il aurait avec Dugléré, ancien chef de la maison de Rothschild, et l'amenait avec lui.

Et avec la vie joyeuse que fut celle de l'Empire, où se mettait en action la devise épicurienne, c'est, pour le Café Anglais, l'époque brillante, triomphante et, cette fois, de pleine prospérité. C'est dès lors le rendez-vous de toutes les illustrations françaises et étrangères, des lions, des gandins, des dandys, et Duglère réalise des merveilles culinaires.

Là est désormais le foyer de l'esprit boulevardier ; là se goûte pleinement la volupté de la bonne chère, et l'on a dit, avec raison, que le Café Anglais avait été l'illustre soutien de la cuisine française.

Et qui évoquera les souvenirs qui se rattachent à ce légendaire Grand-Seize où, en 1867, deux empereurs et deux princes royaux se trouvèrent attablés ?

Les classiques culinaires ont recueilli les recettes de quelques-uns des mets créés au Café Anglais, tels que le *potage Germiny* — suprême régal des honnêtes gens, comme disait Monselet, — la *sole Dugléré*, la *poularde d'Albuféra*, les *pommes de terre Anna*, le *soufflé à l'anglaise*, etc.

Le 1er avril 1913, c'est une sorte de repas funèbre qui rassembla dans l'un des salons du Café Anglais le comité du Jockey-Club et quelques anciens habitués du déjà défunt le Grand-Seize.

Le Café Anglais finissait en beauté !

Le Café de Paris. — Ce café fut ouvert le 15 juillet 1822, par Guératz et Engilbert. Ce dernier tenait également le Café de la Rotonde au Palais-Royal, au coin de la rue Taitbout et du boulevard des Italiens (qui s'appelait alors boulevard de Gand), dans un vaste et luxueux immeuble qu'habitait précédemment le prince Demidoff. Dans le même immeuble habitait aussi lord Seymour, dit « Mylord l'Arsouille », organisateur des fameuses descentes de la Courtille.

Toute la fashion parisienne, tout ce que la capitale comptait d'illustrations dans les arts, les sciences, les lettres... et la gastronomie, passa dans les salons du Cafe de Paris, dont la vogue et la prospérité furent immenses dans ses vingt premières années, mais le voisinage de la Maison Dorée lui fut néfaste.

En 1837, le fils Engilbert devint le seul propriétaire du café ; le 15 juillet 1838, jour anniversaire de la fondation, il le cédait à Kratœville, qui eut pour successeur Guépets en 1845. Mais, déjà, se manifestaient des symptômes de déclin pour le Café de Paris qui ferma ses portes vers 1858.

Le Café de Paris (deuxième du nom). — C'est en 1878, lors de l'inauguration de l'avenue de l'Opéra, que fut ouvert le Café de Paris, le deuxième du nom.

Le premier Café de Paris était situé sur le boulevard de Gand (maintenant boulevard des Italiens), dans l'endroit où se trouve maintenant le pâté de maisons placé entre la rue des Italiens et la rue Taitbout.

En face, de l'autre côté de la rue Taitbout, se trouvait le fameux Perron de Tortoni. Dans ces deux établissements fréquentaient tous les « lions » du boulevard.

« Le « lion », dit Frédéric Soulié, dîne au Café de Paris où il fait étalage de son dîner. Ce restaurant lui plaît parce qu'il s'étale lui-même aux yeux des passants par des fenêtres au rez-de-chaussée. Il est là, au grand air en été, derrière une vitre en hiver, en montre aux badauds, comme les pantalons de Renard (fameux tailleur de l'époque romantique) ou les gants de Mme Geslin. »

A cette époque, cette partie du boulevard était l'endroit où se rencontraient tous les dandys de Paris. Le matin, on déjeunait rapidement chez Tortoni ; le soir, on dînait ostentatoirement au Café de Paris. C'était là les deux pôles de la vie parisienne.

« Le dîneur du Café de Paris, dit encore Frédéric Soulié, est un homme d'une position faite, d'une bonne solvabilité. Jusqu'à un certain point, la cuisine y a la consistance de ceux qui la mangent. Le bifteck et les cotelettes y sont d'une épaisseur et d'un suc exquis. »

Les vastes salons de ce restaurant élégant étaient installés dans les anciens appartements du prince Demidoff. Tout y avait grand air, et le luxe y était orné.

Tous les grands écrivains de cette époque fréquentaient cet établissement. Balzac était un des habitués du Café de Paris. Là, on voyait aussi Roger de Beauvoir, Roqueplan, Malitourne, le Dr Véron, gourmand raffiné, Lautour-Mezeray, Romieu, le grand amateur de truffes, Alfred de Musset, le prince Belgiojoso, Alexandre Dumas, père, qui, alors, réunissait les matériaux de son *Grand Dictionnaire de Cuisine*, de Saint-Criq, qui passait pour l'homme le plus original de Paris, Théodore Muret, célèbre critique dramatique qui écrivait ses articles dans la *Quotidienne*.

Là encore on voyait, émule de Romieu, dans la mystification, le comte de Courchamps, le fameux auteur des *Souvenirs de la Marquise de Créquy*, qui, au dire de quelques contemporains, était un agent secret de la police et qui, gastronome érudit, a écrit un remarquable dictionnaire de cuisine.

⁂

C'est un ancien cafetier de Tours, M. Jolliveaux, qui, en 1878, créa le Café de Paris, deuxième du nom, dans l'immeuble qui fait le coin de l'avenue de l'Opéra et de la rue Louis-le-Grand. Cet immeuble a été construit par l'architecte Fouquiaux.

Durant les premières années de l'exploitation de cet établissement, son nom de « Café » était parfaitement justifié, puisque, non seulement on y faisait de la limonade dans l'intérieur, mais aussi parce qu'il y avait une terrasse à l'extérieur.

M. Jolliveaux céda son établissement à M. Léon Hirsch, en 1881.

Jusqu'en 1888, M. Hirsch dirigea cet établissement. Il le céda alors à M. Gustave Vidal, qui, précédemment, avait géré le Café Anglais pour le compte d'une société qui l'avait acquis en 1880.

En décembre 1897, le Café de Paris fut acheté par M. Léopold Mourier, qui venait de vendre le Restaurant Maire 1.300.000 francs, somme énorme pour l'époque.

M. Mourier transforma totalement l'établissement. Il supprima la salle de café proprement dite et fit sa réouverture le 3 février 1898.

Déjà, à cette époque, le directeur actuel de cette maison célèbre dans le monde entier, M. Louis Barraya, était maître-d'hôtel du restaurant qui avait pour directeur général un maître de la profession, M. Henri Dufour.

Actuellement, M. Louis Barraya dirige, en même temps que le Café de Paris, qui est un des plus célèbres restaurants de Paris et même du monde, le Restaurant d'Armenonville et le Pré-Catelan, au Bois de Boulogne, et le Fouquet's Bar, avenue des Champs-Elysées.

Depuis la fondation de cet établissement, les cuisines ont été dirigées par des maîtres queux réputés, tels que MM. Berte, Kannengieser, Chopin, Arnion et Tony-Girod qui est le chef de cuisine actuel.

Le Café Riche. — La fondation du Café Riche, au coin de la rue Le Pelletier, semble pouvoir être placé, vers 1832.

Il vécut péniblement jusqu'au jour où Bignon aîné, qui venait de céder à son frère le café de Foy, en prit la direction et, en peu de temps, le mit au rang des meilleurs restaurants du Boulevard.

Durant les dernières années de l'Empire et les vingt premières années de la République, il eut toute la clientèle ordinaire des grands restaurants. Il a dû s'effacer devant le flot montant des maisons nouvelles et une banque s'est installée à sa place.

C'est là que fut créé la fameuse « sauce Riche ».

En 1916, en pleine guerre, ses portes furent définitivement fermées.

Le Cabaret de la Mère-Saguet. — D'abord simple guinguette ouverte, en 1784, rue du Moulin-de-Beurre, près la barrière du Maine, il ne fut connu que lorsque, vers la fin du premier Empire, commencèrent à le fréquenter des artistes et des chansonniers. La véritable période de prospérité du cabaret de la Mère Saguet fut de 1808 à 1830.

L'établissement ne comportait qu'une grande salle à laquelle on accédait en traversant la cuisine, dont la grande cheminée s'ornait de jambons, et d'une cour entourée de tonnelles.

Les décors de la salle étaient dus à Juhel, un peintre en enseignes, spécialiste d'attributs bachiques pour devantures de marchands de vins, et joyeux ivrogne.

Sous la Restauration, la clientèle de la Mère Saguet comptait Thiers, Charlet, Béranger, Désaugiers, Romieu, Raffet, Gavarni, Véron et les deux frères Hugo, ses préférés.

Elle appelait Victor « l'enfant sublime », et elle gardait une grande reconnaissance à Abel qui lui avait appris, disait-elle, à faire le « riz à la Valenciennes » et la « tétine de vache en daube ». La Mère Saguet avait, du reste, une réputation d'excellente cuisinière.

Fig. 509. LE CAFÉ DU HELDER SUR LE BOULEVARD DES ITALIENS, A CINQ HEURES DU SOIR. *Monde Illustré*, 18..

Ce fut elle qui servit de type à Béranger pour sa chanson de *La Mère Gaspard*, qui se fredonnait encore sous le second Empire :

Ah ! la mère Gaspard, encore un verre, encore un verre,
Ah ! la mère Gaspard, encore un verre, il n'est pas taid.

Toute cette clientèle de la Mère Saguet, illustrations du lendemain, se dispersa aux environs de 1830, et elle abandonna son cabaret.

Le Cabaret de Catherine. — C'est en 1793 que ce cabaret, qui subsiste encore, fut ouvert, place du Tertre, par la « citoyenne » Catherine Lamotte et fut aussitôt le lieu de rendez-vous des sans-culottes de Montmartre.

Cet établissement fut fort fréquenté par les soldats alliés, en 1815. Cette clientèle, qui dépensait gros, permit à Catherine Lamotte de réaliser une vraie fortune.

Son fils lui succéda en 1832.

Pendant la journée du 18 mars 1871, c'est là que s'apprirent tout d'abord l'insuccès de la tentative de reprise des canons de Montmartre, l'exécution des généraux Clément Thomas et Lecomte, le départ du gouvernement pour Versailles, l'arrestation du général Chanzy et autres nouvelles sensationnelles.

Durant la Commune, les chefs fédérés se réunissaient dans ce cabaret. Plus tard, lors de l'entrée des troupes régulières, il y eut quelques fusillades, notamment celle de Lemoussu qui avait fait se mer l'église Saint-Pierre où une école avait été installée par Paule Minck.

Les Tavernes Anglaises. — L'une de ces tavernes, la première, sans doute, du genre, fut ouverte, vers 1845, par un nommé Weit, route de la Révolte.

Dans cet établissement, qui était très bien tenu, on ne faisait guère qu'un service de table d'hôte. Diverses personnalités notoires de cette époque le fréquentaient, parmi lesquelles nous citerons : Fayot, l'un des rédacteurs du *Livre des Cent et Un ;* le baron Brisse, de gourmande mémoire ; Ponson du Terrail, le romancier populaire ; Gil Perez, Roger de Beauvoir, etc.

Fermé en 1870, à la mort du tenancier, l'établissement fut rouvert quelque temps après.

Une seconde Taverne Anglaise, ouverte après la guerre de 1870, se trouvait rue de Richelieu, en face du passage des Princes, et au fond d'une cour.

Là, les amateurs de cuisine anglaise allaient se régaler de côte de bœuf rôtie, garnie de yorkshire-pudding, de tarte à la rhubarbe et de plum-pudding.

Après avoir changé plusieurs fois de propriétaire, cet établissement fut repris, en 1896, par un ancien boucher nommé Lecœur, qui le transforma en restaurant à prix fixe. Ce restaurant eut un grand succès et, principalement les dimanches et jours de fête, il se formait de véritables queues de clients.

Il y eut aussi une autre Taverne Anglaise, qui était une succursale du Restaurant Lucas, de la place de la Madeleine, taverne qui était située rue Boissy-d'Anglas.

Cette taverne fut remplacée par un bar qui portait le titre assez curieux de *Bœuf-sur-le-Toit*, et qui était surtout une maison de nuit.

Hill's Taverne. — Elle se trouvait sur le côté gauche du boulevard des Capucines. Sa clientèle du matin était essentiellement composée d'Anglais, et l'on n'y servait, pour ainsi dire, que des viandes froides, jambon et roastbeef.

Le soir, cette clientèle était celle des restaurants du boulevard, notamment celle des viveurs et des illustrations de la galanterie.

C'était là aussi que, après les représentations, venaient souper les artistes.

Cette taverne ferma vers 1893.

La Taverne de Londres. — Elle fut fondée, en 1867, place Boïeldieu, en face de l'Opéra-Comique, par Edouard Vinchon, ancien maître d'hôtel.

Le matin, sa clientèle se composait, en grande partie, de boursiers ; le soir, d'artistes et de commerçants du quartier.

Très réputée pour sa côte de bœuf à l'anglaise qui figurait invariablement sur la carte du dîner.

C'est au matériel de la Taverne de Londres que le sénateur Couteaux emprunta la daubière qui lui servit pour son fameux « Lièvre à la Royale ».

Cette taverne ferma aux environs de 1914 et a été remplacée par un restaurant à petit prix fixe.

Restaurant Bonnefoy. — Situé boulevard Montmartre et fondé par Bonnefoy, vers 1820.

Ce restaurant, l'un des plus achalandés des boulevards, et de haute réputation culinaire, eut sa plus grande prospérité sous le second Empire.

En 1877, le jour du Vendredi saint, il y fut servi un banquet — organisé par quelques libres-penseurs — d'où le maigre était naturellement exclu, qui causa quelque émoi parmi le monde religieux.

La grande vogue du Restaurant Bonnefoy eut le commencement de son déclin vers 1876, et il disparut en 1886.

Restaurant Drouant. — C'est en 1880 que Charles Drouant, originaire d'Alsace, et venu à Paris après l'annexion, fonda ce restaurant.

Au début, ce restaurant, qui est, aujourd'hui, un des plus importants de Paris, n'était qu'un modeste établissement de marchand de vins-traiteur, occupant quelques mètres carrés, au coin des rues Gaillon et Saint-Augustin.

Mais dès cette époque, déjà lointaine, cette maison était réputée. Drouant avait su se faire, dans la clientèle du centre de Paris de cette époque, une réputation sans cesse grandissante par la qualité de sa cuisine, des vins qu'il savait admirablement choisir et des huitres fines dont il se fit une spécialité.

Le succès ne quitta plus cette maison, qui, après huit agrandissements et transformations, est devenue l'important établissement dont la renommée mondiale confirme et continue par les mêmes causes le succès des débuts.

Il serait difficile d'énumérer les personnalités qui ont fréquenté assidûment le Restaurant Drouant, depuis bientôt un demi-siècle.

Les plus célèbres artistes et écrivains du XIXe siècle, les hommes politiques de toutes nuances, depuis Jaurès jusqu'à Charles Maurras, ont été les clients fidèles de cette maison.

Restaurant Durand. — Ce restaurant de la place de la Madeleine, fondé vers la moitié du XIXe siècle et classé parmi les bons restaurants du boulevard, eut, comme ses confrères, sa clientèle de grands-ducs, de boursiers, d'hommes de lettres et d'artistes.

Mais son heure de grande célébrité fut celle où il eut la fréquentation du général Boulanger, le populaire ministre de la Guerre, au cheval noir, chansonné par Paulus, et dont la fin fut si lamentable.

Le Restaurant Durand semblait inébranlable et ce fut une surprise brusque, lorsque, à la fin de l'année 1911, on apprit sa fermeture prochaine.

Restaurant Bignon. — C'est en 1878, lors de l'Exposition Universelle, que Jules Bignon, qui précédemment avait dirigé le célèbre Café Foy, créa ce restaurant au 34 de l'avenue de l'Opéra.

Il vendit sa maison en 1890. Le restaurant, qui avait eu tout de suite une grande vogue et avait la clientèle la plus élégante de Paris, disparut à cette époque,

Restaurant Lapre. — Ce restaurant, qui est situé au coin des rues Drouot et de Provence, fut fondé en 1880 par M. Lapré. Au début, c'était surtout une maison de nuit, et dans la salle du rez-de-chaussée, il y avait un comptoir de marchand de vins.

En 1900, la maison, qui, déjà, s'était quelque peu transformée, fut reprise par M. Maurice Pottier, qui, longtemps, avait été maître-d'hôtel au Pavillon Ledoyen où il s'était formé professionnellement à l'école de M. Millon, un des maîtres de la restauration de notre époque.

M. Pottier transforma cet établissement, et, bien vite, en fit un restaurant qui fut classé parmi les meilleurs de Paris. Il y constitua surtout une cave qui passe pour une des plus parfaites de la capitale.

En 1925, M. Pottier céda son établissement à M. Cathelain.

Le restaurant Lapré est une maison fréquentée par les vrais amateurs de bonne cuisine. Il serait difficile d'énumérer tous les personnages illustres du XIXe siècle, appartenant au monde des lettres, des arts, de la politique, du barreau, du journalisme et surtout de la gastronomie qui ont fréquenté dans cette maison.

Restaurant de la Tour-d'Argent. — Paul Reboux nous raconte ainsi l'histoire de la célèbre maison du quai de la Tournelle, sorte de cathédrale de la gourmandise, où, si longtemps, pontifia « le Grand Frédéric » (Frédéric Delair), cet officier de bouche qui « a étendu son empire sur le peuple immense de ceux qui savent apprécier les délicatesses de la table ».

Fig. 570. — JARDIN D'HIVER DU RESTAURANT CHAMPEAUX, EN [illegible]. D'après un dessin de H. Linton. *Monde Illustré* 1864.

« La maison de la Tour-d'Argent existait depuis 1582. En ce temps-là, elle se trouvait aux portes de Paris, près du couvent des Bernardins. C'est là que, pour la première fois, on fit usage de fourchettes.

« Les compagnons délicats de Henri III, les favoris de Henri IV, le cardinal de Richelieu y dégustèrent des potages au lait d'amandes, des cygnes à la broche, de la grue aux pruneaux. Le chocolat que l'on servait à la Tour-d'Argent était célèbre. Mme de Sévigné le mentionne dans une de ses lettres.

« Les Fermiers-Généraux du temps de Louis XV savourèrent là plus d'un souper fin, de même que les muscadins du Directoire et les gastronomes de la Restauration.

« Plus tard, George Sand y retrouva Alfred de Musset. Alexandre Dumas s'y assit à côté d'Henri de Rochefort. Et Napoléon III, lui-même, en compagnie de la belle Marguerite Bellanger et du duc de Morny, compta parmi ses hôtes discrets.

« Sous la troisième République, le prestige de la Tour-d'Argent s'est encore accru. Elle s'honora de recevoir Edouard VII, le roi Léopold de Belgique, les fastueux grands-ducs de Russie, la reine de Roumanie, le shah de Perse, des rois du livre ou du théâtre, Anatole France et Edmond Rostand, des comédiens que chacun nommait au passage, Sarah-Bernardt, Mounet-Sully.

Durant tout le XIXe siècle, la Tour-d'Argent n'a cessé de progresser. Citer les noms de tous les personnages notoires qui y fréquentèrent, c'est chose impossible.

C'est que là on pouvait déguster le fameux canard préparé jadis par le Grand Frédéric lui-même, et qui, aujourd'hui, est encore exécuté selon les principes du maître disparu.

Restaurant Ledoyen. — C'est en 1792 que fut créé, sur l'emplacement qu'il occupe encore, le restaurant Ledoyen.

Son fondateur, dont le nom s'écrivait alors en deux mots : Le Doyen, tenait précédemment une modeste guinguette située à l'entrée des Champs-Elysées, à l'endroit où se trouve l'édicule placé devant le restaurant des Ambassadeurs.

Cette guinguette était fréquentée par les Conventionnels qui venaient s'y rafraîchir et s'y reposer après les scènes violentes de la Convention.

Tout de suite, le nouvel établissement de Le Doyen connut le succès ; il devint le lieu de rendez-vous des Parisiens, amis de la bonne chère qui, en depit des heures sombres que vivait alors la Capitale, voulaient goûter aux joies de la table et se récréer un peu, en attendant d'aller rendre visite à la machine de Guillotin qui avait remplacé sur l'ex-place Louis XV, devenue celle de la Révolution, la statue du Bien-Aimé, par Bouchardon.

Robespierre et ses amis fréquentaient le pavillon Ledoyen.

Un soir qu'ils dinaient dans une salle du rez-de-chaussée, Tallien traitait, au premier étage, quelques amis.

« Un des convives d'en bas, dit un historiographe des restaurants parisiens, ayant appelé ceux d'en haut, les deux groupes se réunirent ; mais l'entente fut de courte durée ; quelques jours après c'était la réaction thermidorienne : Tallien faisait arrêter Robespierre, le coup de pistolet de Merda blessait l'incorruptible, puis ce fut la guillotine. »

Vers le milieu du XIXe siècle, lorsque les Champs-Elysées se transformèrent, le restaurant Ledoyen se transforma aussi. La simple guinguette banlieusarde qu'il était jusque-là, devint une maison de luxe et aussi une façon de temple de la bonne cuisine.

C'est qu'il était alors dirigé par un maître de l'art culinaire : M. Balvet, dont le nom était connu de tous les gourmands parisiens.

A M. Balvet, succéda son gendre, M. Millon, qui fut, on peut le dire, un maître restaurateur. Sous sa direction, la gloire du pavillon Ledoyen devint plus grande encore.

C'est là, qu'avant la guerre, avait lieu, tous les ans, le traditionnel déjeuner du Vernissage du Salon. Cette tradition parisienne est aujourd'hui quelque peu abandonnée et c'est regrettable. A ces déjeuners, présidés par les plus grands artistes d'alors, assistaient les plus notoires personnages du monde des arts, des lettres, de la politique, du haut commerce, et aussi du monde tout court.

Restaurant Magny. — Ancien chef de la maison Philippe, rue Montorgueil, Magny acquit, en 1842, un fonds de marchand de vins-traiteur, tenu par un sieur Parizot, et il en fit en peu de temps le restaurant le plus réputé de la rive gauche. La maison de Magny était un lieu intime, propre aux diners de dégustation recherchés par des amateurs qui étaient ses clients fidèles.

Gautier, Sainte-Beuve, Renan, George Sand, Musset, etc. y fréquentèrent.

Le nom de Magny est surtout resté dans les annales de la gastronomie parce qu'il fut l'innovateur des « Petites Marmites » spécialement préparées pour un nombre déterminé de convives, et dont l'usage se répandit par la suite dans les services des restaurants.

Restaurant Lemardelay. — Fondé vers 1815 par Lemardelay dont le nom fut conservé par les différents propriétaires qui s'y succédèrent.

La maison avait une excellente clientèle de quartier ; mais, avec ses immenses salons, elle avait surtout la spécialité des noces et repas de corps.

Le restaurant Lemardelay disparu en 1892, lorsque se fonda le journal *Le Journal*, qui installa ses services dans l'immeuble.

Restaurant Dinocheau. — Il y avait vingt ans que, au coin de la place Bréda et de la rue de Navarin, la mère Dinocheau tenait un petit restaurant que, vers 1857, elle céda à son fils. Au lycée de Blois, où celui-ci avait fait ses études, il avait eu pour labadens quelques-uns de ceux qui devaient être les plus célèbres journalistes du second Empire et qui formèrent le noyau de sa clientèle à laquelle vinrent s'adjoindre Charles Monselet, Poulet-Malassis, Champfleury, Jules Noriac, Beaudelaire, Lockroy, Magnard, Tony Révillon, Jules Claretie et bien d'autres.

Dans ce restaurant, qui était un centre journalistique et littéraire, on mangeait fort bien et à bon compte ; malheureusement, Dinocheau était trop large dispensateur de crédit à ses clients, dont certains abusaient. Une telle gestion ne pouvait qu'aboutir à la faillite, et c'est ce qui arriva vers la fin de l'Empire.

En compensation, ses clients lui avaient décerné le titre de « Restaurateur des lettres ». Il eut été plus vrai de dire « Restaurateur et Providence des hommes de lettres » dans la gêne. Au résumé, le restaurant de Dinocheau a eu plus de célébrité dans l'histoire littéraire de la seconde moitié du XIXe siècle que dans celle de la restauration.

Restaurant Boulant. — C'est en 1855, qu'a été créé, passage de l'Opéra, le premier restaurant Boulant.

En 1867, s'ouvrit le Boulant du boulevard Saint-Michel, qui existe encore aujourd'hui.

En 1892, Emile Boulant, fils du fondateur de ces célèbres restaurants, créa la maison qui est au 35 du boulevard des Capucines, et, en 1898, l'établissement situé boulevard Montmartre.

Toutes ces maisons existent encore et reçoivent chaque jour des centaines de clients.

Restaurant Marguery. — L'emplacement où se trouve actuellement le Restaurant Marguery était, vers la fin du XVIIIe siècle, un cimetière dépendant de la paroisse Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, dont les biens furent nationalisés en 1789.

Le boulevard actuel était alors dénommé boulevard de la Porte-Saint-Denis, dit de « Bonne-Nouvelle », et le terrain en question portait le n° 4.

En 1820, M. Joseph Dauphin prit ce terrain à bail (il appartenait à M. René Folcad) et y établit un café. La cession du bail susdit n'était prévue que pour un commerce de traiteur, restaurateur ou limonadier. Ce terrain appartenait alors à M. Diguet qui, lui-même, tenait un café.

M. Dauphin céda son fonds à M. Jean-Marie Charpignon, le 21 février 1822, qui, lui-même, le repassa à M. Charles-Nicolas Prévost. Mais dans le bail il était stipulé que l'on ne pourrait exercer dans les lieux loués que le commerce de cafetier-limonadier et que, sous aucun prétexte, on ne pourrait y établir un restaurant.

Mais, atténuation sensible de cette clause, il était inscrit dans le bail en question que « M. Prévost pourra, s'il le désire, donner des déjeuners à la fourchette ».

Le 1er juin 1829, M. Deguet vendit son terrain à M. Barillier, et M. Prévost obtint une prolongation verbale de son bail allant jusqu'au 1er janvier 1856.

En 1841, M. Prévost obtint une nouvelle prolongation de bail jusqu'à juillet 1865, et occupa la totalité de l'immeuble.

Il en sous-loua une partie à une dame veuve Lainé, qui y exploita une maison garnie, connue sous le nom d'Hôtel Bonne-Nouvelle.

Le numérotage actuel du boulevard Bonne-Nouvelle venait d'être établi et l'immeuble avait reçu le n° 36.

M. Prévost, dans le cours de l'année 1851, céda son fonds de limonadier-traiteur à M. Dujardin.

En 1860, le fond était exploité par M. Lecomte, restaurateur. Le propriétaire de l'immeuble, M. Poidevin, lui consentit un bail de 18 années, à courir du 1er janvier 1869.

Par bail du 2 novembre 1876, à courir à partir du 1er août 1877, M. Marguery, le véritable fondateur du célèbre restaurant du boulevard de Bonne-Nouvelle, qui avait acquis l'immeuble lors du décès de M. Poidevin, eut la jouissance des locaux situés au coin de la rue d'Hauteville et de ceux du 34 du boulevard Bonne-Nouvelle, qui appartenait à la famille Guiffrey.

Et dès cette époque commença la transformation et l'agrandissement de l'établissement. C'est alors que furent créés les Salons dits de « Faïence » et de « Marbre. »

Jusque vers 1898, M. Marguery conserva, dans les locaux d'angle de la rue d'Hauteville, un magasin de meubles. A la disparition de ce magasin, on construisit les nouveaux salons et ceux du « Groupe Louis XV », qui furent inaugurés en 1900. De cette époque date aussi la véranda des nouveaux salons et la terrasse qu'elle supporte.

De 1887 à 1889, M. Marguery avait fait édifier, sur l'emplacement où était le dépôt des décors du théâtre du Gymnase, le grand Salon Gothique qui est une des plus belles salles de restaurant qui existe à Paris.

En 1891, M. Marguery, ayant obtenu un bail pour d'autres locaux mitoyens, fit construire le groupe des Salons « Serre, Médicis, Hauteville ».

Enfin, le 21 avril 1909, M. Marguery, qui avait obtenu l'unification de tous ses baux, et une prorogation jusqu'au 1er avril 1943, fit construire les nouvelles et splendides salles connues sous les noms des « Arts » et « Hindou ».

⁂

Durant le XIXe siècle, le restaurant Marguery a été considéré comme l'un des établissements les plus parfaits de Paris. Et cette réputation n'a pas cessé de grandir au cours des premières années du siècle suivant, et continue encore sous la direction de M. Le Nouvel, qui a succédé dans cette tâche à M. Drouant.

Raconter l'histoire gastronomique de cette illustre maison de bouche est chose presque impossible. Il y faudrait consacrer un gros in-folio.

C'est que M. Marguery, qui est mort en 1910, avait su faire de son restaurant le modèle du genre. Et ses successeurs continuent.

La cave de Marguery est célèbre dans le monde entier.

Quels sont les vrais gourmands qui ne connaissent pas le « Filet de sole Marguery ». Ce plat de haute saveur est connu dans le monde entier.

Restaurant du Grand-Hôtel, Café de la Paix. — C'est le 15 juillet 1862 que fut ouvert le Grand-Hôtel. En même temps s'ouvrit, annexe de cet établissement qui possédait aussi un grand restaurant et une immense salle de table-d'hôte, le Café de la Paix, sis au coin du boulevard des Capucines et de la place de l'Opéra, qui était alors en construction.

Eugène Chavette — qui était de la partie puisqu'il était le fils de Chavette — du Restaurant Brébant, écrit à la même époque, dans *Restaurateurs et Restaurés* « qu'au Grand Hôtel, il y a un splendide service, que le matériel est éblouissant et le local fastueux, et que l'on y sert bon... mais qu'on y mange mal ». Et y explique ainsi son opinion : « Dans cet immense édifice, les cuisines sont trop éloignées de la table, ce qui fait que les meilleures choses vous arrivent à peu près froides ».

Si la critique de Chavette était juste à cette époque lointaine, elle ne le serait plus maintenant où, dans cet établissement, tout a été organisé pour que le service de la table soit parfait.

Nous croyons même qu'elle ne l'était pas en 1867, si nous nous en rapportons à ce que dit un chroniqueur du temps qui rend compte de la magnifique fête offerte par MM. Pereire, lors de l'inauguration de cette maison.

« Il a coûté 21 millions, dit ce chroniqueur. La première pierre a été posée le 5 avril 1861. Il a été ouvert le 15 juillet 1862, au bout de quatorze mois. Il comprend sept cents chambres et soixante-cinq salons.

« Outre le grand salon d'attente et la grande salle à manger (dans cette salle nous avons eu à servir nous-même des banquets de sept à huit cents couverts), il y a, au premier étage, deux salons de réunion spacieux, et, au rez-de-chaussée, trois salles pour les dîners à la carte, les repas de corps et de famille, un grand fumoir, un café, un restaurant ».

Parlant des cuisines, du Grand-Hôtel, le même chroniqueur dit : « Il était cinq heures et demie : l'heure solennelle du « coup de feu » à la cuisine — ou, plutôt, aux cuisines —, car il y en a trois, il y en a quatre, il y en a je ne sais combien.

« A la tête de ses fourneaux, de ses marmitons, de son armée de plats et de valets », voici « le cuisinier-chef de cette comédie gastronomique ». C'est un jeune homme, qui, nous dit notre chroniqueur « a des appointements de colonel et qui se nomme Balzac, comme l'auteur de *La Comédie humaine* ».

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, le restaurant du Grand-Hôtel et sa table-d'hôte furent fréquentés non seulement par les étrangers habitant l'hôtel, mais aussi par les Parisiens.

Des rois, des princes et de très grands personnages de tous les pays d'Europe vinrent déguster, dans ses salles à manger particulières, les merveilles de la cuisine française.

Le Café de la Paix, qui, au début de l'exploitation, dépendait entièrement de l'administration du Grand-Hôtel, devint autonome vers 1898. C'est M. Millon, qui dirigeait en même temps le Pavillon Ledoyen, qui devint propriétaire de ce célèbre café.

Restaurant Boilaive. — C'est en 1863 que M. Boilaive fonda cette maison, au coin de la rue Geoffroy-Marie.

A M. Boilaive succéda son fils. Puis, la maison fut dirigée pendant plusieurs années par M. Radlet qui la céda à son propriétaire actuel, M. Joyeuse.

Ce Restaurant Boilaive a, comme clients, les vrais gourmands parisiens. Les snobs de la table — cette gent encombrante existait déjà à la fin du XIXe siècle — n'y fréquentent pas.

Détail à noter, parce que le fait est rare dans les maisons de bouche parisiennes, la cuisine y est faite par des femmes.

Restaurant Bofinger. — C'est en 1864 que fut fondée, rue de la Bastille, cette brasserie-restaurant.

Cette maison fut, tout de suite, réputée pour l'excellence de la choucroute garnie qu'on y servait, choucroute que les gourmands avisés arrosaient des plus magnifiques vins d'Alsace dont étaient abondamment garnies les caves de l'établissement.

A M. Bofinger succéda M. Brunot.

La maison qui a été considérablement agrandie et transformée, et où l'on sert toujours d'admirables choucroutes garnies et d'exquises charcutailles, est aujourd'hui dirigée par M. Barreau.

Restaurant du Petit-Moulin-Rouge. — Ce restaurant, fondé en 1853, avenue d'Antin, par Bartout, fut l'un de ceux où s'épanouirent dans toute leur splendeur les folies et la vie luxueuse de l'époque du second Empire. Ce fut là, le centre de ralliement de tous les princes et princesses de la haute noce, des artistes en vedette et des souverains étrangers en visite à Paris.

Mais le Restaurant du Petit-Moulin-Rouge n'usurpa pas sa réputation ; il la méritait et il l'avait conquise avec les talents des meilleurs artistes de l'époque, mais ses additions se résolvaient en chiffres formidables.

Jusqu'à la guerre de 1870, sa vogue fut plus que parisienne, elle fut européenne.

Escoffier y débuta, en 1862, sous les ordres du célèbre Ulysse Rohant et, plus tard, en 1873, prit lui-même la place de chef des cuisines.

Ce restaurant ferma ses portes aux environs de 1878.

Restaurant Marivaux. — En 1876, se trouvait, rue de Marivaux, un petit établissement dénommé « Restaurant Russe », tenu par Bénard, et qui existait depuis une quinzaine d'années. En 1881, ce restaurant disparut et fut remplacé par l'Hôtel Russe. En 1895, après la réfection complète de l'Opéra-Comique, brûlé en 1887, un nouveau restaurant y fut ouvert par Dugniol, sous le nom de « Restaurant Marivaux », mais il fut surtout connu sous le nom de son propriétaire. Ce Dugniol était un cuisinier, devenu maître d'hôtel, qui s'était fait une célébrité par sa maëstria dans l'art du découpage. On l'appelait, du reste, le grand « écuyer tranchant ».

En 1883, il quittait avec quelque fracas le Café Bignon et prenait le service du Restaurant Paillard. En 1887, un richissime américain, Vanderbilt, l'emmenait à New-York avec un engagement de deux ans, aux conditions fabuleuses de 50.000 francs par an. Au terme de son engagement, il exerça de nouveau comme maître d'hôtel au « Savoy-Hôtel » de Londres, chez Paillard ensuite, et ouvrait enfin le restaurant ou, pour son compte, il renouvelait ses prouesses d'écuyer tranchant en présence de ses clients. A la mort de Dugniol, en 1902, le « Restaurant Marivaux » disparut.

Restaurant Paillard. — Durant les dernières années du XIXe siècle, et pendant les vingt premières annees du XXe, il est un nom, dans le monde des restaurateurs, qui a brillé d'un vif éclat. C'est celui de Paillard.

La célèbre maison, qui fait le coin du boulevard et de la Chaussée-d'Antin, est placée là-même, où, avant d'être transféré dans l'avenue de l'Opéra, se trouvait le Restaurant Bignon qui, lui-même, avait remplacé à cet endroit le vieux Café de Foy.

Son fondateur, M. Paillard, dirigeait en même temps le fameux Restaurant Maire, situé au coin des boulevards Bonne-Nouvelle et de Strasbourg. Cette dernière maison qui eut une tres grande réputation, est aujourd'hui remplacée par un bard Biard. De tels établissements sont sans doute ut les, socialement parlant, et nous ne saurions protester contre leur multiplication, mais, si l'on considere la question, du point de vue gastronomique, on est bien obligé de regretter que, peu à peu, dans Paris, qui, naguère, fut la capitale gourmande de la France, et qui, toujours, aurait dû le rester, disparaissent pour faire place à des entreprises d'alimentation par trop industrielle, des maisons de bouche où les vrais gourmands, et les gourmets, étaient certains de trouver de la vraie cuisine française.

L'histoire complète du Restaurant Paillard serait trop longue à faire. Pendant quelque trente ans, c'est là, peut-on dire, l'histoire de la vraie cuisine française.

Et il serait bien long aussi de dresser la liste de tous les personnages notoires, qui, au XIXe siècle, furent les clients assidus de la maison de la Chaussée-d'Antin.

Paillard a vu défiler dans ses salons tous les plus hauts personnages du monde. La vinrent, clients fideles, S. M. Edouard VII, qui, lorsqu'il était encore prince de Galles, la reine Victoria regnant, venait se régaler chez Paillard des meilleurs plats de la cuisine française. Il y rencontrait souvent S. M. le roi Léopold II de Belgique, et aussi tous les grands-ducs de Russie — la Russie impériale existait encore — où tous les archiducs d'Autriche, qui, en ces temps relativement lointains, ne prévoyaient pas que l'assassinat de Sarajevo allait motiver une guerre qui ferait crouler les empires du centre

Paillard, en ce temps-là, faisait déguster à ses clients le « Poulet Archiduc » et le fameux « Canard à la Presse ». Tous les grands lords anglais, tous les magnats d'Autriche-Hongrie — cette grande nation existait encore — et tous les milliardaires du Nouveau-Monde, venaient comme en pèlerinage gourmand, dans les salons de la Chaussée-d'Antin. On buvait là des vins incomparables, car la cave de Paillard rivalisait avec celle de Voisin.

Mais le progrès niveleur est venu, et cette maison de haute gastronomie a dû disparaître devant sa poussée. Paillard n'est plus, ou, du moins, à sa place, une façon de brasserie s'est installée, brasserie où l'on mange bien sans doute, mais qui, en rien, ne saurait être comparée au restaurant qui, pendant quelque quarante ans, a été considéré comme celui où se faisait la meilleure cuisine de France.

***

Mais il serait trop long de vouloir raconter l'histoire de tous les restaurants parisiens, qui, durant le XIXe siecle — quelques-uns de ceux-là dataient du XVIe siècle et existent encore aujourd'hui — furent des maisons ou éta ent observées les belles traditions de la Cuisine française et où les préceptes culinaires énoncés par ces maitres de la science culinaire qui ont nom Carême, Robert, Beauvilliers, Gouffé, Garlin, Favre, Urbain Dubois, Reculet, Auguste Bernard, Marguery, Alfred Suzanne, Fétu, Casimir Moisson, Mourier, Verdier, pour ne citer que quelques-uns des grands maitre queux disparus et, parmi ceux, qui, aujourd'hui encore, tiennent haut et ferme le drapeau de la Cuisine française, ceux qui ont nom Escoffier — le doyen illustre des techniciens français — Philéas Gilbert, Prosper Salles, Deland, Tony Girod, Gaston Sévin, Paul Bouillard, etc., étaient fidelement suivis.

Enumérons brievement les principales de ces maisons où le culte de Comus était, et est encore congrûment célébré.

Le *Restaurant du Pont-de-Fer*, qui était situé boulevard Poissonnière; le *Restaurant Gaillon*, fondé par Grossetête en 1840, place Gaillon (là est aujourd'hui le *Restaurant Henri*); le *Restaurant Larue*, place de la Madeleine et rue Royale, fondé en 1887 par Larue, repris en 1904 par Edouard Nignon, un des plus grands maitres de la Cuisine française; le *Restaurant Maire*, ouvert vers 1860, au coin du boulevard de Strasbourg (remplacé aujourd'hui par un bar Biard); le *Restaurant Baratte*, fondé en 1865, fermé en 1889; le *Restaurant de la Belle-Meunière*, ouvert rue de la Chaussée-d'Antin, en 1887, repris vers 1909, par Lucien Bénard, et transformé, aujourd'hui, en restaurant égyptien; le *Restaurant Pétiau*, fondé vers 1848, rue Saint-Anne. et qui est, peut-être, le premier qui donna des repas à 1 fr. 10 et à 1 fr. 25; la chaine des *Restaurants Duval*, dont le premier fut ouvert en 1857, rue Montesquieu, et le deuxième, à peu près à la même époque, rue Sainte-Anne; le *Restaurant Sylvain*, fondé par Nezer, dit Peter, le fondateur du Noël et Peter's, du passage des Princes, et qui était situé derrière l'Opéra, là où est, aujourd'hui, la Banque Franco-Italienne; le *Restaurant Garnier*, dit *Restaurant de Rome*, situé en face de la gare Saint-Lazare; le célèbre *Restaurant Barbotte*, en face de la gare du Nord, fréquenté par les gens de courses; le *Restaurant Laurent*, aux Champs-Elysées; le *Restaurant des Ambassadeurs*, aux Champs-Elysées, le *Restaurant Jouanne*, avenue de Clichy, maison type des tripes à la mode de Caen; le *Restaurant Weber*, de la rue Royale; le *Restaurant des Quatre Sergents de la Rochelle*, maison quasi-historique, fondé vers 1824 par un certain M. Dumont, qui, dit-on, avait été inculpé dans la fameuse affaire des quatre Sergents; le *Restaurant à la Biche*, qui est présentement rue des Martyrs et qui, affirment quelques historiographes de la Table, existait au XVIe siècle, rue de l'Echelle, ou, du moins, à l'endroit où est aujourd'hui cette rue; le célèbre *Restaurant de l'Escargot*, 38, rue Montorgueil; les divers restaurants du Bois de Boulogne: *Armenonville*, *Rond Royal*, *Château de Madrid*, *Pré-Catelan*, *Cascade*, *Pavillon Dauphine*: ceux du Bois de Vincennes: *Porte Jaune* et autres; le *Restaurant Dagorno*, où vont se régaler de succulentes grillades tous les gourmands parisiens; le *Restaurant du Cochon d'Or*, de l'avenue Jean-Jaurès, le *Café-Restaurant Voisin*, une des quatre ou cinq grandioses maisons de Paris, dont la réputation persistera à travers les siècles; le *Restaurant Lapérouse*, une des plus vieilles maisons parisiennes; le *Restaurant Mallabuau*, rue Sainte-Anne; le *Restaurant du Lyon d'Or*, rue du Helder, qui peut être considéré comme la première maison de style archaïque créée à Paris vers la deuxième moitié du XIXe siècle, la *Maison Pharamond*, rue de la Grande-Truanderie, maison où on prépare les tripes à la mode de Caen, mieux, peut-être, qu'on ne le fait en Normandie; le *Restaurant du Helder* qui était situé sur le boulevard à côté du pavillon de Hanovre; les *Restaurants de l'Hôtel du Louvre* et de *l'Hôtel Continental*; le *Restaurant Wepler*, de la Place Clichy, situé à l'endroit exact où était, autrefois, le célèbre Père Lathuile; le *Restaurant du Grand-U*, le fief gourmand d'Adrien Hébrard et ses amis en opportunisme, installé d'abord rue de Richelieu, transféré ensuite, lorsque le journal *Le Temps*, quitta le boulevard, rue des Italiens, puis remplacé par une façon « d'hostellerie » (avec « S ») ouverte par des « grands gastronomes » et placée sous le signe du « Comté de Provence »; le *Restaurant du Père Cadet*, ouvert, après la Révolution de 1848, là où étaient jadis la rue Jolivet, Poinson et du Maine (ancienne rue Charlot); le *Restaurant de la Devinière*, 48, rue Montorgueil, maison chère à Aristide Briand et autres grands as de la politique; le *Restaurant du Clairon des Chasseurs*, place du Tertre, à Montmartre; le *Restaurant Henri*, qui a remplacé le *Restaurant Grossetête*, place Gaillon; le *Café Véron*, où, jadis, les boulevardiers allaient « déjeûner à la fourchette »; le *Restaurant du Café américain*, fondé par Peter — après qu'il eut quitté la direction du Restaurant Noël et Peter's — et qui est devenu, maintenant, le *Restaurant des Capucines*; le célèbre *Café Napolitain* où, si longtemps, tinrent leurs assises Ernest La Jeunesse, Jean de Bonnefon, Jean de Milty, Laberdesque. le fameux duelliste, Gomez Carillo et autres « boulevardiers » du commencement du XXe siècle; la *Brasserie Vetzel*, place de l'Opéra, dirigée depuis 1895 par Boulant, le fondateur des Restaurants Boulant.

Mais, en un article, si long soit-il, nous ne saurions écrire, même brièvement, l'histoire des cafés, restaurants, cabarets, tavernes, brasseries et auberges de Paris. Un gros in-folio suffirait à peine pour décrire cette multitude d'établissements, éphémères les uns, mais qui eurent, en leur temps, une grande réputation; plus durables, les autres, puisque quelques-uns qui existent encore sont très florissants, tels, par exemple, la *Tour-d'Argent*, le *Restaurant de la Biche*, le *Pavillon Ledoyen* et diverses autres maisons de bouche parisiennes qui existent depuis deux ou trois cents ans.

PROSPER MONTAGNÉ.

Fig. 571. — La Rotonde de la Porte de la Villette et les Entrepôts en 1886.

TABLES DES ILLUSTRATIONS ET DES TEXTES DU TOME CINQUIÈME

I. — PLANCHES HORS TEXTE

(COLORIEES OU TIRÉES EN BISTRE, EN ROUGE ET EN SANGUINE

		Pages
	Le Bal de l'Opéra. — Lithographie en couleurs de Bettanier, d'après Charles Vernier *(Planche coloriée aux patrons)*	*Frontispice*
I.	— Le Nouveau Josué. — Estampe satirique contre Louis-Philippe	16
II.	— La Chambre des Députés, le 24 Février 1848. — D'après une gravure de l'époque	32
III.	— Baptême du Prince Impérial. — D'après une lithographie de Jules Gaildrau	48
IV.	— Conspiration et Serment des Bossus. — D'après une estampe en couleurs de 1817	64
V.	— Les petites Affiches Parisiennes, Récompense honnête. — D'après une lithographie en couleurs de Ch. Philipon *(Planche coloriée aux patrons)*	80
VI.	— Le Bal Mabille. — Lithographie de Bettanier, Regnier et Morlon, d'après Ch. Vernier	96
VII.	— Le Phénix renaissant de ses cendres. — Estampe satirique en couleurs de la Restauration *(Planche coloriée aux patrons)*	112
VIII.	— Un Autodafé au XIX[e] siècle. — D'après une lithographie de H. Daumier	128

Pages

IX. — L'Univers apportant son or a la France. — D'après une lithographie de H. Gastel.. 144

X. — Allée des Acacias, revue de l'armée territoriale. — D'après une estampe en couleurs de Sahib. 160

XI. — Du choix d'un Costume. — Estampe satirique de J. Blass. *(Planche coloriée aux patrons)*..... 176

XII. — Modes de Mars 1875. — Gravure de mode de l'époque..... 192

XIII. — L'Académicien. — D'après une lithographie en couleurs de Draner. *(Planche coloriée aux patrons)*.. 208

XIV. — Courses de chevaux sans cavaliers en Italie. — D'après une estampe en couleurs de Barberi .. 224

XV. — Jeu de cartes dit de Charles vi. L'Empereur. — D'après l'original conservé à la Bibliothèque Nationale..... 240

XVI. — Le Magicien dans ses transports. D'après une gravure à la manière noire (1810)..... 256

XVII. — Robert-Macaire. D'après une affiche de Célestin Nanteuil..... 272

XVIII. — Biches a la mer. — Lithographie en couleurs de Bettanier, d'après Ch. Vernier *(Planche coloriée aux patrons)*..... 288

XIX. — Les Actrices. — D'après une lithographie de Gavarni..... 304

XX — Un divertissement au Palais des Tuileries : Les Marionnettes valmondoises (1864)..... 320

XXI. — La Diseuse de bonne aventure. — Caricature extraite du *Bon Genre*, faisant partie d'une suite publiée de 1801 à 1822. *(Planche coloriée aux patrons)*..... 336

XXII. — Déménagement des Théatres du Boulevard. — D'après une composition humoristique de Bertall (1862)..... 352

XXIII. — Le véritable Mayeux vivant. — D'après une lithographie en couleurs..... 368

XXIV. — La Vaccine en voyage. — D'après une estampe satirique en couleurs (1801)..... 384

XXV. — Au bon air : Café a un et deux sous la tasse. — D'après une estampe en couleurs de la Restauration *(Planche coloriée aux patrons)*..... 400

XXVI. — Le Gastronome en Jouissance. — Gravure au lavis de Coqueret, d'après Horace Vernet... . 416

XXVII. — Banquet du Figaro. — D'après une gravure du *Monde Illustré* (1864)..... 432

XXVIII. — Boulevard des Italiens. Le refuge en 1900. — D'après une estampe en couleurs de Sahib..... 448

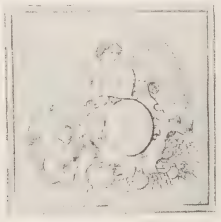

II. — TABLE DES GRAVURES DANS LE TEXTE

Figures		Pages
1.	Encadrement décoratif romantique	1
2.	« La chasse », estampe sur la liberté de la Presse 1832	3
3.	« La Liberté guidant le peuple de Paris », lithographie de Mouilleron, d'après E. Delacroix	4
4.	Les Capucins de Cartes, estampe contre Charles X (1830)	5
5.	Estampe sur les journées de juillet 1830	6
6.	« Brisez vos machines » (journées de juillet 1830)	7
7.	Caricature sur la conquête de l'Algérie	8
8.	« Le Dey-Trousseur », caricature contre la duchesse d'Angoulême	9
9.	Estampe à propos du procès des Ministres de Charles X, par Machereau	10
10.	« La Grippe », par Grandville	11
11.	Caricature contre Casimir-Périer	12
12.	« Le Marchand de Rois »	12
13.	Encore un véritable mode d'enseignement, caricature contre les Jésuites (1831)	13
14.	« Le Conseil des Ministres s'est réuni ce matin », caricature contre Casimir Périer (1831)	14
15.	Caricature contre Louis Philippe	15
16.	« La pompe aspirante », caricature allemande contre Rothschild (1815)	16
17.	« Cet Enfant ne marchera jamais seul », par Benjamin Roubaud (1832)	17
18.	« Le Cauchemar », caricature contre La Fayette, par Rogelin 1832	18
19.	« L'Ane chargé de Reliques »	19
20.	« La Cloche », caricature de H. Daumier, contre Louis-Philippe	20
21.	« L'Obélisque », caricature contre Louis-Philipe	21
22.	« Parodie de Laocoon » caricature contre Louis-Philippe	21
23.	Caricature contre La Fayette, par Traviès	22
24.	Le Triomphateur, caricature contre Thiers (1835)	23
25.	« Ce jeu n'a duré que trois jours », par H. Daumier 1835	25
26.	« L'attaque du Panthéon » (juin 1848)	27
27.	Louis-Philippe et Monsieur Thiers	28
28.	« Récompense honnête aux électeurs obéissants », caricature contre Louis-Philippe	29
29.	« Quel coupe gorge ! », caricature par Traviès (1835)	30
30.	« Soufflez, soufflez, vous ne l'éteindrez jamais » (1835)	31
31.	« Fête de la Concorde », d'après une lithographie de P. Janet (1848)	32
32.	Caricature contre Louis-Philippe	33
33.	Ald-El-Kader et le Maréchal Bugeaud, par Platel (1844)	34
34.	« Monument de Juillet », caricature de Benjamin contre Louis-Philippe	35
35.	*Louis-Philippe ou le bœuf gras détroné*, complainte (1848)	36
36.	« Les Augures », caricature contre Louis-Philippe	36
37.	Caricature contre Louis-Philippe	37
38.	« La Poire commence à mûrir » (1848)	37
39.	« Ma Cassette et mon Toupet », contre Louis-Philippe (1848)	38
40.	« Le Trone Brûlé » (24 février 1848	39
41.	« Les membres du gouvernement provisoire », d'après une lithographie de Deveria (1848)	40
42.	« La République dans les carosses du roi », par Quillenbois (1848)	41
43.	« Le Jeu de Barres », par Mondor de l'Aigle (1848	42
44.	Portrait de Louis-Napoléon Bonaparte, par Joseph Felon (1848)	43
45.	« Lèche, Lèche », caricature de Rigobert contre le général Cavaignac (1848	44
46.	Caricature de Rigobert contre Louis-Napoléon Bonaparte	45
47.	« Les Orphelins » (1848), par la citoyenne Goldschmit	46
48.	« Les deux Malades », caricature anglaise contre Napoléon III (1860)	47
49.	« Badinguet descendant du ciel » (1852)	48
50.	Image satirique contre le plébiscite (1852)	49
51.	Napoléon III, Empereur des Français, image d'Epinal	51
52.	Prise de Malakoff, image ornant un jeu de loto	52
53.	Caricature contre la cavalerie autrichienne (1859)	53
54.	Caricature russe contre Napoléon III, à propos de la guerre de Crimée	54
55.	Caricature russe contre Napoléon III, à propos de la guerre de Crimée	54
56.	« Le Fils aîné de l'Eglise », caricature anglaise contre Napoléon III	55
57.	Caricature de H. Daumier contre la Prusse, après Sadowa (1867)	56
58.	La situation européenne de 1867, caricature de H. Daumier	56
59.	« Avec un bon cadenas, on sera tranquille », par Cham	57
60.	« Nouvelle suspension aérienne », par H. Daumier	58
61.	« Ce soleil me fait peur » (1868)	59
62.	« Bah ! je l'enlèverai comme une plume », caricature de A. Darjou (1870)	60
63.	« Chacun son tour », par H. Daumier	61
64.	Frontispice d'un Almanach satirique allemand sur la guerre de 1870-71, par C. Forster	62
65.	« Nach Paris », départ des troupes allemandes en 1870, d'après un almanach allemand	63
66.	Le prussien sur le trône impérial, caricature allemande sur la guerre de 1870	63
67.	« Charité de siège », par André Gill (1870	64
68.	« Moralité de la guerre », caricature de Bertall (1870)	64
69.	« La Guerre », image contre la guerre par Henri Hatel (1871)	65
70.	Caricature contre la guerre par Nino (1871)	66
71.	Caricature contre la guerre par Nino (1871	66
72.	Complainte sur la guerre de 1870-71	67
73.	« Congé définitif », caricature contre Napoléon III	68
74.	« La Tristesse de Rouher », par H. Daumier	68
75.	Le Prince Napoléon Bonaparte, par H. Daumier	69
76.	« Plon, Plon », caricature contre le Prince Napoléon	69

Figures		Pages
77.	Titre d'un pamphlet allemand contre l'Empereur (1870)	70
78.	*Mémoires d'un Fritz*, ouvrage allemand sur la guerre de 1870-71	71
79	« La Fin de la légende », lithographie satirique de Edic Aucourt, contre Napoléon III	72
80	« Le Souper Galant », lithographie de Numa (1830)	73
81	« La moderne Danaé », estampe en couleur de la Restauration	74
82.	« Cosaque sur un cheval de frise » (1816)	75
83.	« Familles anglaises à Paris », d'après une estampe de la Restauration	76
84.	« La belle décidée ou l'adroite coquine » (1816)	77
85.	« Le départ de Calicot pour le combat » (1817)	77
86.	Caricature contre les commis de magasin à propos du « Combat des Montagnes (1817)	79
87.	Filles galantes, d'après une lithographie de 1830	80
88.	Les Courtisanes de 1830, d'après une lithographie de l'époque	81
89.	« Excusez que j'allume ma pipe », par Gavarni	82
90.	« La Baigneuse », d'après une lithographie de C. Motte (1840)	83
91.	« Les Amants », d'après une lithographie romantique	84
92.	« L'Estampe galante » ou l'invitation à l'amour.	85
93.	« La sérénade de Jocko », lithographie de A. Cheyère	86
94.	Scène de la vie intime, d'après une lithographie romantique	87
95.	« Croquis californien », par Cham	88
96.	« Le bal à la Redoute », par Cham	89
97.	La mode à Longchamp, par Cham	90
98.	Paris l'été, d'après une lithographie de H. Daumier	90
99.	Une réflexion à Longchamp, d'après une lithographie de Cham	91
100.	Caricature sur la mode des coiffures	91
101.	Les victimes de la mode	92
102.	Le bal du château Rouge, lithographie de Morlon, d'après Vernier	93
103.	« La Cocotte », lithographie de Barry, d'après Lafoulhouze	94
104.	« La Cocodette ». Lithographie de Barry, d'après Lafoulhouze	95
105.	Le Concert improvisé (Bougival), d'après une lithographie de Siméon	96
106.	Estampe satirique anonyme contre les saint-simoniens	97
107.	Portrait de Saint-Simon	98
108.	La Tentation de Saint-Simon, imagerie populaire de Garson	99
109.	Titre de *Ménilmontant*, chant religieux saint-simonien, lithographie de Machereau	100
110.	« Nouvelle armée de femmes saint-simoniennes, organisée en corps mobile ». Image populaire de la fabrique de Garson	101
111.	« Un Missionnaire saint-simonien ». D'après une lithographie satirique de Numa	102
112.	« La Femme libre ». Caricature contre les saint-simoniens (1833)	103
113.	« Le Père Enfantin ». D'après une lithographie de Lecler (1832)	104
114.	« Le Père Fanfantin » (1833)	105
115.	« Muséum 1933 ». Caricature contre les folies du XIX^e^ siècle (1833)	106
116.	Portrait de Fourier, d'après une gravure de l'époque	107
117.	Portrait-charge de Proudhon (1848)	108
118.	Victor Considérant, d'après H. Daumier	109
119.	Pierre Leroux, d'après H. Daumier	110
120.	Auguste Blanqui, d'après V. Larsky	111
121.	Portrait de Broussais, d'après une lithographie de Oudet	112
122.	Portrait de Gall, d'après une lithographie de C. Carloni	113
123.	Portrait de Cabet, d'aprés une lithographie de Lecler 1833	114
124.	Imagerie contre le service militaire, d'après une lithographie de Pruche	115
125.	Autre image de Pruche contre le service militaire	116
126.	Estampe satirique anonyme contre Etienne (1812)	117
127.	Autre estampe satirique anonyme contre Etienne, auteur des *Deux Gendres*	118
128.	« Les Trois Parques ». Charge contre la censure	119
129.	« Le Premier Travail ». D'après une lithographie de Victor Dollet	120
130.	« Négligé de Campagne ». Estampe contre le courtage littéraire	121
131.	Imagerie romantique sur le vertige	122
132.	« Vanités des Vanités ! ». Daprés Pigal	123
133.	« Oh Racine ! Oh, mon vieux, inspire-moi ! » Estampe contre le romantisme	124
134.	« Lucrèce et les Burgraves ». Estampe à propos de la chute des Burgraves	125
135.	« Lord Byron et la comtesse Guiccioli »	126
136.	Imagerie satirique contre le romantisme	127
137.	« Les Amants célèbres ». Caricature contre lord Byron et la comtesse Guiccioli	128
138.	Titre d'un opuscule satirique contre Victor Hugo et le romantisme	129
139.	« La Fureur des statues ». Lithographie satirique contre la statuomanie	130
140.	Paris sous le drapeau rouge	131
141.	Caricature contre les généraux de l'armée de Versailles (1871), d'après E. de la Tremblois.	132
142.	« Un Communeux ». D'après un dessin de A. Lévy (1871)	133
143.	« Les Infâmes ». Caricature contre les Versaillais (1871), par E. de la Tremblois	134
144.	« Thiers, dit Cœur Saignant ». Caricature par Moloch (1871)	135
145.	Ruines du Ministère des Finances (1871), d'après un dessin de Provost	136
146.	Caricature de H. Daumier contre la répression de la Commune (1871)	137
147.	Ruines de l'Hôtel de Ville (1871), d'après un dessin de Therond	138
148.	« Le Général Boum-Boum ». Caricature contre Thiers, par Rosambeau (1871)	139
149.	Les Ruines de la rue du Bac, mai 1871, d'après un dessin de Clerget	140
150.	Caricature de Cham à propos de Courbet	141
151.	« Les Folies de la Commune », d'après Cham.	141
152.	« Conciliabule chez le Grand Homme ». Caricature contre Thiers, d'après H. Daumier	142
153.	Caricature contre Jules Favre, d'après H. Daumier	142
154.	Physionomie de l'Assemblée, d'après H. Daumier	142
155.	« La République ». D'après H. Daumier	143
156.	Caricature anglaise contre Mac-Mahon	144
157.	Henri Rochefort, d'après André Gill	145
158.	Gambetta, d'après André Gill	145
159.	Mouchoir-pochette à illustration satirique contre Mac-Mahon	146
160.	La Reculade du Maréchal, caricature anglaise contre Mac-Mahon	147

Figures		Pages
161.	La Chute de Mac-Mahon, d'après une lithographie de Cariulein	148
162.	La Situation de l'Europe en 1877, d'après une estampe anglaise	149
163.	Touchant anniversaire d'un ami du peuple, d'après H. Demare 1878	150
164.	Henri Rochefort, d'après A. Gill	151
165.	Jules Ferry, d'après A. Gill	151
166.	Louise Michel, d'après Pépin	152
167.	Le Conseil des Ministre, d'après Spalsky 1880	153
168.	La Chute du ministère Ferry (1880), d'après Spalsky	153
169.	« Entré du Grand Ministère ». Caricature de Alfred Le Petit contre Gambetta (1881)	154
170.	« Le Ministère récalcitrant ». Caricature de Moloch contre Gambetta (1880)	154
171.	« Le Ministère Gambetta ». D'après Galsoni.	155
172.	Gambetta, d'après G. Gastiaux	155
173.	Caricature contre Gambetta à Ville-d'Avray, d'après Spalsky (1880)	156
174.	Caricature contre les jésuites (1880), par Philor	157
175.	Caricature de J. Eschbach contre les jésuites (1879)	158
176.	Le Théâtre de Mont-sous-Vaudrey, caricature contre Jules Ferry, par Spalsky (1880 ?	159
177.	« Ne t'en vas pas ». Romance de A. Seray, caricature de Barentin contre J. Grévy	160
178.	« Quel bonheur d'avoir un beau-père ». Romance contre Wilson, gendre de J. Grévy.	161
179.	« Pas encore », d'après Blass (1887)	162
180.	Le général Boulanger, par Cattelain	163
181.	« Le rêve de Thevenet ». Caricature de J. Blass sur l'affaire Boulanger	164
182.	Boulanger Ier, Empereur	164
183.	« Casimir Terrier ». Charge contre Casimir Perrier 1894	165
184.	Félix Faure, d'après A. Willette	166
185.	Félix Faure, d'après Herman Paul	167
186.	« Bards automatiques ». Caricature de Bobb sur l'affaire Dreyfus	168
187.	« La Douleureuse ». Charge de Couturier contre Du Paty de Clam et Esterhazy	168
188.	Georges Clemenceau, d'après Léandre (1898)	169
189.	« La Bourrasque », Charge de Pépin contre Félix Faure 1898	169
190.	Henri Rochefort à Sainte-Péagie, d'après Léandre	170
191.	Pékin et militaire, d'après Pépin (1898)	170
192.	Charge de Bobb contre la Cour de Cassation (1899)	171
193.	« Pour l'Amour de Picquart »	171
194.	« J'amuse ». Charge de Bobb contre Zola (1899)	172
195.	Charge de Couturier contre Du Paty de Clam	172
196.	« Comédie Dreyfusienne ». D'après Léandre (1898)	173
197.	Caricature de Pépin contre Scheurer-Kestner (1897)	173
198.	« Mars et Vénus ». Caricature de Pépin	174
199.	« Entre Parentes ». D'après Alfred le Petit	175
200.	Le Guignol des Castes, caricature de Nil au sujet des processions	176
201.	Dessin humoristique sur les crises financières	176
202.	La Haute Banque, caricature de Paul de Sémant, à propos de l'affaire du Comptoir d'Escompte	177
203.	Portrait-charge de Jules Mirès, par André Gill	178
204.	Les sources du Budget. D'après Edmond Morin (1863)	179
205.	Gravure satirique anonyme contre la Légion d'honneur	180
206.	Projet de statues pour le péristyle de la Bourse, par H. Daumier	180
207.	Encadrement extrait d'un ouvrage romantique.	181
208.	L'Académie des Femmes, d'après H. Daumier.	183
209.	Titre des *Sentiments de l'Académie Française sur la tragi-comédie du Cid* (1863)	183
210.	« La décentralisation future ». L'Académie Française à Fouilly-les-Oies, par H. Daumier	184
211.	« Académicien », charge par Pigal	184
212.	Portrait-charge de Littré, par Alfred Le Petit (1871	185
213.	« L'Académicien », charge par Marais	185
214.	« Sainte-Beuve », charge par Cham	186
215.	« Les Augures », charge par Cham	186
216.	« Frappez et on vous ouvrira », d'après H. Daumier	186
217.	« Freycinet à l'Académie », charge par Blass	187
218.	Caricature anonyme à propos de l'élection de Legouvé à l'Académie	187
219.	« Les candidats à l'Académie », par Hadol (1867)	188
220.	Portrait-charge de Littré, par A. Gill	188
221.	Le chien de Frédéric Masson, caricature anonyme	189
222.	« La Crinolomanie », par Ch. Vernier (1856)	190
223.	« La Crinolomanie », charge de Ch. Vernier (1856)	191
224.	De l'utilité de la crinoline pour franchir l'octroi, par H. Daumier (1856)	191
225.	« Les Victimes de la Mode » (1860)	192
226.	« La femme parée dessus son armature », d'après le plâtre de Dantan	192
227.	« La femme nue dans son armature de fer », d'après le plâtre de Dantan	192
228 à 231.	La Crinoline et ses ancêtres, d'après une gravure sur bois de l'*Illustration* (1857)	193
232.	Variations sur la Crinoline	194
233.	La Crinoline et ses comparaisons	194
234.	Suite sur la Crinoline	194
235.	Modes de 1865, d'après une lithographie de A. Darjou	195
236.	Supplicié des pieds à la tête, d'après H. Daumier	196
237.	Caricature de H. Daumier sur les jupons-ballons	196
238.	Mode de 1885, d'après le *Moniteur de la Mode*	197
239.	Le nouvel étendard des blanchisseuses, caricature de H. Daumier sur les jupons-ballons	198
240.	Histoire d'une épingle, d'après une lithographie J.-C. Gérard-Fontallard	199
241.	« Chez le coiffeur ». Caricature sur la mode	200
242.	Caricature de H. Daumier sur la mode des chaussures trop petites	201
243.	Modes en 1844	201
244.	« Les rubans à la mode ». Caricature de Cham.	202
245.	« Les courses de Chantilly ». D'après E. Riou (1858)	203
246.	« Croquis équestres ». D'après Josquin	204
247.	« Les Voitures de Poules aux courses ». D'après A. Marie (1867)	204
248.	« Longchamp. — Les Voitures ». D'après Marcelin (1867)	205
249.	« Longchamp. — Les Cavaliers ». D'après Marcelin (1867)	205
250.	Caricature de Cham sur les paris aux courses (1870)	206
251.	Caricature de H. Daumier sur les jockeys (1870)	206

Figures		Pages
252.	« Courses d'été ». D'après Cham	206
253.	« Les Inutiles ». D'après une lithographie de Durandeau sur les jockeys	207
254.	Longchamp en 1849	208
255.	« Les courses du Champ de Mars ». D'après Cham	209
256.	« Les courses du Champ de Mars ». D'après une lithographie de l'époque	210
257.	La Promenade de Longchamp, d'après V. Adam.	210
258.	Les courses de Longchamp, d'après Cham	211
259.	« Aux Courses ». D'après Cham	212
260.	« Chevaux de trait auvergnats ». D'après Josquin	212
261.	Jeanne d'Arc devant Charles VII, d'après une lithographie romantique	213
261.	Jeanne d'Arc, d'après une gravure anonyme	214
263.	Illustration pour *La Pucelle de Voltaire*, d'après Blanchard	215
264.	La Mort de Jeanne d'Arc, d'après une lithographie romantique	216
265.	Caricature de Cham (1866) à propos de la souscription à la Tour de Jeanne d'Arc	217
266.	« Paris bloqué ». Allégorie sur Jeanne d'Arc.	218
267.	« Monsieur Gogo et les Nouvellistes de la Bourse ». D'après H. Daumier	219
268.	« Le Parvenu de la rue Vivienne »	220
269.	« Les Coulissiers ». D'après Cham	221
270.	« Le Financier Castorine essayant de pratiquer la pêche aux journalistes ». D'après Cham	221
271.	Lithographie de Cham à propos de l'expulsion des femmes de la Bourse	221
272.	« Les Spéculations de la Bourse ou le jeu de la Guerre et de la Paix	222
273.	*Le Boursier*, titre de complainte satirique, d'après une lithographie de Bouchoy	223
274.	« Les Boursicoteurs ». D'après Cham	224
275.	« La Balançoire politique ». D'après H. Daumier	225
276.	« Les Trinkalls de la Bourse ». D'après Cham.	226
277.	« La lecture des lignes de la main ». D'après J.-B. Bonnart (XVII siècle	227
278.	« Sorciers se rendant au Sabbat »	228
279.	Curieuse scène de guérisseur dans l'Inde, d'après une gravure anonyme	229
280.	Les deux charlatans, d'après une gravure sur bois populaire (1825)	230
281.	« Le Magicien ». Ombres chinoises	231
282.	Mlle Lenormand, d'après Champion	232
283.	La Tireuse de cartes	232
284.	Diableries politiques	233
285.	« Somnambule lucide ». D'après E. Morin	234
286.	« Somnambule clairvoyante, public aveugle ».	235
287.	« Public de Robert-Houdin ». D'après Gustave Doré (1859)	236
288.	« Les Spirites ». D'après H. Daumier	237
289.	« Les Esprits frappeurs ». D'après Cham	237
290.	Caricature de Cham sur les frères Davenport	238
291.	Caricature de H. Daumier sur M. Hume	238
292.	« Départ de M. Hume ». D'après Cham	239
293.	« La Fluidomanie ». D'après H. Daumier	239
294.	« Le Diamant magnétiseur ». D'après H. Daumier	240
295.	« L'Esprit frappeur ». D'après Cham	240
296.	« La Fluidomanie », par H. Daumier	241
297.	« La Fluidomanie » (*suite*), par H. Daumier	241
298.	« La Voix invisible », estampe anonyme (XVIIIe siècle)	242
299.	« L'Hypnotiseur », dessin anonyme (1813)	243
300.	« Pour 1902 », par Caran d'Ache	244
301.	« Mandragores », d'après Bernard Picart	246
302.	« Talismans », d'après Bernard Picart	247
303.	« Rosaire superstitieux », d'après Bernard Picart	249
304.	« Robert Macaire gérant », d'après Chatinière.	251
305.	« Robert Macaire commis voyageur », par H. Daumier	252
306.	« Robert Macaire magnétiseur », par H. Daumier	252
307.	« Louis-Philippe en Robert Macaire », par H. Daumier (1848)	253
308.	Tête de pipe Robert Macaire	253
309.	« Mayeux chez le cardinal F... »	254
310.	« Mayeux aux barricades »	254
311.	« Mayeux à la défense des barricades », d'après A. Lemercier 1848	255
312.	« Oh ! la Belle Enfant... », d'après Traviès	256
313.	« Tonnerre de D...! comme je lui ressemble », d'après Traviès	256
314.	« Il est minuit passé... », d'après Traviès	257
315.	Mayeux, d'après Traviès	257
316.	« Appelle-moi encore scélérat », d'après Traviès	258
317.	« Allons, ne fais pas la bégueule », d'après Traviès	258
318.	« Passe-moi vite l'omelette », d'après Traviès.	258
319.	« Les Amours de Mayeux », d'après Traviès	259
320.	« Ah ! Dieu de Dieu ! je vois la lune », d'après Traviès	259
321.	« Ah ! séductrice, tu frottes la bosse à Mayeux », d'après Traviès	259
322.	« Oh ! la belle Enfant », d'après Traviès	260
323.	« Adieu, Farceuse... », d'après Traviès	260
324.	Enseigne de Gersaint, d'après Watteau	261
325.	Enseigne du *Gagne-Petit*	261
326.	Enseigne *L'Espousée* (XVI siècle)	262
327.	Enseigne *La Gerbe d'Or* XVIe siècle)	262
328.	Enseigne *Le Fort Samson* XVI siècle)	262
329.	*A l'Ours*, enseigne du XVIe siècle	263
330.	*Les Trois Flûtes*, enseigne du XVIe siècle	263
331.	*A la Fontaine de Jouvence*, enseigne du XVIe siècle	263
332.	*A l'Enfant-Jésus*, enseigne en fer forgé	264
333.	*Les Quatre Fils Aymon*, enseigne du XVIe siècle.	264
334.	*A la Tour d'Argent*, enseigne du XVI siècle	264
335.	*A la Petite Hôte*, enseigne du XVIIIe siècle	265
336.	*Epicier-Moutardier*, enseigne du XVIe siècle	265
337.	*L'Alliance de la Musique et de la Comédie*, enseigne peinte par Watteau	266
338.	*Au Bœuf-à-la-Mode*, enseigne par L.-F. Swagers	267
339.	*Le Gourmand*, enseigne attribuée à Boilly	267
340.	*Le Chat-Noir*, enseigne par Willette	268
341.	*A Bonaparte*, enseigne par Willette	269
342.	Enseigne en tôle découpée par A.-M. Le Petit	270
343.	*La Truie-qui-File*, enseigne du XV siècle	270
344.	Roi d'un jeu de cartes allemand	271
345.	Dame d'un jeu de cartes allemand	271
346.	Les Joueurs de cartes	272
347.	As d'un jeu de cartes allemand	273
348	Neuf d'un jeu de cartes allemand	273
349.	Valet d'un jeu de cartes allemand	274
350.	Valet d'un jeu de cartes allemand	274
351.	« Le Pape », figure du jeu dit de Charles VI.	275
352.	« Les Amoureux », du jeu dit de Charles VI	275
353.	« Le Fou », du jeu dit de Charles VI	276
354.	« Le Philosophe », carte de la Révolution	277
355.	« Le Républicain », carte de la Revolution	277
356.	« Huit de pique », carte romantique	278
357.	« Valet de pique », carte romantique	278
358.	« Dame de pique », carte romantique	278

Figures		Pages
359.	Jeu de tarots persan	279
360.	« Dame de pique », carte de la Restauration	280
361.	« Valet de pique », carte de la Restauration	280
362.	« La Salle d'armes », d'après Richoux	281
363.	« La Raison démonstrative », d'après Stop (1850)	282
364.	« La Raison démonstrative », d'après Stop (1850)	283
365.	« Moyens de redresser la taille »	284
366.	« L'Eloquence de la chair », d'après Cham	285
367.	« Nos Gentils Hommes », d'après Cham	285
368.	Grisier Ier, par Hadol	286
369.	Les Inconvénients de la Chasse	287
370.	« La Draisienne » (1818)	288
371 et 372.	Une Nuit de juillet 1868	289
373.	« Les Amazones modernes », par A. Lemot	290
374.	Le Grand Manège de la Compagnie parisienne des Vélocipèdes (1869)	291
375.	Course de vitesse au Champ-de-Mars	292
376.	« Les Vélocipèdes », d'après Jules Duvaux	293
377.	Le Vélocipède sentimental (1818)	294
378.	Croquis de Cham sur les courses	294
379.	Le Colonel Amoros	295
380.	Gymnase du colonel Amoros	295
381 et 382.	Croquis de Cham sur l'Education physique (1868)	296
383.	« Course d'hommes », d'après H. Meyer (1875)	297
384.	Croquis de Cham sur l'Education physique	297
385.	« Le Joueur de boules », par Charlet	298
386.	Hippodrome de la Barrière de l'Etoile	299
387.	« Leçons et Conseils », d'après Gavarni	299
388.	« Les Lutteurs », d'après F. de Poilly	300
389.	« La Boxe anglaise » d'après Grandville	300
390.	« La Vélocipédomanie »	301
391 à 394.	Croquis de Cham sur l'Education physique (1868	302
395.	Présentation de MM. les Lutteurs	303
396.	Les Lutteurs	303
397.	Le Paris des Coltineurs 1893)	304
398.	Caricature de Crafty sur la Lutte	304
399.	Coulisses du Théâtre de Séraphin, d'après Eustache Lorsay	305
400.	Portrait de Séraphin, par E. Lorsay	306
401.	Montreur de marionnettes	307
402.	Montreur de marionnettes, par Gavarni	308
403.	Une représentation dans l'atelier de Maurice Sand, d'après Maurice Sand	309
404.	Le Théâtre Guignol, d'après E. Lorsay	310
405.	Théâtre de Marionnettes en Chine	311
406.	Carte d'orfèvre (XVIIIe siècle)	312
407.	Placard de publicité pour un marchand tailleur (XIXe siècle)	313
408.	Placard de publicité pour un parfumeur (XIXe siècle)	314
409.	Affiche pour *Les Guêpes*, d'Alphonse Karr (1847)	315
410.	Affiche pour *Les Mystères de Paris*, d'Eugène Sue (1843)	316
411.	Carte de publicité pour les magasins *Au Bruxellois* (XIXe siècle)	317
412.	Carte de publicité pour un magasin de nouveautés (XIXe siècle	317
413.	*Les Affiches Illustrées*, par Gavarni	318
414 et 415.	Affiches de Chéret	319
416.	Carte de publicité pour un marchand chapelier	320
417.	Le Foyer des Artistes à la Comédie-Française, d'après Adrien Marie (1880	321
418.	Portrait de Mme Lange, d'après Isabey	322
419.	Fanny Elssler, d'après Guyot et Debacq 1837	323
420.	Mlle Mars, d'après Guyot et Debacq (1837)	324
421.	Le Théâtre des Champs-Elysées sous la Restauration	325
422.	Au Café-Concert des Champs-Elysées, d'après A. Darjou (1860)	325
423.	Titre d'un album sur les actrices célèbres (1843)	326
424.	La Queue au Théâtre de l'Ambigu-Comique, d'après Daubigny (1860)	327
425.	Aspect des Champs-Elysées, d'après Gustave Doré	328
426.	Le Foyer des Acteurs à la Comédie-Française vers 1860, d'après J. Pelcocq	329
427.	Représentation à la Porte-Saint-Martin en 1860	330
428.	Entrée du Public à l'Opéra 1860)	331
429.	*Les Physionomies tragiques : Andromaque*, d'après H. Daumier	332
430.	Le Foyer du Public à la Comédie-Française (1864)	333
431.	*Les Physionomies tragiques : Heraclius*, d'après H. Daumier	334
432.	Une Séance du Comité de Lecture à la Comédie-Française (1869), d'après J. Pelcocq	335
433.	Théâtre des Variétés, d'après Loiseau-Rousseau	336
434.	Théâtre du Vaudeville, d'après Loiseau-Rousseau	336
435.	Les Actrices, d'après une lithographie de Gavarni	337
436.	Théâtre de l'Ambigu-Comique, d'après une eau-forte de Loiseau-Rousseau	338
437.	Théâtre du Palais-Royal, d'après une eau-forte de Loiseau-Rousseau	338
438.	Un Guichet de Théâtre, d'après un dessin de H. Daumier	339
439.	Les Beaux Jours de la Vie, d'après une lithographie de H. Daumier	340
440.	Revue de La Scala, d'après un dessin de A. Guillaume, extrait du *Courrier Français*, 1895	341
441.	Projet de voiture, par Androuet-Ducerceau (XVIe siècle)	342
442.	Les Voyageurs, d'après une gravure du XVIIe siècle	343
443.	Modèle de voiture, par Androuet-Ducerceau	344
444.	Estampe satirique sur les divers moyens de transports à Paris	345
445.	Béotisme parisien, d'après une lithographie de Bourdet (1835)	346
446.	L'Attaque de la Diligence, d'après une gravure sur bois du *Grand Messager boiteux de Strasbourg* (1825)	347
447.	Emotions parisiennes, d'après une lithographie de H. Daumier	348
448.	« Petites Messageries », d'après une lithographie extraite du *Musée pour Rire*	349
449.	« Le Sommeil en diligence », d'après une lithographie de Grus (1840)	349
450.	Mise en circulation des nouvelles voitures à l'instar des cabs anglais (1850)	350
451.	« Nos Gentilshommes », caricature de Cham sur les voitures à l'instar des cabs anglais	351
452.	« Physionomie des Chemins de fer », d'après une lithographie de H. Daumier (1852)	352
453.	Les Nouveaux Omnibus du Boulevard pendant l'hiver, d'après Cham (1853)	353
454.	Vue, plan, coupe et élévation des nouveaux Omnibus du Boulevard, d'après H. Daumier	354
455.	Le Public des Omnibus dans les bureaux de correspondance, d'après M. de Penne (1858)	355
456.	« Physionomie des Chemins de fer », d'après H. Daumier	356
457 et 458.	Le Public des Omnibus, d'après M. de Penne	357

Figures		Pages
459.	Souvenirs de l'Exposition, d'après Ph. Vernier.	358
460.	A propos de la grève des cochers, d'après Alfred Le Petit	359
461.	Messieurs les Cochers, d'après une lithographie de H. Daumier	359
462.	« A la Minute », d'après une litographie de H. Daumier	360
463.	« De plus en plus fort », d'après une lithographie de Draner	360
464.	« LL. EE. les Automédons », d'après un croquis en couleurs de Moloch	361
465.	Croquis équestre, d'après Josquin	362
466.	Les quatre Juges diseurs entrant dans la ville du Tournoi, d'après René d'Anjou	363
467.	La Dame du Tournoi remet le prix au vainqueur du Tournoi, d'après la miniature du roi René d'Anjou	364
468.	Les Tournoyeurs sont en présence et armés.	365
469.	« La Veille du Tournoi »	367
470.	Le Bain des Fous à Biarritz en 1841, d'après une lithographie de Jacottet	369
471.	« Premier Début au Bain de mer », d'après une lithographie de Bettanier et Ch. Vernier.	370
472.	Baigneuses, par Jacques Villon (1901)	371
473.	Deauville au siècle dernier, d'après une lithographie de A. Maugendre	372
474.	Trouville en 1841, d'après C. Mozin	373
475.	Trouville en 1867	374
476.	Biarritz en 1842, d'après Garnerey	375
477.	La Promenade des Anglais à Nice	376
478.	Les Biches à la Mer, d'après Bettanier	377
479.	Le Triomphe de la petite Vérole	379
480.	Portrait de Jenner, d'après Monsaldi	380
481.	Admirable effet de la Vaccine (1801)	381
482.	Le Malade imaginaire, par H. Daumier	382
483.	« La Peur du mal donne le mal de la Peur ».	383
484.	« On frictionne Madame »	383
485.	Mayeux et le Choléra (1831)	384
486.	La Male conséquence du célibat XVIII siècle.	385
487.	Une scène d'Hôpital, d'après une gravure de Pietro Antonio Novelli (1787)	386
488.	Gravure extraite de *Opera observationum et curationum medico chirurgicorum*, par Fabrice de Hilden (1546)	387
489.	Gravure extraite de *Opera observationum et curationum medico chirurgicorum*, par Fabrice de Hilden (1546)	387
490.	Serratura », une opération, d'après une gravure sur bois du XVI siècle	388
491.	Portrait de Charles Delorme, médecin de Louis XIII (XVII siècle)	389
492.	Portrait de G. Dupuytren, par C. Motte	390
493.	Portrait de P.-J. Desault, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, d'après C.-N. Cochin (1788)	390
494.	Le Médecin, d'après une estampe de Lagniet (XVIII siècle)	391
495.	Le Médecin de campagne (XIX^e siècle)	391
496.	Les chirurgiens, par H. Daumier	392
497.	L'indisposition de Jocko, d'après A. Cheyère.	393
498.	Une scène du massacre de la Saint-Barthélemy.	394
499.	Une scène du massacre de la Saint Barthélemy.	395
500.	Henri III, d'après une caricature	395
501.	Le massacre de Coligny, d'après une lithographie de l'époque romantique	396
502.	Charles IX tirant sur les Huguenots	396
503.	Catherine de Médicis et Charles IX	397
504.	Le Roi assistant à un « autodafé »	397
505.	L'histoire de Diane de Poitiers et de ses amours.	398
506.	L'assassinat de Henri III, imagerie romantique	399
507.	Le massacre de la Saint-Barthélemy, vu selon l'opéra de Scribe et Meyerbeer	399
508.	La mort de Charles IX, gravée par Montaut, d'après Monvoisin (XIX^e siècle)	400
509.	Joseph et la femme de Putiphar	401
510.	La Tour de Nesle	402
511.	L'assassinat de Henri III	403
512.	Une scène de fantasmagorie, d'après Moreau.	404
513 à 517.	Figures explicatives du fantascope, de Robertson (1840)	405
518.	L'homme à la lanterne magique (1774). Dessin de Mouilleron, d'après Poisson	406
519.	La Lanterne magique, d'après Freeman	408
520.	Paris à l'étroit dans ses Barrières, d'après une gravure d'Edmond Morin (1860)	410
521.	La Barrière du Trône, d'après un projet de Perrault (1760)	411
522.	La Barrière du Trône en 1858	412
523.	La Barrière Blanche	412
524.	La Barrière Saint-Martin ou de la Villette	413
525.	La Rotonde, Barrière de la Villette (1865)	414
526.	Démolition des Barrières de Paris (1860)	415
527.	La Rotonde de la Villette	416
528.	La Rotonde et le Bassin de la Villette	417
529.	La Barrière de Passy	418
530.	La Barrière de Reuilly	418
531.	La Barrière de Bercy	419
532.	La Barrière de Neuilly	419
533.	La Barrière de Saint-Denis	420
534.	La Barrière Saint-Louis	421
535.	Barrière de la Chopinette	422
536.	Barrière de la Basse-Courtille	423
537.	Exposition au Palais de l'Industrie en 1860	424
538.	Exposition de 1849	425
539.	Inauguration de l'Exposition Universelle, le 1^er avril 1867	427
540.	L'Exposition Universelle de 1867, d'après H. Daumier	429
541.	L'Exposition Universelle de 1889, d'après un dessin de Orazi	430
542.	L'Exposition Universelle de 1889	431
543.	Les anciens piliers des Halles	432
544.	« Ce sabre sera le plus beau jour de ma vie! », par Henry Monnier	433
545.	« Monsieur Prudhomme », par H. Monnier.	434
546.	« Les Trois Invalides »	435
547.	Henry Monnier, par Carjat	436
548 à 550.	Types populaires des halles	438
551.	Joseph Prudhomme, par H. Monnier	439
552.	Le marin anglais à l'hôtelier français	440
553.	« Contrastes », par Ludwig Rullmann	441
554.	*Almanach des Gourmands*	442
555.	Carte du « Rocher de Cancale »	442
556.	« Un dîner maigre », par H. Daumier	443
557.	Un dîner chez Very, par H. Daumier	444
558.	Cuisine du Café Riche	445
559.	Titre du *Maître d'Hôtel Français*, de Carême.	446
560.	Menu de restaurant	447
561.	Menu du dîner des Eclectiques (1874)	448
562.	Intérieur du « Grand Café Parisien »	449
563.	Menu du dîner de « La Rive Gauche » (1878).	450
564.	Menu de « La Poule au Pot », par Willette	451
565.	Menu illustré, par Willette (1897)	452
566.	Café de la Rotonde au Palais-Royal	453
567.	La Taverne des Canotiers à Bercy	454
568.	Café de la Régence (1874)	455
569.	Le Café du Helder	459
570.	Jardin d'hiver du restaurant Champeaux (1864).	460
571.	La Rotonde de la Villette (1886)	465
572.	Vignette décorative, par Eisen	475

III. — TABLE DES MATIERES

I. — La Révolution de 1830 et le Gouvernement de Juillet. — De la bascule orléaniste au juste milieu 3

Les trois Glorieuses 6
Le Bilan financier 8
Dix ans d'équilibre instable 10
Les Conspirations communistes 15
Le juste milieu vacillant 20
La chemise de femme et correspondance galante trouvées dans l'Oratoire de l'Archevêque de Paris 24
Quelques titres de pièces sur la Révolution de 1830 25

II. — La Révolution de 1848 et la seconde République. — Le Prolétariat au pouvoir : ses tentatives et ses erreurs 27

Comment Louis-Philippe s'est laissé tomber 29
Les Journées de Février et de Juin 1848 32
L'acheminement vers le Coup d'Etat 39
Quelques titres de pièces sur la Révolution de 1848 46

III. — Le second Empire et la Spéculation nationale. — Une curée qui dura dix-huit ans (1852-1870). 47

Coup d'œil général sur le second Empire : les résultats 52
Un Document typique : « les Français de la Décadence » 63
En guise de conclusion 71
Quelques titres de pièces contre le début du second Empire 72

IV. — Quelques aspects du XIXe siècle galant. par Pierre Dufay 73

Notes bibliographiques 96

V. — Quelques aspects du mouvement philosophique au XIXe siècle : Socialisme, Naturalisme, Communisme 97

Les Saint-Simoniens et les Fourieristes 93
La Sociologie de Proudhon 105
De la « Pornocratie » 112
La thèse positive d'Auguste Comte et de Littré 119
Le Ferment communiste 121
Notes sur le Mouvement romantique 124

VI. — La Commune et la troisième République. = par René Dalsème et Tancrède Martel 131

A) Les bons cotés de la Commune de 1871 et ses excuses. — Ses origines. — Son développement. — Ses manifestations. — Sa fin. = par René Dalsème 131
Les Origines de la Commune 131
Le 18 Mars 133
B) Les Présidents et la Caricature 1871-1900). = par Tancrède Martel 142
C Note sur le Boulangisme 159
D) L'affaire Dreyfus 163
E) Une idée des Affaires sous la troisième République 168
Le sens des Affaires 171
Les grands Krachs 176

MONOGRAPHIES par MM.

Dr J. Avalon, Louis Cheronnet, Charles Gonnet, Paul Jarry, Dr Ghislain-Houzel, Henry Lyonnet, J.-F. Louis Merlet, Prosper Montagné, Paul-Sentenac, Raphanel, Henri Regnault, Valmy-Baysse, André Warnod 181

I. — L'Académie et les Académies 183
II. — La Mode et les Modes 190
III. — Courses de chevaux et Chevaux de courses 203
IV. — Le Culte de Jeanne d'Arc au XIXe siècle, par Henry Lyonnet 213
V. — La Bourse et les Gens d'Affaires 219
VI. — Le Spiritisme, branche des Sciences occultes, par Henri Regnault 227
VII. — Robert Macaire et Mayeux, par Henry Lyonnet 251
VIII. — Les Enseignes, par André Warnod 261
IX. — Les Cartes à jouer 271
X. — Escrime et Duel 281
XI. — Les Sports, par A. Gonnet 287
XII. — Marionnettes et Théâtre Guignol, par Henry Lyonnet 305
XIII. — La Publicité, par J.-F.-Louis Merlet 312
XIV. — Le Théâtre au XIXe siècle, par Henry Lyonnet 321
XV. — Les Transports, par Paul Sentenac 341
XVI. — Les Tournois 363
XVII. — Les Bains de Mer, par P. Jarry 369
XVIII. — Médecine et Médecins :
a) La Vaccine, par le Dr Houzel 379
b) Le Choléra de 1832 et la Caricature, par le Dr Avalon 382
c) La Chirurgie, par le Dr Avalon 388
XIX. — L'Histoire vue par les écrivains et les artistes romantiques 394
XX. — Les Ancêtres du Cinéma, par Louis Cheronnet 404
XXI. — Les anciennes Barrières de Paris, par J. Valmy-Baysse 410
XXII. — Les Expositions universelles au XIXe siècle, par Henry Lyonnet 424
XXIII. — Les Types populaires, par Henry Lyonnet. 432
XXIV. — Restaurants et Cafés de Paris au XIXe siècle, par Prosper Montagné 440

IV. — TABLE DES ARTISTES ET DES ŒUVRES ICI REPRODUITES

N. B. — *L'astérisque placé en tête du nom indique les planches hors texte.*

Adam (V.). — Page 210.
Anjou (René d') (XVIe siècle). — Pages 363, 364, 365, 367.
Aucourt (Edic). — Page 72.
* Barberi. — Page 224 (h. t.).
Barentin. — Page 160.
Barry — Pages 94, 95.
Benjamin. — Page 35.
* Bertall. — Pages 64, 352 (h. t.).
* Bettanier. — Frontispice, pages 96, 288, 370, 377 (h. t.).
Blanchard. — Page 215.
* Blass (J.). — Pages 7, 162, 164, 176, 187 (h. t.).
Bobb. — Pages 168, 171, 172.
Boilly. — Page 267.
Bonnart (Jean-Baptiste) (XVIIe siècle). — Page 227.
Bouchoy. — Page 223.
Boudet. — Page 346.
Caran d'Ache. — Page 244.
Cariulein. — Page 148.
Carjat. — Page 436.
Carloni (C.). — Page 113.
Cham. — Pages 59, 88 à 91, 141, 186, 202, 206, 209, 211, 212, 217, 221, 222, 224, 226, 237 à 240, 285, 294, 296, 297, 302, 351, 353.
Champion. — Page 232.
Charlet. — Page 298.
Chatinière. — Page 251.
Cheyère (A.) — Pages 86, 393.
Cheret. — Page 319.
Clerget. — Page 140.
Cochin (C.-N.) (XVIIIe siècle). — Page 390.
* Coqueret. — Page 416 (h. t.).
Couturier. — Pages 168, 172.
Crafty. — Page 304.
Dantan. — Page 192.
Darjou (A.). — Pages 60, 193, 325.
Daubigny. — Page 327.
* Daumier (Honoré). — 20, 25, 56, 58, 61, 68, 69, 90, 109, 110, 128, 137, 142, 144, 180, 183, 184, 186, 191, 196, 198, 201, 206, 219, 225, 237 à 241, 252, 253, 332, 334, 339, 340, 348, 352, 354, 356, 359, 360, 382, 392, 429, 443, 444.
Delacroix (Eugène). — Page 5.
Demare (H.). — Page 150.
Deveria. — Page 40.
Dollet (Victor). — Page 120.
Doré (Gustave). — Pages 236, 328.
* Draner. — Pages 208, 360 (h. t.).
Ducerceau (Androuet) (XVIe siècle). — Page 342.
Durandeau. — Page 207.
Duvaux (Jules). — Page 293.
Eschbach (J.). — Page 158.
Felon (Joseph). — Page 43.
Feucherè. — Page 390.
Forster (C.). — Page 62.
* Gaildrau (Jules). — Page 48 (h. t.).
Galsoni. — Page 155.
Garnerey. — Page 375.
* Gastel (H.). — Page 144 (h. t.).
Gastiaux (G.). — Page 155.
* Gavarni. — Pages 82, 299, 304, 308, 318, 337 (h. t.).
Gérard-Fontallard. — Page 199.
Gill (André). — Pages 67, 145, 151, 178, 188.
Goldschmit (La Citoyenne). — Page 46.
Grandville. — Pages 11, 300.
Guillaume (A.). — Page 341.
Grus. — Page 349.
Hadol. — Pages 188, 286.
Isabey. — Page 322.
Jacottet. — Page 369.
Janet (P.). — Page 32.
Josquin. — Pages 204, 212, 362.
Lafoulhouze. — Pages 94, 95.
Larsky (V.). — Page 111.
Léandre. — Pages 169, 170, 173.
Lecler. — Pages 104, 114.
Lemercier (A.). — Page 255.
Lemot (A.). — Page 290.
Le Petit (Alfred). — Pages 154, 175, 185, 270, 359.
Lévy (A.). — Page 133.
Loiseau-Rousseau. — Pages 336, 338.
Lorsay (E.). — Pages 306, 310, 399.
Machereau. — Pages 10, 100.
Marais. — Page 185.
Marcelin. — Page 205.
Marie (A.). — Pages 204, 321.
Maugendre (A.). — Page 372.
Moloch. — Pages 135, 154, 361.
Mondor de l'Aigle. — Page 42.
Monnier (Henry). — Pages 433, 434, 439.
Monsaldi. — Page 380.
Montaut. — Page 400.
Monvoisin. — Page 400.
Morin (Edmond). — Pages 179, 234.
Morlon (A.). — Pages 93, 96.
Motte (C.). — Pages 83, 390.
Mouilleron. — Page 5.
Mozin (C.). — Page 373.
* Nanteuil (Célestin). — Page 272 (h. t.).
Nil. — Page 176.
Nino. — Page 66.
Novelli (Pietro-Antonio) (XVIIIe siècle). — Page 386.
Numa. — Pages 73, 102.
Oudet. — Page 112.
Orazi. — Page 430.
Pelcocq (J.). — Pages 329, 335.
Penne (M. de). — Pages 355, 357.
Pépin. — Pages 152, 169, 170, 173, 174.
* Philipon (Charles). — Page 80 (h. t.).
Philor. — Page 157.
Picart (Bernard) (XVIIIe siècle). — Pages 246, 247, 249.
Pigal. — Page 123.
Platel. — Page 34.
Poilly (F. de). — Page 300.
Provost. — Page 136.
Pruche. — Pages 115, 116.
Quillembois. — Page 41.
Rigobert. — Pages 45, 46.
Rogelin. — Page 18.
Rosembeau (C.). — Page 139.
Roubaud (Benjamin). — Page 17
* Sahib. — Pages 160, 448 h. t.).
Sand (Maurice). — Page 309.
Spalsky. — Pages 153, 173.
Stop. — Pages 282, 283.
Swayers (L.-François). — Page 267
Travies. — Pages 22, 30, 256 à 260.
Tremblois (E. de la). — Pages 132, 134.
* Vernet (Horace). — Page 416.
* Vernier. — Frontispice, pages 93, 96, 190, 191, 288, 358, 370, 377.
Watteau. — Pages 261, 266.
Willette. — Pages 166, 268, 269, 451, 452.
Willon (Jacques). — Page 371.

Fig. 572. Vignette décorative, par Ersen

ACHEVÉ
D'IMPRIMER LE 18 DÉCEMBRE 1928
POUR LA LIBRAIRIE DE LA CURIOSITÉ ET DES
BEAUX-ARTS SUR LES PRESSES DE LA SOCIÉTÉ
RÉGIONALE D'IMPRIMERIE (M. DORMANN,
DIRECTEUR). — REPRODUCTION
DES ESTAMPES PAR LA
Cie FRANCO-AMÉRICAINE
DE PHOTOGRAVURE
(M. DEVÈZE,
DIRECTEUR)

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00778 4032